TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9986 — 38 PAGES — MERCREDI 9 MARS 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Après le tremblement de terre

Le potentiel économique de la Roumanie semble gravement atteint

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Guerre froide et droits de l'homme

Après un mois et demi d'observation, les Soviétiques ont croisé le fer, au sein d'un organisme international, avec les représentants de la nouvelle administration américaine. La commission des Nations unies pour les droits de l'homme, qui siège à Genève, était le théâtre tout indiqué pour cette première confrontation. A la différence de son prédécesseur, le président Carter a proclamé, dès son élection, qu'il se battrait partout — et publiquement — pour les libertés essentielles. Il devait naturellement s'attirer l'inimitié de gouvernements bénéficiaires de l'assistance américaine mais peu enclins à appliquer les règles démocratiques. Il allait surtout susciter l'inquiétude puis le courroux de l'autre superpuissance, qui dénie à quiconque le droit de se mêler de ses affaires.

Le combat mené à Genève s'achève apparemment par un résultat nul. Les Américains ont réussi à faire débattre d'une question que les convenances diplomatiques, en période de détente, interdisaient de poser : le sort des opposants en U.R.S.S. Mais, sachant qu'ils n'auraient pas une majorité suffisante — les représentants du tiers-monde ne les auraient pas suivis, — ils ont renoncé à demander l'envoi d'un télégramme officiel aux autorités soviétiques.

Un problème de fond a été posé à cette occasion : dans quelle mesure le combat des hommes d'Etat pour *le respect des droits de* l'homme dans le monde entier est-il compatible avec la politique de coopération qu'ils entendent poursuivre ? M. Kissinger ne se désintéressait pas des opposants dans les pays socialistes, mais il *estimait* que *la discrétion était la* condition nécessaire de l'efficacité. Tôt ou tard, croyait-il, une détente générale allégerait la peine de *tous* les hommes. Sans faire de bruit, il intervenait en faveur de tel ou tel opposant.

Les dirigeants du Kremlin s'accommodaient parfaitement du réalisme de l'ancienne administration républicaine. De part et d'autre, le souci des intérêts d'Etat était primordial. En dépit de l'aggravation des bombardements au Vietnam, M. Brejnev avait reçu en 1972 M. Nixon pour fixer les principes d'un code de bonne conduite entre les deux Super-Grands. En dépit de leurs divergences idéologiques, les deux hommes d'Etat s'étaient mis d'accord pour développer la coopération économique et freiner la course aux armements.

Cette coexistence-là risque-t-elle d'être mise en question ? A la commission de Genève, M. Zorine, représentant soviétique, a usé des grands mots. Il a dit à son collègue américain : « Vous voulez la guerre froide », mais il s'est gardé de pousser trop loin la contre-offensive. « Cette guerre *froide, a-t-il ajouté,* vous êtes seuls à la vouloir. »

Les Soviétiques sont manifestement embarrassés. Depuis la fin de 1976, les opposants parlent haut chez eux ou dans les pays alliés, et les initiatives du président Carter les encouragent à persévérer. Le système n'est pas immédiatement menacé, mais des fissures apparaissent. Les dirigeants aimeraient remettre de l'ordre en toute tranquillité. Mais comment peuvent-ils le faire quand le président des Etats-Unis envoie un télégramme à M. Sakharov et reçoit M. Boukovski ? Ils se contentent, pour l'instant, de lancer à Washington des avertissements tantôt impératifs (« Cessez de vous mêler de nos affaires »), tantôt condescendants (« Etudiez les dossiers et après nous discuterons »).

Mais que feront-ils si le président des Etats-Unis refuse de changer d'attitude ? Le gouvernement américain croit que la tension actuelle n'aura aucune incidence sur les négociations relatives à la limitation des armements stratégiques, qu'il est possible de rester intransigeant sur les droits de l'homme et d'examiner sereinement les dossiers diplomatiques, économiques et militaires.

(Lire page 3.)

Le « sommet » du Caire

L'Arabie Saoudite fait un don de 5 milliards de francs aux pays d'Afrique noire

Le prince Saoud, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, a assuré le succès de la conférence au « sommet » afro-arabe du Caire en annonçant, lundi 7 mars, que son pays faisait un don d'un milliard de dollars (5 milliards de francs) aux pays d'Afrique noire (l'affectation de cette aide n'est pas précisée). Le Koweït en attribue de son côté 240 millions.

Premier orateur à la troisième séance du « sommet », le président Assad, de Syrie, a accusé implicitement, ce mardi 8 mars, Israël de « préparer une nouvelle agression contre le monde arabe et de chercher à provoquer un nouveau conflit armé dans la région ».

De notre correspondant

Le Caire. — « *Demander c'est honorer, donner c'est aimer.* » Selon plusieurs représentants de l'Afrique, ce beau proverbe africain a *été* illustré le lundi 7 mars au Caire, au cours de la première journée du « sommet » afro-arabe.

La délégation saoudienne avait, au cours des travaux préparatoires, opposé un silence altier aux demandes africaines de crédits. Le jour de l'ouverture de la conférence, on s'attendait, en l'absence du roi Khaled, récemment opéré, et du prince héritier Fahd, qui n'avait pas jugé utile de se déplacer, à un discours incolore du ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud, fils de feu le roi Fayçal.

En annonçant *ex abrupto* que Ryad faisait don à l'Afrique noire de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), dont 600 millions via le Fonds saoudien de développement, et 400 millions par le canal des institutions financières afro-arabes (*le Monde* du 5 mars) et de la Banque africaine du développement d'Abidjan, le jeune prince-ministre a suscité la surprise et l'enthousiasme chez la majorité des délégués. Depuis trois ans, Ryad a déjà versé aux Africains l'équivalent de 5 milliards de francs.

Comme à l'accoutumée, lorsque le trône saoudite fait un geste, on s'attend que les autres monarques de la péninsule Arabique annonceront bientôt, pour ne pas être en reste, une augmentation sensible de leur aide à l'Afrique.

Auparavant, le président Amin Dada d'Ouganda, en grand *uniforme de maréchal,* arrivé le dernier, mais le premier à prendre la parole aussitôt après les allocutions inaugurales, avait mis beaucoup de monde de son côté en demandant que « *l'or arabe vienne en Afrique au lieu d'aller en Israël à travers les banques américaines* ».

Dans un discours d'ouverture aux résonances militantes, M. Sadate, président de la *conférence,* avait rappelé que « *les dépôts d'armes égyptiens restaient à la disposition des mouvements africains de libération* » et annoncé un versement égyptien de 5 millions de francs aux nationalistes africains. Ces derniers venaient de recevoir *10 millions* de francs de Ryad (à prélever sur les 5 milliards de francs) et 25 millions de francs de la Ligue arabe.

De nombreux autres chefs d'Etat, ou leurs représentants, devaient prendre la parole mardi et mercredi avant la fin d'un « sommet », dont le succès est d'ores et déjà assuré, grâce à l'Arabie en grande partie. Les services d'information de la conférence, qui fonctionnent dans la plus grande confusion, distribuent des brochures sur la guerre d'octobre, mais sont incapables de préciser quels sont les chefs d'Etat présents. Vingt-cinq d'entre eux, surtout des Arabes et des Africains francophones, se sont manifestés jusqu'à présent.

Les autres participants ont envoyé des ministres ou des ambassadeurs. La Libye s'est contentée en définitive d'un secrétaire d'Etat, le Libéria du fils du président Tolbert, et l'Ethiopie, naguère représentée partout par un souverain rompu aux finesses diplomatiques, d'un obscur chef de département aux affaires étrangères.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Les élections municipales

Les candidatures écologistes peuvent influencer le résultat du scrutin

Le Mouvement écologique, l'une des associations qui participent à la compétition électorale, a, au cours d'une conférence de presse, lundi 7 mars, dressé le bilan des « candidatures vertes » officiellement déposées.

On dénombre à travers la France mille deux cents candidats écologistes se présentant soit sur des listes homogènes, soit individuellement. Quatre-vingts communes (dont une quinzaine de grandes villes) sont concernées dans trente-trois départements.

Le Mouvement écologique (1), l'une des associations participant à la campagne pour les élections municipales, a dressé, lundi 7 mars, le bilan des candidatures « vertes » officiellement déposées. Des listes complètes se présentent dans soixante communes environ et des candidats isolés dans une vingtaine d'autres. Au total, plus de douze cents personnes portant l'étiquette écologique se mêlent à la bataille. La « marée verte » atteint trente-trois départements et une quinzaine de grandes villes : Paris, Strasbourg, Mulhouse, Belfort, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montélimar, Nice, Montpellier, Toulouse, Tarbes, Rennes, Dunkerque et Lille. Parmi les agglomérations de moindre importance : *Lons-le-Saunier, Saint-Chamond, Ribeauvillé,* Royan. Les six départements de la région parisienne — Yvelines (8 communes), Essonne (4), Hauts-de-Seine (5), Val-de-Marne (2), Val-d'Oise (1), Seine-Saint-Denis (5) — sont touchés.

Partout où des sondages ont *été lancés* (Paris, Lyon, Lille, Chambéry) les listes écologiques recueillent un pourcentage non négligeable d'intentions de vote. Généralement plus de 10 % et parfois bien davantage : 18 % à Chambéry, 19 % dans les 1er et 4e arrondissements de Paris. Elles pourraient donc, si ces intentions se confirmaient, constituer au second tour et dans certaines circonscriptions une troisième force.

Les candidats et les candidates (leur proportion varie de 30 % à 40 %) issus des classes moyennes, dont l'âge oscille autour de la *trentaine, appartiennent* à plusieurs courants. Il y a d'abord ceux du Mouvement écologique, rémanence des comités de soutien à M. René Dumont lors de l'élection présidentielle de 1974, et ceux de la section française de l'association internationale les Amis de la Terre. Il semble que la campagne de M. Dumont ait eu plus d'effets en profondeur que ne le laissaient supposer les trois cent trente-sept mille voix recueillies alors. A l'époque, elle avait fait sourire. En réalité, elle a suscité des vocations chez les militants et des réflexions chez les électeurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Mouvement écologique, 65, boulevard Arago, 75014 Paris.

(Lire la suite page 12.)

Le sort de Concorde

« Tous les moyens de persuasion seront utilisés durant le délai supplémentaire », déclare M. Giscard d'Estaing

Alors que l'affaire de Concorde paraissait s'acheminer vers son dénouement — prévu pour le jeudi 10 mars, — le Port de New-York a décidé, le lundi 7 mars, de reporter une nouvelle fois la décision à une date non précisée.

Air France et British Airways démentent être à l'origine du renvoi et ont décidé de porter l'affaire devant la cour du Southern District of New-York qui s'en saisira le 15 mars.

M. Giscard d'Estaing a déclaré, le mardi matin 8 mars, au micro de France-Inter, que le « délai supplémentaire » *dû à l'ajournement de la décision du port de New-York concernant l'atterrissage de Concorde* « va être utilisé par les autorités britanniques et françaises pour nourrir le dossier. Tous les moyens de persuasion et de conviction seront utilisés au *cours de ce délai », a-t-il ajouté.*

(Lire page 16 l'article de Louis WIZNITZER.)

La jeunesse absente

par J.-C. GUILLEBAUD

Voilà donc l'Italie-laboratoire réveillée par un petit « mai étudiant » tonitruant, sorti sans crier gare des universités du Mezzogiorno ; l'Espagne effervescente, tourneboulée par une liberté qui fuse à toutes les « jointures » de la société (famille, école, village) et menace à chaque instant de déranger le jeu politique madrilène ; l'Allemagne fédérale brusquement saisie par une fièvre antinucléaire que l'on pensait retombée ; l'Angleterre dérivant nonchalamment vers l'imprévisible récif du « cas » écossais... L'Europe bouge bizarrement.

Retrouver la France après quelques détours chez ses proches voisins incline en revanche à la stupéfaction. L'approche des élections municipales et la campagne marathon pour 1978 qu'elles inaugurent portent à son point maximum la production d'un type de discours convenus. Les vieux mots, comme c'est l'usage, ont de nouveau envahi la scène. Organisés en rangs serrés — et en colonnes rivales — autour de quelques thèmes majeurs dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas très nouveaux : incertitudes constitutionnelles, nationalisations, relance économique, lutte contre l'inflation, etc. Sollicité par la radio, les journaux, les murs de la ville, sommé de prendre part aux grands et petits débats du moment, on n'échappe pas à cette politisation générale. Mieux, gagné par l'excitation ambiante qui pousse à imaginer, au-delà des urnes, un vague et mystérieux basculement de l'histoire française, on finirait même par se passionner pour les malheureuses divisions de la gauche à Saint-Brieuc ou les sautes de popularité de M. Jacques Chirac.

Au point d'oublier l'essentiel : la jeunesse française est totalement absente de ce grand bavardage. Pis, elle paraît témoigner, à travers de récents sondages, d'une indifférence incompréhensible, alors même que chacun voudrait la convaincre que le sort de la France est peut-être en jeu dimanche prochain.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

LA MARNE

La visible affection des leaders de la majorité pour la bataille de la Marne montre qu'ils ont pris conscience du danger et qu'ils n'ont pas l'intention de déclarer Paris ville ouverte devant la menace des barbares.

Les rôles sont déjà distribués : si M. Barre c'est Joffre qui tire des plans, M. Chirac c'est sainte Geneviève qui sera l'âme des combats.

Reste le problème des taxis. Dans l'état où est la circulation dans la région parisienne par les beaux dimanches de printemps, on peut redouter que, pour faire la jonction des forces, ils n'arrivent en retard.

ROBERT ESCARPIT.

L'EUROPE EN CRISE

Un entretien avec M. Tindemans

En prévision des prochaines rencontres « au sommet » européennes et occidentales, le Monde a demandé aux chefs de gouvernement des principaux pays de la communauté des Neuf de préciser leurs vues sur les perspectives mondiales et nationales. Nous avons publié, dans notre numéro du 2 mars, un premier entretien avec le président du conseil italien, M. Andreotti.

La parole est aujourd'hui à M. Léo Tindemans, auteur, à la demande de ses collègues de la Communauté, d'un rapport célèbre sur les moyens de relancer la construction européenne. Le premier ministre de Belgique, qui fait face à une crise politique intérieure, s'adresse ce mardi à la Chambre des députés pour annoncer le remaniement de son gouvernement.

« La Belgique résoudra elle-même le problème linguistique »

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — A proximité du palais royal et du musée familier aux admi*rateurs de Pieter Brueghel l'Ancien* et de Jordaens l'hôtel du premier ministre de Belgique n'est pas de ces constructions qui attirent l'attention : non seulement il est de dimensions modestes, dénué de tout faste, mais il n'y a pas un seul policier pour le *garder. C'est là qu'avec une cor*diale simplicité nous a reçu M. Léo Tindemans, à la veille d'une de ces crises qui marquent périodiquement la vie du royaume et que rend sans doute inévitable la conjonction des divisions politiques, des différences linguistiques et de la récession économique. Grand, solide, le visage ouvert, le chef du gouvernement belge s'exprime en homme qui a l'habitude de dire ce qu'il pense.

« L'administration Carter est maintenant bien en place. Qu'en attendez-vous pour la construction de l'Europe et le développement des relations euro-américaines ?

— Cette administration attache une plus grande importance que la précédente à l'Europe. Les Etats-Unis avaient, pendant tout un temps, marqué une préférence pour les relations bilatérales, et ils ne prenaient pas très au sérieux la construction européenne. Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif, mais nos premiers contacts donnent l'impression non seulement que l'administration Carter connaît la Communauté, mais qu'elle entend avoir de bonnes relations avec elle en tant que telle.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 5.)

GISELLE, par le Bolchoï

Le fantôme impalpable et touchant

Admirable représentation de « Giselle » en deuxième spectacle *du Bolchoï, au Palais des congrès,* qui a surpassé celle que la troupe *moscovite nous avait donnée* à l'Opéra en 1972 et qui a été saluée par les rappels enthousiastes du public.

Il est flatteur pour notre amour-propre que le ballet romantique par excellence n'ait jamais quitté le répertoire russe depuis 1843, soit deux ans après sa création à Paris. Légende germanique inspirée d'une ballade d'Henri Heine, « Giselle » n'en est pas moins une œuvre typiquement française à laquelle ont collaboré conjointement Adolphe Adam le musicien, Théophile Gautier et Saint-Georges les librettistes, Coralli et Perrot les chorégraphes. C'est la version légèrement retouchée de Petipa, autre Français — alors maître de ballet au Théâtre Marie de Saint-Pétersbourg, — que Leonid Lavroski, le regretté chorégraphe du Bolchoï, a lui-même adaptée avec des gants de soie.

De loin, parmi tant d'autres présentées sur toutes les scènes du monde, à commencer par celle d'Alicia Alonso à l'Opéra, et, tout récemment, celle du Scottish Ballet au Palais des sports, cette « Giselle » soviétique mérite d'être classée hors rang.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 23.)

PROCHE-ORIENT

Israël

Recevant M. Rabin à la Maison Blanche

M. Carter insiste sur la nécessité de doter l'État hébreu de « frontières défendables »

Washington *(A.F.P.)*. — En accueillant, lundi 7 mars, à la Maison Blanche, le chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Rabin, le président Carter a souligné que leurs entretiens auraient pour objectif essentiel de trouver un terrain d'entente pour l'établissement d'une paix durable au Proche-Orient. Il a insisté notamment sur la nécessité de garantir à Israël des « *frontières défendables qui donneront le sentiment de sécurité, pour l'avenir, à la jeune nation* ».

Depuis M. Richard Nixon, en 1972, *le président des Etats-Unis n'avait* pas utilisé le terme de « *frontières défendables* », généralement considéré comme plus favorable à l'Etat hébreu que celui de « *frontières sûres et reconnues* », mentionné par la résolution 242 du Conseil de sécurité.

Devant l'étonnement des journalistes, la Maison Blanche et le Département d'Etat se sont efforcés *de minimiser la portée des propos* de M. Carter. A l'issue d'un entretien avec M. Rabin, le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a déclaré : « *Notre position demeure la même quand nous parlons de frontières défendables. Cette formule ne revêt aucune signification géographique elle n'est pas incompatible avec notre position en faveur de la résolution 242.* »

La plupart des observateurs sont cependant convaincus que ce n'est ni par hasard ni par erreur que M. Carter a parlé de « *frontières défendables* ». Même si la position américaine sur le tracé des futures frontières au Proche-Orient n'a pas varié, il est incontestable que le président des Etats-Unis a tenu à *manifester avec éclat son soutien* à Israël.

Interrogé à l'issue de son entretien avec M. Vance, M. Rabin n'a d'ailleurs pas caché « *qu'il avait été heureux d'entendre cela* ».

Selon un communiqué de la Maison Blanche, MM. Carter et Rabin sont convenus que de nombreux problèmes demeurent, mais les conditions leur ont paru favorables *pour entreprendre un nouvel effort* en vue de la reprise de la négociation de paix. Ils ont estimé important que des progrès soient accomplis cette année.

Plus de deux cents détenus palestiniens poursuivent la grève de la faim à Achkelon

Des lycéens ont manifesté lundi 7 mars à Ramallah, en Cisjordanie, pour la deuxième *journée* consécutive, en signe de solidarité avec les détenus palestiniens de la prison d'Achkelon, qui font depuis douze jours la grève de la faim.

La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants, qui ont jeté des pierres contre des voitures d'Israéliens.

Selon le *Jerusalem Post*, les détenus palestiniens qui font la grève de la faim à Achkelon sont nourris à l'aide de tubes.

Le journal ajoute qu'un responsable de la prison a démenti que cette méthode soit utilisée sans le consentement des prisonniers et déclare : « *Je ne comprends pas pourquoi les détenus préfèrent qu'on les alimente ainsi plutôt que de manger normalement.* »

Mᵉ Felicia Langer, qui représente l'un des détenus, a affirmé que, d'après son client, les prisonniers « *sont forcés d'ingurgiter leur nourriture par des gardiens armés de gourdins* ».

Toujours d'après cette avocate, deux cent trente prisonniers d'Achkelon font la grève de la faim et deux cents autres refusent de travailler ou de recevoir des visites. Ils demandent, selon elle, que leurs conditions de détention soient les mêmes que celles des *prisonniers juifs, soit « plus d'espace pour chacun de nous, davantage de visites autorisées, une meilleure nourriture et de meilleurs soins médicaux ».*

Les détenus d'Achkelon, qui avaient déjà fait une grève de la faim de cinq semaines en janvier *dernier*, estiment que les autorités israéliennes n'ont pas tenu les promesses faites à l'époque concernant l'amélioration des *conditions de détention.*

D'aure part, le mouvement de grève s'est étendu, lundi, à la prison de Jenine, en Cisjordanie, *où sont incarcérés une centaine* de prisonniers condamnés pour atteinte à la sécurité d'Israël. — *(A.F.P., Reuter.)*

Liban

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ONT OPPOSÉ DANS LE SUD LE « FRONT DU REFUS » AUX AUTRES ORGANISATIONS PALESTINIENNES

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Les violents affrontements entre Palestiniens qui se sont produits lundi 7 mars à Nabatieh confirment que les principales organisations de la résistance ont décidé de s'aligner sur la politique syrienne, et de neutraliser, du moins au stade actuel, le « Front du refus », opposé à toute solution négociée de la crise du Proche-Orient.

Ces affrontements, qui ont duré toute la matinée, ont fait de vingt-cinq à cinquante morts, et de cinquante à cent blessés (le bilan varie d'une source à l'autre). Ils font suite à une série d'accrochages moins importants qui s'étaient produits dans la nuit de samedi à dimanche 6 mars à Tyr, autre localité importante du Sud-Liban, où les Palestiniens sont nombreux.

C'est le F.P.L.P., commandement général de M. Ahmed Jibril, prosyrien, soutenu par la Saïka de M. Zouheir Mohsen, également prosyrienne, qui a engagé le combat avec le F.P.L.P. de M. Georges Habache, la fraction dissidente (Abou-Abbas) du commandement général, et le Front de libération arabe pro-irakien. Le FATH de M. Arafat et le F.D.L.P. de M. Hawatmeh sont à leur tour entrés en scène, et *les trois organisations* du « Front du refus » ont été délogées de leurs permanences à Nabatieh.

Après la fin de la bataille, des patrouilles communes du FATH et du F.D.L.P. ont été constituées pour assurer l'ordre.

La force arabe de dissuasion n'est pas intervenue. Elle ne se trouve d'ailleurs plus à Nabatieh, puisqu'elle s'est repliée à 15 kilomètres au nord-est de cette localité, à la suite des menaces israéliennes. — L. G.

EUROPE

Portugal

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE A PARIS

M. Soares se déclare très satisfait de ses entretiens

Le premier ministre portugais, M. Soares, est parti ce mardi 8 mars pour Bonn « *très satisfait* » des entretiens qu'il a eus lundi à Paris avec le président Giscard d'Estaing (qui l'a reçu à déjeuner) et M. Barre. Les deux ministres des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Medeiros Ferreira ont eu des entretiens parallèles. « *J'ai plaidé la cause de l'intégration du Portugal dans la Communauté et j'ai rencontré une très bonne compréhension et un appui vis-à-vis de cette prétention* », a dit dans la soirée de lundi M. Soares au *cours* d'une conférence de presse. M. Barre — a-t-il ajouté — a approuvé « l'option européenne » du Portugal.

Le premier ministre portugais ne se fait cependant pas d'illusions sur les difficultés qui l'attendent. Le Portugal posera sa candidature à la fin de mars. Selon la procédure communautaire, la Commission doit d'abord donner *son avis*. « *Nous espérons un avis favorable à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine* », a dit M. Soares. A priori la Commission n'est cependant pas favorable à la candidature portugaise, comme l'a indiqué la semaine dernière son président M. Jenkins, mais son avis n'est pas déterminant.

Le conseil de la Communauté devra se prononcer dans le courant de 1977. C'est cette « décision politique » qui importe le plus au gouvernement de Lisbonne, celui-ci voulant assurer l'avenir de son pays dans le cadre de la Communauté européenne. Ce choix, a souligné M. Soares, est approuvé par 80 % des Portugais. Une fois prise *la* décision de principe « *nous serons beaucoup plus flexibles* — a déclaré le chef du gouvernement *de Lisbonne — et nous envisagerons un calendrier d'intégration prolongé dans le temps* ». M. Soares ne refuse d'ailleurs pas une « formule de transition » à condition qu'elle n'aille pas au-delà de 1985, terme du désarmement douanier prévu par l'accord en vigueur entre la Communauté et le Portugal.

Reste à savoir si le gouvernement français, quel que soit sa sympathie pour le Portugal, envisage favorablement la décision politique qu'attend M. Soares. Deux catégories de problèmes le préoccupent :

1) LES PROBLEMES AGRICOLES. M. Soares ne les juge pas insolubles. Les produits portugais — a-t-il souligné — ne sont pas compétitifs sur le marché communautaire. Le seul produit « sensible » pour la France est le vin, et le vin portugais est « *très différent du vin français* ».

2) L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE. — La Grèce est déjà candidate et l'Espagne suivra l'exemple du Portugal. Comment pourra encore fonctionner une Communauté à douze alors qu'elle fonctionne déjà si mal à neuf ? Cette question a été *longuement discutée*. « *Mais*, dit M. Soares, *ce n'est pas un problème pour le Portugal. C'est aux pays de la Communauté de faire preuve d'imagination.* » Le risque d'encombrement à la porte de la Communauté explique d'ailleurs l'insistance de M. Soares pour obtenir une réponse de principe.

Sur deux points cependant, le premier ministre portugais a obtenu des satisfactions :

1) Pendant l'examen de la candidature de Lisbonne « *la France* — a dit M. Soares — *accompagnera le Portugal* », les relations bilatérales spéciales permettront aux deux gouvernements d'examiner ensemble « *l'harmonisation des problèmes sectoriels* ». En somme la procédure communautaire sera complétée par des conversations franco-portugaises *simultanées qui éviteront les surprises* et les pertes de temps.

2) La France est très favorable à la coopération industrielle bilatérale. M. Barre — *dit-on* — *s'est* montré particulièrement « *chaleureux* » lors de l'examen de trois dossiers qui tiennent à cœur à M. Soares : la création d'une industrie *automobile (qui pourrait* intéresser Peugeot-Citroën et Renault), l'extension de la sidérurgie portugaise (pour laquelle la Grande-Bretagne *et* l'Allemagne fédérale sont également sur les rangs), un programme de construction de quatre centrales *nucléaires (pour* lequel la France est en compétition avec l'Allemagne fédérale). M. Melancia, secrétaire d'Etat portugais à l'industrie lourde, est arrivé à Paris pour poursuivre l'étude de ces dossiers.

Faute de pouvoir assurer d'avance au Portugal qu'il écartera tous les obstacles à sa candidature au Marché commun, le gouvernement français semble donc disposé à faire pour lui le maximum en dehors du cadre communautaire.

MAURICE DELARUE.

● *Une trentaine d'associations de travailleurs portugais*, ont manifesté toute la journée, du lundi 7 mars, dans *les locaux* des services portugais de l'immigration, 6, passage Dombasle, à Paris. M. Mario Soares n'avait pu inaugurer les lieux le matin comme prévu. Les représentants des associations ont été reçus, par le premier ministre portugais, à l'hôtel *Crillon, lundi soir*, vers 22 h. 30.

Le général Galvao de Melo attaque les militaires modérés

Le général Galvao de Melo, député « *indépendant* », qui jouit d'un certain prestige auprès de la droite de l'armée, a renouvelé ses attaques contre les militaires ayant participé au processus de décolonisation en Afrique et qui auraient, selon lui, commis des « *crimes de haute trahison* ».

Les personnalités visées sont le général Costa Gomes, ancien président *de la République*, et les commandants Victor Crespo et Melo Antunes, respectivement haut-commissaire au Mozambique *en 1975* et *ministre* des *affaires* étrangères de mars 1975 à la formation du premier gouvernement constitutionnel en juillet 1976

S'adressant au Parlement, le général Galvao de Melo s'était déjà insurgé à deux reprises contre les officiers qui auraient favorisé l'installation de gouvernements « *contrôlés par Moscou* » à Luanda et à Maputo.

Cette fois-ci, pourtant, il est allé beaucoup plus loin dans ses propos. Lors d'un meeting organisé par des associations de rapatriés, dimanche 6 mars, il a invité le président de la République, le général Ramalho Eanes, « *à se libérer et à nous libérer d'aussi néfastes créatures* ».

Les déclarations du général Galvao de Melo interviennent au moment *même où l'offensive con*tre la gauche militaire prend de l'ampleur (*le Monde* du 1ᵉʳ mars 1977) et des pressions s'exercent *sur le président de la République*, indirectement accusé par les secteurs de droite de « *ne pas passer à l'action* ».

Espagne

Les jeux de hasard sont de nouveau autorisés

De notre correspondant

Madrid. — Après cinquante ans d'interdiction, le jeu est de nouveau autorisé en Espagne. Le « Bulletin officiel » de l'Etat a publié, lundi 7 mars, un décret-loi autorisant les jeux de hasard et modifiant deux articles du code pénal, en vertu desquels étaient punis ceux qui les pratiquaient.

L'interdiction des jeux de hasard remonte à la dictature du général Primo de Rivera, père de José Antonio, fondateur de la Phalange. Mais les Espagnols continuèrent à jouer de façon plus ou moins clandestine. La IIᵉ République tenta la réintroduction d'un jeu, l'*estraperlo*. Mais le Parlement *s'opposa* énergiquement à cette « libéralisation », et le gouvernement, alors de droite, fut obligé de démissionner. Le terme *estraperlo* est devenu en Espagne synonyme de marché noir.

Le jeu retrouve droit de cité. Le décret-loi du 7 mars justifie ce changement dans un préambule : « *Compte tenu des expériences positives en matière de jeu vécues par d'autres pays et de l'impulsion que cette mesure donnera au tourisme...* »

En fait, les Espagnols n'ont jamais cessé de jouer : loterie nationale, loterie des aveugles (tirage hebdomadaire), paris sur les courses de chevaux (tiercé), paris sur le fronton et *quinielas* (tiercé du football) pouvaient en effet satisfaire pratiquement tous les désirs de l'amateur. Le *bingo* était même toléré depuis peu dans les clubs les plus respectables.

Le jeu n'est donc plus « immoral », et les finances publiques devraient y gagner. L'Espagne songe au tourisme de luxe. Saint-Sébastien, le grand rival de Biarritz, retrouvera-t-il son prestige d'il y a cinquante ans ? Le gouvernement a en effet fixé des règles sévères pour la constitution et le fonctionnement des sociétés de casino. — J.-A. N.

LA CADILLAC BLINDÉE DE M. CARRILLO N'EST PAS AU POINT

Gijon (A. F. P., Reuter). — La Cadillac blindée modèle 1956 offerte par M. Ceausescu à M. Santiago Carrillo a eu de *sérieux* problèmes de freins lundi 7 mars sur la route entre Madrid et Gijon, dans les *Asturies, ville natale du secrétaire* général du parti communiste, où ce dernier se rendait pour la première fois depuis la guerre civile.

Les freins de la voiture, qui pèse 3 tonnes, ont soudainement lâché, et le chauffeur a eu de *grandes difficultés pour la maîtriser.* M. Carrillo est arrivé à Gijon à bord d'une autre voiture et avec quatre heures de retard. Deux mille personnes l'attendaient.

● *Un communiqué ronéotypé, rédigé en français* et signé « Commando central des Grapo » (groupes de résistance antifasciste *1ᵉʳ-Octobre) est parvenu* lundi 7 mars par la poste à l'A.F.P., expédié de Clichy (Hauts-de-Seine). Ce document, après avoir indiqué qu'un commando des Grapo s'est emparé d'une demi-tonne d'explosifs et de divers matériels dans la poudrière de Villaseca-de-la-Siana, en Espagne, le 28 février, déclare que « *les Grapo poursuivent leurs plans d'accumulation de fonds et de matériel de guerre pour mener jusqu'à son terme la lutte armée contre le fascisme* ».

AFRIQUE

LA « TABLE RONDE » SUR L'AVENIR DE DJIBOUTI

La négociation achoppe sur les modalités d'organisation des élections générales

La « table ronde » de Paris sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas, qui siège ce mardi 8 mars en séance plénière, est entrée dans sa phase la plus délicate en inscrivant à l'ordre du jour la question des élections générales.

Les participants dressent d'ores et déjà un bilan provisoire de leurs travaux. Le référendum se tiendra dans le territoire le 24 avril prochain. Cette date, mise en avant par les autorités françaises, a reçu l'aval de tous. Selon toute vraisemblance, l'indépendance sera proclamée entre le 20 et le 30 juin. Ainsi, la période intérimaire, qui s'accompagne d'une certaine vacance du pouvoir, n'excéderait pas deux mois. La République de Djibouti — ce sera sans doute le nom du futur Etat — ferait son entrée solennelle dans la Communauté des pays africains début juillet, à Libreville, lors du « sommet » de l'O.U.A. Cette intronisation ne peut que renforcer l'autorité des futurs dirigeants.

Le dossier du chemin de fer franco-éthiopien (C.F.E.), dont l'utilisation est régie par un traité de 1959, pose quelques problèmes. En vertu de ce texte, Addis-Abeba jouit de certains privilèges exorbitants du droit commun : facilités d'accès au port de Djibouti, même en temps de guerre, avantages douaniers, etc. Pour les Djiboutiens, le traité, du fait même de l'indépendance, deviendra caduc. Sa renégociation est donc indispensable.

Mais c'est principalement sur les modalités d'organisation des élections générales qu'achoppent les discussions de Paris. Le T.F.A.I., jusqu'alors, comportait cinq circonscriptions électorales. Or le Front uni, qui regroupe la L.P.A.I. (Ligue populaire africaine pour l'indépendance), la majorité parlementaire, le F.L.C.S. (Front de libération de la Côte des Somalis) et une fraction dissidente de l'U.N.I. (Union nationale pour l'indépendance) souhaite qu'il soit mis fin à ce découpage. Dans un mémorandum il demande au gouvernement français, outre un élargissement de la consultation à de nouveaux résidents, « *de modifier par ordonnance les textes en vigueur afin de rendre possible l'élection au scrutin majoritaire de cette future Assemblée constituante* ».

A l'appui de sa requête, le Front *uni, où la communauté prédomine*, fait valoir qu'une telle formule « *unanimiste* » permettrait d'atténuer les rivalités ethniques. Encore faudrait-il que la communauté afar soit équitablement représentée au sein de la liste unique. La tentation sera forte pour les partis à prédominance somalie, profitant de leur position majoritaire, de pousser leurs avantages au détriment de la communauté afar. Le président du conseil de gouvernement, M. Abdallah Kamil, afar et partisan résolu d'une « *détribalisation* » de Djibouti, a senti le danger et *émis des réserves à l'égard* de la constitution d'une liste unique. Toutefois, une telle procédure, si elle était appliquée honnêtement, aurait l'avantage de doser à l'avance les diverses représentations ethniques, évitant ainsi les récriminations de dernière heure.

D'autant que, si la modération de Mogadiscio rassure, la nervosité éthiopienne ne laisse pas d'inquiéter les autorités françaises. Il apparaît que *le M.L.D. (Mouvement* de libération de Djibouti) et le M.P.L. (Mouvement populaire de libération), organisations *afars, en refusant de se* rendre à Paris, après avoir hésité jusqu'au tout dernier moment, n'ont fait que se plier aux exigences éthiopiennes. D'autre part, les dirigeants éthiopiens auraient manifesté leur souci d'organiser « *l'ethnie afar* », sans préciser plus avant ce que signifiait une telle formule. On n'exclut pas à Paris qu'Addis-Abeba incite ses alliés à fourbir leurs armes en vue de préparer une partition *de facto*. Paris estime toutefois que le danger éthiopien peut, à l'inverse, provoquer un sursaut salutaire, en incitant les Djiboutiens, attachés avant tout à leur indépendance, à resserrer les rangs et, dans l'immédiat, a trouver une formule de compromis apte à faire sortir la conférence de l'impasse.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

CORRESPONDANCE

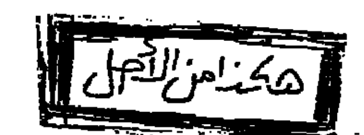
Idi Amin prétexte à racisme

M. Abdou Rafiou, étudiant de sociologie à Paris, nous écrit une longue lettre dont voici l'essentiel :

Tout Africain digne de ce nom ne peut être que choqué au plus profond de lui-même par tous les actes de barbarie commis par le sanguinaire maréchal-président-boxeur Idi Amin. La honte et l'amertume sont encore plus grandes quand dans le métro votre voisin français lit, amusé mais irrité, un article avec force détails concernant les derniers événements en Ouganda. Même le *silence désapprobateur de tous les* hommes d'Etat africains ne peut s'expliquer que par la sacro-sainte non-immixtion dans les affaires d'autrui.

Mais alors pourquoi cet acharnement de la presse française dans ce que j'appellerai le « *cas Idi Amin* ». Il n'est plus d'émissions télévisées où le maréchal n'apparaisse sous ses traits les plus grossiers. Je ne parlerai pas des commentaires élogieux consacrés au « Raid sur Entebbé » par TF 1...

Je n'aurais pas fait cette mise au point si les moyens d'information présentaient autre chose sur l'Afrique, et c'est là qu'apparaît la vraie raison de cette campagne : tout ce déchaînement de haine contre le maréchal n'est en fait que l'expression du racisme profond de tous les organes de presse français, longtemps refoulé pour certains besoins de la cause...



EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

A la commission des droits de l'homme de l'O.N.U.

Le délégué américain renonce à demander l'envoi à Moscou d'un télégramme sur les dissidents

De notre correspondante

Genève. — M. Allard Lowenstein, désigné par le président Carter pour représenter les Etats-Unis à la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui siège à Genève depuis le 7 février, a renoncé, lundi après-midi 7 mars, à sa demande d'envoi d'un télégramme au Kremlin pour s'enquérir du sort des dissidents soviétiques arrêtés (*le Monde* du 6-7 février). Des interventions avaient été faites en ce sens durant la matinée par les membres « non alignés » de la commission.

Le représentant de Cuba avait accusé les Etats-Unis de vouloir la guerre froide, d'« *être un loup déguisé en agneau* » et déclaré qu'en fait de « *dissidents* », il ne s'agissait que de « *trois ou quatre individus prisonniers de droit commun* ». Les autres orateurs se montrèrent plus nuancés, allant jusqu'à contester le principe de « non-ingérence » brandi par l'U.R.S.S. Le délégué du Sénégal notamment avait affirmé : « *Nous ne pouvons rester indifférents devant les violations des droits de l'homme, mais il faut agir avec circonspection et ne pas entreprendre de croisade.* » Selon lui, en effet, ce qui se passait en U.R.S.S. n'était pas « *assez grave* ». Il convenait de consacrer ses efforts à la dénonciation des « *violations massives* » comme celles qui se produisent en Afrique australe. Quand il manifeste de l'intérêt pour d'autres cas, ajoutait-il, l'Occident « *n'est qu'une minorité* ». Il rendit hommage à ce propos à la princesse Achraf, sœur du shah et chef de la délégation iranienne à la commission des droits de l'homme, qui avait dénoncé l' « *égocentrisme* » des Occidentaux.

La délégation américaine a entendu « L'appel des non-alignés » au grand soulagement de ces derniers. Un vote les aurait contraints en effet à prendre nettement position, soit en se désolidarisant de l'U.R.S.S., soit en faisant preuve d'indifférence face aux violations des droits de l'homme commises dans ce pays. Les Américains ont tout au moins constaté avec satisfaction qu'un sujet jusqu'à présent tabou ait pu donner lieu à un large débat, au cours duquel ont pu être évoqués, entre autres, les cas du nationaliste ukrainien Valentin Moroz, du militant des droits de l'homme Iouri Orlov, du médecin juif Michel Stern et du pasteur baptiste Valentin Vins.

Le délégué américain nous a déclaré à propos de ce débat : « *Je n'ai jamais attaché une importance excessive à l'envoi proprement dit d'un télégramme à Moscou. Mes objectifs étaient de deux ordres : être certain que la commission discuterait de la situation en U.R.S.S., ce qui n'avait jamais été fait ; démontrer le souci des hommes de bonne volonté pour les souffrances endurées par les dissidents. Nous estimons que ces buts ont été atteints.* »

Ce point de vue semble d'autant plus justifié que, pour sa part, le délégué de la Bulgarie a dû renoncer à la proposition qu'il avait faite, vendredi, à la commission, de refuser purement et simplement toute discussion de la demande d'envoi d'un télégramme à Moscou. Quant à M. Valerian Zorine, chef de la délégation soviétique, il s'est contenté d'accuser une fois de plus M. Lowenstein de vouloir un retour à la guerre froide et d'être « *le seul à le vouloir* ».

ISABELLE VICHNIAC.

UN APPEL DU COMITÉ ALAIN-ESCOFFIER

Le comité Alain-Escoffier, du nom du jeune militant nationaliste qui s'est immolé par le feu le 10 février dans les locaux de l'Aeroflot, écrit dans un communiqué :

« *Nous enregistrons avec satisfaction la position de M. Jean-Marie Le Pen en faveur des trois militants solidaristes emprisonnés à Fresnes et à la Santé depuis le 14 février à la suite des incidents* de l'Aeroflot (le Monde du *dents de l'Aeroflot* (*le Monde* daté 6-7 mars). *Quant à nous, et sans intervenir dans le débat des municipales, nous estimons qu'il n'est pas possible pour les électeurs antimarxistes d'accorder leurs voix au premier tour aux candidats gouvernementaux responsables de la scandaleuse détention de nos camarades.*

» *D'autre part, deux membres du comité Alain-Escoffier continuent leur grève de la faim depuis le 23 février à l'église luthérienne, 22, rue des Archives, à Paris (4e). Le docteur Grandjean, chargé de la surveillance médicale, publie le bulletin suivant :* « Les grévistes commencent à » présenter des signes de dénu- » trition qui risquent de devenir » inquiétants si la grève se pour- » suit. » *Enfin, Michel Collinot, président du comité Alain-Escoffier, sera présent le 9 mars à la réunion de la Mutualité du Front national. Il interpellera les 10 et 11 mars, lors d'autres meetings, les candidats de la majorité sur la détention des trois camarades d'Alain Escoffier, et invitera les Parisiens à se rendre en masse le 20 mars, à 20 heures, sur les Champs-Elysées, en face de l'Aeroflot, pour manifester leur volonté de faire respecter les accords d'Helsinki.* »

Démentant des informations données à leur sujet

DES INTELLECTUELS BULGARES AFFIRMENT QU'ILS N'ONT PAS FAIT L'OBJET DE MESURES DE RÉPRESSION

L'ambassade de la République bulgare à Paris nous fait parvenir ces témoignages de journalistes et d'écrivains dont des représentants de l'émigration bulgare à Vienne disaient qu'ils avaient des difficultés avec les autorités de leur pays (*le Monde* du 23 février).

M. KAMEN KALTCHEV :

« *J'ai été très surpris de la nouvelle selon laquelle j'aurais été l'objet de mesures de répression. (...) Cette nouvelle m'indigne profondément (...). Il suffit de rappeler que je suis actuellement vice-président de l'Union des écrivains bulgares, membre du bureau du comité des arts et de la culture et que je viens de rentrer d'un voyage à Londres et à Paris.* »

M. GOTCHO GOTCHEV :

« *Je rappelle que j'ai publié ces derniers temps deux livres dont l'un a été primé. Je suis responsable actuellement de la section théâtre à l'Institut des arts près l'Académie bulgare des sciences. Toutes ces histoires d'arrestations sont des inventions malveillantes.* »

M. VALERY PETROV :

« *Je n'ai pas été interrogé ni soumis à la garde de qui que ce soit. Je travaille àla cinématographie bulgare et je prépare des scénarios que j'espère bientôt réaliser. En ce moment une de mes pièces est jouée par le Théâtre de l'armée et une autre par le Théâtre national de la jeunesse. Deux théâtres de la capitale jouent des pièces de Shakespeare dont j'ai fait la traduction. (...) J'ai donc toutes les conditions qu'un écrivain bulgare peut souhaiter pour travailler tranquillement.* »

M. CHRISTO GANEV :

« *Les assertions selon lesquelles les services bulgares m'auraient interrogé et m'auraient mis en garde sont des mensonges. Je travaille actuellement au centre cinématographique de Sofia, où l'on tourne un film dont je suis l'auteur. Les Editions Balgarski Pissatel viennent de sortir un recueil de scénarios de mes films. J'ai écrit une pièce qui sera bientôt jouée sur les scènes nationales.* »

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a publié lundi 7 mars une déclaration qui indique :

« *Comme l'ont fait récemment MM. Willy Brandt et Bruno Kreisky, je dois une fois de plus alerter l'opinion publique française et internationale sur les graves atteintes aux libertés publiques commises en Tchécoslovaquie. Non seulement les accords d'Helsinki, mais aussi et surtout les principes universels du droit des gens justifient notre protestation. Je souhaite vivement que le gouvernement de Tchécoslovaquie mette un terme à la répression qui s'étend à nouveau dans ce pays, et j'invite les socialistes à se mobiliser pour défendre en cette circonstance comme en toute autre le droit sacré à la liberté d'expression.* »

● *Le comité international pour la libération* de M. Edouard Kousnetsov, arrêté en U.R.S.S. le 16 juin 1970 et détenu depuis dans un camp à régime spécial, fait savoir que l'écrivain, atteint de tuberculose, serait actuellement dans un état très grave. Le comité, présidé par MM. Pierre Emmanuel et Heinrich Böll, avait adressé, le 15 décembre dernier, une lettre de M. G. Markov, premier secrétaire de l'Union des écrivains soviétiques, demandant la libération de l'écrivain. — (*A.F.P.*)

● *Une dizaine de Soviétiques* d'origine allemande, candidats à l'émigration, qui manifestaient mardi matin 8 mars sur la place Rouge, à Moscou, en demandant « l'application des accords d'Helsinki », ont été interpellés par des policiers en civil. Un correspondant de l'Agence France-Presse a également été interpellé alors qu'il prenait des notes, puis relâché. — (*A.F.P.*)

M. Elleinstein (P.C.F.) : la perspective d'un socialisme démocratique en France inquiète l'U.R.S.S.

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, déclare, dans un entretien publié dans le numéro de mars de *Repères*, la revue du CERES (minorité du P.S.) :

« *La politique de détente extérieure soviétique est fondé sur deux préoccupations. La première, c'est la peur que la détente provoque, à l'intérieur de l'Union soviétique et des pays liés avec elle, des difficultés internes et des modifications substantielles du système politique. La détente ne doit pas conduire à un socialisme à visage humain ou à un printemps de Prague. On peut discuter si cela serait un bien ou un mal ; je considère que ce serait un bien pour le socialisme, mais c'est ainsi.*

» *Il est fatal, dans ces conditions, que se développent des mouvements d'opposition qui ne sont pas dirigés contre le socialisme, mais qui tendent à le démocratiser — la répression utilisée contre ceux qui participent à ces mouvements — les signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie, les « contestataires soviétiques » tels Guinzbourg et Orlov, les ouvriers et les intellectuels polonais, ne peuvent, à leur tour, que fortifier le mouvement. Nous devons dire très nettement que cela est en contradiction totale avec notre idéal et nous devons le condamner fermement. On ne doit lutter contre les idées qu'au moyen des idées. (...)*

» *On se demande si la détente profite à la démocratisation des structures politiques de l'Union soviétique et des autres pays socialistes. A mon sens, c'est un faux problème. Nous le posons, nous, de cette façon. En réalité, la question essentielle est celle du système politique intérieur de ce pays. Ce n'est pas essentiellement par la voie internationale que l'on obtiendra la modification de leurs structures, c'est par des modifications internes, produit de l'évolution propre de chacun d'eux. La détente ou, au contraire, la tension, peut influencer ces évolutions, mais dans une mesure qui me semble limitée. Il ne faut pas avoir d'espoir fallacieux à cet égard. Ce n'est pas par le biais d'une résolution de l'ONU ou de la conférence d'Helsinki, ou de Belgrade, que l'Union soviétique évoluera d'une façon fondamentale.*

» *Le deuxième aspect de la politique soviétique de détente, c'est sa volonté de renforcer ses positions dans un certain nombre de pays qui n'appartiennent pas au monde socialiste, mais qui ont des liens plus ou moins étroits avec lui. La détente est une donnée fondamentale de la politique soviétique, mais en même temps ce n'est qu'un aspect. Le deuxième aspect ne peut pas en être isolé. (...)*

» *Quelles pourraient être les sources d'inquiétude de l'Union soviétique dans une transformation politique en France ou en Italie ? A mon sens, elles porteraient sur un point essentiel, celui de la construction d'un autre type de socialisme que celui existant en Union soviétique et dans les pays qui lui sont proches. Disons les choses clairement : un socialisme démocratique, en France, pourrait constituer un pôle d'attraction pour tous ceux qui, en Union soviétique ou dans les pays socialistes européens, aspirent à plus de démocratie dans le cadre du socialisme existant. (...)*

» *Dans la mesure où l'U.R.S.S. a été amenée à intervenir en Tchécoslovaquie, elle a perdu une certaine crédibilité en tant que championne de l'indépendance des nations. On peut tourner, n'est-ce pas, les choses de la façon dont on veut : il est difficile de partir de l'un pour aboutir à l'autre. Donc la politique intérieure soviétique — car, finalement, elle a été la cause de l'invasion de la Tchécoslovaquie — a des conséquences sur sa politique étrangère. Cela l'amène-t-elle à modifier sa politique de détente d'une manière décisive ? Je ne le pense pas. Cela peut parfois créer des tensions, des difficultés dans tel ou tel domaine, mais sans plus. Cela crée surtout des problèmes dommageables pour cette politique de détente elle-même pour sa crédibilité et son extension.* »

AMÉRIQUES

Brésil

L'épiscopat est divisé sur la question des droits de l'homme

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — Le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza et président de la Conférence épiscopale du Brésil, est parti pour Rome, où il doit prendre part, à partir de lundi 14 mars, aux travaux du conseil du secrétariat général du Synode des évêques.

Le cardinal Lorscheider profitera de son séjour à Rome pour faire justice, auprès de la curie romaine, des accusations de « communisme » proférées à l'encontre de deux évêques brésiliens par l'un de leurs confrères, Mgr Geraldo de Proenca Sigaud, archevêque de Diamantina, dans l'Etat de Minas-Gerais, apprend-on à Rio.

Les deux évêques incriminés par Mgr Sigaud sont Mgr Pedro Casaldaliga, évêque de Sao-Felix, dans l'Etat de Mato-Grosso, et Mgr Thomas Balduino, dominicain, évêque de Goias, dans l'Etat du même nom. Tous deux sont connus pour la défense constante qu'ils ont prise des droits des Indiens, des petits paysans et des travailleurs agricoles contre les injustices des grands propriétaires fonciers.

Mgr Sigaud les accuse en outre d'être les principaux responsables du climat de tension qui règne entre l'Eglise et l'Etat brésilien, notamment dans la question épineuse de la colonisation des terres.

Deux prêtres furent victimes de ce conflit en 1976 : un jésuite, le Père Joao Bosco Penido Burnier, et un salésien allemand, le Père Rodolfo Lunkembeim. Le premier avait été abattu le 11 octobre 1976 par un policier, dans un commissariat de police, en présence de Mgr Casaldaliga. Le salésien, directeur de la mission de la réserve des Indiens Bororos, avait été assassiné le 15 juillet 1976 par un groupe de colons qui avaient envahi la réserve indigène.

La commission pastorale brésilienne avait, de même, dénoncé les tortures dont avait été victime, en décembre dernier, le Père Florentino Moboni, pendant sa détention, dans la région amazonienne.

Faisant le point de la situation, l'assemblée générale des évêques brésiliens (trois cent cinq évêques) publiait, en février dernier, un document intitulé *Exigences chrétiennes pour un ordre politique*, dans lequel elle affirmait que l'Etat n'avait pas le droit d'attenter aux droits fondamentaux de la personne humaine.

Etats-Unis

M. CARTER PRONONCERA LE 17 MARS UN DISCOURS AUX NATIONS UNIES

Nations unies (New-York) (A.F.P.). — On apprend de bonne source que M. Carter, président des Etats-Unis, prononcera un discours aux Nations unies le 17 mars. Il souhaiterait manifester l'intérêt actif que son administration porte à l'organisation internationale et exprimer les idées que celle-ci lui inspire.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, a d'autre part annoncé que M. Carter participerait probablement à la conférence ministérielle de l'OTAN, qui se tiendra à Londres aussitôt après la réunion « au sommet » des grands pays industrialisés, prévue pour la fin du mois de mai.

Lundi 7 mars, M. Carter a désigné M. Henry Owen, directeur des études de politique étrangère à la Brookings Institution (organisation de recherches) à Washington, pour le représenter aux préparatifs de cette conférence.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

M. Helmut Kohl est réélu président de l'Union chrétienne démocrate

De notre correspondant

Bonn. — M. Helmut Kohl a été réélu, lundi 7 mars, président de l'Union chrétienne démocrate au 25e congrès de ce parti qui a lieu à Dusseldorf. M. Kohl, qui a obtenu 767 voix contre 810, retrouve presque son score d'il y a deux ans. Il était le seul candidat.

Ces élections n'ont apporté aucune surprise. M. Kohl sera entouré de sept vice-présidents (1) et aidé par un nouveau secrétaire général, M. Geissher, qui était son ministre des affaires sociales dans le gouvernement de Rhénanie-Palatinat. L'ancien secrétaire général, M. Biedenkopf, qui a redonné vie à la démocratie chrétienne après ses défaites électorales de 1969 et 1972, avait renoncé à se représenter. Il préfère prendre ses distances pour préparer sa rentrée avant les élections de 1980.

Malgré son succès, M. Kohl est contesté. Les candidats à sa succession sont déjà nombreux. Dès le début de son discours, il a lancé un avertissement à ses concurrents : *« Je ne permettrai pas que quelques-uns cherchent à faire carrière aux dépens du parti. »* Au cours de la discussion que les délégués ont souhaité plus longue que prévu, les critiques n'ont pas manqué à l'égard de M. Kohl. Depuis les élections, perdues de justesse, la démocratie chrétienne a manqué de dynamisme. Trop occupée de querelles intestines, elle s'est montrée incapable d'exploiter à son profit les erreurs de la coalition libérale socialiste.

Comment revenir au pouvoir ?

M. Franz Josef Strauss, président du « parti frère », n'a pas pu apporter au congrès le traditionnel salut de la C.S.U., car il voyage en Afrique. Il n'en a pas moins fait dire par son journal, le *Bayer-Kurier*, qu'il était temps que la C.D.U. se reprenne. A la veille du congrès de Dusseldorf, un adjoint de M. Strauss a d'ailleurs rappelé que la C.D.U. et la C.S.U. s'étaient mises d'accord, au moment de leurs retrouvailles, pour discuter sérieusement de la création d'un quatrième parti.

Les discussions des démocrates-chrétiens allemands tournent toujours autour du même problème : comment revenir au pouvoir ? Bien que M. Kohl ait demandé pour la C.D.U. *« la responsabilité gouvernementale dès que possible »*, la démocratie chrétienne se prépare à rester pour toute la législature dans l'opposition. Pour les uns elle ne pourra gouverner que si elle obtient la majorité absolue (c'est la thèse de M. Strauss et de ses alliés au sein de la C.D.U.), pour les autres, il lui faut attirer le parti libéral (c'est la politique des modérés du parti). Les deux stratégies se sont affrontées à Dusseldorf. MM. Albrecht et Röder, respectivement ministres-présidents de Basse-Saxe et de Sarre, qui gouvernent avec les libéraux, ont insisté sur la valeur exemplaire de leur alliance, tandis que M. Filbinger, chef du gouvernement de Bade-Wurtemberg, rejetait *« l'appoint du F.D.P. »*.

M. Kohl penche certainement pour la politique de conciliation avec les libéraux, mais il ne peut pas le dire trop haut à cause de son aile droite.

DANIEL VERNET.

(1) Les sept vice-présidents sont : MM. Filbinger et Stoltenberg, ministres-présidents du Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein ; Dregger et Köppler, présidents des Fédérations de Hesse et de Rhénanie-Westphalie ; Mme Laurien, ministre des affaires culturelles de Rhénanie-Palatinat ; MM. Katzer, président des commissions sociales, et Biedenkopf, ancien secrétaire général.

● *Le comte Lutz Schwerin von Krosigk*, ancien ministre des finances du Reich et de Hitler, est mort vendredi, à Seewald (Bade-Wurtemberg), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, apprend-on lundi. Lors du procès de Nuremberg, le comte avait été condamné à dix ans de prison, mais il avait été libéré en 1951. — *(A.F.P.)*

● *Le président du parti social-démocrate* ouest-allemand, M. Willy Brandt, a quitté Francfort dimanche matin 6 mars pour un voyage d'une semaine aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Italie

« L'Unita » répond à Jean-Paul Sartre

De notre correspondant

Rome. — Les communistes italiens ne sont pas d'accord avec Jean-Paul Sartre, qui écrivait dans *le Monde* du 10 février : *« L'Europe que nous présentent MM. Carter, Schmidt, Giscard d'Estaing et Andreotti est sans rapport aucun avec l'internationalisme prolétarien, sans rapport avec l'Europe des travailleurs dont rêve depuis un siècle le mouvement ouvrier occidental. »*

Ils lui ont récemment répondu dans *l'Unita*, sous la plume de M. Alberto Jacoviello, éditorialiste de politique étrangère. Pour le P.C.I. c'était aussi une occasion de relancer le débat sur l'Europe avec le parti communiste français.

Sur un ton courtois, M. Jacoviello reproche à Sartre de ne voir qu'une partie du problème, de grossir l'entente germano-américaine et de sous-évaluer *« les contradictions des groupes dominants »*. Avec de telles idées, écrit-il en substance, la classe ouvrière s'isolerait et passerait à côté d'un événement historique au lieu de s'y insérer.

« Il n'y a pas de possibilité de salut sans le renforcement d'une perspective commune entre les divers Etats d'Europe occidentale », affirme l'éditorialiste de *l'Unita* ».

« Sartre se limite à indiquer les voies de l'absence. « Ceux qui » pensent sincèrement, écrit-il, *» que dansn un tel contexte on » peut construire une Europe in- » dépendante feraient bien de ne » pas s'y fier et de réfléchir. » Et puis ? Après avoir réfléchi, Sartre ne nous dit pas ce qu'il conviendrait de faire. Là, à mon avis, il finit par révéler un profond scepticisme sur le rôle du mouvement ouvrier et de la gauche en général, qui le porte à voir l'un et l'autre figés dans une position subalterne ou, dans la meilleure des hypothèses, dans une ttente éternelle de l'« occasion historique ».*

» Il semble ne pas se rendre compte que l'hégémonie ne se construit pas par des sauts de l'histoire, mais par de lents processus à travers lesquels s'exprime la capacité d'élaborer et d'indiquer concrètement des lignes unificatrices à tous les mouvements qui visent à donner une nouvelle direction à la société. La construction d'une Europe indépendante est aujourd'hui l'un des terrains sur lesquels cette capacité s'exprime et s'affirme. »

M. Jacoviello écrit, d'autre part : *« Certes, et en cela Sartre a raison, ce qu'il faut combattre aujourd'hui avant tout est la tendance à la « domination germano-américaine » sur l'Europe occidentale, mais sans perdre de vue deux éléments : le premier est que le leadership germano-américain n'est ni une donnée de fait ni une tendance irréversible ; le second est que l'histoire n'attend jamais les absents, surtout quand leurs efforts pourraient changer le cours des choses. »* — R. S.

DOUBLE SCISSION DANS L'EXTRÊME GAUCHE

(De notre correspondant.)

Rome. — Les deux principales formations de l'extrême gauche italienne se scindent en même temps. Une moitié du parti d'unité prolétarienne (P.D.U.P.) va s'unir à une moitié d'Avant-Garde ouvrière (léniniste), laissant probablement les autres tendances fusionner de leur côté.

Au P.D.U.P., les communistes dissidents du Manifesto et les anciens socialistes du PSIUP, qui s'étaient unifiés au cours de l'été 1974, ont publiquement confirmé leur désaccord, qui date, à vrai dire, du jour même de la fusion, car les intellectuels radiés du P.C.I. n'ont jamais réussi à s'entendre avec les socialistes de gauche. Pour ceux-ci, le parti de M. Berlinguer est l'ennemi principal : le révisionnisme empêche les masses d'avancer, et tous les « antirévisionnistes » doivent constituer un front commun.

« C'est du maximalisme », a répliqué le groupe du Manifesto. Plutôt que de faire un rassemblement groupusculaire des adversaires du « compromis historique », il faut amener le P.C.I. à changer de ligne et favoriser *« une entente politique véritable entre les partis de gauche sur un programme d'urgence »*.

Il y a, depuis les dernières élections, six députés d'extrême gauche à la Chambre (sur un total de six cent trente sièges), réunis dans un même groupe parlementaire. Mais leur électorat ne représente que 1,5 % des suffrages exprimés. Le P.C.I. surveille néanmoins avec beaucoup d'attention cette frange d'élus qui pourraient changer d'attitude s'il devait un jour entrer dans la majorité. — R. S.



Belgique

Un entretien avec M. Tindemans

(Suite de la première page.)

Il ne suffit pas cependant d'avoir un excellent représentant à Washington ou de dire qu'il n'y a pas de problèmes *majeurs* entre les Etats-Unis et la Communauté, puisque même dans des publications américaines on fait état de problèmes sans solution. Les premiers contacts, dont la visite en Europe de M. Mondale a été l'occasion, ont mis en *lumière un certain nombre de points* de friction. L'envoi du vice-président a été un signe de bonne volonté et je regrette personnellement que l'Eu*rope n'ait pas été la première à pren*dre contact avec la nouvelle administration, comme il avait été suggéré lors des réunions du Conseil européen à La Haye. Cela dit, on est toujours à la recherche du type de relations idéales entre la Communauté et les Etats-Unis. Kennedy avait une bonne formule lorsqu'il parlait de *partnership* dans l'égalité...

— *Mais cela supposait...*

— Une Europe capable de jouer son rôle. Aussi ai-je toujours milité en faveur de l'intégration européenne. Mais, pour le moment, il faut bien reconnaître que les relations euro-américaines demeurent incertaines. C'est pour cette raison que j'ai suggéré, dans mon rapport, d'envoyer quelqu'un négocier avec les Etats-Unis au nom de l'Europe.

— *Croyez-vous l'Europe assez unie pour le faire ?*

— Pour l'envoi d'une telle personnalité, peut-être. Mais cela ne veut pas dire que nous puissions déjà avoir des négociations à un tel niveau. J'ai suggéré, dans mon rapport, une formule de délégation qui ne soit pas nécessairement dirigée par le président en exercice de la Communauté. A mon avis, la relation entre les Etats-Unis et l'Europe *est d'une importance capitale. On ne* pourra jamais trouver une solution valable aux problèmes économiques et monétaires si l'on n'établit pas une *entente fondamentale pour une* politique euro-américaine. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il faille négliger le Japon ou l'Europe de l'Est, mais la base de tout développement futur reste conditionnée par les relations euro-américaines.

« M. Carter ne peut pas inaugurer une nouvelle politique vis-à-vis de l'Est »

— *Et comment voyez-vous l'impact de la nouvelle administration sur les rapports Est-Ouest ?*

— C'est une question qui nous préoccupe beaucoup. A notre avis, la nouvelle administration ne peut pas *inaugurer une nouvelle politique* en la matière. Je suis convaincu qu'elle veut aborder les relations Est-Ouest dans une ligne de continuité. Malgré toutes les critiques qui ont pu être adressées à la détente pendant la campagne électorale américaine, *il n'y a pas de solution de remplace*ment raisonnable à la politique de détente poursuivie jusqu'ici. M. Carter ne pourra pas s'écarter des bases fondamentales des rapports Est-Ouest, c'est-à-dire de la cohésion de l'Occident, un effort militaire propre à *dissuader efficacement l'agression* et la poursuite des négociations SALT et M.B.F.R.

S'il y a un changement, il ne peut être que dans le style. Peut-être l'attitude sur les droits de l'homme sera-t-elle plus radicale. Peut-être aussi M. Carter *prendra-t-il des positions* plus déterminées sur la prolifération nucléaire et le contrôle des armements.

— *Comment jugez-vous l'évolution actuelle des pays de l'Est sur le triple plan économique, idéologique et militaire ?*

— Là-bas, on ne fait pas de conciles, il n'y a pas d'oecuménisme dans l'Eglise communiste. Je m'interroge sur l'euro-communisme : est-ce une invention de politologues ou est-ce une réalité ? L'évolution à laquelle nous assistons conduit-elle à la fin du régime ? Le mouvement de contestation a-t-il un avenir ? Y a-t-il d'autres voies à l'Est que l'orthodoxie absolue ?

On assiste à deux phénomènes. Il existe manifestement, à l'intérieur, une propension à une plus grande liberté. Mais elle se heurte aux limites de la sécurité telle que la conçoivent les dirigeants de ces pays. Cette constatation est peut-être tragique, mais elle nourrit ma conviction profonde. Cela dit, nous avons tout intérêt à développer au maxi*mum les échanges pour encourager* les tendances à la libéralisation tout en sachant très bien à quelles limites elle se heurtent. C'est là-dessus que nous devrions insister en Belgique pour l'application de l'acte final d'Helsinki.

— *De tous les maux économiques auxquels fait face actuellement le monde occidental, quel vous paraît être le plus grave ?*

— Le problème fondamental est monétaire. Il faut rétablir la confiance. La monnaie, considérée comme instrument de mesure de la valeur des biens, perd cette qualité dès le moment où elle est instable. Une des conséquences est la fuite vers les placements en biens réels, qui elle-même alimente l'inflation. Je suis navré de constater que les Neuf ne parviennent pas à s'entendre sur une attitude commune. Depuis 1969, on parle chaque fois dans les communiqués des sommets de la convergence des politiques économiques (ou d'une union monétaire) et on a voulu encore le rappeler à La Haye. Je suis intervenu, pour ma part, en disant que si nous continuions ainsi, nous perdrions toute crédibilité. Je sais que c'est *difficile*, que nous avons des taux d'inflation très différents, que nos politiques budgétaires sont loin d'être uniformes, mais les circonstances nous imposent de commencer à faire quelque chose. J'ai proposé, personnellement, de commencer par le « serpent », de « communautariser » le serpent. Si on rejette ce que demandent les autres, pourquoi ne pas formuler des contre-propositions ?

« J'ai une frousse bleue du protectionnisme »

— *Croyez-vous possible de venir à bout de la crise économique par des mesures limitées au cadre national ? Européen ? A celui des nations industrialisées ? Ou bien au moyen d'un règlement général impliquant la création d'un nouvel ordre économique international ?*

— J'ai une *frousse bleue* du protectionnisme. Il y a des pays qui y recourent déjà, et la tendance existe partout de réserver le marché national à la production nationale. Nous avons affaire maintenant à une génération qui n'a pas connu l'autarcie et qui ne sait pas à quoi elle peut conduire.

Il est vrai que certains problèmes doivent trouver une solution dans le cadre national : il en va ainsi de la lutte contre l'inflation et de l'orthodoxie budgétaire. D'autres ne peuvent être résolus qu'au niveau européen — c'est la raison pour laquelle je milite pour l'Europe — et je ne nie pas que pour d'autres problèmes, qu'il s'agisse de la monnaie ou des matières premières, il faille imaginer un cadre plus vaste encore.

Il ne fait pas de doute que nous assistons au début d'une nouvelle division du travail dans le monde. Chaque jour, nous constatons que des industries quittent *notre pays* pour des régions où les coûts de production sont moins élevés et où l'on trouve des matières premières. Il faut aider les pays du tiers-monde à développer leur industrie, et revaloriser ainsi nos propres richesses. La conséquence de la croissance des autres doit être le développement de la haute technologie dans les pays industrialisés, qui pourront ainsi sauvegarder leur prospérité.

« Je ne connais pas de pays où existe un socialisme à visage humain »

— *Un peu partout dans le monde, on entend réclamer le socialisme et la liberté. Que pensez-vous du socialisme et de la liberté ? Les croyez-vous conciliables ?*

— C'est une question qui me préoccupe jour et nuit. Je ne suis pas attaché à l'argent et je ne cesse de me demander comment faire pour créer un monde meilleur.

Je pourrais vous donner une réponse facile en vous demandant ce que c'est que le socialisme : il y a beaucoup de socialismes. Si vous *me demandiez si l'on peut avoir* à la fois la liberté et la sécurité dans la vie, ma réponse serait négative. A mon avis, la liberté comporte toujours *des risques. Bien sûr, il faut* toujours humaniser davantage la *société*, et cela pour le plus grand nombre possible. Mais je ne connais pas de pays où existe « *un socialisme à visage humain* ». Jusqu'à présent la fin a toujours été le travail obligatoire, la police, pour ne pas dire les camps de concentration.

Ce n'est pas un prétexte pour ne rien faire. Je répète qu'il faut humaniser davantage la société. Mais mon sentiment est que l'homme cherche *moins désormais la grande collecti*vité que le petit groupe, et c'est peut-être là que se trouve l'explication du succès de la régionalisation. Il faut avoir des racines, se sentir chez soi dans une société qui ne tue pas l'individu, la personnalité *humaine*.

— *Comment caractérisez-vous les relations franco-belges ?*

— Elles sont excellentes. Je n'ai pas oublié que Talleyrand se trouvait au berceau de la Belgique avec *Palmerston*. Nous avons toujours trouvé en vous, dans notre histoire, des alliés fidèles, sans même *parler des* deux guerres mondiales.

C'est très souvent que nous nous sommes consultés et que nous avons adopté les mêmes attitudes. Bien sûr, *il y a eu parfois* des divergences qui sont peut-être dues à la différence de nos dimensions. Elles ont porté, par exemple, sur la supranationalité ou sur les rapports avec les Etats-Unis. Mais pour l'essentiel nous sommes côte à côte.

Les statistiques *le confirment* : dans le commerce extérieur de l'Union belgo-luxembourgeoise, la France occupe la deuxième place. Elle intervient pour 17,48 % dans nos importations totales, et pour 19,11 % dans nos exportations. Le commerce est en augmentation constante. Depuis 1967, il a été multiplié par quatre dans *les deux sens*. Si l'on calcule par tête d'habitant, la Belgique est le premier client et le premier fournisseur de la France. Au point de vue des investissements, la *France occupe la deuxième place en* Belgique, après la République fédérale. Pour la période 1958-1975, les investissements français ont atteint 20 milliards de francs belges, soit 11 % *du* total des investissements étrangers dans ce pays. Avec Solvay, *Cockerill*, la Vieille Montagne, l'Asturienne des mines, le groupe Empain, etc, les investissements belges en France sont également considérables. *Il y a* soixante-dix-neuf mille Belges établis en France et cent quarante mille Français résidant en Belgique.

Le point sur lequel on pourrait peut-être tout de même faire un effort est celui de la coopération *régionale. MM. Harmel et Maurice* Schumann, lorsqu'ils étaient ministres des affaires étrangères, avaient créé une commission d'aménagement des régions frontalières. Le bilan, en six ans de coopération, est, il faut le dire, assez décevant.

— *Et sur le plan culturel ?*

— La culture française est sans doute la première pour une grande partie de la population. Elle est éga*lement la première pour la grande* majorité de ceux qui n'ont pas le français comme langue véhiculaire.

En Flandre, il a toujours existé des sociétés de Flamingands francophiles ; ce n'est pas une contradiction.

Nous faisons en ce moment un effort culturel spécial avec la Maison belge de la culture française, à Paris, dont la création vient d'être décidée. Il est clair que la culture française n'existe pas seulement en Belgique dans le monde francophone. On lit toujours ici un nombre considérable de livres français, même si nous ressentons, comme partout, les effets de l'américanisation.

Dans la commune dont j'étais bourgmestre jusqu'au 1er janvier dernier, on avait organisé des cours de *français* (et d'autres langues) avec *un laboratoire audio-visuel ; il a eu* un grand succès.

Savez-vous que l'on a maintenant le choix de la seconde langue en Belgique ? Jusqu'il y a peu, le français était obligatoire en Flandre, mais maintenant le pourcentage de parents qui choisissent le français pour leurs enfants est de près de 80 %.

Faut-il vous rappeler le succès énorme *de la Quinzaine* française, organisée à Anvers au temps du président Pompidou ?

« Le problème belge est au moins autant économique que linguistique »

— *Malgré de considérables efforts et des pas en avant, la Belgique ne semble pas être encore complètement venue à bout du problème linguistique. Croyez-vous celui-ci soluble dans le cadre de l'Etat belge ? — et, si oui, comment ? — ou bien la dimension européenne vous paraît-elle seule de nature à fournir le cadre d'un règlement durable ?*

— La situation est devenue plus calme. S'il y a encore des difficultés, *c'est surtout à Bruxelles*. L'origine en remonte à la loi de 1932 sur l'emploi des langues dans les administrations. A l'époque, on tendait surtout, du côté flamand, à la généralisation du bilinguisme : pour être chef de gare, il fallait être bilingue. *C'est du côté wallon qu'on s'est* opposé à cette tendance.

Le gouverneur de Namur, M. Bovesse, ancien ministre, qui a été assassiné sous l'occupation, prêchait l'unilinguisme pour la Flandre et la Wallonie, et le bilinguisme pour Bruxelles capitale, étant entendu que cet îlot bilingue serait aussi réduit que possible. La loi de 1932 a consacré ce principe, et des dispositions analogues ont été prises ensuite pour l'armée et pour l'enseignement. En 1963, le gouvernement de M. Théo Lefèvre avait adopté de nouvelles lois sur l'emploi des langues dans l'administration, et nous avons eu, de 1968 à 1971, une révision constitutionnelle.

Aujourd'hui, le problème essentiel reste celui de Bruxelles, et surtout de l'emploi des langues dans les communes de l'agglomération bruxelloise, au nombre de dix-neuf. En dehors de celles-ci, il existe six communes « à facilités », c'est-à-dire où le néerlandais est la langue de base, mais où les francophones peuvent traiter toutes les questions administratives dans leur langue et où une école primaire française est ouverte si seize familles le demandent.

Vous connaissez le phénomène général qui pousse les habitants des villes à aller plutôt s'établir dans la campagne. Ce phénomène existe aussi à Bruxelles, et pas mal de francophones vont habiter du côté flamand.

En fin de compte, il ne restera que des frictions comparables à celles que provoque l'existence d'un mur mitoyen. Je ne crois pas qu'il y ait de pays qui échappe complètement au problème des minorités *et je ne suis pas pessimiste pour* l'avenir. En réalité, ce dont il s'agit surtout aujourd'hui, c'est de savoir comment réorganiser la Belgique : c'est un problème au moins autant économique que linguistique.

Au dix-neuvième siècle, la Wallonie s'est industrialisée parce qu'à l'époque, partout en Europe, l'industrialisation se faisait autour du charbon. Cette loi a cessé d'être valable avec *l'avènement du pétrole*. On a bâti des sidérurgies à Gênes ou à Fos, bien loin du charbon. De ce fait, depuis vingt-cinq ans, le Nord s'est industrialisé. Les investissements étrangers se sont portés vers la Flandre au même moment où la *Wallonie connaissait un déclin mar*qué par la fermeture des charbonnages, comme cela s'est passé dans des zones comparables à l'étranger. De surcroît, le paysage de ces zones est morne, et les gens n'ont pas tendance à s'y fixer.

« L'État-nation n'est pas le dernier chef-d'œuvre de la politique »

Ainsi s'est créé un déséquilibre qui fait qu'alors qu'autrefois c'était *la Flandre qui réclamait l'autonomie*, surtout culturelle, c'est aujourd'hui la Wallonie qui tend vers l'autonomie, surtout économique. Maintenant, comme vous le savez, la tendance générale est à s'entendre sur une formule de régionalisation, dont parle la nouvelle *Constitution* ; *la Flandre*, la Wallonie et Bruxelles. Mais pour organiser la régionalisation, il faut au Parlement une majorité des deux tiers et l'on n'a pas encore réussi à la réunir, compte tenu de l'ensemble des problèmes qui se posent quant à la répartition des compétences, *aux finances publiques*, aux élections, à ce qu'il convient de faire avec les provinces, aux liens entre le pouvoir central et régional. Depuis le mois d'octobre, un dialogue communautaire est engagé auquel participent les responsables de tous les *partis, qui se réunissent régulière*ment.

En tout cas, je suis convaincu qu'il existe une solution belge au *problème linguistique* et que ce n'est pas de l'Europe qu'il nous faut attendre une solution. Si la Belgique n'est pas capable de la dégager, alors l'Europe ne le sera pas non plus. Nous devons fournir la preuve que l'Etat-nation n'est pas le dernier chef-d'œuvre de la politique. Quand j'entends M. Michel Debré dépeindre l'Etat national comme le stade final de l'*évolution* humaine, je ne suis pas d'accord avec lui. Je crois, au contraire, que nous devons tout faire pour dépasser ce stade, à condition d'y parvenir sans guerre et sans dictature. L'homme raisonnable moderne européen devrait tout faire *pour trouver une solution aux pro*blèmes qui dépassent les dimensions des Etats, tout en respectant la culture de chacun de nos peuples. *Je ne veux pas du « melting pot »* — du creuset — qui serait la négation même de la culture européenne.

En un mot, la Belgique devrait pouvoir donner l'exemple de ce que l'Europe devrait faire dans ce domaine.

— *Aimez-vous le pouvoir ? Qu'avez-vous appris en l'exerçant ?*

— Si je vous disais « non », vous ne me croiriez pas. Pourtant, je n'ai pas l'air de quelqu'un qui est avide de pouvoir. Rien ne me disposait à la politique : ni mon grand-père ni mon père n'ont exercé de mandat. Mais je me suis intéressé à la politique depuis ma prime jeunesse. *Quand j'étais étudiant*, je cherchais surtout à savoir comment faire pour appliquer telle ou telle idée. Sans le savoir, je tendais déjà vers la réalisation politique. J'ai eu la chance de rencontrer des hommes extrêmement intelligents, que j'ai beaucoup *admirés, comme Robert* Houben, ancien ministre et directeur du Centre d'études politiques, sociales et économiques et président national de notre parti ; l'ancien premier ministre Théo Lefèvre, l'ancien ministre P.W. Segers, intelligent et sage, *sortant du mouvement social*, d'autres encore qui m'ont encouragé. J'ai eu une éducation catholique et j'ai fréquenté l'université d'Etat de Gand. Un jour, à l'école, quelqu'un a dit devant moi : « *Après la vocation de prêtre, il n'y en a pas de plus grande que celle d'homme politique.* » Cela m'a fait une très forte impression.

Cela dit, je n'ai jamais voulu à tout prix être député. Simplement, j'ai milité dans les mouvements de jeunes de mon parti, je me suis trouvé rédacteur en chef de *leur* journal, et voilà comment cela a commencé.

J'aime mon pays. Quand le roi m'a pressenti pour devenir formateur, certains, me connaissant, se sont demandé si j'accepterais. Mais je n'ai pas beaucoup hésité.

Quant à l'expérience que j'ai tirée du pouvoir, il faut d'abord bien com*prendre que le pouvoir qu'on exerce* est très limité. La démocratie moderne traverse une crise. Il y a quelques mois, j'ai lu un livre d'un journaliste allemand dont le titre m'a frappé comme la traduction de ce que je portais en moi : *le Régime des impuissants. Aujourd'hui, nous faisons* face à de plus en plus de tendances corporatistes, et il y a trop de forces dont il faut tenir compte et qui nous empêchent de faire ce que nous désirons.

— *Quel avenir envisagez-vous pour la Belgique ?*

— Mon rêve, c'est de pouvoir arriver aux transformations nécessaires : 1) pour que la Belgique trouve sa place au niveau mondial en gardant sa prospérité ; 2) que nous parvenions à une solution aux problèmes communautaires ; 3) que nous arrivions à ce que l'Europe se réalise dans un monde stable avec moins de tension. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.



ASIE

LE SOUS-CONTINENT INDIEN OU LE ROCHER DE SISYPHE

II. — Céréales : les limites de la « révolution verte »

Dans les trois pays du sous-continent indien, la mise en application de politiques antinatalistes se heurte à des difficultés sociales et politiques. Les mesures de stérilisation appliquées sans discernement en Inde ont soulevé une vague de mécontentement, amenant finalement les autorités à faire machine en arrière, à la veille des élections générales (« le Monde » du 8 mars).

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

« Nous sommes en position d'exporter des céréales. » Cette déclaration triomphante, faite il y a plusieurs mois par M. J. Ram, ministre de l'agriculture, qui a récemment rompu avec Mme Gandhi, a suscité quelque surprise, l'Inde ayant été traditionnellement importatrice. Il estime que, grâce surtout à des conditions climatiques favorables, les trois grands pays du sous-continent ont pu engranger en 1975 et 1976 des récoltes exceptionnelles. Pour une fois le taux d'accroissement de la production agricole a alors été supérieur à celui de la population. Mais nul ne peut dire quelle sera la tendance à plus long terme, encore que le Pakistan paraisse avoir quelques chances de parvenir à une relative « autosuffisance » d'ici à une dizaine d'années. Déjà, 1976-1977 s'annonce comme une moins bonne année agricole, et l'on ne doit pas oublier que la disette frappe l'Asie du Sud de façon quasi « cyclique » tous les cinq ans.

L'« abondance » récente a, cependant, un peu atténué la pression sur le marché céréalier international et a freiné la hausse des prix locaux.

Pour l'Inde, le problème majeur est maintenant celui du stockage de réserves s'élevant à quelque 18 millions de tonnes. Le montant exact de ces stocks de grains est tenu secret. Est-ce pour éviter la spéculation ? Parce qu'ils constituent un « coussin » destiné à faire face aux troubles que ne manquerait pas de provoquer une disette ? Le fait est que celle qu'a connue le Bangladesh en 1974 a préludé à la chute du régime de Mujibur Rahman. Il y a aussi que le maintien d'importantes réserves céréalières coûte très cher et que New-Delhi voudrait bien que les organisations internationales participent au financement.

La consommation individuelle des Indiens s'est-elle améliorée depuis que ce pays possède de substantielles réserves ? Les disponibilités en grains alimentaires se sont accrues, pour atteindre près de 500 grammes par tête et par jour en 1975-1976 (1). Mais ce chiffre représente une référence « statistique » et ne donne pas une idée précise de la répartition réelle par habitant. De combien de grammes supplémentaires disposent les nombreux Indiens qui vivent au jour le jour ? Si les stocks se sont ainsi accumulés, n'est-ce pas une indication que la demande est limitée par la faiblesse du pouvoir d'achat ? La malnutrition et la sous-alimentation chroniques demeurent aussi grandes qu'auparavant et frappent, estime-t-on, environ un tiers des populations. Les calories quotidiennement absorbées par chaque individu sont nettement inférieures aux 2 700 à 2 800 qui constituent le minimum indispensable à un être humain. Dans les régions rurales du Pakistan, la consommation est de 1 848 calories. Au Bangladesh, elle est en dessous de 1 715 calories, moins qu'avant l'indépendance.

Au milieu des années 50, un grand nombre d'économistes, d'agronomes et d'hommes politiques pensaient que la « révolution verte » mettrait un terme à ces graves insuffisances, que la hausse rapide de la production agricole prendrait de vitesse le « boom » démographique, enfin que le dramatique problème de l'emploi dans les régions rurales serait atténué. Ils attendaient de la modernisation des pratiques agricoles — en associant l'irrigation (pour rompre la dépendance à l'égard de la mousson souvent capricieuse), les semences à haut rendement, les engrais et l'aide financière de l'Etat — une transformation de l'agriculture susceptible d'accélérer le passage à l'industrialisation.

De bons résultats pour le blé

Dès qu'elles furent introduites dans le nord-ouest du sous-continent — au Pendjab pakistanais et indien, et dans les Etats adjacents de l'Haryana et de l'Uttar Pradesh — ces variétés nouvelles de semences connurent un grand succès. En dix ans, l'Inde mit en irrigation près de 30 millions d'hectares et les ensemença en variétés de blé amélioré (dont les rendements sont de deux à trois fois supérieurs à ceux du blé ordinaire local). La production — aujourd'hui 27 millions de tonnes — doubla en six ans (de 1965 à 1971).

Dix ans après le lancement de la « révolution verte », les experts admettent que, pour l'essentiel, les résultats attendus ont été atteints. La « révolution » a d'abord été celle de la production de blé. Elle ne s'est pas étendue à l'ensemble de l'Inde — bien qu'elle ait touché des territoires où la production de blé était peu familière (Bengale, Bihar) — car les Indiens, comme les Bengalais, demeurent avant tout mangeurs de riz. Or les progrès des variétés nouvelles ont été beaucoup plus lents et difficiles — sauf au Pakistan où ils ont été remarquables — pour cette céréale, dont la culture est plus sensible aux aléas climatiques. Certaines graines se sont mal adaptées aux conditions locales, notamment au régime des pluies. Mais les spécialistes indiens conservent l'espoir d'augmenter la production rizicole de 40 à 50 %.

Deux grands facteurs au moins paraissent avoir freiné l'expansion céréalière : d'une part, ainsi que le reconnaît le rapport indien de 1975-1976 sur la situation économique, tous les moyens d'irrigation sont loin d'être utilisés. Sans doute pourrait-on en dire autant du potentiel hydraulique, largement gaspillé à l'époque des pluies. Sur 140 millions d'hectares se prêtant aux cultures, 46 millions sont irrigués. Il faudra de vingt à vingt-cinq ans pour doubler cette superficie.

D'importants investissements au Pakistan

D'autre part, les engrais ne sont pas suffisamment employés. La consommation moyenne par hectare est faible : 17 kg (elle peut atteindre 40 kg dans les provinces du nord-ouest). On est cependant loin des 578 kg à l'hectare de la Nouvelle-Zélande ou même des 151 kg de l'Egypte ! On estime que 20 % seulement des fermiers utilisent, irrégulièrement, de l'engrais. Cette consommation a diminué pendant un an, après la « crise pétrolière », en raison de la forte hausse des prix. Les usines indiennes de fertilisants ne satisfont que les deux tiers de la demande (3 millions de tonnes). Selon M. Chattopadhyay, ministre du commerce, en 1975, les céréales et les engrais ont constitué 60 % des achats extérieurs indiens.

Egalement tributaire des importation, le Pakistan espère être autosuffisant en engrais en 1980. Mais le Bangladesh n'entrevoit pas cette possibilité, sauf pour l'azote, et ses recettes extérieures ne lui permettent pas d'en acheter en quantité suffisante.

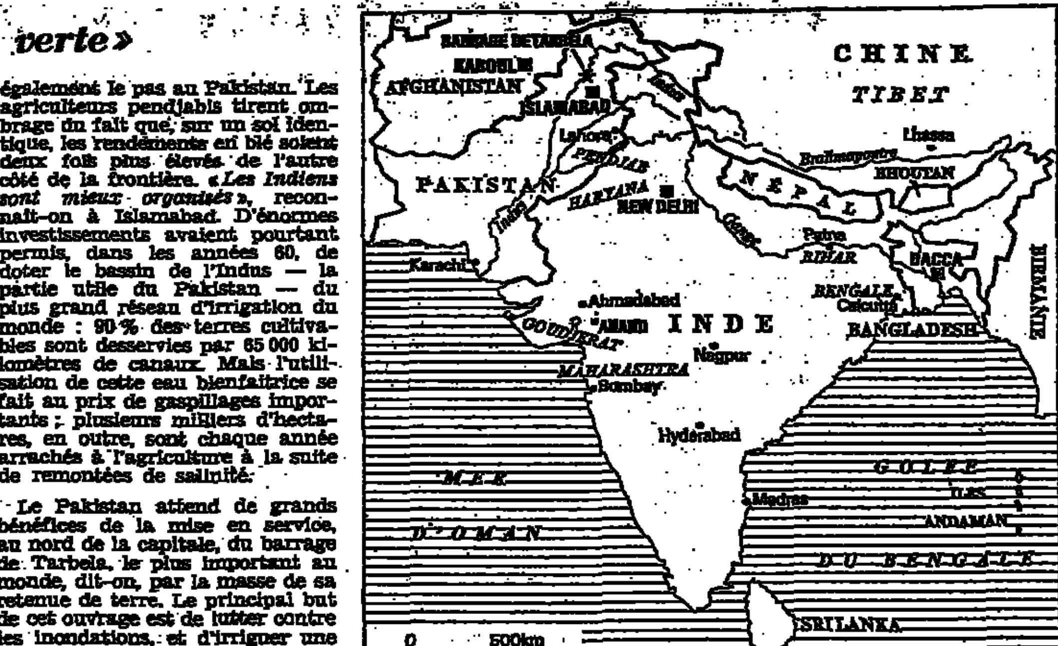
La *« révolution verte »* marque également le pas au Pakistan. Les agriculteurs pendjabis tirent ombrage du fait que, sur un sol identique, les rendements en blé soient deux fois plus élevés de l'autre côté de la frontière. *« Les Indiens sont mieux organisés »*, reconnaît-on à Islamabad. D'énormes investissements avaient pourtant permis, dans les années 60, de doter le bassin de l'Indus — la partie utile du Pakistan — du plus grand réseau d'irrigation du monde : 90 % des terres cultivables sont desservies par 65 000 kilomètres de canaux. Mais l'utilisation de cette eau bienfaitrice se fait au prix de gaspillages importants ; plusieurs milliers d'hectares, en outre, sont chaque année arrachés à l'agriculture à la suite de remontées de salinité.

Le Pakistan attend de grands bénéfices de la mise en service, au nord de la capitale, du barrage de Tarbela, le plus important au monde, dit-on, par la masse de sa retenue de terre. Le principal but de cet ouvrage est de lutter contre les inondations, et d'irriguer une région dont une partie de la population active est traditionnellement condamnée à émigrer. Il servira aussi à la production d'énergie hydroélectrique. Le Pakistan affirme détenir dans cette réalisation la clef de son indépendance alimentaire, et envisage même d'exporter des céréales. Certains experts, cependant, soulignent le coût exorbitant de ces travaux financés à grands renforts d'aide étrangère ; ils craignent que le nouveau lac ne soit enlisé dans quelques dizaines d'années, étant donné le déboisement intensif sur les pentes de l'Himalaya, où la coupe des arbres est, parfois, la seule activité des autochtones. (Le gouvernement est toutefois résolu à y mettre un terme.)

Au Bangladesh, l'intérêt vital que représente l'irrigation est reconnu. Cependant, les ingénieurs, et surtout les financiers, reculent devant les difficultés que soulève la maîtrise des cours du Gange et du Bhrahmapoutre ; ils s'interrogent sur l'intérêt et la rentabilité des grands projets de contrôle des crues, en particulier tant que Dacca et New-Delhi ne seront pas parvenus à s'entendre à propos du partage des eaux du Gange.

Comme en Chine...

L'époque où divers organismes internationaux soutenaient qu'un flux de capitaux, surtout étrangers, associé à une technologie avancée, entraînerait automatiquement un développement de l'agriculture semble révolue. Jamais l'accent n'avait été mis à



ce point, au Pakistan comme au Bangladesh, sur le développement rural intégré. Un effort spectaculaire est aussi entrepris au Bangladesh pour remettre en état quelques-uns des multiples canaux enlisés qui sillonnent le pays, ou pour construire des digues contre les crues. Ces travaux rappellent les opérations du même genre entreprises en Chine. Des centaines de milliers de travailleurs sont mobilisés pour creuser ces canaux et transporter la terre, parfois avec pour seuls outils leurs mains et un cabas. Leur rémunération — une ration de céréales — est fournie par le Programme alimentaire mondial.

De tels travaux sont de nature à améliorer la productivité des rizières, d'autant plus nécessaire que le *dry farming*, culture en zone sèche, n'a pas, semble-t-il, autant d'avenir dans ce pays qu'en Inde ou au Pakistan, où il y a aussi beaucoup plus à attendre des variétés à haute productivité de maïs, de millet, de sorgho et des légumineuses riches en protéines. La production vivrière du Bangladesh pourra-t-elle nourrir une population qui, à son rythme actuel de croissance, atteindra au minimum 150 millions d'habitants à la fin du siècle ? Un agronome de la FAO, qui a vécu plus de dix ans dans ce pays, M. Brammer, constate des progrès : *« On dit des fermiers qu'ils sont obstinés et conservateurs ; en fait, il sont « flexibles » et savent innover, pour peu que les moyens leur soient donnés. Ils améliorent parfois les variétés de semences. »* Le riz IRRI est populaire, et l'hiver 1975-1976, ils ont planté avec enthousiasme du blé sur des sols où poussait du paddy (riz non décortiqué).

On touche là un problème de fond qui alimente d'âpres mais parfois académiques controverses. A qui bénéficie la « révolution verte » ? Partout, l'on constate que les fermiers connaissent les variétés nouvelles et la manière de s'en servir ; mais ils n'ont pas les moyens financiers de le faire. Ce sont donc les plus favorisés qui ont les capacités d'investir et d'accroître leur profit. Les paysans pauvres bénéficient seulement de quelques retombées (2). Mais les craintes émises, à l'origine, selon lesquelles la « révolution verte » allait tourner au rouge, creuser l'écart entre riches cultivateurs et paysans pauvres ou ouvriers agricoles, et aggraver les antagonismes sociaux, étaient sans doute exagérés. Au Pendjab, par exemple, le phénomène s'est généralisé. Cet Etat possède, maintenant, le revenu par habitant le plus élevé de l'Inde. Il draine de la main-d'œuvre en provenance de l'Uttar Pradesh et du Radjasthan voisins.

Inversement, on a vu des capitaux « urbains » prendre le chemin des campagnes. Les progrès de l'agriculture ont engendré l'essor de petites industries villageoises, notamment agro-alimentaires ; de nombreuses coopératives, d'autre part, assurent les services en amont et en aval de la production agricole. Une agriculture moderne, de type résolument capitaliste, est florissante. Le travail de la terre dégage des « surplus ». On assiste à la transformation rapide d'une société traditionnelle... et à une diminution du taux de croissance démographique.

Les gouvernements d'Asie du Sud ressentent, d'autre part, la nécessité d'accélérer les réformes dites agraires. Au Pakistan, M. Bhutto a ramené récemment de 50 à 40 hectares, pour les terres irriguées, et au double pour les terres non irriguées, le plafond des propriétés individuelles (et non pas familiales). Le premier ministre a également annoncé la distribution de 5 000 000 d'hectares de domaines publics. Mais ces mesures furent prises peu de temps avant les élections générales, dans le but évident de gagner la confiance de la paysannerie (3).

Ces dispositions seront-elles appliquées avec moins de lenteur que les précédentes réformes ? *« Le gouvernement*, nous dit un spécialiste, *dépend trop de l'« establishment » bourgeois. Il lui est politiquement impossible de mettre en œuvre des réformes agraires sans briser le tissu social. Et ceci ne peut se faire que très progressivement. »* Les propriétaires terriens du sous-continent, qui jouent traditionnellement un rôle essentiel dans la vie économique et politique, se sont toujours montrés hostiles à l'imposition du revenu agricole. Or le produit n'est pas toujours réinvesti dans l'agriculture...

Peu de terres à distribuer

En Inde, les réformes foncières, relevant des prérogatives des gouvernements régionaux, font depuis longtemps l'objet de textes législatifs. New-Delhi réclame périodiquement qu'elles soient appliquées avec plus de vigueur. Mais il y a bien moins de terres à distribuer qu'on ne le croit généralement : 4 % seulement des propriétés ont une étendue de 10 hectares ou plus, et 50 % représentent moins d'un hectare. Le plafond légal de la propriété terrienne (familiale et non pas individuelle), qui varie d'un Etat à l'autre, a diminué depuis 1972 : il est de 5 à 8 hectares pour les terres irriguées, et de 25 hectares pour les non irriguées.

Les propriétés sont encore plus petites — moins d'un demi-hectare par famille, en moyenne — et plus morcelées au Bangladesh, et il y a bien trop peu de terres pour une population si importante. Le croît démographique réduit chaque année la superficie des parcelles familiales, et augmente le prix de la terre. Or 40 % de la population active rurale n'en possèdent pas du tout.

Rien de notable enfin n'est sérieusement entrepris pour atténuer l'exploitation humaine quasi médiévale qui caractérise les rapports de production. Les métayers peuvent d'autant moins préserver leurs droits sur la terre qu'ils travaillent qu'ils ne les connaissent pas, et que leurs activités ne sont généralement pas déclarées. Des incidents, parfois meurtriers, les opposent de temps à autre aux propriétaires, généralement absentéistes. Une enquête au Bengale occidental a montré que les ouvriers agricoles ne savaient pas quel était le montant du salaire légal !

Les sept millions de serfs indiens ignorent, indique le *Times of India*, que le gouvernement les a libérés à deux reprises — la dernière en 1975 — du servage, système qui se perpétue à travers l'usure, presque exclusivement parmi les intouchables et autres sous-hommes. Comment ceux-ci peuvent-ils, dès lors, bénéficier de la révolution, « verte » ou « blanche » ?

Prochain article :

UNE RÉVOLUTION BLANCHE EN INDE ?

(1) La production de grains alimentaires — céréales et légumineuses — s'était élevée, en 1975-1976, à 119 millions de tonnes en Inde, 11 millions de tonnes au Pakistan et 13 millions de tonnes de riz au Bangladesh. New-Delhi avait importé, la même année, 5 millions de tonnes de blé, mais a décidé de ne procéder à aucun achat de la sorte en 1976-1977. Le Pakistan et le Bangladesh ont importé, en 1975-1976, en grande partie sous la forme de dons, respectivement 1 million de tonnes et 1,5 million de tonnes de blé.

Ces chiffres peuvent être rapprochés de la production chinoise, estimée par les spécialistes à 300 millions de tonnes en 1976, pour une population de 800 à 850 millions d'habitants. Les disponibilités en grains alimentaires sont donc plus grandes dans ce pays qu'en Asie du Sud.

(2) Cf. *India's Green Revolution*, par Francine Frankel - Princeton ; *The Green Revolution in India*, par Bandhudas Sen, éd. Whiley Eastern, New-Delhi ; *The Green Revolution and Rural Labour*, par Partap C. Aggarwal, New-Delhi ; *The Economics of the Green Revolution in Pakistan*, par Mahmood Hasan, Khan, éd. Praegar, New-York.

(3) *Le Monde* daté 9-10 janvier 1977.

ASIE

Pakistan

AU TERME D'UN SCRUTIN DONT L'OPPOSITION CONTESTE LA RÉGULARITÉ

Le parti de M. Bhutto conserve la majorité des deux tiers à l'Assemblée nationale

Le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.) de M. Bhutto a remporté les élections, du lundi 7 mars, à une très large majorité. Selon les résultats connus mardi, en fin de matinée, la formation gouvernementale était assurée d'occuper au moins 140 sièges sur les 200 à pourvoir à l'Assemblée nationale. Grâce à cette majorité des deux tiers, le premier ministre pourra, comme par le passé, faire voter les mesures d'exception qu'il jugera nécessaires. Dans l'ancienne Assemblée, qui comprenait seulement 150 membres, le P.P.P. détenait 106 sièges et bénéficiait du soutien de 8 députés de la Ligue musulmane.

Les dirigeants de l'Alliance nationale pakistanaise — coalition de neuf partis d'opposition — expliquent leur échec par de graves irrégularités dans le déroulement du scrutin. Leur porte-parole a déclaré lundi soir qu'ils avaient été victimes d'un « coup monté » par le pouvoir.

En raison de nombreux incidents qui, selon les chiffres officiels, ont fait huit morts et cent trente blessés ces derniers jours, le gouvernement a décidé, lundi, de faire usage des pouvoirs spéciaux que lui donne l'article 144 de la Constitution en de telles circonstances. Tout rassemblement est désormais interdit. On se demande à Islamabad si l'opposition ne va pas refuser de participer au scrutin du 10 mars pour le renouvellement des Parlements provinciaux.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — *Si elle ne constitue pas une surprise, la victoire du parti gouvernemental au Pakistan est cependant plus large que ne l'espéraient ses dirigeants. Ce succès est dû à la personnalité de M. Bhutto, désormais appelé le « leader du peuple »*, à l'efficacité d'hommes qui n'hésitent pas à utiliser des méthodes d'intimidation, à un appareil de propagande entièrement au service de la formation gouvernementale, à une politique, enfin, qui, sans être progressiste au sens où on l'entend en Occident, répond dans une certaine mesure aux aspirations populaires.

Certes, la consultation n'aurait pas eu lieu si le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.) n'avait pas été sûr de l'emporter. Ses adversaires ayant formé rapidement une union, le premier ministre a dû engager toutes ses forces dans la bataille. Le débat électoral ne s'est jamais élevé bien haut. L'opposition avait placé au cœur de celui-ci le facteur religieux, la manière d'interpréter l'islam (qui est religion d'Etat au Pakistan), reléguant ainsi à l'arrière-plan les problèmes plus concrets. Constituée de mouvements islamiques rétrogrades, de droite ou d'extrême droite (à l'exception d'une résurgence du parti national Awami, mouvement régionaliste interdit), l'opposition ne pouvait guère présenter qu'un programme disparate, sans cohérence idéologique, à dominante franchement réactionnaire. Elle n'offrait pas une alternative réaliste à la politique gouvernementale, malgré la démagogie et l'arbitraire qui caractérisent parfois celle-ci. Elle n'alignait pas non plus de personnalités de la stature de M. Bhutto.

D'autre part, en voulant poser le problème du partage des responsabilités entre civils et militaires lors de la sécession, en 1971, de la partie orientale du pays, devenue le Bangladesh, et en rouvrant ainsi une plaie douloureuse, l'opposition a manié un boomerang. Le rôle de M. Bhutto, qui fut jusqu'au dernier moment le conseiller de l'ancien chef de l'Etat, le général Yahya Khan, aujourd'hui en résidence surveillée, n'est sans doute pas éclairci. Le gouvernement a refusé de publier les résultats des travaux de la commission d'enquête créée pour faire toute la lumière sur cette page capitale de l'histoire du pays. Mais il était imprudent d'aborder ce sujet délicat en public.

En dehors des milieux ultra-conservateurs, rigoristes, religieux et régionalistes, les adversaires de M. Bhutto se recrutent dans la bourgeoisie urbaine et rurale, l'une et l'autre rendues inquiètes par le réformisme du régime. A quelques semaines des élections, le gouvernement avait annoncé à la hâte une réforme agraire visant à la distribution de terres cultivables au paysans. M. Bhutto avait déjà placé sous contrôle de l'Etat les principaux secteurs de l'économie, brisé le pouvoir des monopoles industriels et bancaires, nationalisé jusqu'aux moulins à grain.

De telles mesures ne pouvaient que lui aliéner les possédants et soulever des espoirs parmi les paysans et les ouvriers, mais elles sont loin d'avoir porté leurs fruits.

La gauche ne se manifeste guère

M. Bhutto a pu dire naguère qu'il n'y avait pas plus révolutionnaire que lui au Pakistan, et *il est vrai que si l'extrême droite* y est active, la gauche et l'extrême gauche ne s'y manifestent guère. Les clivages ne s'établissent pas comme dans les démocraties européennes, et le premier ministre parle maintenant de société égalitaire et non plus de socialisme islamique, afin de ne pas dérouter une poulation dans l'ensemble conservatrice.

Enfin, la politique étrangère, domaine de prédilection du premier *ministre, n'était pas* l'enjeu des élections. Ses succès diplomatiques sont reconnus ; sa politique nucléaire n'est pas contestée. M. Bhutto va pouvoir se consacrer maintenant à l'une de ses grandes ambitions : réunir une conférence des chefs d'Etat du tiers-monde, puisqu'il n'entend pas à être seulement le leader du peuple pakistanais.

La majorité des Pakistanais, notamment au Pendjab, voient dans M. Bhutto le mainteneur de l'unité nationale. Aussi tout le monde ne lui tient-il pas rigueur d'avoir réduit au silence le parti national awami, la principale force politique autonomiste au national Awami, la principale dite de la frontière du nord-ouest, l'un et l'autre proches de l'Afghanistan, en s'abritant derrière un *arrêt de la Cour suprême* qui a confirmé l'interdiction de ce mouvement prononcée par le gouvernement d'Islamabad en 1974. Le parti gouvernemental n'avait pratiquement jamais eu d'influence dans ces deux régions ; il y a néanmoins conquis le pouvoir ces dernières années en recourant à une politique de force. Il s'y maintient d'autant plus aisément que *ses* adversaires, notamment au Baloutchistan, arguant de la poursuite de la répression, ont jeté le gant.

Les élections provinciales, jeudi, devraient confirmer les résultats de la consultation nationale.

G. V.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● A LA SUITE DE NOUVELLES DECLARATIONS du ministre de l'intérieur, M. Maihofer, sur l'« affaire Traube », la coalition C.D.U.-C.S.U. a demandé une réunion de la commission de l'intérieur du Bundestag. M. Wehner, président du groupe parlementaire social-*démocrate, réclame une « enquête sérieuse ».* M. Maihofer, commentant un nouvel article du *Spiegel*, avait déclaré que la décision de surveiller le savant atomiste avait été prise en septembre 1976, soit plus de trois mois avant l'attentat contre la conférence de l'OPEP à Vienne, motif, selon le ministre, de la mesure prise contre M. Traube. — *(Corresp.)*

Argentine

● DEUX JOURNALISTES ARGENTINS enlevés il y a une semaine par des inconnus armés au siège du magazine satirique *Emmanuelle* peu après que celui-ci eut été fermé par le gouvernement afin de *« sauvegarder la santé morale du public »*, ont été libérés, le lundi 7 mars. Les forces de sécurité ont démenti être à l'origine de l'enlèvement des deux hommes, MM. Oscar Glotta et Mario Mactas. — *(Reuter.)*

Birmanie

● M. IENG SARY, vice-premier minoistre et ministre des affaires étrangères du Cambodge, *qui se trouvait* à Pékin la semaine dernière, est arrivé le lundi 7 mars à Rangoon pour un visite officielle d'une semaine en Birmanie. — *(A.F.P).*

Etats-Unis

● L'AMBASSADE D'U.R.S.S. A WASHINGTON a protesté auprès du gouvernement américain au sujet du traitement infligé à M. Vitali Gan, correspondant de l'agence Tass à Washington. Arrêté le 25 *février dernier à son domicile*, pour une infraction au code de la route, affirme Tass, celui-ci avait été conduit au tribunal menottes aux poignets, fouillé, puis placé en cellule jusqu'à l'intervention de son ambassade. Jugeant que dans cette affaire la police n'avait pas respecté *les engagements* d'Helsinki, l'ambassade soviétique exige des excuses officielles du gouvernement américain. — *(A.F.P., Reuter.)*

● LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE a annoncé, vendredi 4 mars, l'octroi d'une ligne de crédit de 7 millions de dollars (35 millions de francs) à Chypre, pour financer l'achat de produits agricoles américains. Le crédit permettra l'achat de 57 000 tonnes de céréales fourragères et de 9 000 tonnes de blé. Les remboursements *seront* échelonnés sur trois ans. — *(A.F.P.)*

Italie

● LA REVUE « ORDINE PUBBLICO » (Ordre public), destinée aux forces de l'ordre, estime que cent quinze groupes subversifs opèrent en Italie. Ils auraient perpétré au cours des cinq dernières années 7 678 attentats ayant entraîné la mort de 71 personnes. Les deux tiers des attentats des cinq dernières années auraient été dirigés contre des permanences de partis (1 044), des bâtiments publics (397), des usines (397), des relais téléphoniques (110), des trains ou des voies de chemin de fer (58). — *(A.F.P.)*

Suisse

● LE GOUVERNEMENT A ANNONCE, lundi 7 mars, l'arrestation d'un ressortissant ouest-allemand résident en Suisse et d'un citoyen suisse, soupçonnés d'avoir tenté de vendre à une société étrangère des documents militaires provenant d'un pays voisin. Les deux hommes, qui ont été arrêtés en novembre dernier et sont détenus à Bâle, seront inculpés d'espionnage militaire contre une puissance étrangère. — *(Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation

M. Marchais : si la gauche gagne les législatives le P.C.F. ira au gouvernement

M. Georges Marchais, qui était lundi 7 mars l'invité de Radio-Monte-Carlo a notamment déclaré à propos du fait que l'union de la gauche n'a pu se réaliser à Château-Chinon, ville dont M. Mitterrand est le maire :

« Je ne veux pas accorder plus d'importance qu'il ne le faut à cette question. Si François Mitterrand n'a pas de communistes sur sa liste à Château-Chinon, je le regrette, mais je me félicite que dans toutes les villes de ma circonscription il y ait l'union, sauf dans une dont le maire est un membre du comité directeur du P.S. (1). *La responsabilité ne vous incombe pas. Il y a sept cents listes d'union dans les villes de plus de 9 000 habitants ; il y a effectivement un certain nombre de cas où il n'y a pas l'unité ; je le regrette profondément. »*

Evoquant la situation dans la majorité, le secrétaire général du P.C.F. s'est prévalu des propositions de désistement pour le second tour faites par M. Chirac à M. d'Ornano et de la réponse du ministre de l'industrie et de la recherche, pour affirmer une nouvelle fois :

« Les prétendus désaccords profonds de la majorité, c'est pure invention pour abuser le corps électoral. La droite n'a plus de forces de réserve pour accueillir les mécontents... C'est pourquoi a été montée l'opération Chirac-d'Ornano. »

Interrogé sur les conséquences d'une éventuelle victoire de la gauche lors des prochaines élections législatives, M. Marchais a indiqué :

« Si la gauche remporte la victoire, les communistes iront au gouvernement. Que personne ne se fasse d'illusions : les communistes ne resteront pas au bord de la route. »

Enfin le secrétaire général du P.C.F. a évoqué la présence des candidats écologistes en affirmant :

« Les problèmes écologiques sont des problèmes politiques. Ils sont intimement liés à la crise profonde qui secoue la société. Quand j'entends des gens venir me parler d'écologie en disant : « Nous ne faisons pas de politique, et le programme commun n'est pas de nature à résoudre les problèmes », je dis qu'il y a manipulation politique. Nous sommes prêts à coopérer et nous le faison avec tous les spécialistes. Cela étant dit, je dis : attention qu'on ne manipule pas l'écologie à des fins politiques. »

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de M. Jacques Carat, maire de Cachan.

● *Trève fiscale ?* — Le Syndicat national unifié des impôts proteste dans un communiqué contre les consignes « verbales » actuellement diffusées par le ministère de l'économie et des finances, consignes par lesquelles l'administration centrale demande notamment aux agents de ne pas notifier de redressement aux contribuables du 1er au 20 mars, de ne pas envoyer d'avis de vérification pendant cette période aux candidats aux élections municipales, de ne pas faire de propositions de forfait (bénéfices industriels et commerciaux) avant le 1er avril. Le Syndicat national unifié des impôts *« dénonce de tels procédés faussement « neutres », qui ont tendance à s'étendre depuis quelques temps à la veille d'échéances électorales ».* Le S.N.U.I. recommande en conséquence à tous ses adhérents de poursuivre normalement leurs travaux en assumant comme à l'accoutumée avec objectivité les tâches qui leur incombent.

M. FISZBIN ET LA MAIRIE

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, nous signale qu'il n'a pas déclaré dimanche 6 mars que M. Fiszbin *« est le mieux placé »* pour emporter la mairie, comme nous le lui avons fait dire dans *le Monde* du 8 mars. Il a simplement rappelé : *« L'accord de la gauche prévoit que le candidat commun au poste de maire sera désigné en fonction du résultat des élections elles-mêmes. Elle a d'ores et déjà deux candidats, qui sont Georges Sarre et Henri Fiszbin. Si les électeurs décidaient par leur vote qu'il appartient au parti communiste de désigner le candidat commun de la gauche, le maire de Paris serait mon ami Henri Fiszbin. »*

LA « BATAILLE » POUR LA MAIRIE DE PARIS

AU PALAIS DES SPORTS

M. Chirac s'en prend avec véhémence à l'opposition de gauche

Le discours, prononcé lundi soir 7 mars, au Palais des Sports de la porte de Versailles, par M. Chirac, a été interrompu à cinquante-trois reprises par les applaudissements nourris des quelque cinq mille personnes présentes dans la salle, alors qu'un millier l'écoutaient à l'extérieur. Les ovations ont été particulièrement fréquentes au cours de la deuxième partie du discours, lorsque le président du R.P.R., sur un ton parfois gaullien, a retrouvé les formules bien éprouvées du gaullisme militant de naguère et les mots-clés soigneusement utilisés tels que « la grandeur », « le rayonnement », « le prestige », mais aussi « l'autorité » et « la liberté » et encore « la concertation » et « la participation ».

Prononçant un discours de combat, invitant son auditoire à la mobilisation, lançant comme il l'a dit un nouvel appel aux Français en vue des élections législatives de 1978, M. Chirac s'en est pris avec véhémence à l'opposition de gauche et plus spécialement au parti communiste, « resté si longtemps stalinien au mépris des évidences », désignant ainsi clairement son adversaire.

Par contraste, le ton de M. Chirac était apparu calme, mesuré et dénué d'effets oratoires lorsqu'il avait parlé, en commençant, des conditions de sa candidature à Paris. Résolu cependant à pratiquer, selon la formule du président de la République, qu'il fait sienne bien sans quelque trente, « le pluralisme organisé », il avait rappelé les termes du « pacte majoritaire » qu'il propose et notamment le désistement automatique qui exclut « toute discussion de couloir qui truquerait le vote populaire ». Proclamant sa confiance en la victoire, il avait aussi affirmé que seules ses listes comportaient des candidats « capables de prendre immédiatement en main les affaires parisiennes ».

Précisant ses attaques contre la gauche, l'ancien premier ministre estime qu'à quatre jours du scrutin il est encore temps de retrouver une audience suffisante et de surmonter les handicaps.

Avant M. Chirac dont le nom a été souvent scandé, M. Jacques Marette, député du quinzième, avait fait huer « une secrétaire d'Etat » sans avoir eu le temps de citer le nom de Mme Giroud, mais affirmé, magnanime, que « l'échec de membres du gouvernement ne devrait pas être interprété comme un affaiblissement de l'autorité de l'Etat ». M. André Fanton, plus lyrique, « chauffant » la salle, avait traité d'« aimables farceurs » ceux qui font croire qu'un maire de gauche à Paris ne sera pas communiste. Enfin, Mme Chouraqui, candidate dans les 2e et 3e arrondissements, se présentant avec Mme Nebout comme « les rebelles du parti radical », avait demandé à l'auditoire de « ne pas se laisser prendre à l'œil velouté de François Mitterrand et de ne pas respirer d'un peu trop près la rose qu'il brandit ».

Après que tous les candidats des listes Union pour Paris — dont M. Frédéric-Dupont, député apparenté R.I. du septième, à côté de M. Chirac, — debout sur une tribune, eurent chanté « la Marseillaise » et reçu une longue ovation, les sympathisants chiraquiens se dispersèrent. — A. P.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré :

« Tout le monde a compris ce que nous avons voulu faire.

» Tout le monde a compris qu'il fallait donner l'impulsion nécessaire pour relever le défi d'une coalition socialo-communiste menaçante.

» Malgré le déchaînement de certains, malgré la mobilisation de quelques partisans, notamment contre ma candidature, nous n'avons pas cédé.

» Nous nous présentons unis et décidés, et ainsi nous allons gagner.

» Quand j'ai annoncé ma candidature à Paris, ce fut, souvenez-vous, un tumulte d'imprécations savamment orchestrées.

» Or, que voit-on aujourd'hui ?

» Nous sommes plus que jamais debout, unis et décidés. Ce qui est en train de se passer à Paris prouve que nous avions raison.

» Nos seuls adversaires, à Paris et ailleurs, sont sur les listes qui se réclament du programme commun, parce que le succès de ces listes signifierait l'entrée des communistes dans nos municipalités et la mise en œuvre, dans la vie locale, d'un système fatal pour les libertés comme pour le progrès économique et social.

» J'ai dit aussi que la désignation d'un candidat-maire par le pouvoir exécutif, étant donné les conditions dans lesquelles elle est intervenue, parce qu'elle s'est faite notamment contre la volonté de la formation la plus importante de la majorité, ne pouvait évidemment que créer la désunion.

» Certains, au mépris de toute objectivité, ont voulu nous en faire porter la responsabilité.

» Nous avons été les premiers à proposer clairement et publiquement les règles du pluralisme organisé qu'avait demandé le président de la République. (...)

» Aujourd'hui les valeurs du gaullisme se sont diffusées dans la conscience collective au point de constituer une sorte de bien commun autour duquel une très grande majorité du peuple de France peut se rassembler. (...)

» On ne peut entraîner une nation en lui donnant pour seul horizon celui des manœuvres électorales ou des ambitions partisanes.

» On ne peut entraîner une nation en ne lui parlant que de son confort matériel.

» Notre peuple, prompt à se décourager mais généreux dans ses enthousiasmes, attend qu'on lui demande davantage.

» Et, pour peu qu'on lui montre le but, il est prêt à se donner les moyens de la grandeur. (...) »

A propos de l'opposition M. Chirac a déclaré :

« Quand on connaît l'habileté des communistes à utiliser la propagande, quand on sait la formation qu'ils reçoivent pour s'adapter à toute situation, il n'y a aucune raison de penser que leurs discours actuels sur les libertés soient autre chose qu'une astuce tactique.

» Un parti qui a été si longtemps stalinien, au mépris des évidences les plus criantes et malgré tant de preuves accumulées, n'a pas le droit de prétendre être le rempart de la liberté.

» Le peuple français ne pardonnera pas à M. Mitterrand la faute historique d'ouvrir des milliers de mairies aux communistes qui, sans lui, n'auraient jamais pu y entrer.

» Alors nous ne cesserons d'adjurer les Parisiennes et les Parisiens, comme aussi l'ensemble des Français, d'être lucides. Nous ne cesserons de les presser de se rassembler autour de nous, parce qu'au-delà des clivages partisans et des étiquettes traditionnelles, nous désignons clairement l'adversaire et affirmons sans ambiguïté ce que nous voulons.

» Et qu'on ne vienne pas nous dire que nous coupons la France en deux. Lorsque l'on a la conviction qu'une des solutions en présence est fausse et dangereuse on ne transige pas sur l'essentiel, c'est-à-dire sur ce qui fait notre raison de vivre.

» L'esprit de tolérance ne consiste pas à abandonner ses convictions pour laisser le champ libre à l'erreur, il consiste à montrer, avec sérénité, courage et ténacité, à ceux qui se trompent, quel est le chemin de la vérité.

» Le contraire n'est que faiblesse et renoncement.

» Puisque l'histoire est à la mode dans notre langage, je dirai à mon tour que nous livrons dans ces élections parisiennes, à la coalition socialo-communiste qui déferle depuis deux ans, notre bataille de la Marne. »

« Ne pas gérer Paris comme une bourgade »

M. Chirac a tenu, lundi 7 mars, sa dernière conférence de presse consacrée au programme municipal des listes Union pour Paris.

Afin de développer la vocation internationale de la ville, le chef du R.P.R. a annoncé qu'il prendrait les moyens permettant aux administrations de certaines institutions internationales et de services diplomatiques de s'installer à Paris. Il a aussi l'intention de créer une « commission mixte Etat-Ville » qui siégera en permanence pour étudier les installations, les transferts et les transformations des services publics nationaux sur le territoire de la capitale. Cette commission traitera également du cas des grandes activités commerciales, industrielles et financières. Il a ajouté : *« Paris doit faire reconnaître la spécificité de son rôle économique par les organismes nationaux responsables. »*

Parmi les priorités de l'action municipale, M. Chirac a cité la sécurité, la propreté, la solidarité envers les personnes âgées, la circulation et le logement, à propos duquel, a-t-il dit *« tellement d'âneries ont été dites que j'en reste confondu »*. Il a précisé que dans Paris *« 500 hectares étaient potentiellement disponibles pour créer des espaces verts, des petits équipements de quartiers et des logements sociaux »*. Pour conclure M. Chirac a déclaré : *« Notre but n'est pas de gérer Paris comme une maison de commerce ni comme une bourgade repliée sur elle-même ; il est d'assumer sur des bases financières solides sa vocation et son ambition de capitale. »*

M. SANGUINETTI : M. d'Ornano est dans la situation d'un « têtard ».

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a indiqué, lundi 7 mars, qu'il ne tenait pas M. d'Ornano *« pour responsable de la situation créée à Paris »*. L'ancien ministre a ajouté :

« Cette situation a été, en fait, créée par l'action conjuguée du ministre de l'intérieur et de M. Lecanuet pour obtenir enfin l'élimination des gaullistes à Paris. M. d'Ornano s'est trouvé dans la situation bien connue dans l'armée, qui est celle d'un « têtard », c'est-à-dire de l'homme pas au courant des conséquences et qui se fait piéger par ses supérieurs pour les corvées.

» Il est bien évident qu'il n'a jamais été dans les ambitions de M. d'Ornano, solidement installé comme maire de Deauville, et comme député du Calvados, de briguer un jour la mairie de Paris. Il y est en service commandé pour le compte de la direction effective de la politique politicienne menée par trois hommes à partir du sommet de l'Etat. »

des élections municipales

POLITIQUE

ET LES DIVISIONS DE LA MAJORITÉ

INSTANTANÉ

L'esprit de sacrifice de M. Frédéric-Dupont

La salle d'attente défraîchie ressemble à celle d'un médecin de famille d'autrefois. Quelques Orphée ou quelques Apollon éclairent la décoration. Il flotte dans l'air cette odeur caractéristique des appartements de vieux célibataires. M. Edouard Frédéric-Dupont accueille son visiteur avec la nonchalante lassitude d'un homme qui, depuis plus de quarante ans, reçoit les solliciteurs de toute espèce. Pourtant, ses yeux, d'un bleu très clair, scrutent, jaugent, soupèsent.

De la fenêtre du bureau, il balaie les immeubles voisins, les désosse comme dans ces vieilles gravures du Monde illustré *sur lesquelles on voyait en coupe l'appartement du bourgeois riche à l'étage noble et celui de l'ouvrier sous les combles. On a l'impression qu'il pourrait presque citer le nom des locataires de chaque chambre de bonne. Il compare les mérites respectifs des immeubles Mansart et de ceux d'Haussmann, et constate que dans ces derniers les loges de concierge ne sont plus utilisables.* « Haussmann n'était pas social », *relève-t-il.*

Les loges de concierge. Ne dit-on pas que là est le secret de son exceptionnelle stabilité électorale ? « Une légende, monsieur. Des concierges, il y en a de moins en moins, même dans le septième arrondissement. » *Et puis la plupart de ces emplois sont aujourd'hui tenus par des immigrés.* « De même, c'est une légende de dire que j'adresse l'été des cartes *postales à mes électeurs, ajoute le député.* Il y a simplement quarante années de travail, quarante années de services rendus. On peut toujours venir me voir et les gens le savent. »

M. Frédéric-Dupont a épousé sa circonscription. Il continue de la « labourer », se rendant chaque week-end dans les débits de boisson pour prendre un café et venir aux nouvelles. La campagne se fait traditionnellement par contacts personnels. La seule affiche qui ait été tirée est celle qui figure sur les panneaux électoraux officiels. Les réunions publiques sont limitées au strict minimum. Dans le tohu-bohu parisien, le septième arrondissement doit rester un havre de calme et de paix.

Depuis 1933

M. Frédéric-Dupont se méfie des courants politiques nationaux. C'est à l'un d'entre eux qu'il a dû de perdre, en 1962, sa circonscription législative face à un publiciste gaulliste de trente-cinq ans, M. Jacques Mer. Le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Roger Frey, lui avait pourtant dit : « Vous voyez, nous ne sommes pas méchants. Nous vous envoyons un jeune, inexpérimenté. » *En 1967, il récupérait de haute lutte son siège face cette fois à M. Maurice Couve de Murville.*

Aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, M. Frédéric-Dupont siège au Conseil de Paris depuis 1933, à l'exception d'une brève interruption de 1943 à 1945. Le 6 février 1934 il est blessé alors qu'il marche, à la tête des élus municipaux, sur la Chambre des députés. C'est un homme de droite classique, fils de général, avocat, avant-hier défenseur farouche de l'Empire, hier mobilisé en faveur de l'interdiction du film de Jacques Rivette, la Religieuse.

Dans cette prise de position transparaissaient les préoccupations de cet adroit utilisateur du scrutin d'arrondissement : c'est dans sa circonscription législative que votent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, détentrices des procurations de leurs homologues stationnées outre-mer. Or M. Frédéric-Dupont n'est pas homme à ignorer une clientèle électorale.. Il intervient sans cesse aussi bien à propos de la place des poignées dans les autobus que contre la présence d'une « sex-shop » à proximité d'un établissement scolaire. Défenseur attitré des rentiers viagers comme des tombes des anciens de 14-18, il est surtout celui des commerçants, importants relais d'opinion. En conséquence, il se montre, par exemple, réservé face aux voies piétonnes mais favorable à la voie express rive gauche.

Un cas unique

Ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas de porter, pour le prochain scrutin, les couleurs de M. d'Ornano. Mais aussi, cas unique dans la capitale, celles de M. Chirac. Chaque candidat lui a téléphoné pour prendre connaissance de sa liste et lui témoigner son soutien. Chacun est en principe assuré de compter un partisan parmi les trois colistiers de M. Frédéric-Dupont quand viendra le moment d'élire le maire de Paris. Quant à savoir où se portera le vote des deux autres candidats — MM. Frédéric-Dupont et Henri-Dominique Magnin, pourtant tous deux membres des républicains indépendants — qui peut savoir ?

Comme ils ne sont pas les seuls de leur espèce sur les listes de la majorité, peut-on imaginer que, au moment de l'élection du maire et au nom de l'oubli des antagonismes, un candidat d'union et de réconciliation soit poussé en avant ? Interrogé, M. Frédéric-Dupont, un soupçon de sourire aux lèvres, n'exclut pas cette hypothèse. N'a-t-il pas des titres à faire valoir dans ce cas, lui qui fut déjà président du Conseil de Paris, de mai 1953 à juin 1954, qui a appartenu au R.P.F. et au C.N.I. avant de rejoindre, en 1972, la F.N.R.I. ? Ne possède-t-il pas une irremplaçable connaissance du milieu des élus parisiens et une habileté manœuvrière proverbiale ? Allons, il n'en est pas question ! On ne pourrait retenir cette idée que si vraiment ses amis lui demandaient comme un service d'assumer cette charge. « Si j'acceptais, *conclut-il,* ce serait par esprit de sacrifice. »

THIERRY PFISTER.

M. d'Ornano suggère l'attribution d'un « chèque-taxi » mensuel aux personnes âgées

M. Michel d'Ornano doit présider, mercredi soir 9 mars, à 20 h. 30, un meeting qui aura lieu square Willette, dans le dix-huitième arrondissement, au pied des jardins du Sacré-Cœur. Le candidat giscardien à la mairie de Paris sera entouré des responsables des listes Protection et Renouveau de Paris qu'il soutient. La manifestation aura lieu sous un chapiteau dressé à cet effet.

Lundi 7 mars, M. d'Ornano avait demandé aux candidats qu'il soutient de consacrer plus particulièrement leurs activités de la journée *aux personnes âgées*. Il s'est lui-même rendu dans plusieurs secteurs pour animer des réunions sur ce thème. En fin de journée, il a donné une conférence de presse consacrée à ce sujet.

M. d'Ornano a fait état de sa volonté de « *rendre la capitale accueillante à nos grands-pères et à nos grand-mères* ». Il a présenté ses suggestions en ce domaine en les regroupant en sept orientations et cinquante propositions. Ces orientations visent à permettre aux personnes âgées de *conserver leur logement* individuel, d'assurer leur sécurité, de bénéficier d'une action sociale « *efficace et personnalisée* », de briser leur solitude, de mieux profiter du temps dont elles disposent, de disposer d'activités nouvelles et de loisirs, enfin, de se déplacer plus facilement.

En ce qui concerne les déplacements, M. d'Ornano propose notamment, outre la gratuité des transports en commun, la priorité d'accès aux taxis et l'attribution — aux personnes qui perçoivent l'allocation spéciale de la Ville de Paris — d'un « *chèque-taxi* » mensuel pouvant être utilisé pour un déplacement de leur choix.

Le candidat R.I. suggère aussi la création d'une « *université du troisième âge* », l'institution d'une « *carte orange* » des loisirs donnant accès, dans des conditions préférentielles à l'ensemble des spectacles parisiens, et l'organisation de voyages à prix réduits.

Pour améliorer l'action sociale en faveur du troisième âge, M. d'Ornano envisage la création, dans chaque section, d'une « *caisse d'urgence* » pouvant assurer l'octroi d'aides financières immédiates aux personnes en difficulté.

M. Sarre : la capitale est vidée de sa population ouvrière

M. Georges Sarre, chef de file des candidats socialistes, a déclaré lundi 7 mars que Paris a été « *vidé de sa population ouvrière* » par la majorité afin, à la fois, de lui permettre d'assurer sa prééminence politique et de « *livrer Paris aux promoteurs et spéculateurs* ».

Après avoir rappelé que « *cent mille personnes sont actuellement à la recherche d'un emploi* » dans la capitale M. Sarre a déclaré : « *A qui veut-on faire croire que la décentralisation est réussie lorsque les entreprises se réinstallent à quelques kilomètres de Paris, occasionnant pour les travailleurs parisiens des déplacements quotidiens longs et pénibles ? Près de 20 % des actifs parisiens sont contraints d'effectuer cette migration journalière, alors que par ailleurs près de 30 % des actifs de la région parisienne rentrent dans Paris chaque jour.* »

» *Le résultat de cette fuite organisée des activités industrielles est bien évidemment une chute des emplois.*

» *Certes, pendant quelques années, une partie des pertes se trouvait compensée par les créations d'emplois de bureau, dans le secteur financier par exemple. Mais aujourd'hui la situation n'est plus la même. Ce secteur lui-même cesse de croître : en moins de treize ans, de 1962 à 1975, Paris a perdu deux cent dix mille emplois industriels, plus de cinq cent mille Parisiens ont été chassés de leur ville.*

» *La désindustrialisation de Paris est donc amorcée depuis de nombreuses années. Les pertes ont été de 10 % de 1962 à 1968, de 10 % encore de 1969 à 1974. Désormais le rythme s'accélère. (...)*

» *En sept ans, le nombre des ouvriers a baissé de 26 %. Alors que les professions libérales et les cadres supérieurs augmentaient de 26 %, employés et cadres baissaient de 6 % à 4 %. On imagine sans peine les problèmes qui peuvent naître d'une telle évolution. Il est urgent de renverser la tendance et de prendre des mesures qui favorisent le rééquilibrage nécessaire et maintienne à Paris la variété des activités nécessaires.* »

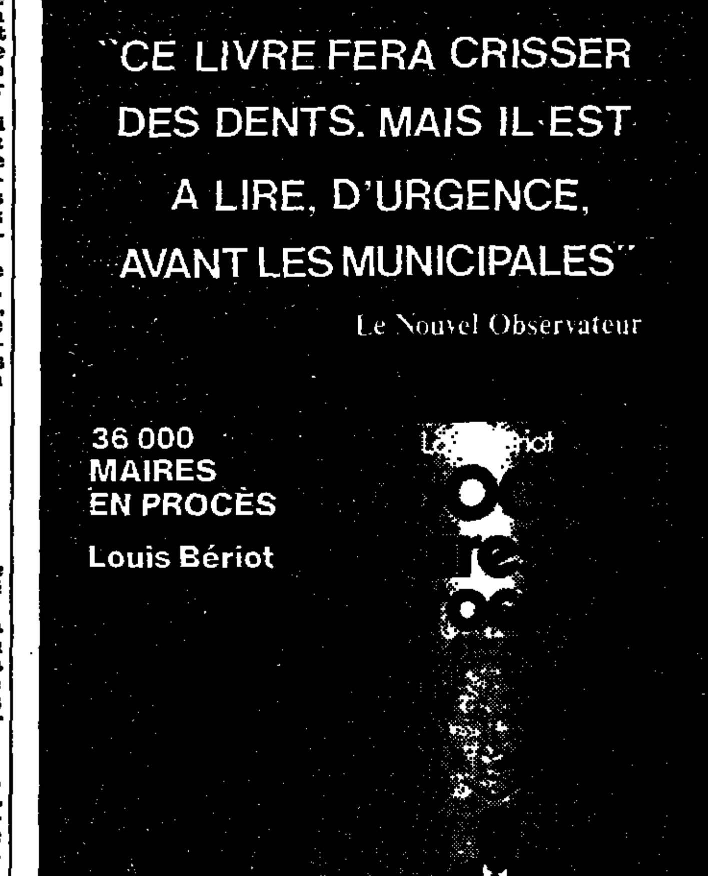
Le candidat socialiste à la mairie de Paris a expliqué, en conclusion, que pour favoriser la résorption du chômage la gauche mettrait en œuvre tous les moyens de la municipalité « *pour exiger le développement du recrutement dans les services publics et les équipements sociaux, P.T.T. (tri, distribution, chèques postaux), Assistance publique, centres sociaux, écoles, crèches, centres culturels, aide à domicile des personnes âgées, transports* ». Il a ajouté : « *Le déficit actuel de l'emploi dans ces services nuit à la qualité du service rendu au public. Les personnels de ces services ne sont nullement responsables de cette situation, ils en sont bien au contraire les victimes parce qu'elle aggrave leurs conditions de travail.* »

● *M. Georges Sarre* a reçu, lundi 7 mars, une délégation des responsables de la Fédération autonome des syndicats de police conduite par son secrétaire général, M. Jean Chaunac, qui lui a exposé les revendications de la police parisienne. Le candidat socialiste à la mairie de Paris a, d'autre part, publié une mise au point à la suite des informations « *lui prêtant l'intention d'annoncer la création d'une section socialiste à la préfecture de police* » (*le Monde* du 8 mars).

M. Sarre affirme qu'il n'a jamais été question du manifeste publié par l'actuelle section socialiste d'entreprise et ajoute que « *les propos avancés sont étrangers aux positions du P.S. unanime* ». Il se demande s'il s'agit d'une « *initiative farfelue ou, compte tenu de la période électorale, d'une provocation* ».

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a estimé, lundi 7 mars, à Nancy, au cours d'un meeting de soutien de la liste d'extrême gauche (à laquelle participe également Lutte ouvrière) que des élections législatives anticipées étaient possibles : « *La gauche l'emportant aux élections municipales*, a-t-il déclaré, *Chirac peut en imputer la faute aux giscardiens et provoquer la chute du premier ministre par un vote de défiance à l'Assemblée nationale.* »

Selon M. Krivine, « *Chirac joue en fait sur deux tableaux : il peut devenir le leader de la majorité, la divisant pour mieux l'unir, et pose des jalons à plus long terme pour renverser la gauche si elle arrivait au pouvoir* ». — (Corresp.)





La « bataille de Paris »

149 listes et 875 candidats

Il y a six ans, les formations associées à la coalition gouvernementale de l'époque — Georges Pompidou était président de la République et Jacques Chaban-Delmas premier ministre — possédaient le monopole de la représentation législative de la capitale et rêvaient de conquérir la majorité absolue au Conseil de Paris, face à une double opposition : celle des centristes encore hostiles au pouvoir, celle de l'union de la gauche. En 1977, bien des choses ont changé !

Le statut de Paris d'abord. Et c'est un véritable conseil municipal avec un véritable maire — au lieu d'un président — qui sortira de la consultation des 13 et 20 mars. Ce premier changement explique, en partie, la personnalisation de la campagne, dans la majorité du moins. Un affichage obsédant invite les électeurs à choisir entre « Chirac pour Paris » et « Un maire pour Paris », ainsi que se présente M. Michel d'Ornano.

Le découpage de la capitale en secteurs a été modifié. Il y en a désormais dix-huit au lieu de quatorze. L'ancien premier secteur, qui comprenait les quatre premiers arrondissements, est divisé en deux : le 1er et le 4e d'un côté, le 2e et le 3e de l'autre. Tous les autres arrondissements constituent chacun un secteur alors qu'en 1971 les 5e et 6e arrondissements, les 7e et 8e, les 9e et 10e, étaient regroupés.

Le dernier changement, mais non le moindre, est la division politique qui affecte la majorité, alors que celle-ci aurait dû, après le ralliement des centristes lors de l'élection présidentielle de 1974, se présenter unie. Qui dira un jour les responsabilités des uns et des autres dans le déclenchement de cette « bataille de Paris » ? Au-delà des arbitrages bien ou mal rendus, il apparaît d'abord que les républicains indépendants et les centristes espéraient pouvoir mettre fin, à l'occasion des municipales, à la prédominance des gaullistes dans la capitale. M. Giscard d'Estaing pensait que, en raison des initiatives qu'il avait prises (nouveau statut administratif, arrêt de la construction de la voie sur berge et de l'urbanisme vertical, etc.), la mairie de la capitale devait revenir à un giscardien. Il s'est

1er et 2e arrondissements (1er secteur)

49 040 h. (68 : 67 690 ; 62 : 77 400) ; 4 sièges.
1971 : 3 R.P.R., 3 R.I. ; 1 C.N.C.
1973 : 1 R.P.R.
1974 : Giscard, 18 845 ; Mitterrand, 13 893.

Protection et Renouveau de Paris (M. d'Ornano) :
MM. Yves Galand (rad.), Bernard Plasait (R.I.), Mlle Sylvie Pierre-Brossolette (sans étiq.), M. Jean Rousseau, conseiller sortant (R.P.R.).

Union de la gauche :
Mme Marie-Thérèse Bidjeck (P.C.), MM. Serge Gomez (P.S.), Georges Martory (M.R.G.), Léo Hamon (président de l'initiative républicaine et socialiste).

Union pour Paris (M. Chirac) :
M. Pierre-Charles Krieg, député, conseiller sortant (R.P.R.), Mme Monique Garnier-Lançon, conseiller sortant (R.P.R.), MM. André Meunier (apolitique), Robert Grillon (C.N.I.).

Apolitique et indépendante :
M. Bernard Baudron.

Paris aux travailleurs (trotskiste) :
M. Michel Rousseau.

Paris-Écologie :
M. Jean-Claude Delarue.

Union royaliste Paris-Libertés :
M. Fabrice O'Driscoll.

Mouvement des démocrates (M. Jobert) :
M. Luc Chastaing

Paris aux Parisiens :
M. Jean-Henry de La Souchère.

Ce secteur nouveau est issu d'un dédoublement de l'ancien premier secteur. Les sortants de 1971, indiqués ci-dessus, sont ceux qui avaient été élus dans les premier, deuxième, troisième et quatrième arrondissements. MM. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. (alors U.D.R.), Jacques Dominati, député républicain indépendant, et Jean Legaret, sénateur centriste (C.N.I.), depuis lors décédé, figuraient sur la même liste.

Ce nouveau secteur correspond au fief législatif de M. Krieg, réélu en 1973 avec 58,2 % des suffrages. Il est avec les deuxième et troisième arrondissements celui qui a connu la plus forte dépopulation depuis 1968. C'est dans ce secteur, bouleversé par l'aménagement des Halles, que pourrait se produire la plus forte poussée des mouvements écologiques.

Un ancien secrétaire d'État du gouvernement Chaban-Delmas, M. Léo Hamon, gaulliste de gauche, se présente sur la liste de l'union de la gauche, conduite par Mme Marie-Thérèse Bidjeck (P.C.).

2e et 3e arrondissements (2e secteur)

82 039 h. (1968 : 110 280 ; 1962 : 124 350), 4 sièges.
1971 : 3 R.P.R., 3 R.I., 1 C.N.I. ; 1973 : 1 R.I.
1974 : Giscard, 16 463 ; Mitterrand, 15 046.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Jacques Dominati, député, conseiller sortant (R.I.), Lucien Finel, conseiller sortant (R.I.), Patrick Jonville, conseiller sortant (R.I.), Lucien Gaillard (C.D.S.).

Union de la gauche :
MM. Georges Dayan (P.S.), Claude Quin (P.C.), Pierre Dabezies (républicain de progrès), Jack Lang (app. U.G.S.D.).

Union pour Paris :
Mme Nicole Chouraqui (parti radical-socialiste), MM. Guy Rabourdin (R.P.R.), Jacques Gehan (centriste), Serge Kowsman (R.P.R.).

Apolitique et indépendante :
M. Yvon Cohen.

Paris aux travailleurs :
Mlle Liliane Allain.

Paris-Écologie :
Mme Geneviève Maurice.

Mouvement des démocrates :
M. Pierre Mathelot.

Paris aux Parisiens :
M. Pierre Gripari.

Action royaliste :
M. Michel Giraud.

Ce nouveau secteur correspond à la moitié de l'ancien premier secteur et à la circonscription législative de M. Dominati, réélu en 1973 avec 57,12 % des voix. M. Dominati a pris sur sa liste M. Lucien Gaillard, C.D.S., maire du 2e arrondissement. On note la présence sur la liste Chirac de M. Guy Rabourdin, ancien député U.D.R., maire de Chelles, où il ne se représente pas, et d'un centriste, M. Georges Gehan qui, pour cette raison, a été exclu du C.D.S. La liste est conduite par Mme Nicole Chouraqui, qui a elle-même dû renoncer à ses responsabilités de membre du bureau du parti radical (car ce parti soutient M. d'Ornano).

L'un des plus anciens amis de M. Mitterrand, M. Georges Dayan, conseiller d'État (P.S.), conduit dans ce secteur la liste de l'Union de la gauche, qui comprend aussi un communiste, M. Quin ; un gaulliste, ancien colonel d'active et professeur, M. Dabezies, et M. Jack Lang (le Monde du 4 mars).

La rénovation du carreau du Temple, dont le permis de construire du bâtiment, prévu à l'emplacement de l'ancien marché, vient d'être annulé par la juridiction administrative, a suscité de vives passions dans ce 3e arrondissement.

5e arrondissement (3e secteur)

67 049 habitants (1968 : 83 720 ; 1962 : 96 630) ; 4 sièges.
1971 : 5 R.P.R., 1 R.I. ; 1973 : 1 R.P.R.
1974 : Giscard, 19 924 ; Mitterrand, 9 146.

Protection et Renouveau de Paris :
Mme Suzanne Jungers (R.I.), MM. Hugues Dewavrin (G.S.I.), J. Antoine Vergain, Mlle Marguerite d'Ales-Boscaud.

Union de la gauche :
Mme Cécile Goldet (P.S.), M. Claude Lecaille (P.C.), Mlle Michèle Bailly (Front progressiste). M. Georges Pailly (P.S.).

Union pour Paris :
MM. Jacques Chirac, député (R.P.R.), Jean Tiberi, député, conseiller sortant (R.P.R.), Florian Delbarre (apolitique), Roger Romani, conseiller sortant (R.P.R.).

Don Quichotte :
M. André Dupont, dit Aguigui-Mouna.

Paris aux travailleurs :
M. Jean Malifaud.

Les Femmes dans la cité :
Mme Gisèle Chaleyat.

Mouvement des démocrates :
Mlle Claire Charpentier.

Paris-Écologie :
M. Brice Lalonde.

Paris aux Parisiens :
M. François Duprat.

Action royaliste :
M. Gérard Coustenoble.

Le quartier Latin (5e arr.) et Saint-Germain-des-Prés (6e arr.) avaient en 1971 élu cinq conseillers gaullistes et un centriste giscardien, M. Yves Milhaud. La division de la majorité a conduit celui-ci à ne pas se représenter. Le 5e arr. forme en 1977 un secteur à part entière. M. Jean Tiberi, ancien suppléant de René Capitant, député, décédé, s'est implanté grâce à son travail dans l'arrondissement.

Pour la prochaine consultation, M. Tiberi a volontairement cédé le pas à M. Jacques Chirac, qui se présente comme tête de liste dans cet arrondissement, où il est né. Cette liste comprend aussi le professeur Florian Delbarre, agrégé de médecine, et M. Roger Romani, conseiller sortant, l'un des collaborateurs de M. Chirac.

Sur la liste parrainée par M. d'Ornano se présente M. Hugues Dewavrin, l'un des animateurs des Jeunes giscardiens de G.S.I., qui veut faire ici ses classes. La liste de Paris-Écologie est conduite par M. Brice Lalonde, l'un des artisans de la pression écologiste.

Mme Cécile Goldet (P.S.), qui est à la tête de la liste de gauche, est médecin.

6e arrondissement (4e secteur)

56 218 h. (68 : 70 890 ; 62 : 80 260) - 4 sièges.
1971 : 5 R.P.R., 1 R.I. ; 1973 : 1 R.P.R.
1974 : Giscard 19 589 ; Mitterrand, 10 321.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Philippe Saint-Marc (C.D.S.), Jacques Cadart (C.D.S.), Mmes Yvonne Maisonnier (R.I.), Roselinde Pierre (R.I.).

Union de la gauche :
MM. Alain Barrau (P.S.), Jean-Louis Guyomarch (P.C.), Pascal Dorival (P.S.U.), Mme Françoise Castro (P.S.).

Union pour Paris :
MM. Pierre Bas, député, conseiller sortant (R.P.R.), François Collet, conseiller sortant (R.P.R.), Raymond Dohet, conseiller sortant (Nouveau contrat social), Pierre Récamier (apolitique)

Paris aux travailleurs :
M. Jean-Louis Ajzenberg.

Mouvement des démocrates :
M. Angelo Alterio.

Paris aux Parisiens :
M. Philippe Duclos.

Paris-Écologie :
M. Alain Hervé.

Action royaliste :
M. Victor Aumont.

Comme le précédent, cet arrondissement devient un secteur à part entière. Il correspond à la circonscription législative de M. Pierre Bas, député R.P.R., l'un de ceux qui, au titre de président du groupe Paris-Majorité à l'Hôtel de Ville, a levé l'étendard de la révolte contre la désignation de M. d'Ornano. En 1973, M. Bas a été réélu député au second tour, avec 50,3 % des suffrages, contre Mme Goldet (P.S.), candidate dans le secteur précédent, et un représentant centriste qui s'était maintenu. M. Bas fait équipe avec deux autres conseillers sortants, MM. François Collet et Raymond Dohet, et Pierre Récamier, maire du Ve arrondissement.

La liste de M. d'Ornano est conduite par M. Philippe Saint-Marc, conseiller à la Cour des comptes (comme M. Bas), membre du Haut Comité de l'environnement

Au centre de cette élection, la rénovation du marché Saint-Germain, qui a donné lieu à une longue controverse, M. Bas, approuvant le dernier état du projet, tandis que M. de Saint-Marc soutient la décision de Mme Giroud, secrétaire d'État à la culture, qui a fait suspendre les travaux.

7e arrondissement (5e secteur)

74 060 h. (68 : 87 810 ; 62 : 99 580) 4 sièges.
1971 : 2 R.I., 4 C.D.S. ; 1973 : 1 R.I.
1974 : Giscard, 26 881 ; Mitterrand, 9 991.

Union anticollectiviste pour la gestion municipale (d'Ornano, Chirac) :
MM. Edouard Frédéric-Dupont, député, conseiller sortant (R.I.), Philippe Mithouard, conseiller sortant (C.D.S.), Jean-Philippe Hubin (R.P.R.), Henri Magnin (R.I.).

Union de la gauche :
M. Dominique Gallet (front progressiste) ; Mmes Elisabeth Loncle (P.S.), Marie-Françoise Le Stir (P.C.), M. Guy de Longevialle (P.S.).

Paris aux travailleurs :
M. Bruno Marielle.

Mouvement des démocrates :
M. Jacques Bizot.

Paris aux Parisiens :
Mme Marie-Jeanne Arnoux.

Paris-Écologie :
Mme Lison de Caunes.

Action royaliste :
M. Frédéric Aimard.

Jusqu'à maintenant, les 7e et 8e arrondissements étaient couplés dans le même secteur municipal. Le nouveau cinquième secteur correspond à la circonscription législative où a été élu M. Frédéric-Dupont avec 69 % des voix et contre un centriste au second tour de la consultation de 1973. C'est dire que M. Frédéric-Dupont, député depuis 1936, peut régner sans partage. Il le prouve une fois de plus en conduisant — cas unique — une liste parrainée à la fois par MM. Chirac et d'Ornano. Si ces deux leaders ne parvenaient, une fois élus, à se départager pour l'élection du maire, M. Frédéric-Dupont ne serait-il pas un candidat tout désigné ?

L'union de la gauche a laissé la première place, dans cet arrondissement où sa présence est faible, au jeune leader du Front progressiste (gaulliste de gauche), M. Dominique Gallet.

8e arrondissement (6e secteur)

52 980 h. (1968 : 67 900 ; 1962 : 74 580) : 4 sièges.
1971 : 2 R.I., 4 C.D.S. ; 1973 : 1 R.P.R.
1974 : Giscard, 19 000 ; Mitterrand, 6 394.

Protection et Renouveau de Paris :
MM Philippe Tollu, conseiller sortant (C.D.S.), Daniel Badani (sans étiq.), Mme Simone Isch Wall (sans étiq.), M. Philippe Jaeger (rad).

Union de la gauche :
M. Jean-Pierre Lesage (P.S.), Mmes Yvette Saintier (P.C.), Evelyne Ker (M.R.G.), Eve Baume (P.S.).

Union pour Paris :
MM Maurice Couve de Murville, député (R.P.R.), Raymond Bourgine (C.N.I.), François Lebel (R.P.R.), Roger Monnet (apolitique)

Apolitique et indépendante :
Mme Claude Aubin Linais.

Paris aux travailleurs :
M. René Le Bri.

Paris aux Parisiens :
M. Michel Bayvet.

Mouvement des démocrates :
M. Bernard Millet.

Paris-Écologie :
Mlle Christine Dorville.

Action royaliste :
M Hervé Dubois.

Séparé du 7e arrondissement, le 8e correspond à la circonscription législative dont l'élu est M. Maurice Couve de Murville. En 1973, M. Couve de Murville avait été élu au second tour, avec 52,2 % des suffrages, contre 47,8 % à M. Philippe Tollu, conseiller de Paris, centriste.

Les deux hommes se retrouvent face à face, M. Couve de Murville à la tête d'une liste qui comprend aussi M. Raymond Bourgine, directeur de l'hebdomadaire Valeurs actuelles, président de la fédération de Paris du C.N.I., autre adversaire de M. Couve de Murville en 1973 ; M. Tollu à la tête d'une équipe parrainé par M. d'Ornano et comprenant un radical, M. Philippe Jaeger.

A noter la présence sur la liste de gauche de l'actrice Evelyne Ker.

9e arrondissement (7e secteur)

78 200 h. (1968 : 84 970 ; 1962 : 94 090), 4 sièges.
1971 : 6 R.P.R., 1 R.I. ;
1973 : 1 R.P.R. ;
1974 : Giscard, 28 484 ; Mitterrand, 12 288.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Xavier de La Fournière, conseiller sortant (R.I.), Jean-Claude Briffault (C.D.S.), Mme Liliane Bensoussan (R.I.), M. Charles Feraugé (sans étiq.).

Union de la gauche :
M. Stephan Reggiani (P.S.), Mme Anita Chicard (P.C.), MM. Serge Depaquit (P.S.U.), Jean Magniadas (syndicaliste C.G.T., membre du Conseil économique et social).

Union pour Paris :
MM. Gabriel Kaspereit, député, conseiller sortant (R.P.R.), Raymond Colibeau, conseiller sortant (R.P.R.), Mme Jacqueline Nebout (rad.), M. Edmond Poli (apolitique). litique).

Paris aux travailleurs :
Mlle Chantal Cauquil.

Républicains démocrates indépendants :
M. Gaston Habib.é

Paris-Écologie :
Mlle Germaine Rouxel.

Apolitique et indépendante :
M. Joseph Corteggiani.

Paris aux Parisiens :
M Jean Silve.

Mouvement des démocrates :
M. Jacques Barrat.

Action royaliste :
M. Manuel Peres.

Le 7e secteur comprend le 9e arrondissement dont le sort municipal était jusqu'à maintenant lié à celui du 10e. La division de la majorité oppose ici M. Gabriel Kaspereit, ancien secrétaire d'État au commerce, ancien président du conseil d'administration du District de la région parisienne, député R.P.R. et conseiller sortant, à M. de La Fournière, vice-président du Conseil économique, conseiller sortant, l'un des fondateurs des Clubs Perspectives et Réalités.

Aucun résultat précédent ne permet d'avoir une idée de la manière dont se fera le partage des voix de la majorité. M. de La Fournière a pour co-listier M. Jean-Claude Briffault, qui fut l'adversaire aux élections législatives de M. Kaspereit et qui, en 1973, se maintint au second tour (19,8 %) malgré la présence d'un représentant de la gauche.

M. Kaspereit a pour partenaires M. Raymond Colibeau, conseiller sortant R.P.R., et Mme Jacqueline Nebout, qui a dû abandonner son poste de secrétaire général du parti radical lorsqu'elle a décidé de soutenir M. Chirac.

La gauche a renouvelé ses candidats et c'est le chanteur Stephan Reggiani qui la mène à la bataille.

10e arrondissement (8e secteur)

93 720 h. (1968 : 113 370 ; 1962 : 124 500) ; 4 sièges.
1971 : 6 R.P.R., 1 R.I. ; 1973 : 1 R.P.R.
1974 : Giscard, 22 638 ; Mitterrand : 20 355.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. André Villeneuve (sans étiq.), Etienne Buffetaud (sans étiq.), Mlle Jacqueline Aventin (R.I.), M. Martial Guillet (G.S.I.).

Union de la gauche :
MM. Alain Lhostis, conseiller sortant (P.C.), Jean-Pierre Buronfosse (P.S.), François Luchaire (M.R.G.), Michel Mousel (P.S.U.).

Union pour Paris :
MM. Claude-Gérard Marcus, député, conseiller sortant (R.P.R.), Léon Cros, conseiller sort. (R.P.R.), Jean Romanetti (C.N.I.), M. Claude Challal (apolitique).

Apolitique et indépendante :
M Constantin Simakis.

Paris aux travailleurs :
M. Rodolphe Prager.

Paris aux Parisiens :
M. Hubert Kohler.

Mouvement des démocrates :
Mme Suzanne Temple.

Paris-Écologie :
M. Amy Ben Dahan.

Action royaliste :
M. Jacques Cornu.

Détaché du neuvième arrondissement, le dixième, circonscription législative dont l'élu est M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.), est l'un des secteurs de Paris visé par la gauche. En 1973, M. Marcus a été réélu député au second tour, avec 56,8 % des suffrages, contre M. Alain Lhostis, conseiller sortant, communiste, qui conduit la liste d'union de la gauche.

M. Marcus a, à ses côtés, un conseiller sortant R.P.R., M. Léon Gros, et un représentant du C.N.I., M. Jean Romanetti, qui était son adversaire aux législatives. La liste d'Ornano est conduite par M. André Villeneuve, maire du troisième arrondissement, président de l'Association des maires de Paris.

La liste de gauche comprend deux personnalités connues, le professeur François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, membre du bureau sortant du M.G.R. (radicaux de gauche), et M. Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U.

11e arrondissement (9e secteur)

159 080 h. (68 : 179 730 ; 62 : 193 350) ; 7 sièges (6) ; 1971 : 4 P.C., 1 P.S., 1 rad. g. ; 1973 : 1 R.P.R., 1 P.C. ; 1974 : Giscard, 33 446 ; Mitterrand, 35 287.

Union de la gauche :
MM. Maurice Berlemont, conseiller sortant (P.C.), Georges Sarre, conseiller sortant (P.S.), Guy Gennesseaux (M.R.G.), Mmes Liliane Brozille, conseiller sortant (P.C.), Thérèse Etner (P.S.), Madeleine Kagan (P.C.), M. Roland Wlos, conseiller sortant (P.C.).

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Jacques Rabès (sans étiq.), Bernard Farbmann (M.S.P.), Toussaint Pinelli (C.D.S.), Jean-Pierre Guillon (R.I.), Henri Cuchet (rad.), Daniel Combe (sans étiq.), Mme Micheline Malburet (R.I.).

Union pour Paris :
MM. André Fanton, député (R.P.R.), Claude Martin (R.P.R.), Marc Gastebois (apol.), Mlle Danielle Duon (R.P.R.), MM. René Maquer (centriste), Henri Boutin (apol.), Michel Marquet (R.P.R.).

Paris aux travailleurs :
M. Yves Thoraval.

Mouvement des démocrates :
M. Charles Perinetti.

Paris aux Parisiens :
M. Pierre Bousquet.

Paris-Écologie :
M. Joël Broquet.

Cet arrondissement comprend deux circonscriptions représentées à l'Assemblée nationale par M. André Fanton (R.P.R.) et Jacques Chambaz (P.C.). En 1973, le premier a été réélu au second tour avec 52,7 % des voix et le second a battu M. Martin (U.D.R.) grâce au maintien au second tour du candidat centriste.

La liste d'union de la gauche est conduite par M. Maurice Berlemont, communiste, un des plus anciens conseillers de Paris. Sur cette liste figure également M. Georges Sarre, candidat du parti socialiste au poste de maire de la capitale.

M. Jacques Rabès, artisan et président de la chambre des métiers (section Paris), emmène la liste d'Ornano, sur laquelle figure M. Bernard Farbman, gaulliste, qui a été désavoué par la direction nationale du M.S.P (Mouvement pour le socialisme par la participation).

M. André Fanton, une nouvelle fois, tente sa chance contre M. Maurice Berlemont aux élections municipales. En 1971, le candidat communiste l'avait emporté avec une faible avance (51,07 %). On note la présence sur sa liste de M. Claude Martin (R.P.R.), ancien député, et d'un centriste, M. René Maquer, qui a été exclu du C.D.S. La rénovation des terrains de l'ancienne prison de la Petite-Roquette réclamée par M. Fanton à l'Assemblée nationale et par M. Berlemont au Conseil de Paris permettra de doter cet arrondissement, l'un des plus démunis de la capitale en squares et jardins, d'un espace vert de plus d'un hectare.

12e arrondissement (10e secteur)

149 670 h. (68 : 155 988 ; 62 : 161 560) ; 6 sièges (5) ; 1971 : 4 R.P.R., 1 R.I. ; 1973 : 2 R.P.R. ; 1974 : Giscard, 37 695 ; Mitterrand, 31 662.

12e Union :
MM André Planchet, conseiller sortant (R.P.R.), Fernand Rombach (sans étiq.), Paul Pernin (C.D.S.), Jean-Pierre Burriez (R.I.), Bernard Tieles (rad.), Pierre de Bénouville, député (app. R.P.R.).

Union de la gauche :
MM. Jean-Baptiste Bouis (P.S.), Jean Jamesse (P.C.), André Reynaud (M.R.G.), Mmes Thérèse Touré (P.S.), Irène Henry (P.C.), M. Philippe Goulau (P.S.).

Union pour Paris :
M. Charles Magaud, député, conseiller sortant (R.P.R.), Mme Paulette Bernier (apol.), MM. Lucien Joffre, conseiller sortant (ind.), Jean-Paul Rocquet, conseiller sortant (R.P.R.), Maurice Doublet (rép. de g.), Jacques Bonnafoux (R.P.R.).

Mouvement des démocrates :
M. Patrick Rochet.

Paris aux travailleurs :
Mlle Anne Golub.

Paris aux Parisiens :
M. Pierre Chausse.

Paris-Écologie :
M. Jean-Bernard Sockeel.

Un des arrondissements-clefs où la gauche peut espérer l'emporter sur la majorité sortante divisée.

Les deux députés du douzième : M. Pierre de Bénouville (apparenté R.P.R.) et M. Charles Magaud (R.P.R.), sont présents sur deux listes concurrentes. M. de Bénouville et André Planchet (R.P.R.), syndic de la Ville de Paris pendant onze ans, ont constitué avec les amis de M. d'Ornano « une liste paritaire d'union de la majorité ». Sur cette liste, on remarque la présence de M. Fernand Rombach, maire du douzième arrondissement. M. Olivier Dassault, petit-fils du constructeur d'avions, est suppléant de M. de Bénouville.

Sur la liste Chirac, emmenée par M. Magaud, figurent M. Maurice Doublet, préfet de Paris en 1966, puis de la région parisienne en 1969, et M. Lucien Joffre, conseiller sortant, qui a été exclu des républicains indépendants.

La liste d'union de la gauche, conduite par M. Jean-Baptiste Bouis (P.S.), espère profiter de la poussée socialiste attendue dans la capitale. La gauche n'a pas oublié que M. André Le Troquer (S.F.I.O.) fut député de cet arrondissement en 1936, puis de 1945 à 1956.

L'aménagement du bois de Vincennes, qui s'étend sur 959 hectares, permettra aux promeneurs de reconquérir des allées sur l'automobile. Enfin, ces quartiers de l'est parisien seront dans les prochaines années les témoins de la dernière grande opération d'urbanisme engagée à Paris : la rénovation des entrepôts de Bercy (60 hectares), attendue depuis si longtemps.

13e arrondissement (11e secteur)

161 109 h. (68 : 158 280 ; 62 : 166 710) ; 7 sièges (5) ; 1971 : 3 P.C., 2 P.S. ; 1973 : 1 P.C., 1 R.P.R. ; 1974 : Giscard, 31 875 ; Mitterrand, 37 885.

Union pour Paris :
M. Claude Avisse (R.P.R.), Mme Françoise Meyer (R.P.R.), MM. Albert Prouard (Union du Centre), Claude Constantini (apol.), Maurice Queste (Démocrate Ve), Mlle Madeleine Dupeyron (apol.), M. Jacques Saltel (C.N.I.).

Union de la gauche :
MM. André Voguet, conseiller sortant (P.C.), Louis Moulinet, conseiller sortant (P.S.), Mme Andrée Delbos, conseiller sortant (P.C.), M. Jean-Pierre Welterlin (P.S.), Mme Danièle Sommier (P.C.), MM. Daniel Benassaya, conseiller sortant (P.S.), Claude Masson (P.C.).

Protection et Renouveau de Paris :
MM. René Duball (R.I.), Roland Laskar (rad.), Jean-Claude Chatonnet (C.D.S.), Mlle Gilberte Hacquart (sans étiq.), MM Jacques Miquel (sans étiq.), Nicolas Jacquet (G.S.I.), Raymond Barnet.

Le pouvoir aux travailleurs :
M. Gérard Eitenschenck.

Mouvement des démocrates :
M. Christian Tremblay.

Paris aux Parisiens :
Mme Marie-Thérèse Fanucchi.

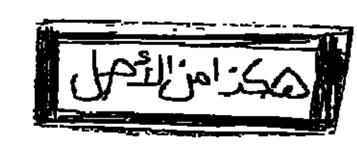
Paris-Écologie :
Mme Laurence Bardin.

Action royaliste :
M. Bertrand Renouvin.

Un des fiefs parisiens de l'union de la gauche, le XIIIe arrondissement, compte deux députés, Mme Gisèle Moreau (P.C.) et M. Jean Turco (R.P.R.). Ce dernier était le suppléant de M. Hubert Germain, élu en 1973 avec 49,61 % des voix contre 49,57 % au candidat du parti communiste !

La liste Chirac est dirigée par M. Claude Avisse, maire du XIIIe arrondissement, et c'est un de ses adjoints, M. René Duball, qui conduit celle de M. d'Ornano.

La gauche présente quatre conseillers sortants et espère améliorer son score de 1971, où elle l'avait emporté avec 52,57 % des voix. Le XIIIe arrondissement est le seul secteur de la capitale dont la population a augmenté par rapport au recensement de 1968. Les tours, aujourd'hui condamnées, y sont nombreuses et « barrent » le paysage. Les difficultés soulevées par la rénovation du secteur Italie a bouleversé cet arrondissement, où existent encore de beaux vestiges du passé comme les bâtiments des Gobelins, l'ancien hôpital de la Salpêtrière et, à un degré moindre, la Cité fleurie.



des élections municipales

POLITIQUE

produit ensuite une réaction des gaullistes, décidés à préserver leur place forte, et M. Chirac a pris la tête des troupes du R.P.R., qui manquaient d'un chef de file incontesté dans la capitale. L'ex-premier ministre voyait là un moyen de stopper les ambitions électorales de ses partenaires et de prouver, avant les législatives, sa capacité à conduire la majorité à la victoire.

Ces diverses considérations expliquent qu'il y ait, pour 109 sièges en 1977, 875 candidats sur 149 listes, contre 482 candidats sur 76 listes en 1971, pour 90 sièges. « Le Monde » a déjà publié les listes présentées par les différents courants d'opinion. C'est un récapitulatif, secteur par secteur, qui est donné ci-dessous.

Les indications fournies sont les suivantes : nombre d'habitants dans le secteur et rappel de la population en 1968 et en 1962 ; nombre de sièges à pourvoir et, le cas échéant (entre parenthèses), celui des sortants ; répartition politique des élus municipaux en 1971, des députés en 1973, et résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974.

Les listes sont présentées sous l'intitulé de leur inscription et, dans chaque secteur, dans *l'ordre de leur inscription, qui peut varier.* M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, républicain indépendant, candidat de la majorité désigné par M. Raymond Barre, parraine les listes Protection et Renouveau de Paris. M. Jacques Chirac, président du R.P.R., conduit celles de l'Union pour Paris.

L'union de la gauche regroupe les 44 candidats du P.C., avec M. Henri Fiszbin pour chef de file, les 43 du P.S., derrière M. Georges Sarre, les 9 du Mouvement des radicaux de gauche, les 4 du P.S.U. et les 6 des deux groupes gaullistes (la Fédération des républicains de progrès et la Coordination nationale des gaullistes d'opposition) ainsi que diverses personnalités de gauche. On trouvera ci-dessous la composition *des listes de ces trois grands courants.*

En revanche, pour les autres listes, nous rappelons simplement les noms de ceux qui les conduisent. L'intitulé Paris aux travailleurs recouvre les listes formées par les organisations trotskistes : la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière et l'Organisation communiste des travailleurs (« le Monde » du 2 mars). Paris aux Parisiens désigne les listes du Front national de M. Le Pen (« le Monde » du 1er mars).

La composition des listes du Mouvement des démocrates (M. Jobert) a été publiée dans « le Monde » du 2 mars ; celle des listes de Paris-Ecologie dans « le Monde » daté 6-7 mars ; les listes d'Action royaliste sont présentées par la Nouvelle Action française (« le Monde » du 5 février).

A. L.

14e arrondissement (12e secteur)

146 150 h. (68 : 167 090; 62 : 178 150); 7 sièges (6) ; 1971 : 5 R.P.R., 1 cent. ; 1973 : 1 C.D.S., 1 R.P.R. ; 1974 : Giscard, 37 443 ; Mitterrand, 32 109.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Jean-Claude Colli (rad.), Michel Pelège (R.I.), Adrien Bedossa (rad.) ; Mme Monique Cazeaux (sans étiq.) ; MM. Pierre Armand (sans étiq.), André Jourdanet (Fédération des socialistes démocrates), Jacques Foulquier (C.D.S.).

Union pour Paris :
MM. Christian de La Malène, député, conseiller sortant (R.P.R.), Lionel Assouad, conseiller sortant (centriste), Pierre Dangles, conseiller sortant (R.P.R.) ; Mlle Marguerite Coutard (démocrate-Ve) ; MM. Cyrille Pilipenko (C.N.I.), Patrick de Saevsky, conseiller sortant (R.P.R.) ; Roland Carter (R.P.R.).

Union de la gauche :
M. Bernard Parmentier (P.S.) ; Mme Rolande Perlican (P.C.) ; MM. Roger-Gérard Schwartzenberg (M.R.G.), Claude Bourdet (P.S.U.) ; Mme Edwige Avice (P.S.) ; MM. Serge Arnoult (P.C.), Gérard Montel (P.S.).

Paris aux travailleurs :
M. Jacques Stambouli.

Mouvement des démocrates :
M. Jacques Charon.

Paris-Ecologie :
M. Alain Cerioli.

Paris aux Parisiens :
M. Yves de Coatgourden.

Action royaliste :
M. Fabre de Rieunègre.

Ce secteur est l'un de ceux que la gauche peut espérer enlever grâce à la désunion de la majorité. Si M. Claudius-Petit, député réformateur, ne se présente pas aux municipales, l'autre député, M. Christian de La Malène, R.P.R., conduit la liste parrainée par M. Chirac.

Avant l'arrivée à Paris de l'ancien premier ministre, M. de La Malène, rapporteur général du budget de la Ville de Paris, était même candidat à la mairie de Paris. Il avait l'appui du R.P.R. Avec M. Pierre Bas, député du 6e arrondissement, il avait pris la tête de la contestation à l'Hôtel de Ville contre la désignation de M. Michel d'Ornano. M. de La Malène a géré habilement la Ville de Paris, et son poste de rapporteur général du budget en faisait, en fait, le véritable maire de la capitale depuis 1965. La querelle politique au sein de la majorité, envenimée par la venue de M. Chirac, risque de lui être fatale. A l'époque où il était candidat à la mairie, M. de La Malène voulait mener une campagne uniquement municipale. Sur sa liste figurent trois conseillers sortants, dont M. Patrick de Saevsky, vice-président du Conseil de Paris.

M. Jean-Claude Colli, qui conduit la liste d'Ornano, est vice-président du parti radical et délégué aux énergies nouvelles. On remarque sur cette liste la présence de Mme Monique Cazeaux, qui a quitté le parti socialiste pour rejoindre M. Michel d'Ornano, et M. Jacques Foulquier, membre du bureau de la fédération de Paris du C.D.S.

Un représentant du parti socialiste, M. Bernard Parmentier, emmène la liste de gauche sur laquelle figure M. Claude Bourdet (P.S.U.).

Aux municipales de 1971, la majorité l'avait emporté avec 56,42 % des suffrages. M. Claudius-Petit a été élu député en 1973 avec 56,87 % au deuxième tour, et M. de La Malène avec 56,62 %.

Le problème numéro un pour cet arrondissement est la construction de ce qui a été appelé la « radiale Vercingétorix » entre Montparnasse et la porte de Vanves. Le conseil de Paris a décidé d'enterrer une partie de cette artère à grand circulation. M. Michel d'Ornano vient de se prononcer pour sa suppression.

15e arrondissement (13e secteur)

230 270 h. (68 : 244 080; 62 : 250 550); 11 sièges (8) ; 1971 : 6 R.P.R., 1 R.I., 1 jobertiste ; 1973 : 3 R.P.R. ; 1974 : Giscard, 64 300 ; Mitterrand, 45 299.

Protection et Renouveau de Paris :
Mme Françoise Giroud (rad.), MM. Bertrand de Maigret, conseiller sortant (R.I.), Francis Raffenel (C.D.S.), Jean Loygue (maj. prés.), Mme Marie-Thérèse May (C.D.S.), MM. Jean Lagraullet (maj. prés.), Michel de Labarrière (R.I.), Didier Bariani (rad.), Mme Marie Breton (maj. prés.), MM. Jean-Luc Renou (R.I.), Alain Destrem (R.I.).

Union de la gauche :
MM. André-Marie Rocque (P.S.), Roger Gauvrit (P.C.), Thierry Jeantet (M.R.G.), Alain Monteagle (Front progressiste), Elie Cathala (P.S.), Mmes Nicole Borvo (P.C.), Anne Tregouet (P.S.), MM. Jean Fenet (P.C.), Pierre Perrault (P.S.), André Pozzi (P.C.), René-Victor Pilhes (sans étiq.).

Union pour Paris :
Mme Nicole de Hauteclocque, député, conseiller sortant (R.P.R.), MM. Jacques Marette, député (R.P.R.), Jean Cherioux, conseiller sortant (R.P.R.), Claude Roux, député, conseiller sortant (R.P.R.), Bernard Rocher, conseiller sortant (R.P.R.), Antoine Veil, conseiller sortant (centriste), Georges Escudie (centriste), Claude-André Debrion, conseiller sortant (R.P.R.), Michel Junot (C.N.I.), Guy Longeville (rad.), Alain Bise (R.P.R.).

Paris aux travailleurs :
Mme Odette Poncet.

Mouvement des démocrates :
M. René Galy-Dejean, conseiller sortant.

Paris aux Parisiens :
M. Jean-Marie Le Pen.

Paris-Ecologie :
Mme Laure Schneiter.

L'arrondissement le plus peuplé de Paris est un fief R.P.R.. Les trois députés du 15e appartiennent tous au mouvement de M. Jacques Chirac. Ce sont Mme Nicole de Hauteclocque, M. Jacques Marette et M. Claude Roux. Tous trois sont candidats sur la liste soutenant l'ancien premier ministre, avec notamment M. Bernard Rocher, président de la commission d'urbanisme de la Ville de Paris. Sont également présents MM. Antoine Veil, centriste, et Georges Escudié, maire du 15e. M. Guy Longeville (radical), qui figure sur cette liste, a été exclu de la fédération de Paris du parti radical. Aux élections municipales de 1971, la liste de la majorité, unie à cette époque et conduite par Mme de Hauteclocque, l'avait emporté au second tour sur la liste communiste avec 60 % des voix.

Soutenant M. Michel d'Ornano dans sa campagne pour la mairie de Paris, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a pris la tête de la liste Protection et Renouveau de Paris. M. Bertrand de Maigret, vice-président du Conseil de Paris, seconde Mme Giroud dans cette bataille pour onze sièges au Conseil de Paris. On remarque sur cette liste la présence de deux membres du C.D.S., M. Francis Raffenel et Mme Marie-Thérèse May, et de M. Didier Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical.

L'union de la gauche est conduite par un socialiste, M. André-Marie Rocque. Figurent sur cette liste M. Alain Monteagle pour le Front progressiste (gaulliste de gauche), et l'écrivain René-Victor Pilhes, auteur de l'Imprécateur.

La liste « jobertiste » est emmenée par M. René Galy-Dejean, conseiller sortant, ancien membre du cabinet de Georges Pompidou. Enfin, M. Jean-Marie Le Pen, leader du Front national, député de Paris de 1956 à 1962, conduit ici la liste Paris aux Parisiens.

Parmi les grandes opérations de rénovation qui se sont déroulées dans cet arrondissement figure le Front de Seine. Ces rénovations ont notamment eu pour conséquence de transformer la composition sociologique de cet arrondissement, où le résultat demeure aujourd'hui encore très indécis.

16e arrondissement (14e secteur)

193 270 h. (68 : 214 120; 62 : 227 420); 9 sièges (7) ; 1971 : 5 C.D.S., 1 R.I., 1 R.P.R. ; 1973 : 1 C.D.S., 1 R.I. ; 1974 : Giscard, 69 553 ; Mitterrand, 20 118.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Pierre Lépine, conseiller sortant (C.D.S.), Georges Mesmin, député, conseiller sortant (C.D.S.), Mme Solange Marchal, conseiller sortant (C.D.S.), MM. Gilbert Gantier, député, conseiller sortant (R.I.), Michel Elbel, conseiller sortant (C.D.S.), Mme Colette Talmon (R.I.), MM. Raymond Long (R.I.), Jean Connehaye (R.I.), Pierre-Christian Taittinger (R.I.).

Union pour Paris :
M. Jean Frézal (R.P.R.), Mme Chantal Maland (C.N.I.), MM. Albert Listambert, conseiller sortant (Centre républicain), Gérard Leban (R.P.R.), Léon Boutbien (R.P.R.), Nicolas d'Andoque (C.N.I.), Denis Joyeux, conseiller sortant (apolitique), Mme Ghislaine Lauret-Desrue (apolitique), M. François Seydoux de Clausonne (apolitique).

Union de la gauche :
M. Maurice Lempereur (M.R.G.), Mme Hélène Offenstadt (P.S.), MM. Jacques Blaisse (P.C.), Jean Poulain (Front progressiste), Claude Pigement (P.S.), Henri Le Men (P.C.), Mme Florence Gallois (P.S.), Mlle Danielle Bizien (P.C.), M. Maurice Letrenne (P.S.).

Paris aux travailleurs :
M. Paul Palacio.

Mouvement des démocrates :
M. Edouard Valensi.

Paris aux Parisiens :
M. Alain Renault.

Paris-Ecologie :
M. Christian Laporte.

Les « beaux quartiers » du 16e sont représentés à l'Assemblée nationale par deux députés : MM. Georges Mesmin (C.D.S.) et Gilbert Gantier (R.I.). Tous deux, plus le professeur Lépine, emmènent la liste d'Ornano. La présence, sur cette liste, de M. Pierre-Christian Taittinger (R.I.), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est un atout non négligeable. Son nom avait été avancé comme celui d'un éventuel candidat au poste de maire de Paris, et l'on comprend encore mal, aujourd'hui, qu'il n'ait pas été choisi, puisqu'il était admis à la fois par les républicains indépendants et le R.P.R. Aux élections municipales de 1971, M. Taittinger s'était présenté sans succès contre le professeur Lépine, un centriste de toujours.

La liste R.P.R. est conduite par le professeur Frézal, et l'on note la présence de Mme Chantal Maland, épouse de l'ancien ministre, de deux conseillers de Paris qui, en 1971, faisaient équipe avec le professeur Lépine, MM. Listambert et Joyeux, et, d'autre part, de M. François Seydoux, ambassadeur de France.

La caractéristique politique de l'arrondissement, aux dernières législatives, a été l'éviction de M. Habib-Deloncle (U.D.R.) par M. Mesmin, selon une évolution déjà amorcée dans l'autre circonscription législative, où le général Stehlin, centriste — décédé et remplacé par son suppléant, M. Gantier, — avait enlevé le siège à l'U.D.R.

Le soin de conduire la liste d'union de la gauche, qui n'a ici qu'un rôle modeste, a été confié à un radical de gauche, M. Maurice Lempereur.

Cet arrondissement, qui compte aussi nombre de gens modestes, manque d'équipements sociaux, et le Bois de Boulogne est encore à sauver de l'automobile et de la saleté.

17e arrondissement (15e secteur)

186 140 h. (68 : 210 300; 62 : 227 690); 8 sièges (7) ; 1971 : 5 R.P.R., 2 non inscrits ; 1973 : 3 R.P.R. ; 1974 : Giscard, 57 353 ; Mitterrand, 31 354.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Paul Garson (C.D.S.), Henri Estingoy (apolitique) ; Mme Claude Desmaulx (R.I.) ; MM. Gérard Vidalenche (C.D.S.), Alain Hollande (R.I.), Francisque Aubert (rad.), René Jupin (R.I.), Guy-Victor Labat (centriste).

Union de la gauche :
Mme Colette Kahn (P.S.) ; Mlle Jacqueline La Poumeroulie (P.C.) ; Mme Marie Riquier (P.S.) ; MM. Gérard Chastenet (P.C.), Michel Couturaud (P.S.), Bernard Bardinet (P.C.), Lucien Serresseque (P.S.) ; Mme Frédérique Piel (P.C.).

Union de Paris :
M. Philippe Lafay (R.P.R.) ; Mme Hélène Missoffe, député (R.P.R.) ; MM. Jean de Préaumont, député, conseiller sortant (R.P.R.), Robert Casso, conseiller sortant (apolitique), Maurice Weill, conseiller sortant (apolitique) ; Mme Micheline Bléynie (écologiste) ; MM. Pierre Chedor, conseiller sortant (R.P.R.), Serge Jeanneret (apolitique).

Paris aux travailleurs :
M. Théodore Topolanski.

Paris aux Parisiens :
Mme Myriam Baeckeroot.

Mouvement des démocrates :
Mme Andrée Paulve.

Paris-Ecologie :
M. José Guillemain.

La mort du docteur Bernard Lafay, député R.P.R., président du Conseil de Paris, élu conseiller municipal depuis 1946 dans le 17e arrondissement, a été un des tournants de cette campagne municipale. A la suite de ce décès, M. d'Ornano, qui avait annoncé sa candidature, la retirait. Le fils du président du Conseil de Paris, le docteur Philippe Lafay, conduit la liste R.P.R. sur laquelle figurent notamment Mme Hélène Missoffe, qui, mère de huit enfants, a succédé à son mari en 1974, et M. Jean de Préaumont, député R.P.R. du dix-septième, ainsi que trois conseillers sortants.

La liste d'Ornano est emmenée par M. Paul Garson (C.D.S.), qui depuis 1967 s'est opposé vainement aux élections législatives à M. de Préaumont, lequel l'avait emporté avec 51,2 % des voix en 1973. Sur cette liste figure également M. Henri Estingoy, directeur de l'Institut national de la consommation.

Mme Colette Kahn (P.S.) conduit la liste de l'union de la gauche. Comme dans le 16e arrondissement, le 17e, malgré les quartiers populaires des Epinettes et des Batignolles, est peu favorable aux listes de gauche. La grande affaire de l'arrondissement est l'aménagement du secteur situé non loin du boulevard périphérique. La destruction du vieux marché des Batignolles, qui a été contestée avec vigueur par les associations de défense, peut apporter des voix aux opposants.

18e arrondissement (16e secteur)

208 620 h. (68 : 236 780; 62 : 254 970); 9 sièges (8) ; 1971 : 5 P.C., 2 P.S., 1 maj. présid. ; 1973 : 1 R.I., 1 R.P.R., 1 P.C. ; 1974 : Giscard, 47 326 ; Mitterrand, 46 751.

Protection et Renouveau de Paris :
M. Roger Chinaud, député (R.I.), Mme Antoinette Binoche (sans étiq.), MM. Jean Bernasconi (R.P.R.), Jean-Pierre Pierre-Bloch (rad.), Jean-Pierre Borgey (sans étiq.), Jean-Pierre Bouvier (C.D.S.), Mme Renée Canonge-Marçu (Fédération des socialistes démocrates), MM. Louis Moreau (sans étiq.), Michel d'Ornano (R.I.).

Union de la gauche :
MM. Louis Baillot, député, conseiller sortant (P.C.), Claude Estier, conseiller sortant (P.S.), Mme Andrée Lefrère, conseiller sortant (P.C.), MM. Daniel Vaillant (P.S.), Jean Gajer, conseiller sortant (P.C.), Lionel Jospin (P.S.), Mme Monique Brown (P.C.), M. Bertrand Delande (P.S.), Mme Noëlle Guilbon (P.C).

Union pour Paris :
M. Joël Le Tac, député (R.P.R.), Mme Jacqueline Delatte (Centre féminin d'études et d'informations), M. Antoine Luppi (C.N.I.), Mmes Marie-Françoise Le Page (apolitique), Chantal Marchegay (apolitique), MM. René Beguet (R.P.R.), Hervé Benessiano (centriste), Roland Coche (R.P.R.), Jacques Lesprit (Cent. rép.).

Paris aux Parisiens :
M. François Cabanns.

Paris aux travailleurs :
M. Jean-Claude Vrain.

Mouvement des démocrates :
Mlle Catherine Prénot.

Paris-Ecologie :
Mme Maximilienne Gautrat.

Comité d'action des prisonniers :
M. Serge Livrozet.

Le 18e arrondissement compte trois députés : M. Roger Chinaud (R.I.), président de son groupe à l'Assemblée nationale, M. Joël Le Tac (R.P.R.) et M. Louis Baillot (P.C.). Tous les sortants du Conseil de Paris sont des élus de gauche. M. Michel d'Ornano, en se présentant dans cet arrondissement, n'a donc pas choisi la facilité. Mais ce n'est pas une candidature-suicide, si l'on se souvient que, en 1971, la liste de gauche l'a emporté sur celle de l'U.D.R. à l'occasion d'une élection triangulaire, le candidat centriste ayant refusé de se retirer entre les deux tours, bloquant ainsi sur son nom plusieurs milliers de voix qui, si elles s'étaient portées sur la liste de M. Le Tac, lui auraient permis de battre la gauche. En 1974, M. Giscard d'Estaing a devancé M. Mitterrand de très peu.

Outre M. Chinaud, figurent sur la liste de M. d'Ornano, Mme Antoinette Binoche, maire du 18e arrondissement, qui a quitté la liste de M. Joël Le Tac pour rejoindre celle du ministre de l'industrie, M. Jean Bernasconi, ancien député U.D.R. de l'arrondissement, et le radical M. Jean-Pierre Pierre-Bloch.

M. Joël Le Tac conduit donc la liste R.P.R. avec Mme Jacqueline Delatte, du Centre féminin d'études et d'information.

M. Louis Baillot, député communiste, a pris la tête de la liste de l'union de la gauche, sur laquelle on remarque la présence de deux membres du secrétariat national du P.S., MM. Claude Estier, l'un des plus proches collaborateurs de M. François Mitterrand, conseiller sortant, ancien député de l'arrondissement, battu en 1968, et devancé en 1973 par M. Chinaud (51,1 %), et d'autre part Lionel Jospin, autre dirigeant jeune et influent du P.S., ainsi que de deux sortants communistes M. Jean Gajer et Mme André Lefrère.

Le 18e arrondissement, c'est avant tout Montmartre. Les restaurations qui y ont été engagées ne font pas l'unanimité. Le quartier de la Goutte-d'Or est une préoccupation constante pour l'administration de la capitale.

19e arrondissement (17e secteur)

144 295 h. (68 : 148 860; 62 : 159 570); 6 sièges (5) ; 1971 : 3 P.C., 1 P.S., 1 rad. g. ; 1973 : 2 P.C. ; 1974 : Giscard, 27 018 ; Mitterrand, 31 867.

Protection et Renouveau de Paris :
Mme Annick Bouchara (sans étiq.), MM. Pierre Dufour (C.D.S.), Antoine Brimo (C.D.S.), Stéphane Deswarte (C.D.S), Gérard Favry (R.I.), Jean Rajard (G.S.L.).

Union de la gauche :
MM. Henri Fiszbin, député (P.C.), Pierre Guidoni, conseiller sortant (P.S.), Pierre Mattei, conseiller sortant (M.R.G.), Mme Michèle Camous, conseiller sortant (P.C.), Mlle Françoise Durand (P.C.), M. Jean Diard, conseiller sortant (P.C.).

Union pour Paris :
M. Jean Allaud (R.P.R.), Mme Dominique Fontrede (apolitique), MM. Henri Josseran (R.P.R.), Gérard Gachet (apolitique), Jean-Paul Vermes (R.P.R.), Alain Mosconi (apolitique).

Le pouvoir aux travailleurs :
Mme Michèle Vegliante.

Mouvement des démocrates :
M. Gérard Laraize.

Paris aux Parisiens :
M. Pierre Pauty.

Paris-Ecologie :
Mme Marie-Christiane Arnoux.

Rien que des femmes :
Mme Christiane Guillerm.

Pollution et Renouveau :
M. Théodore Puderbeutel.

Action royaliste :
M. Daniel Betbeze.

Fief de la gauche, le 19e arrondissement semble imprenable par la majorité. Les deux députés sont communistes : M. Henri Fiszbin, candidat à la mairie, premier secrétaire de la fédération de Paris, et Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C. La liste d'Union de la gauche, conduite par M. Fiszbin, comprend quatre conseillers sortants, dont M. Pierre Guidoni, membre du bureau exécutif du P.S. (CERES), et M. Pierre Mattei pour les radicaux de gauche.

Mme Annick Bouchara emmène la liste d'Ornano, alors que la liste Chirac, sur laquelle figure le champion de natation Alain Mosconi, est conduite par M. Jean Allaud.

La vie de cet arrondissement est dominée par l'aménagement des abattoirs de La Villette et des canaux. A la suite des directives du président de la République, une importante opération d'urbanisme doit être engagée. Un parc de plus de 20 hectares sera notamment créé. Les élus de l'arrondissement ont critiqué le projet dans son ensemble, estimant que le nombre des logements sociaux prévus était trop faible.

20e arrondissement (18e secteur)

175 420 h. (68 : 188 920; 62 : 199 310); 7 sièges (7) ; 1971 : 5 P.C., 2 P.S. ; 1973 : 2 P.C. ; 1974 : Giscard, 35 372 ; Mitterrand, 41 120.

Protection et Renouveau de Paris :
MM. Claude Gourbeyre Stelter (R.I.), Lucien Bayle (R.I.), Jean-Louis Bergeal (rad.), Mme Régine Bignand (sans étiq.), MM. Pierre Bodiou (C.D.S.), Jean Masclet (R.P.R.), Michel Porcher (C.D.S.)

Union de la gauche :
MM Henri Meillat, conseiller sortant (P.C.), Michel Charzat (P.S.), Mmes Christiane Schwartzbard, conseiller sortant (P.C.), Noëlle Marilier (P.S.), MM Michel Férignac, conseiller sortant (P.C.), André Llanes (P.S.), Mme Lydia Monbet (P.C.).

Union pour Paris :
M. Tony Herbulot (apolitique), Mme Simone Bardey (apolitique), MM. Jean Versini (R.P.R.), Roger Steff (R.I.), Mme Raphaëlle Azoulay (R.P.R.), MM. Jean Vernochet (R.P.R.), Gérard Baudson (C.N.I.).

Paris aux travailleurs :
M. Ahmed Benmammar.

Mouvement des démocrates :
M Hervé Boize.

Paris aux Parisiens :
M. Gérard Lefort.

Paris-Ecologie :
Mme Denise Fernandez.

Pour le gouvernement ouvrier et paysan :
M. Daniel Assouline.

Avec deux députés communistes, MM. Daniel Dalbera et Lucien Villa et des conseillers de gauche, le 20e arrondissement reste fidèle à sa tradition. M. Henri Meillat, conseiller sortant communiste, conduit la liste de gauche. La liste Chirac est emmenée par M. Tony Herbulot, directeur du bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, et celle de M. d'Ornano, par M. Claude Gourbeyre Stelter, maire du 20e arrondissement. La candidature de maires d'arrondissement qui, nommés par le gouvernement, exercent des fonctions apolitiques, fait malgré tout problème, dans ce secteur comme dans les autres.

Une partie de ces quartiers populaires a été défigurée par l'urbanisme vertical. Le village de Charonne que la ville s'efforce aujourd'hui de préserver est un vestige précieux dans cet arrondissement où commence déjà la banlieue.

BIBLIOGRAPHIE

« LA GESTION COMMUNALE DANS L'ACTION »

M. Marcel Rosette, maire de Vitry-sur-Seine, responsable de la section « collectivités locales » du comité central du P.C.F., a dressé avec l'aide d'une vingtaine de membres de sa formation une sorte de dictionnaire à l'intention des candidats et des conseillers municipaux. Il propose aux gestionnaires un recueil du minimum de connaissances des méthodes et des moyens administratifs et techniques de la gestion communale. Tous les domaines d'action sont systématiquement recensés, qu'il s'agisse du personnel communal, du budget ou des actions catégorielles en direction, par exemple, des handicapés ou des travailleurs immigrés.

Bien sûr, il s'agit d'une présentation très politique de la gestion communale, et l'action gouvernementale est vivement critiquée. Elle est en particulier rendue responsable de l'étouffement progressif des collectivités locales. Pourtant cet ouvrage peut, indépendamment de ses options idéologiques, devenir un manuel précieux pour tous ceux qui aspirent à devenir des gestionnaires communaux. Il est en effet particulièrement clair, ordonné et complet. — T. P.

★ *La Gestion communale dans l'action*, par Marcel Rosette, Ed. sociales, 333 pages, 45 F.

QUAND LES DIRECTEURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NE SONT PAS CONSERVATEURS.

Les directeurs des conservatoires de Pantin, Romainville, Champigny, Arcueil, Sarcelles, Gennevilliers, Gentilly, Ivry, Garges-lès-Gonesse et Le Blanc-Mesnil appellent leurs collègues directeurs et professeurs de conservatoire ainsi que tous ceux qui sont concernés par la musique à soutenir les listes d'union de la gauche.

« Le programme commun — *déclarent-ils* — offre des perspectives sans précédent au déploiement des initiatives artistiques dans l'ensemble de la population. (...) Les collectivités locales, qui supportent la part essentielle de l'activité artistique du pays, sont littéralement asphyxiées par l'Etat. » *L'appel précise qu'actuellement quelque sept cents conservatoires ou écoles de musique en France sont soutenus essentiellement par les municipalités, et que leur avenir est compromis notamment par l'absence de formation pédagogique et de statuts des personnels enseignants.*

Les candidatures écologistes peuvent influencer le résultat du scrutin

(Suite de la première page.)

A ce courant qui condamne la croissance sauvage, le gigantisme industriel et la centralisation se mêle aujourd'hui celui des simples défenseurs du cadre de vie : des comités de citoyens en colère qui veulent sauver ce qui reste de calme et de verdure dans leur quartier. Dans les grandes villes, les uns et les autres ont fait alliance avec des militants du P.S.U. (comme à Lille, Grenoble et Lyon) ou avec des « régionalistes » (comme à Strasbourg, Rennes et Toulouse).

La coalition est composite, mais le réflexe de départ a partout été le même : méfiance envers les partis traditionnels, dont aucun n'a fatalement pris en compte les problèmes d'environnement, volonté de participer à la gestion communale pour résoudre ceux-ci « devant chez soi ».

Quel sera le comportement des listes écologiques au second tour ? La plupart, comme à Paris, ont décidé qu'elles se maintiendraient si elles obtenaient 12,5 % de voix des électeurs inscrits (minimum nécessaire pour figurer au second tour). Sinon « *les électeurs sont assez grands pour se décider eux-mêmes* ». Donc, pas de désistement. Quelques exceptions cependant. A Nice, la liste qui se présente dans la circonscription de M. Jacques Médecin se prononcera au second tour pour la gauche. A Lyon, chacun des mouvements composant les listes de Lyon-Ecologie (P.S.U., Amis de la Terre, Mouvement écologique Rhône-Alpes, etc.) reprendra sa liberté au second tour. Il est probable que pour leur part les écologistes ne donneront aucune consigne de vote. A Lille et à Grenoble poseront une série de questions aux candidats restant en lice (en particulier à MM. Mauroy et Dudebout), puis ils se désisteront — ou ne se désisteront pas — en fonction de réponses.

Et au second tour ?

L'électorat écologique est nouveau, inconnu, incertain, très composite dans ses préférences politiques, et certainement *fort* peu discipliné. Les consignes n'auront que peu d'effet sur lui.

Néanmoins, les douze cents candidats écologiques impressionnent les formations classiques. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., a parlé de cette question lundi 7 mars à Radio-Monte-Carlo (lire page 8). Partout, on s'étonne de la « marée verte », partout on s'efforce de la récupérer. Douze cents candidats, voilà une bien mince cohorte parmi les cinq cent mille Français qui briguent les suffrages du corps électoral. C'est encore plus modeste si l'on songe au demi-million de citoyens groupés autour des cinq ou six mille associations de défense de l'environnement.

En revanche, c'est beaucoup pour un mouvement qui n'a aucun passé électoral. On ne soufflait mot d'écologie aux précédentes élections municipales, les candidats « environnementalistes » se comptaient sur les doigts d'une seule main aux législatives de mars 1973 ; M. René Dumont était seul avec une poignée de bénévoles en 1974, et les candidats « verts » étaient moins d'une vingtaine lors des cantonales de 1976. Cependant, un avertissement avait été donné qui était passé inaperçu : à Châtenay-Malabry (Yvelines), lors d'une élection municipale partielle, il y a un an, la liste présentée par une association recueillait plus de 23 % des voix.

Douze cents candidats, c'est encore une *étonnante* performance pour un mouvement qui ne possède ni corps de doctrine, ni leader, ni structure, ni moyens financiers, qui ne tient pas de congrès, qui ne lance aucun mot d'ordre. Les douze cents candidats se sont « *auto-décidés* » : une génération spontanée qui est la caractéristique même du courant écologique.

On remarquera *toutefois* que ce courant est particulièrement fort dans les grandes villes. Les concentrations urbaines où les nuisances l'emportent à présent sur les avantages secrètent littéralement la contestation écologique. Et cela quelle que soit la couleur politique de la municipalité. Les mêmes erreurs ont été commises partout.

Autre observation : les régions les plus touchées par la « marée verte » sont, hormis Paris et l'Ile-de-France, plutôt périphériques : Alsace, Rhône-Alpes, Côte d'Azur, Languedoc, Bretagne, Nord. Le centre de l'Hexagone ne bouge pas.

On peut noter aussi que les grandes fédérations de sauvegarde de l'environnement qui couvrent la Côte d'Azur, le Sud-Ouest, la Bretagne, le Nord, ne se sont pas engagées dans la bataille électorale. Sauf à Paris, les notables du mouvement environnementaliste, les universitaires, les scientifiques, sont demeurés cois. Pour un Philippe Saint-Marc embarqué sur les listes d'Ornano ou un Henri Fabre-Luce, colistier écologique dans le dix-huitième arrondissement, que de « caciques » de l'environnement brillant par leur absence !

D'ores et déjà, en dressant le premier bilan de l'opération « candidature », le mouvement écologique se félicite de la formidable publicité dont ses idées ont bénéficié. Mais il craint que certains militants ne se laissent séduire par les délices de l'électoralisme, du vedettariat ou, pis, de la participation au pouvoir. Il redoute aussi que dans la surenchère verte à laquelle se livrent les partis le véritable projet des écologistes soit oublié. A moins que, tout le monde se piquant de résoudre les problèmes du cadre de vie, n'apparaissent enfin les vraies questions : celles qui concernent le type de croissance, le pillage du tiers-monde, en excès de la société industrielle, etc. « *Quelle que soit le résultat de ces élections*, concluait un militant, *rien désormais ne sera plus comme avant.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

LES CERTITUDES DE BRICE LALONDE

Il a le visage et la silhouette d'un adolescent, mais déjà la voix cassée d'un tribun *fatigué*, le calme d'un militant qui a dix ans de combat derrière lui. Brice Lalonde, c'est le petit frère et le « grand copain » de tous les écologistes. En costume de velours ou en veste de coutil, il sillonne Paris sur son vélomoteur, pas bavard, mais toujours présent, l'œil vigilant.

Brice Lalonde est un Parisien presque pur sang. Né à Neuilly, il y a trente et un ans, il a « fait » Louis-le-Grand et la Sorbonne, où il a décroché une licence en lettres classiques entre deux cours d'archéologie préhistorique et de sociologie. Il vit dans un vieil appartement-capharnaüm du 7[e] arrondissement, devenu le quartier général des amis de la Terre.

Brice Lalonde est surtout un militant. Bien sûr, il gagne sa vie comme correcteur, dessinateur et journaliste au *Sauvage* (trimestriel écologique du groupe du *Nouvel Observateur*), mais on l'a vu partout où il se passait quelque chose d'insolite. En mai 1968, à la Sorbonne, par exemple : « *J'y ai appris*, raconte-t-il, *qu'il ne faut jamais attendre la gauche pour entreprendre quelque chose. Sinon, on ne fait rien.* »

Depuis 1971, il est membre des Amis de la Terre, mouvement écologique qui a des sections dans une douzaine de pays. On y mène une réflexion patiente mais approfondie sur la société écologique. Pendant six ans, il a appartenu au P.S.U., dont il a été exclu en novembre 1976 lorsqu'il s'est présenté à l'élection *législative* partielle du 5[e] arrondissement. En 1973, il était avec le général de Bollardière dans le Pacifique pour protester contre les essais nucléaires français. Et, en 1974, il embarquait sur le bateau-mouche électoral de René Dumont.

Demain ? « *Il ne faut pas se gonfler la tête, mais je me vois très bien conseiller de Paris. Ce que nous proposons : protéger la vie, travailler autrement, consommer moins, aider le tiers-monde, être autonome... ça peut commencer tout de suite, au ras du pavé.* »

Ce qu'il déteste : les technocrates. Ce qu'il aime : rouler à bicyclette, faire la cuisine, dessiner sur son affiche électorale le Paris dont il rêve. Deviendra-t-il une vedette ? « *L'écologie, c'est d'abord l'autonomie. Nous n'avons pas besoin de leaders, mais je comprends que les gens veuillent savoir à présent qui nous sommes.* » Pour lui, c'est la rançon du succès. Un succès qui ne l'étonne pas puisqu'il y a toujours cru. — M. A. Ru.

● *M. Brice Lalonde*, chef de file de la liste Paris-écologie dans le 5[e] arrondissement, a jugé contradictoires les positions du P.C.F. en matière d'écologie, lundi 7 mars au micro d'Europe 1. Il a noté que le P.C.F. dénonce la hausse du prix de l'essence tout en considérant qu'il y a trop de pollution. M. Fiszbin, candidat communiste à la mairie de Paris, lui a répondu qu'il se refusait à toute proposition démagogique. Les banlieusards ont besoin d'une voiture pour venir travailler à Paris, a-t-il souligné. Si la priorité était donnée aux transports en commun, « *alors le choix sera*, selon lui, *réel* », et il n'y a aucun doute que les travailleurs préféreront les transports en commun à la voiture.

● *M. Jean-Edern Hallier*, écrivain, fondateur du mensuel gauchiste *l'Idiot international*, a appelé lundi 7 mars à voter pour les listes écologistes. Il explique : « *Contre les pressions, les intimidations ou les tentatives de débauche de la politique politicienne, qu'elle soit de droite ou de gauche, il s'agira de voter, massivement, au premier tour, pour les listes vertes écologistes, afin qu'elles puissent se maintenir au second. Ainsi, tous les moyens sont-ils bons aujourd'hui pour élargir les brèches au sein des vieilles bastilles des jeux des partis.* »

Les « verts » en campagne

« *Des volontaires pour Mouffetard dimanche matin ?* »

Quelques mains se lèvent.

« *Frédérique, Emmanuel, Pierrette, Maud et Sylvain. Ça va. Emmanuel, tu vas chercher la camionnette rue Calvin, les clefs sont chez l'épicier du coin, les tracts et les affiches à l'intérieur. Vous vous débrouillez.* »

Le système D, l'improvisation et le sourire sont les trois ressorts de la campagne des candidats de Paris-Ecologie. L'autre soir, à la « permanence » du cinquième arrondissement. Le local : un atelier pour enfants qu'un sympathisant met à la disposition des militants pour une paire d'heures chaque semaine. Ça sent la pâte à modeler. Deux lapins mâchonnent des carottes dans un coin. On est assis en rond sur des bancs trop petits et l'on distribue le travail pour la semaine « chaude ». Ils sont une quarantaine, dont une bonne moitié de filles. Des moins de trente ans pour la plupart et quelques « plus de cinquante ». Les candidats — Brice, Geneviève, Chantal et Vincent — sont assis parmi les autres et prennent leur part de boulot. On ne connaît que les prénoms. Pas d'état-major, pas de leader, pas de vedettariat.

La jeune personne qui joue les secrétaires de séance, ex-militante U.D.R., est à peu près la seule qui ait l'expérience d'une campagne électorale. Cette fois, c'est simple : la répartition des tâches tient sur quelques pages d'un cahier d'écolier. Les écologistes *n'ont* pas d'argent, pas d'organisation, pas de service d'ordre, pas de colleurs d'affiches. Et ils n'en veulent pas.

Ici pas de nuit blanches pour couvrir de ses placards les portraits géants des autres candidats. On distribue un journal dans les boîtes aux lettres, on « fait » les marchés et quelques préaux d'école. Sans forcer...

Quant à l'affiche-programme — un dessin minutieux représentant un quartier de Paris livré à ses habitants, à la verdure et à la fantaisie — on ne la donne pas : on a le culot de la vendre. Pour payer l'impression du journal et des tracts. Une campagne autofinancée...

« *Il faudrait encore trente-six volontaires pour représenter Paris-Ecologie dans les bureaux de vote de l'arrondissement. C'est barbant mais indispensable...* »

Assise en tailleur à même le carrelage, une juriste confirme la triste nouvelle en lisant à haute voix des passages d'un gros livre rouge : le code électoral. Une dame qui semble « en avoir vu d'autres » explique comment déjouer les trucages et les magouilles lors de l'ouverture des urnes. Les écologistes font leur éducation civique.

Samedi après-midi, rue des Boulangers, près des arènes de Lutèce. Les écologistes n'ont pas de fric, mais ils ont des idées. Assez chouettes. Cet après-midi, ils font la fête, comme ça, dans la rue. Les riverains ont accepté d'ouvrir leurs appartements, leurs jardins, leurs boutiques. Un atelier de tirage de plans montre ses machines et offre à boire. Les cafés et les restaurants servent gracieusement les enfants. Des farandoles s'enroulent autour de musiciens ambulants qui jouent pour le plaisir. Un dessinateur crayonne à tour de bras et distribue ses croquis. Ici, on projette un film sur le quartier. Ce sont les communistes du coin qui l'ont prêté. Plus loin, dans une salle de gymnastique, un « clown atomique » fait le pitre, gratuitement. Et la campagne électorale dans tout ça ? Brice Lalonde, l'un des candidats de l'arrondissement, lézarde au soleil dans l'angle d'un jardin et répond aux questions : « *Changer la vie à Paris tout de suite ? Mais c'est possible. Regardez autour de vous. Il suffit d'arrêter les voitures, d'ouvrir sa porte, et c'est la fête au village.* »

Dimanche matin, au marché Mouffetard. Macarons à la boutonnière, les chiraquiens sont venus en force. Les distributeurs de tracts du P.S.U., les vendeurs de *l'Huma*, les jobertistes eux-mêmes se tiennent à l'écart. Seuls les écologistes sont restés au beau milieu de la place Saint-Médard, entre le maraîcher et la poissonnerie. Une petite dame aux cheveux gris et deux jeunes filles brandissent leur affiche-bande dessinée : « *Quand vous voudrez...* » Un monsieur, les mains pleines de tracts multicolores, s'arrête, coule un regard vers les chiraquiens, et dit à mi-voix : « *Moi, je voterai pour vous. Pour qu'on remplace ces parcomètres, là-bas, par des marronniers. Et aussi pour embêter tous les partis.* »

Puis il s'en va, une affiche sous le bras, slalomant entre les militants musclés, avec l'œil rigolard d'un galopin qui aurait fait une farce...

M. A.-R.



LES AMBITIONS DE M. MOTARD

*Dans le reportage sur Angoulême (*le Monde *du 1[er] mars) nous écrivions que M. Angel Motard, maire socialiste de La Couronne, avait été élu président de la commission départementale du conseil général avec l'appui de la majorité. M. Motard nous écrit pour préciser qu'il n'est pas président, mais secrétaire de cette commission.*

Il ajoute :

J'ai posé ma candidature après accord de tous les membres de l'union de la gauche, et si j'ai été élu à l'unanimité, *c'est* pour des raisons tout autres que politiques; un membre des radicaux de gauche siège d'ailleurs avec moi à cette commission.

Quant à l'affirmation selon laquelle j'aurais l'appui de M. Réthoré pour conquérir éventuellement la circonscription d'Angoulême, aide motivée par des amitiés maçonniques, elle relève de la plus haute fantaisie. Je ne suis pas franc-maçon et n'ai aucun lien particulier avec les instances maçonniques. J'ai au cours de la campagne des législatives de 1973 combattu, en ma qualité de suppléant du candidat socialiste, la candidature de M. Réthoré et je la combattrai encore si l'occasion m'en est donnée.

Sans doute le journaliste a-t-il voulu lancer un ballon d'essai et m'amener à une prise de position que beaucoup attendent, soit pour la soutenir, soit pour la combattre.

A chaque élection suffit sa peine, et pour l'instant il s'agit des municipales.

[En ce qui concerne les ambitions législatives de M. Motard, nous nous placions dans l'hypothèse d'un retrait du député actuel, et écrivions simplement : « Le maire socialiste de La Couronne ne désespère manifestement pas que M. Réthoré l'aide éventuellement à conquérir la circonscription, d'autant qu'à ce niveau entrent en jeu des amitiés maçonniques. »]

● *MM. Dominique Bussereau et Jean-Pierre Raffarin*, respectivement président et secrétaire général du mouvement Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens), ont été reçus, lundi 7 mars, par M. Giscard d'Estaing. Ils ont déclaré, à l'issue de l'entretien, qu'ils avaient présenté au président de la République le bilan de l'action entreprise par G.S.L. pour préparer un grand nombre de jeunes candidats aux élections municipales.

● *Trafic*, revue mensuelle consacrée à l'auto, à la moto et au vélo, publie dans son numéro de mars un « dossier » sur les partis politiques et l'auto. Tous les grands partis ont répondu aux questions sur l'industrie automobile, moteur de l'expansion, la sécurité, les retraits de permis, les ceintures de sécurité, la formation des conducteurs, les routes, le péage, etc., que leur posaient Danièle Vaudrey et Emmanuel Hutin.

★ *Trafic*, 50, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

PRESSE

● *Le quotidien « Sud-Ouest »*, édité à Bordeaux, n'a pas paru mardi 8 mars en raison d'un ordre de grève lancé lundi soir par les ouvriers du Livre. Ce mouvement ferait suite à un différend relatif à une page de publicité dont la composition aurait été réalisée à l'extérieur du journal.

● *L'Association des journalistes de l'information sociale* (AJIS), dans un communiqué publié le 7 mars, réclame « *une réforme de la législation sur la diffamation qui, tout en respectant la protection de la vie privée des personnes, puisse réduire les obstacles à l'information que rencontrent les journalistes de façon croissante, comme l'a une nouvelle fois montré le compte rendu d'une conférence de presse de la C.G.T. à propos du* Parisien libéré ».

D'autre part, l'AJIS, qui vient de tenir son assemblée générale annuelle, a procédé à la désignation de son nouveau bureau :

Président : Jean-Pierre Dumont *(le Monde)* ; secrétaire générale : Michèle Houx (A.F.P.) ; secrétaire général adjoint : Gilles Brinon (Radio-Monte-Carlo) ; trésorier : Roger Dauphin *(le Mutilé du travail)* ; trésorier adjoint : Luc Quinat *(la Vie ouvrière)* ; membres : Philippe Gallard *(Ouest-France)* et Benoît Granger *(Liaisons sociales)*.

● *Le « Times » de Londres* n'a pas paru mardi 8 mars pour le quatrième jour consécutif en raison d'une grève « sauvage ».

La jeunesse absente

(Suite de la première page.)

S'indigner de cet incivisme, comme le faisait récemment M. Michel Droit dans une chronique radiophonique, ne conduit pas très loin. Il est peut-être moralement « scandaleux » aux yeux d'un patriote dévot que les jeunes Français inscrivent en *tête de leurs préoccupations* l'abrogation du service militaire. Il n'en reste pas moins que ce signe, ajouté à quelques autres, invite à d'autres sortes d'interrogations. Quelques semaines passées au-delà des frontières, un certain nombre de conversations menées de Rome à Madrid et de Lisbonne à Amsterdam vous nettoient en quelque sorte le regard et remettent en « perspective » quelques-uns des problèmes hexagonaux. Comme la vue aérienne aide parfois l'archéologue à découvrir l'enceinte gallo-romaine invisible au ras du sol, un peu de distance autorise peut-être à jeter sur la France des municipales un œil surpris. Vu de l'Europe, l'Hexagone saisi par les élections offre un curieux spectacle.

Première surprise, huit années après le « mai parisien », le même précipice que naguère paraît s'être ouvert entre la politique et la vie, les mots et les choses. Entre la France des « grands » qui argumente sur les affiches et celle de chair et de rêve qui s'interroge quotidiennement à l'école, l'usine ou le bureau il doit bien y avoir plusieurs années-lumière. Des petites annonces de *Libération* aux graffiti du métro en passant par les centaines de journaux « marginaux » qui se sont récemment multipliés en province, toute une vie en marge, toute une palpitation, se devinent pourtant, que nul parti ne prend plus vraiment en compte. Dans les universités que l'on dit un peu vite silencieuses, les lycées plus imprévisibles qu'on ne le croit, quantité de « revendications » persistent que ne satisfait évidemment aucun discours électoral. La parole, au contraire, paraît de nouveau confisquée par les institutions adultes de la politique politicienne. Et la jeunesse, au sens strict du terme, de nouveau « dépolitisée ». Ce qui vient de se passer à l'université de Rome, ce qui se passe depuis quelques semaines au sein des comités de citoyens d'Allemagne fédérale devrait inciter à se méfier de cette pseudo-dépolitisation qui n'est jamais que le refus d'une certaine politique.

Veut-on faire croire à un Français de vingt ans que toutes ses angoisses devant la vie urbaine et industrielle qui l'attend ont un rapport direct avec le nombre et les modalités de quelques nationalisations de grandes entreprises ? Peut-on mobiliser les étudiants très longtemps sur des exégèses concurrentes d'un ou deux articles ambigus de la Constitution ? Veut-on convaincre cette génération que toutes les questions posées jadis par le « soulèvement de la vie » se ramènent désormais exclusivement à un pourcentage plus ou moins grand de chômeurs ou aux variations mensuelles de l'indice des prix ?

En fait, le contenu de cette campagne électorale française illustre de façon un peu caricaturale un phénomène qui n'est pas propre à la France. La crise économique et le sentiment diffus d'une prospérité menacée aboutissent à une régression indéniable de la réflexion politique. Comme si toutes les questions « qualitatives » d'avant-hier étaient redevenues incongrues, indécentes même au regard de préoccupations « quantitatives », seules désormais sérieuses. La qualité de la vie pèse-t-elle très lourd dès lors que n'est plus tout à fait assuré en Occident le simple maintien du niveau de vie ? Le sens du travail salarié et l'aménagement du temps ne paraissent-ils pas futiles devant *un million deux cent mille chômeurs* ? Quant aux remises en question de l'école, de la famille, de l'entreprise, de la ville, les voilà ramenées au rang des songeries littéraires mieux utilisables par les éditeurs de la rive gauche que par les états-majors de la rive droite. Tel est en tout cas le discours implicite que paraît tenir depuis des semaines à la jeunesse l'ensemble de la classe politique française, furieuse d'être dérangée dans ses « jeux » par la fortune électorale soudaine des écologistes.

Vu d'un lycée ou d'une faculté, pourtant, c'est la politique officielle qui semble avoir retrouvé une petite allure IIIe République, un ton vaguement « rad-soc » qu'après tout il n'est pas scandaleux de trouver anachronique. Le succès imprévu des listes écologistes, alors même que l'on croyait la « peur écologique » déjà passée de mode, exprime sans aucun doute une protestation devant cette évacuation trop commode — au nom de la crise — des problèmes dits de société. Le débat nucléaire, en France comme en Allemagne, a été précipitamment interrompu par la « peur du manque » (d'énergie) sans être conduit à son terme. Les reproches adressées sur ce point à la gauche française sont révélateurs d'un sentiment de « lâchage », voire de trahison. La revendication féministe, pour citer un autre exemple, qui menace l'ordre moral et la famille, embarrasse maintenant tous les partis, aussi peu soucieux les uns que les autres de polémiquer vraiment en ce domaine. Or ce n'est sûrement pas par hasard si ces deux questions sont précisément au centre de mouvements bizarres, qui, en Italie et en Allemagne, viennent de se révéler capables de précipiter des milliers de jeunes dans la rue. Des jeunes « dépolitisés », que les groupuscules d'extrême gauche eux-mêmes désespéraient depuis longtemps de mobiliser.

« Nous voulons détruire le modèle de la politique sérieuse », s'écriaient il y a quelques jours les « *Indiens métropolitains* » de l'université de Rome. Il n'y a peut-être pas que de la loufoquerie provocante dans cette protestation de foi. Accusés de ne pas être « sérieux » par les partis officiels, les jeunes de Brokdorf, de Rome ou de Paris sont en droit de retourner l'accusation. Entre l'avenir de la coalition socialiste-libérale en Allemagne ou la composition du futur Conseil de Paris et le choix quasi clandestin du « tout nucléaire » pour l'Europe, *quel* est *donc* le problème le plus « sérieux » ?

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Vingt et un ans, socialiste et ambitieux

De notre correspondant

Marseille. — *A vingt et un ans, Patrick Mennucci* — « avec deux « n » s'il vous plaît on les oublie même sur certaines de mes affiches » — *se lance à corps perdu dans la bataille municipale. Il figure sur la liste du P.S. à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), quinze mille habitants, ville nouvelle née du séisme de Fos. Une liste conduite par Mme Maguy Monnier, secrétaire fédérale du parti socialiste. Malgré son jeune âge, Patrick Mennucci a déjà derrière lui six années de militantisme. Six années qui, de l'apprentissage du pinceau à colle au poste d'assistant parlementaire des sénateurs des Bouches-du-Rhône qu'il occupe aujourd'hui, l'ont conduit, à dix-neuf ans, au poste de premier secrétaire fédéral du Mouvement des jeunes socialistes des Bouches-du-Rhône. Une multitude d'activités — qu'il mène de front avec des études de sciences politiques à Aix.*

« Pour moi, *avoue Patrick Mennucci, fils d'un artisan taxi,* tout a commencé, comme pour d'autres, en 1968. Moins comme une prise de conscience politique — j'avais treize ans ! — que comme un chahut de potache. *Mais si je ne prenais pas* encore la politique au sérieux, d'autres l'ont fait pour moi. J'ai été exclu du lycée Thiers à Marseille pour avoir distribué des tracts en classe ! Un an après, à quatorze ans, j'ai adhéré à la seizième section socialiste de Marseille. Je suivais Antoine *(le sénateur Antoine Andrieux, dont Patrick Mennucci est le filleul).* C'est durant cette campagne que j'ai commencé à me passionner pour la politique. »

Pinceau au poing

Durant cinq ans, comme « militant de base », le jeune homme a fait ses classes. « Une expérience irremplaçable, *avoue-t-il.* J'ai appris qu'un élu n'est pas « au-dessus » de ses électeurs. Il doit garder le contact. Mes *fonctions de secrétaire parlementaire,* qui *me permettent de* « tourner » dans les communes du département, me sont également précieuses pour mener notre campagne à Vitrolles. C'est bien d'aller sur le terrain. Avec Maguy, nous visitons cent à cent cinquante personnes par jour. On se fait *connaître, on grimpe* les étages, on établit le contact. Ça, je l'ai appris en suivant les campagnes des élus locaux. Je suis socialiste. Mais pour les jeunes de ma génération, Jaurès c'est de l'histoire de France, Léon Blum, de l'histoire contemporaine. J'ai besoin d'exemples vécus, concrets. »

Pas de propos contestataires chez ce militant exemplaire auquel le qualificatif d' « *apparatchik* » *ne doit pas paraître blessant. Il s'y plaît, dans son parti :* « J'y ai trouvé amitié et camaraderie militante. »

Pour mieux se consacrer à sa première campagne presonnelle, Patrick Mennucci s'est mis en disponibilité complète : « Sciences-Po, si je ne l'ai pas en juin, je l'aurai en septembre. » *Profitant de l'expérience acquise sur le terrain, en 1975, à Châtellerault, lorsque, membre d'un groupe de militants envoyés par le maire de Marseille, il vint, « pinceau au poing », donner un coup de main à Mme Edith Cresson dans son assaut contre M. Pierre Abelin, il veut mener une campagne « dépoussiérée » à Vitrolles. Finies les tournées de pastis au fond des cafés enfumés. C'est à bord d'un autobus à impériale, loué pour la circonstance, que sera diffusée la bonne parole, et par des moyens audiovisuels.*

« Notre liste « colle » à la répartition socio-professionnelle de cette ville jeune. Sa moyenne d'âge est de trente-huit ans, *explique Patrick Mennucci.* Nous avons la chance de pouvoir créer la ville où notre génération va vivre. Il ne faut pas la laisser passer. »

Patrick Mennucci a-t-il l'ambition, comme ses modèles, de devenir un « professionnel » de la politique ? Sa réponse est... nuancée. « Je pense, honnêtement, avoir d'étoffe d'un homme politique. Mais ce n'est pas un métier. Mon ambition première est de réussir ma vie. D'être heureux. Si possible dans la perspective d'une victoire de la gauche. Si, vouloir être élu, c'est faire preuve d'ambition, alors je suis ambitieux. Un élu qui prétendrait ne pas l'être serait un menteur à mes yeux. Et la politique, c'est la moitié de ma vie. »

Et si la victoire ne souriait pas du premier coup ? Il a cette réponse spontanée, surprenante : « Si je ne suis pas élu, je pleurerai, j'en suis sûr... » *Il se reprend bien vite :* « Mais je continuerai, pour dans six ans... »

JEAN CONTRUCCI.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugem. rendu par le Trib. d'Instance de Police de Paris, en date du 30 juin 1976, a condamné le Sieur FECHNER Jean, représ. lég. de la S.A. DEFENSE de la NUIT PARIS., 62, rue Mazarine, PARIS-6e, à un total de 240 amendes de 20 F ch. pour non-paiem. cot. patr. de S.S. pr déc. 75 et janv. 76.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Instance de Police de Paris, en date du 10 juin 1976, a condamné le Sieur MOTTAIS Jean-Louis, représ. lég. de la S.A. Ets MOTTAIS, à Montrouge-92, 26, rue d'Estienne-d'Orves, à un total de 215 amendes de 20 F chac. pr non-paiem. cot. patr. S.S. pr nov. et déc. 75.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Instance de Police de Paris, en date du 10 juin 1976, a condamné le Sieur MOTTAIS Jean-Louis, repr. légal de la S.A. Ents MOTTAIS, sise à Montrouge (92), 26, rue d'Estienne-d'Orves, à 107 amendes de 20 F chac. pr non-paiem. des cotis. patr. de S.S. pour févr. 76.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 28 avril 76, a. cond le Sieur RICHARD Jean, repr. lég. de la S.A. ATELIER PERILLE RICHARD, à Paris-12e, 19, r. Mousset-Robert, à un total de 487 amendes de 20 F ch pr non-paiem. des cot. patr. de S.S. pr avr., mai, août, sept. 75.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 7 avril 76, a condamné la Dame Jeanne MULLER, ép. DEQUEKER, représ. lég. de la S.A. DEQUEKER, Paris-15e, 71-73, r. Desnouettes, à 123 amendes de 30 F ch. pr non-paiem. des cotis. patr. de Sécurité Sociale pour octobre 1975.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 4 mars 76, a condamné le Sieur Jean-Louis MOTTAIS, repr. légal de la S.A. MOTTAIS à Montrouge (92), 26, rue d'Estienne-d'Orves, à un tot. de 230 amendes de 30 F ch. pr non-paiem. des cot. patr. de S.S. pour sept. et oct. 75.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 18 févr. 76, a condamné le sieur VINET Robert, représ. lég. de la S.A. Ets Vinet, 62 bis, bd Vital-Bouhot à Neuilly-sur-Seine (92), à un total de 847 amendes de 3 F chacune pour juin, juillet, août, sept. pr non-paiem. cot. patr. de S.S.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 21 janv. 76, a condamné le Sieur LEFORT Georges, repr. lég. de la S.A. TRANS-LOCATION, 33, rue des Fillettes, La Plaine-St-Denis (93), à 137 amendes de 30 F chac. pour non-paiem. des cotis. patronales de S.S. pr août 75.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 13 nov. 75, a condamné le Sieur LIHOREAU Henri, repr. lég. de la S.A S.E.R.G.E., 21 ter, Grande-Rue à Ormesson (94), à un total de 602 amendes de 10 F ch. pour non-paiem. des cotis. patron. de S.S. pour février mars, juillet 75.

Un jugem. rendu par le Trib. d'Inst. de Police de Paris, en date du 12 nov. 75, a condamné COUINAUD Pierre, représ. lég. de la S.A. S.A.D.M. à Sartrouville (78), 153, Route de Versailles, à un total de 602 amendes de 10 F. chac. pr non-paiem. des cotis. patr. de S.S. pour mai et juin 1975.

SUR EUROPE 1 ET R.T.L.

Studio vole, studio roule...

Départ d'Orly-Sud à 17 heures. Une heure vingt minutes plus tard, la Caravelle spéciale d'Europe 1, louée par l'intermédiaire de Voyage Conseil (agence de voyages du Crédit agricole), se pose sur la piste d'Hyères. Après un virage au-dessus de la mer, on atterrit à l'aéroport de Toulon, très jolie construction accordée au pays, en harmonie, bien plantée en rase campagne. Dans le hall carrelé, ces messieurs de la chambre de commerce et d'industrie offrent aux passagers le verre de la bienvenue. Le temps que soit installé, dans la Caravelle, le studio volant.

Les choses se sont passées ainsi dans chacune des villes où, depuis le 9 février, environ quatre fois par semaine, Europe 1 a débarqué (car les aéroports de province sont tous gérés par les chambres de commerce). Il était prévu de visiter douze villes. Façon de parler.

En effet. Vingt-cinq minutes après l'arrivée, les passagers sont priés de réintégrer l'avion. Les fils sont branchés. La technique est prête. La Caravelle se remplit donc à nouveau, complètement cette fois, puisque les « personnalités » de Toulon sont là, et surtout parce que la presse locale est venue, invitée au grand complet. Au total soixante-quinze personnes environ.

Les candidats ont pris place autour de la table ronde installée à l'avant de la machine. A 19 h. 10, chacun ajuste son micro. Pour la première fois, une femme participe aux débats : Mme Demar'ch, tête de la liste communiste. En face d'elle, M. Maurice Arreckx, maire sortant et républicain indépendant, entre eux deux, M. Aymeric Simon-Lorière (R.P.R.) et l'amiral Sanguinetti (P.S.).

A 19 h. 15, Gérard Carreyrou, journaliste politique d'Europe 1 et animateur de cette série de débats, prend le relais de Paris. Présentation rapide des protagonistes. Question d'envol. A tour de rôle, les candidats se lancent. Dans l'habitacle, il commence à faire sérieusement chaud. Les quatre candidats de la dixième ville de France semblent bien supporter le manque d'air (insonorisation oblige).

PAS DE DISPUTE

Interruption publicitaire. La pause dure le temps de deux ou trois « spots ». On reprend. Il n'y a pas eu de dispute.

19 h 45. Les auditeurs s'extirpent par l'arrière. Les techniciens referment leurs valises de fer, la table disparaît. Sur les marches roses de l'aérogare, les adjoints au maire prennent le frais... et l'apéritif. Ses amis félicitent Mme Demar'ch. Elle a été très bien.

Une demi-heure plus tard, la Caravelle décolle. Un passager est resté à terre : M. Sylvain Floirat est parti en week-end (Saint-Tropez n'est pas loin). Dîner somptueux. On rappelle la fête du 21 février, quand, au retour de Brest, on a fêté l'anniversaire de Gérard Carreyrou, à 3 000 mètres d'altitude.

Un détail : à Toulon, on ne reçoit pas Europe 1. Les habitants de la ville n'auront pas entendu le débat. Ils en recevront des échos par la presse locale, nationale peut-être. Gérard Carreyrou explique : « Nous avons dans l'ensemble visité plutôt des villes du nord et de l'ouest : Toulon, municipalité la plus lointaine, était un cas exceptionne, choisi pour l'intérêt du débat *électoral,* il y a là une situation politique « amusante ».

» Pourquoi se déplacer jusqu'à eux au lieu de faire venir les candidats à Paris ? D'abord, ils sont très pris. Deuxième raison : en atterrissant, nous créons un événement réel. Tous les journalistes locaux sont présents. Il se dit parfois dans la Caravelle des choses nouvelles... à propos du deuxième tour, par exemple, ou même au sujet de candidatures aux législatives. »

Le train-forum R.T.L. est allé, lui aussi, dans treize villes de France. Le studio n'est pas volant, mais roulant et luxueux : un terminal d'ordinateur traite les réponses au questionnaire : « Votre ville et vous », *diffusé par les quotidiens régionaux. Jean Carlier, de 21 heures à 21 h. 30, anime les débats, introduits dès le matin par une chronique présentant la ville. Cent vingt personnes sont invitées chaque soir, dans ce convoi « spécial municipales ». Des caméras retransmettent les images dans chaque wagon.*

Une gare, c'est plus familier qu'un aéroport. Une gare, c'est au cœur de la ville. Mais le principe est le même : un petit nombre d' « élus » pénètrent dans le sein d'une machine. Les auditeurs, chez eux, imaginent : « Ils sont là, chez nous... » Tellement là qu'une ville a refusé la Caravelle après le passage du car de Sud-Radio, et qu'une autre n'a pas voulu exhiber ses dissensions dans le train après ce qui s'était passé dans la Caravelle. C'est qu'une demi-heure de discussion ainsi parachutée donne une « photographie » singulièrement nette des enjeux qui, pour une semaine encore, déchirent.

MATHILDE LA BARDONNIE.



POLITIQUE

La préparation des élections municipales

Dans la presse hebdomadaire

Pour qui, pour quoi voter ?

La plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire ne manquent pas de souligner — parfois pour le déplorer — le caractère décisif de la bataille parisienne. Toutefois, au-delà des leçons que les uns et les autres tirent de l'affrontement entre MM. Chirac et d'Ornano, c'est à donner une signification au scrutin des 13 et 20 mars que s'essayent quelques-uns.

Et tout d'abord, la question est posée : les élections municipales sont-elles des élections politiques ?

Sous le titre « Guelfes et gibelins », Olivier Chevrillon s'interroge dans *le Point* : « *Sera-t-il encore permis demain de pêcher à la ligne sans faire au préalable un* choix de société ? » *Il poursuit* : « *C'est ce que je finis par me demander en observant une campagne municipale dont le simplisme et la férocité aggravent une maladie déjà trop répandue : la « bipolarisation* ».

Estimant que le scrutin peut « *constituer un moyen de montrer l'opposition du peuple de France au plan du pouvoir* », Jean-Louis Gombeaud, dans *FRANCE-NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, reconnaît qu'« *il n'est pas question de dire qu'une défaite du pouvoir, même importante, aux prochaines élections, enterrera le plan Barre* ».

Pour Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, « *il est clair que ce que nous demandent tous les partis en presence, ce n'est pas seulement de leur ouvrir les portes des mairies, c'est d'avaliser la politique qu'ils mènent face à la crise* ».

Pierre Vilain, qui signe l'éditorial de *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'activité, juge « naturel » de « *parler de politique à propos des municipales, car les municipales sont politiques. Prétendre le contraire*, indique-t-il, *c'est de la naïveté quand ce n'est pas de la tactique* ».

Dans *L'EXPRESS*, Jean-François Revel exclut, pour M. Chirac la possibilité de gagner son pari. Il écrit : « *La grande lame de fond que Jacques Chirac croyait pouvoir faire surgir des « profondeurs » du pays n'est pas venue. Il n'y aura pas de divine surprise, de miracle de juin 1968.*

De son côté, Herve Hamon affirme dans *POLITIQUE HEBDO* : « *Chirac apprend ce qu'il en coûte d'être traité par les media comme un vulgaire opposant. Il n'est pas parvenu à casser l'image de marque droitière, sinon fascinante, qui lui colle à la peau. Malgré quelques cautions formelles, malgré les ronds de jambe — de moins en mois allègres — d'Edgar Faure, il continue de passer pour ce qu'il est*

Moins sévère à l'egard de l'ancien premier ministre apparaît Pierro Pujo dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste. Il note : « *Il est indéniable que M. Chirac a une vue plus réaliste que l'hôte de l'Elysee sur le danger représenté par la coalition socialo-communiste, qu'il veut combattre résolument sur le plan électoral. Reste à savoir si le R.P.R. peut être autre chose qu'un syndicat d'intérêts politiciens et s'il est capable d'opposer une pensée politique cohérente au dangereux « libéralisme avancé » giscardien*

C'est à un autre aspect de la bataille parisienne que s'attache Claude Estier dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste. Après avoir affirmé que « *le pouvoir utilise tous les moyens* (dont les sondages) *pour abuser l'opinion et tenter d'éviter les résultats qu'il pressent* », il relève :

« *Du côté de Chirac comme du côté de d'Ornano des moyens financiers extravagants ont mis au service d'une honteuse démagogie qui voudrait faire oublier que les uns et les autres partagent ensemble les responsabilités du pouvoir depuis vingt ans et particulièrement du pouvoir à Paris, qui a livré la ville aux banques, favorisé la spéculation, dépeuplé les quartiers ouvriers, couvert des scandales comme ceux de La Villette, des Halles et bien d'autres.* »

Georges Montaron estime dans *HEBDO - T C - TEMOIGNAGE CHRETIEN* que « *c'est seulement par leur insertion dans le mouvement socialiste que les écologistes œuvreront avec efficacité pour que l'environnement et la croissance soient au service de l'homme* » Il émet le souhait que les leaders écologistes « *reconnaissent qu'au bout* (des combats pour l'environnement) *il y a l'action politique.*

S'il déclare approuver les objectifs des écologistes, Jean Daniel s'interroge dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Faut-il risquer d'aboutir à un parti de plus, c'est-à-dire un appareil, une hiérarchie, une organisation et — qui sait ? — peut-être une bureaucratie, qui arriverait elle aussi bien vite à se prendre pour une fin, alors que l'écologisme doit rester un moyen de harcèlement et un lieu de contestation pour transformer — et non rivaliser avec — les partis politiques ? Ne convient-il pas plutôt, comme en Californie et au Japon, en ces lieux où se déchaîne un capitalisme sauvage, d'encourager les actions exemplaires et contraignantes plutôt que de penser à une institution ? Je serais enclin à le croire et à refuser la contagion partisane* »

C'est une tout autre préoccupation qui retient l'attention du rabbin J. Grunewald, dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO* Il constate : « *Les grandes formations de la majorité comme de l'opposition ont, à l'égard d'Israël une attitude pour le moins ambiguë, en tout cas sans envergure que ce soit par elles-mêmes ou du fait de leurs alliances Pour nous, juifs de France, qui considérons la terre d'Israël comme le havre vers lequel convergent toutes les espérances juives, l'attitude politique envers l'État d'Israël devient, dans le véritable sens du mot, une affaire vitale alors que la gestion des municipalités de France comme les options politiques du pays ne représentent qu'une manière de mieux vivre, par opposition au problème des habitants de l'État d'Israël, qui, simplement, veulent vivre*

Que ce soit en fonction de la position des partis politiques vis-à-vis d'Israël ou de la sincérité des préoccupations « vertes » manifestées par telle ou telle liste, qu'il s'agisse de soutenir — ou de condamner — le plan Barre, la plupart des candidats, au lendemain du scrutin, s'estimeront sans doute confortés par le choix des électeurs. — A. Ch

Tribune du 13 mars

Pour l'action royaliste

par BERTRAND RENOUVIN (*)

A Paris comme en province, des royalistes se présentent aux élections municipales. D'abord parce que ce sont des citoyens comme les autres, qui entendent participer à la gestion de leur cité. Ensuite parce qu'ils veulent que cette participation ne se limite pas au dépôt d'un bulletin de vote : ils souhaitent que les Français entreprennent la reconquête de leurs pouvoirs, usurpés par l'Etat centralisé et par les notables politiciens

Ainsi, en province, les royalistes de la NAF n'ont pas hésité à s'engager aux côtés de ceux qui rêvent d'une nouvelle citoyenneté — quelles que soient leurs options politiques Malgré le sectarisme de certains, malgré l'ambition de quelques autres, les royalistes n'ont pas marchandé leur participation ou leur soutien désintéressés, dès lors qu'il s'agissait de lutter pour la liberté des communes, pour l'autogestion des cités par leurs habitants.

A Paris, la situation est différente, le caractère politicien de la bataille conduisant la NAF à présenter des listes explicitement royalistes Sans aucune illusion sur le résultat immédiat :

— Aucun candidat n'a la moindre chance d'être élu ;

— Chaque liste est assurée de recueillir un nombre infime de voix :

— Le retentissement de la campagne dépendra de la bonne volonté des médias, la NAF disposant de sommes dérisoires par rapport à l'argent investi par les grands partis.

Mais pourquoi prendrait-on au sérieux les riches seulement ? Au contraire ! Libres de tout engagement politicien, les royalistes peuvent indiquer les chemins permettant de s'évader de la logique étriquée de la droite et de la gauche. Libres de tout souci électoraliste, ils peuvent dire ce qu'ils jugent bon, sans penser à une clientèle, à un bailleur de fonds ou à la prochaine échéance électorale.

Aussi n'hésitent-ils pas à faire campagne dans les pires conditions matérielles, dans le seul souci de témoigner contre la « guerre civile froide », de dénoncer le scandale de Paris, et de proposer quelques idées pour l'avenir :

— Le caractère purement partisan des affrontements actuels, les règlements de comptes sordides à l'intérieur de la m a j o r i t é rendant la situation particulièrement odieuse : au lieu de s'occuper de la vie quotidienne des Parisiens et d'un avenir angoissant, la classe politique poursuit sa guerre civile, un œil fixé sur les sondages, l'autre sur l'horizon 1978 De toute évidence, dans le présent combat, il ne s'agit pas de mieux gérer Paris, mais d'y conserver ou d'y conquérir le pouvoir Aussi les arguments électoraux des partis relèvent-ils de la démagogie la plus éhontée : car Paris-ville est un scandale qu'il faut faire éclater au grand jour En quelques années, un mur d'argent a séparé les Parisiens pauvres, voués à l'exode dans les banlieues défavorisées, et ceux qui peuvent, grâce à leurs revenus, s'installer dans un Paris rénové. En outre l'inflation des bureaux augmente les migrations de banlieusards épuisés par les trajets Dans ces conditions, proposer le développement des moyens de transport revient à aménager l'inacceptable, c'est-à-dire l'écartèlement des citadins entre leur foyer, leur travail et leurs loisirs C'est ruiner la citoyenneté, et la vie tout court C'est dissoudre la sociabilité dans l'enfer urbain et le désert humain de la mégalopole ;

— Dès lors les partisans du changement s'enferment dans une contradiction insoutenable : comment peut-on lutter contre la ségrégation par l'argent au niveau de Paris-ville et souhaiter en même temps le maintien de la croissance de la région parisienne et l'augmentation des équipements « structurants » ? .

Vouloir un Paris de douze millions d'habitants en l'an 2000, c'est renforcer les tensions sur le marché foncier et immobilier, c'est faire flamber les prix dans le Paris *intra muros* Quant à la solution qui consiste à gorger la banlieue d'équipements socio-culturels et d'espaces verts, elle ne peut permettre la rupture du cycle infernal métro-boulot-dodo Parce que les villes nouvelles, situées trop près de Paris, ne peuvent rivaliser en prestige avec la capitale Parce que le desserrement des emplois à l'intérieur de la région parisienne ne se fait pas Parce qu'on ne peut implanter des capitales *bis* à Saint-Quentin-en-Yvelines ou Marne-la-Vallée. L'alternative est donc la suivante :

— Ou bien l'extension quasi indéfinie de la banlieue, avec toutes les conséquences humaines que cela comporte ;

— Ou bien une déflation vigoureuse de la région parisienne Elle se traduirait par une amélioration des conditions de vie, par la baisse de la spéculation foncière et, par conséquent, de la ségrégation urbaine dans la capitale

Le choix est clair, mais les partis politiques se gardent bien d'engager le débat D'abord parce qu'ils raisonnent dans le court terme, en fonction des échéances électorales. Ensuite parce que la ségrégation urbaine est souvent le moyen d'éviter un trop grand mélange des clientèles électorales : à la droite, Paris : aux « rouges », les ghettos de banlieue.. Enfin, parce que le renversement des tendances en région parisienne devrait s'accompagner d'une véritable décentralisation politique, économique et culturelle.

Le projet est immense Il suppose un grand courage politique et beaucoup de constance dans l'effort. Donc un Etat disposant de la d u r é e, et surtout de l'indépendance à l'égard des clientèles électorales et des intérêts privés

Mais l'Etat-Giscard est trop désinvolte, l'Etat-Chirac serait trop technocratique, et l'Etat-Mitterrand trop démagogique. Et si nous cherchions ailleurs, par-delà les affrontements partisans ?

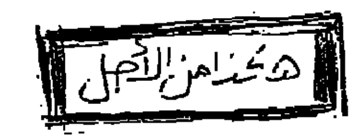
★ Directeur politique du bimensuel *Royaliste*, candidat dans le treizième arrondissement.

LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE PRÉSENTE DES LISTES DANS DIX SECTEURS

M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle Action française (royaliste), a confirmé, lundi 7 mars, au cours d'une conférence de presse, que son mouvement, dans la capitale, ne présente de candidats que dans dix des dix-huit secteurs (*le Monde* du 5 février), « *car la NAF ne dispose évidemment pas des énormes moyens financiers que peuvent réunir d'autres formations politiques* » (1). L'ancien candidat à la présidence de la République a précisé que la Nouvelle Action française n'a pas encore arrêté l'attitude qu'elle adoptera au second tour, mais qu'en aucune façon ses candidats ne se désisteront pour ceux que parraine M. d'Ornano.

M. Renouvin conduira la liste de la NAF dans le treizième arrondissement, et M. Yvan Aumont, directeur général du mouvement royaliste, dans le sixième.

(1) Il s'agit des 2e-3e, 5e, 7e, 7e, 8e, 9e, 10e, 13e, 14e et 19e arrondissements.



POLITIQUE

Tribune du 13 mars

Pour une stratégie socialiste démocrate

par ERIC HINTERMANN (*)

LES socialistes démocrates abordent les élections municipales dans la perspective d'une troisième force située entre, d'une part, le parti communiste et ses proches alliés et, d'autre part, la droite. Ils refusent d'être, comme le parti de François Mitterrand, enfermés dans une alliance avec le P.C. Les élections municipales permettent à la Fédération des socialistes démocrates d'orienter à gauche la gestion d'un certain nombre de nos cités et d'empêcher l'arrivée de conseillers communistes dans les mairies.

Les socialistes démocrates ont dû tenir compte de situations locales très variées d'une ville à l'autre. C'est ainsi qu'ils se présentent sur des listes à dominante socialiste démocrate, par exemple, à Montluçon, Perpignan ou Arnouville-lès-Gonesse, dans le Val-d'Oise, La Chapelle-Saint-Luc (Aube). Cette solution n'est malheureusement pas possible partout. Parfois, ils conduisent des équipes élargies, comme à Tulle ou à Saint-Malo.

Dans d'autres villes, les socialistes démocrates participent à des listes de coalition avec des démocrates d'orientation sociale, par exemple, à Nantes, Nice, Grasse, Roubaix, Sarcelles, Saint-Etienne, Le Mans, Beauvais, Epernay, Poitiers, Pontoise, etc. Ils y affirment leur personnalité socialiste. Ces alliances ont un caractère municipal. Elles n'impliquent pas l'adhésion à la majorité gouvernementale, même lorsqu'elles sont conduites par des hommes qui en font partie.

Ailleurs les socialistes démocrates soutiennent des listes socialistes homogènes menées par des amis du P.S. qui ont résisté à l'obligation d'alliance avec le parti communiste. Enfin, dans les villes de moins de 30 000 habitants où les socialistes démocrates ne présentent pas de candidats et où la loi électorale permet le panachage, ils appellent les citoyens à écarter, d'une part les communistes, d'autre part les candidats liés à la défense de privilèges ou d'intérêts privés. Les socialistes démocrates recommandent de voter pour les candidats républicains et socialistes qui ensemble constitueront des équipes municipales de troisième force.

Cette troisième voie apparaît dans l'électorat de la majorité et de l'opposition.

Elle est perceptible du côté socialiste où des hommes qui comptent ont refusé l'alliance avec le parti communiste : Arthur Notebart, président de la communauté urbaine de Lille, André Delelis, député du Pas-de-Calais et maire de Lens, Félix Ciccolini, sénateur des Bouches-du-Rhône, maire d'Aix. Le cas Gaston Defferre, à Marseille, est particulier dans la mesure où il a annoncé son intention de gérer la deuxième ville de France avec le parti communiste après les élections.

Il aura, d'ici là, habilement réduit la représentation communiste à la portion congrue. Si des maires socialistes, et non des moindres, ont refusé de faire des listes d'union de la gauche, c'est parce qu'ils sont conscients de l'hostilité d'une partie de leur électorat à l'égard du parti communiste. Le fait important est là : de nombreux Français souhaitent un socialisme démocratique sans lien avec le parti communiste. Notre démarche est fondée sur cette constatation.

Notre dessein est pourtant difficile à réaliser en raison de la loi électorale qui favorise la bipolarisation aux élections législatives. C'est pourquoi, nous préconisons la proportionnelle et avons présenté cette revendication au président de la République. Dans le système actuel, il n'est pas commode d'être à la fois en dehors de l'alliance socialiste-communiste et de la majorité gouvernementale, même si des millions de Français sont entre les deux. *Notre choix audacieux* consiste à rester nous-mêmes. C'est en demeurant socialistes que nous pourrons proposer aux Français la troisième voie sociale démocrate.

Les socialistes démocrates iront aux élections législatives sur la base d'un programme différent du programme commun et de celui du gouvernement actuel. Ils proposeront une politique de développement industriel et agricole de la France qui sera plus ambitieuse pour notre pays que celle du gouvernement, ainsi qu'un véritable plan de lutte contre les injustices sociales. Cet effort nous épargnera l'effondrement qui résulterait du programme commun.

Malgré la difficulté, il faut permettre aux Français d'exprimer un choix différent du programme commun et du libéralisme. Dans une certaine mesure, les élections municipales peuvent déjà dessiner cette troisième voie à laquelle nous voulons donner une direction sociale démocrate.

(*) Secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates.

AÉRONAUTIQUE

UN NOUVEAU DÉLAI POUR L'ATTERRISSAGE DE « CONCORDE » A NEW-YORK

A moins d'un miracle...

De notre correspondant

New-York. — La décision d'ajournement du port de New-York aura, à court terme, deux conséquences. En premier lieu, elle permettra au gouvernement américain de ne pas offenser M. Callaghan : la mauvaise nouvelle concernant Concorde devait lui parvenir au cours du dîner qui, le jeudi soir 10 mars, lui sera offert par M. Carter à la Maison Blanche. Ensuite elle reporte — au moins de quelques semaines — « l'exécution » de l'appareil franco-britannique dont le sort a été comparé par un commentateur à celui de Gilmore (le condamné à mort dont l'exécution avait été reportée de semaine en semaine).

Les conditions psychologiques et politiques dans lesquelles la décision du port de New-York devait intervenir embarrassaient les trois gouvernements. Si la mesure de report répond indéniablement à un vœu franco-britannique (déguisé sous la forme d'une considération technique), elle correspond également à un souci de l'administration Carter.

Cela dit, l'avenir de Concorde se présente mal. Les experts savent pertinemment que l'appareil supersonique est capable de respecter au décollage la norme des 112 décibels imposés à Kennedy Airport. Ils savent aussi qu'elle est violée fréquemment par des avions subsoniques. Mais l'opposition des quelque cent mille riverains est purement passionnelle.

Depuis vingt ans, leur vie quotidienne a été polluée par le bruit des avions qui, toutes les trois minutes, survolent leurs maisons. Ils ont tenté en vain de s'opposer aux appareils de plus en plus gros et de plus en plus bruyants qui recevaient droit de cité à Kennedy Airport. Pour la première fois, ils ont la possibilité de barrer la route à un nouvel avion. La colère des riverains et des écologistes est si grande que même si Concorde n'émettait que 60 décibels ils *s'opposeraient* à sa venue. M. Carey, le gouverneur de l'Etat de New-York, qui espère se faire réélire l'année prochaine, ne tient pas à s'aliéner ce groupe important d'électeurs.

Si Concorde devait être rejeté — et les déclarations faites samedi dernier par M. Carter à la radio paraissaient destinées à préparer l'opinion franco-britannique à une mauvaise nouvelle : « *Ce ne sera pas*, a-t-il dit, *en raison d'une animosité envers les Français* », — la responsabilité en incombera au gouvernement fédéral et à son chef. Certes, les gouverneurs jouissent aux Etats-Unis d'une grande autonomie vis-à-vis des autorités fédérales, mais lorsqu'il s'agit des intérêts vitaux du pays, diplomatiques, économiques ou militaires, le président sait se faire entendre et dispose de leviers politiques pour influer sur les autorités locales. Lorsque, par exemple, le puissant syndicat des dockers refusait d'embarquer des marchandises à destination des pays socialistes, le gouvernement lui rappelait qu'il était seul autorisé à mener la politique étrangère des Etats-Unis.

Pour l'affaire de Concorde, le gouvernement fédéral n'est même pas allé jusqu'à défendre ses propres prérogatives devant le tribunal de New-York. Sa mollesse est si évidente qu'on pense, dans les milieux bien informés, que la cour du Southern District de New-York pourrait débouté, le mardi 15 mars, les Français et les Britanniques, prenant justement prétexte du fait que la principale partie intéressée, à savoir le gouvernement fédéral, n'avait pas jugé utile de faire respecter son autorité.

Les bonnes manières

Il est vrai que les Français et les Britanniques pourront revenir à la charge et obtenir au bout de longs mois — l'autorisation d'atterrir pour Concorde, au moins pendant une période d'essai. De toutes manières, les Européens ont décidément très mal joué leur carte. Ils ont péché par excès de scrupules, de bonnes manières et de timidité. On n'attaquerait pas, en Europe, un gouverneur en justice. Aux Etats-Unis, oui.

C'est dès le mois d'octobre qu'ils auraient dû contester les atermoiements du port de New-York devant les tribunaux. Dans les coups que les groupes de pression se portent quotidiennement, aux Etats-Unis, c'est celui qui frappe le plus fort qui l'emporte. Il n'est pas douteux qu'Air France et British Airways auraient dû faire atterrir Concorde à Philadelphie et à Montréal pour qu'il y fasse ses preuves sous le nez des New-Yorkais, et qu'il mette en évidence l'érosion de New-York comme capitale économique du pays. On peut penser que, au bout d'un an, les New-Yorkais auraient exigé à cor et à cri la présence de l'avion supersonique à Kennedy-Airport.

La bataille, en tout cas, continue à faire rage autour de Concorde. Si le *New York Times* vient de publier deux articles très objectifs sur la question, des écologistes interviewés à la télévision ont déclaré qu'ils manifesteraient sans désemparer contre l'appareil supersonique, s'il était autorisé à atterrir.

L'administration Carter est consciente de l'importance qu'on attache, en France et en Grande-Bretagne, à Concorde, mais elle semble sous-estimer les réactions qu'une décision négative du port de New-York provoquerait dans ces deux pays et fait passer les impératifs de la diplomatie après ceux de la politique intérieure. En l'état actuel des choses, il faudrait un miracle pour que le délai que le port de New-York vient d'accorder à Concorde débouche à terme sur autre chose qu'une fin de non-recevoir.

LOUIS WIZNITZER.

« UNE RÉACTION TERRIBLE » ?

Et si c'était non, comme le laissent entendre certains observateurs, y aurait-il une « *réaction terrible* » ? L'avertissement de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, doit-il être pris au sérieux ? Nul doute qu'un refus des responsables new-yorkais d'autoriser Concorde à se poser sur les bords de l'Hudson ne mette à l'épreuve cette fameuse « *solidarité atlantique* », ne provoque une crise de confiance entre des alliés de toujours.

Psychologiquement, une fin de non-recevoir aurait le plus mauvais effet sur l'opinion publique française et britannique qui la jugerait « *injuste et discriminatoire* », comme on n'a cessé de lui répéter ces dernières semaines. « *La blessure serait profonde* », affirme M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire et président du groupe parlementaire Concorde. Malgré tout, le temps des retrouvailles pourrait sonner plus tôt qu'on ne l'imagine. Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont trop d'intérêts en commun pour se faire indéfiniment la tête.

Comment concevoir, dans ces conditions, que Paris et Londres soient résolus, au-delà des mots, à opposer une riposte cinglante à un éventuel diktat américain ? « *Vaine réaction*, estiment de nombreux observateurs, *pour la simple et bonne raison que ceux d'en face sont beaucoup plus gros que nous et que, jouer à ce petit jeu, ils auront tôt fait d'entamer notre détermination.* » Toute mesure de rétorsion est, en effet, une arme à double tranchant qui appelle une réplique dont il convient de bien mesurer le coût.

En pareilles circonstances, il est de bonne guerre d'élever le ton, de dramatiser la situation. Jusqu'alors, les autorités new-yorkaises n'ont rien voulu entendre. Qui sait si, en fin de compte, le chantage franco-britannique ne sera pas payant ? A bout d'arguments, Paris et Londres semblent s'être résignés à employer la manière forte.

Même si cette manière très peu diplomatique de traiter une affaire conduit à un échec, du moins les responsables français et britanniques auront-ils l'impression d'avoir fait le maximum pour sauver Concorde. Du moins se seront-ils « *couverts* » auprès d'une opinion publique qui n'aurait pas manqué de leur reprocher une excessive passivité.

« Faire quelque chose »

D'un côté comme de l'autre de la Manche, personne ne s'aventure, aujourd'hui, à dévoiler un quelconque « *plan de bataille* ». « *Il n'est pas nécessaire de prévoir au-delà de trois jours* », déclarait, lundi 7 mars à sa sortie de l'Elysée, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. Tout le monde reste dans le vague. M. Neuwirth affirme « *vouloir faire certainement quelque chose* ». La C.G.T. « *n'est pas en mesure de donner des précisions* ». Quant à la C.F.D.T., elle juge la question « *un peu prématurée* ».

A la vérité, cette discrétion cache mal un embarras. Très en vue dans cette affaire, le Quai d'Orsay n'envisage d'autre réplique que judiciaire, persuadé que cette action ne traînera pas en longueur. « *Le plan français est d'abord d'épuiser toutes les voies de recours aux Etats-Unis* », a précisé M. de Guiringaud. Il n'y a là rien de bien nouveau. Il était entendu depuis fort longtemps que, en cas de refus, Air France et British Airways donneraient suite à l'action qu'elles ont engagée devant la Cour du Southern District of New-York.

On voit mal la France sortir de l'alliance atlantique, comme le propose M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères. On la voit mal aussi interdire aux avions militaires américains le survol de son territoire, comme certains le suggèrent. Pas de renversement des alliances. Il est probable qu'en cas de crise la diplomatie reprendra ses droits et que, de nouveau, tout se traitera dans le silence des cabinets.

Intéressés, au premier chef, par le sort de Concorde, les employés de l'Aérospatiale prônent ouvertement des mesures de représailles contre les Etats-Unis, tel que le boycottage des avions et des produits américains. Mais, à l'échelon national, les organisations professionnelles sont loin de partager l'« *enthousiasme de ces têtes chaudes* » auxquelles elles reprochent parfois de s'engager sur une voie sans issue.

Ainsi, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien ne pénalisera pas, par une grève du zèle, les appareils américains dans l'espace aérien français. « *Ce genre d'action est inefficace*, souligne-t-il. *Concorde pose un problème de politique intérieure américaine et un problème de politique internationale qui nous échappent.* »

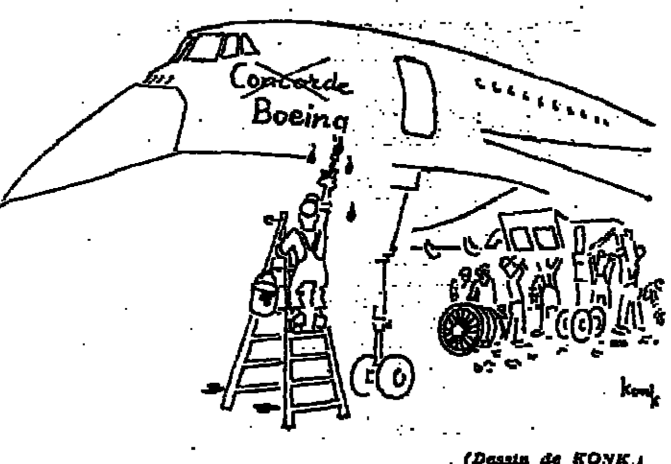
Aussi hostile qu'il soit à l'« *impérialisme américain* », le syndicat C.F.D.T. d'Air France refusera, le cas échéant, de « *s'associer bêtement à n'importe quel rassemblement de mécontents* ». Pas question de faire front commun avec les « *milieux cocardiers* ». Les responsables de cette organisation professionnelle apprécient le succès technique de Concorde, mais reprochent au gouvernement « *d'avoir, en cette affaire, sacrifié au prestige* ». A leurs yeux, « *l'avion supersonique ne résume pas, à lui tout seul, la construction aéronautique française* ».

Le syndicat C.G.T. d'Air France se réserve « *d'étudier, en son temps, des mesures ponctuelles* ». Si besoin est, « *nous interviendrons plus fermement auprès du gouvernement, car lui, a la possibilité d'agir, notamment en matière de redistribution des droits de trafic* », indiquent les dirigeants de cette organisation professionnelle.

M. Neuwirth a beau compter sur « *des mouvements de boycottage venus de la base* », rien, dans ces réactions syndicales somme toute assez « *responsables* », n'indique une levée en masse. Si les mesures de boycottage qu'il préconise sont sans effet, M. René Piquet, membre du bureau politique du P.C., en sera-t-il réduit à aller faire du « *sit in* » devant la Maison Blanche au cas où Concorde serait interdit de séjour à New-York ? Il ne serait « *pas gêné* », a-t-il dit, d'entreprendre une telle démarche.

Entre les rodomontades des uns et les enfantillages des autres, la voie paraît étroite à qui refuse de se soumettre sans réagir aux volontés du puissant *protecteur* américain.

JACQUES DE BARRIN.



(Dessin de KONK.)

LE TROISIÈME « ROUND »

Rarement, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, l'industrie aéronautique américaine a été à la pointe de l'innovation technologique. Plus souvent, elle a laissé les Européens la devancer et « essuyer les plâtres » pour, ensuite, tirer les leçons de l'expérience et monopoliser, en fin de compte, les succès commerciaux... avec une réussite indéniable.

C'est, en effet, l'industrie britannique — la société De Havilland — qui a mis au point le premier avion de transport civil à réaction, le quadriréacteur Comet-1, capable, après son premier vol du 27 juillet 1949, d'acheminer trente-six passagers sur des étapes de 3 450 kilomètres. On se souvient, depuis, de la série impressionnante des accidents survenus à des Comet en service régulier en 1953 et en 1954. Des accidents liés à la tension et à la fatigue du métal en vol, tout comme un ballon d'enfant se dilate et éclate lorsqu'il s'élève.

Mais l'industrie américaine releva le défi. Boeing mit pratiquement fin à l'aviation long-courrier classique à hélices avec son quadriréacteur 707 qui vola, pour la première fois, le 15 juillet 1954 : véritable début du transport aérien à réaction dans le monde. Douglas suivit, avec le premier vol, le 30 mai 1958, de son premier quadriréacteur DC-8.

A la différence de leurs rivaux britanniques, les industriels américains étaient, cependant, parvenus à concevoir des avions capables de franchir des distances intercontinentales avec cent quarante passagers, même si les premiers Boeing-707 étaient parfois obligés de se poser à Terre-Neuve ou en Irlande, au cours de leurs traversées transatlantiques. Mais, déjà ! les Américains avaient refusé au Comet britannique le droit d'atterrissage et de survol... A ce jour, Boeing et Douglas ont vendu, respectivement, plus de neuf cents et près de six cents exemplaires de leurs long-courriers à réaction.

La même démonstration peut être avancée dans le domaine des moyen-courriers à réaction, avec Caravelle, le premier avion de ce modèle dans le monde, conçu par la France, et qui fit son premier vol le 27 mai 1955. Deux cent quatre-vingts Caravelle ont été vendues au total. Boeing, qui fit voler son 727 le 9 février 1963, et Douglas, dont le biréacteur DC-9 a volé pour la première fois le 27 février 1965, continuent, aujourd'hui encore, de livrer leurs moyen-courriers déjà commandés, respectivement, à mille quatre cents et à neuf cents exemplaires dans le monde...

Maigre consolation : les constructeurs américains se contentent de verser à la France — à chaque commande d'un de leurs appareils — des redevances modestes qui couvrent le droit, réservé par brevet, d'installer des réacteurs à l'arrière du fuselage, comme Caravelle en a lancé la mode.

Avec le transport civil supersonique et l'atterrissage de Concorde à New-York s'ouvre donc le troisième « round » de la compétition technologique à laquelle se livrent Européens et Américains depuis la fin de la guerre. Douglas, Boeing et Lockheed ne cachent pas qu'ils ont, dans leurs cartons, les plans d'un nouveau supersonique, et ces sociétés ne peuvent accepter de perdre leur suprématie. « Aujourd'hui, les Etats-Unis ont acquis 95 % du marché mondial à l'exception des pays de l'Est, *disait un jour le conseiller aéronautique du président Nixon.* Si l'avance technologique de l'Europe triomphait après 1980 avec Concorde, l'Airbus et le Mercure, il se pourrait qu'un avion sur trois, volant dans le monde, soit européen. Nous ne pourrions le tolérer. »

JACQUES ISNARD.

M. Callaghan part soulagé pour Washington

De notre correspondant

Londres. — Le nouvel ajournement de la décision concernant Concorde est accueilli avec satisfaction dans la capitale britannique. Elle évitera un embarras considérable à M. Callaghan, qui se rend le mercredi 9 mars à Washington pour y rencontrer pour la première fois le président Carter.

On incline à croire ici que les considérations politiques ne sont pas absentes de la décision prise par les autorités de New-York. Une issue négative — qui paraissait de plus en plus probable — aurait gêné le président Carter et le premier ministre britannique dans leurs discussions. Certains se demandent si la proximité des élections municipales françaises n'a pas joué un rôle dans cet ajournement. A Londres, en effet, la conviction est assez répandue que le gouvernement français ne réagirait peut-être pas d'une manière aussi « excessive » s'il ne lui fallait pas prouver, face à l'offensive gaulliste, qu'il défend l' « indépendance du pays ».

Le gouvernement travailliste ne peut certes se désintéresser du sort de l'avion supersonique. Sans parler de plusieurs milliers de travailleurs qui sont menacés de chômage, lorsque la construction des derniers Concorde — encore invendus — sera achevée, les dirigeants britanniques admettent que seule l'exploitation de la ligne transatlantique pourra atténuer les pertes financières par la mise en service de Concorde.

Londres paraît cependant moins prêt que Paris à s'engager sur la voie d'une confrontation de nature à compromettre ses relations avec Washington. M. Callaghan a fait un geste — assez tardif — en décidant d'emprunter l'appareil supersonique pour se rendre chez le président Carter. A la Chambre des communes, plusieurs députés conservateurs ont cependant dénoncé la politique de Ponce Pilate adoptée par le président américain. L'un d'eux a même demandé un boycottage des vols en provenance de New-York. Mais le gouvernement a laissé à un sous-secrétaire d'Etat au commerce, M. Davies, le soin d'indiquer que Londres attend du président qu'il fasse honneur à ses obligations en permettant l'atterrissage de Concorde à New-York.

Une bonne partie du public paraît indifférente. A certains égards, même, la cause de ceux qui, de l'autre côté de l'Atlantique, brandissent la bannière de la défense de l'environnement trouve de la sympathie chez beaucoup de Britanniques.

La presse est divisée, certains organes populaires suggèrent, de temps à autre, que M. Callaghan se montre aussi résolu que le président Giscard d'Estaing. Le *Daily Telegraph* et le *Yorkshire Post* estiment, en revanche, que Français et Britanniques ne devraient pas pousser les choses trop loin et faire de l'appareil supersonique une pomme de discorde.

Pour l'instant, il paraît assez peu probable que le public et le gouvernement soient prêts, au cas où Concorde serait banni de New-York, à envisager sérieusement des représailles à l'égard des Américains. Le sentiment le plus général est qu'une telle attitude conduirait inévitablement à une guerre commerciale transatlantique dangereuse pour la solidarité de l'alliance occidentale et dans laquelle la Grande-Bretagne, la France, comme les autres pays européens, auraient plus à perdre qu'à gagner.

JEAN WETZ.

● *M. Stanley Clinton Davis* : « *Une violation de traité !* ». — M. Stanley Clinton Davis, sous-secrétaire britannique à l'aviation a laissé entendre devant la Chambre des communes que la Grande-Bretagne pourrait bien exercer des représailles si Concorde n'était finalement pas autorisé à atterrir à New-York. M. Davis a, en effet, précisé que son gouvernement considérerait qu'il s'agirait d'une « *violation de traité* ». Le traité en question est celui des Bermudes de 1964 qui régit les relations aériennes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. — *(U.P.I.)*.

M. DOMINATI (R.I.) SOUHAITE « UNE ATTITUDE PARTICULIÈREMENT FERME » DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, a publié, lundi 7 mars, la déclaration suivante sur l'affaire Concorde : « *Ce problème grave risque de remettre en cause les relations d'amitié traditionnelles entre les Etats-Unis et la France. En effet, les raisons techniques et écologiques invoquées pour refuser éventuellement l'atterrissage de Concorde sur l'aéroport de New-York ne sont pas les véritables raisons. Il s'agit d'un problème politique et les R.I. comprendront par conséquent que le gouvernement français ait dans cette affaire une attitude particulièrement ferme.* »

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, lundi 7 mars, au micro de Radio Monte-Carlo : « *Concorde est un concurrent dangereux pour l'industrie américaine. Il s'agit d'une volonté délibérée d'empêcher la réussite de Concorde. (...) Si M. Carter refuse son atterrissage à New-York nous poursuivrons notre campagne. Nous élèverons même la bataille. Si un appareil fabriqué en France ne peut atterrir aux U.S.A., les Français sont en droit de demander pourquoi laisser les appareils américains atterrir en France.* »

RELIGION

Mgr Lefebvre approuve l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Les catholiques traditionalistes qui occupent l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, depuis le 27 février, s'y installent comme pour un long siège. Outre l'église elle-même et la sacristie, ils occupent, depuis le 6 mars, la chapelle des catéchismes : après avoir forcé une porte qui la relie au bâtiment principal, ils y ont installé un dortoir pour leurs gardiens.

Lundi 7 mars, le grand portail de l'église est resté fermé, trois messes seulement y ont été célébrées au lieu de cinq. Autre innovation, l'église, qui était ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avec adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, sera désormais fermée de 20 heures à 8 heures du matin.

L'abbé Ducaud-Bourget a adressé une lettre à Jean-Marie Le Pen, président du Front national, pour « protester publiquement » contre l'usage de son nom fait à son insu en faveur de ce mouvement politique. « Ce procédé, écrit l'abbé Ducaud-Bourget, venant au moment où j'affirme hautement ma non appartenance à quelque parti politique que ce soit, est profondément désastreux pour notre cause religieuse. »

Mgr Marcel Lefebvre, enfin, dans une lettre datée du 3 mars et adressée à l'abbé Ducaud-Bourget, exprime son regret de ne pouvoir se rendre à Paris pour le 6 mars, « mais, écrit-il, je puis vous assurer que nous sommes de tout cœur avec vous. Que cet exemple encourage ceux qui en ont la responsabilité à mettre des églises à la disposition des vrais fidèles et des vrais prêtres ».

Contre-témoignage

Rien de plus naïf et de plus nocif qu'une classification manichéenne qui place tous les bons dans un camp et tous les mauvais dans l'autre. A Saint-Nicolas-du-Chardonnet, les disciples du Christ, à quelque bord qu'ils appartiennent, seraient bien inspirés d'éviter les inflations verbales et les sentiments exagérés. Ces catholiques conservateurs et, partant, contestataires ne sont ni des héros, ni des martyrs, ni forcément des chrétiens « agenouillés » devant la violence. Certes, ils comptent parmi eux quelques descendants des Camelots du roi, dont l'excitation est une deuxième nature et pour lesquels la religion n'est qu'un prétexte à manifester leur intolérance.

Mais la plupart des occupants de l'église sont foncièrement attachés à leur foi et ils ne sont sans doute ni meilleurs ni pires que les autres chrétiens. En revanche, ils sont, à coup sûr, « paumés » dans une Eglise qui, à la faveur d'un concile particulièrement opportun, a changé sans eux et contre eux. Leur idée de la papauté s'est arrêtée à l'image de Pie XII et leur sensibilité religieuse s'est bloquée à une époque où le catéchisme, la liturgie et la pastorale étaient en étroite harmonie avec leurs propres traditions : travail, famille, propriété, nationalisme, autorité, paternalisme.

Naguère le curé du village et le châtelain se retrouvaient dans le même anticommunisme primaire et dans la même méfiance devant les conquêtes ouvrières. Puis sont venus les prêtres ouvriers et la J.O.C... Les catholiques post-conciliaires se sont avisés que la laïcité, le partage des richesses, la liberté religieuse, l'œcuménisme, etc., étaient des valeurs plus importantes que le respect de l'ordre établi, la défense des biens de l'Eglise et le psittacisme d'une morale préfabriquée.

Tradition et progrès

Doit-on pour autant méconnaître le malaise des chrétiens de droite, faire bon marché de leur incapacité à s'adapter et à comprendre les changements survenus ? Faut-il oublier qu'ils sont les purs produits d'un certain enseignement officiel qui a prévalu dans l'Eglise pendant des siècles ? S'ils se sont drapés dans leur fidélité au passé, c'est peut-être pour une part parce que personne ne leur a jamais expliqué en des termes accessibles que Dieu n'était pas d'abord le gardien des traditions mais le Dieu de la conversion et du progrès. S'ils en sont restés à une théologie de la Contre-Réforme, c'est plus par la faute des hommes d'Eglise que par la leur. Si leur conception de l'honneur est entachée de sclérose, il serait malhonnête de jouer les pharisiens en leur opposant les vertus des catholiques progressistes qui, eux non plus, ne sont pas des petits saints. Qui ne se souvient des bavures de mai 1968 ?

Dans un lieu profane

Le drame et le paradoxe de ces croyants d'un autre âge est de se réclamer de l'autorité et de se retrouver dans le rang des contestataires. En appeler aux principes d'autrefois contre ceux d'aujourd'hui est une position intenable dont ils savent bien qu'elle est perdue d'avance.

Puisque l'Eglise d'aujourd'hui prêche la tolérance à l'égard des chrétiens non catholiques et qu'elle se met même parfois à leur école, on ne voit pas pourquoi elle se montrerait intransigeante à l'égard des traditionalistes, malgré leurs outrances. Ce fut certainement une maladresse d'avoir réservé le rite de saint Pie V aux prêtres âgés, malades et célébrant la messe en privé. En coûterait-il tellement à la hiérarchie de réviser cette législation trop sévère, qui permettrait au dernier carré des fidèles traditionnels de prier à leur manière sans se mettre en infraction ? En quoi le pluralisme des liturgies, qui a toujours existé dans l'Eglise, porterait-il atteinte à l'unité ? Pourquoi, d'autre part, obliger les paroissiens de Wagram à se réunir dans un lieu profane, alors qu'il ne manque pas à Paris d'églises sous-employées ? Leur exemple — qu'on le juge bon ou mauvais — ne risque guère d'être contagieux.

La tentation est, aujourd'hui, de laisser monter le ton entre les parties, de se laisser prendre au piège des médisances et des calomnies réciproques, ou, à l'inverse, de prononcer des paroles d'apaisement vides de tout contenu, comme s'il s'agissait de se donner bonne conscience à soi-même. Les pratiquants sont-ils si nombreux qu'ils puissent se permettre ces querelles intestines qui les ridiculisent aux yeux des incroyants ? Le spectacle de chrétiens qui se brocardent et qui se disputent des lieux de culte est un contre-témoignage qui ne peut que se retourner contre eux. A quoi sert de prêcher la lumière et de se réclamer de l'Evangile si les actes démentent les paroles ?

HENRI FESQUET.

DIEU D'ABORD !

Nos jeunes vicaires ont parfois du mal à supporter les autres. Aujourd'hui, leurs écrits illustrent mal l'Evangile de la réconciliation.

Dieu nous demande de « mettre en valeur la bonté des autres (Sainte Ecriture, Livre de Sirac 42, 15-25).

La parole de Dieu demeurera à jamais ; les autres écrits n'ont pas beaucoup d'importance.

CLAUDE JACQUINOT,
membre de la communauté Saint-Nicolas-du-Chardonnet Saint-Séverin.

ÉDUCATION

LOCK-OUT A COMPIÈGNE

Quand un recteur « rend » des élèves à leurs parents

De notre envoyé spécial

Compiègne. — Ils sont quatre-vingt-dix-huit à juger qu'ils ont été « floués », privés d'une grève. Quatre-vingt-dix-huit élèves de la section professionnelle « hôtellerie » de la cité scolaire technique de Compiègne (Oise) que l'administration a renvoyés dans leurs foyers, mardi 1er mars, quelques heures à peine après qu'ils se furent mis en grève.

Le procédé est désormais bien rodé : le droit de grève n'étant pas reconnu aux lycéens et collégiens, les recteurs peuvent considérer tout mouvement revendicatif comme un acte d'indiscipline et « *rendre provisoirement à leurs parents* » (selon la formule consacrée) les fauteurs de trouble. Cette méthode, qui permet de vider complètement un établissement, est aussi efficace qu'une fermeture pure et simple et présente, en plus, l'avantage d'agir comme une sanction. Les élèves ne sont, en effet, autorisés à regagner leur classe — à la fin d'un délai dont la durée est proportionnelle à la gravité de la faute, — qu'après avoir fait signer par leurs parents un engagement d'assiduité aux cours. Le *nostra culpa* des familles, en quelque sorte.

Une attitude logique

L'inconvénient d'un tel procédé est, bien sûr, qu'il froisse les jeunes sensibilités. Les « hôteliers » de la cité technique — qui ont de quatorze à dix-huit ans — s'étaient mis en grève pour protester contre l'état des locaux qui abritent leurs travaux pratiques. Deux jours plus tard, les deux mille autres élèves de l'établissement s'associaient au mouvement par solidarité. Le recteur d'Amiens a conservé jusqu'au bout une attitude logique : il a « *rendu* » tous les grévistes à leurs familles.

Provisoirement interdits de cité technique, les élèves avaient choisi, lundi 7 mars, de s'exprimer directement dans les rues de Compiègne. Au slogan de « *Administration-répression-y'en a marre !* », le cortège des « exclus » et de leurs professeurs, que des élèves du lycée mixte Pierre-Dailly avait rejoints (ils étaient six cents au total), ont parcouru la ville, rendant une rapide visite aux étudiants de l'université technologique de Compiègne, encore en grève la semaine dernière, avant de gagner l'annexe « hôtelière » de la cité. Dans la cour, de l'autre côté des grilles cadenassées, le proviseur, M. Georges Martin, attendait les membres de la commission permanente du conseil d'administration de la cité, conviés à examiner la question de l'état du bâtiment.

La manifestation s'est dissoute avant d'apprendre que le recteur n'avait pas fait « *machine arrière* », que la réunion n'avait rien réglé et qu'il était improbable que la rénovation de l'« hôtellerie » soit entreprise prochainement.

Les élèves sont appelés à réintégrer l'établissement progressivement. Les quatre-vingt-dix-huit élèves de la première grève rentreront les derniers, le lundi 14 mars. « *L'administration a considéré qu'ils étaient responsables du mouvement* », estime M. Georges Martin.

Initialement, tous les élèves devaient se présenter munis de leur acte de soumission écrit. Mais l'intersyndicale des enseignants (SNES-SGEN-C.G.T.) ayant manifesté l'intention d'intercepter les lettres avant l'administration et de « *les placer sous scellés dans les locaux d'un syndicat* », une deuxième série de demandes d'« *engagement écrit* » a été tirée : il est ainsi demandé aux parents d'envoyer directement leurs... regrets à l'établissement. Sans chercher à les faire transmettre par leurs enfants.

PHILIPPE BOGGIO.

● *Les cours ont repris, lundi 7 mars après-midi, au lycée et au collège d'enseignement technique de la rue Lecourbe, à Paris (15e),* dont les élèves étaient en grève depuis le 1er mars pour protester notamment contre le comportement d'une enseignante accusée de « *violences physiques et verbales* » (*le Monde* daté 6-7 mars). Les conclusions de l'enquête administrative ouverte sur cette enseignante ont été transmises au ministère de l'éducation, qui doit se prononcer prochainement.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA GUERRE NAVALE MODERNE : une partie de cache-cache électronique

Les techniques de la guerre navale n'ont pas cessé de se perfectionner. Dans l'Antiquité, les galères s'éperonnaient. Puis ce fut le temps des canons. Mais ils n'étaient pas assez efficaces pour couler l'adversaire. Ils pouvaient cependant le paralyser en brisant, par exemple, les mâts, et le combat se terminait par un abordage.

Lors de la dernière guerre mondiale, les canons très perfectionnés, l'aviation et aussi les torpilles pouvaient couler sans difficulté la plupart des navires adverses. Depuis quelques années, de nouvelles révolutions techniques ont bouleversé toutes ces données. Les missiles guidés à longue portée touchent leur but neuf fois sur dix. Il s'agit de tirer le premier, donc de repérer l'ennemi avant de l'avoir été soi-même. Le combat naval se transforme alors en une gigantesque partie de cache-cache : cache-cache électronique, bien sûr, où l'on s'observe à l'aide de radars et où l'on tente de brouiller les transmissions et les radars adverses. Les sous-marins, surtout à propulsion nucléaire, jouent un rôle essentiel. Tapis au fond de l'océan, ils sont difficilement détectables.

Depuis la mise au point de ces nouveaux moyens de combat, il y a peu d'affrontements réels entre des forces navales. On ne peut donc qu'imaginer ce qu'ils pourraient être. C'est ce que fait ci-dessous un groupe d'officiers de l'Ecole supérieure de guerre navale, dans un scénario imaginaire, mais vraisemblable.

CRÉER LA SURPRISE ET TIRER LE PREMIER

L'AGENCE mondiale de presse communique : *« Les troupes de la Zwamie, appuyées par des éléments blindés importants, ont franchi, ce matin, la frontière orientale du Botza. Le Conseil mondial de sécurité s'est réuni d'urgence, sur la demande de la Fédération des Etats hyperboréens (F.E.H.). Les Etats unis austraux (E.U.A.) ont déclaré que l'action zwamienne était une réaction défensive justifiée, face aux préparatifs d'agression du Botza. C'est, encore une fois, de l'attitude des deux grandes puissances, F.E.H. et E.U.A., que dépendra l'issue du nouveau conflit. On croit savoir que les forces navales des deux grandes puissances sont en état d'alerte depuis plusieurs jours. »*

Sur le bateau amiral

LE poste central opérations du porte-avions *R...*, sur lequel l'amiral B... est embarqué, baigne dans une atmosphère de calme et d'application efficace. Les opérateurs sont devant leurs pupitres, dont les touches permettent d'interroger *le calculateur central*. Sur les écrans luminescents apparaissent les réponses, sous forme de chiffres ou de figures symboliques : ici, le porte-avions et les six escorteurs qui l'accompagnent ; à une trentaine de milles (1) dans le Sud, la frégate ; à une cinquantaine de milles dans l'Ouest, le convoi, avec son escorte de cinq corvettes.

Les informations recueillies par chaque *bâtiment*, à l'aide de ses radars, de ses sonars (2), de ses détecteurs de radar, de ses intercepteurs radio, sont triées, mises en forme, comparées, appréciées, présentées par des calculateurs spécialement programmés. Ces divers calculateurs échangent leurs données par radio. Dans ce « poste central opérations », l'amiral dispose de toutes les informations recueillies dans *l'ensemble de la force navale.*

Ainsi, la connaissance d'une zone de rayon de 350 à 400 milles (3) et jusqu'à une altitude de 30 000 mètres *autour du porte-avions* peut être complète et précise si tous les moyens de *détection*, en particulier les avions de surveillance maritime embarqués et les radars de veille aérienne, sont employés. C'est l'état de vigilance le plus grand, mais aussi le plus indiscret. L'énergie émise par les radars de veille aérienne, notamment, peut être interceptée par des satellites qui, par ce moyen, localisent la *force navale*. Les *restrictions* imposées par la discrétion pendant l'approche réduisent sensiblement le rayon et l'altitude du volume de vigi*lance*.

Sous la surface de la mer, la capacité de surveillance, tant que les nécessités de discrétion interdisent *d'employer des avions de lutte anti*-sous-marine, est limitée à quelques milliers de mètres de rayon et à quelques centaines de *mètres de* profondeur autour de chaque *bâtiment* de surface porteur de sonars.

Encore ces instruments laissent-ils des zones d'ombre importantes à cause du comportement capricieux des ondes acoustiques en milieu marin.

Tout en contemplant les tableaux et les écrans du poste central opérations, l'amiral B... se remémore sa mission : *« Détruire l'aviation et les aérodromes zwamiens ; protéger le débarquement des renforts qu'amène le convoi dans le port botzéen de Logao ; appuyer les troupes botzéennes dans leur résistance à l'invasion. » « Je ne peux réussir,* se dit-il, *que si les forces aéronavales australes ne s'opposent pas vigoureusement à mon action. Sinon, le gouvernement hyperboréen devrait accepter soit l'escalade de la violence — l'affrontement majeur entre les deux Etats, — soit le renoncement à son action de soutien du Botza. Il me faut, de plus, agir vite pour mettre, dans la journée de demain, l'opinion publique mondiale devant le fait accompli. Tout repose donc sur la surprise. »*

L'amiral fait alors la revue des dispositions prévues pour créer la surprise : appareillages décalés dans *le temps de petits groupes de bâtiments*, sous couvert d'exercices ; rassemblement du convoi d'une part, de la force de soutien d'autre part, depuis douze heures seulement, hors des routes maritimes fréquentées, à plus de 500 milles de Logao.

Les forces australes sont-elles alertées ?... », se demande l'amiral. Toute l'affaire du lendemain dépend de la réponse à cette question. Tout *a été fait pour simuler* des activités de routine, loin de la zone d'opérations : indiscrétions radio-électriques volontaires de certains groupes de bâtiments, exercice de débarquement sur les plages de l'île Tudo ; depuis quarante-huit heures, silence complet sur toutes les fréquences indiscrètes. Plus d'émissions radio vers *la terre* ; seules sont autorisées, en cas de besoin urgent, et par très courtes *périodes*, les émissions radio à très haute fréquence, qui ne peuvent être interceptées à plus de 50 milles. En outre, seuls les radars de navigation, *dont le volume d'indiscrétion* est faible, sont autorisés. L'emploi des radars de veille aérienne, si indiscrets et si caractéristiques, des navires de combat est strictement interdit.

Ainsi, l'amiral espère que ni les satellites d'observation ni les *bâtiments espions* que les Austraux multiplient sur les mers n'ont pu déterminer sa position et deviner ses intentions.

Bien sûr, le *souci de discrétion* diminue les capacités de vigilance des bâtiments. Des sous-marins ou des avions de patrouille maritime austraux auraient pu *détecter les forces hyperboréennes*. Mais les zones traversées ne sont pas les zones habituelles des avions austraux. Quant aux *sous-marins*, il n'est pas impossible que l'un d'eux ait pisté le porte-avions depuis son appareillage. Cependant, les Austraux ne *peuvent* pister tous les porte-avions...

Quoi qu'il en soit, la veille attentive que font tous les bâtiments de la *force n'a décelé*, jusqu'à présent, aucune présence ni aucune émission radio inquiétante...

« Mais, pense l'amiral, *plus nous approchons de Logao, plus le danger croît, car c'est près de Logao que l'adversaire a le plus de raisons de déployer ses forces. Bientôt, la sûreté deviendra primordiale, et alors je devrai abandonner toute discrétion, en raison, surtout, du danger présenté par les missiles de l'ennemi. Si j'ai bien reçu du gouvernement l'autorisation d'ouvrir le feu en cas de légitime défense, il est bien clair qu'il me faut tirer le premier...*

» Avant l'avènement des missiles, on pouvait se permettre d'attendre que l'adversaire de surface ait tiré, confirmant ainsi son caractère hostile. L'arme la plus dangereuse était le canon, sa portée était telle qu'on voyait l'adversaire, et il fallait de nombreux coups pour obtenir un résultat appréciable... On avait le temps de se reconnaître, de s'apprécier et de s'expliquer. Il n'en est plus de même. Un missile peut être lancé d'un bâtiment de surface, d'un sous-marin ou d'un avion, bien avant que le lanceur ne soit aperçu et donc identifié sûrement. De plus, un seul missile a une très forte chance d'atteindre sa cible. Nous sommes revenus à la « loi du Far-West ».

» Bien sûr, la tentation de tirer le premier pour assurer sa survie peut pousser à se contenter d'une identification d'autant plus incertaine qu'elle est difficile. C'est pourquoi il convient d'accroître la vigilance dès que le risque d'emploi des missiles deviendra probable. Dans quelques heures, un peu avant l'aube, deux patrouilles de deux intercepteurs, des avions de surveillance maritime et de lutte anti-sous-marine ainsi qu'un avion capable de détecter les mobiles volant à basse altitude prendront l'air.

» Tous ces aéronefs fouilleront la mer et attaqueront sans préavis, avec leurs propres missiles, tout ennemi reconnu qui se trouverait en mesure de nous inquiéter. Entre-temps, prévoit l'amiral, *je ferai rallier le convoi par la frégate qui est en sentinelle avancée. Le convoi fera alors route, en formation de défense contre les sous-marins et les bâtiments de surface, vers le port de Logao, pour y arriver après l'aube. Je maintiendrai le porte-avions et son escorte à une centaines de milles de la côte, et, à l'aube, nous enverrons nos raids d'avions d'assaut contre les aérodromes zwamiens. »*

Sur une corvette

Pendant que, sur le porte-avions, l'amiral médite, le capitaine de vaisseau L., commandant la deuxième division de corvettes de la marine hyperboréenne, est sur sa passerelle de *navigation*. Les *jumelles rivées* aux yeux, *il* cherche à distinguer, dans la nuit qui pâlit, les silhouettes des quatre bâtiments logistiques et *du porte-hélicoptères qui composent* le convoi qu'il escorte avec les quatre autres corvettes de sa division. Il vient d'ordonner de réduire la vi*tesse et de prendre une formation* de défense contre les sous-marins. Le groupe de bâtiments dont il a la responsabilité se dirige à 15 nœuds, vers le port de Logoa. La sécurité du convoi et la capacité de riposte immédiate l'emportent maintenant sur la discrétion : tous les sonars sont en marche ; les bruiteurs destinés à tromper les torpilles acoustiques sont fixés à un câble ; les hélicoptères porteurs de missiles ou de torpilles, prêts à décoller.

L. a posé ses jumelles et réfléchit aux actions qui pourraient s'engager bientôt... Il pense fournir au convoi une bonne défense anti-sous-marine rapprochée. S'il n'a à faire, comme l'affirment les renseignements en sa possession, qu'à deux sous-marins armés de torpilles, dont la portée la *plus grande est ce quelque 10 000* mètres, il espère limiter les dégâts, et, qui sait, être assez dissuasif pour les empêcher de lancer dans de bonnes conditions. En revanche, si l'un de ces sous-marins est armé de missiles lançables en plongée, jusqu'à 40 000 mètres de leur but, la partie sera plus difficile. Il a hâte d'apprendre que les porte-aéronefs ont mis en l'air les avions et hélicoptères de lutte anti-sous-marine, et que la frégate arrive à la rescousse.

Compartimenter, organiser l'espace maritime, dans la profondeur et l'étendue, avec des moyens nombreux et variés, c'est la seule manière d'es*pérer trouver un sous-marin*, tenir son contact et lui expédier les torpilles punitives par les hélicoptères lourds du porte-hélicoptères, les hélicoptères *légers* des corvettes, ou encore les missiles de la frégate.

Maintenant, l'esprit du capitaine de *vaisseau L. est occupé par une* autre menace. Les bâtiments de haute mer austraux et les vedettes de la *marine* zwamienne pourraient s'interposer avant l'arrivée au port de Logao. Ils pourraient combiner leurs possibilités : grande portée de détection des bâtiments austraux, petitesse et rapidité des vedettes zwamiennes, pour lancer leurs missiles avant que les corvettes hyper*boréennes aient soupçonné leur pré*sence...

Heureusement, les avions de surveillance maritime seront là et il faut espérer qu'ils nettoieront rapidement la mer de tout escorteur et de toute vedette menaçant le convoi et son escorte. De plus, *si* les sous-*marins* laissent quelque répit, des hélicoptères pourront aider à y voir un peu plus loin...

Encore une fois, L. rend grâce de la présence des *deux* porte-aéronefs, qui seuls permettent de tenter une telle opération, grâce aux moyens de sûreté et de frappe à longue portée qu'ils apportent.

*A 4 heure du matin, la fré*gate, élément avancé de la flotte hyperboréenne est à 70 milles du cap Lagas, un barrage de surveil*lance aérienne avancée est en place*; l'observateur de l'avion le plus au nord aperçoit, sur son écran radar, trois échos route à l'ouest ; le *chef de bord prévient son chef de pa*trouille : *« Je vais investiguer ces trois échos »*, il plonge... les navires ne sont pas visibles de si haut ; de près, ils montrent des feux réglementaires de chalutiers : par acquit de conscience, *le* pilote se rapproche davantage et allume son projecteur ; il perçoit l'éclat d'un canon anti-aérien. Aussitôt, il éteint son projecteur et *prend* de l'altitude, mais il a bien été touché ; le turbo-réacteur cafouille ; avant de s'éjecter, le pilote a le temps de prévenir : *« Trois échos, navires de guerre, ils ont ouvert le feu, je suis touché, ma position 30 nautiques dans le 285 du cap Lagas. »*

Le chef de patrouille là-haut prévient le porte-avions : *« Vous avez entendu Alpha Bravo : je tiens le contact des trois navires ; envoyez hélicoptère de sauvetage. »*

Sur tous les navires, l'alerte est donnée...

Le porte-avions se prépare au décollage des appareils, les équipages d'alerte se précipitent à leurs avions et une patrouille d'assaut armée de missiles air-mer décolle *et fonce dans la nuit, guidée par* l'avion d'éclairage qui se tient soigneusement hors de portée des canons anti-aériens des trois vedettes ennemies. La partie est désormais inégale, les avions d'assaut ont chacun deux missiles air-mer autoguidés et ils les tirent de loin, sans jamais pénétrer dans le volume de défense des vedettes lance-missiles : les trois vedettes sont mises hors de combat *vers 4 h 20*. Deux *coulent et* une reste stoppée, en flammes, sur la mer...

Epilogue

Notre correspondant à bord du porte-avions *R...* communique : *« Ainsi que le gouvernement de la Fédération l'a annoncé cette nuit, notre flotte a acheminé des armes et du matériel, qui ont été débarqués ce matin dans le port de Logao. Dès l'aube, notre aviation d'assaut embarquée a, par des raids précis, détruit presque entièrement l'aviation zwamienne et fortement endommagé la piste et les installations de l'aérodrome de Koumi. Trois vedettes lance-missiles zwamiennes ont été coulées par notre aviation. Des éléments d'une force navale australe ont été aperçus dans le sud de Logao, mais ne sont pas intervenus. Les opérations continuent. »*

....

....

L'Agence mondiale de presse communique :

« La Zwamie, appuyée par les Etats-Unis austraux, a porté plainte devant le Conseil de sécurité mondial pour l'« attaque sauvage de son » peuple par les impérialistes hyper» boréens ». ....

(1) 56 km. 1 mille = 1 852 m.
(2) Appareil de détection utilisant la propagation des sons et ultrasons dans l'eau.
(3) 650 à 740 km.

Missiles et lutte antimissile

LES missiles modernes sont tous guidés. Ils peuvent être téléguidés, c'est-à-dire que le lanceur en commande constamment la trajectoire par des ordres transmis par radio ou par fil. Mais, le plus souvent, le missile est autonome et se guide lui-même. Dans ce cas, il suit une route programmée, puis, à un certain moment, dévoile son organe sensoriel (autodirecteur), qui peut être, par exemple, un radar, et cherche lui-même sa cible dans une certaine zone de l'espace qui a été déterminée avant le lancement.

Il ne faut pas choisir pour le missile une zone de perception trop petite : si la cible est plus mobile qu'on ne l'espère, elle ne s'y trouvera plus au moment opportun ; à l'inverse, si la zone de perception est trop grande, elle peut inclure des objectifs innocents, ou tout au moins indésirables. Le missile anti-surface le plus efficace est celui qui se manifeste le plus tard possible : il est donc intéressant de ne dévoiler l'autodirecteur qu'au dernier moment, et de faire voler le missile aussi bas que l'on peut : pour une fois, être au creux de la vague est synonyme de succès.

Les moyens de brouiller et de leurrer les autodirecteurs des missiles existent. Mais ces moyens, pour être efficaces, doivent être adaptés aux caractéristiques du missiles attaquant. On n'est, bien entendu, jamais sûr de les connaître avec précision. Il est également possible d'abattre le missile avec des canons à tir très rapide, en interposant, à quelques milliers de mètres, entre lui et la cible, un volume suffisamment dense de projectiles.

Cependant, pour mettre en œuvre avec succès aussi bien les brouilleurs que les leurres ou les canons à tir rapide, il faut d'abord avoir localisé le missile. Il faut aussi que toutes les opérations, de la localisation à la destruction du missile, se déroulent très rapidement.

Les missiles des avions, bâtiments de surface et sous-marins, ainsi que ceux des vedettes, fondent sur leurs adversaires à 3 ou 4 mètres d'altitude. Dans ces conditions, entre le moment où un appareil du bord pourrait en détecter un et le moment de l'impact, il s'écoule moins de trente secondes. Toutes les opérations — de la détection du missile à sa destruction — doivent donc être programmées et confiées à un calculateur. Grâce à l'avion spécialisé d'alerte, couvert de radars, qui lui, peut détecter les mobiles volants à basse altitude à une distance très supérieure, il est possible d'espérer des préavis plus importants.

Les protagonistes

PORTE-AVIONS

Par son groupe aérien embarqué (40 à 120 aéronefs : avions et hélicoptères), il dispose d'une capacité de vigilance et de frappe *inégalée* ; plate-forme d'envol, atelier d'entretien, magasin de munitions, le porte-avions concentre en un volume réduit un potentiel important et « renouvelable ».

Tonnage : 40 0000 ou 90 000 tonnes. 265 m. sur 50 m. (1 200 hommes). ou 320 m. sur 75 m. (5 000 hommes).



FRÉGATE

Navire polyvalent capable d'attaquer sous-marins, navires de surface, avions, et de se défendre contre les missiles. La frégate peut conduire les avions du porte-avions vers l'ennemi. Sa capacité de vigilance et de frappe *contre* les sous-marins et les bâtiments de surface a été accrue par l'embarquement d'hélicoptères.

Tonnage : 7 000 tonnes. 150 m. sur 15 m. (350 hommes)

CORVETTE

Navire de petite taille, spécialisé, soit dans la lutte contre avions et bâtiments de surface, soit dans la lutte contre sous-marins et bâtiments de surface. Dans le domaine qui n'est pas de sa spécialité, il ne possède que des armes d'auto-défense.

Tonnage : 4 000 tonnes. 140 m. sur 14 m. (250 hommes).



PORTE-HÉLICOPTÈRES

N'emportant jusqu'à ce jour que des hélicoptères, ce type de bâtiment évolue et embarque maintenant, à la fois, des hélicoptères et des avions à décollage vertical ou court. Les hélicoptères peuvent, soit transporter des troupes, soit participer à la lutte anti-sous-marine et à la lutte anti-surface. Les avions, comme ceux, plus lourds des porte-avions, participent à la défense de la force navale et à l'attaque de l'ennemi, à terre et à la mer.

Tonnage : 20 000 tonnes. 200 m. sur 35 m. (800 hommes).

VEDETTE LANCE-MISSILES

Illustration moderne du mythe de David et Goliath. Les missiles autopropulsés dont elle est armée ne sollicitent pas de réaction de recul, sa taille peut être réduite. Ce petit bâtiment a, contre les bâtiments de surface, une force équivalente à celle d'une corvette. Mais son rayon d'action est faible et il ne peut opérer par mauvais temps.

Tonnage : 400 tonnes. 58 m. sur 8 m. (45 hommes).



SOUS-MARIN NUCLÉAIRE D'ATTAQUE

Bâtiment redoutable en raison de sa discrétion, de sa mobilité et de sa grande puissance de frappe. Les plus modernes d'entre eux sont armés de torpilles et de missiles contre bâtiments de surface et sous-marins lançables en plongée. Ils peuvent atteindre des vitesses de 40 nœuds et ont une autonomie quasi illimitée.

Tonnage : de 2 500 à 8 000 tonnes. 72 m. sur 7 m (60 hommes) à 110 m. sur 10 m. (120 hommes).

Disparition de la végétation, chutes des rendements agricoles

Le Soudan aux prises avec le désert

Le désert avance partout dans le monde et essentiellement par la faute de l'homme. Pression démographique et pratiques culturales inconsidérées sont, en effet, les principaux agents de la désertification. Alors que 13 ou 14 millions de kilomètres carrés sont cultivés sur la terre entière, on estime que 10 millions de kilomètres carrés ont déjà été plus ou moins stérilisés par l'homme.

Le problème de la désertification est particulièrement aigu au Soudan où, depuis dix-sept ans, le désert a avancé de 90 à 100 kilomètres. Mais le Soudan est l'un des rares pays où l'on est décidé à lutter contre ce phénomène. Au cours d'un récent voyage, les agronomes soudanais ont présenté à une vingtaine de journalistes étrangers deux expériences locales de lutte contre le désert et ils ont exposé le plan global de trois ans qu'ils sont en train de mettre au point.

El Obeid (Soudan). — D'El Obeid à El Bashiri, d'El Bashiri à Mazrub, de Mazrub à El Obeid, le Kordofan montre sans cesse les mêmes paysages. Des ondulations très molles, des arbustes aux épines acérées, des herbes munies de boules épineuses qui s'accrochent aux vêtements et piquent à travers le tissu. Les land-rover passent n'importe où : il n'y a pas de piste, tout juste un écheveau de traces plus ou moins visibles, large parfois de 100 à 200 mètres ou même plus. Si une des traces est trop creusée d'ornières, le chauffeur en prend une autre où il a moins de chance de s'ensabler. Les villages sont rares et ils se ressemblent tous. Des paillotes aux toits pointus, des maisons de pisé, des murs de torchis, parfois quelques bâtiments en dur — des écoles la plupart du temps, — des « rues » larges de plusieurs dizaines de mètres. Et toujours une auréole de vide.

L'approche de chaque village est, en effet, signalée par une raréfaction progressive des arbustes — le bois est le seul combustible local — et par la disparition de toute végétation.

Tôt ou tard le sable envahira tout, les sédentaires devront abandonner leurs terres devenues stériles pour aller s'établir plus au sud, les nomades devront aller chercher des pâturages plus méridionaux et le processus se répétera : en dix-sept ans le désert a ainsi avancé de 90 à 100 kilomètres vers le sud. La situation est d'autant plus dramatique que la population soudanaise, estimée actuellement de seize à dix-sept millions d'habitants, augmente en moyenne de 2,5 % par an. Il faut donc agrandir les surfaces consacrées aux cultures vivrières : de 1961 à 1973, la culture du sésame est passée de 47 000 à 327 000 hectares, celle de l'arachide de 77 000 à 340 000 hectares.

Mais, dans le même temps, les rendements ont baissé de manière catastrophique : de 910 à 210 kilos à l'hectare pour le sésame, de 950 à 210 kilos pour l'arachide, de 1 000 kilos à 455 kilos pour le sorgho, de 792 kilos à 360 kilos pour le maïs, de 1 195 kilos à 169 kilos pour le mil. En fin de compte, la production augmente relativement peu (43 000 tonnes de sésame en 1961, 70 000 tonnes en 1973) ou même baisse (73 600 tonnes d'arachides en 1961, 72 900 tonnes en 1973).

Entre la récolte et la croissance des plantations suivantes, le sol labouré reste nu : la terre arable, sèche, fine et peu épaisse s'envole au moindre vent ; elle sera bientôt remplacée par le sable.

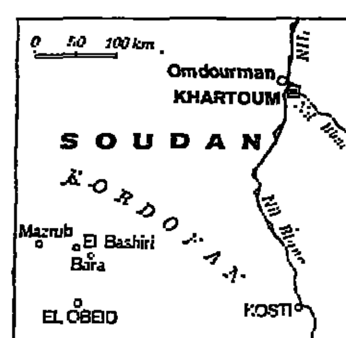
Protéger la terre arable

Parallèlement à l'augmentation de la population, le nombre de têtes de bétail s'accroît. Traditionnellement, la richesse d'un nomade ou d'un sédentaire se mesure à la taille de ses troupeaux. Chacun cherche donc à acquérir le plus de bêtes possible. Dans le seul Kordofan, le cheptel avait déjà quadruplé entre 1957 et 1966. On en est actuellement à 2 millions de moutons, 1 million de chèvres, 700 000 bovins et 400 000 chameaux. Les pâturages, qui se raréfient, doivent nourrir de plus en plus de bêtes, et les herbes n'ont même plus le temps de faire les graines indispensables à leur renouvellement.

De notre envoyée spéciale

Il faut aussi multiplier les points d'eau — on a creusé sept cents nouveaux puits au Kordofan depuis 1956, — mais chaque puits, trop fréquenté, est vite entouré d'un véritable désert.

Les besoins en bois augmentent, enfin, sans cesse. Il y a quelques années, on trouvait des arbustes à 10 kilomètres de Khartoum ; maintenant, il faut faire une centaine de kilomètres pour trouver du bois à couper, et on coupe tout. On coupe même les *Acacia senegal*, pourtant source de la gomme arabique (1),



dont le Soudan est de loin le premier producteur mondial.

Les régions sub-désertiques, pourtant, ne sont pas improductives par nature ; mais il faut leur conserver leur rythme propre. Jusqu'au début du siècle, le cycle d'utilisation des sols, dans ces zones du Soudan, durait une trentaine d'années (2). Il faisait alterner cultures, jachères, croissance et exploitation des *Acacia senegal* (*le Monde* du 13 octobre 1976) et laissait le temps à la végétation naturelle de se développer et, donc, de protéger la terre arable. Actuellement, ce cycle a été raccourci ; la pression démographique a conduit à la surexploitation de toute la zone sub-désertique, et le désert ne cesse d'avancer.

Si les conditions naturelles sont respectées, la situation peut être redressée, comme ont pu le constater les journalistes de treize nationalités récemment invités par le Soudan. Il s'agit, certes, d'expériences encore très localisées, mais elles peuvent être citées comme exemples. En 1954, tout autour de la ville d'El Obeid, neuf parcelles de 420 hectares chacune ont été entourées de barbelés. Pendant sept ans, on a laissé la végétation naturelle pousser à son gré, ce qui a permis au sol végétal de se reconstituer.

En 1961 les parcelles ont été plantées d'*Acacia senegal* (près de six cents arbustes par hectare) et vers 1966, les habitants ont commencé à récolter la gomme arabique (en moyenne 120 kilos par hectare et par an), contre paiement d'une redevance d'une livre soudanaise environ (13 francs au cours officiel) par feddan (1 feddan = 0,42 hectare). Malheureusement, vers 1972, les clôtures ont commencé à se détériorer, alors que le gardiennage de la « forêt » d'El Obeid est difficile à assurer et que la mise en place d'une nouvelle clôture coûte, aujourd'hui, beaucoup plus cher qu'en 1954. Mais la « forêt » subsiste néanmoins, et l'expérience continue. Dans la mesure où la période productive d'un *Acacia senegal* dure une quinzaine d'années (après les cinq ans nécessaires à la croissance de l'arbuste), d'ici quelques années, on commencera les coupes pour renouveler peu à peu la « ceinture verte » (plus grise que verte en réalité), d'El Obeid.

L'autre expérience est plus récente et plus modeste puisqu'elle n'intéresse que 273 hectares. Elle a commencé en 1970 autour de l'oasis d'El Bashiri, un village où vivent cinq cents familles (environ deux mille cinq cents personnes), mais dont l'activité intéresse aussi une partie de la population des environs. El Bashiri est nichée dans une cuvette entourée de dunes. L'eau n'est qu'à quelques mètres de profondeur et autorise la culture des légumes. Au début du dix-neuvième siècle, on comptait, dans la région, quelque cent vingt cuvettes habitées et cultivées, analogues à celle d'El Bashiri. Peu à peu, le sable des dunes a envahi les cuvettes, qui ont été désertées les unes après les autres. Celle d'El Bashiri reste la seule à être encore habitée et cultivée, bien que menacée, elle aussi, par la progression des dunes. En 1970, 46 hectares ont été entourés de barbelés et de barrières d'épineux. Une partie de ces enclos a été parsemée de petits coupe-vent de branchages, et le reboisement est maintenant en préparation. Six ans ont suffi, en effet, pour que les enclos se couvrent de grandes herbes piquantes et de buissons d'épineux. Si bien que la dune n'avance plus. Le contraste entre les enclos et le reste des dunes entourant El Bashiri est tel que la mentalité des habitants a changé. D'abord très réticents, les villageois ont compris l'utilité de l'expérience et ils ont même créé leur propre organisation de surveillance des enclos.

Les opérations-pilotes d'El Obeid et d'El Bashiri sont très localisées. Mais le ministère de l'agriculture et le Conseil national de la recherche soudanais sont en train de mettre sur pied, avec l'aide des Programmes des Nations unies pour l'environnement et le développement et celle de la FAO, un programme général et pluridisciplinaire de lutte contre la progression du désert. Il s'agit, tout à la fois, d'améliorer les méthodes de culture et d'élevage, de conserver les sols et les ressources en eau, de reboiser, de fixer les dunes, de protéger la faune sauvage menacée, etc. Recherches fondamentales et études techniques doivent contribuer au succès de l'entreprise, qui suppose surtout la participation active de la population quand il s'agira de limiter le cheptel et de mettre en jachère des surfaces importantes.

Un tel programme est vital pour le Soudan. Mais il sera coûteux : 26 millions de dollars (130 millions de francs) pour trois ans. Lourde dépense pour un pays sous-équipé en moyens de communication, où l'effort de scolarisation est très important, où l'irrigation doit être développée, où la santé publique pose de très graves problèmes. Sur ces 26 millions de dollars, le Soudan se propose d'en prendre 11 (55 millions de francs) à sa charge. Pour le reste, il espère des aides étrangères en matériel, en études ou en assistance technique. Les pays arabes sont très intéressés par le développement des possibilités agricoles du Soudan qui, rationnellement exploitées, pourraient faire de ce pays le grenier du monde arabe (3).

YVONNE REBEYROL.

(1) La gomme arabique est utilisée essentiellement dans les industries alimentaires. Les exportations de gomme arabique représentent en valeur 8 à 9 % de toutes les exportations soudanaises.

(2) Rapport présenté en septembre 1976 lors d'un séminaire d'Earthscan, organisation indépendante mais subventionnée par le Programme des Nations unies pour l'environnement. Son but est d'informer les médias des problèmes globaux d'environnement.

(3) La culture est pratiquée à une tout autre échelle dans la Gezira : 616 140 hectares irrigués par les eaux du Nil bleu, dans la région où les deux Nil se rapprochent l'un de l'autre. Là, cent mille locataires cultivent du coton, du blé, de l'arachide, du sorgho, des haricots, du fourrage, des légumes et un peu de riz. Mais cette mise en culture, qui a commencé avant la première guerre mondiale et s'est étendue progressivement, a entraîné la multiplication des cas de malaria et a introduit la bilharziose dans une région qui l'ignorait.

Haute fidélité en cassette

Peu de réelles nouveautés techniques sont présentées au Festival du son qui ouvre ses portes au grand public ce mardi 8 mars. On y trouve cependant un nombre croissant de magnétophones à cassette atteignant à la haute fidélité. Mais des résultats de qualité satisfaisante ne peuvent être obtenus qu'avec des appareils très sophistiqués, donc très chers : la cassette n'a pas été conçue au départ pour reproduire de la musique.

C'est pourquoi quatre compagnies japonaises, Sony, Matsushita, Electrical industrial et Teac ont lancé, il y a un peu moins d'un an, une nouvelle cassette, plus grande — l'Elcaset, — adaptée à la haute fidélité. Les Européens devraient avoir l'occasion de la voir pour la première fois à Paris au Festival du son.

LES mini-cassettes n'ont pas été inventées pour reproduire de la musique, encore moins pour assurer une haute fidélité. Les techniciens qui les ont mises au point songeaient seulement à en faire les éléments de base d'un dictaphone pratique. Le seul but était de reproduire correctement la voix humaine, sans chercher aucune fidélité. La qualité prévue était donc celle que l'on demande à un téléphone, et non à une chaîne électro-acoustique. Les caractéristiques de la bande, la vitesse de défilement, la largeur de la piste d'enregistrement, avaient été choisies dans ce but. Les inventeurs de la minicassette, au moment où ils ont présenté leur découverte au public, auraient ri au nez de celui qui leur aurait prédit ce qu'il en adviendrait. N'est-il pas ridicule de vouloir enregistrer de la musique sur un appareil qui n'est pas conçu dans ce but ?

Et pourtant, le magnétophone à cassette est en passe de remplacer l'électrophone. Le parc de chacun de ces deux matériels est le même. La mini-cassette enregistrée concurrence le disque. Le public l'a plébiscité. Les techniciens ont dû s'incliner et réussir des prouesses pour satisfaire cette demande.

Certes, dans la plupart des cas, on ne parvient pas à la haute fidélité. Avec un appareil d'un prix moyen, la reproduction d'une bande enregistrée industriellement est correcte. Mais la reproduction haute fidélité n'est pas absolument interdite ; à condition d'employer un enregistreur-lecteur de très bonne qualité, et des bandes modernes, les performances globales satisfont les normes minimales de la hi-fi et parfois mieux. Un magnétophone à cassette ne pourra certes pas rivaliser avec un magnétophone à bande de grande classe. Mais la commodité de son emploi le fera souvent préférer par l'amateur.

Une révolution technologique

Les progrès ont porté sur tous les plans possibles. Le défilement de la bande est rendu extrêmement régulier par un mécanisme de précision. Les têtes de lecture et d'enregistrement (ou la tête de lecture unique enregistrement-lecture dans les appareils les moins chers) ont été perfectionnées, et la bande peut passer près d'elles sans les user ou les encrasser outre mesure.

La matière même des bandes a fait l'objet d'une révolution technologique. Les bandes classiques emploient comme matériel magnétique l'oxyde de fer. Les bandes modernes, destinées à la haute fidélité, leur ont substitué d'autres composés : oxyde de chrome, ferrites de cobalt. La sophistication va jusqu'à les combiner, à faire plusieurs couches, à empiler les matériaux. Ces bandes de luxe ont des avantages certains : la bande passante est nettement élargie. Les bruits sont fortement réduits. Mais pour profiter réellement de ces avantages, il faut que le magnétophone soit adapté à leurs caractéristiques. Sinon, le résultat est décevant. Ces bandes sont souvent plus abrasives que les bandes classiques à oxyde de fer. Les têtes de lecture et d'enregistrement peuvent en souffrir. Mais les techniciens ont déjà mis au point des têtes qui savent leur résister.

Malgré ces progrès, les enregistrements présentent toujours un bruit de fond, un « souffle de bande » relativement important. Les magnétophones à cassette haute fidélité sont donc les premiers intéressés par les systèmes électroniques réducteurs de bruit, dont les plus connus sont les systèmes Dolby et D.N.L.

Ces systèmes combinent les effets physiologiques et physiques. Chacun peut constater que le bruit de bande est d'autant plus perceptible que le niveau de l'enregistrement est plus faible. Il est très nettement audible quand aucun son n'est enregistré. Il est masqué complètement pendant les *forte*, noyé dans la puissance sonore de la musique. Le principe d'un réducteur de bruit de type Dolby est le suivant. L'enregistrement est normal pendant les *forte*, mais il est renforcé pendant les moments où la musique est douce. A la lecture, le processus inverse est utilisé. L'amplification est normale pendant les *forte*, mais elle est réduite pendant les *piano*. L'augmentation à l'enregistrement et la réduction de puissance à la lecture sont calculés pour se compenser exactement. Le signal final sera donc bien identique à celui qui a été mis à l'entrée.

Le bruit, en revanche, sera modifié. Il sera à son niveau normal penant les *forte*. Mais il sera réduit pendant les *piano*. Le bruit inscrit sur la bande est, en effet, pratiquement indépendant du niveau d'enregistrement. Il est donc entendu d'autant plus fort que l'amplification est importante.

En multipliant l'amplification par deux, on multiplie le bruit final par deux. En la divisant par deux, le bruit est également divisé par deux. Le système réducteur de bruit permet — nous venons de le voir — d'amplifier moins à la lecture des passages *piano*. Le bruit sera donc moins fort pendant ces passages, c'est-à-dire au moment où il est le plus perceptible. Il y a donc bien une réduction du bruit perçu.

Un système complexe

Dans la pratique, les techniciens ont été conduits, pour des raisons de qualité, à compliquer quelque peu le système simple qui vient d'être décrit. Ce système de surenregistrement des signaux faibles suivi d'une sous-amplification compensatrice n'est pas appliqué à l'ensemble du message sonore. Dans le système Dolby professionnel (Dolby-A), le signal est d'abord découpé en quatre bandes de fréquence — moins de 80 hertz, de 80 à 3 000 hertz, de 3 000 à 9 000 hertz, au-dessus de 9 000 hertz — et le système réducteur de bruit est appliqué indépendamment à chacune de ces bandes de fréquence. Le bruit est donc réduit, à condition que le signal soit faible dans l'une au moins de ces bandes, ce qui est le cas général.

Les systèmes grand public comme le Dolby-B appliquent le même principe, mais en découpant le message sonore en deux bandes de fréquence seulement, ce qui en diminue l'efficacité.

Les résultats sont saisissants. Un bon réducteur divise par dix le niveau de bruit. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des enregisterment professionnels les utilisent aujourd'hui. Il en est de même des magnétophones à cassette prétendant à la haute fidélité.

En principe, les enregistrements faits avec le système Dolby ne sont pas « compatibles ». Ils ne peuvent pas être lus sans déformation sur un appareil qui ne possède pas le système de lecture Dolby. En pratique, toutefois, ils le sont, du moins ceux qui correspondent au Dolby-B. Dans ce cas, le bruit n'est évidemment pas éliminé. Mais les aigus sont renforcés, et l'enregistrement paraît plus brillant que nature.

Philips, avec son système D.N.L. (Dynamic Noise Limiter), a tenu à conserver une compatibilité plus grande, quitte à une moindre efficacité. Cette attitude se comprend chez un constructeur qui possède déjà un parc d'appareils en fonctionnement dans le public. M. Dolby, qui est un ingénieur indépendant, n'avait évidemment aucune raison d'avoir les mêmes scrupules.

Le système D.N.L. est un simple filtre qui coupe les aigus au-dessus de 4 500 hertz. Il supprime le bruit de bande dont la fréquence est en grande partie supérieure à 4 000 hertz. Un tel filtre, s'il était toujours en fonctionnement, « couperait les aigus », et l'enregistrement perdrait la plus grande partie de sa qualité. Aussi ne le met-on en marche que lorsque le signal est inférieur à une certaine valeur. Le bruit est donc supprimé dans les passages *piano*. Les aigus aussi, mais ce n'est pas très gênant. Quand le signal est plus fort, le filtre est déconnecté. Le bruit réapparaît. Mais il est masqué par la présence d'un signal. Il n'est donc pas perceptible. Le système D.N.L. ne joue qu'à la lecture. Il ne demande aucun dispositif spécial d'enregistrement. Il y a donc complète compatibilité avec les enregistrements qui n'en bénéficient pas. Mais il est moins efficace que le système Dolby-A professionnel.

Si la haute fidélité est si difficile à obtenir avec les minicassettes, ne pourrait-on pas inventer un autre système, en ayant les avantages de manipulation, mais sans en avoir les inconvénients de qualité ? Y parvenir, ce serait éviter toutes les acrobaties techniques exigées par l'emploi d'un standard qui n'a pas été conçu pour la reproduction musicale. C'est ce qu'ont pensé plusieurs firmes japonaises qui viennent de lancer sur le marché un nouveau type de cassette (totalement incompatible avec le système actuel). La bande est plus large (6,2 mm). Elle défile plus vite (9,5 cm/s). On retrouve donc les avantages des magnétophones classiques à bande. Mais le support magnétique reste enfermé dans une boîte, une cassette. La manipulation est donc aussi aisée qu'avec les appareils à cassette classiques. Pour l'instant, ces « supercassettes » n'existent qu'au Japon, où leur standard a été défini. Les premières à être présentées en Europe devraient l'être au Festival du son.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

En toute logique

PROBLEME N° 87

Le problème n° 76 montrait qu'il pouvait exister un bon nombre de suites naturelles commençant par 1 2 3 4 5, toutes plausibles et différentes. M. Carmagnole va plus loin dans ce sens, en nous écrivant : « *On peut trouver une infinité de suites de naturels commençant par 1 2 3 4 5... allant plus loin que 10, 100, que... n'importe quoi, et comportant néanmoins un « trou » quelque part plus ou moins loin après le dernier nombre donné, si grand soit-il.* »

Quelles définitions simples donnent ces suites ? (Les formulations telles que « tous les entiers sauf 53 » sont évidemment irrecevables.)

Quelle suite, par exemple, commence par 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 et ne contient pas 13 ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 86

Cinq traversées suffisent pour passer n couples sur un bateau pouvant contenir n — 1 personnes

n — 1 femmes montent sur le bateau et passent sur l'autre rive. n — 2 femmes restent, et l'autre ramène le bateau.

La femme qui vient de ramer reste (pour se reposer) avec son mari et un autre couple. Les n — 2 autres hommes prennent le bateau pour rejoindre leurs femmes. Un couple revient.

Les trois derniers couples passent.

PIERRE BERLOQUIN.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Le paiement à l'acte : un mal nécessaire ou une idée reçue ?

Est-il vrai, comme on le répète à satiété dans les milieux médicaux, que le paiement à l'acte est un mal nécessaire, la condition inévitable du maintien d'une médecine libérale et personnalisée, et que toute formule différente conduirait nécessairement à la fonctionnarisation et à la disparition du libre choix des malades ?

Les exemples que rapportent ici le docteur Jean-François Lacronique sur l'expérience américaine et notre correspondant à Marseille Jean Contrucci sur cele des Bouches-du-Rhône incitent à réfléchir sur la puissance des idées reçues et sur le bien-fondé de leur remise en cause.

L'imminence d'une généralisation de l'assurance-maladie aux États-Unis, promise par le président Carter, donne à cette réflexion une particulière actualité.

Les mutualistes des Bouches-du-Rhône : un modèle de médecine d'équipe

De notre correspondant

Marseille. — Deux journées « portes ouvertes », organisées en février dernier par l'Union départementale mutualiste des travailleurs des Bouches-du-Rhône (U.D.M.T.), ont permis aux responsables de cet important organisme de protection médico-social, *auquel ont adhéré deux cent soixante-quinze mille familles par* l'intermédiaire de cent une sociétés mutualistes affiliées dans les seules Bouches-du-Rhône (soit *sept cent cinquante mille personnes environ*), de faire un bilan de vingt ans d'activité.

L'U.D.M.T. a présenté, en particulier, certaines formes de l'exercice médical qu'elle développe, singulièrement la pratique d'une médecine d'équipe.

Cette formule est une expérience riche d'enseignements à laquelle sont aujourd'hui associés cinquante-six chirurgiens et médecins (spécialistes et généralistes) salariés à plein temps, quatre-vingt-cinq praticiens vacataires, ainsi qu'un important personnel attaché aux activités paramédicales exerçant dans les quatorze centres médicaux et sociaux du département, tous rémunérés à la fonction.

« *Il y a vingt ans*, précise M. Louis Calisti, président du conseil d'administration de l'U.D.M.T., *le corps médical voyait dans la pratique de la médecine d'équipe une « concurrence déloyale », quand ce n'était pas une « médecine à la chaîne » ou « au rabais ». Nous sommes passés, dans un deuxième stade, à la neutralité pour arriver, ces dernières années, à une franche collaboration, puisque environ la moitié des malades nous sont adressés par des médecins libéraux.* »

Qu'est-ce qui pousse les médecins à postuler (au rythme actuel de deux candidatures par jour) pour exercer dans un centre mutualiste ?

Le docteur J.-F. Rey, médecin-directeur des centres de l'U.D.M.T., fait la distinction entre les médecins déjà installés et les jeunes médecins, frais émoulus de leurs études, qui voient dans la médecine d'équipe un moyen d'exercer *en groupe sans subir* les inconvénients de cette formule, qui implique des contraintes de gestion limitant son développement. « *Les charges d'un cabinet de groupe sont*, dit le docteur Rey, *environ deux fois plus élevées que celles d'un médecin isolé ; des contraintes administratives interdisent d'exercer en cabinet de groupe pluridisciplinaire, ce qui risquerait de favoriser une multiplication des actes, par « compérage ».*

Quant aux motivations avancées par les médecins libéraux, déjà installés, qui se convertissent à la médecine salariée, le docteur Rey les résume « *comme un moyen de rompre l'isolement, un désir de pratiquer une médecine « à l'échelle humaine » (pas plus de vingt malades par jour entre les consultations et les visites) et la possibilité, grâce aux congés hebdomadaires et aux huit jours de stage de recyclage accordés chaque année, de garder le contact avec l'enseignement post-universitaire* ».

Au 1er janvier 1977, le contrat commun à tous les médecins — généralistes ou spécialistes — qui pratiquent la médecine d'équipe dans les centres mutualistes fixait le salaire brut à 8 244 F, auxquels s'ajoutent une prime de titre (24 % pour un ancien interne, par exemple, soit 1 978 F), une prime d'ancienneté dans la profession et dans les centres (elle représente 15 % du salaire de base après cinq ans, soit 1 236 F), une « *prime d'astreinte* » pour les visites de nuit ou de week-end chez les médecins généralistes (elle est de 16 %, soit 1 319 F).

Avec vingt années de recul, les reproches formulés contre cette médecine « *fonctionnarisée* » par rapport à la médecine libérale ont-ils encore cours ? « *La routine que l'on redoute ne guette pas plus un médecin salarié qu'un autre, pratiquant la médecine dite « libérale* », répond le docteur Jacques Delaubier, médecin-directeur du centre Paul-Paret.

C'est une question d'individu, pas de système. Nous pensons avoir pris à la pratique traditionnelle de la médecine tout ce qui fait sa valeur et, notamment, avoir conservé ce « colloque singulier » qui s'établit entre le médecin et son patient. Ce qui nous garde de la routine, ce sont nos malades, leurs exigences et le libre choix qu'ils conservent de s'adresser à nous ou non, ainsi que l'émulation qui s'établit avec nos confrères libéraux. Elle est le garant de la qualité de notre exercice médical. De plus, nous pouvons en permanence non seulement nous « frotter » aux praticiens de disciplines différentes qui s'intègrent à l'équipe, mais encore remettre en question notre conception de l'exercice médical, au cours de conseils médicaux mensuels, où toutes les critiques restent possibles. Les comités consultatifs de malades nous permettent également de recueillir critiques et suggestions. Enfin, les médecins travaillant en équipe ne se contentent pas d'exercer leur activité pofessionnelle : ils sont partis prenante de la gestion du centre médical.

JEAN CONTRUCCI.

Les centres d'entretien de la santé aux États-Unis

Une histoire chinoise rapportée d'Amérique

par le docteur J.-F. LACRONIQUE (*)

Qui n'a pas entendu raconter qu'en *Chine* ancienne les médecins étaient payés exclusivement par les bien-portants. Quand la maladie frappait l'un de ses clients, le praticien devait alors donner des soins gratuits, jusqu'à la guérison de ce dernier. Ainsi l'incitation pour le médecin était-elle de soigner le plus *rapidement* et *le plus efficacement* possible, afin que son patient soit à nouveau en mesure de lui verser, avec gratitude, sa « cotisation de *santé* ».

Ce qui est surprenant dans cette histoire, c'est son caractère antique et exotique. Ceux qui la colportent *semblent prévenir qu'une telle formule* est utopique, alors qu'elle existe, très près de nous dans le temps et géographiquement.

*L'histoire se passe aux États-*Unis, et ce simple fait explique en partie la méconnaissance de ce système de prestation de soins ap*pelé Health Maintenance Organiza*tion (H.M.O.) que l'on peut traduire par « centres d'entretien de la santé ». Le système de santé américain jouit, en effet, d'une mauvaise réputation en France, parce qu'il semble reposer sur l'exploitation de la maladie par des intérêts privés. S'il est vrai que le système de Sécurité sociale des États-Unis n'est pas comparable au nôtre, il faut cependant savoir que 98 % des Américains sont couverts par un système d'assurance maladie, dont grossièrement la moitié est sous la responsabilité du secteur public. Comme tous les pays industrialisés, les États-Unis connaissent *eux-mêmes* une crise inflationniste dans leurs dépenses de santé, et recherchent tous les moyens capables de contenir l'escalade des coûts, sans que *la qualité* des soins n'en souffre.

Par définition, un H.M.O. est un programme de délivrance des soins médicaux assuré par un organisme privé à but non lucratif, sur la base d'une cotisation annuelle. Celle-ci assure le souscripteur de l'accès à l'ensemble des services de santé que doit offrir l'organisme, depuis les consultations externes les plus anodines jusqu'aux interventions chirurgicales les plus complexes. L'appellation H.M.O. est strictement contrôlée par le gouvernement, car elle permet d'accéder à des exemptions fiscales et à des subventions nombreuses ; un H.M.O. doit, par exemple, mettre à la disposition de sa *clientèle des services de dépistage* et de prévention, des cliniques psychiatriques ambulatoires des centres de désintoxication... Les tarifs *d'adhésion sont eux-mêmes réglementés* pour éliminer toute discrimination à l'égard des catégories d'adhérents à haut risque (personnes *âgées, malades chroniques, invalides*.

Dans de nombreux cas, les H.M.O. possèdent leurs propres hôpitaux et *consultations. C'est le cas*, par exemple, de la célèbre Kaiser Foundation, dans la région de San Francisco, qui groupe plus de cinq mil*lions d'adhérents*, et *celui de la* Coopérative de santé du Puget-Sound, qui fut créée, il y a quinze ans, par de simples *usagers*, et qui *assure actuellement l'organisation* des soins des trois quarts de la ville de Seattle (État de Washington). Il existe maintenant des H.M.O. dans *presque toutes les grandes villes* américaines, et la formule se développe régulièrement.

L'originalité des H.M.O. tient, en *effet, dans l'application du forfait* d'honoraires : la consommation des soins est ainsi supportée par le collectif des médecins, propriétaire de *l'entreprise. Le gaspillage est* alors éliminé, et les interventions chirurgicales *non nécessaires*, les hospitalisations prolongées, les pres*criptions de complaisance* ou encore les achats de matériel de prestige sont alors limités par la conscience qu'a le prescripteur des consé*quences matérielles* de ses décisions. On indique, par exemple, que la durée de séjour est en moyenne de 40 % inférieure dans les hôpi*taux de la Kaiser Foundation* à celle des autres hôpitaux de la région, et pour des malades comparables. Mais ces chiffres, qui attirent géné*ralement des commentaires* critiques, cachent en réalité l'existence d'une infrastructure de soins à domicile et de surveillance post-opératoire, qui se *substituent aux soins hospitaliers*. Au total, le taux de complications, de rechute et de mortalité serait même meilleur dans les H.M.O. que dans les autres systèmes.

Le danger d'une telle formule, pourrait-on lui reprocher, est l'incitation à l'avarice en matière de soins. A cela, répondent les partisans des H.M.O., deux arguments peuvent être opposés :

● Le premier est que les médecins, en règle générale, sont plus sensibles à leur *réputation professionnelle* qu'à la recherche d'un profit maximum, et qu'ils ne « rognent » pas sur les dépenses qui leur paraissent justifiées. Il faut ajouter à cela que, dans un H.M.O., les médecins sont salariés (à quelques exceptions près, de paiement à l'acte).

● *Le second argument est plus* spécifique du contexte américain, puisqu'il tient à la nature compétitive des institutions de soins entre elles. Pour peu qu'un H.M.O. ne donne pas satisfaction à ses adhérents, ceux-ci n'hésiteront pas à souscrire ailleurs, non sans avoir auparavant porté plainte et réclamé de lourdes indemnités. Les associations de consommateurs ou d'usagers, tels que le groupe animé par le célèbre avocat Nader, ont joué dans cette affaire un rôle important en publiant périodiquement de véritables « guides de l'adhérent ».

Ainsi, les H.M.O. *réalisent-ils* une formule nouvelle et complète de délivrance des soins, dans laquelle la chaîne « *prise en charge-traitement-contrôle-financement* » est réduite à son *minimum*, et dans laquelle les différents acteurs sont non pas adversaires, ou isolés les uns des autres, mais solidaires. Par exemple *parmi les économies que permettent* les H.M.O., figure en *place* principale celle des frais administratifs. Un autre attrait de la formule américaine est *le caractère autodisciplinaire du* contrôle des dépenses qu'elle impose. L'unique alternative, inévitable à terme compte tenu de la part *croissante prise par la collectivité* dans le financement de la santé, est le contrôle administratif.

L'avenir de la formule des H.M.O. *est difficile à prévoir, car il est directement* lié au choix, sans doute imminent, d'un système de sécurité sociale fédérale. Tous les projets *actuels réservent une place privilégiée* aux H.M.O., et un budget exceptionnel de relance a été voté par le Congrès, afin que l'expérience continue.

★ Boston (États-Unis).

CARNET

Naissances

— *Isabelle* et *Patrick Monod* ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre,

Paris, le 13 février 1977.
11, avenue du Maine,
75015 Paris.

— Bernard et Janine Stoloff ont la joie d'annoncer la naissance de

Julia,

le 6 mars 1977.
11, rue du Général Frère,
67000 Strasbourg.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Brigitte Cesselin,
fille de M. Jean Cesselin et de Mme, née Françoise Mialhe,
avec
M. Gérard Petiet,
fils de M. Hubert Petiet et de Mme, née Micheline Labbé.

— M. et Mme Georges Gnaegy,
M. et Mme Henri-Georges Martin,
ont l'honneur de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Anne et Denis.

— Reims - Rethel - Paris.
M. et Mme Jean-Marc Heidsieck,
M. et Mme Jean Guillemin,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Diane et Henri.

Mariages

— Mme Louis Chamignon,
Mme Maurice Hewit,
M. et Mme F. Calassi,
M. et Mme Chamignon,
M. et Mme Dobuzinskis,
ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,
Isabelle et Martin.

La cérémonie religieuse aura lieu le *samedi 12 mars 1977 à 15 heures*, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

46, rue de la Croix,
Nanterre.
5, rue Saint-Benoît,
75006 Paris.

— M. et Mme Henri Pineau,
M. et Mme Edmond Fréminet,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Marie-Christine et Christian.

La cérémonie aura lieu à la mairie de Fresnes, le vendredi 11 mars, à *18 heures*.

7, boulevard Jean-Jaurès,
94260 Fresnes.
2, place Lamartine,
95140 Garges-lès-Gonesse.

Décès

— Mme Paul Azancot et ses enfants Katherine et Bernard,
Leur famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul AZANCOT,
survenu le samedi 5 mars 1977.
78, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

— Les élèves du professeur P. Calazel,
Le service de cardiologie de l'hôpital Rangueil,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur maître, le
professeur Pierre CALAZEL,
président de la Société française de cardiologie,
survenu brutalement à Toulouse, le 5 mars 1977.

— Versailles, Paris.
Mme Joseph Darmon,
M. et Mme Gilbert Darmon et Sylvie,
M. et Mme Michel Darmon, Danielle, Claire et Pierre,
Mlle Françoise Darmon,
Les familles Weill, Kahn,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de
M. Joseph DARMON,
officier des Palmes académiques,
professeur honoraire au lycée Hoche de Versailles,
ancien professeur de l'Alliance israélite universelle.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 8 mars 1977, au cimetière israélite de Versailles.
10, boulevard de Lesseps,
78000 Versailles.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 5 mars 1977,
Me Robert DEVAUX,
avocat à la Cour,
ancien avoué,
chevalier de la Légion d'honneur.
De la part de
Mme Yvonne Devaux, sa sœur,
Mme veuve Pierre Devaux, sa belle-sœur,
Marie-Josèphe et Jean-Christophe Devaux, ses neveux,
des familles Devaux, Malécot, Rouzel, Geslin.
Le service religieux aura lieu le jeudi 10 mars à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation.
Prière de remplacer les fleurs par des messes.

— Paris, Alger.
Mme Alphonse-Albert Jouvet, née Alberti,
M. Jean-Bernard Le Pecq et Mme, née Elisabeth Jouvet, et leur fille,
Le docteur Yves Delage et Mme, née Catherine Jouvet, et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Albert Jouvet et leur fils,
Mme Hasselman, née Jouvet,
Mme Marcel Alberti,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alphonse-Albert JOUVET,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 6 mars 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 mars 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu à Grimaud (Var).
137, rue de la Tour, 75016 Paris.
(M. Alphonse-Albert Jouvet, né à Bougie (Algérie), le 9 juin 1899, était docteur en droit et diplômé de l'École *libre des sciences politiques de Paris*, conseiller du commerce extérieur de la France et fondateur de la Banque de l'Union nord-africaine, devenue B.N.C.I.-Afrique, puis B.N.P. intercontinentale. Il était ad*ministrateur* de : B.N.P. intercontinentale, Société auxiliaire de participation et de gestion, Société des Serres SERSYL, Société immobilière d'Agenais ; président de : Société SODAL, Société des Serres PROSERVAL et président d'honneur de la Chambre fédérale de la propriété immobilière d'Algérie.)

— Bois-Colombes, Colombes.
Mme Paul Libessart
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul LIBESSART,
ingénieur général (C.R.)
de l'armement,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'École polytechnique,
survenu pieusement le 5 mars 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 mars, à 15 h. 30, en *l'église Sainte-Marie des Vallées*, rue Pierre-Virol, à Colombes (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Colombes, rue Gabriel-Péri.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52, avenue de Verdun,
92270 Bois-Colombes.

— Mme André Ragneau,
Mme Nicole Ragneau-Rouveyre,
Ses fils Nicolas et Martin Rouveyre,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André RAGNEAU,
survenu à son domicile, muni des sacrements de l'Église.
Le service religieux sera célébré en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le jeudi 10 mars, à 10 h. 30, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, quai aux *Fleurs, 75004 Paris*.
4, rue de Compiègne, 75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean REBISCHUNG,
inspecteur général
de l'Institut national
de la recherche agronomique.
Les obsèques ont lieu ce mardi 8 mars, en l'église de Fontenay-le-Fleury (78).

— M. et Mme Laurent Rohmer, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Zuber, leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à Strasbourg, le 2 mars à l'âge de cent ans, du
professeur Paul ROHMER,
pédiatre,
professeur honoraire de la faculté de médecine de Strasbourg,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
commandeur de l'ordre
de la Couronne de Belgique.
Le service religieux en la cathédrale et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.
25, rue Jacques-Dulud,
92200 Neuilly.
6, avenue George-V,
75008 Paris.

— Mme Gaston Scialom, née Berreby,
M. et *Mme* Jacques Scialom et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Claude Scialom,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté
M. Gaston SCIALOM,
leur époux, père, grand-père, parent et allié,
survenu le 1er mars en son domicile, 62, rue de Belleville, Paris (20e).
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 3 mars au cimetière de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. le gouverneur général Jacques Tallec,
M. et Mme Yves Tallec,
Marc, Cécile et Florence Tallec,
Claire Pinguet,
MM. Yannick et Gérard Pinguet,
Les familles Bachelier et Lecorre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Suzanne TALLEC,
leur épouse, mère, grand-mère, belle-mère et parente,
survenu le 4 mars 1977, à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 mars 1977, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, et l'inhumation aura lieu au *cimetière de Garches*, à 15 h. 45.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Geer Van VELDE,
survenue le ' mars 1977, en son domicile.
L'incinération aura lieu le mardi 15 mars 1977, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux.
De la part de
Elisabeth Van Velde,
30, boulevard de la Vanne,
(94) Cachan.
[*Le Monde* du 8 mars.]

— *On nous prie d'annoncer* le décès, survenu à Paris le 14 février 1977, de
Mme Lilly WIENER,
née Rothmann.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux, dans l'intimité.
7, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de sa mort, les amis de
Charles CARABIBER
sont priés de lui donner une fidèle pensée.
De la part de Mme Ch. Carabiber.
23, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly.

Communications diverses

— Le département culture de l'Institut Félicitas-Paris organise une *conférence-débat sur le thème* « Les problèmes psychologiques posés par la solitude dans la société contemporaine ».

La conférence sera animée par le docteur Goffart, médecin psychothérapeute.

Entrée libre et gratuite. La conférence aura lieu à 20 h. 30 précises, le 10 mars 1977, à l'Hôtel de France et Choiseul, 241, rue Saint-Honoré, Paris-8e. Cartes d'invitation à retirer à I.P.M. Félicitas, 61, boulevard Haussmann, Paris-8e Tél. : 266-59-01.

Invité : le Mouvement national pour la défense de la famille.

— *Le* Comité français de secours aux enfants, reconnu d'utilité publique, lance un appel à tous pour l'aider à secourir les enfants victimes du tremblement de terre en Roumanie.

Les dons sont reçus à son C.C.P. Paris, no 384 65.

LETTRES

Mort de Marcel Duhamel fondateur de la Série noire

Marcel Duhamel, fondateur de la Série noire, est mort dimanche matin 6 mars, au centre Arnaud-Tzanck de Saint-Laurent-du-Var, près de Nice, établissement des maladies du cœur et de la transfusion sanguine. Il était âgé de soixante-seize ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi matin 9 mars, dans l'intimité, à Mouans-Sartoux, petit village de la région de Cannes.

Marcel Duhamel est mort, le dimanche 6 mars, près de sa maison provençale où il s'était fixé pour de bon, avec sa femme, son chien et ses chats. Après avoir bourlingué durant trois quarts de siècle, il savourait le plaisir de cultiver son jardin, sans renonrie cer pour autant à sa chère « Série noire », cette collection *de romans* policiers qu'il fonda en 1945. Né en 1900, il avait mené une vie aventureuse, exerçant tous les métiers, de liftier à cinéaste, surmontant les obstacles avec le courage de ceux qui craignent moins la misère que l'ennui.

Au départ : une enfance très dure, *la faim et la solitude*, dans un village de Picardie où s'étaient réfugiés ses parents. Son père, ancien maître d'hôtel ruiné et tuberculeux, sa mère, ex-culottière du prince de *Monaco*, n'ont pas de temps à perdre en vaine tendresse. Il confiera plus tard que les mœurs de sa région d'origine n'avaient rien à envier, pour la brutalité, avec le « climat » des romans de Steinbeck ou Caldwell. A quinze ans, le petit Marcel n'a qu'une idée en tête : fuir. Il partira pour la Grande-Bretagne, où il décide de devenir groom. A son retour, un oncle qui travaille dans les palaces le fait entrer comme commis au Grand Hôtel. A peine a-t-il le pied à l'étrier qu'il reçoit sa feuille de route. Heureusement la guerre vient de se terminer et c'est pour occuper la Turquie qu'il endossera l'uniforme. A *Istanbul, sur les quais de Galata, il* tombe sur deux « dingues », le caporal Prévert et le soldat Yves Tanguy. Ainsi s'ouvre la merveilleuse parenthèse surréaliste que Duhamel ne refermera jamais complètement. Sacré « frère Prévert-d'honneur », il s'établit avec ses complices dans un petit logement de la rue du Château, à Montparnasse. Peu à peu, Benjamin Péret, Aragon, Desnos, viennent se joindre au phalanstère. De 1923 à 1928, cette bande de copains digne d'un Jules Romains partage la vache enragée, le gros rouge et les canulars. Duhamel, le seul à ne pas avoir de vocation artistique, continue sa carrière dans l'hôtellerie, ce qui lui permet de tenir cahin-caha l'intendance de la *baraque* et *de ramener* du restaurant des rogatons à ses locataires de génie.

L'âge venant (mais pas la maturité, rassurez-vous), les joyeux drilles envisagent de faire fortune et se lancent dans le spectacle. Mirifiques projets de cinéma, création à l'époque du Front populaire d'une troupe de théâtre, Octobre ; on s'amuse tant qu'on oublie de s'enrichir. Avec une fringale d'autodidacte, Duhamel dévore les livres, se moquant des barrières qui cloisonnent la culture. Il découvre Steinbeck et Chase, il raffole d'Hemingway et de Peter Cheney. Il les imposera au public français dans des traductions magistrales. Grâce à lui, la littérature policière entre enfin en librairie par la grande porte, avec Chester Himes, Chandler, Dashiell Hammet et combien d'autres classiques de la Série noire. En 1972, Duhamel, répondant à l'invitation de Gaston Gallimard, écrit un gros volume de mémoires : *Raconte pas ta vie*, qu'il termine par une confidence : « *Je ne peux pas vous raconter ma propre mort, qui ne devrait pas tarder ; mais j'aimerais bien qu'elle attende la sortie du deux millième titre de ma collection, soit aux environs de 1977.* »

Marcel Duhamel a également adapté pour la scène *Des souris et des hommes*, de Steinbeck, *la Route au tabac* et *le Petit Arpent du Bon Dieu*, de Caldwell. *Outre les auteurs américains* de la Série noire, il a traduit Hemingway, Edgar Poe, Steinbeck, Henry Miller et *la Rage de vivre*, de Milton Mezz Mezzrow.

Tous ceux qui ont connu Marcel Duhamel regretteront ce bourru au cœur tendre, providence des animaux errants et des poètes impécunieux. Par pudeur, par anglomanie, il portait un masque de digne gentleman et feignait souvent de bougonner sous sa moustache. Mais il suffisait d'un mot drôle, de la pirouette d'un chaton, pour que ce flegme vole en éclats. Son grand rire vous apportait la chaleur d'une existence où l'amitié tenait la première place.

JUSTICE

Le salariat et les vœux d'un religieux

UN FRÈRE DÉSOBÉISSANT...

Quelle est la nature *juridique* du lien unissant un religieux à la communauté *qui le fait* travailler. Le Frère Pierre Flament, appartenant depuis 1949 à la congrégation — non reconnue — des Frères des écoles chrétiennes, avait occupé divers postes en son sein et avait été notamment affecté en 1969 au service de comptabilité nationale des écoles catholiques dirigé par le Frère Hubert.

Après un dissentiment survenu avec ce dernier, il fut décidé, en 1975, de remettre le Frère Flament à la disposition de ses supérieurs, et on envisagea de l'affecter à la Baronnerie, à Angers. Mais il refusa toute nouvelle affectation, préférant rechercher un emploi laïque, sans pour autant se faire délier de ses vœux. Il réclama donc à ses supérieurs des documents et prestations comme le ferait n'importe quel salarié.

Le Frère René Blanchard, responsable de la congrégation, ne voulut pas lui donner satisfaction. Le Frère Flament l'assigna devant le tribunal d'instance du 7e arrondissement de Paris afin de lui demander de statuer en cette matière prud'homale.

Malheureusement pour lui, le juge d'instance se déclara incompétent, assurant que les rapports des parties apparaissent *régis* non par un contrat de travail mais par un « contrat congréganiste » dont la juridiction *prud'homale* ne peut connaître.

Sans se décourager, le Frère Flament porta l'affaire devant le tribunal de grande instance de Paris, en accusant l'Institut des frères des écoles chrétiennes de ne pas avoir respecté les conditions du « contrat sui generis » intervenu entre eux. Il réclama un rappel de salaire avec les *intérêts, des congés* payés, un préavis, une indemnité de licenciement, des dommages et intérêts enfin pour rupture abusive de contrat et refus de lettre de licenciement, soit au total plus de 72 000 francs.

Sa cause fut plaidée par Me Pierre Hugonet à la quatrième chambre du tribunal civil, composée de M. Metayer-Mathieu, président, de M. Davia et de Mme Donnadieu.

Au nom du Frère Blanchard, Me Julien Coudy objecta que, en exécution des vœux qu'il a prononcés, le Frère Flament a occupé divers offices par décision de ses supérieurs révocables « ad nutum ».

La « promesse d'obéissance »

Le tribunal a opté pour la seconde thèse en déclarant notamment :

« (...) Les rapports existant entre l'Institut et Pierre Flament trouvent leur source dans les vœux que celui-ci a prononcés et confirmés par écrit. Ces vœux s'analysent en un contrat « sui generis » à durée indéterminée mettant à la charge des parties des obligations réciproques. Celles de Flament consistent à occuper dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance les emplois que ses supérieurs hiérarchiques lui confieront où que ce soit, l'Institut prenant en charge *tous* ses besoins matériels tandis que ses biens demeurent à la disposition de la communauté.

» Ce contrat s'exécute tant que le religieux n'est pas délié de ses vœux. En n'acceptant pas finalement d'être relevé de ses vœux, Pierre Flament s'engage ainsi implicitement mais nécessairement à continuer à remplir les obligations qu'ils comportent. *Le contrat n'est donc pas rompu et son exécution se poursuit.* (...)

» Contrairement à ce qu'affirme le demandeur, il n'a pas été privé abusivement de son emploi puisqu'il lui a été proposé un poste à Angers qu'il n'a pas cru devoir accepter malgré son vœu d'accomplir, en quelque lieu qu'il soit engagé, ce à quoi il serait employé par ses supérieurs. Il lui appartient donc, tant qu'il persistera dans ses vœux, d'observer sa promesse d'obéissance à laquelle il manque en refusant la nouvelle affectation décidée par ses supérieurs hiérarchiques. »

En conséquence, le requérant a été débouté de ses demandes et condamné aux frais du procès.

FAITS DIVERS

Pour la première fois depuis trois ans

LA POLICE ARRÊTE DES TRAFIQUANTS DE DROGUE OPÉRANT ENTRE LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS

Les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants se demandent si la « French Connection » — la route française d'alimentation en héroïne du marché américain — n'est pas sur le point de retrouver la faveur des trafiquants. Pour la première fois depuis 1974, en effet, ils ont arrêté, le 4 mars, sur cet axe, en liaison avec la Drug Enforcement Administration américaine *(D.E.A.)*, une équipe de cinq personnes qui s'apprêtaient à faire passer aux Etats-Unis, via le Havre, 1,750 kilo d'héroïne pure en provenance de Hongkong (nos dernières éditions).

Un premier envoi de 200 grammes de drogue, dissimulé dans le cadre d'un miroir, avait été intercepté à l'aéroport Charles-de-Gaulle, où il avait été déposé par un ressortissant américain recherché outre-Atlantique, Frank Catino, trente-sept ans. Par lui, les policiers remontèrent la filière et arrêtèrent les autres membres présumés du réseau : Olivier Muller, trente-deux ans, et Patrice Lemieux, vingt-cinq ans, du Havre ; Jean Forgemol, quarante-trois ans, le fournisseur de la drogue, et Antoine Galliano, soixante-six ans, qui aurait déjà servi à plusieurs reprises de « relais » dans des réseaux de trafiquants.

● *Six mineurs sud-africains*, dont un Blanc, ont été tués, samedi 7 mars, lors d'un incendie dans la mine d'or de Buffelsfontein, à 150 kilomètres à l'ouest de Johannesburg. — *(A.F.P.)*

M. MARCANTONI « CHARGÉ DE MISSION »

On avait oublié, depuis l'ajournement soudain d'une conférence de presse promise aux grandes révélations, que Mlle Pascale de Varga menait une « contre-enquête » afin de blanchir son père, accusé d'avoir commandité l'assassinat de Jean de Broglie. Fâcheux oubli : si la contre-enquête balbutiait, c'est qu'il manquait, pour la diligenter, un fin limier capable de se mesurer aux hommes de la « criminelle ». Le vide est comblé. M. François Marcantoni, vieil habitué du quai des Orfèvres (côté dépôt), est aujourd'hui « officiellement » le chargé de mission de Mlle de Varga.

Dès ses premières investigations, celui qui fit les beaux jours de l'affaire Markovitch a, semble-t-il, percé une partie du mystère qui entoure encore le meurtre du député de l'Eure. « On a toujours voulu mêler à cette affaire ce qu'il est convenu d'appeler « le milieu », a déclaré, lundi 7 mars, M. Marcantoni à Europe I. « A mon avis, on se trompe, ce n'est pas le milieu qui s'y trouve impliqué, c'est la pègre. » Et ce puriste de conclure, doctement : « Ce n'est pas du tout la même chose ». Qui donc a pu se laisser aller à de telles confusions ?

D. P.

● *Condamnation d'un ancien gérant de société.* — Pour escroquerie, carambouille, comptabilité irrégulière, détournement d'actif, etc., M. Auguste Richard, qui fut gérant de 1968 à 1970 du Comptoir métallurgique de La Courneuve, a *été condamné* lundi 7 mars à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans nos éditions datées 6-7 mars, à propos de la condamnation d'un notaire toulousain, Me Pierre Claverie, que la caisse de garantie des notaires avait remboursé près de 70 millions de francs à une centaine de clients de Me Claverie. La caisse a, en fait, remboursé 7 millions de francs sur le montant des détournements, qui s'élève au total à près de 9 millions de francs.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Un congrès des centres de formation professionnelle

Quel avenir pour l'avocat ?

De notre correspondant

Caen. — Les avocats français, s'ils veulent résister à la concurrence, concurrence d'autres professions françaises, mais aussi concurrence de leurs confrères étrangers, doivent s'intéresser au monde des affaires. Pour y trouver leur place, il leur est indispensable de recevoir une formation professionnelle intensive. Telles sont les conclusions auxquelles sont arrivés les responsables des divers centres de formation professionnelle d'avocats, réunis en congrès, à Caen, samedi 5 et dimanche 6 mars.

Ces centres, créés dans chaque cour d'appel par la loi qui, en 1971, a fusionné les professions d'avoué et d'avocat, n'ont pu *valablement jouer le rôle qui leur* était imparti, comme le reconnaît volontiers le président de leur association, le bâtonnier Albert Brunois. Or, un cri a résonné, dimanche matin : *« ils arrivent »* ; *« ils »*, ce sont les avocats étrangers. Déjà, ils étaient plusieurs à avoir un bureau à Paris. L'existence du Marché commun accroît cette tendance.

En général, leur formation est plus longue que celle des avocats français. Une concurrence qui s'ajoute à celle des sociétés fiduciaires, des conseillers juridiques des experts comptables.

« Un supplément de défense »

D'où le projet qui semble faire l'unanimité de la profession : une maîtrise juridique obtenue (et non plus la licence qui désormais sera délivrée au bout de trois ans d'université), l'étudiant passerait un certificat préparatoire à la profession d'avocat. Avec celui-ci, il entrerait dans un centre de formation professionnelle où, pendant douze à quinze mois, rémunéré, il recevrait une formation mi-théorique, mi-pratique qui devrait le mettre en rapport avec d'autres professions que celle à laquelle il se destine. Ce n'est qu'à la fin de cette période qu'il passerait son certificat d'aptitude à la profession d'avocat, et, s'il est reçu, prêterait serment et serait inscrit de plein droit au barreau.

Cette confirmation de la volonté des avocats de s'ouvrir au monde des affaires a reçu certaines critiques. Ainsi, le représentant au *congrès du Syndicat* de la magistrature a accusé les avocats de *« fuite en avant »* : *« Vous allez*, a-t-il dit, *apporter un supplément de défense à des gens qui n'en ont pas besoin et ainsi déserter votre rôle de défenseur des faibles »*, dont il a volontiers reconnu qu'il n'était pas toujours rentable.

Ces débats sur la formation des avocats ont aussi été l'occasion d'une réflexion sur l'avenir de la profession, grâce à un rapport du bâtonnier Rudloff, de Strasbourg. Il s'est inquiété *« du besoin croissant de sécurité »* de ses jeunes confrères qui leur faisait préférer une longue collaboration à une installation à leur compte. Ce souci correspond, d'après lui, à celui de certains *« patrons »* qui, cherchant à développer des cabinets importants, souhaitent des collaborateurs très spécialisés plutôt que des *« égaux »*.

« Certains de ceux qui viennent vers nous n'ont pas une vocation d'avocat, fut-il dit lors du débat, *mais de premier clerc. Il est dommage que lors de la suppression des études d'avoué, on n'ait pas conservé cette tâche. Le contrat de collaboration, tel qu'il existe actuellement, est un bâtard né d'un mariage insolite entre mademoiselle indépendance et monsieur salariat. Il ne faut pas avoir peur de cette notion de salariat. »*

THIERRY BRÉHIER.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Detlev Schultz pourrait être extradé.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi introduit auprès d'elle par les avocats de M. Detlev Schultz, qui lui demandaient de casser l'avis favorable à l'extradition de leur client émis, le 9 décembre dernier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar (*le Monde* du 11 décembre 1976). M. Schultz, vingt-huit ans, est en effet l'objet d'une demande d'extradition formulée par le gouvernement de son pays d'origine, l'Allemagne fédérale, qui l'accuse d'appartenir à la « Fraction armée rouge », sous le nom de « bande à Baader ».

Liquidation des biens de la Rôtisserie de la Reine Pédauque.

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, lundi 7 mars, la mise en liquidation des biens de la société la Rôtisserie de la Reine Pédauque, dont M. Patrick Allenet de Ribemont — toujours inculpé de détention d'armes et de complicité dans le meurtre de Jean de Broglie, mais remis en liberté depuis le 1er mars dernier — était le président-directeur général depuis janvier 1976.

M. de Ribemont a indiqué qu'il interjetterait appel par les voies légales. « *Cette décision*, a-t-il en effet déclaré, *n'a pas suivi les conclusions présentées, et lèse totalement les intérêts de mes créanciers, qui devaient, dans l'optique du règlement judiciaire, être absolument désintéressés.* » Le tribunal de commerce a fixé la date de cessation des paiements au 8 février 1977, puis a nommé M. Labrély syndic et M. Leboucher juge-commissaire.

● *Un ouvrier meurt électrocuté sur un chantier.* — Un maçon de vingt-cinq ans, qui travaillait sur un chantier de Pontoy (Moselle), M. Marius Pheveny, est mort lundi 7 mars électrocuté par une grue qui avait heurté, au cours d'une manœuvre, une ligne électrique de 17 000 volts.

La « séquestration » du prince Xavier de Bourbon-Parme : un imbroglio.

La confusion continue de régner à propos de la « séquestration » du prince Xavier de Bourbon-Parme. Ce dernier a publié successivement lundi 7 mars deux déclarations faites devant notaire. Dans la première, rapportée par l'agence espagnole CIFRA, le prince désavoue les tendances de gauche de son fils aîné Carlos Hugo. Dans la seconde, le chef de la famille carliste écrit : « *Mon fils Carlos Hugo est mon unique successeur politique et le principal responsable de la direction du carlisme. Aussi toute manifestation ou agissement contre la droite qui correspondent à mon fils Carlos Hugo sera considéré attentatoire au carlisme et à sa dynastie.* »

Le prince Carlos Hugo affirme que son père a été contraint de publier la première déclaration « *alors qu'il était aux mains de ses rivaux de droite* » — partisans de son frère Sixte, — « *qui l'ont*, a-t-il ajouté, *soumis à toutes sortes de chantages et de pressions* ».

Dans une lettre adressée dimanche 6 mars à son notaire, le prince Xavier de Bourbon-Parme reconnaît que « *c'est par des contraintes* » qu'il a été isolé et éloigné de son fils Carlos Hugo, et demande que soit « *corrigé l'effet résultant soit de l'utilisation erronée de déclarations que j'ai faites, soit de l'utilisation de déclarations qui m'auraient été prêtées et qu'en réalité je n'ai jamais formulées* ».

Enfin, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 mars, la princesse Madeleine Xavier de Bourbon-Parme a publié un communiqué dans lequel elle déclare : « *Hospitalisée à l'hôpital américain depuis huit jours, j'ai été quotidiennement au contact avec mon époux et j'exprime mon indignation que mon fils Carlos Hugo puisse accuser son propre frère Sixte d'avoir enlevé son père...* »

SPORTS

BOXE

LA MORT D'EUGÈNE CRIQUI

54 VICTOIRES AVANT LA LIMITE

Mort, dimanche 6 mars, dans une maison de repos de Seine-Saint-Denis, Eugène Criqui était né le 15 août 1893 à Paris. D'abord tourneur sur métaux dans un atelier de Belleville, il fut remarqué dans une salle d'entraînement du quartier par l'organisateur de combats Théo Vienne, qui lui fit prendre sa licence professionnelle. Vainqueur de l'*« ouragan Dastillon »*, puis de Francis Charles, il était vite devenu une attraction de la boxe parisienne, à la période qui précéda la première guerre. Néanmoins, juste à la veille de la mobilisation, il avait dû s'incliner devant le poids coq Charles Ledoux, alors *sparring partner* de Georges Carpentier. C'est le même Ledoux qu'il allait rencontrer en match revanche, au Vel' d'Hiv, en 1922, et lui valoir, par une victoire éclair, la consécration de *« roi du K.O. »*.

Entre-temps, il était arrivé à Eugène Criqui une tragédie qui aurait dû lui interdire à jamais le métier de pugiliste. Blessé de guerre aux Eparges, la mâchoire fracassée par une balle allemande, ayant perdu jusqu'à l'usage de la parole, Criqui fut un miraculé de la chirurgie militaire. Quand il reparut sous les lampes à arc, avec le teint blême et le rictus en coin de rue que lui donnait sa *« gueule cassée »*, ayant acquis ce deuxième miracle des boxeurs qui est la *frappe*, il devient à la lettre la terreur des rings.

Tour à tour, tombèrent à ses pieds Jimmy Doyle, Kid Sullivan, Auguste Grassi, jusqu'à ce fameux match du Vel' d'Hiv, le 4 février 1922, où, devant une foule record, il abattit d'un seul crochet du droit, en un round, le champion des coqs Charles Ledoux. Ayant été sacré champion d'Europe aux dépens du Belge Arthur Wins, Criqui en vint à disputer la couronne mondiale des poids plume, détenue depuis dix ans par l'Américain Johnny Kilbane. Le combat se disputa au Polo Grounds de New-York, le 2 juin 1923, et Criqui gagna par K.O., là encore, d'une droite au sixième round

Ce devait être son chant du cygne. Un mois plus tard, dans cette même arène new-yorkaise, il perdit son titre, battu à son tour, cette fois aux points, en quinze rounds, par Johnny Dundee. Criqui était fini pour les premiers rôles. Il n'en reste pas moins, avec Georges Carpentier, le seul boxeur français dont le palmarès s'honore de cinquante-quatre victoires, obtenues avant la limite et toutes signées avec panache. — O. M.

OMNISPORTS

M. Nelson Paillou n'est pas réélu au comité directeur du C.N.O.S.F.

M. Claude Collard a été réélu, samedi 5 mars, président du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français) poste qu'il occupait depuis la fondation de cet organisme, en 1972. Tout *allait donc pour le mieux*. M. Nelson Paillou, vice-président depuis quatre ans aussi, a été exclu du comité directeur. Quelque chose n'allait donc pas ?

Pourquoi ne pas avoir redonné sa place à un homme qui avait si bien rempli sa tâche, apparemment, qu'il fut désigné pour être chef de la délégation française aux Jeux olympiques de Montréal ? Question de personne, laisse-t-on entendre. M. Paillou aurait eu le tort de dire sans fard qu'il jugeait le C.N.O.S.F. un peu trop à la remorque du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. N'était-ce pas traiter en vassaux les membres d'une assemblée qui s'estiment indépendants ? N'était-ce pas également viser un poste de président qu'on ne tenait pas à lui offrir ?

M. Paillou n'est pas seul à connaître la disgrâce. En même temps que lui a été récusé M. René Moustard, président de la F.S.G.T (Fédération sportive et gymnique du travail). Les deux noms accolés évoquent quelque réminiscence. En 1975, lors de la préparation de la loi sur le développement du sport, n'est-ce pas MM. Moustard et Paillou qui avaient secoué la torpeur quasi institutionnalisée du C.N.O.S.F. ? On les avait écoutés, alors, et suivis en partie, dans la mesure où ils servaient des intérêts bien précis.

Maintenant que la loi est votée, ces porte-parole deviennent plus encombrants qu'utiles. N'allaient-ils pas poursuivre une œuvre de contestation d'autant plus mal venue qu'ils sont l'un comme l'autre, et ne s'en cachent pas, des hommes de gauche ? Bons gestionnaires, nul ne saurait le contester, mais mal orientés politiquement. A la trappe !

RUGBY

Un match de rugby peut-il s'interpréter de la même façon, qu'il soit vu à la télévision ou au stade même ? Il ne le semble *pas, et pour des raisons diverses, qu'expose ici Jean Lacouture,* après avoir assisté au France-Ecosse du 5 mars... dans un fauteuil.

La télévision fait écran

Quel est le « vrai match » ? Celui que suivent cinquante mille spectateurs du Parc des Princes ou celui que voient vingt-cinq millions de téléspectateurs ? A condition de savoir que ce n'est en tout cas pas « *le même match* », il est bon de se retrouver de temps à autre calé dans son fauteuil, face à l'écran. Ce que favorise la télévision, c'est cela qui restera peut-être, qui fera figure de vérité définitive parce que c'est la vérité du plus grand nombre.

En toute sincérité, la vision *télévisée, ça ne tient pas.* Bien sûr, il y a des matches pour la « télé », de ces combats minutieux, limités à un ring étroit, à voir au microscope, — tel que France-Ecosse 1975, qui fut un affrontement de piliers dans un mouchoir de poche. Mais le brillant, le mouvaant festival de l'équipe de France — qui s'est aperçue samedi qu'on a des chances d'être plus forte à quinze qu'à *neuf*, — nous ne *l'avons vu* à l'écran que tronqué, réduit, amorti. La comparaison avec le match Angleterre-Galles de Cardiff, assez terne d'ailleurs, était instructive.

Un rugby de mouvement tel que nous l'ont offert cette fois-ci les Français est mal traduit, mal transmis chez nous. Dans cette espèce de dialogue ou de double langage qui devrait s'instaurer entre les détails et les ensembles, entre les gros plans et les panoramiques, et aussi entre l'image et la parole, ce sont toujours les premiers qui sont chez nous choisis de préférence. Si bien qu'un décalage irrémédiable s'établit entre le commentaire des spécialistes, qui voient l'ensemble du jeu, et les images par trop concentrées sur des effets — trognes de deuxièmes lignes, introductions en mêlée — qui nous sont obstinément données.

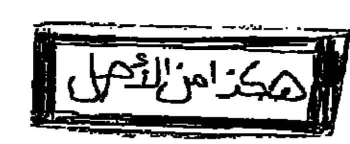
Ce qui manque à la télévision française, c'est visiblement une unité de regard, une orientation du reportage par le plus compétent, qu'il soit, d'ailleurs, homme d'images ou homme de mots. Sans quoi on continuera à voir ceci et à entendre cela, et à souffrir d'une perpétuelle attente des images « *de situation* ». A plusieurs reprises, samedi, et notamment lors du premier essai français, puis sur une tentative de Bastiat, il était pratiquement impossible de savoir si le jeu se déroulait sur la ligne de but écossaise ou sur celle des 22 mètres.

Que le match de Cardiff semblait « *lisible* », *après cela...* Pas très beau, c'est vrai, et l'on n'y a rien vu de tel — sauf l'étonnant essai en contrepied de J.P.R. Williams, — que certains déboulés collectifs de la troisième ligne française, décidément incomparable, ou que ces deux merveilles que furent l'essai de Bertranne et la percée d'Aguirre

C'est ici que la télévision peut reprendre l'avantage, car ces gestes *que l'on* voudrait ne jamais voir finir, qu'on souhaite fixer à jamais, elle nous les restitue. Et *quelle* joie de revoir alors l'arrière du quinze de France débouler au ralenti avec une sorte de majesté gourmande, *reprendre* son souffle et changer de rythme en pleine course ! Quel plaisir que cette vision de plénitude, que cette joie des gestes exacts !

Et puis la télévision peut nous constituer aussi en juges, en nous faisant revoir d'autres gestes, d'une autre nature. Juges, nous l'aurions été bien autrement que les dirigeants français, qui se sont donné le ridicule de disqualifier le charmant Jean Gachassin, l'enchanteur de naguère, *pour* avoir parlé sans leur autorisation à la télévision (!), mais ont osé garder en équipe de France et désigner pour Dublin Gérard Cholley, auteur d'un geste inqualifiable que la télévision d'une vingtaine de pays a montré en gros plan, dans toute sa crudité.

JEAN LACOUTURE.



ARTS ET SPECTACLES

Danse

« Giselle », fantôme impalpable et touchant

(Suite de la première page.)

D'abord en raison de la lisibilité du premier acte qui constitue sa partie *narrative* ; ensuite par le pathétique du second acte, où la *danse immatérielle* des Willis diffuse une émotion *rarement* atteinte.

Au premier acte, le prince Albert, au lieu d'incarner un coureur de cotillons contant fleurette à une petite villageoise, est « pris » par ses sentiments. Hilarion, l'amoureux éconduit — qu'interprète le grand danseur mime Vladimir Levachev — n'est en rien le croquant qui ourdit sa vengeance en tendant le poing, mais un brave garçon dépassé et par la situation et par le « rang » de son rival. Les vendangeuses, elles aussi, ont du cœur : quand Giselle, trahie, devient folle, loin de se détourner comme des bêtasses de leur compagne, elles lui tendent les bras, vont pour lui venir en aide. Enfin, les figurants de la chasse, pour une fois, n'ont pas l'air de veneurs d'opérette : Bathilde, la fiancée, si souvent une haquenée sans grâce, a du chic. Le duc, son père, a belle allure, et les seigneurs de sa suite ne marchent pas sur les traînes et conservent de la dignité jusque dans leur art de s'esquiver sur la pointe des pieds.

Voilà pour le jeu parfaitement senti des personnages. Voyons la danse.

C'est au second acte, en effet, que va régner le lyrisme à nul autre pareil des ballerines du Bolchoï. La vision des vingt-quatre Willis traversant *la scène dans la neige de leurs tutus longs, l'arabesque* dardée aux cintres, ou transformées en prêtresses de l'audelà, les bras en couronne, à l'appel de leur reine, sera même tellement envoûtante en son début qu'elle provoquera une ovation électrisée de la salle. Celle-ci n'en gardera pas moins son souffle pour *l'apparition* de Giselle, la *dernière* fiancée morte, au royaume de sous-terre. Celle-ci, au soir de la « première », *était interprétée* par l'étoile russe Natalia Bessmertnova.

Semblable de visage, d'après mes lointains souvenirs, à Olga Spessivtseva, *la plus grande Giselle* d'avant guerre, en tous points identiques avec ses bandeaux plats et son teint pâle à l'image des vignettes du dix-neuvième siècle, dotée de bras longs comme des lianes et de mains aux doigts effilés comme les madones de Van der Weyden, Bessmertnova possède un pied idéal et des genoux d'une légèreté exquise, toutes qualités qui en font l'héroïne parfaite de Théophile Gautier.

Déjà triomphante dans la fameuse diagonale sur la pointe du premier acte, elle fut l'incarnation *même de la musicalité dans l'adage* de ce deuxième acte, sommet de la danse romantique. Pas courus irréels, traversées évaporées de part en part de la scène : c'était *bien ce fantôme impalpable et* touchant qui voulait arracher son amoureux au charme fatal des Willis sans pouvoir elle-même s'y soustraire. Le pathétique atteignit à son comble quand on la vit sur la fin rester immobile, poignets cassés, statue de la douleur et de la fidélité auprès d'Albert prostré. Celui-ci, Mikaïl Lavroski, est un partenaire élégant, parfaitement maître de sa technique, et son *effacement délibéré* remet au premier plan la seule étoile à part entière qu'est Giselle — on a trop vu Lifar ou Noureev accaparer le spectacle à eux tout seuls. Il a, en outre, l'intelligence, de par la volonté du chorégraphe — son père, — de quitter la scène debout, au rideau final, un simple pétale blanc sur le cœur, en nous faisant grâce de ces pâmoisons pantelantes qui ridiculisent certaines versions, notamment l'anglaise, pour ne pas parler de la version originelle de Coralli, où Bathilde revenait chercher — et soutenir ! — son fiancé...

Interprétation musicale au-dessus de tout éloge de la partition d'Adam, ici comparable à la « Lucia » de Donizetti, par l'Orchestre du Bolchoï, sous la direction de M. Algis Juraïtis, encore que le tempo de l'adage et des variations du deuxième acte m'ait paru singulièrement ralenti. Un coup de chapeau, pour terminer, à l'artiste anonyme qui manœuvre les éclairages : quel as !

OLIVIER MERLIN.

★ *Prochaines représentations* : les 9 et 12 mars, les 6, 10, 16 et 17 avril.

Chanson

AU THÉATRE DE LA VILLE

Colette Magny, fraternelle

Colette Magny a une voix bouleversante, faite pour le blues. Elle aurait sans doute pu avoir une carrière populaire sans problèmes. Mais cette chanteuse hors du commun, qui enregistre pour ses débuts, en 1962, à l'âge de trente-six ans, une très belle chanson (*Melocotton*), dont le succès l'a fait monter aussitôt *sur la scène de l'Olympia devant* le public de Sylvie Vartan, rompt vite avec ce que l'on a coutume d'appeler le « show-business » et commence une aventure *longtemps solitaire, se laissant porter* par sa sensibilité, sa générosité, s'engageant avec passion dans la recherche d'une expression pleine et libre, avec des chansons *d'actualité en forme de* blues, avec des chansons-collage, des chansons-montage, des chansons-enquête réalisées auprès des travailleurs dans les entreprises, chantant à sa manière une chronique de notre temps.

Cette grande bonne femme fraternelle, qui casse à sa manière *les structures traditionnelles de* la chanson française, qui pousse très loin un travail sur la forme, sur les notes, les sonorités, le mot, qui s'efforce de ne pas *vivre dans un univers clos* et garde le goût d'être disponible, a choisi une voie difficile qui la laissera toute une époque sans un contrat pour se produire sur une quelconque scène.

Pourtant, en quatorze ans, Colette Magny a enregistré dix albums, et son audience s'est peu à *peu élargie. Cette semaine,* elle chante, pour la première fois depuis 1962, dans une grande salle de Paris.

Pour le grand public, le nom de Colette Magny reste associé à *Melocotton* qu'elle criait comme un vrai blues. Mais pendant quatorze ans, elle n'a pas voulu l'inscrire à son répertoire : « *Je disais que* Melocotton *était mort, qu'il était parti pour le Vietnam. Je tenais à cette chanson, mais je ne voulais pas que l'on me colle sur le dos l'étiquette de chanteuse de blues.* » Aujourd'hui seulement, avec sa voix au timbre profond qui plie les mots, les syllabes, elle la chante de nouveau, *à côté d'autres* chansons comme *Nobody knows you when you're down and out* ou *Baise m'encore* de Louise Labbé, ou sa *Chronique du Nord*, un de ses meilleurs, de ses plus solides blues d'actualité — écrit après un véritable reportage dans des entreprises du nord de la France et qui mêle images, témoignages, émotions.

• • •

Ce n'est pas la seule fois où Colette Magny a travaillé à partir de choses vues dans des usines. Un jour, des travailleurs immigrés — en majorité des Tunisiens — lui ont demandé de venir à Lyon pour faire une chanson avec eux : « *Je suis allée les voir dans leurs baraquements minables, pas très loin de l'entreprise. Et puis je leur ai dit : ce qui serait bien, ce serait d'écrire une chanson sur la grève que vous êtes en train de faire pour obtenir de meilleures conditions de travail et de sécurité. On a mangé, on a dansé, on a fait de la musique, on a essayé des tas de choses. Quelqu'un, par hasard, a enregistré. A Paris, on m'a traduit en français la bande magnétique · Ils avaient dans leur langue effectivement chanté la grève. Je suis retournée à Lyon. Je les ai revus plusieurs fois. Ce n'était pas toujours facile de se comprendre. J'ai pris beaucoup de notes. J'ai convaincu deux d'entre eux d'écrire des chansons. L'un (Miloud Amrami) en a écrit une d'une heure et demie. Avec son accord, on l'a réduite à dix minutes, où il raconte son existence, son arrivée à Lyon, à l'usine* (1). »

Parfois rencontres avec des éléments de musique concrète et électronique ou avec le free-jazz, les chansons de Colette Magny n'ont pas toujours été faciles d'accès. Mais leur originalité est indéniable : « *Je viens d'enregistrer une chanson à partir des peintures de Monique Abécassis. J'ai gueulé des mots comme ça. En français et en anglais. Le tout venant sur quatre accords. Comme une sorte de dérision. J'avais toujours refusé jusqu'ici le plaisir dans la gueule. A cause des mots. Par peur d'être prise pour ce que je ne suis pas. J'ai peut-être eu tort.* »

Colette Magny n'est au Théâtre de la Ville que pour cinq jours. Il faut aller la voir, passionnée, dans un tour de chant en trois partie : des chansons de son répertoire, d'autres à partir des dessins et peintures de Monique Abécassis et enfin des textes consacrés au conflit israélo-palestinien.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Théâtre de la Ville, 18 h. 30,* jusqu'au 12 mars.

(1) 45 tours, Chants du monde.

En bref

Disques

● **WARDELL GRAY : « CENTRAL AVENUE ». Prestige 24 062 *(distribution Musidisc).***

En pleine époque bop, Wardell Gray avait enregistré avec Dexter Gordon *The Chase* — la chasse, la poursuite, — épreuve au minimum belliqueuse en laquelle chaque saxophoniste tentait de rattraper celui qui avait pris le solo précédent et cherchait à le vaincre par la seule aisance ou force de ses foulées.

D'une autre poursuite, meurtrière celle-là, fut victime, plus tard, Wardell Gray, dans un terrain vague de Las Vegas : on l'y retrouva gisant *le crâne broyé. Destin d'un grand* artiste qui n'est pas sans rappeler celui d'Albert Ayler, assassiné, lui aussi, à trente-quatre ans, dans des circonstances très obscures. Fin *sinistre* d'un *jazzman*, plutôt, dont on ne peut oublier, en ouvrant le double album posthume, la vie quotidienne absurde où il fut condamné à fabriquer sa très belle musique — à *mi-chemin entre* celle de Parker et celle de Lester, autres héros non moins tragiques.

LUCIEN MALSON.

Expositions

● **MAX JACOB CUBISTE. — N.R.A., 2, rue du Jour. (De 15 h. 30 à 19 h. 30.)**

« *Je n'ai pas fait de cubisme* », déclare Max Jacob, dans une lettre *de mars 1922, et, en treize points,* il dit pourquoi : « *Parce que, n'entendant parler que de cela, j'étais bien aise de penser à autre chose... Parce que j'aurais voulu y être le premier et que je n'étais pas capable de l'être... Parce que Picasso avait choisi comme élève non moi, mais Braque...,* etc. » Mais, au numéro douze, il se ravise : « *Au fait, j'ai fait beaucoup de dessins cubistes.* »

Ces dessins, à part leurs détenteurs, personne ne les avait jamais vus. Or voici qu'on en exhume une cinquantaine. Ils avaient été adressés à Jo Altounian *quand Max, habitant* rue Gabrielle, était en plein « dans le bain » du Bateau-Lavoir. Comment ne pas être stimulé par l'émulation ?

Nicole Rousset Altounian les expose, avec de nombreux documents de famille inédits. Sur le plan formel, plus travaillés, ils nous semblent supérieurs aux gouaches que Max avait pourtant extraites « du *fond de son ventre* » *et dont il était* la plus claire de ses paisibles revenus. La poésie ne nourrit pas son homme.

Cet aveu — « *Je m'essayais au cubisme* » — est inscrit sur plusieurs dessins qui s'échelonnent de 1910 *(le Salon de Mme Henri Hertz)*, 1912 *(les Joueurs de billard, Nature morte, Céret)* à 1913 *(le Port de Brest, Baladin pianiste)*... Imprégnés d'un peu d'humour, ils ne seraient pas indignés de figurer aux côtés des peintres tendrement regroupés par Guillaume Apollinaire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Théâtre

● **IBSEN RUE D'ULM. — Théâtre *de l'Ecole normale supérieure,* 20 h. 30.**

« *Que peut faire un loup dans une bande d'oies ?* », demande Brand : « *Les habitants de ce pays sont pétris de couleurs et de bouts de papier rassemblés à la colle.* » Ibsen écrivit *Brand*, il y a cent onze ans. Exilé en Italie, l'écrivain pensait très fort à la Norvège, son sol natal, « *nourriture de l'action* ». Un an plus tard, il inventait *Peer Gynt*, autre poème de l'amère nostalgie, présenté au printemps 1976 par le Thrace Théâtre.

Poursuivant un travail réputé impossible, cette troupe (onze acteurs) occupe à nouveau la salle de l'Ecole normale et joue *Brand*, la pièce qui fit connaître Ibsen. Un Ibsen un peu autre, plus jeune peut-être que celui de *Maison de poupée* ou du *Canard sauvage*, un Ibsen proche : l'idéal tout esthétique de Brand, son désir intense d'obéir à sa mission — sa vocation, — ses emportements face aux « *crapauds* », marchant d'un pas égal, soumis à l'Etat qui impose « *une même cadence pour tous* », sont ceux d'un individualiste, poète un peu, rêveur beaucoup, et, finalement, très abstrait. Brand sacrifie sa vie, celle de son enfant, celle de la mère de l'enfant, mais, le moment venu, n'ira point de la parole aux actes. Parce qu'il est seul, il sera accusé de folie par ceux qui espéraient en lui, ceux-là qui aiment la mesure et non la poésie.

Gilles Bouillon, le metteur en scène de cette adaptation symboliste, incarne Brand, lui prête sa jeunesse blessée, un regard fiévreux. Catherine Berge, Agnès plaintive, pourrait être femme de pasteur, et Barbara Feldmann, successivement mère et bohémienne, est une « nature ». Les grandiloquences de ce drame écrit en vers sont parfois abîmées ou exagérées par la traduction française, mais feutrées, adoucies par la musique. Sur scène, quelqu'un joue de la flûte

MATHILDE LA BARDONNIE.

Musique

L'IRCAM ET L'ORDINATEUR

« Commencez ! »

L'IRCAM a si minutieusement établi son programme d'action et il s'y est pris tellement à l'avance — qualités rarissimes pour un organisme français — qu'il donne un peu l'impression maintenant de faire du sur-place ! On sait, certes, que ses installations techniques ne seront guère « opérationnelles » avant l'automne prochain ; et, pour nous faire patienter, Pierre Boulez nous invite à regarder paisiblement « passer ce siècle ».

On peut craindre cependant que le public ne s'impatiente et ne crie bientôt comme au théâtre : « Commencez ! » Mais nul chant de maître n'est encore prêt à répondre à cette invitation comme celui de Walther dans les Meistersinger.

Cette impression de surplace, on l'a un peu ressentie à l'« Atelier ordinateur et composition musicale », qui n'était d'ailleurs qu'un simple concert, fort bien présenté par Jean-Claude Risset, mais infiniment moins intéressant et prospectif que la conférence du même Risset lors de la toute première rencontre de l'IRCAM il y a déjà dix-sept mois (le Monde du 23 octobre 1974).

Dans les deux Orbitales *pour piano d'André Riotte (1928), l'ordinateur a servi à établir la liste de toutes les séries « équilibrées », où chaque intervalle (de la seconde mineure à la septième majeure) figure une seule fois. Est-ce à cela que l'œuvre, admirablement jouée par Alain Planès, doit ce caractère impressionniste, quelque part entre Albeniz et Messiaen pour la première pièce, plus près de Debussy avec ses fusées de feu d'artifice pour la seconde, et ce sentiment d'ordre et de sagesse entre les intervalles et les sonorités qui se répondent ?*

Information triangulaire *de Michel Philippot (1925) n'a recours qu'à une machine imaginaire. Le compositeur s'est contenté d'« expliciter tous ses choix » comme s'il était lui-même l'exigeante machine. Jacques Mercier et dix musiciens de l'Ensemble intercontemporain ont joliment interprété cette œuvre, de prime abord un peu vieillotte comme langage, mais qui, par son côté ingénu et fantasque, ressemble à son auteur, tel un savant qui musarde et plaisante, avec des bois et des cuivres agrestes à la Milhaud ou explosifs à la Varèse, avant de remettre le nez dans ses grimoires.*

Le célèbre ST 10 *(1962), œuvre stochastique de Xenakis pour dix instruments, est un classique de la musique par ordinateur où le programme* « filtre un choix aléatoire par un certain nombre de contraintes statistiques ». *Essai certainement intéressant pour la théorie, mais qui produit toutes sortes d'événements décharnés et aberrants, où l'oreille ne s'accroche pas ; on n'y retrouve guère le musicien, si reconnaissable pourtant, de* Pithoprakhta *à* Phlegra.

Avec Terra ignota ubi sunt leones *de l'équipe Pierre Barbaud (1911), on abordait le domaine des œuvres composées par ordinateur et réalisées par la machine directement dans les haut-parleurs. Dix-huit éléments sonores qui forment une sorte de magma en fusion montant et descendant par paliers, dont se détachent pour l'oreille quelques « variables » polyphoniques et, plus distinctement, des espèces de percussions aux sonorités pianistiques : de l'expérimental évolué, qui reste du musical dans l'enfance.*

Les deux œuvres « mixtes » avaient plus d'intérêt : la Rapsodie *pour flûte et ordinateur de Leland Smith (1925) en raison de la belle partie de flûte, jouée par Alain Marion, ressortant sur les sons un peu gauches de la machine, et surtout les* Dialogues *pour flûte, clarinette, piano, percussions et bande de sons synthétisés par ordinateur de Jean-Claude Risset (1938). Ici, l'on admire le raffinement des sons de caractère instrumental et la précision des hauteurs, qui permettent un véritable « concerto » où l'on ne sait plus très bien ce qui est vivant et ce qui est enregistré ; puis l'ordinateur prend son autonomie, et le concert avec les instruments reste très intéressant et sensible. Un fin musicien, ce Risset, nous le savions déjà.*

Ce programme inaugurait musicalement la grande salle du Centre Georges-Pompidou : six cents places au sous-sol, dans un décor industriel où l'on pourrait jouer l'Or du Rhin *dans la mise en scène de Peter Stein.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Cette séance sera répétée ce mercredi 9 mars (20 h. 30).

■ Dans le cycle de conférences « A propos de l'avant-garde », présenté par l'Association de soutien et diffusion d'art (ASDA), la critique d'art féministe américaine Lucy Lippard traitera, le 8 mars, de l'échec et l'avenir de l'avant-garde. (Grand Palais, porte A, salle 404, à 19 heures.)

■ Carlo Battisti, qui avait interprété en 1952 le rôle principal du film « Humberto D », de Vittorio de Sica, est mort le 6 mars à Florence. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Linguiste, il était l'auteur d'un dictionnaire étymologique de la langue italienne. Il avait enseigné à l'université de Florence de 1921 à 1953.

Les prix de l'Académie Charles-Cros

Le palmarès du trentième Grand Prix international du disque de l'académie Charles-Cros a été proclamé, ce mardi 8 mars, dans le cadre du Festival international du son au Palais des congrès, en présence de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (*in honorem*) : MM. Rostropovitch et G. Vishnevskaïa (EMI-VSM et D.G.) ; I. Xénakis (Decca) ; P. Dudan (Gallus-VPM).

PRIX DE L'ACADEMIE : Chausson par l'Orchestre de Toulouse (EMI-VSM) ; Dukas par le London Philharmonic (Decca).

PRIX MARC-PINCHERLE : Mozart par G. Kremer (Eurodisc) ; Weill par le London Sinfonietta (D.G.) ; Bartok par G. Solchany (EMI-VSM).

PRIX CLAUDE-ROSTAND : Brahms par les Quatuors Tatrai et Bartok (Hungaroton) ; Dvorak par le Quatuor Talich (Calliope).

PRIX ROLAND-MANUEL : *Music of Sundries Kindes* (Oiseau-Lyre) ; *Rare Requiem* de Bussotti (D.G.) ; *Faust*, dirigé par A. Lombard (ERATO).

PRIX MICHEL-HOFMANN : *Le Nez* de Chostakovitch (chant du monde) ; Christobal de Morales (ARCHIV) ; récital F. Von Stade (C.B.S.) ; Opéra javanais (S.R.F.-OCORA).

PRIX PAUL-GILSON : Cinq chanteurs du Québec (Kebécdisc).

PRIX PIERRE-BRIVE : G. Lenorman (L.B.S.) ; Claire (Alvarès) ; S. Joly (Barclay) ; Philip Jones Bross Ensemble (Claves-Discodis) ; J.-M. Jarre (Motors-Polydor) ; Talila (Aréou) ; Count Basie (Pablo-Polydor) ; M. Roach, A. Shepp (Uniteledis) ; J. Higelin (EMI-Pathé) ; C. Chenier (ARHOOLIE).

Ici et là...

NOMINATIONS AU CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

M. Noël Chahid-Nouraï, maître des requêtes au Conseil d'Etat, vient d'être nommé sous-directeur de la production et des services techniques du Centre national de la cinématographie, en remplacement de M. Jacques Chausserie-Laprée, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Entré au Conseil d'Etat en 1969, M. Chahid-Nouraï a été chargé des problèmes de l'audiovisuel au cabinet du ministre de l'information de 1973 à 1974 ; il était depuis conseiller juridique au ministère des affaires étrangères. Il occupe ses nouvelles fonctions au C.N.C. dès maintenant.

D'autres nominations sont déjà intervenues ; celles de M. Jean Gründler en qualité de directeur général adjoint et de M. Louis Figeac, qui sera sous-directeur de l'administration générale. Elles prendront effet le 1er mai 1977, à l'occasion des prochains départs.

LE CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE PLEYEL — 8 et 10 mars REPORTE (Kiesgen.)
KEMPFF
Concerts reportés aux 8 et 10 JUIN
billets restant valables

SALLE GAVEAU — Mercredi 9 mars à 18 h. 45 — Px uniq. 20 F — Réduct. Etud. JMF, Alpha, Carte Vermeil 10 F.
UNE HEURE avec... BACH (variations Goldberg)
et Daniel VARSANO

SALLE GAVEAU — Mercredi 9 mars à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)
Orch. du Conservatoire de Paris
Direction : LUCAS **VIS**
avec Frédéric **AGUESSY, piano**
Tchaïkovski - Stravinski
G. Barreau (1re audition)

SALLE GAVEAU — Jeudi 10, Samedi 12, Lundi 14, Mercredi 16, Vendredi 18, Sam. 19 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)
AMADEUS QUARTET
BEETHOVEN
INTEGRALE QUAT. A CORDES

SALLE CORTOT — Jeudi 10 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)
BRAHMS
INTEGRALE DES 3 SONATES par le violoniste mexicain HERMILO **NOVELO**
au piano : H. OSSBERGER

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives — 10 mars à 20 h. 30 — Dimanche 13 mars à 17 h. 45 (P.e. Kiesgen.)
Récital Flûte et Piano
Liliana NOVAK flûte
Dragan MINDEROVIC piano
Vivaldi, Bach, Poulenc

INSTITUT NEERLANDAIS 121, r. de Lille — Vendredi 11 mars à 20 h. 30 (P.e. Valmalète.)
Vera BETHS, violon
S. HOOGLAND, piano
SCHUBERT, LISZT, L. ANDRIESSEN, FAURE

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives — Vendredi 11 mars à 20 h. 45 — Loc. : Durand, 3 FNAC (P.e. Werner.)
FESTIVAL de MUSIQUE SACREE de PARIS
HAYDN
7 Dernières Paroles du Christ
QUATUOR **VIA NOVA**
Récitant : André FALCON

SALLE GAVEAU — Vendredi 11 mars à 21 heures — Locat. : Salle, Durand (Werner, p.e. Valmalète.)
« AMIS DE MOZART »
MOZART par la **CAMERATA ACADEMICA DE SALZBOURG**
Direction : ANTONIO **JANIGRO**
Divertimenti, Concerto piano K. 414, Symph. K. 201
Soliste : CERSENDE **de SABRAN**

CONCIERGERIE 2, bd du Palais — Samedi 12 et Dim. 13 mars à 17 h. 30 (P.e. Valmalète.)
MUSIQUE ROMANTIQUE
Udo REINEMANN (baryton)
Marielle NORDMANN (harpe)
Autour de MENDELSSOHN, SCHUMANN, STRAUSS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Dimanche 13 mars à 17 h. 45 (P.e. Dandelot et Kiesgen.)
Orchestre des **CONCERTS PASDELOUP**
Direction : **GERARD DEVOS**
Soliste : HENRYK **SZERYNG**
Bach (Double Concerto), avec **GERARD POULET**
et Concertos Beethoven, Brahms

SALLE PLEYEL — Lundi 14 mars à 20 h. 30 — Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)
Concerts BARG présentent « LES GDS CONCERTS PLEYEL »
ENS. INSTRUMENTAL DE FRANCE
leader : J.-P. WALLEZ
soliste : **Arthur GRUMIAUX**
Haendel - Haydn
Rossini Schubert

SALLE CORTOT — Lundi 21 mars à 21 heures (Kiesgen.)
En hommage à A. CORTOT la pianiste
Florence DE LAAGE
Mozart, Chopin, Debussy, Liszt, Wagner-Liszt

EGLISE ST-SEVERIN (Mo St-Michel) — Mardi 22 mars à 21 heures — Loc. : Durand, face Eglise et 3 FNAC (Werner.)
MARIE-CLAIRE **JAMET**
CHRISTIAN **LARDÉ**
jouent **BACH**
- Sonates - Suites

SALLE GAVEAU — Vendredi 25 mars, Lundi 28 mars à 21 heures (Kiesgen.)
BACH
LES CONCERTOS pour 1, 2, 3 et 4 Claviers
Michèle BOEGNER
et l'Orchestre de Chambre **Jean Barthe**
av. J.-F. Heisser
A. Planes-G. Ivaldi

FACULTÉ DE DROIT
92, rue d'Assas,
Jeudi 17 mars à 21 heures
BRUNO-LEONARDO
GELBER
4 SONATES BEETHOVEN
Loc. Durand, Fac, Fnac, Copar

THEATRE EN ROND DE PARIS
EX-L'EUROPÉEN
5, rue Biot (place Clichy)
A partir du 21 mars
LE DIBOUK
LOCATION 387-88-14

CHAILLOT Gémier
THEATRE NATIONAL
Création par le Chantier-Théâtre de la seule pièce de :
Henry Miller
« transit »
Tous les soirs à 20 h 30
Relâche dimanche et lundi
Renseignements et réservation : 727.81.15

FACULTE DE DROIT
Grand Amphi,
92, rue d'Assas, 75006 Paris
Jeudi 10 mars 1977 à 20 h. 45
(Mo N.-D.-des-Champs, Vavin)
Eliane RICHEPIN
BACH - CHOPIN - RAVEL
Tél. 633-67-40, poste 221
Location Durand et Faculté



MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Vendredi 11 mars à 20 h. 30
Quatuor **ORFORD**
MOZART - M. SCHAFER
BEETHOVEN

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE — Samedi 12 mars — Etud., J.M.F. : entrée libre dans la limite des places disponibles
JOURNÉE **François BAYLE**
10 h. : répétition publique.
15 h. : mise en question du compositeur.
20 h. 30 : concert.
C. Roque Alsina - F. Bayle
P. Henry - G. Ligeti
avec G. Sylvestre
Le Quintette Nielsen,
le Groupe de recherches musicales de l'INA

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Lundi 14 mars à 20 h. 30
Dir. : W. TORKANOVSKI
Sol. : Isaac STERN
MOZART - G. ROCHBERG

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Mardi 15 mars à 20 h. 30
Dir. : Y. PRIN
sol. : E. VOLKLAERT
F. MARTIN - VIEUXTEMPS
A. PRÉVOST - S. NIGG

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 17 mars à 20 h. 30
MONTEVERDI
LE COURONNEMENT DE POPPEE
T. Zylis-Gara - A. Kraus,
B. Pecchioli - P. Esswood
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
direction : Charles FARNCOMBE

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE — Sam. 19 mars — Etud., J.M.F. : entrée libre dans la limite des places disponibles
JOURNÉE **Claude BALLIF**
10 h. : répétition publique.
14 h. 30 : mise en question du compositeur
20 h. 30 : concert.
Rameau - Debussy
C. Ballif - Varese Mahler
ORCH. NATIONAL DE FRANCE
direction : Marc SOUSTROT

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

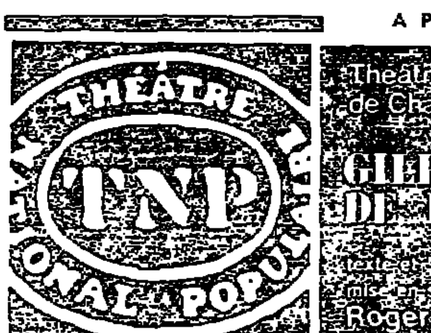
THÉÂTRE OBLIQUE
76, Rue de la Roquette (11e)
métro Bastille et Voltaire — 355.02.94
à partir du 8 mars
LES BONNES
de Jean GENET
mise en scène
Henri RONSE
décor : Joël KERMARREC
Tous les soirs à 21 h. sauf lundi — matinée dimanche à 16 heures
Places . 40 F · Etudiants et moins de 25 ans · 20 F Collectiv 15 F

La Seine
CINEMAS rue F. Sauton (Maubert) 325.92.46

90eme semaine 12h20	India Song
15eme semaine 14h30 16h30 20h30 22h30	L'AFFICHE ROUGE
15eme semaine 18h30	je tu il elle

RÉCITALS ★★★★ 77
Lundi 28 mars, à 20 h. 30 - Mardi 29 mars, à 20 h. 30
QUARTETTO ITALIANO
LES 6 DERNIERS QUATUORS DE MOZART
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (Location Théâtre et Agences)

A PARTIR DU 15 MARS



Théâtre National de Chaillot
GILLES DE RAIS
texte et mise en scène de
Roger Planchon

LA SEMAINE DU BOLCHOÏ
AU PALAIS DES CONGRES

Date	Programme
Mardi 8 Mars à 20 h 30	SPARTACUS avec Natalia BESSMERTNOVA et Mikhaïl LAVROVSKI
Mercredi 9 Mars à 20 h 30	GISELLE avec Ekaterina MAXIMOVA et Vladimir VASSILIEV
Jeudi 10 Mars à 20 h 30	LAC DES CYGNES avec Natalia BESSMERTNOVA et Mikhaïl LAVROVSKI
Vendredi 11 Mars à 20 h 30	LAC DES CYGNES avec Natalia BESSMERTNOVA et Mikhaïl LAVROVSKI
Samedi 12 Mars à 15 h	GISELLE avec Nadejda PAVLOVA et Alexandre BOGATYRIOV
Samedi 12 Mars à 20 h 30	LAC DES CYGNES avec Ludmilla SEMENIAKA et Mikhaïl LAVROVSKI
Lundi 14 Mars à 20 h 30	LAC DES CYGNES avec Tatiana GOLIKOVA et Alexandre BOGATYRIOV
Mercredi 16 Mars à 20 h 30	LAC DES CYGNES

La Direction du BOLCHOI se réserve le droit de modifier la distribution

LOCATION AU PALAIS DES CONGRES
au guichet tous les jours ou par téléphone 758 27 74
de 12 h 30 à 19 h
ET TOUTES AGENCES

MERCREDI
ELYSEES CINEMA vo - CLUNY ECOLES vo - REX vf
CINEMONDE OPERA vf - MIRAMAR vf - LES IMAGES vf
MAGIC CONVENTION vf - UGC GOBELINS vf -
LIBERTE vf - MISTRAL vf - NAPOLEON vf
périphérie : CYRANO Versailles - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny
PALAIS DU PARC Le Perreux - ARGENTEUIL - ULIS 2 Orsay
MELIES Montreuil - FLANADES Sarcelles - CARREFOUR Pantin
PARAMOUNT La Varenne - UGC Conflans - ARCEL Corbeil - UGC Poissy



GENE WILDER · JILL CLAYBURGH · RICHARD PRYOR
TRANSAMERICA EXPRESS
PATRICK Mc GOOHAN

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Juan.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Colette Magny ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : Duel (clown).
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE-INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 8 mars

Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Conservatoire national d'art dramatique, 20 h. 30 : Marie Tudor.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médéa.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, I, 20 h. 30 : la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand Parler.
Théâtre du Manitout, 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'Ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand (dernière).
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féré de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Météore.
Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Julos Beaucarne.
Gennevilliers, Théâtre de Gennevilliers, 20 h. 45 : Attila, roi des Huns.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Deux Vierges.
Vincennes, M. J. C., 21 h. : Michael Silva et Jimmy Slide.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Jean Barthe, Chorales du Panthéon et du Luxembourg (Haendel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Claude Kahn, piano (Chopin, Liszt).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas; G. Fumet, flûte (Vivaldi).

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : G. Brassens.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Palais des arts, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Daniel Pantchenko et Philippe Gilles.

Jazz, rock, folk et pop'

Aire-Libre Montparnasse, 18 h. 30 : Jean-Pierre Mas et Cesarius Alvin.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Steve Potts.
Centre américain (Raspail), 21 h. : Ph. Petit, J. Vidal et Ch. Lete.
Palais des congrès, salle bleue, 18 h. 30 : le Quintette de Chet Baker.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. : Frank Wright et son quartet.
Théâtre des Blancs-Manteaux, 24 h. : Patrice Caratini et Marc Fosset.
Riverbop, 22 h. : Jasper Van't Hoff, J. F. Jenny-Clark, Aldo Romano.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 23 h. : Groupe Lô.

SPECTACLES POUR ENFANTS

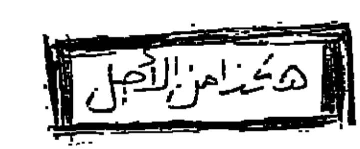
(du 9 au 16 mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque Arena (square Saint-Lambert), mer., sam. et dim., 14 h. et 16 h.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 14 h., et dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, à partir du 26 à Ivry (076-30-36), mer., sam. et dim., 14 h 30 et 16 h. 30.
Connaissance du cirque (chapiteau, 200, rue d'Alésia) (878-33-47), mardi, jeudi, ven., à 9 h. 30.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h. 30, et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer. 14 h. et 16 h. : Ateliers.
Café-Théâtre de Neuilly (624-03-83), mer. et sam., 15 h. : les Aventures de Loupio loup blanc.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Cité internationale, Maison Heinrich-Heine, le 9, à 14 h. 30 : Max le Siffleur.
Bois de Boulogne, Pavillon royal, mer. et sam., 15 h. : Jeux de sots et de seaux.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon rouge.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15 : Marionnettes.
Parc Montsouris (273-39-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.
Musée des enfants (Musée d'art moderne) (723-70-94), t. l. j., sf mardi, de 10 h. à 17 h.
Maison de la culture de Nanterre (204-53-33), le 9, à 14 h. 30 ; les 10 et 11, à 9 h. 30 et 14 h. : l'Epreuve du cercle.
Théâtre d'animation, Vincennes (732-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
Théâtre de l'Atelier (535-57-64), t. l. j., sf sam. et dim., 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (633-16-22), lundi, mardi, jeudi, ven., 9 h. 30 et 14 h. 15 ; mer., 14 h. 30 : Cric Crac.
Théâtre le Palace (878-33-47), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : Sindbad le marin.
Théâtre du Manitout (325-60-13), mer et dim., 15 h. : Voyage au pays de la marionnette.
Théâtre Montparnasse, t. l. j., sauf sam. et dim., 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Voyage de Tête-en-l'Air.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), le 9, à 15 h. : Pilibert et sa moto.
Théâtre Récamier (878-33-47), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : Concert insolite ; l'Escogriffe.
Théâtre Saint-Pierre, Neuilly, les 9, 10, 11, à 14 h. 30 : Tartuffe.
Théâtre 13 (589-05-89), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Ciné follies, la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage, Jour de fête ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe, Giacomo Matteotti, Chronique des années de braise, le Pirate des Caraïbes, Pain et Chocolat, le Troisième homme, Cœur de verre, le Jardin de pierre.
Musée national d'art moderne (277-12-33), mer., sam., dim., 16 h. : Félix le chat.

U.G.C. BIARRITZ - HELDER - BONAPARTE - CLUNY ÉCOLES - MISTRAL
CONVENTION ST-CHARLES - SECRÉTAN - LIBERTÉ
C 2 L Versailles - ARTEL Rosny - ARGENTEUIL

Peut-être un des plus beaux films de l'année... SAMUEL LACHIZE
Un film à voir... HENRY CHAPIER





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Sorcellerie à travers les Ages, de B. Christensen ; 18 h. 30 : Rêves à vendre, de H. Richter ; 20 h. 30 : Papa longues jambes, de J. Negulesco ; 22 h. 30 : Bus Stop, de J. Logan.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George V, 8e (225-41-46), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Les Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

BAROCCO (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e 343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All., vo.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à jeudi ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), jusqu'à jeudi, Mistral, 14e (539-52-43).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Liberté, 12e (343-01-59).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) heure spéciale.

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-49) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE GANG (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Gaumont-Sud, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : la Seine, 5e (325-95-99), J.-Renoir, 9e (874-40-75).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U G C - Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (288-99-75).

KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MARATHON MAN (A., **, v. o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Maxéville, 9e (770-72-56).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., **, v. f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

1900 (première partie, It., **, v. o., v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (deuxième partie, It., **, v. o., v. f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v. f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

L'OMBRE DES ANGES (All., v. o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.

PAIN ET CHOCOLAT (It., v. o.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PASCUAL DUARTE (Esp., **, v. o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v ang.) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84) ; v f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Dragon, 6e (548-54-74), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-36-39), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).

QU'EST-CE QUE TU VEUX, JULIE ? (Fr., *) : la Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.

RENE LA CANNE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

REQUIEM A L'AUBE (Fr., *) : le Marais, 4e (278-47-86).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramout-Opéra, 9e (073-34-37), Paramout-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : jusqu'à jeudi.

THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (329-42-62) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

TITI, GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) à 18 h. (sam. + 24 h.).

Les festivals

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Easy Rider.

FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : les Clowns ; 14 h. 30 : Amarcord ; 16 h. 30 : la Dolce Vita ; 19 h 30 : Fellini-Roma ; 21 h. 30 : Satyricon ; 23 h. 30 : mer., ven., dim., mardi : Juliette des esprits.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h 30 : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h 30 : Macadam cow-boy ; 22 h. 15 : Chiens de paille.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Le shériff est en prison ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h 15 : Délivrance ; 21 h. 10 : Taxi Driver ; ven. et sam. à 0 h. 30 : la Fureur de vivre ; ven. et sam. à 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

LES GRANDES HEURES DU MELODRAME ITALIEN (v o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Lucia et les Gouapes.

FRANCESCO ROSI ET NOUS (v.o.), la Pagode, 7e (705-12-15) : Salvatore Juliano.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o), Le Marais, 4e (278-47-86) : Essene.

Les films nouveaux

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS, film français de René Gilson : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-78).

NUIT D'OR, film français de Serge Moatti (*) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CASANOVA DE FELLINI, film italien de Frederico Fellini, v.o. Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

BUBU, film italien de Mauro Bologni, v. o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

SERVANTE ET MAITRESSE, film français de Bruno Gantillon (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES, film français de François de Chavannes : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BLUES, BLANC, ROUGE, film français de Robert Réa (collectif) : le Marais, 4e (278-47-86).

IRENE, IRENE, film italien de Peter Del Monte, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NOUVELLE ROUTE DE L'OPIUM, film français de M. et C. Lamour : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h. et 13 h.

LE JARDIN DE PIERRE, film iranien de Parviz Kimiavi, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PIRATE DES CARAIBES, film américain de James Goldstone, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE VOYAGE DES DAMNES, film américain de Stuart Rosenberg, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON, film américain de Norman Panama, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Apprendre à lire

Saviez-vous qu'en Grande-Bretagne on compte des centaines, des milliers d'analphabètes, des centaines de milliers d'Anglais — je ne parle pas des étrangers, des travailleurs immigrés — qui ne savent ni lire ni écrire, qui n'ont pas pu ou pas voulu apprendre et qui se débrouillent pour que ça se voie pas, pour que ça ne se sache pas ? Et pas seulement en Grande-Bretagne. Dans tous les pays du Marché commun où l'on ne craint pas de regarder la réalité en face, le nombre des illettrés, difficile à préciser — ce ne sont pas des choses que l'on aime avouer aux enquêteurs, — préoccupe les sociétés de télévision.

C'est à quoi nous songions en suivant avec stupeur le débat qui opposait lundi soir M. Gustave Thibon, philsolophe autodidacte, à M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, les invités de M. Philippe Bouvard. Il s'agissait, si j'ai bien compris, de savoir où s'instruire, à l'école ou à domicile.

L'un jouait les poètes et vantait les charmes de l'enseignement familial. Fils de paysans, il semble qu'il ait appris à aimer Hugo, Corneille et Lamartine entre un tas de fumier et une meule de foin. Il ne fallait pas, estimait-il, entraver le libre développement de « l'homme du peuple » doté d'une culture à lui, je cite, d'une intuition, d'un esprit enveloppant la totalité des choses, et le détourner des joies simples du travail manuel. L'autre M. Bayet, réduit, le pauvre, au rôle de cuistre, en tenait pour l'instruction obligatoire à partir de la communale et semblait mettre en doute le poids des traditions orales sous le toit d'un OS 2 logé dans un F 3.

L'hermétisme du jargon universitaire, le scepticisme de professeurs complètement déboussolés, semble-t-il, n'ayant ni le « sens des réalités » ni celui du sacré et ne « s'émerveillant plus de rien » ; le piètre niveau des bacheliers ; l'insupportable monopole de l'Etat sur les études, et, pis encore, leur déplorable gratuité... Curieusement le réquisitoire de M. Thibon, grand prix de l'Académie française, a recueilli l'approbation enthousiaste d'un auditoire apparemment enclin à confondre études primaires, secondaires et universitaires. Sans doute provoquée par l'absence de débouchés offerte aux jeunes diplômés, cette réaction — contraire à la marche du temps et à l'évolution des idées — sur le difficile accès à la connaissance et sur l'inégalité des chances, pourrait inquiéter, n'était l'heure tardive de l'émission. Vers 23 h 30 heureusement, l'huile sur le feu d'une conviction profondément réactionnaire ne risque guère de faire tache.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 8 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 50, Restez donc avec nous.

20 h. 30, Téléfilm américain : « Situation sans issue » ; 21 h. 30, Série : Le monde des peintres naïfs (Les Yougoslaves), de L. Emmer ; 22 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, un feuilleton : A la recherche du Nil.



20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Film : « Casaque arc-en-ciel », de B. Dearden (1954), avec B. Crain, L. Logan, S. Lilley, G. Crain (N.).

Un jockey auquel on a retiré sa licence découvre un adolescent doué pour les courses et cherche à l'utiliser à son profit.

Ce film anglais est resté inédit en France.

Vers 22 h., Débat avec MM. Saint-Martin, H. Blanc, directeur du service des haras, J. Romanet, secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés de courses, F. Mathet et J. Toumène, entraîneurs, Me Emile Pollak, avocat ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers, aventures : « la Route de l'Ouest », d'A. McLaglen (1966), avec K. Douglas, R. Mitchum, R. Widmark, L. Albright, S. Field.

En 1843, un sénateur visionnaire entraîne, du Missouri à l'Oregon, un groupe de fermiers et de petits commerçants. Conflits et drames marquent la recherche de la « terre promise ».

La classique histoire d'un convoi de pionniers, laborieusement traitée par Andrew McLaglen, élève abusif et mal inspiré de John Ford.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Dialogues : « Les Origines de l'homme », avec Y. Coppens et L. Balout ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec M. Decoust ; 22 h. 30, Entretiens avec Olivier Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Semaines de Lucerne 1976, par le Festival Strings Lucerne, direction R. Baumgartner, avec W. Schneiderhan, violoniste : Extraits de « Don Quichotte » (Telemann), « Concerto pour clavecin et cinq instruments » (De Falla), « Musica notturna » (Boccherini), « Concerto pour violon et orchestre en la majeur » (Mozart), « Sérénade en mi majeur » (Dvorak) ; 22 h. 30, Festivals des arts traditionnels de Rennes ; 0 h. 5, Muses et musette ; 0 h. 30, Ma bien chère Claire.

MERCREDI 9 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 19 h., Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui).

20 h. 30, Jeu policier : L'Inspecteur mène l'enquête, de L. Godevais et M. Pavaux.

Enquête en direct, dans le château du fondateur d'une secte mystique. Les téléspectateurs peuvent — c'est une nouveauté — participer.

22 h., Médicale : Le rein artificiel à domicile, d'I. Barrère ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Un sur cinq).

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25, Magazine d'actualité.

Sur le thème du « protectionnisme », de Concorde, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., M. Roger Chevalier, directeur général délégué de la SNIAS, sont les invités d'un débat auquel participeront aussi des habitants de la région de Toulouse et de New-York. La deuxième partie du magazine est consacrée aux relations C.E.E.-Japon.

22 h. 55, Variétés : Juke-box (Stevie Wonder) ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 : « la Fortunette », de M. Bruzek et P. Andro, avec la collaboration de J. Krier. Réal. P. Cavassilas. Avec Y. Barsacq, F. Lax, Y. Arcanel, D. Durou.

Chronique d'un petit village (Saint-Gratien, où « vadrouillent » Modeste le pâtissier, Djibouti le vieux marin, Guillemette, le juge, un facteur), et satire légère du tiercé.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « le Cameroun », par J. Pivin ; 20 h. 30, La musique et les hommes... La chute des anges rebelles ; 22 h. 30, Entretiens avec O. Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Semaines internationales de musique de Lucerne 1976, Motet pour chœur mixte a cappella (R. Suter), par le Luzerner Vokalsolisten, direction W. Goal ; « Fizierung en ré bémol » (K. Hochmann), par le quintette à vent mobile de Zurich, avec K. Rosat, soprano, « Meeting pour quatre groupes instrumentaux » (W. Baer), par l'ensemble de chambre, direction D. Fueter ; « Quatuor à cordes » (H. Holliger), par le quatuor de Berne ; 22 h. 30, Festival des arts traditionnels de Rennes ; 0 h. 5, Muses et musettes ; 0 h. 30, Ma bien chère Claire.

SIX NOMINATIONS AU HAUT CONSEIL DE L'AUDIOVISUEL

● Six nouveaux membres viennent d'être nommés au haut conseil de l'audiovisuel. Il s'agit de Mme Anne Denieul, historienne du Moyen Age, et de MM. Francis Balle, sociologue, Jean-Marie Drot, réalisateur de télévision, Philippe Grumbach, directeur de la rédaction de *l'Express*, Henri Mercillon, professeur d'économie et directeur du Centre d'économie de l'information de l'université Paris-I, et Pierre Schaeffer, fondateur du centre de recherche et de création de l'ex-O.R.T.F. et compositeur.

TF1 ET LA CHANSON FRANÇAISE

● Les téléspectateurs de TF1 ont désigné le 6 mars les gagnants du Grand Concours de la chanson française 1977. Le premier prix revient à Marie Myriam pour la chanson *l'Oiseau et l'Enfant*, celle-ci représentera la France au concours de l'Eurovision de la chanson 1977, le 2 avril, à Wembley.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 8 MARS

— *MM. Jacques Médecin* (R.I.) et *Paul Laurent* (P.C.) débattent des municipales sur Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le

D'une chaine à l'autre

« dossier-ville » sur Aix-en-Provence, à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., répond aux questions des journalistes de France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Michel d'Ornano*, candidat R.I. à la mairie de Paris, répond à MM. Georges Dayan (P.S.), Paul Laurent (P.C.) et Brice Lalonde (écologie) sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche est invité au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— *MM. André Morice* (Centre rép., réform.) et *Alain Chenard* (P.S.) sont les invités du « train-forum » de R.T.L. à Nantes, à 21 heures.

MERCREDI 9 MARS

— Un candidat P.C. est l'invité de Philippe Gildas sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *MM. Jacques Soustelle, Claude Bernardin* et *Francisque Collomb*, respectivement chefs de file des listes du Rassemblement pour Lyon, de l'union de la gauche, et *PRADEL* sont les invités de « R.M.C.-Choc », à 8 h. 30.

— *MM. Michel d'Ornano* (R.I.) et *Henri Fiszbin* (P.C.) débattent des municipales au journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Georges Marchais* (P.C.) est invité à France-Inter, à 13 h.

— Ajaccio constitue le « dossier-ville » de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac* (R.P.R.) répond aux questions de MM. Claude Estier (P.S.), Louis Baillot (P.C.) et Brice Lalonde (écologie) sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Georges Sarre* (P.S.) est invité à France-Inter, à 19 h. 15.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, est invitée au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— *MM. Jean-Pierre Chaudet* (R.I.) et *Edmond Hervé* (P.S.) sont les protagonistes du « train-forum » de R.T.L. à Rennes, à 21 heures.

— « Le protectionnisme » est le thème du magazine d'actualités d'Antenne 2, à 21 h. 25. M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., et M. Roger Chevalier, directeur général délégué de la SNIAS, sont invités à s'exprimer sur Concorde et la politique américaine vis-à-vis des « produits » européens.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



Recherche pour Entreprise Algérienne de Construction d'Unités Industrielles

ingénieurs

- Travaux publics pour coordination terrassement Génie Civil et Bâtiment — REF.680 M
- Estimation et contrôle des coûts :
  • Génie Civil et Bâtiment — REF.681 M
- Directeurs de travaux pour :
  • Génie Civil et terrassement — REF.689 M

Pour l'ensemble de ces postes :

Il est exigé :
• une solide formation de base - ingénieurs diplômés ou assimilés,
• une expérience professionnelle de plus de 5 ans.

Il est offert :
• De bonnes conditions de séjour :
- logement meublé,
- Sécurité sociale et retraite cadre.
• Une rémunération selon compétences (nette d'impôts et transférable en grande partie).

Les candidatures sont à adresser sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

CANADA

ingénieurs télécommunications

Le Centre de Recherche en Télécommunications BELLNORTHERN, établi au Quebec, recrute des ingénieurs possédant un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans l'une des sphères suivantes en téléphonie :

• systèmes de transmission numérique conventionnel ou par fibre optique,
• systèmes de distribution,
• planification de réseaux par recherche opérationnelle,
• théorie de trafic.

Les candidats de niveau universitaire, maîtrise ou équivalent, de préférence avec :
1) expérience en analyse économique et/ou en utilisation d'ordinateurs pour modelage,
2) bilingue français/anglais.

oeuvreront dans la conception et la définition de systèmes de transmission téléphonique au niveau hiérarchique local, dans les études de faisabilité technique et économique, ainsi que de marché, dans l'élaboration de méthodes d'implantation et d'évaluation de nouveaux systèmes et dans la simulation par ordinateurs de réseaux téléphoniques.

Avantages : salaire de début, 18.000 à 25.000 dollars, selon compétence. Déplacement défrayé.
Lieu de travail : MONTREAL.

Adresser curriculum vitae à : Monsieur B.N. DESRASPES, Délégation Générale du Québec, 60, av. de la Grande-Armée, 75017 Paris.

HAVAS CONTACT

COTE AFRICAINE

Importante société aux activités très diversifiées, basée dans un pays africain francophone, recherche pour assurer le développement de ses différentes unités de production

INGENIEURS AM ou équivalent

ayant deux à sept ans d'expérience.

Placés au départ en position d'adjoints sur des postes très évolutifs, ils seront en prise directe dans des unités opérationnelles et prendront à terme de larges responsabilités.
La société, bien implantée, offre le maintien des avantages sociaux France et sur place des conditions très favorables à une vie familiale.

Ecrire sous réference 036/M, en joignant photo + C.V. détaillé, en précisant le secteur d'activité souhaité, à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transm.

Société Commerciale second œuvre du bâtiment recherche pour sa filiale

EN ALLEMAGNE

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Ayant une expérience de 2 à 3 ans minimum comportant à la fois responsabilité budgétaire et responsabilité d'une équipe technico-commerciale. Parlant parfaitement l'allemand. Décidé à vivre en R.F.A. Région Francfort. Première expérience en R.F.A. appréciée. Age 27 ans minimum.

NOUS OFFRONS :
• des méthodes de travail et de rémunération motivantes dans le cadre d'un groupe en expansion ;
• une opportunité intéressante pour candidat ayant l'ambition et des capacités d'accéder à la Direction de la filiale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. n° 01861 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

ALGERIE

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS recherche pour le lancement de nouveaux produits

2 délégués médicaux confirmés

sur l'Algérois, et le Constantinois
— de nationalité algérienne
— de niveau baccalauréat ou 1ères années de médecine
— libres le 1er Mai 1977 et possédant un véhicule.
Lieu de résidence souhaité: Alger et Constantine.
Envoyer CV avec photo récente sous réf 6233 à :

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

CIGA

COMPAGNIE ITALIENNE DES GRANDS HOTELS *à VENISE*, cherche un

animateur

Pour s'intégrer à plein temps dans notre organisation.
La personne embauchée aura pour tâche de coordonner et d'animer les distractions et combler tout temps libre. Le candidat approprié est un homme cordial et brillant, particulièrement disposé et intéressé à entretenir des contacts à tous les niveaux. Pour compléter cette image, les réquisitions suivantes sont demandées : âge de 30 ans minimum, de bonnes capacités d'organisation et une connaissance parfaite de l'anglais, ainsi qu'une autre langue européenne.
Une expérience précédente dans ce genre de travail (par exemple, ayant été responsable de l'organisation de clubs de vacances) serait souhaitable ; cependant, les candidats ayant expériences diverses seront également pris en considération.
A tel effet, nous vous prions de faire parvenir un curriculum détaillé et précis à : CIGA, Compagnia Italiana dei Grandi Alberghi S.p.A. Direction du Personnel, S. Marco - Ramo dei Fuseri 1812, 30100 VENISE - ITALIE.

URGENT
STÉ DAKAR - SÉNÉGAL recherche

CHEF COMPTABLE
EXPERIENCE
LIBRE LE 1er AVRIL 1977.

Ecr. avec C.V. M. BENHAMOU, SOTRACOM FRULEG 439 94642 Rungis Cedex

---

Association tourisme social recherche

ANIMATEUR (S)
polyvalent (s). Bonne connaissance voile (dériveurs 4,20), dynamique (s) pour Centre étranger, durée 7 mois. Ecr. : s/réf. 2.450, à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Association Tourisme Social recherche pour l'étranger

— **UN CHEF D'ANIMATION**
— **UN MONITEUR DE VOILE DIPLOME**
— **UN MAITRE NAGEUR SAUVETEUR DIPLOMÉ**

30 ans, 3 ans expérience minim. Envoyer C.V. et photo + lettre manuscrite s/réf. 3.534, à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Filiale d'un Groupe Français de niveau européen recherche pour

AFRIQUE NOIRE Francophone

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

minimum 35 ans

D.E.C.S. ou niveau d'expérience équivalent

Une responsabilité en tant que Chef Comptable pendant plusieurs années est indispensable.

Une compétence dans le domaine financier et trésorerie ainsi qu'en informatique est nécessaire.

Il s'agit d'une création de poste exigeant les qualités nécessaires à un rendement immédiat et à une possibilité de faire face à moyen terme à des fonctions élargies.

Expérience AFRICAINE appréciée.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 2.313

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

recherche pour

AFRIQUE NOIRE

Chef comptable

D.E.C.S., B.T.S. ou niveau

Comptables qualifiés

HAUT NIVEAU

Postes comportant des déplacements périodiques en AFRIQUE.

Tous ces postes bénéficient des avantages fiscaux et matériels liés au statut des expatriés : retraites, logement, prévoyance, etc.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous référence 11.925 à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.

Usine en pleine expansion (boîtes de vitesses automatiques et carburateurs) propose plusieurs postes pour :

2 ingénieurs d'études

SPECIALISTES EN CARBURATION

2 ingénieurs d'essais

Chevronnés en développement application et mise au point de carburateurs.

1 cadre de haut niveau

Pour son département QUALITY CONTROL AND RELIABILITY.
Ce poste important sera confié à un ingénieur mécanicien diplômé ayant : 35 ans ou plus, 8 à 10 ans d'expérience automobile ou mécanique générale dont au moins 3 ans en contrôle qualité et fiabilité, pratiquant correctement l'anglais et peut-être un peu l'allemand, sachant organiser, diriger et obtenir des résultats.

NOUS OFFRONS :
- des salaires élevés,
- des avantages particuliers,
- aide à l'installation.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à M. DALBOURG, Directeur du Personnel, GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A. B.P. No 33, 67026 STRASBOURG Cedex. Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

TOURS
Société industrielle constructions mécaniques (machines-outils) recherche.

CADRE COMMERCIAL

Formation supérieure, première expérience professionnelle réussie. Ouvert au marketing et à la vente de produits techniques. Imaginatif, efficace, mobile, capab. promouvoir C.A. et dynamiser équipe en place (environ 15 personnes). France et export. Envoyer C.V. Man. + TEL. + Photo + Sal. actuel. Sous référ. 77004 à : PAULE DELORME, 24, rue de la Scellerie, 37000 TOURS. Tél. : (47) 05-41-54.

Très importante société bureau d'études bâtiment et coordination générale de réputation nationale, nombreuses et importantes réalisations (immeubles administratifs ; hôpitaux, logements, usines) recherche le

CHEF DE SON AGENCE DE STRASBOURG

10 à 15 ans d'expér. de B.E. béton armé et direction de travaux.
MISSION : direction techniq. et cciale. Gestion financière de l'agence, acquisition de C.A. Animation des hommes.
Rémunération élevée.
Intéressement aux résultats.
Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 727.

M.J.C. SAINT-FONS (69) rech. ANIMATEUR (TRICE) respons. des activités à partir du 1er avril. Env. dossier et cand. à M. le Directeur M.J.C. 53, rue Carnot, 69190 Saint-Fons.

LA SOCIÉTÉ P. ROBERTET et Cie

A GRASSE, cherche pour sa division arômes

JEUNE CHEF DE BUREAU

capable de distribuer les tâches quotidiennes et de liquider les affaires courantes en provenance de la France et de nombreux pays étrangers.

• Le candidat devrait connaître si possible la branche et parler le Français, l'Allemand, l'Anglais et l'Espagnol.
• Ambiance agréable dans une société en pleine expansion.
• Entrée immédiate.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à : ROBERTET et Cie - BP 100 - 06333 GRASSE.

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
implanté dans le **SUD-EST**
recherche immédiatement

CADRE Formation supérieure 25 ans minimum

Licence Sciences Economiques, Droit ou équivalent

Dominantes du poste : études administratives, organisation, gestion.

Préciser prétentions. Env. C.V. et photo n° 1.809, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Très impte Sté branche bâtiment (spécialisée en étanchéité) rech. pour POITIERS

JEUNE CHEF D'AGENCE

Mission : gestion commerciale et technique de l'agence, contacts av. clients, architectes, organisation et contrôle des chantiers. Formation : T.P. ou bâtiment (niveau B.T.S.).
Une expér. de 3 à 5 ans de commandem. et de la technique du bâtiment nécessaire.
Poste stable et d'avenir.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 663.

Important constructeur de chaudronnerie sous pression et compresseurs frigorifiques à Strasbourg, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

A.M. - ENSI ou équivalent 3 à 5 ans d'expér. (B.E. mécanique, équipements thermiques ou simil.). Capable de communiquer efficacement en anglais technique.
Mission : mise au point de programmes de calcul d'échanges thermiques. Elaboration et négociation de propositions techniques et commerciales (clientèle engineering, constructeurs d'équipements lourds, etc.). Poste d'avenir stable et évolutif.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 720.

PERSONNEL ET RELATIONS HUMAINES

Une importante entreprise industrielle en ALSACE (+ de 5 000 personnes) opérant dans la mécanique crée un nouveau poste au sein de la «Direction du Personnel».
Celui-ci s'adresse à un

JEUNE CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE

ayant déjà une expérience vécue des problèmes de personnel.
Nous lui confierons la prise en charge d'un service regroupant le tableau de bord du personnel - les statistiques - l'information - politique de salaire études particulières.
Cette situation dans une entreprise en expansion offre des possibilités d'évolution particulièrement intéressantes à un cadre ayant 3 ou 4 ans d'expérience et sachant faire preuve de dynamisme et d'excellentes aptitudes au contact humain.
Traitement intéressant. Facilités de logement.
Adressez votre C.V. détaillé + photo sous réf. N° 2477 à notre Conseil qui le traitera confidentiellement.

20, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
managing

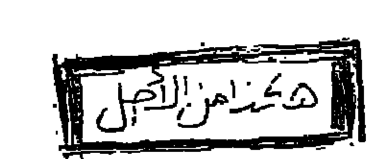
SICOS S.A.

Usine de fabrication de produits cosmétiques 750 personnes, située à CAUDRY (15 km CAMBRAI) recherche

UN CADRE RESPONS. DE SON SERVICE ACHAT

Emballages (verrerie, plastique, cartonnage...).
Il lui sera demandé une formation du type Ecole Supérieure de Commerce et une expérience minimale de 3 ans dans le domaine des achats. Anglais nécessaire.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo à : S.I.C.O.S. S.A., Boîte Postale N° 6, 59540 CAUDRY.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POUR LEUR DÉPARTEMENT PROMOTION ET PUBLICITÉ LES 3 SUISSES recherche

UN JEUNE DIPLOME

De formation commerciale et littéraire : École supérieure de commerce, École de journalisme, Faculté de lettres (ou ayant une expérience de quelques *années dans la publicité).*

Celui-ci participera au sein d'une équipe de promotion, à la création, à la *conception, et à la rédaction de documents* de vente par correspondance. Une imagination concrète, le goût du commerce et des facilités de rédaction publicitaire et promotionnelle sont indispensables.

Lieu de travail métropole Nord.

Adresser votre C.V. accompagné d'une photo et d'une courte lettre donnant les raisons de votre intérêt pour ce poste au Directeur du Personnel
3 SUISSES FRANCE
12, rue de la Centenaire
59170 CROIX

3 SUISSES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RENOMMÉE MONDIALE recherche pour sa DIVISION PRODUITS NOUVEAUX

à LYON

DIRECTEUR COMMERCIAL

(Référence 478/L.)

Capable de :
— lancer une gamme d'engins de manutention en usine ;
— *créer un réseau commercial ;*
— rechercher et négocier la représentation et la diffusion de produits similaires ou complémentaires d'origine étrangère.

Il peut faire état de sa réussite dans ce domaine ou dans la commercialisation de produits similaires.

Il parle couramment l'anglais (obligatoire).

CHEF DE VENTE

(référence 478/X.)

Ayant une expérience et étant confirmé dans la vente de matériels de manutention y compris de chariots élévateurs d'usine.

Il sera placé sous les ordres du *Directeur Commercial* recherché.

Les informations complémentaires seront données dès le premier contact.

Envoyer votre dossier en précisant la référence sous le nº 2.078 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

LE GLITEC, A LYON, EST UN BUREAU D'ÉTUDES ET DE PILOTAGE DE TRAVAUX. Pour développer son service **bâtiments industriels,** le Directeur Général cherche un **ingénieur**

chef de projets

Ses missions :
- assurer personnellement l'exécution des contrats en relation avec les maîtres d'ouvrages et sous-traitants éventuels.
- dans un deuxième temps, développer la clientèle en vendant des interventions de maîtrise d'œuvre, direction de chantiers, entreprise générale, études techniques.

Ce poste convient à un **ingénieur-fluides** (air-vapeur-électricité) de formation type AM. Il a l'expérience de réalisations de bâtiments industriels complexes.

Écrire à Mme G. DILL, ss réf. 404 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

---

le groupe **MAISONS CHALET IDÉAL** 2e constructeur français de maisons individuelles

offre le poste de

DIRECTEUR

de sa filiale

SOLOGNE INFORMATIQUE

société de traitement à façon implantée à Romorantin (41).

Matériel utilisé : 3/12, bande, 3741
• Nous demandons une expérience de chef de service système IBM 3 et GAP II d'au moins 3 ans.
• Age minimum 35 ans.

Le secret des candidatures est assuré.

Adresser votre lettre manuscrite, avec C.V. détaillé, photo *récente* et *prétentions* à :
SOLOGNE INFORMATIQUE
Allée de Gombault - 41200 Romorantin

SOCIETE ALIMENTAIRE FRANCAISE en fort développement, faisant partie d'un Groupe MULTINATIONAL, recherche pour sa

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

un responsable

qui doit progressivement accéder à la position de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

sous l'autorité de la Direction Générale, le candidat aura :
- la responsabilité de la Comptabilité Générale,
- la charge de la Prévision, de la Gestion de la Trésorerie et des relations avec les Etablissements financiers,
- *l'Etude et la Résolution de toutes questions :*
  - *d'ordre juridique, fiscal ou social*
  - du domaine administratif (Contrats, Assurances) *sauf le personnel.*

Le poste conviendrait à personne âgée de 35 ans au moins, ayant plusieurs années d'expérience, sensibilisée à l'informatique, diplômée HEC - ESC - DEC dynamique, ayant sens de l'organisation et des contacts humains.
Lieu de travail : Seine - Maritime.

Adresser candidature manuscrite, avec C.V. détaillé, photo et prétentions
S.F.F.E.C
BP 361-08 - 75365 PARIS CEDEX 08
qui transmettra

Les Maisons **Bruno-Petit**

TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES

recherchent pour leur filiale

NORMANDIE

— C.A. 76 : 39 millions de francs.
— C.A. prévu 77 : 80 millions de francs.

DE FORMATION SUPERIEURE (Ecole de Comm.)

Secrétaire général

Membre de l'équipe de Direction, il sera responsable de l'ensemble des activités comptables, financières et administratives.

Ecrire sous la référence S 76,
41, rue des Sorrières - 92190 MEUDON.

COST ACCOUNTING MANAGER TOULOUSE

Une société filiale d'un important groupe *international et spécialisée dans la fabrication de* produits électroniques recherche un chef de comptabilité analytique pour étoffer son équipe. Basé à Toulouse et rattaché directement au Directeur Financier, il sera responsable d'une équipe de 8 personnes. Il établira les budgets de fabrication, contrôlera les coûts et analysera les variances. Il effectuera pour ce qui concerne son domaine le reporting vers le siège européen. Il participera à la mise en place des procédures de contrôle d'inventaire. Enfin il aidera à la mécanisation des travaux de sa section.

Le poste convient à un homme de 28 ans minimum, possédant un diplôme comptable supérieur et une expérience en cost accounting acquise dans une société anglo-saxonne. Le *salaire annuel de départ sera de* F 70.000 à 80.000 selon l'expérience. Des possibilités de promotion sont offertes au sein du groupe.

Ecrire s/réf. 6002 à J.N CRETE
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15

IMPORTANT GROUPE FINANCIER recherche

pour le développement de ses agences de LYON - BORDEAUX - LILLE - ANNECY - ST-ETIENNE

CADRES FINANCIERS

Les candidats (es) devront posséder :
— une bonne formation bancaire (crédit moyen terme - crédit long terme).
— de bonnes connaissances comptable, fiscale et juridique,
— la pratique et le goût des contacts.

Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. 2.440 P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois. 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Filiale Française d'un Groupe Industriel International recherche pour seconder le Directeur d'une usine de 400 personnes à 150 km de PARIS

ingénieur chef de production

110 000 F / An +

Diplômé A. M. ou équivalent, ayant au moins 32 ans ; plusieurs années d'expérience du commandement en entretien et en fabrication, et de solides connaissances en anglais.

Il aura la responsabilité de la production et des moyens techniques. Compétences nécessaires en Chaudronnerie et Soudure.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. On peut aussi adresser son dossier. Réf. 985 65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière SVP.11.11

ALUMINIUM PECHINEY

recherche pour ses établissements de Province (ALPES - PYRENEES)

JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS

pour la FONCTION PERSONNEL

Débutants ou ayant déjà 2 ou 3 ans d'expérience.

Formation supérieure : Droit, Sciences Po, HEC...

Dans un premier temps ils occuperont les fonctions d'Adjoint au Chef des Services Administratifs et du Personnel d'un des établissements de la Société.

Après plusieurs années d'expérience ils pourront se voir confier la responsabilité des Services Administratifs et du Personnel d'un des établissements ou être orientés vers d'autres fonctions.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le cadre du Groupe PECHINEY - UGINE - KULHMANN.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

KALAMAZOO

SYSTEMES D'AFFAIRES

recherche dans le cadre de son expansion Nationale

ATTACHÉS COMMERCIAUX

(HOMMES ou FEMMES)

POUR SES AGENCES DE :

LILLE 28, place de la Gare Tél. : 20/55.45.94 et 95.	**REIMS** 11 bis, rue des Templiers Tél. : 26/47.96.17.
LYON 1, rue de la Barre Tél. : *78/42.52.06 et 07.*	**ORLEANS** 14, rue Eudoxe-Marcille Tél. : 38/62.73.51.

DEMANDONS : BAC G. Diplôme commercial ou comptable, le goût de l'organisation.
Nous leur proposons, après une période de formation dans notre Centre à Bordeaux, la gestion d'un secteur commercial afin de vendre des systèmes de gestion et d'implanter de nouvelles méthodes de travail dans des entreprises privées et publiques.

Si vous correspondez à ce profil, téléphonez ou écrivez-nous.

GIMM, PREMIER GROUPEMENT FRANÇAIS FABRIQUANT DES MENUISERIES INDUSTRIELLES (2 800 collaborateurs) cherche, pour son siège social à Lyon un

directeur du personnel

Au niveau du groupe, il est le conseil des industriels associés ou des agents de vente pour la législation sociale, la formation, le recrutement, il représente le groupe auprès des organismes professionnels.
Au niveau du siège, il assume les fonctions classiques d'un directeur du personnel. Il a 38 ans minimum, une bonne expérience de la fonction en milieu industriel.

Écrire à R. BEROUD ss réf. 402 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RECHERCHE
pour ses Directions Régionales de :
- NORMANDIE : DOMICILIATION ROUEN
- SUD : DOMICILIATION TOULOUSE

LE RESPONSABLE COMMERCIAL

— NIVEAU DEMANDÉ :
études supérieures complétées par une expérience commerciale immobilière à un échelon élevé de 5 ans minimum.

FONCTIONS :
— définition de programmes après réalisation d'études de marché.
— mise en œuvre d'une politique ciale.
— direction et animation d'une équipe de vente importante.

Adress. C.V. photo et prétent. Nº T. 98562 M. RÉGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e

---

Industrie mécanique en expansion, filiale d'un groupe de premier plan mondial, réalisant puissants équipements pour industries lourdes (chimie, industries extractives, etc.) recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Responsab. de son *bureau* de Paris ; E.C.P. - AM - ENSI ou sim. 10 ans d'expér. de vente d'équipements lourds à niveau élevé.
Allem. utilisable indispensable. *Homme de contact et d'action commerc.* Il devra obtenir des consultations, informer les services techniques de la Sté qui élaborent projets et devis, négocier et conclure.
Ses clients : Engineering, industries lourdes, stés minières.
Poste d'avenir stable.
Rémunération motivante.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence B.

Centre calcul Université recherche pour 1 an

PROGRAMMEUR D'APPLICATIONS

FORTRAN, COBOL
et SIRIS 3 - Env. C.V. : CICUP, 40, av. Recteur-Pineau 86022 POITIERS Cedex

---

RECHERCHE PSYCHOLOGUE FEMME MINIMUM 25 ANS POUR TRAVAUX PAYES SUR COMMISSION. CAB. ORGANISAT. RECRUT. LIBRE DE SUITE. ECR. HAVAS RENNES 884 B.

Expert-comptable rech. pour le NORD, BOURGES et LE MANS, collab. exp.-compt. commissaires inscrits, dipl. Gdes Ec. cciales ou exp. approf. du contrôle pr exécution miss. censor. Pos. cad. Écr. nº 8 537, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

offres d emploi

NOTRE GROUPE

TRAITE 1,5 MILLIARD DE C.A. ET COMPREND 5.000 PERSONNES.

Nous attachons une importance primordiale au climat de collaboration et à la qualité des hommes.

Nous sommes largement implantés hors de France.

L'activité multisectorielle de nos 30 filiales est essentiellement commerciale mais, en général, à caractère technique.

Notre développpement est souple et constant.

Nous recherchons la collaboration de 2 jeunes :

ASSISTANTS DE DIRECTION FUTURS RESPONSABLES

Diplômés HEC - ESSEC - ESCP ayant déjà de préférence, première expérience.

Nous leur proposerons après un rapide passage au Siège (pendant lequel ils feront connaissance du Groupe et s'initieront à ses activités et méthodes de gestion) une affectation dans une filiale pour complément de formation.

Leur carrière se développera ensuite dans les différentes filiales notamment en Afrique en poste d'exploitation ou d'état-major.

Env. lettre man. avec CV ss le No 2067 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

80.000/110.000 F

Nous sommes l'une des divisions d'un groupe multinational. Notre activité consiste à étudier la demande du marché, distribuer et suivre les matières premières plastiques fabriquées par notre maison mère.

Le poste que nous avons à pourvoir se situe dans la région parisienne, mais si vos aspirations vous portaient vers la région RHONE-ALPES, SUD-EST de la France, nous pourrions également en parler.

Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire d'avoir entre 3 et 5 ans d'expérience de la vente des matières plastiques aux industries. Une formation de chimiste vous aidera dans vos contacts externes et internes, mais, compte tenu de votre expérience, c'est surtout votre personnalité qui nous intéresse.

Alors, nous comptons sur votre rayonnement, votre capacité de contact, votre sens politique, votre diplomatie, votre constance et, dans une certaine mesure, votre agressivité pour vous aider à réussir.

C'est un poste très indépendant. Il est évolutif.

La pratique effective de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3352

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

PARIS 20 000 $ +

est recherché par un groupe international spécialisé dans la vente et la maintenance d'équipements électroniques de contrôle.

Faisant partie de l'équipe de Direction et en étroite relation avec le Directeur Financier Européen, la fonction consiste à : • assurer, avec rigueur, la responsabilité des comptes d'exploitation, des bilans et des états mensuels selon les procédures américaines • participer à toutes les opérations de comptabilité générale, les déclarations fiscales et la paie • planifier et contrôler le Cash Flow, suivre le recouvrement des créances.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat âgé de 27 ans environ, ayant un diplôme d'une grande école commerciale complété par un D.E.C.S. et pratiquant couramment l'anglais. Une formation dans un Cabinet d'Audit, ou 2 à 3 années d'expérience acquise au sein d'une société anglo-saxonne, est indispensable.

La rémunération ne sera pas inférieure à 20 000 $ et pourra être négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées doivent envoy. C.V., lettre manuscrite, photo (retour) et rémunération souhaitée sous réf. 21-285 M à CLSP 3 av. Percier 75008 Paris.



LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION recherche pour l'ensemble de ses Directions Régionales

PARIS - PROVINCE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX et ATTACHÉS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Un intéressement minimum sera garanti pendant la période de démarrage.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 144 à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94118 Arcueil.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

banlieue Sud-Ouest Paris

recherche

INGÉNIEUR position II

Formation Grande École
type A. et M. ou E.N.S.I.
spécialité électronique
ou électromécanique

En tant qu'adjoint technique du Chef du service chantiers export (140 personnes), il aura pour missions principales :

- *de définir ou améliorer les méthodes d'installation de mise en service et de recette des centraux téléphoniques ;*
- *d'en surveiller l'application par les équipes de chantier ;*
- *d'être le lien actif entre les équipes de chantier et les équipes techniques (service ingénierie).*

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience des chantiers d'installation de matériels de commutation téléphonique ou télégraphique et parlant couramment l'anglais.
Disponibilité indispensable : voyages fréquents et de courte durée à l'étranger.

Env. C.V. et prétentions (avec photo) sous n° 2241 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TERTIAIRE
LA STÉ LA PLUS IMPORTANTE EN EUROPE DANS SON DOMAINE

300 MF/AN DE RECETTES
TRES BIEN GÉRÉE ET DYNAMIQUE
(Recettes x 2 tous les 4 ans)
rech. pour PARIS

JEUNE CADRE SUPERIEUR COMPTABLE

ADJOINT COMPTABLE et FISCAL (au sens le plus large) du Responsable comptable et financier : supervision COMPTABILITÉ générale, Facturation, Paie, ... : BILAN, déclarations fiscales et pour autorités de tutelle. Perfectionnement des procédures de CONTROLE DE GESTION.

INDISPENSABLE

- Très solide formation générale et comptable : EXPERTISE ou D.E.C.S.
- *5 ans minimum* EXPÉRIENCE COMPTABLE et GESTION BUDGÉTAIRE à un niveau élevé dans UNE SOCIÉTÉ IMPORTANTE
- PRATIQUE COURANTE DE LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS.

DISCRÉTION ABOSLUE. Lettre manuscr., CV. détaillé, photo, prétentions ss réf. 3730 à



TECHNICO-COMMERCIAL

75.000/80.000 F

Filiale d'un important groupe international, nous sommes leader dans le domaine de la connexion électrique.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un technico-commercial (Ing. ou B.T.S. en Electromécanique ou équivalent) pour prendre en charge le développement de notre pénétration commerciale sur le marché des télécommunications.

Bien que technicien, vous devrez faire preuve d'imagination et d'agressivité commerciale, participer au développement de nos produits et assurer leur introduction sur le marché.

Vous êtes un homme de terrain, parfaitement autonome et doué d'une grande facilité de contact aux niveaux les plus élevés.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Le poste est évolutif.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3348

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

INGÉNIEUR EN CHEF
INFORMATIQUE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ET DE CONSTRUCTION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS de très grande envergure, implantée à Paris, regroupant 3.000 personnes, nous étoffons notre département informatique et créons **un poste de responsable de groupe de projets importants** (gestion matériels, de documents) mettant en œuvre les bases données et un matériel très puissant (IBM 370/168).

L'Ingénieur en Chef que nous recherchons doit être issu d'une Grande Ecole et justifier d'une expérience effective de l'informatique de gestion en milieu industriel.

L'expansion de notre Société et son affiliation à un groupe important autorise de larges possibilités d'évolution.

Ecrire sous référ. 6.352 à **PUBLIPANEL**, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

---

etap

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DES FILIALES ALLEMANDES

CE POSTE DOIT ÉVOLUER RAPIDEMENT VERS DES FONCTIONS DE

DIRECTEUR ADJOINT

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉRANT DES FILIALES ALLEMANDES (INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES) CE CADRE SUPÉRIEUR AURA LA RESPONSABILITÉ :

de coordonner et de promouvoir la pénétration du groupe sur le marché allemand. Son activité s'étendra aux problèmes commerciaux, financiers, juridiques et de développement technique.

Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure (Grande Ecole Ingénieur ou Commerciale) de premier plan, ayant 5 à 10 ans d'expérience des affaires, possédant parfaitement la langue et la connaissance de l'environnement allemands.

Son lieu de résidence, après un stage à Paris et dans les filiales allemandes, sera déterminé en fonction de la meilleure efficacité à Paris ou dans une ville frontalière (France ou Allemagne).

Ecrire sous référence MW 417 AM

FIRME INDUSTRIELLE FRANÇAISE LIÉE A PUISSANT GROUPE EUROPÉEN (équipement électrique pour automobiles) recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

32 ans mini ayant formation complémentaire marketing pour poste à créer d'

ADJOINT MARKETING
DU DIRECTEUR COMMERCIAL

capable assurer à partir d'une étude permanente du marché et de contacts étroits avec les grands clients de la firme, l'élaboration et la mise en œuvre :
- d'une politique des produits ;
- d'une stratégie de distribution.

IL S'AGIT D'UN POSTE D'AVENIR PERMETTANT A TERME RAPPROCHÉ L'ACCESSION A DES FONCTIONS DE RESPONSABILITÉS IMPORTANTES

Une solide expérience du marketing de produits industriels, la connaissance de l'allemand ou à défaut une parfaite connaissance de l'anglais sont indispensables.

LE TRAITEMENT ANNUEL NE SERA PAS INFÉRIEUR A

120.000 F

Ecrire sous référence CM 408 CM

TRÈS IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS RECHERCHE POUR SES SERVICES TRAVAUX NEUFS PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ÉLECTRICITÉ-RÉGULATION

ESE-IEG-AM (automatismes ou équivalent, ayant 1 à 3 ans d'expérience professionnelle.

INTÉGRÉ A UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE TRÈS QUALIFIÉE, IL PARTICIPERA A L'ÉTUDE ET A LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Situation très intéressante et évolutive pour candidat de premier plan.

Ecrire sous référence KU 415 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
2.000 PERSONNES - PARIS LA DÉFENSE
RECHERCHE

CADRE SERVICE DU PERSONNEL

Il s'agit d'animer, coordonner, contrôler la paie de 10 usines en assurant tous les contacts nécessaires, tant internes qu'externes (informatique, banques...).

Le titulaire du poste pourra étendre son rôle à des fonctions d'assistance aux usines concernant des problèmes de personnel en général.

SITUATION STABLE ET ÉVOLUTIVE POUR CANDIDAT RIGOUREUX ET MÉTHODIQUE

ayant une solide expérience de la paie et l'habitude de travailler avec l'informatique.

Ecrire sous référence EO 410 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BIENS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES POUR INDUSTRIES LOURDES OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE ET ÉVOLUTIVE DE

CHEF DU DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT ET INGENIERIE

Il s'agit de créer et de développer un nouveau département chargé de concevoir et de réaliser des installations complètes et des usines clef en main.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (X-ECP-Mines...) ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle BE travaux neufs ou atelier.

DÉSIRANT DONNER A SA VIE PROFESSIONNELLE UNE ORIENTATION RÉSOLUMENT NOUVELLE TOURNÉE VERS LES MARCHÉS DE GRANDE EXPORTATION.

Anglais nécessaire, autre langue étrangère souhaitée.

Résidence Paris ou région Nord.

Ecrire sous référence IS 413 AM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
BIENS D'ÉQUIPEMENT RECHERCHE

INGÉNIEUR EN CHEF RESPONSABLE UNITÉ AUTONOME

Interlocuteur du service commercial, il dirigera, en mettant en œuvre des méthodes modernes de gestion et d'animation du personnel, une unité réalisant un C.A. de 40 millions, en coordonnant :
- les études ;
- les méthodes ;
- la production.

POSTE INTÉRESSANT, PERMETTANT RÉELLE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE, POUR

Ingénieur ECP, Mines, AM ou équivalent, ayant 3 à 10 ans d'expérience industrielle (de préférence dans fabrication unitaire ou petite série), de bonnes connaissances en mécanique et/ou en chaudronnerie, la capacité de travailler dans société pratiquant décentralisation des responsabilités.

Poste ville province, proximité PARIS.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION

120.000 F +

Ecrire sous référence JT 414 CM

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(MÉCANIQUE)
ECP-AM-IDN-ICAM... DÉBUTANT

Il sera formé au sein des services entretiens d'une usine en Normandie. Puis, il évoluera au sein du groupe avec éventuellement un séjour en Amérique Centrale.

SITUATION INTÉRESSANTE COMPORTANT DE RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE POUR CANDIDAT MOBILE ET INTÉRESSÉ PAR LA TECHNIQUE

Ecrire sous référence LV 416 AM

GROUPE DE DIMENSION EUROPÉENNE PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION - LEADER DANS SA BRANCHE, RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, IL DEVRA LE SECONDER DANS DES DOMAINES VARIÉS ET PRENDRE EN CHARGE PLUS PARTICULIÈREMENT :
- le juridique et l'administratif ;
- le personnel ;
- l'organisation.

Ce poste conviendrait à candidat :
- HEC - ESSEC - Sces PO ou équivalent
- disposant 5 ans environ d'expérience au sein direction administrative ou secrétariat général.

POSTE ÉVOLUTIF ET INTÉRESSANT POUR JEUNE CADRE DÉSIREUX ASSUMER RESPONSABILITÉS ET NOMBREUSES RELATIONS SOCIALES

RÉSIDENCE VILLE 140 KM PARIS

Ecrire sous référence DN 409 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS — discrétion absolue

---

chef de produits

Gervais-Danone France recherche un Chef de produits pour compléter son équipe marketing.

Dans le cadre d'une large autonomie, il devra assurer la gestion et le développement des produits existants, ainsi que la recherche, l'étude et le lancement de nouveaux produits frais. Son action portera sur l'ensemble des éléments du marketing-mix, et il disposera de moyens publi-promotionnels importants pour atteindre ses objectifs.

Ce poste sera confié à un Diplômé d'Études Supérieures ayant acquis 2 à 4 ans d'expérience marketing dans une société de produits de grande consommation.

Il trouvera l'occasion d'élargir ses compétences et de diversifier ses connaissances au sein d'une société connue pour sa pratique d'un marketing élaboré et d'un groupe permettant d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution.

Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 02, à Jean Burckel
BSN-Gervais-Danone
7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

PUISSANT GROUPE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

RECHERCHE

DIRECTEUR
DÉLÉGUÉ

Chargé d'abord des relations humaines au sein du Groupe, il abordera ensuite, dans le cadre de différentes missions, tous les domaines réservés à la

DIRECTION GÉNÉRALE
A LAQUELLE IL ACCEDERA
A MOYEN TERME

Ce poste convient à un diplômé de Grande Ecole, ayant déjà prouvé, à un très haut niveau de responsabilités dans l'industrie ou le commerce, des qualités éminentes d'homme de contact et de caractère, d'organisateur et de gestionnaire.

La rémunération de départ de l'ordre de

150.000 FRANCS

évoluera rapidement en fonction des services rendus

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé, photo (retournée) et numéro de téléphone à M. DUBOST, 17, rue du Cirque. — 75008 PARIS.

DISCRETION ABSOLUE

---

steria

recherche

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

ayant au minimum 2 années d'expérience professionnelle dans les spécialités suivantes :
- logiciel de base
- mini-ordinateur
- applications temps réel.

prière adr. C.V. et prét. à

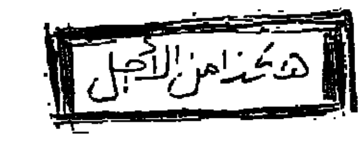
steria 26, av. de l'Europe 78140 Velizy Villacoublay

Cadre de Direction

Distributrice de Produits Chimiques auprès des industries automobile, aéronautique, pharmaceutique, chimique, etc., notre société, implantée dans la banlieue Sud-Est de Paris, connaît une rapide expansion.
Aussi son dirigeant cherche-t-il à faire partager les responsabilités de l'évolution de son entreprise en créant ce poste.
Dans un premier temps, ce jeune collaborateur prendra en main :
- l'animation du réseau commercial,
- la planification des objectifs et leur suivi,
- la détermination des moyens à mettre en œuvre.

Progressivement il élargira ses prérogatives jusqu'à devenir à moyen terme un des membres les plus actifs d'une petite équipe de Direction.
Une formation commerciale supérieure ainsi que la pratique de la langue anglaise sont souhaitées. Une première expérience de la fonction est indispensable. Une formation aux produits sera donnée. Le salaire de départ sauf cas exceptionnel ne sera pas supérieur à 80.000 F/an. A moyen terme il dépassera ce chiffre.
Statut Cadre. Frais remboursés.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES



Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, **Salaire actuel** et photo (ret.) ss réf. 203
54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

JOUVENEL ET CORDIER
recherche un

ingénieur technico-commercial

Il sera intégré à notre équipe intervenant dans les **SECTEURS** de la **PRODUCTION d'ENERGIE** (électricité, nucléaire, pétrole).

Il doit avoir une formation supérieure électromécanique et une première expérience de la vente de biens d'équipements industriels impliquant des contacts à tous niveaux.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 634 à Service du Personnel, JOUVENEL ET CORDIER 32, avenue Albert 1er, 92500 Rueil Malmaison

Havas Contact

GRAS SAVOYE & Cie

recherche pour son
DÉPARTEMENT VIE-GROUPE

un chargé de clientèle

qui assurera des négociations à haut niveau avec une clientèle industrielle.

Le candidat sera âgé de 28 ans minimum, aura au moins 3 ans d'expérience assurance et maîtrisera l'anglais.

Discrétion totale assurée.

Envoyer c.v., photo et prétentions :
Service du Personnel - B.P. 129
92202 Neuilly.

offres d'emploi

FILIALE D'UN GROUPE D'IMPORTANCE MONDIALE
recherche

Une comptable

Ayant l'expérience d'une comptabilité complète de PME.
Connaissances dactylographiques nécessaires.

Adresser C.V. sous référence RUDEL (*à mentionner sur l'enveloppe*) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

REFLEXIONS...

1ère étape : **UN INVESTISSEMENT** : vos études supérieures

2ème étape : **UN OBJECTIF** : la recherche d'une carrière

3ème étape : **UN MOYEN** : la VENTE ! mais pas à n'importe quel prix.
cycle de formation continu
responsabilités immédiates
supports publicitaires permanents

4ème étape : **UNE ACTION** : écrivez sous référence 7396 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Des postes sont à pourvoir dans la plupart des grandes villes de France

---

BANQUE INTERNATIONALE
Ayant ouvert récemment une succursale à Paris, recherche

CHEF COMPTABLE

— Pour mise en place et tenue de la comptabilité,
— Etablissement des bilans mensuels et comptes d'exploitation.
— Relations avec les autorités de tutelle.

En outre il se verra confier diverses autres tâches, fiscalité, paie, gestion administrative du personnel ; tout problème administratif en général.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, niveau *D.E.C.S.*, aura :
— Une expérience de plusieurs années dans un poste analogue,
— Le titre de FONDE DE POUVOIRS.
Anglais souhaitable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 9.448 à :

organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

PARIS
recherche

EDITEUR DE PUBLICATIONS

(presse périodique)

Capable de prendre rapidement en charge la gestion d'une ou de plusieurs revues (rédaction, publicité, diffusion)

— *Diplômé enseignement supérieur ;*
— Plusieurs années d'expérience nécessaires ;
— Anglais apprécié.

Discrétion absolue. Les candidats pourront indiquer les Sociétés auxquelles ils souhaitent que leur C.V. ne soit pas transmis.

ÉCRIRE *sous* N° 10837
S.A. MARCO EILFA
10-12, rue du Colonel-Driant - 75001 PARIS.

IMPT CENTRE TECHNIQUE
Région Sud-Est
recherche pour son
SERVICE FORGE

UN INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
DEBUTANT

Il assistera le chef de service dans les études expérimentales et théoriques des techniques diverses de forgeage et d'estampage, ainsi que dans les études du comportement des matériaux et de l'outillage dans ce domaine.

Anglais lu et parlé
Allem. souhaité.

Adres. C.V., *photo et prétent.* n° 2.333 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES DE BATIMENT
- CA 2 milliards de francs, plus de 10 000 collaborateurs - réputée pour son dynamisme et son agessivité commerciale cherche pour son siège à Paris un

responsable études de prix exportation

Intégré à une petite équipe chargée de la coordination, de la préparation des projets, *de leur présentation aux clients il réalise les* études de prix pour le gros œuvre, les corps d'état secondaires techniques et non techniques et participe à l'ensemble des projets. Agé d'au minimum 35 ans, ingénieur TP ou équivalent, il a au moins dix ans de direction de chantiers bâtiments TCE et une bonne pratique des études de prix.
Il parle anglais couramment. La connaissance de l'arabe est un atout supplémentaire.

Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 3186 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

IMPT CENTRE TECHNIQUE
Région Sud-Est
rech. pour travaux d'Etudes dans le domaine des LUBRIFIANTS

INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
DEBUTANT

ayant des connaissances en mécanique, métallurgie hydraulique physique et chimie organique.

Anglais lu et parlé
Allemand souhaité.

Adress. C.V., photo et prétent. n° 2.329 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
FILIALE FRANÇAISE D'UNE MULTINATIONALE
recherche

adjoint au directeur financier

- Il sera chargé de la tenue de comptabilité, de l'établissement des tableaux de bord hebdomadaires et mensuels et participera à l'élaboration des prévisions financières à court terme.
- Il secondera, d'autre part, *le Directeur Financier* dans les tâches administratives relatives à la fiscalité et aux problèmes juridiques et sociaux (paies, etc...).
- Formation DECS ou équivalente. Connaissance de *l'anglais apprécié.*
- 65 000 F / an avec perspectives d'avenir.
- Localisation banlieue Sud Paris. Voiture souhaitable.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 824-M.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

SERI RENAULT Engineering
recherche

Un ingénieur Grande Ecole ou Equivalent

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des «Techniques et matériels nucléaires»

- Le candidat de formation E.C.P., A. & M., ICAM, ECAM, IDN ou BTS + CNAM se caractérisera par un esprit logique et objectif, le sens de l'observation et du concret.
- Il aura un excellent contact humain pour établir un dialogue permanent et communiquer avec des gens de tous niveaux.
- une expérience de *l'entretien d'unités industrielles sera particulièrement* appréciée, de même que des connaissances en ergonomie.
- La rémunération attrayante tiendra compte de la formation et de l'expérience du candidat ou de la candidate retenu pour ce poste.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :

SERI RENAULT ENGINEERING
Service du personnel de la
SERI - B.P. 19
2, av. du Vieil Etang
78390 Bois d'Arcy

Suite à l'implantation avec succès de nos quatorze premières concessions, J.M.S. Distribution poursuit son effort et vous propose de monter votre propre affaire.

Vous êtes un fort VENDEUR, vous disposez d'un téléphone, d'une voiture et d'une pièce ou d'un garage pouvant servir à stocker des produits.

Depuis plusieurs années, vous songez à devenir votre propre patron pour gagner davantage, mieux vous épanouir, être indépendant et avoir la sécurité de l'emploi ; mais vous n'avez jamais rencontré d'opportunités valables.

POUROUOI NE DEVIENDRIEZ-VOUS PAS CONCESSIONNAIRE J.M.S. ?

Nous sommes une société de produits cosmétiques élaborés après plusieurs années de recherche par une équipe de scientifiques et vous offrons la possibilité de démarrer votre propre affaire, dans des conditions tout à fait exceptionnelles où vous aurez la possibilité de gagner très correctement votre vie dès le premier mois.

Envoyer votre candidature avec C.V., sous référence Md, J.M.S. Distribution S.A., 124, rue Fondaudège, 33000 BORDEAUX.

GRANDE BANQUE PARISIENNE
recherche un

CADRE DE COMPTABILITÉ

qui participera en équipe, sous la direction d'un expert comptable, à des tâches variées de réorganisation comptable.

- 30 ans environ ;
- Plusieurs années d'expérience pratique de la comptabilité bancaire ;
- Habitué aux systèmes de gestion informatisés ;
- Niveau D.E.C.S.

Outre les connaissances techniques, il devra faire preuve d'un esprit d'analyse et surtout d'imagination et d'adaptation dans la recherche de solutions aux problèmes nouveaux.

La rémunération sera étudiée en fonction *de l'expérience antérieure.*

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 36.971 à PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

---

Chef Comptable

80.000 F + — **LONGJUMEAU**

Une PME française spécialisée dans le marquage et la publicité, effectif 80 personnes, C.A. annuel 15.000.000 F, recherche son Chef Comptable.
Dépendant *directement du Directeur Général, il prendra en charge toutes* les tâches de comptabilité inhérentes à l'Entreprise et sous-traitées à l'extérieur au plan informatique.

Ce poste sera confié à un candidat, 30 ans minimum, de préférence diplômé d'Etudes Comptables Supérieures, DECS... ou équivalent, et justifiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années acquise si possible au sein d'une PME ou d'une PMI.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV détaillé, sous réf. 6049/M à Fr. ROUSSEAU Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES CEDEX, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

GRACE

leader mondial de l'étanchéité pour emballage métallique et embouteillage, recherche pour sa filiale située *à 60 km au sud-ouest de Paris.*

ingénieurs technico-commerciaux

MISSION : commercialiser nos produits et les machines d'application à une clientèle industrielle — assurer l'assistance technique — développer de nouveaux produits — gérer leur budget.
PROFIL : disponible pour voyager 60% de leur temps en FRANCE, BENELUX, SUISSE. Ouverts aux problèmes mécaniques.
Anglais lu, écrit, parlé. Voiture de fonction fournie. Formation assurée.
Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à M. F. Ramon, - Sté GRACE - B.P. 10 - 28230 EPERNON - TELEPHONE : 483.92.92

---

directeur transport

120 000 F +

L.T.M. CONSULTANTS - Logistique Transport Manutention recherche pour une Société de transport dont l'activité est largement diversifiée dans tous les domaines du transport, un Directeur pour son *Agence de Paris. Il devra assurer le développement* de cette Agence (70 personnes), considérée comme un Centre d'Exploitation particulièrement important.

Il participera à la définition des objectifs de l'entreprise après avoir apporté la preuve de son efficacité.

Ce poste nécessite une expérience de la gestion, le sens des relations humaines et de l'organisation appliquée au transport.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous référence 251-M à

L.T.M. Consultants
Département Sélection Cadres
52, quai National - 92806 Puteaux

---

directeur de succursales

PARIS EST ET OUEST

- Pour une Société Commerciale de distribution spécialisée dans la vente de machines de bureau.
- Sous l'autorité du Directeur Régional PARIS, ils auront les responsabilités suivantes :
  - gestion commerciale
  - gestion technique, administrative et financière
  - animation et gestion des hommes.
- *Il est requis :*
  - une formation technique-commerciale
  - une expérience prolongée et récente de la direction d'une force de vente sur des produits similaires ou proches.
  - une personnalité forte, capable d'être le catalyseur des énergies pour une nouvelle expansion.

PARIS - réf. 2332/F

directeur de l'engineering

PARIS — **200 000 F +**

- Pour une très importante Société d'engineering américaine *spécialisée dans la conception et la réalisation d'unités* pétrochimiques clés en mains.
- Il sera chargé de diriger les services habilités à concevoir sur le plan technique, les projets ou unités (raffineries, complexes pétrochimiques, etc) dont la réalisation est confiée à la Société.
- Le poste requiert un homme de 40 ans minimum, ayant acquis au moins quinze ans d'expérience dans la conception de raffineries clés en mains. Cette expérience doit avoir été acquise au sein d'une société d'engineering spécialisée dans la même activité et doit lui avoir permis d'acquérir une haute compétence technique reconnue dans la profession.

PARIS - réf. 2815/B

ORES — Adressez C.V. détaillé + photo + lettre manuscrite *motivée sous référence choisie à :* ORES CEF 105, Bd. Haussmann - 75008 Paris.

HB NETWORK INFORMATION SERVICES

filiale de HONEYWELL INFORMATION SYSTEM et la Compagnie des MACHINES BULL

Recherche pour la Région Parisienne uniquement :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Chargés de la promotion et la vente des services et des produits de la Société sur un marché en expansion.
De formation supérieure commerciale ou technique, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise et 2 à 3 ans minimum d'expérience de la vente de services ou de l'informatique.

INGÉNIEURS D'APPLICATIONS

Participant au développement des applications chez les utilisateurs de tous secteurs professionnels, en les conseillant sur la conception et les assistant pour la réalisation.
De formation supérieure technique ou commerciale, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise. L'expérience antérieure sera appréciée.

RESPONSABLE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ayant acquis par une expérience de plus de 5 ans la connaissance des équipements de transmissions de données (modems, terminaux légers et lourds) et des problèmes liés à l'utilisation des lignes et réseaux P.T.T.
Une expérience des problèmes de *transmissions de données par* réseaux commutés, notamment à 1.200 bauds ainsi que la connaissance de la langue anglaise seraient particulièrement appréciées.

Envoyer curriculum vitae et prétentions en rappelant le poste à : Monsieur R. NOELL, Directeur du Personnel France, HB - N.I.S. Tour Atlantique - Cedex 06 - 92080 PARIS La Défense.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège
RÉGION PARISIENNE

CHEF DU SERVICE ÉTUDES DE PRIX

— Expérience chantiers.
— Compétence et autorité indispensables.
— Poste sédentaire mais actif.
— Age indifférent.

Adr. candidat. manuscr., C.V. et photo, n° 1.801, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

PUISSANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour une de ses Filiales

CHEF SERVICE APRES-VENTE

En prise directe avec la Direction Générale de la Société et du Groupe, il doit avoir les qualités et l'esprit d'un véritable "patron", capable de diriger plus de 100 personnes, de dialoguer avec les clients comme avec les bureaux d'études et les usines.

Ce poste convient à un homme d'expérience (acheteur industriel, ingénieur bureau d'études, approvisionnements...), ayant obligatoirement une formation ou des connaissances approfondies en électromécanique.

Rémunération prévue de l'ordre de 110.000 F.

Ecrire avec photo et CV à Service S.

Psychologie appliquée Justet
2, rue des Dardanelles
75017 Paris

REMISIERS
MATIÈRES PREMIÈRES

La Société :
un important Commissionnaire agréé à la BOURSE DE COMMERCE DE PARIS.

Le domaine :
Les matières premières (département clientèle privée).

Le poste à pourvoir :
REMISIER, une situation de tout premier ordre dans un métier neuf et passionnant.

Nous recherchons :
Un (e) candidat (e) d'envergure, ayant le sens du contact et de la vente (possédant de préférence une expérience commerciale, dans les secteurs boursier, bancaire).

Nous offrons :
Une formation sanctionnée par un examen officiel.
Une rémunération à la commission.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et photo sous la référence 1.001 à :
N.S. et ASS., 44, rue Lamark, 75018 Paris, qui tr.

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
INGÉNIERIE NUCLÉAIRE

Vous avez une expérience de quelques années de mécanique générale acquise au sein d'un Bureau d'Etudes ou en fabrication.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ET DE CONSTRUCTION NUCLÉAIRE, située à Paris, nous vous proposons d'intégrer une équipe assurant la **responsabilité technique** depuis la conception de l'avant-projet jusqu'aux essais de machines et mécanismes destinés à la manutention et au chargement du combustible.

Ecrire sous référence 6358 à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09 qui transmettra.

Société Impte d'Exploitation de Chauffage
recherche pour son Département
INCINÉRATION d'ORDURES

UN NÉGOCIATEUR-TECHNICIEN

Le candidat sera un cadre de formation supérieure de technicien (Centrale - A. et M.).

Il aura comme fonctions :
— la recherche et la négociation de nouveaux contrats ;
— l'établissement des devis et l'étude technique correspondante.

Ce poste implique un goût prononcé pour la fonction commerciale.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 1.049, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

INSTITUTION DE RETRAITES ET DE PRÉVOYANCE
recherche :

un ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ayant au minimum 4 ans d'expérience pour remplir, dans un délai de 6 mois, la fonction de chargé d'études responsable de la conception et de la mise en œuvre des applications informatiques.

Résidence : région parisienne.

Ecr. av. C.V. man. à n° 2.187, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

directeur général

180.000/an +

Pour prendre en main une Société française de commercialisation (C.A. 200 Millions effectifs 50 personnes) filiale d'un puissant groupe international produisant et distribuant des produits de consommation courante.

Sa mission : dans le cadre d'une politique générale définie par le groupe, ce Directeur devra concevoir, préparer et faire approuver son plan marketing et veiller à son application.

Le candidat : bilingue français/anglais, est un spécialiste du marketing, habitué à commercialiser des produits de marque.

Il est déjà Directeur d'une filiale ou d'une Division au sein d'un groupe multinational.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1031/M à Mme LIPSZYC (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

Gestion du personnel

Filiale commerciale d'un important groupe industriel : 2 000 personnes réparties dans une structure très décentralisée, nous recherchons l'assistant de notre responsable du personnel.

Il prendra en charge les études nécessaires à la mise en place et au suivi de la politique de personnel et en assurera l'application et le contrôle en conseillant et assistant les établissements, la réglementation...

Sous sa responsabilité : les emplois et les carrières, les rémunérations, les procédures administratives la réglementation...

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Psycho., Socio., Sc. Po., Droit...) ayant déjà acquis une expérience de 2 à 3 ans en entreprise, si possible auprès de personnel commercial.

Adresser curriculum vitae sous réf. RAND (à mentionner sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

PARIS SUD

Important Distributeur produits alimentaires, filiale d'un Groupe français d'implantation internationale, recrute un

spécialiste de la gestion des stocks 80 000 +

- *5 ans d'expérience en logistique de distribution,*
- *une formation supérieure,*
- *avoir occupé une fonction opérationnelle de responsable des approvisionnements,*
- *la capacité à mettre un système informatisé de gestion stocks ou à exploiter un système existant à efficacité prouvée,*

sont les principaux critères de choix de ce spécialiste qui agira avec l'aide d'une équipe de 8 personnes et sous la responsabilité du Directeur de la distribution physique.

C'est un poste tremplin.

Adresser C.V. + photo sous réf. GS, à M. BLIN garant d'une discrétion absolue.

Centre P.S.I. — *5e étage, Bureau n° 6, Tour Maine Montparnasse, 33, av. du Maine - B.P. 135, 75755 Paris Cedex 15*

Important groupe Multinational de Conseils en Management recherche
pour assister le Directeur
de sa nouvelle filiale française de Conseil en Marketing

jeune cadre organisation commerciale

30 ANS MINIMUM - ≃ 90 000 F/AN

de formation commerciale supérieure et ayant de préférence la pratique courante de l'Allemand. Il interviendra progressivement à tous les stades de l'action - Terrain - Etudes - Stratégie - dans la perspective de prendre la responsabilité d'une équipe, à moyen terme.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi



9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. On peut aussi adresser son dossier. Réf. 986. 65, avenue de Wagram 75017 Paris

SOCIETE CONSEIL EN IMMOBILIER
recherche

JEUNE CADRE

pour son département promotion, ayant 2 ou 3 années d'expérience, si possible dans la même branche, et une bonne connaissance des problèmes de Marketing.

Envoyer C.V., photo et prétentions à PRINCIP S.A. 23, rue Cambon, 75001 PARIS.

Nous recherchons

jeunes ingénieurs débutants
pour des postes de

TECHNICO-COMMERCIAUX

Fonction :
Recherche et **mise en place des solutions informatiques** dans les petites et moyennes entreprises commerciales et industrielles.
Participation à la négociation commerciale de vente des ordinateurs. Formation initiale de 9 mois et recyclage permanent assurés.
Carrières à caractère technique exigeant :
– esprit de synthèse,
– goût des responsabilités,
– méthode et organisation,
– enthousiasme.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et numéro de téléphone, sous référence 9432.

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS / QUI TRANSMETTRA

Société Française
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche pour PARIS

ATTACHÉ de DIRECTION

Responsable du suivi :
— de la distribution,
— des performances commerciales,
— des études de marché.

Ce poste, en partie d'exécution, nécessite une expérience de 3 ans de préférence dans la distribution de produits consommables pour l'industrie.

— Age minimum 30 ans.
— Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalente souhaitée.
— Larges possibilités d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prét. n° 1.846, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 1er, q. tr.

Important Groupe
MATIERES PLASTIQUES
cherchant à étoffer son équipe de vente à l'exportation pour les résines polyoléfines
recherche

2 ingénieurs commerciaux export

De formation Écoles d'Ingénieurs ou Écoles Commerciales ayant déjà un minimum de 2 ans d'expérience de vente export si possible dans le domaine des matières plastiques ou sinon de produits industriels.

Référence 5103 Z
connaissance impérative de l'anglais et de l'allemand.

Référence 5103 AA
connaissance impérative de l'anglais et de l'espagnol.

Pour obtenir informations complémentaires écrire en précisant la référence choisie.

egor — 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

CORT Consultants

recherche pour développer son équipe de spécialistes en

GESTION DE MAINTENANCE

ingénieur d'entretien

A.M. - E.C.P. ou équivalent

30 ans minimum, possédant une expérience confirmée comme Ingénieur Opérationnel en usine

Activité de Consultant.
Formation aux méthodes modernes de gestion assurée.
Qualités d'animateur indispensables.
Nombreux déplacements.
Rémunération élevée.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous réf. 2268 à

CORT — 65, Avenue Kléber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

ENTREPRISE DE PRESSE NATIONALE
recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

Grande pratique professionnelle des travaux de comptabilité générale (gestion informatique) connaissant la dactylographie.

Ecrire n° 6.453 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

INGÉNIEUR DE VENTE
INDUSTRIE DU BOIS

Automated Building Components — GANG-NAIL — Recherche un Ingénieur de vente possédant de préférence une grande expérience dans la production et la vente de charpentes et de maisons préfabriquées, ainsi que des systèmes d'assemblage du bois.

Cet ingénieur de vente s'occupera des régions européennes de langue française, à partir de Paris ou de Bruxelles.

Appointement intéressant, à négocier suivant âge et expérience + avantages.

Langue maternelle : français.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Prière de téléphoner ou d'envoyer C.V. complet à Mlle F. THIRY, Automated Building Components, Europe S.A., avenue du Pérou 77 - Bte 8 1050 BRUXELLES. - Tél. : BRUXELLES 660-00-75.

Les entretiens sont prévus à Paris le 17 mars 77 ou à Bruxelles sur rendez-vous.

sfica

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS SPECIALISEE DANS LES PROBLEMES DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DE BUREAUX ET DE LOCAUX INDUSTRIELS
recherche dans le cadre de son plan de développement

INGENIEUR COMMERCIAL
directement rattaché au Directeur Général

- ayant au minimum 5 ans d'expérience professionnelle
- capable de mener des négociations à haut niveau
- ayant le goût du travail en équipe
- soucieux d'être jugé sur ses résultats.

Une expérience dans les domaines de l'Ingéniérie ou du conseil serait utile; formation supérieure souhaitable.

Envoyer CV et prétentions à SFICA
44, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche
pour ses services ETUDES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
Grande Ecole

1) pour développement de circuits électroniques logiques et application micro-processeur ;
2) pour développement de circuits électroniques analogiques.

Adresser C.V. et photo à n° 02.300 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE RECRUTE POUR SES BESOINS PROPRES

ANALYSTE
Formation supérieure, 2 ans expérience

ANALYSTE PROGRAMMEUR
D.U.T. ou équivalent - 1 an expérience

PROGRAMMEUR SYSTEMES
Connaissances I. C. L et télétraitement appréciées.

Adresser C.V. à : M et I - 16, rue Ballu 75009 Paris ou téléphoner au 280.64.22 pour rendez-vous

Société française, importante dans sa spécialité, transformation de papier, recherche pour sa succursale de Paris,

UN DIRECTEUR RÉGIONAL

Sa mission :
Gestion de la clientèle.
Gestion des stocks.
Administration du personnel.

Son profil :
Expérience ou formation commerciale.
Ambition et autonomie.

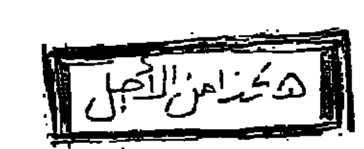
Env. curriculum vitae + photo + prétentions, à L. V. - B.P. 237 - 38506 VOIRON Cedex.

ORGANISME FINANCIER
Quartier Opéra - Chaussée-d'Antin
recherche

CHARGÉ (ÉE) DE LA MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

— Formation Capacité en droit ou équivalent.
— Connaissance comptable appréciée.
— 2 à 3 ans d'expérience si possible, dans fonction similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions à SODECCO 12, rue La Fayette, 75009 PARIS



offres d'emploi

Service régional de l'équipement d'Ile-de-France recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

niveau ingénieur.
Diplôme d'études supérieures Économie des transports.
Bonne connaissance des problèmes de transports et d'exploitation de la route.

Mission : analyses théoriques et études sectorielles.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Service régional de l'équipement d'Ile-de-France, division des infrastructures et des transports, 19-23, rue Miollis, 75732 PARIS CEDEX 15.

STE TRAVAIL TEMPORAIRE en pleine expansion recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

3 ans d'expérience minimum. Salaire important.

Tél. pour rendez-vous 743-14-40.

Importante société porte de La Villette

rech. PROGRAMMEURS

Ecr. avec C.V. et prétentions réf. 9026 à STARTER, 68 bis, r. Réaumur, Paris-3e, qui transm.

Groupe important secteur *BRIQUETTERIE* rech.

INGÉNIEUR

— Formation arts et métiers ou similaire.
— Age : 30 ans minimum.
Adres. lettre manusc., photo, C.V. et prétentions au journal nº T 98.554 M, Régie-Presse, 85 bis, rue *Réaumur, Paris-2e.*

Impte Sté Française de Construction électrique (5.000 personnes) recherche pour son Siège Social à Paris

UN PROGRAMMEUR ANALYSTE (Niveau V 1)

Attiré par la création et la mise en œuvre d'importantes applications de gestion.

Une expérience en gestion sur mini ordinateur est souhaitable.

Env. C.V., prét. et photo à nº 1928 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. t.

I.F.E.R.P. recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

(Langue maternelle Anglais)
Expér. + bonne présentation

Envoyer C.V. à I.F.E.R.P. Berkeley Building, 19 à 29 rue *du Capitaine-Guynemer, 92081* PARIS LA DEFENSE Cedex 19

OPTIC 2000 chaîne 250 opticiens français cherche pour Paris

2 Responsables de Marché

30 a. env., form. Ecole comm., ayant expér. 5 a. chef produit ou équival. Env. C.V. + photo à B. Deserable, Optic 2000, BP 17, 86130 JAUNAY-CLANS.

Service régional de l'équipem. d'Ile-de-France recherche

UN INGÉNIEUR E.T.P. OU SIMILAIRE

intéressé par les problèmes de circulation.

Lieu de travail : MAISONS-ALFORT.

Adr. C.V. détaillé et prétent. à S.R.E.I.F./D.E.S.R.E.T., bureau du personnel, 68, rue de Vincennes, 94700 Maisons-Alfort.

SOCIETE COMMERCIALE INTERNATIONALE banlieue ouest (Plaisir) réputée dans son secteur d'activités, structure son organisation pour son expansion et recherche :

RESPONSABLE

ADMINISTRATION COMMERCIALE

Le candidat retenu, d'au moins 28 ans, aura déjà acquis une expérience de 4-5 ans de l'ensemble des procédures d'administration des ventes, y compris de préférence le SAV.
Esprit d'informatique apprécié. Ambiance et cadre agréables. *Bonne perspective si capable de* gérer un serv. de 10 pers. et d'élargir ultérieurem. ses resp.
Ecrire avec prétentions sous référence RAC/RB, à TAS, 77, rue La Boëtie, PARIS (8e).

Rech. TELEXISTE PARF. BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS
Libre rapidement - Se présenter Demander Mme LAMBERT SITAM, 11, r. Auber, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER DEFENSE REC

COMPTABLE II CONFIRME

D.E.C.S. APPRECIE

COMPTABLE

COMPTABLE BILINGUE ANGLAIS

conn. comptabilité américaine
Tél. : 775-17-93
Mme MACHERE
ou écr. 134, av. Pt-Wilson, Puteaux

EU - SELEC

TRAVAIL TEMPORAIRE recrute

5 PROGRAMMEURS PL 1 DL 1

3 ans d'expérience
18, av. Victoria, Paris (1er)
Tél. : 236-89-75

Société Mutualiste recherche, pr maison familiale de vacances ouverte toute l'année, directeur-adjoint 30 ans min. poste permanent. Ecrire avec prétentions et C.V. à :
MNDGI, 3, place des Victoires, 75042 Paris Cedex 01

Cherche jeune fille au pair, nourrie, logée pour garder deux enfants 4 a. et 11 mois le matin Tél. 076-65-07 l'après-midi

---

AGENCE PUBLICITE/MARAIS recrute
Standardiste temps partiel
Expérimentée, parf. correction, 5 heures/jour environ.
Salaire intéressant. Avantages sociaux.
Env. C.V. et photo P. MARCAIS 10, rue Barbette, 75003 Paris

Sté d'intérim rech. pour des emplois bureau, TECHNICO. Expér. de la profess. exigée. Tél. pour R.-V. : 292-38-01 et 35-87

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Nous recherchons de jeunes Ingénieurs ou universitaires pour les former Informaticien spécialisé en système d'exploitation.

Nous sommes une Société de Gérance Informatique en progression rapide, nos partenaires sont parmi les plus importantes entreprises. Notre force réside dans la qualité de notre équipe.

Nous offrons à nos collaborateurs un travail de réalisations sur de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de rentabilisation des Centres Informatiques.

Envoyer lettre manuscrite, curric. vitae et photo à :
PUBLIVAL nº 7310
70, rue du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

Banlieue NORD-EST, recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour la VENTE des instruments de mesure.

Adresser C.V. et photo à nº 02.308 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, q. tr.

PROFESSEURS secrétariat et PROFESSEUR mathémat. mi-temps pour classes C.A.P., B.E.P., demandés pour rentrée Pâques. Ecrire Ecole PIGIER rue Ampère, 95300 Pontoise

---

AGENCE DE PUBLICITE *QUARTIER MARAIS* recherche
pour poste à pourvoir d'urgence J.H. Chef de groupe de Comptabilité, 4 à 5 d'expérience, pour Gestion facturation et comptes clients.
Ce poste demande une bonne connaissance de l'Achat d'Espace en Agence, et l'habitude de l'informatique.
Env. C.V. et photo à P. Marcais 10, rue Barbette, 75003 PARIS

Centre profess. rech de suite INSTITUTEUR ayant bac. ou CAP, et déjà sol. expér. ; *moniteur éducateur d'internat, mini* BEPC. Lgt et cant. assur. Ecr. ou tél. C.F.P. - BP. 15 78450 VILLEPREUX. T. 462-20-20

Métro HOCHE Société cherche AIDE COMPTABLE
Age min. 30 ans, emploi stable, 13e mois.
Ecr. no 6454 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

URGENT ch. J.F. AU PAIR famille franç. 2 enfants recherche J.F., minim. 3 mois Ecrire NUSSLI, 34 Lipkook Crescent, LONDRES SE23, G.-B.

PIÈCES AUTOMOBILE 2e MONTE

FILIALE COMMERCIALE d'un Groupe européen IMPORTANT (90 % à l'EXPORTATION) rech. pour LEVALLOIS (92)

Chef des ventes export

Suivi des clients.
Renforcement des structures de distribution pays par pays.
Prospection de nouveaux marchés. 5 à 6 mois/an sur le terrain, par absences de 1 à 3 semaines.

HOMME DE L'EXPORTATION

— 5/8 ans EXPERIENCE SUR LE TERRAIN, EN PIECES INDUSTRIELLES, si possible pour l'auto.
— ANGLAIS courant.
— Espagnol souhaité.

DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunér. et photo ss réf. 3732 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal-Juin 75017 Paris.

AT 2, AT 2 B AT 3 P, AT P

CIRCUITS LOGIQUES

TECHNICIEN INFORMATIQUE

pour dépannage d'enregistrement d'essais
Sérieuses références exigées.
BASIC, 74-76, rue Michel-Ange, PARIS-16e. Téléph. : 743-14-40.

Mº EXELMANS

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE 300 MF/AN

FILIALE d'un des PRINCIPAUX GROUPES FRANÇAIS (métallurgie) recherche pour siège banlieue OUEST PARIS.

Chef comptable

PRISE EN CHARGE de la COMPTABILITE GENERALE informatisée (15 personnes) de 2 STES DEVANT ETRE FUSIONNEES : en une seule (courant 78).

INDISPENSABLE :
— AVOIR DEJA DIRIGE COMPTABILITE GENERALE (en titre ou en second) d'une Société industrielle importante.
— *Connaissance pratique* de tous problèmes comptables et fiscaux, y compris paie.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunér. et photo ss réf. 3538 à

SC sélection conseil

Sté expertise comptable rech. :

COLLABORATEURS

possédant formation ingénieur grandes écoles, et poursuivant études expertise comptable pr *être appelés ultérieurement* à fonction de direction
Ecr. S.P.E.C.F., 2, av. Hoche 75008 PARIS

IMPT CENTRE DE RECHERCHE Nord de Paris recrute pour son service SURFACES MECANIQUES

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROCHIMISTE CONFIRME

Responsable du suivi des essais menés au laboratoire ds les domaines de la corrosion et de la galvanoplastie.

Il sera plus particulièrement chargé de l'exécution de la partie expérimentale des études d'électrochimie appliq.

Lecture de l'anglais technique indispensable

Adr. C.V., photo et prétent., à nº 02.318 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Agence de voyages F.A.U. recherche

AGENT DE COMPTOIR

polyvalent QUALIFIE
Tél. : 255-30-34

UTI - SERVICE
9, rue Lapérouse, Paris-16e.

recherche pour son

CENTRE D'ASSISTANCE AU CALCUL TECHNIQUE

INGÉNIEUR

pour participer à l'exploitation et l'extension du service de Télétraitement TSO sur IBM 370/158 sous OS/MVS et assurer assistance auprès des utilisateurs (Bâtiment et T.P.)

Env. C.V., photo et prétentions au Chef du personnel

Résidence Clinique Gériatrique

LES MAGNOLIAS

Rue Clos-à-la-Caille Villebouzin-Ballainvilliers 91160 LONGJUMEAU

RECHERCHE pour la direction de son propre laboratoire d'analyses médicales

BIOLOGISTE

Adr. C.V. et référ. au directeur de l'Etablissement.

Sté Conseils en Informatique Mathématiques appliquées et Econométrie, recherche

INGÉNIEUR - CONSEIL

ayant qualifications ci-dessus, connaiss. notamment formalisation des procédures administratives et définition, cahiers de charges informatiques (sur honoraires ou salarié).
Env. C.V. Management Scientifique, 43, r. Beaubourg, Paris-3e

---

Sté de LOCATION CAMIONS recherche pour siège PARIS - NORD

CHEF COMPTABLE

pour diriger service comptabil. générale et analytique informatisée (10 personnes).
Minim. 30 a. Formation DECS.
Env. C.V., photo et prétentions sous. nº 8.162, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

BOUGIES MARCHAL ASNIÈRES recherchent

UN JEUNE

I.U.T. GESTION

ayant 2 à 3 ans expér. dans une unité de production

Env. C.V., photo et prétent. *SCAMEA,* 200, avenue des Grésillons, 92602 Asnières

---

ENTREPRISE GIRAM recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour :
— diriger et développer son département électricité.
— Effectuer les principales études techniques et devis estimatifs.
— *Contrôler* le travail des Métreurs, Dessinateurs et Commis de chantiers.
Formation Ingénieur et expér. études et chantiers exigées.
Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à GIRAM
rue Henri-Gautier, 93000 Z.I. DE BOBIGNY

Saint Upery market. serv.

CABINET SPÉCIAL des études marchés industrielles recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

4 ANS EXPERIENCE
capable cond. études de manière autonome. Pour évolut. rapide directeur d'études.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

DEBUTANT OU 1 AN EXPERIENCE

ENQUÊTEURS - PIGISTES (FREE - LANCE)

SECRÉTAIRE DIRECT.

Env. C.V. détaillé et prétent. *à S.U.M.S., B.P. 2, 94230 Cachan*

capitaux ou proposit. com.

JEUNE MANAGER, 33 ans *désirant créer une entreprise* Charter, Nautisme, Tourisme

PAPEETE Polynésie française

rech. collaboration commerciale et technique : de chantiers navals professionnels du transport aérien et du tourisme.
Ec. nº T 098.658 M, Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

Groupe de bureaux intern. de REPRÉSENTATION

Nous cherchons à présenter votre matériel ou d'avoir *l'exclusivité de vos produits.*
Ecr. nº T 098.660 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES AIDE EFFICACEMENT

DEMANDEURS EMPLOIS

Adresser lettre + C.V. + grande enveloppe retour rédigée : ECIT, 132, rue de la Gare 95120 ERMONT PARIS

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, *6, sq. Monsigny, 78-La Chesnay.*

travail à domicile

Demande

Sténodactylo machine IBM direction travaux même magnétophone anglais. — Téléphone : après 18 heures au : 250-47-69.

J. Femme, espagnole, ch. travx COUTURE ET RETOUCHE.
Mme Rodriguez, 11, rue Lauriston, Paris-16e. Tél. : 500-74-01.

Tape mémoires, thèses, franç. et allem. Travail soigné et rapide. Prix modéré. Tél. Jeanson au : 633-77-94.

occasions

Achat très cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A., 4, chaussée d'Antin, OPERA. 37, av. V-Hugo, ETOILE. Vente et occasion. — Echange.

secrétaires

Secrétaires de direction

DIRECTEUR EXPLOITATION D'UN IMPORTANT DÉPARTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE à PARIS

désire s'adjoindre

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue Français-Anglais

Excellente STENODACTYLO, nantie d'une solide expérience et habituée à prendre des initiatives.

Appointements et avantages sociaux en rapport.

Ecrire en adressant C.V., photo à nº 1.475 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

Greiff — LEADER DE LA MODE *MASCULINE* ALLEMAND recherche

pour sa société de vente à PARIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue, allemand, français et sténodactylo.

- Très bonnes notions de comptabilité ;
- Hautes responsabilités de travail ;
- Bonne présentation, dynamisme et références exigées ;
- 25 ans minimum.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 8552 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

de direction

Quartier SAINT-LAZARE recherchons

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant une dizaine d'années d'expérience.

La candidate retenue aura une bonne culture générale et sera apte à une fonction administrat. *Bonne sténodactylo, elle saura* assumer des travx de gestion et s'adapter à des tâches diverses.
Poste stable.
Avantages sociaux importants.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions nº 1.897, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT Constructions Industrialisées Banlieue SUD-EST recherche

SECRETAIRE STENODACTYLO

Parfaitement **BILINGUE** Français Anglais
Sténo anglaise non exigée.

Env. C.V. man., photo et prét. Nº 1.830 Contesse Publicité, *20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

STE TRAVAIL TEMPORAIRE POUR ARGENTEUIL

JEUNE FEMME responsable d'agence

Ce poste vous offre :
— D'engager responsabilité ;
— De prendre des initiatives ;
— Des contacts humains (intérimaires et entreprises).
Il est demandé en retour :
- 25 ans minimum ;
- Sans commercial indispens. ;
- Une gde dispon. (9-18 h. 30) ;
- *Ordre et méthode ;*
- Formation secondaire.

Vacances à prendre hors saison.
Envoy. C.V., photo, prétentions nº 2.437, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Secrétaires

Cours d'arbitrage de la Chambre de Commerce International recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

sténo anglaise, française. Langue maternelle anglaise appréciée. Envoyer C.V. 38, Cours Albert-Ier, PARIS (8e).

Secrétaires

QUARTIER ETOILE F. 55 000

SECRETAIRE - BILINGUE

Une banque internationale offre un poste de secrétaire sténo-dactylo au sein d'une petite équipe. Ce poste convient à une personne parfaitement bilingue anglais-français, possédant une bonne expérience du milieu financier. Possibilités d'évolution pour une candidate de valeur.
Adresser CV s/réf. M.6003 à : J.N CRETE
Tour Maine Montparnasse - 33 av. du Maine
75755 Paris Cedex 15

représent. offre

METO

Filiale du groupe international Dymo, leader des systèmes d'étiquetage dans le commerce moderne, recherche

REPRÉSENTANT

Expérimenté et introduit pour assurer les contacts (conseils, services, ventes) avec notre clientèle de magasins en libre-service moitié Est de Paris. Rémunération : fixe important, primes, participation, 5 semaines de congés payés, voiture anonyme de société.

Envoyez C.V. manuscrit et photo à Méto Selfetic S.A. 112 avenue du Général-Leclerc 78220 Viroflay à l'intention de M. Rampon.

Pour vente nouveaux appareils audio-visuels recherche :
V.R.P. MULTICARTE
Paris - Province.
S.E.R.O.A., 23, rue Jean-Leclaire, 75017 Paris. Téléphone 627-77-42.

traductions

Offre

Société traductr. offre traduct. techn. pr traduct. lang. matern. angl., spécialis. : génie civil, construct., électric., mécanique, engineer., télécomm. Ecrire à : nº 8.540, « le Monde » Publicité, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9*

Demande

GREC MODERNE TRADUCTEUR TECHNIQUE qualifié, français, anglais. Téléphone : 899-80-74.

automobiles

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

SFAM-France

23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35



LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans_16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

---

350 SLC, 1973, options 220 - 4, 1969, boîte automatique.
Téléphone : 739-99-40.

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Michel PARIS 5e
336. 33. 35 +

Mercedes 280 E, boîte automat., direction assistée, vitres teintées, 1976, 14.000 km. Tél. 828-69-66.

bateaux

NICE. — LOUE AOUT *ou SEPTEMBRE* ma VEDETTE 10,60 m. - 2 X 90, ch. Diesel, 7/8 couchettes, survie 8 places, radio-téléphone, groupe électrogène, annexe, hors bord, ensemble soigné en parfait état de navigabilité en 3e catégor. Ecr. AGENCE HAVAS, 06011 NICE, Cédex, référence 8.241.

demandes d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
H.E.C. - C.P.A.

Groupe immobilier de premier rang recherche

Poste équivalent. niveau Direction générale, dans groupe bancaire ou financier avec larges responsab.

Ecrire nº 538 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR FINANCIER

ET DU CONTROLE DE GESTION
H.E.C., 15 ans d'expérience et de responsabilités dans les domaines :
- Finances et Trésorerie ;
- Gestion de Services de Comptabilité générale et analytique ;
- Fiscalité ;
- Contrôle Interne ;
- Contrôle de Gestion et Planification ;
- Informatique de Gestion.

ORGANISATEUR ET ANIMATEUR
Anglais courant, étudie toutes propositions.
Ecrire nº T. 098.586 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Dame américaine

7 ANS UNIVERSITÉ

ayant une :
— longue expérience des affaires financières en tant que rédactrice financière plus spécialisée dans l'informatique comme :

PROGRAMMEUR utilisant COBOL.

cherche situation intéressante dans entreprise informatique ou société financière.

Ecrire sous le nº T. 98655 M, À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRIGEANT DE TRÈS HAUT NIVEAU

dimension internationale — 53 ans, parlant anglais, allemand, russe, formation Grande Ecole
Possédant 20 années d'expérience de Direction Générale d'entreprises industrielles et de sociétés commerciales de 200 à 2.000 personnes appartenant aux plus grands groupes français et internationaux.
Ayant réussi des opérations de parachutage dans *des affaires particulièrement difficiles,* cherche

DIRECTION GÉNÉRALE

de société à développer ou à reprendre en mains.

Pr 1er entretien, écrire ss le nº 01.894 À CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Médecin généraliste, 35 a., rech. situat. salariée à part. de juin. Ecr. nº 8.557, « *le Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

LICENCE DE DROIT PRIVE
J.F. 25 a., disp. imméd., rech. situat. stable ds cab. juridique ou entreprise. Michèle Guinaret, 37, rue Chanez, 75016 PARIS.

J.H. 23 a., BTS Gestion, libéré O.M., célibat., ch. emploi Tech.-commerc. M. Paul DEGEAIVE, 4 bis, r. Antoine-Bourdelle. 75015

J.H., diplômé SCIENCES PO (I.E.P.), licencié en droit, ch. poste en rapport.
Ecr. nº 514, « *le Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

J.H. 24 a., tit. DECS, ch. stage mi-tps, 5 a. exp. cab. Libre ste.
Ecr. nº 545, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

COLLABORATRICE

Intelligente et enthousiaste
- 7 ans expér., responsabilités.
- Libre immédiatement.
Téléphone : 278-38-02

CHEF COMPTABLE

H. 51 a., 27 a. expér., qualifié pour création, organis., transformation comptable et adaptation informatique, recherche collaboration préférence CABINET EXPERTISE COMPT.
Téléph. : 781-94-03

SECRÉTAIRE - DACT.

Bonne orthogr., expér. 9 ans responsab. ch. emploi similaire.
Ecr. nº T 98.625 *M, Régie-Pr.,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

INGÉNIEUR HOLLANDAIS

vte machin. textil., parl. cour. hollandais, angl. et allem., ch. place stab. *Résid. France* south.
Ecr. nº 541 « *le Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE FEMME - 25 ans

LIC. DROIT PUBLIC
D.E.S. DROIT PRIVÉ

CHARGE de travaux dirigés FACULTE
EXPERIENCE PROFESSION.
Rech. SITUATION MI-TEMPS
Tél. : 782-33-95

PSYCHOLOGUE

J. Fme 25 a., diplôme pathologie clinique, ch. emploi - assistanat - ou collaboration cab. libéral de préférence. - Paris ou banlieue.
Ecr. nº 470 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ING. INFORMATICIEN

recherche activité système, exploitat. s/matériel gamme 370
Région Paris - Val de Loire.
Ecr. nº 517 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR ENSEM-IAE

10 ans expérience Informatique scientifique - gestion - télétraitement ch. poste responsabil. Paris-Province.
Ecr. nº 528 « *le Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
8 ans expér. IBM 3 GAP 2 spécialisé dans démarrage des applications de gestion recherche emploi de
CHEF DE SERVICE ou poste à responsabilité ETRANGER.
Ecr. nº 1 028, Contesse Publicité, 20, avenue de Opéra, Paris-1er

---

J.H., 27 a., exp. inf. 8 a., PL/1, COB., ASS., FORTR. Gros et *moyen system IBM (OS et DOS)* langues, allem., angl., russe, ch. emp. intéressé par évolut. des utilit. ou aut. syst. Lib. ss 3 mois
Ecr. no 509 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F. 25 ans. Lic. dt privé
CHEF DU PERSONNEL
P.M.E. (80 pers.) exp.
ch. poste serv. pers. ou serv. soc. dans entreprise + import.
Libre rapidement.
Ecr. nº 543 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Jne Hme, 25 ans, dég. O.M.
- Licence droit privé ;
- DES *droit ;*
- Dipl. jurist. conseil entrep.

ch. sit. ds serv. juridique ou personnel. M. Carpentier, 17, rue Guittet, 49 Angers.

F. 35 ans, SECRETAIRE DIRECTION tril. ANGL.-PORTUG. 20 à 30 h. par sem. Libre suite. Poste stable - Tél. : 278-38-02.

J. F. 22 ans, ch. emploi standardiste dactylo, not. anglais. Tél. 285-89-26 ou écrire nº 6.457 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ingénieur E.T.P., grande expérience bâtiment, génie civil, cherche poste coordination contrôle travaux.
Ecr. HAVAS Brest, nº 1.268.

Top level english speaking french accountant with administrative knowledges is looking for a position with a firm operating in Algeria North Africa or Middle East. Write nº 59.021, J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

---

*Secrétaire parfaite français-*allemand (bac), bonnes notions d'anglais, adorant dactylographie et télex, 27 ans, recherche poste auprès presse ou organisation internationale à Paris ou Strasbourg. Ecrire Gloria Dressel, Taunusstr. 14, D-5.300 Bonn, R.F.A.

J. H., 27 a., lic. sciences + maîtrise chimie, anglais, allemand, réf. ch. emploi en rapport.
Ecr. HAVAS MARSEILLE 30 117

Technicien Climatisation. Expér. *grands chantiers, cherche poste* sur Paris. Libre rapidement.
Ecr. nº 548, « le Monde » Pub., *5,* r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cadre de banque, 5 ans expér. contrôle du crédit et contrôle de gestion, anglais courant, recherche poste dans compagnie *privée, France ou étranger.*
Ecrire à nº 5.192, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

Jeune Femme 31 ans, Secrétaire Assistante de Direction, dynamique, sens des responsabilités, 10 années expérience particulièrement commercial. Sérieuses références. Libre immédiatem., rech. poste équivalent, stable quartier St-Lazare ou banlieue Ouest. Tél. heures de bureau : 265-28-40

Cadre, 30 a., gde Ecole cciale, licence Sciences Eco, bilingue anglais, expér. étud. de marché, statistiques et promotion, esprit créatif, cherche :
POSTE COMMERCIAL à dominante Marketing.
Téléphone : 227-33-81

Dame 47 a., expér. cciale référ. ch. temps partiel 13 h.-18 h., Paris. Tél. : 963-45-30 ou écrire *nº T 098.644 M, Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

AUDITEUR GESTION
H. 29 a., Lic. Sc. Eco + niveau DECS, bil. angl., ch. poste opérationnel att. direction financ. (favorable mission filiale).
Ecr. nº 66.051 *M, Régie-Presse,* 85 bis, r. *Réaumur,* Paris (2e).

Jne Femme 31 ans, Chef Service commercial France, Société Parfumerie, grande expérience de la fonction, recherche poste équivalent Paris-Saint-Lazare ou Banlieue Ouest
Téléphone : 780-22-69

J. F. 27 ans, titulaire maîtrise *Science et Techniq.* communicat., option audio-visuel, ayt effectué stage France et 1 an Canada, recherche situation.
Mme Geneviève GUYON
Téléphone : 959-48-88

J.H. 25 ans, ESCP licence droit, angl., allemand, niveau DECS, *18 mois expér.* AUDIT, contrôle gestion France - Etranger, cherche emploi similaire ou Expert-Comptable stagiaire.
Ecr. nº T 98.603 *M, Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F., 27 a., Maîtrise Histoire + Institut d'Administration des Entreprises, 1 an Comptabilité analytique, rech. emploi gestion ou attachée de direction dans établissement à but non lucratif, culturel, d'enseignement privé ou librairie. Ecr. : O. MAYEUX, 2, av. de Fliney, 06000 NICE, Téléphone : 81-04-55

Secrétaire de direction, français, allemand, anglais, 26 a., cherche poste direction stable PARIS.
Ecr. nº 531, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. fme lic. sc. + form. comm., mark., stages, ch. p. assistante.
Ecr. nº 516, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MARAIS 325-46-26
Imm. XVIIIe beau 2-3 Pces rénové. Soleil.

PAUL-DOUMER 325-46-26
Dans immeuble 1930 beau 5-6 pièces, 150 m2.

ILE SAINT-LOUIS. Idéal Pied-à-terre. Coquet studio. Kitchen. W.C. Bains. Excellent état. Clair et calme. 139.000
PROMOTIC 325-15-89.

BD MONTMORENCY
Splendide 4-5 Pces, 100 m2, 5e étage. Imm. récent. 567-22-88.

BUTTE MONTMARTRE 5 P. VUE PANORAMIQUE S/PARIS
Très calme. S/jardin, soleil, appt lux. aménag. Tt conft. PX 600.000 F. 255-66-18.

Dans magnifique imm. Marais XVIIe rénové, 70 m2 en 2 ét., escalier privé, 380.000 F. Vis ts les jrs, 17, r. Vieille-du-Temple, 4e.

BUTTES-CHAUMONT
Standing, gd 4 pces, étage élevé, asc., calme, soleil. 628-55-69.

REPUBLIQUE côté MARAIS
2 pièces avec 4 fenêtres, conft, calme, soleil. Imm. XVIIe rav. Tél. : 628-55-69.

Tr. beau 5 pces, balc., bns + s. d'eau. Gd stand. 5e étage. 620.000. AMP. 18-33.

TROCADÉRO
Imm. p. de t., 2e ét. s/balcon, salon, s. à manger, 4-5 chbres. Tr. clair, 2 ch. serv. 704-82-43.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses
Habitables fin mars 1977
Prix fermes et définitifs.
Sur place de 14 h. à 18 h. 30.
SECOGI, téléph. 723-64-95, le matin.

MARAIS ARCHIVES
Imm. P. de T. 90 m2, 2 bns fin travx à prévoir. Tél. 387-47-29

VOLTAIRE, Part. vd gd studio nf, tt conft; dans imm. rénové rez-de-ch. clair ent. livg + petite chbre kitch, s. de bns. 115.000 F. - 747-95-29

EUROPE, 30, rue de Moscou (Métros Europe, Rome, Liège) 2 pces, gd cft. état neuf, balcon cuis. équip., pl. soleil, imm. P. Tél. visite merc. 11 h. 30 à 20 h

Direct Pptaire **ST-CLAUDE** face **EGLISE,** plein sud d'un étage dans petit imm soigneusement restauré, séjour grand volume + 2-3 ou 4 chbres, possib. Environ 5.500 F le m2. 326-30-83

Part. vd av. Gambetta (face hôp. Tenon) ds imm. cossu 1 p. 10 m2, lav. élect. 1er ét. s. rue 30.000 F. T. 636-82-24 à p. de 20 h

20e, LA CAMPAGNE A PARIS petit imm. lux. 75, dble liv. cuis. équipée, bns, 40 m2, jardin privé. 195.000 F. - 229-52-98

BEAUBOURG, imm. bourgeois Duplex 160 m2, vue rare balc. 325-35-81

29, CITE DES FLEURS
dans H.P. rénové av. jardin rez-de-ch., gd 3 p. de caractère tt cft, terrasse, 420.000 F, 3e ét. duplex, 46 m2, cuis. bains cheminée poutres apparentes 240.000 F. 033-06-03.

VICTOR-HUGO BEAU 2 PCES, w-c, bains, cuis., Tél. 330.000. 293-67-01.

PONT-MIRABEAU Maison Partic.
300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

TROCADERO récent standing SUPERBE **2 P.**, gde cuis. cse départ, gds bains. Px exceptionnel. 266-16-65.

9e - TT CFT. - 4 P.
299.000 F - 579-76-86.

O.R.T.F. vends directem. dans voie privée, R.-de-Ch. **58 M2** P. de T., ét. nf., cuis. équip. Tél., pos. profes. libérale. Prix : 340.000 F.
Ecr. no T 98.574 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JASMIN-RANELAGH
Immeuble Pierre de Taille 1930 LUXUEUX
7 PCES PRINCIPALES 250 M2 ENVIRON
Tr. belle réception, 4 chbres, 2 bains + 1 salle d'eau, cuis. aménagée, 2 chbres et ascens. de service. Rens. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45.

RAMBUTEAU PRES MUSEE POMPIDOU
Imm. neuf P. de taille, 4e étage
3 P., 87 m2 + garage PLEIN SUD
ESNAULT. 266-39-40.

17e ROME-BROCHANT ds bel imm. ravalé, tapis escalier gd liv. sur rue + chambre. s. de bains moderne, w-c., cuis., ch. cent. 225.000 F, créd. 80 %. Voir pptaire : mercredi, jeudi de 14 h. 30 à 19 h., 112, r. Nollet.

Entre **ETOILE et TROCADERO**
Duplex dernier étage
TERRASSE PL. SOLEIL
130 m2. Salon, salle à manger, 2/3 chambres, 2 s. bains. Park. Chbre serv. 1.600.000 F. NEVEU ET Cie - 527-51-64

17e PEREIRE 5 PIECES 117 m2
4e, asc. Liv. dble, 3 chbr. serv. vue dégagée. - Soleil. - 924-30-05.

MARAIS
Dans IMM. CARACT. P. de T. 3e ét. s/rue et cour, calme, soleil
DECORATION RUSTIQUE
Belles poutres apparentes
5 PIECES Très beau living avec cheminée
3 ch., cuis. équip., s. de bains.
LUXUEUSEMENT RENOVE
PRIX : 650.000 F
Mercredi, jeudi, de 13 à 19 h., 7, RUE CHARLES-V, ou tél. : 292-29-92.

EGLISE D'AUTEUIL
Imm. récent. Living + 2 ch., tt cft, garage. MARTIN, dr droit 742-99-09.

BD DELESSERT
Imm. standing pierre de t., belle réception, 6 chbres, box. MARTIN, dr droit, 742-99-09.

PLACE DES VOSGES
(proc.) dans bel immeuble neuf « STYLE MARAIS »
TR. BEAU 4 P. 90 m2 CALME, SOLEIL, VERDURE. 278-46-43.

17e - RÉSIDENTIEL
5 P. BELLE RECEPT., gde ch. de serv. TEL. Imm. bourgeois. Profession libérale permise. PX : 820 000 F. T. : 704-88-18.

AVENUE TRUDAINE (près)
ds bel imm. P. de T. magnifique gd 3 p. tout confort, Tél. PX EXCEPTIONNEL V. URG. TEL. : 225-18-30.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée
Indexation du capital investi
STUDIOS, 2 - 3 P., DUPLEX
rénovés ou à rénover dans PARIS
12 programmes
Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-52-25. +

CONS. COLLIGNON
Magnif. appt. 215 m2, 3e ét., 3,10 ht sous plaf. Rénov. 1971. Ecrire no 41, PUBLI-SERVICE, 20, r. de l'Église, 92-Neuilly.

CHAMPS-ÉLYSÉES (même)
Pptaire vend TRES BEAU STUDIO tt conft., tél., étage élevé. Soleil. Ascenseur. Tél. hres bureau : 734-99-75.

Paris Rive gauche

IDEAL INVESTISSEURS ou **ACHETEURS AVISES** dans beaux imm. P. de T. appts tt cft occupés, du studio au 5 pièces, ts quartiers de Paris. Prix exceptionnels vu urgence Tél. 225-18-30

ODEON. BUCI
Magnifique 2 P. de caractère. URGENT. 033-56-72.

MONTPARNASSE CH.-MIDI CHARMANT STUDIO CALME, confort. 120.000 F. 322-22-47.

VIe
BELLE DEMEURE XVIIIe siècle élégant appt de réception 250 m2 s/rue et cour, CALME étage noble. Parking. - 742-02-44

14e, très beau 5 p. récent, balc. verdure. 6e ét. asc., park. ALGRAIN. - 285-60-59 - 09-54

BAC - SAINT-GERMAIN
6 p., 2 bains, 4e ét. Tt cft. 2 ch. serv. Soleil. - 265-90-05

CHARLES-MICHELS, Bel imm. petit 3 P. cuis., s. bains, w.-c. soleil, calme. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09

PRES AV. SAXE, 5 p. 150 m., 4e asc., tt cft, chbre de serv. Px 6000 F le m2. - 583-23-96

LACEPEDE CONTRESCARPE
100 m2, 4 P., SOLEIL, CALME Sans vis-à-vis. - ODE. 95-10

HAUTEFEUILLE Prox. Seine 100 m2, gd séj. + 2 P., 2 bains 2 entrées, LUXE. ODE 95-10 Immeuble classé. CALME.

6e - **ST-MICHEL,** bel appt sur Seine, 120 m2. 1.120.000 F 326-82-01

7e, dble liv. + chambre sur Seine, 3e ét., ascenseur 850.000 F. - 326-82-01

ECOLE MILITAIRE
Invalides
40 % d'appts vdus en 1 mois MISE en VENTE de la 2e tranche d'un bon imm. 1930 en rénovation, avec tt confort.
STUDIOS et 2 PIECES
Différentes surfaces et expositions. Voir sur place CLARIDE S.A., 13, r. Chevert, lundi, mercredi, vendredi, 14 h. 30-18 h. 30
Tél. : 292-28-51 et 720-89-18

Prox. **ODEON,** 230 m2
Rénovation, caractère, soleil Et. élevé, asc. - ODE. 95-10

15e, **GEORGES-PITARD**
studio jamais habité, vraie cuisine, terrasse, 7e étage 225-93-69

PASTEUR 3 P. - STANDING 85 m2 - Tél.
Profession libérale possible
Prix 240.000 - Pour 13 ans ou location - vente
197, rue de Vaugirard, 1er étage, mardi, mercredi, de 13 à 17 h.

R. SEVRES ANGLE AVENUE BRETEUIL
Imm. récent DUPLEX 180 M2. Dble liv. + sal. à manger, 3 chbres + bureau, 3 bains, cuis. équipée + terrasse pl.-pied 130 M2. Prix : 1.480.000 F. 754-16-19 et 280-13-93.

ODEON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
LIVRAISON : AVRIL 1977
Documentation et visites
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

METRO SUR BD PORT-ROYAL
3e ét., bel imm. pierre de T. Vue dégagée, verdure, soleil
90 M2 Vrai 4 P., conft. Beaucoup charme
Px 540.000 F VERNEL 526-01-50.

15e BIR-HAKEIM 7 P. Px 700.000 F
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

Mo ODEON Immeuble rénové
Petit DUPLEX, 2e et 3e étage 2 Pièces, kitch., dche, w.-c., tél. 1, rue Mazet. Refait neuf. Mardi, merc., 14 h. 30/17 h. 30.

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe S.
7-8 pces GRANDS APPTS 220 m2, asc., chauff. central.
EMPLACEM.. VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE
5, rue Alphonse-de-Neuville PARIS-17e
766-04-17, 227-55-17 - 227-54-74.

appartements vente

CARDINAL-LEMOINE
PPTAIRE VD dans bel imm. rénové PETIT STUDIO Kitch. équip., salle bains, chauffage central. APPART. EN DUPLEX 70 M2, tout conft, sur cour-jardin. — 723-38-74.

CHAMP-DE-MARS (Près)
Etage élevé, vue, soleil, 230 m2, box, appt. serv. 36 m2. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

LUXEMBOURG
7, rue Royer-Collard.
Pptaires vendent direct. plusieurs studios et 2 P. Cuis., s. bains, wc. Sur place LUNDI, MARDI 13 à 17 h.

PRES QUAI DE SEINE. Part. vd exceptionnel, 459.000 F, séj. double + 2 ch., tt conft. 3e ét., soleil, bel immeuble. 325-75-75.

CHAMP-DE-MARS
Grand appartement exceptionnel. Prix élevé. EUROPA, 705-24-10.

PRES SAINT-SULPICE. Charmant appt 85 m2 envir. Parfait état. 500.000 F. — 622 - 02 - 17.

Mo MONTPARNASSE. Urgent. Ravissant duplex, séjour + 2 chbres, calme, soleil. 346 - 58 - 36 matin, 277 - 63 - 37 après-midi.

LUXEMBOURG. Bon imm. p. de t., sup. appt angle rue, cft, 120 m2, 3e, ascens., tapis escal. Prix exception. 660.000 F. Vis. 11 h.-17 h. mercredi à vendredi. 15, R. URSULINES, 3e gauche.

Région parisienne

NEUILLY, rue calme, vue dég. imm. 4e étg. reste à vendre 120 m2 et 66 m2. - 705-24-10

BAGNEUX, 4 p., tt cft, 7e étg. calme. Tél. 175.000 F. Téléph. M. Simon : 704-78-83 H. B.

FONTENAY-SOUS-BOIS
87/89, rue Dalayrac, dans bel imm. 5e ét. avec asc. très beau 2 p. (55 m2) petit balc. tt cft. Sur place mercredi 15 à 18 h. ou tél. 267-05-24 le matin.

Métro Pierre-Curie (25 mètres) s. de séj., cuis., 2 ch., s. de bns w.-c., cave, tél. 200.000. 672-28-86

ST-CLOUD, Appt Standg 112 m2 hab. + loggia, séj. 41 m2, 3 ch. 2 s. de bs. cuis. off. cave. park. prox. gare, comm. Ecoles, lycée Px 590.000 F. J.M.B. 970-79-79

BOULOGNE, Pte Saint-Cloud Pptaire vd dans imm. cours rénovation. STUDIOS, tt cft. Entièrement rénovés. Prix à partir 90.000 F. LIVRAISON 2e TRIMESTRE 77. - 504-96-20

BOUGIVAL, Appt gd standg dern. ét. séjour, 2 chbres 90 m2 habit. Terrasse 130 m2, balc. box, parkg, cave, PISCINE. Px 630.000 F. J.M.B. - 970-79-79

BOULOGNE, imm. récent 5 p. 90 m2, très bonne distribution, soleil, calme, T. 430.000. 874-70-47

NEUILLY - ROULE
Sans vis-à-vis, calme, soleil bel imm. P. de t. 5 P. 120 m2 785.000 F. FONCIAL. - 266-32-35

VERSAILLES, RG PRES GARE immeuble neuf. BEAUX 5 P. verdure prix moyen au m2 4.500 F, park. inclus PHILMO, 27, rue CARNOT VERSAILLES. TEL. 950-35-72

A VENDRE
Viroflay. Appt 3 p., cft, en duplex avec balcon, prox. gares R.G. et R.D. Commerçants, calme et verdure. Prix 220.000. Tél. tous les soirs après 18 h. 30 204-72-42

PRONY (près Monceau) beau 4/5 pièces, tt cft, balc. asc. + ch. service. AMP. 18-33

ST-CLOUD gare, immeuble grand standg.
Vue panoramique, sur verdure SUPERBES : 2 P. 4 P., park., balc., terrasse, 5 P., park., balc., 266-16-65.

VITRY Beau 3 P., cft. Px. 125.000 F.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

PUTEAUX (92)
PRES PONT DE PUTEAUX
DANS IMMEUBLE ANCIEN
3 PCES 60 m2 ENVIR.
Conft. Bon état. 220.000 F.
JOUBERT ET ANDRE.
TEL. : 766-04-17, poste 260.

PANTIN (près Mo), imm. réc., étg. élevé, balc., studio tt cft. MARTIN, Dr Droit 742-99-09.

BOULOGNE. Immeuble récent, 3 p. pr., tt cft, 70 m2 + 15 m2 loggia. 4e étage sur jdin, parkg. Visite lundi, 15 h. à 18 h., 43, RUE DE BELLEVUE.

ORSAY. Appart. 2 p., 40 m2, refait neuf, 2 minutes gare, pr 115.000 F Téléphone : 010-13-65.

Province

TIGNES. Propr. vend STUDIO 35 m2 imm. gd standg. gd balc. Sud. Meublé 4 pers. 170.000 F. — Ecrire DE PINS, VULMIX, 73700 BOURG-SAINT-MAURICE.

appartem. achat

RECHERCHONS appartem. occupés loi 1948, toutes surfaces Paris. Propriétaires et march. de biens (queue d'immeubles) sollicités. Tél. 225-12-30.

Achète directement COMPTANT URGENT 2 à 4 pièces PARIS, avec ou sans travaux, préférence près FACULTÉ. 873-20-67.

Société disposant capitaux ach. comptant 2, 3, 4 pièces. Secteurs: 11e, 12e, 13e, 14e, 19e, 20e arrondissem. 345-86-41, poste 25.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873 - 23 - 55.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, tél. 566-00-75, rech. PARIS 15e et 7e pour bons clients appartem. toutes surf. et imm. PAIEMENT COMPT.

appartements occupés

12e - VUE SUR SEINE
URGENT A SAISIR
APPTS 3 P. OCCUPEES
dans imm. rénové avec asc. en cours. DIRECT PROPRIETAIRE. 387-57-84.

bureaux

Banque cherche local approxim. 600 m2 s/seul niv., bien amén., 1er, 8e arrondissement. - Téléphonez : 261-16-15, Mme Corboz.

A louer, centre Neuilly, av. bail, 3 P., usage commerc. av. tél., convient prof. libér. Pr visite, Tél. à S.D.R.J. au : 785-25-80, heures de bureau.

BUREAUX PARIS - NATION
130 m2, sur rue, 2 étages, installations neuves, 2 lignes téléphoniques, bail à céder 3 - 6 - 9. Téléphone 346-12-60, Poste 203.

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

NEUILLY - HOTEL PARTICULIER RECENT
25 BUREAUX 10 parkgs. VUE S/JARDIN
LOCATION av BAIL. 265-64-11.

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

BOISSY-SAINT-LÉGER
face au RER
125 m2 bureaux neufs, standing, équipés, téléphone, 4 parkings. Location immédiate 3 - 6 - 9. Téléphoner 526-36-03 ou 05.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Réf. nf 758-12-40.

locaux commerciaux

Rech. proche banlieue Paris : plusieurs locaux 200 à 300 m2, équipés froid, hauteur minimum 3 m., accès facile pour viandes en gros. 920-35-27, le matin.

RN 7, 1 km. sortie A-7, MONTELIMAR NORD, disposons de bureaux, entrepôts, réseau commercial Sud-Est pour exclusivité distribution de produits nouveaux. Écrire à SALSIS-DIFFUSION, M. MONTEUX-CAILLET, LES TOUCHES. 26370 SAULCE-SUR-RHONE.

Mo Pyrénées - Propriétaire vend local commercial plus de
300 m2 - 260.000 F
Téléphone : 256-38-84.

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilité 4.500 m2.
ACCES GROS PORTEUR
Bail 3, 6, 9
Ecr. no 6.455 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68-70, bd Richard-Lenoir sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin
51-55, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES.
S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir. **Tél. : 355-35-34 +**

INVESTISSEURS
IMMEUBLE NEUF
Rapport immédiat
Prêts Crédit foncier
BAL 44-81

locations meublées Offre

Paris

MALESHERBES
Part. loue stud. tt cft. SOLEIL. 800 F charges comp. TEL. : 280-34-65.

Région parisienne

Montgeron. Loue direct. ds pav. pr cple appt 3 p. c., s. de bns Tél., 1 000 F + chff. T. 344-76-04.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus. Sérieuses références offertes.
PARIS PROMO - 325-28-77

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxim. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais : 300 F. - 742-78-93.

hôtels-partic.

PONT-MIRABEAU Hôtel Partic.
300 m2 + JARDIN. Refait Neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

DENFERT-ROCHEREAU
Hôtel part. 400 m2 en 3 plans, jardin. Idéal pour 2 familles. ALGRAIN, Tél. 285-60-59, 09-54.

locaux indust.

A louer, 25 km. d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3.100 m2, possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Pub., no 6.422, qui transmettra., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

Paris

XVe GD PAVOIS liv. dble + chbre 75 m2, gd balc., parkg., Tél., 1 900 F + ch. 566-80-31.

13e PLACE D'ITALIE
Immeuble récent, confort
SANS COMMISSION
2 P. 51 m2, loyer 1.034 F, charges 235 F, parking 150 F. S'adresser au Gardien : 205, bd Vincent-Auriol (13e) Téléphone : 589-44-67

PARIS 11e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
5 Pièces 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F. 51 bis à 61, av. Parmentier Téléphone : 355-52-46

ST-PLACIDE, 165 m2, 5e étage, très ensoleillé, 4.000 F mensuel. Téléphone : 520-70-22

8e EUROPE - Calme, s/jardin, impecc., 5 p., 125 m2, tt confort, téléphone, 3.000 F - 229-52-98.

20e GAMBETTA - Préf. à Part. Studio ensoleillé et calme, kitch., entrée, s. de bains, 760 F charg. comprises. Petite repr. justifiée. Ecr. no 6.458, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Mo Mouton-Duvernet - 5 pièces 120 m2, s. de bns, s. d'eau, tél., chff. centr. individ. Et. neuf, 4e étage. Chambre service. Cave. 3.000 F/mois + ch. T. : 540-49-01

11e, 90, r. Chemin-Vert - Direct. bon standg, 65 m2, 2 p., entrée, cuis., bains, dressing, cave + park., tt cft, loy. + ch. : 1.550. Tél. HB 766-04-04 Granier ou s/pl.

8e Grand appartement 6 P. dans immeuble anc. Mixte professionnel. 4.000 F + charges. 522-45-52.

JUSSIEU 2 Pièces cuis., tt cft. 45 m2 R.-de-C. 1.300 F. 331-89-46.

Ds immeub. de prestige
AV. RAYM.-POINCARÉ
Paris-16e
A LOUER
2 APPTS DE 400 m2
conviendrait également à corps diplomatique
Renseign. Tél. 553-69-10. H. bur.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
loue dans buildings à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS. Studios et Appartements. 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris Téléphone : 577-54-04

5e, **MONTEBELLO.** Vue sur Notre-Dame, 4 p., conft, 100 m2, état neuf, très clair. 1er étage. Asc. Téléph. 2.500 F + ch. Tél. le matin : SEGECO, 522-69-92.

8e, 21, rue Marignan. 2 p. Rez-de ch. clair, cuis. équip., tt cft. Tél. 1.700 + ch. 266-61-92 ou s/pl.

Région parisienne

ORSAY 20' DENFERT par RER dans parc privé, neuf, tt cft., tél., park. 4 P., 84 m2. 1.400 F + ch. 99, RUE DE PARIS. Sam. 14 à 17 h. ou ALM. 13-72.

fonds de commerce

Cède bail tous commerces, Rue Royale, 1er ét., dessus entresol, 265 m2, petit loyer. - 265-28-47.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE OU BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L.T.I.P. 834-20-48 - 352-80-45.

Boutiques

Près VICTOR-HUGO. Très belle boutique libre. Cession de bail. Téléphone : 225-44-10.

villas

BUC. Grande maison caractère. 12 P., poss 2 famill., 1.250 m2 jardin, 860.000 F. LEFIEVRE, G.P.I. Téléphone : 950-00-23.

VIEUX VERSAILLES. - Maison de 85 m2, authent. XVIIIe, admirable poutrage. Calme monacal. Prix 340.000. Rhodes, 958-19-28.

ST-CLOUD. Mais. maîtres, décoration et aménagem. raffinés : sup. récept., 300 m2 habit., terr. 1.500 m2, cpt 1.400.000 F + 3.650 viager mens. s/1 tête 74 ans. J.M.B. : 970-79-79.

VAUCRESSON (PLATEAU)
Maison 1930, 200 m2 habit., séj., S. à M., cuis., 4 chb. + 2 chb. serv., 2 bs, 1 dche, calme, terr. 1.400 m2. Prix 1.050.000 F à déb. J.M.B. : 970-79-79.

B I A R R I T Z
VILLA « EL RANCHO », allée d'Aguilera (entrée en face de SAINTE - BERNADETTE), composée de VILLA plain-pied, cuisine, salle à manger, salle à manger journalier, chambre de bonne, 2 chambres de maîtres, salle de bains complète, 2 garages et autres dépendances, sur une terrain de 1.289,95 m2, sit. boulevard B.A.B., entrée possible, entrée actuelle allée des Passereaux, par allée d'Aguilera. Prix demandé : 400.000 F à débattre.
Libre à la vente de tous occupants.
Tél. : (59) 24-13-59, BIARRITZ.

LE PECQ Résidentiel sur 1.000 m2
constr. récente plain-pied, séj. 30 m2 s/terrasse, 2 chbres, tt cft. 660.000. agrandissement possible. I.M.F. 976-33-14.

VIROFLAY
RESIDENTIEL
SPLENDIDE VILLA de caractère. Bonne construction. Tout conft. 2 niveaux. Gar. 300 m2 vaste ss-sol. Jardin 1.000 m2. 723-38-74

châteaux

QUERCY. Sud Cahors, situation exceptionn., château fin XIXe, excell. état, 18 p., conft, 8 ha, avec ou sans dépend. 550.000 ou 650.000 F Ecr ACHARD, 24, r du 4-Septembre, 75002 PARIS

chalets

AVORIAZ 1.800 m vends ou échange contre villa, bord mer, chalet, 4 ch., 2 s. de bains, cheminée Tél (50) 74-11-52

propriétés

Part. vd propr. 10 ha, un seul tenant, avec mas catalan. Roussillon, 20 km. de Perpignan. — M. JUANALS, mas Sainte-Anne, chemin de la Poudrière, 66000 Perpignan. Tél. : 61-86-86.

Joli bourg, 20 km. Poitiers, ts comm., Pét. Hôt. Part. XVIe s., 8 P., 2 bns, tt cft, tél., dépend., jardin 1.000 m2 TOULAT, not., 86300 CHAUVIGNY. Téléphone : (49) 46-30-49.

ENGHIEN Très résident. Sur 850 m2
Villa à rénover. Vaste récept. + 1er étage av. 4 chbres. Grand grenier. 630.000 F. - 989-31-74.

VESINET R.E.R. Très belle propriété Grande récept. 7 chbres. Parc boisé. CICAP France 973-72-75.

pavillons

RUEIL Hôtel particulier - Centre ville - Résidentiel
Récept. 60 m2, 4 ch., bureau. Jard. - impeccable - 967-62-03.

LA COURNEUVE (93) MAIRIE
Vds très beau pavillon 1957. Libre. Surface habit. 300 m2. Terrain 580 m2. Prix 700.000 F. FACILITE DE PAIEMENT Tél. : 985-37-58 - 987-06-13

maisons de campagne

A VENDRE, Avesnois, pr. N. 2 maison de campagne tout conf. rivière en bordure jardin sur 80 m. de long. S'adresser : Sté B.T.B. - (20) 85-71-50

fermettes

LANGUEDOC
Fermette longue, basse, habit., 3 p., cuis., eau, électr., 5 gdes dép., 5.000 m2 terrain. 165.000 F.
AVIS 4, rue Verdun, 16 (68) 25-03-91 Carcassonne.

terrains

VAR 5 KM MER. Prox. GOLFE ST-TROPEZ
B. TERR. A BATIR 1.500 M2. Eau, électricité, vue dégagée. Prix : 55.000 F avec 25.000 F cpt. 265-59-78.

ST-GRATIEN PARC CALME
Superbe terrain 730 m. Fac. 19 m. 270.000 F. 989-31-74.

ÉTANG-LA-VILLE
TERRAINS VIABILISES
Lots de 1.000 à 1.400 m2
430 F le M2
vendus en toute propriété dans
FORET DE MARLY
Vis. de 14 à 17 h. ts les jrs F.P.I. 976-07-06

forêts

FORET 70 ha, 50 km Sud Ouest TOULOUSE. A VDRE immédiat. 500.000 F Ecr. HENNEGRAVE, 38, rue Kellermann 51100 REIMS

domaines

MAGNIFIQUE ENSEMBLE CÉRÉALIER
SUD-CHARENTE
400 hectares dont 300 S.A.U.
Propriété céréalière 400 ha tenant dont 300 S.A.U. (13 ha réserve d'eau), 4 logements, stabulation moderne. Séchoirs et cellules : 10.000 quintaux. Matériel excellent état dont arrosage complet 160 ha. Relais de chasse. Poss. C.P.A. 2 centres d'exploitation permettant la division.
CONCOURS DE CONFRERES ACCEPTE.
PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY », LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.

SOLOGNE - 12 ha
Est SALBRIS, excellent territ. 1/2 plaine, 1/2 bois enclavé. Poss. étang, marais, recomm. IMMOB. REMANGEON S.A., VIERZON, 18104, B.P. 132. Tél. (36) 75-39-91 +

viagers

LIBRE, PRES ETOILE. Imm. restauré, stud., tt cft, 25.000 F + 1.100 rente. LODEL 355-61-58.

RASPAIL. Lux. atelier 95 m2, occupé, 125.000 F cpt, rente de 1.900 F, 1 tête. 033-76-29, matin.

PORTE CHAMPERRET. - Appt 4 P., tt confort, asc., parking, occupé, 75 ans, 15.000 F + 2.300 de rente, LODEL : 355-61-58.

AUTEUIL IMM. STAND. ét. élevé. asc.
BEAU 4 P. TT CFT. + serv. occupation et rente limitées à 15 ans, 1.000 F/mois. 1 tête + compt. VERNEL. 526-01-50.

PASSY (prox.) Occupé. 4 P. 85 m2 - 2 têtes 76/77 ans. 150.000 F + 1.800 F. mensuels. LOISELET DAIGREMONT - 288-22-76.

ALMA 185 M2 + service Imm. gd stand.
Occupé 74 ans. 550.000 cpt. + Rente 2.200 — 266-32-35 **FONCIAL**

EUROPE sans bouquet beau 160 m2 cft., 4e asc., gar., occupé 1 Tête 70, rente 3.500 mens. **LE VIAGER,** 130, rue Rivoli. 233-05-75

LIBRE CHAMP-DE-MARS BEL IMM. COSSU
MAGNIFIQUE 300 M2 Compt. + rente importants s/2 Têtes. RARE - VERNEL 526-01-50.

échanges

Ech. pleine prop. appt gd stand. 90 m2, cave, jard., park., quart. résid. Nice contre appt 4-5 pièces Paris 7e, 16e, 6e, 5e ou 15e. Tél. 566-70-01, après 19 heures.

maisons individuelles

TOURAINE
PROX. TOURS RESIDENCES INDIVID.
4-5 pièces 100 m2 et plus
JARDIN - CAVE - GARAGE
A PARTIR DE 227.000 F
PRETS SPÉCIAUX **P.I.C.**
GARANTIE LOCATION 2 ANS
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

villégiatures

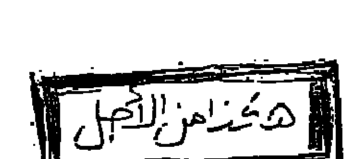
Nombr. locations vacances dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout. Prix : 1,50 F.

En Roussillon, à Port-Barcarès, mer, soleil, loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Documentation gratuite. Port - Barcarès Vacances, 66420 PORT-BARCARES.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

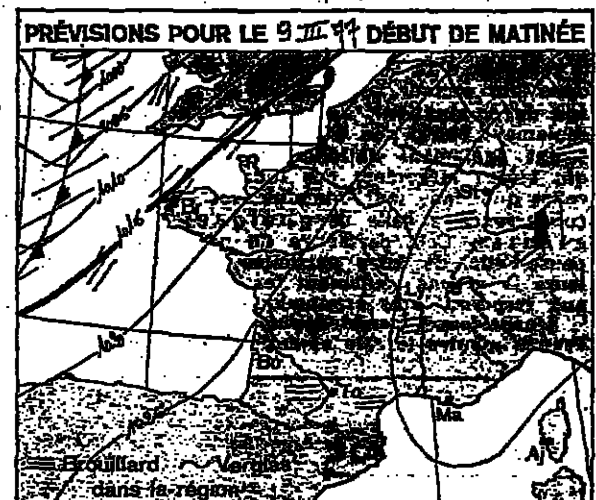
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-3-77 À 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 mars à 0 heure et le mercredi 9 mars à 24 heures:

La zone dépressionnaire qui recouvre le nord de l'Atlantique dirigera sur l'Europe occidentale un courant perturbé de secteur sud-ouest, mais les hautes pressions continentales s'opposeront à une extension des perturbations à travers la France.

Mercredi 9 mars, de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, un flux assez fort, de secteur sud-ouest, maintiendra un temps doux, souvent très nuageux, avec des pluies passagères ou des averses. Sur les autres régions, il y aura quelques brouillards au lever du jour dans les vallées du Sud-Ouest, du Centre *et de l'Est, et* quelques nuages bas matinaux sur le Roussillon et le Bas-Languedoc. De belles éclaircies prédomineront ensuite dans un flux de secteur sud faible à modéré, et les températures seront en hausse. Toutefois, au cours de l'après-midi, le ciel deviendra plus nuageux sur l'Aquitaine, le Massif Central et le sud du Bassin parisien.

Mardi 8 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,3 millibars, soit 775 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au* cours de la journée du 7 mars; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 16 et 5 degrés; *Biarritz, 21 et 8; Bordeaux,* 20 et 7; Brest, 13 et 8; Caen, 16 et 4; Cherbourg, 13 et 7; Clermont-Ferrand, 22 et 7; Dijon, 20 et 7; Grenoble, 17 *et 8; Lille,* 16 et 7; Lyon, 17 et 8; Marseille, 18 et 8; Nancy, 18 et 8; Nantes, 15 et 6; Nice, 17 et 10; Paris-Le Bourget, 17 et 5; Pau, 22 et 7; Perpignan, 16 et 8; Rennes, 14 et 6; Strasbourg, 15 et 6; Tours, 16 et 6; Toulouse, 17 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 6 degrés; Amsterdam, 15 et 8; Athènes, 18 et 11; Berlin, 11 et 5; Bonn, 16 et 8; Bruxelles, 18 et 9; îles Canaries, 21 et 16; Copenhague, 7 et 2; Genève, 15 et 8; Lisbonne, 19 et 10; Londres, 14 et 5; Madrid, 17 et 4; Moscou, —10 (min.); New-York, 6 et 2; Palma-de-Majorque, 18 et 8; Rome, 16 et 7; Stockholm, 5 et 1; Téhéran, 18 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 7 et 8 mars 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le code des marchés publics.

Stages

● *La Maison des jeunes et de la culture de Villepreux* propose un stage écologique. Il aurait lieu, chaque mercredi, de 9 heures à 17 heures, du 24 avril au 15 juin.

★ M.J.C. de Villepreux, 462-29-91, ou direction de la jeunesse et des sports, 950-34-86.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	111	1 000
	1 901	5 000
	3 461	5 900
	4 591	5 800
	57 411	50 000
	069 781	50 000
	298 111	501 000
2	12	200
	72	200
	4 702	5 000
	298 112	5 200
	9 052	5 000
	33 382	50 000
	44 692	50 000
	069 782	50 000
	230 562	100 000
3	3	100
	133	600
	553	1 100
	0 233	5 100
	2 863	5 100
	298 113	5 100
	18 513	50 100
	69 803	50 100
	069 783	50 100
	202 773	100 100
4	664	500
	6 764	5 000
	7 654	5 000
	298 114	5 000
	20 264	50 000
	069 784	50 000
5	65	200
	1 355	5 000
	9 365	5 200
	298 115	5 000
	069 785	50 000
6	526	1 000
	298 116	5 000
	069 786	50 000
	098 756	100 000
	278 796	100 000
7	1 197	5 000
	5 467	5 000
	298 117	5 000
	39 987	50 000
	069 787	50 000
	181 887	100 000
8	1 788	5 000
	6 638	5 000
	298 118	5 000
	069 788	50 000
	214 868	100 000
9	99	200
	439	500
	298 119	5 000
	83 239	50 000
	84 019	50 000
	92 929	50 000
	069 789	50 000
0	20	200
	600	1 500
	298 110	5 000
	201 150	100 000
	069 780	5 000 000

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

TRANCHE DU SUPER-LOT
TIRAGE DU 7 MARS 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 9 MARS 1977
à l'Aéroport d'ORLY-SUD
(Galerie Marchande - 1er étage)
77 — 11è

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 705

1 2 3 4 5 6 7 8 9 / I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. *Devoir conjugal.* — II. *Préfixe*; N'avait même pas la chance de pouvoir regarder passer les trains; Complément d'approbation. — III. Pour l'obtenir, il a fallu la battre. — IV. Un qui savait enflammer; Possessif. — V. *Un mauvais moment* à passer; Sans changement notable. — VI. Orientation; Coule en Italie. — VII. Une chose à ne pas commettre ! — VIII. Occasion de croquer le marmot. — IX. Transportaient les habitants d'Egine. — X. *Effets de jambes*; Participe; On ne saurait le franchir d'un bond. — XI. D'un auxiliaire; Bande à part.

VERTICALEMENT

1. En voilà un qui promet ! ; Pâleur d'Orient. — 2. Le régime des pensions; Article. — 3. Ont un caractère aimable. — 4. Bouffées d'encens; Organe rond. — 5. Confie sa fragilité à de solides voisins; Fait partie de la famille. — 6. Poète; Recherche le beau rôle. — 7. Choisie. — 8. Défie l'analyse; Ne supporte rien quand il n'est pas solide. — 9. Engendre une naturelle amertume; Emis dans une bergerie.

Solution du problème n° 1 704

Horizontalement

I. Hôtelière. — II. Ebénier. — Agra. — V. Té; Lr; Non. — Agra. — V. Té; LR; Non. — VI. Issoire. — VII. Epousai. — VIII. Ro; An. — IX. Sûreté. — X. Rosées. — XI. Psi; Esaïe.

Verticalement

1. Héritiers. — 2. Obèses; Ours. — 3. Te; SE; Roi. — 4. Enveloppes. — 5. Lie; Roi; Tee. — 6. Iéna; Rusées. — 7. Erignes; Sa. — 8. Erö (ôre); Aar. — 9. Eglantine.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 9 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis : « Exposition George Sand ».

15 h., square des Arts-et-Métiers, rue Denis-Papin, Mme Legregeois : « Le Nouveau Carré ».

15 h., 8, rue du Havre, Mme Lemarchand : « Le lycée Condorcet ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Neu : « Notre-Dame de Paris ».

14 h. 15, 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers de la manufacture des Gobelins ».

16 h. 45, métro Saint-Germain-des-Prés : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., 47, rue Raynouard : « Evocation de M. de Balzac en sa maison » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., 1, rue de la Perle : « Le nouveau Musée de la serrure » (Mme Hager).

15 h., métro Ourcq : « Le compagnonnage en son musée » (Paris et son histoire).

15 h., 36, rue Saint-Bernard : « Tombe présumée de Louis VII au cimetière Sainte-Marguerite » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21 h., centre Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Robert Amadou : « Le souvenir d'Allah » (Séminaire d'ésotérisme).

20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, docteur R. Sananès : « Médecine infinitésimale et énergétique » (Conférences de l'Oasis) (entrée libre).

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'expérience de la conscience pure » (entrée libre).

19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Colette Lehmann : « Victor Horta, Hector Guimard ».

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Haïti « le Vaudou » (projections) (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Analyse et synthèse des écoles psychanalytiques ».

ÉCONOMIE

SYNDICATS

M. BEULLAC : il est inexact de parler de blocage des relations sociales.

M. Christian Beullac, ministre du travail, a publié les lettres échangées entre lui et M. Georges Séguy pour fixer l'entrevue qui aura lieu le vendredi 11 mars, de 8 à 10 heures. M. Beullac accepte de discuter des sujets proposés par la C.G.T. : SMIC à 2 000 F, indice des prix « objectif », droit au travail avec avancement de l'âge de la retraite et réduction des horaires hebdomadaires, conditions de travail, sécurité sociale, libertés syndicales, conflit du *Parisien libéré*. « *Il ne s'agit pas*, écrit de son côté M. Séguy, *d'une simple entrevue de courtoisie.* »

Dans un commentaire, le ministre du travail assure qu'il est inexact de parler de blocage des relations sociales. Selon lui, il y a un « *foisonnement des relations entre les partenaires sociaux* ». Il cite l'accord signé le 25 février sur l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel par tous les syndicats, la gestion paritaire de l'UNEDIC, les discussions dans les secteurs public et nationalisé, l'ouverture, le 10 mars, de discussions sur les « *modalités sociales d'accompagnement du sauvetage de la sidérurgie française* », etc.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article concernant les accidents au travail (*le Monde* du 8 mars, page 41), le paragraphe relatif aux maladies professionnelles, il fallait lire : « *Elles sont en augmentation* » et non pas « en diminution », comme cela a été indiqué à la suite d'une erreur d'impression dans le document de la Caisse d'assurance-maladie qui publie ces statistiques.

La C.F.T.C. chez M. Barre

VERS UNE MODIFICATION PROCHAINE DANS LA GESTION DES ORGANISMES CHARGÉS DU CHOMAGE.

M. Raymond Barre a eu, en présence de M. Beullac, ministre du travail, une longue entrevue lundi 7 mars avec une délégation de la C.F.T.C. comprenant notamment son président, M. Jacques Tessier, et son secrétaire général M. Jean Bornard.

En ce qui concerne l'emploi, la C.F.T.C. a souhaité une réforme des organisations chargées du placement et de l'indemnisation des chômeurs. « *Des modifications pourraient intervenir prochainement dans ce domaine* », a déclaré M. Bornard.

En matière de politique contractuelle, M. Bornard a confirmé que le gouvernement voulait lier la progression du pouvoir d'achat à un certain nombre de paramètres économiques. La C.F.T.C. insiste *sur la gravité des échéances dans* ce domaine. M. Bornard a fait état ensuite de « perspectives plus nettes » en ce qui concerne le déblocage des discussions dans toute une partie du secteur privé, où le patronat paraît être resté « *en arrière de la main* ». Les syndicalistes ont fait état de conversations bloquées parfois depuis le 1er janvier 1976. Il a été reconnu au cours de l'entretien qu'une situation de ce genre était anormale.

La C.F.T.C. a d'autre part évoqué la querelle de l'indice des prix. Elle a souhaité une confrontation, au Conseil économique et social, de tous les indices existants et réclamé une adaptation de l'indice officiel.

CONFLITS SOCIAUX

La grève avec occupation chez B.S.N.-Gervais-Danone à Rive-de-Gier

M. Antoine Pinay est chargé d'une mission de bons offices

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A l'usine B.S.N. Gervais-Danone de Rive-de-Gier, la grève avec occupation des locaux commencée mardi 22 février pour protester contre la suppression de 352 emplois sur les 1 080 que compte l'entreprise « *coûte quotidiennement 250 000 F en frais de fonctionnement, sans compter le manque à gagner* », selon la direction générale. Celle-ci estime que le mouvement lancé par les syndicats est « *une opération suicidaire* » compromettant « *le plan de redressement* ».

Le tribunal de Saint-Etienne, siégeant jeudi 3 mars en audience de référé, sous la présidence de M. Deroure, président du tribunal de grande instance de Saint-Etienne, pour examiner la demande d'évacuation formulée par la direction de B.S.N., avait décidé de renvoyer à mardi 8 mars son ordonnance. Celle-ci, à la surprise tant des syndicats que de la direction, a été rendue avec vingt-quatre heures d'avance, lundi 7 mars.

Le président du tribunal, « *compte tenu des circonstances particulières de ce conflit social, dont la prolongation risquerait de mettre en péril l'existence de l'entreprise et par voie de conséquence l'emploi des salariés* », a en effet décidé, « *avant de statuer sur la demande de la société B.S.N., de tenter de rechercher une solution véritable et utile en désignant une personnalité de premier plan qui a bien voulu accepter une mission judiciaire dans l'intérêt commun* ».

L'ordonnance de référé a confié à M. Antoine Pinay la mission « *de réunir les parties dès que possible dans les locaux de la société B.S.N., préalablement libérés par les occupants, et de rechercher une solution à ce conflit social ayant abouti à l'occupation de l'usine* ». Cette mission de conciliation constitue seulement une étape vers le jugement définitif puisque l'ordonnance précise qu'en attendant « *il sera sursis à statuer sur la demande de la société B.S.N. dont les droits demeurent réservés* ».

L'opération ville morte, décidée pour ce mardi matin à Rive-de-Gier par les syndicats C.G.T. et *C.F.D.T. et les partis de gauche*, a été maintenue; l'éventualité d'une première rencontre à Saint-Chamond, le même jour, entre les représentants des deux parties, en présence de l'ancien président du conseil, qui fut le premier à exercer les fonctios officielles de médiateur, n'est pas exclue.

Si les syndicats ont, dans un souci d'apaisement, fait évacuer les locaux administratifs lundi en début d'après-midi, ils ont maintenu en place les piquets de grève, se réservant de définir leur stratégie de négociation « *en fonction des événements* ».

PAUL CHAPPEL.

AGRICULTURE

LES DIRIGEANTS VITICOLES DE L'AUDE NE SIÈGENT PLUS A L'OFFICE DES VINS

« *Les dirigeants syndicaux viticoles ne siégeront pas à l'Office des vins de table tant que dureront les importations de vins italiens* », ont décidé les responsables du Comité d'action viticole *de l'Aude, qui se sont réunis* le 4 mars au siège de la Confédération générale des vignerons du Midi, à Narbonne.

Ils ont indiqué, en outre, que « *tout viticulteur qui ne pourra honorer ses engagements financiers du fait de la crise recevra le soutien total du Comité d'action* ». — (A.F.P.)

L'ÉVÉNEMENT

LES NATIONALISATIONS

COMME en 1973 et en 1974, le débat sur l'éventuelle extension du secteur public a repris en France depuis quelques mois, à l'approche des élections. Débat plus philosophique que pratique, généralement, où les espoirs — et les craintes — sur le « projet de société » future tiennent au moins autant de place que l'analyse calme des faits et des intentions.

Cette page vise donc d'abord à rassembler les données principales de la discussion : quel bilan peut-on dresser aujourd'hui d'un programme de nationalisations qui, ébauché en 1936, s'est épanoui à la libération et prolongé — plus discrètement — depuis, avec le concours (ou au moins l'accord) de la plupart des dirigeants politiques ou patronaux qui critiquent aujourd'hui la gauche de vouloir aller au-delà ?

Avec 8 % des salariés de l'industrie et du commerce et 11 % de la valeur ajoutée des entreprises de production, le secteur nationalisé français n'est pas le plus important en Europe. L'Autriche, l'Italie, la Suède — pays peu suspects de « collectivisme » — ont accordé à leurs entreprises publiques une place plus importante (respectivement 14 %, 12 % et 11 % de la valeur ajoutée des unités de production). Le programme commun de la gauche irait à peine au-delà du cas autrichien en élargissant de moitié environ l'actuel domaine nationalisé.

L'objectif annoncé est, en tout cas, le même que celui qui guidait les dirigeants français à la libération : transférer à la nation les branches ou les entreprises qui ont le caractère d'un service public ou détiennent, dans leur secteur, une position de monopole (ou de domination). La gauche française a seulement élargi son dessein, proposant que soient également nationalisées les sociétés qui vivent largement des fonds publics, et celles qui, dans leur domaine, ont réduit la concurrence à celle de quelques firmes géantes. Cela permettra du même coup, pense-t-elle, de faire participer les travailleurs — et pas seulement les dirigeants — aux responsabilités économiques.

L'expérience menée depuis la guerre en France montre le rôle essentiel qu'a joué le secteur public dans le redressement économique du pays et sa fidélité habituelle (en matière de prix, d'investissements, d'exportations...) aux consignes du gouvernement (en dépit de quelques exceptions, du côté bancaire notamment, et de réticences à respecter le Plan.) En matière sociale, les firmes nationales ont fait le plus souvent preuve d'initiative, les plus hardies n'étant pas toujours celles qui disposaient d'un monopole.

Ce bilan positif suffit-il pour penser que les nationalisations proposées par la gauche ne poseraient aucun problème ? Les questions énumérées ci-dessous montrent que tout n'est pas encore réglé à cet égard entre signataires du programme commun. D'accord sur l'essentiel, le P.S., le P.C. et les radicaux de gauche doivent encore préciser leurs choix sur des problèmes d'application, dont plusieurs ne sont pas mineurs.

I. — LA LEÇON DU PASSÉ

Quarante ans d'histoire

« *ASSURER la direction de l'économie dans l'intérêt collectif, créer dans les entreprises nationalisées un meilleur climat social et libérer l'Etat des pressions de la féodalité industrielle* », tel était l'objectif assigné aux nationalisations dans le programme du parti socialiste à la veille des élections de mai 1936. Face à la double réticence des communistes — qui « *se refusent à créer des illusions chez les travailleurs* » — et des radicaux, le programme commun de rassemblement populaire n'accordera qu'une place mineure aux nationalisations. Il n'en prévoit explicitement que deux : la Banque de France et les industries d'armement et d'aviation.

Quelques semaines après la victoire du Front populaire, une loi transforme le statut de la Banque de France. Le 11 août, un second texte nationalise les industries de guerre (notamment les établissements Hotchkiss et la Société des torpilles de Saint-Tropez). Quelques mois plus tard, les industries d'aviation sont transformées en sociétés d'économie mixte avec participation majoritaire de l'Etat.

Le 31 août 1937, la S.N.C.F. voit officiellement le jour, au terme d'une longue négociation entre l'Etat et les sociétés privées de chemins de fer. Celles-ci perdent le contrôle de la gestion qui est confiée à une entreprise publique, la S.N.C.F., créée pour la circonstance, dont elles conserveront 49 % du capital ; elles obtiennent en contrepartie une indemnité de 700 millions de francs.

La seconde vague de nationalisations, de loin la plus importante, intervient au lendemain de la guerre. Elle s'appuie sur le programme du Conseil national de la Résistance. Le gouvernement du général de Gaulle promulgue une série de lois et d'ordonnances pour mettre en application ce programme.

La première mesure a un caractère de sanction : elle opère la confiscation des usines de Louis Renault, accusé de collaboration : une ordonnance du 16 janvier 1945 en transfère la propriété à l'Etat et crée la régie Renault, établissement à caractère industriel et commercial, dont le P.-D.G. sera nommé par décret. La seconde « nationalisation - sanction » concerne quatre sociétés (Gnome et Rhône, Moteurs Renault, Générale mécanique et d'aviation, Groupement d'études des moteurs à l'huile lourde) qui sont regroupées au sein de la SNECMA. Les autres nationalisations ne répondront pour l'essentiel qu'à des impératifs politiques ou économiques.

Crédit : le statut de la Banque de France est modifié, et les quatre principaux établissements de crédit (Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir d'escompte de Paris, Banque nationale pour le commerce et l'industrie) sont nationalisés par une loi du 2 décembre 1945. Les banques d'affaires, contrairement à ce qui était prévu resteront privées

Assurances : trente-quatre compagnies et deux mutuelles sont nationalisées le 25 avril 1946.

Electricité et Gaz : une loi du 8 avril 1946 décide le transfert intégral à Electricité de France et Gaz de France des biens, droits et obligations de huit cent soixante-neuf entreprises qui avaient pour activité principale la production et la transformation ou la distribution de l'électricité et du gaz en métropole

Houillères : le 17 mai 1946, une loi impose le transfert intégral aux Charbonnages de France de l'ensemble des entreprises qui avaient pour activité principale l'exploitation de mines de combustibles minéraux.

Aéronautique : l'Etat rachète les actions d'Air France par une ordonnance du 26 juin 1945, ainsi que les actifs de l'Aéropostale.

Information : l'Office français d'information, créé en 1941, à la suite du rachat par l'Etat de la branche information de l'agence Havas, est transformé en Agence France-Presse. L'agence Havas proprement dite est placée sous le contrôle de l'Etat, qui prend une participation de 67,6 %. Enfin, les biens de presse utilisés pendant l'occupation sont transférés à l'Etat, qui crée pour la circonstance la Société nationale des entreprises de presse.

Après 1945

Depuis trente ans, on note un triple mouvement :

— Les entreprises nationalisées étendent peu à peu leur domaine, en créant de nombreuses filiales dans des secteurs qui n'ont parfois qu'un lointain rapport avec leur activité première En quinze ans (1957-1972), le nombre des filiales des entreprises publiques passe de 173 à 478.

C'est dans le secteur de l'assurance que l'accroissement a été le plus rapide (+ 67 cas).

— Des sociétés sont créées par la puissance publique pour répondre à des situations nouvelles. Ce fut le cas, notamment, avec les groupes Elf-Erap, né en 1965 de la fusion de deux organismes publics regroupé en 1976 avec la S.N.P.A. pour former Elf-Aquitaine.

— L'Etat prend des participations le plus souvent minoritaires ou renforce son contrôle dans un certain nombre de sociétés (notamment la Compagnie générale transatlantique). Parfois même il prend comme en 1975, le contrôle d'une société privée en difficulté qu'il regroupe avec une firme nationale proche (cas de Berliet absorbé par Renault).

Au total, le secteur nationalisé a eu tendance à s'élargir bien que soient au pouvoir des hommes politiques hostiles, en principe à cette extension.

LES INDEMNISATIONS

Les actionnaires des sociétés nationalisées étaient extrêmement nombreux : plus de quatre cent mille pour les banques, près de un million et demi pour les entreprises électriques et gazières, près d'un million pour les houillères. Si le principe de l'indemnisation a été le même (détermination d'une valeur de reprise, puis remise des parts ou obligations ; le résultat a été fort différent selon les secteurs.

Avec le recul du temps, on constate que les porteurs d'actions des banques et des assurances ont été pénalisés, mais que, à l'inverse, les détenteurs d'actions des sociétés de gaz et d'électricité ont fait une très bonne affaire, puisque le cours de l'obligation de la Caisse nationale de l'énergie a suivi la courbe des ventes d'électricité ! Le titre est d'ailleurs très recherché à la Bourse de Paris.

Le bilan économique et social

DEPUIS la création du secteur public, sa gestion a fait l'objet de longs débats et d'errements variables, tournant autour d'une question centrale : les entreprises nationalisées doivent-elles dépendre totalement de l'Etat, même pour leurs décisions mineures ? Ou bien vaut-il mieux leur laisser une certaine marge d'autonomie et laquelle ?

Un tournant décisif a été enregistré de ce point de vue en 1967, date de mise en application du « rapport Nora » sur les entreprises publiques. Celui-ci préconisa l'octroi aux entreprises nationales d'une autonomie de gestion plus grande et la diminution des subventions publiques, grâce à un resserrement drastique des dépenses et à un relèvement des tarifs.

La mise en œuvre de ce texte contribua en partie à la hausse des prix du secteur nationalisé et provoqua, outre des économies nombreuses (fermetures de lignes à trafic réduit à la S.N.C.F., par exemple), un certain ralentissement des investissements, dont le financement fut de plus en plus assuré par un recours aux emprunts lancés sur le marché financier. L'endettement des entreprises nationalisées s'alourdit de ce fait sensiblement.

Un puissant moteur

Le renchérissement du pétrole rendit plus aigu encore le problème de l'équilibre des comptes du secteur nationalisé et celui de l'ajustement des tarifs. En particulier pour l'E.D.F., qui, du fait de l'insuffisance des premiers relèvements de ses prix de vente, enregistra un très lourd déficit en 1974 Ce déficit se réduisit par la suite sans disparaître complètement

Le rôle joué par les entreprises nationalisées a toujours été important Placées dans les secteurs-clés, elles ont puissamment contribué à la reconstruction du pays après 1945, puis au développement de son économie, remplissant, dans l'ensemble, les missions qui leur avaient été confiées par la nation.

L'E.D.F. et le G.D.F. ont assuré de manière satisfaisante la fourniture d'énergie, la S.N.C.F., durement concurrencée par la route, a réussi à maintenir et moderniser son infrastructure, au prix, néanmoins, de la diminution du réseau des lignes secondaires, vivement dénoncée par les défenseurs des régions.

Les résultats financiers, en revanche, n'ont guère correspondu aux objectifs initiaux. La liberté donnée aux banques en 1966 par M. Debré a exacerbé une concurrence ruineuse entre les grands établissements nationalisés, au prix d'un certain gaspillage et d'une réelle indiscipline, sanctionnée en 1974.

En matière de prix et de tarifs, les augmentations effectuées par les entreprises nationalisées ont été, globalement, moins importantes que celles d'autres produits, grâce aux gains de productivité réalisés. On leur a souvent reproché d'avoir privilégié les utilisateurs industriels aux dépens des particuliers, qui auraient ainsi supporté le poids des réductions de tarif consenties aux entreprises. L'E.D.F a répondu que sa politique commerciale s'efforçait d'assurer l'« *égalité de traitement* » entre acheteurs, en tenant compte des frais de commercialisation (le transport et la transformation sont beaucoup plus coûteux en direction des petits consommateurs) La S.N.C.F assure de son côté n'avoir jamais pénalisé le transport des voyageurs par rapport à celui des marchandises Ceux qui ne sont pas convaincus par ces assertions admettent toutefois que la politique tarifaire suivie par le secteur nationalisé sur instruction de l'Etat a largement facilité le développement de l'appareil industriel français, même si les entreprises bénéficiaires n'en ont pas toujours ristourné au consommateur tous les fruits.

Sur le plan des résultats financiers enfin, le jugement est difficile à porter. Les contraintes et les servitudes imposées aux établissements nationalisés en matière tarifaire ont ôté une grande part de leur signification aux chiffres obtenus

Des initiatives sociales inégales

Le bilan social du secteur nationalisé est très inégal selon les entreprises. Toutes les entreprises nationales ont cependant assuré à leur personnel la garantie de l'emploi, inscrite dans les statuts ou assurée par des procédures réglementant de façon très restrictive les licenciements éventuels. Cette garantie, néanmoins, est actuellement battue en brèche dans certains secteurs particulièrement touchés, l'aéronautique, par exemple

Sur le plan des salaires, l'écart qui avait longtemps existé en faveur du secteur privé tend à se resserrer actuellement, mais reste encore sensible, sauf chez Renault et à l'E.D.F. Renault a été à l'origine de nombreuses améliorations du sort des travailleurs français : allongement des congés payés, mensualisation, garantie de ressources en cas de réduction d'horaires. Relevons, enfin, l'établissement d'accords contractuels favorables aux bas salaires et prévoyant, du moins jusqu'au plan Barre, une augmentation régulière du pouvoir d'achat (contrats de progrès à l'E.D.F., par exemple).

Peu de changements toutefois ont été apportés aux rapports sociaux au sein des entreprises, la participation des salariés à la gestion demeurant au stade des principes.

II. — L'EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC PROPOSÉE PAR LA GAUCHE

Pourquoi ?

LA raison d'être des nationalisations est définie depuis trente ans dans la Constitution française. Ou plutôt dans les Constitutions, car la loi fondamentale de 1958, charte de la Vᵉ République, a repris, sans le changer, le passage consacré au sujet par le préambule de la Constitution de 1946 fondant la IVᵉ République : « *Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractéristiques d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité.* »

Cette notion de monopole de fait — traduite dans le vocabulaire moderne de « *domination* » d'un secteur ou d'une production — est reprise sous diverses formes dans le chapitre 2 de la deuxième partie du programme commun de gouvernement. Celui-ci justifie l'extension du secteur public en évoquant tantôt « *les groupes et entreprises industriels qui occupent une position stratégique... dans des secteurs-clés de l'économie* », tantôt « *les entreprises qui contrôlent des branches essentielles pour le développement de l'économie nationale* ».

L'autre justification constitutionnelle de la nationalisation — assurer un « *service public national* » — est également reprise par le programme commun. Il cite à ce propos les entreprises qui « *répondent directement à des fonctions collectives* » en vue d'assurer des « *besoins sociaux fondamentaux* ». Ces deux motifs de nationalisation ne sont cependant pas les seuls. Le programme commun et ses auteurs mettent en avant deux autres raisons d'élargir le secteur public :

● Eviter la dilapidation des fonds public : ce qui vise les firmes (Dassault, entre autres) vivant pour l'essentiel des deniers de l'Etat, « *qu'il s'agisse de marchés publics, de subventions* [ou] *de crédits de faveur* » ;

● Empêcher une cartellisation trop poussée de l'économie, qui est dans la logique de la concentration en régime capitaliste ; cela concerne « *les principaux centres d'accumulation capitaliste qui... réduisent la concurrence à celle de quelques firmes géantes* »

Un dernier thème est évoqué par la gauche à l'appui de ses demandes de nationalisation : le souci d'un partage du pouvoir économique de plus en plus concentré aujourd'hui entre quelques mains, pour permettre une « *accession des travailleurs aux responsabilités* » Mais l'argument est plus souvent présenté comme une conséquence de l'extension du secteur public que comme une de ses justifications premières.

Les entreprises concernées

EN signant le programme commun, le P.C., le P.S. et les radicaux de gauche ont estimé qu' « *un seuil minimal de nationalisations* [devait] *être franchi dès le début de la législature* », pour répondre aux préoccupations précédentes. Ce seuil a été défini de trois façons :

1) *Nationalisation complète de neuf groupes industriels* : cinq qui sont cotés en Bourse et demeurent pour l'essentiel la propriété d'actionnaires français : Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt, Pechiney - Ugine - Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont - à - Mousson, C.G.E. ; deux autres dont la situation a profondément changé depuis 1972 : Roussel-Uclaf, passé sous contrôle allemand, et Honeywell-Bull, touché par la réorganisation récente de l'informatique française en collaboration avec les « géants » américains ; une huitième firme, dépendant depuis le départ de capitaux américains : I.T.T.-France ; enfin Dassault, qui n'est pas coté en Bourse.

2) *Prise de participation financière* de la puissance publique « *pouvant aller jusqu'à des participations majoritaires* » dans quatre groupes : trois de la sidérurgie (Usinor-Vallourec, Wendel-Sidelor, Schneider, dont Creusot-Loire) et un du pétrole (la C.F.P., déjà contrôlée à 40 % par l'Etat).

Ces treize groupes emploient à eux tous quelque 800 000 salariés (6 % des effectifs de l'industrie et du commerce en France), assurent à peu près 7 % de la production intérieure française et 16 % des investissements du secteur privé.

3) *Maîtrise du crédit* : nationalisation de « *la totalité des banques d'affaires, des principaux holdings financiers et des banques de dépôts* » (non encore nationalisées), des établissements financiers de ventes à crédit, de financement immobilier, de crédit bail, enfin des assurances privées (à l'exception des « *véritables mutuelles* ») Aucune liste des établissements concernés n'a été publiée par la gauche.

Un autre paragraphe du programme note qu' « *au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public* », cela pourrait être demandé ; mais il faudrait que « *le gouvernement* [accepte de] *le proposer au Parlement* ».

Quatre questions à préciser

LES nombreux débats et travaux auxquels ont participé les auteurs ou les défenseurs du programme commun de la gauche font apparaître que quatre questions restent à préciser :

1) La liste ci-contre des nationalisations que réaliserait une majorité de gauche est-elle définitive ? M. Mitterrand, qui avait lui-même posé la question d'une extension du secteur public à l'automobile, à l'occasion de la fusion Peugeot-Citroën (assortie d'une aide substantielle de l'Etat), semble aujourd'hui vouloir s'en tenir à la lettre du programme commun, « engagement pris devant l'opinion ». *M. Marchais souhaiterait ajouter à cette liste, outre l'automobile, le pétrole et la sidérurgie (où il est déjà prévu que l'Etat prenne une participation décisive).*

2) La nature des titres remis *aux actionnaires expropriés ne fait pas encore l'accord : seront-ils amortissables ou non ? L'intérêt qu'ils porteront sera-t-il ou non majoré pour tenir compte des résultats des firmes nationalisées ? Se référera-t-on, dans ce cas, au chiffre d'affaires (comme pour l'E.D.F. après la guerre) ou aux bénéfices ?*

3) *Que sera la restructuration des groupes après leur nationalisation ? Certains « éclateront » probablement en plusieurs branches spécialisées (Rhône-Poulenc, par exemple) ; d'autres seront allégés de filiales inutiles ; certaines « adhérences » financières seront probablement regroupées au sein d'instituts spécialisés ou d'une Banque nationale d'investissement. Divers schémas sont en discussion à ce sujet entre les partis de gauche, mais aucun organigramme n'a été publié.*

4) Enfin, s'il est bien prévu que les entreprises seront « dotées d'une large autonomie de gestion » — conforme au principe du programme commun : « Nationaliser n'est pas étatiser ». — *Il est aussi décidé que ces firmes devront* « respecter les orientations du Plan ». *La conciliation de ces deux données se fera, est-il indiqué, par l'intermédiaire de contrats pluriannuels, définissant les objectifs des firmes nationales, ainsi que leurs contraintes, mais leur laissant, pour le reste, une large autonomie de décision (conforme à l'objectif autogestionnaire du P.S.). Des précisions sont certainement souhaitables à cet égard.*

Comment indemniser ?

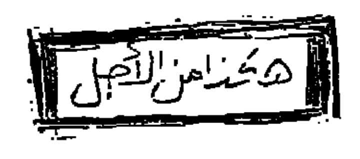
Le dernier paragraphe du chapitre consacré par le programme commun aux nationalisations affirme que les actionnaires de ces firmes seront indemnisés. « Cela fera l'objet d'une solution equitable », *déclare ce texte de six lignes, qui ne comporte qu'une précision :* « Une distinction essentielle sera faite entre les petits et moyens porteurs vivant de l'épargne réalisée et les gros porteurs. »

Une telle brièveté est à l'origine du désaccord, manifesté depuis cinq mois, entre l'interprétation qu'en donnent M. Mitterrand et la direction du parti socialiste (notamment MM. Rocard et Attali, mais qui est contestée par M. Motchane, du CERES), et la version du parti communiste, exprimée par MM. Marchais et Fiterman.

Pour le P.C., il s'agit d'indemniser les actionnaires en leur remettant des obligations remboursables sur vingt ans par annuités constantes, sur la base des cours des trois années précédant la nationalisation ; ces titres porteraient un intérêt « en concordance avec ceux en vigueur pour les emprunts obligataires » (le *taux de 10 % est cité*).

Pour le P.S., cette formule est trop coûteuse dans l'immédiat. Aussi est-il proposé de ne pas amortir les titres remis par l'Etat aux actionnaires des entreprises nationalisées, titres qui seraient des « obligations participantes », *donnant droit à une rémunération* « indexée sur les résultats de l'entreprise » *et qui pourraient être négociés en Bourse à un cours qui ne serait pas fixé par l'Etat.*

PAGE ÉTABLIE PAR PHILIPPE LABARDE, GILBERT MATHIEU, JEAN-MICHEL QUATREPOINT ET FRANÇOIS RENARD



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

LE DÉFICIT COMMERCIAL DES PAYS INDUSTRIALISÉS S'EST ACCRU L'AN DERNIER

Les importations des pays industrialisés ont augmenté en 1976 de près de 15 %, alors que leurs exportations n'ont progressé que d'un peu plus de 11 %, indique le Fonds monétaire international.

Les pays qui ont le plus accru leurs importations ont été les États-Unis (129,5 milliards de dollars au *lieu de 103 milliards, soit + 25,7 %* ; la France (64,4 milliards au lieu de 53,9 milliards, soit + 19,5 %); l'Allemagne (88,2 milliards au lieu de 74,9 milliards, soit + 17,7 %) ; le *Japon (64,7 milliards, + 11,9 %)* ; le Canada (49,5 milliards, + 11,3 %).

A l'exportation, les gains les plus importants ont été enregistrés par le Japon (67,1 milliards au lieu de 55,8 milliards, soit + 20,2 %) ; le Canada (40,1 milliards, + 18,6 %) ; l'Allemagne (101,9 milliards, + 13 %). Les ventes de la France (57,1 milliards *au lieu de 53,1 milliards, soit* + 7,5 %) et des États-Unis (114,9 milliards au lieu de 107,6 milliards, soit + 6,8 %) ont également augmenté substantiellement.

Le Fonds monétaire international ne fournit pas de chiffres pour les importations des pays exportateurs de pétrole, mais précise que leurs exportations ont augmenté de 20 % environ pour atteindre 130,7 milliards de dollars (au lieu de 109,3 milliards en 1975). Les plus fortes augmentations ont été enregistrées par l'Arabie Saoudite (35,6 milliards de dollars au lieu de 27,6 milliards) et l'Iran (23,4 milliards au lieu de 19,9 milliards). — (A.F.P.)

LES JAPONAIS AUX INDUSTRIELS FRANÇAIS : vendez à des prix raisonnables.

La mission de prospection pour la promotion des échanges franco-japonais, arrivée à la fin de la semaine dernière à Paris, devait être reçue par M. Raymond Barre mardi 8 mars. Cette mission, dirigée par M. Mizukami, président du Japan Foreign Trade Council, doit étudier la possibilité pour le Japon d'acheter *plus à la France (l'excédent commercial japonais a été de 3,1 milliards de francs en 1975 ou de 2 milliards de francs si l'on inclut les achats nippons de nickel de la Nouvelle-Calédonie).* La mission japonaise, qui doit se rendre en province, s'intéressera notamment aux secteurs de la chimie, de l'automobile, du machinisme agricole, de l'aéronautique et des biens de consommation.

Au cours d'une conférence de presse, donnée lundi soir 7 mars à l'ambassade du Japon à Paris, M. Mizukami a déclaré : « Posséder un produit français est chez nous actuellement synonyme d'un niveau de vie élevé. Si la France nous pro*pose des produits conformes* aux besoins de notre marché, à des prix raisonnables et accompagnés d'un service après-vente, le Japon offre de grandes possibilités. » M. Mizukami a ajouté que son pays s'intéressait tout particulièrement aux techniques françaises de pointe dans trois domaines: nucléaire, liquéfaction de gaz, exploitation des océans.

BILLET

La sidérurgie belge appelle au secours

La crise de l'acier en Europe fait de nouvelles victimes. Après la sidérurgie française, c'est la sidérurgie belge qui appelle au secours.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue pendant le week-end, les représentants des entreprises, des syndicats et du gouvernement ont estimé que l'industrie de l'acier outre-Quiévrain devait se restructurer de toute urgence pour éviter une catastrophe, notamment dans le domaine de l'emploi. Un rapport en ce sens doit être élaboré dans un délai de six mois, le gouvernement belge s'efforçant d'assurer la « stabilité » des entreprises jusqu'à ce qu'une nouvelle politique soit définie et appliquée.

Dans l'immédiat, aux termes de l'accord qui est intervenu à l'issue de la réunion, aucun des dix mille licenciements (sur cinquante-sept mille personnes) que l'on redoutait pour les jours prochains ne sera effectué avant la fin de l'année. De leur côté, les trois grandes banques du pays ont accepté de maintenir les lignes de crédit accordées le 1er janvier aux entreprises sidérurgiques, qui ont besoin d'au moins 9 milliards de francs belges (1,2 milliard de francs français) pour compenser la chute de leur chiffre d'affaires. En attendant, tous les investissements productifs sont arrêtés, et les groupes financiers ont « gelé » la participation qu'ils détiennent dans la sidérurgie.

Dans une déclaration commune, les participants à la réunion ont demandé à la Commission européenne d'imposer un prix de vente minimum de l'acier dans la C.E.E. et une coordination des investissements. A l'heure actuelle, beaucoup pensent que si les prix de vente demeurent aussi bas, et les importations en provenance des pays extérieurs à la Communauté aussi fortes, la survie même de plusieurs sidérurgies européennes est en jeu. Même les sidérurgistes allemands, qui commencent eux aussi à licencier, notamment en Sarre, réclament à la Commission une action énergique vis-à-vis des pays tiers.

Jusqu'à présent, la Commission s'est bornée à imposer des quotas aux producteurs de la Communauté, sans vouloir prendre de mesures protectionnistes, et à entamer des négociations avec le Japon et l'Espagne. Il va lui être de plus en plus difficile de résister aux appels au secours d'une industrie en train de se noyer. — F. R.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE*, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a défini l'amélioration de l'équilibre de la balance commerciale de ce secteur comme objectif prioritaire. Pour atteindre cet objectif, M. d'Ornano a chargé M. Altersohn, inspecteur général de l'industrie et du commerce, d'analyser les causes concrètes qui font apparaître *nos industries graphiques* comme insuffisamment compétitives.

Agriculture

● LA COMMISSION DE BRUXELLES vient de décider de saisir la cour de justice européenne de Luxembourg du différend qui l'oppose au gouvernement britannique à propos des aides directes que celui-ci accorde à ses producteurs de viande de porc. Le Royaume-Uni n'a pas donné suite à la demande que lui a adressée la Commission de mettre immédiatement fin à ces subventions qu'elle considère comme une infraction à la réglementation communautaire. — *(Corresp.)*

● LES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE VINS ET SPIRITUEUX ont atteint 6,2 milliards de francs en 1976, contre 4,89 milliards en 1975. Les ventes dont la progression a *été la plus vive* ont été celles de Bourgogne (+ 34,8 % en volume et 42,8 % en valeur) et de champagne (+ 36,6 % en volume et + 35,6 % en valeur).

● UNE UNIVERSITÉ DU VIN va être installée à l'initiative de M. Henri Michel, député, maire (socialiste) de Suze-la-Rousse, dans un château médiéval du Tricastin, qui appartient au conseil général de la Drôme. Une subvention de 2 890 000 F a été approuvée pour les aménagements qu'impose la nouvelle affectation du manoir. Les locaux accueilleront des laboratoires œnologiques, des salles de cours, des amphithéâtres, que fréquenteront, au titre de la formation permanente, les vignerons, les cadres des caves privées et coopératives et des stagiaires des professions annexes du vin. — *(Corresp.)*

Commerce extérieur

● LE CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR (C.F.C.E.) vient de réorganiser son service de documentation spécialisé dans les questions agricoles et alimentaires. Outre *les études sur la distribution* de certains produits dans plusieurs pays étrangers, les exportateurs, ainsi que les étudiants et les journalistes, pourront consulter quelque quatre mille cinq cents ouvrages spécialisés, quatre cent cinquante revues techniques étrangères, les notes des cent vingt conseillers économiques à l'étranger, et les publications de la direction des produits agro-alimentaires du C.F.C.E.

Énergie

● LES ESPOIRS DE LA GRANDE-BRETAGNE DE DEVENIR EXPORTATEUR DE PÉTROLE DIMINUENT. — Un rapport confidentiel du ministère britannique, cité ce 7 mars par le *Financial Times*, estime que la Grande-Bretagne a peu de chances de devenir un jour un important exportateur de pétrole. Jusqu'à présent, les estimations montraient que la production de la mer du Nord pourrait dépasser de 50 % les besoins intérieurs de la Grande-Bretagne. En raison du retard pris à la production, le pétrole de la mer du Nord ne couvrira les besoins du pays que vers 1980-1985 et, selon ce document du *ministère de l'énergie*, les réserves — entre 3 et 4,5 milliards de tonnes — permettront aux Britanniques de satisfaire la demande interne jusqu'au *début* des années 90.

Syndicats

● DES MILITANTS DU CID-UNATI ont occupé pendant deux heures, lundi 7 mars, des caisses de retraites à Bordeaux, Carcassonne, Agen, Nevers et Clermont-Ferrand, pour protester contre le refus des pouvoirs publics de prendre en considération le projet de réforme des caisses élaboré par le mouvement. A Marseille, une trentaine de membres de l'Actif, mouvement dissident du CID-UNATI, ont bloqué pendant une demi-heure des locaux de l'administration fiscale et ont remis à un responsable plusieurs dossiers de commerçants victimes, selon eux, d'« abus fiscaux ».

ÉNERGIE

La mise en service de Fessenheim-1

LE P.C. DEMANDE LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES

C'est finalement à 15 h. 11, lundi 7 mars, que le réacteur nucléaire de Fessenheim-1 a *commencé à produire de l'énergie*, dix heures après le début du processus de divergence entrepris à 5 heures du matin (*le Monde* du 8 mars). Les opérations, indique la *direction* de la centrale, se sont déroulées « *dans des conditions satisfaisantes* ».

M. Pierre Juquin, membre du comité central du parti communiste, député de l'Essonne, a demandé, lundi, au cours d'une conférence de presse à Strasbourg, que la centrale de Fessenheim fonctionne « *uniquement à titre expérimental* ». « *Fessenheim*, a-t-il estimé, *ne devrait pas produire et distribuer du courant avant que les techniciens d'E.D.F. puissent assurer la garantie de sécurité des installations et de l'environnement.* »

M. Juquin a indiqué que les présidents des groupes communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat venaient de faire parvenir au premier ministre une lettre dans laquelle ils demandent notamment la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'implantation et de fonctionnement des centrales nucléaires. « *Nous ne sommes pas radicalement opposés au nucléaire*, a rappelé le député de l'Essonne, *mais à la politique du tout nucléaire actuellement pratiquée par le gouvernement.* »

● RECTIFICATIF. — « *En 1985, 25 % de la production d'énergie électrique devraient être d'origine nucléaire* », avons-nous écrit dans *le Monde* du 8 mars. C'est 70 % qu'il fallait lire, 25 % devant être, en 1985, la part de l'énergie nucléaire dans la consommation « totale » d'énergie.

● RECTIFICATIF. — C'est chez Europcar, et non chez Hertz-France, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre première édition du 5 mars, que M. Bertolotti est entré récemment, comme directeur général, après avoir abandonné des fonctions identiques chez Avis-France. Europcar est la première société française de louage d'automobile sans *chauffeur* et filiale de la régie Renault.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 1/4	5 1/4	4	5	2 1/4	2 3/4	10 1/2	11
1 mois	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	2 5/8	3 1/8	10 5/8	10 7/8
3 mois	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	2 1/2	3	11 1/8	11 3/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	2 3/4	3 1/4	11 3/8	11 5/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UCIP-BAIL

Lors de sa réunion du 25 février 1977, le conseil d'administration a examiné les comptes et arrêté les résultats de l'exercice 1976. Le montant des produits T.T.C. s'élève à 42,75 millions de francs contre 38,63 millions. Après affectation de 10 millions de francs aux amortissements et provisions, le résultat s'établit à 13,31 millions de francs contre 11,15 millions, en 1975, soit une progression de 19,37 %.

Se conformant aux recommandations gouvernementales, le conseil a décidé d'inviter l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 12 mai prochain, à fixer à 12 F le dividende par action contre 11,20 F l'exercice précédent.



COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE

Les comptes du groupe pour l'exercice 1976 montrent une nouvelle progression et les résultats sont considérés comme satisfaisants, compte tenu des conditions économiques difficiles qui prévalent encore dans un certain nombre de pays.

Pour l'ensemble du groupe (deux cent deux sociétés, dont cent soixante et une en dehors du Danemark), le chiffre d'affaires a atteint Kr. D. 20 milliards contre Kr. D. 16,1 milliards en 1975.

Après amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net de la société mère ressort à Kr. D. 109,8 millions contre Kr. D. 91,1 millions pour l'exercice précédent. *Le conseil proposera à l'assemblée du 25 mars prochain de maintenir le dividende à 12 % sur le capital de Kr. D. 500 millions.*

TRADE DEVELOPMENT BANK (FRANCE)

20, place Vendôme - 75001 - PARIS

Au cours de sa dernière séance, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Les résultats enregistrés se caractérisent par une double progression :

Le total du bilan s'élève à : 533 772 600 F contre 451 602 307 F en 1975 et le bénéfice net après provisions pour impôts et amortissements est de : 4 013 003 F contre, en 1975, 3 512 983 F.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 24 mars 1977, d'affecter la somme de 4 millions de francs à la réserve extraordinaire qui passera ainsi à 11 500 000 F. Le total des fonds propres de la banque s'élèvera de ce fait à 33 500 000 F environ, dont 20 millions de francs de capital social, 2 millions de francs de réserve légale et 11 500 000 F de réserve extraordinaire.

Par ailleurs, le conseil d'administration a coopté en remplacement du Dr Carlo Barbaja, décédé, M. Charles John Tiffen comme administrateur, et la ratification de cette nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT Europa

POINT DE VUE

Qu'attend-on pour abaisser les taux d'intérêt ?

par JEAN MATOUK (*)

VOICI que s'annonce le deuxième volet du plan Barre, le volet structurel. Et l'on attend toujours une mesure simple, presque évidente, qui contribuerait d'un coup à améliorer la situation sur plusieurs fronts. Cette mesure, c'est la baisse discrétionnaire des taux d'intérêt débiteurs.

Une telle mesure aurait un caractère nettement anti-inflationniste et favoriserait une reprise de la demande. Elle aurait aussi un impact social évident. Enfin, les inconvénients qu'elle peut présenter sur le front extérieur pourraient être facilement évités.

Il est vrai que, comme beaucoup d'autres variables économiques, le taux d'intérêt est une variable dépendante. Son niveau dépend, à long terme, de la hausse des prix et de la dépréciation du futur, deux phénomènes étroitement liés. A court terme, il dépend, d'une part, du caractère plus ou moins restrictif de la politique monétaire, d'autre part, du dynamisme plus ou moins grand de la demande de crédit, c'est-à-dire des investissements en général.

Mais le taux de salaire aussi est une variable déterminée par la hausse des prix et les tensions sur les marchés du travail. Pourtant, le gouvernement a choisi délibérément de freiner la croissance des salaires pour engager le processus de décélération des prix. De plus, il y a belle lurette qu'il s'est décidé à agir, plus ou moins directement, sur le niveau des taux d'intérêt. En décidant leur baisse, il ne changerait donc pas de clavier, il changerait seulement la tonalité de sa politique.

Cette baisse aurait d'abord pour effet de réduire les charges financières des entreprises, donc de faciliter cette sempiternelle reconstitution de l'autofinancement que réclame le patronat, c'est-à-dire de l'inciter à investir. A tout le moins, elle lui enlèverait un motif de ne pas le faire. Du même coup, elle exercerait une pression sur les coûts industriels. Les effets seraient les mêmes sur l'agriculture, où l'endettement pèse de plus en plus tragiquement sur les trésoreries.

Surtout elle relancerait mécaniquement les achats de logements, c'est-à-dire l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ce secteur est actuellement en crise, parce que la demande de logements reste faible. Il ne fait aucun doute que cette faiblesse vient du niveau exorbitant des taux d'intérêt, de 11,6 à 14 %. Pour un logement — modeste — de 250 000 F, un crédit de 200 000 F sur vingt ans correspond à des traites mensuelles de 2 140 F dans le meilleur des cas. Si l'intéressé a capitalisé la quotité à verser au comptant sur un plan d'épargne à long terme lui donnant droit à un prêt à 6 %, il gagnera sur la durée du prêt, sur les traites à payer durant les dernières années ; mais, pour les cinq ou dix premières, le montant du remboursement mensuel ne descendra pas en dessous de 2 000 F.

C'est dire que l'accession à la propriété n'est que très exceptionnellement possible aux ménages dont le revenu est inférieur à 4 000 F mensuels ; or la moitié des ménages gagnent moins de 5 000 F (puisque le revenu disponible moyen est en France de 5 600 F, avec une distribution asymétrique). Une proportion comprise entre le tiers et le quart des ménages est donc exclue de l'accession à la propriété. Une fraction non négligeable d'entre eux y accéderait effectivement si les taux d'intérêt cessaient d'être aussi prohibitifs. L'impact social serait évident, l'effet économique sur l'activité aussi. Deux inconvénients risquent d'être avancés pour refuser une telle mesure.

● Le premier a trait aux mouvements de capitaux : si les taux français baissent, les capitaux flottants tendront à se porter du franc sur une autre monnaie ; on créerait alors une situation favorable à une crise du type de celle de mars 1976.

La parade est simple : il suffit de déconnecter les marchés intérieur et extérieur des capitaux et du crédit : opération simple pour laquelle les moyens administratifs existent et dont on exagère à dessein et *a priori* les difficultés. Cette mesure d'isolement du marché intérieur des capitaux pourrait d'ailleurs être doublée — afin de pallier par avance tout « mouvement » monétaire — de l'institution d'une garantie de change sélective. La sélectivité porterait sur les créditeurs ou, mieux, sur la durée des prêts : on privilégierait évidemment les crédits longs par rapport aux capitaux à court terme, les plus volatils. Cette mesure pourrait être présentée comme un pas de la France vers le retour aux changes fixes. Accessoirement, il serait possible de resserrer encore les conditions du termayage.

● Second inconvénient : l'équilibre des comptes des banques. Il n'est pas question évidemment, dans un premier temps, d'abaisser parallèlement les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs. Au contraire, une véritable épargne longue doit être encouragée. Le bilan des banques va donc en souffrir.

Aussi faut-il d'urgence les contraindre à faire payer *tous* les prix de *tous* les services, des chèques aux virements, en un mot à se comporter en *entreprises*. Le public s'adaptera et ne réclamera ces services que s'ils lui procurent une réelle satisfaction, au lieu de les recevoir gratuitement en apparence, mais en réalité de les payer de taux d'intérêt exagérément hauts. Il sera alors possible de juger réellement la gestion des banques, ce qui peut révéler quelques surprises. Ce n'est qu'ensuite, longtemps après, quand l'inflation structurelle aura cédé, qu'il sera possible de rapprocher les taux créditeurs et débiteurs du même taux d'actualisation dont ils sont tous deux issus, et dont la collectivité pourra décider dans un plan démocratique.

(*) Professeur d'économie à l'université de Montpellier-I.

Malgré la multiplication des mesures prises pour procurer des emplois

Le chômage des jeunes s'aggrave en Europe

Près de 2 millions de jeunes Européens sont sans emploi cet hiver. Durant les années 70, le chômage a progressé chez eux plus vite que chez leurs aînés, tout comme en Amérique du Nord, au Japon et en Australie.

Tous les pays cependant ont pris des mesures à court terme pour lutter contre cette évolution ; mais bien qu'il y ait eu l'an dernier un ralentissement de l'augmentation du chômage des jeunes — voire une amélioration dans un pays ou deux, — le problème subsiste. Il commence à être évident qu'il faudra entreprendre une action plus profonde, même lorsque les économies mondiales sortiront de leur marasme.

Presque partout, les mesures prises comportent des encouragements aux employeurs, pour qu'ils ne licencient pas les travailleurs engagés et qu'ils en recrutent de nouveaux, ainsi qu'une prolongation des études, l'expansion des possibilités de formation, une réduction du nombre des travailleurs étrangers, l'encouragement aux retraites anticipées, de meilleures allocations de mobilité pour aider les chômeurs à se déplacer vers des emplois éloignés de leur résidence, un renforcement des services de conseils pour les carrières...

Le coût de tout cela est lourd pour chacun des pays, mais il est partiellement compensé par les économies réalisées sur les indemnités de chômage et les autres frais sociaux. La Grande-Bretagne, la plus sévèrement touchée, a consacré 800 millions de livres sterling aux projets tendant à soulager le chômage au cours des deux années écoulées, somme qui doit bénéficier à 500 000 personnes. En Italie, un projet de loi pour favoriser l'emploi des jeunes a été retardé par les changements de gouvernement, mais il est proposé maintenant de dépenser 400 milliards de lires pour un programme qui, espère-t-on avec un certain optimisme, devrait procurer du travail à 420 000 personnes. Les Allemands, en développant surtout les systèmes existants, ont donné la préférence aux indemnités pour réduction d'horaires. De son côté, la subvention temporaire à l'emploi, en Grande-Bretagne, fournira 190 millions de livres aux employeurs qui acceptent de différer des licenciements. Français et Allemands ont beaucoup insisté sur la formation, notamment à l'intention de ceux qui n'en avaient reçu aucune auparavant. Enfin les projets tendant à fournir du travail aux jeunes dans un but essentiellement social pendant une période limitée existent partout sous une forme ou une autre.

Les principaux systèmes adoptés et le nombre des effectifs concernés, de 1975 à 1977, par les différents programmes nationaux sont les suivants :

● *En Allemagne* : travail à horaire réduit (277 000 bénéficiaires) ; création d'emplois (151 000) ; formation et prolongation des études (301 000).

● *En France* : formation d'artisans (projetée pour 100 000 personnes) ; création d'emplois (82 000 bénéficiaires) ; contrats de formation (22 000).

● *En Italie* : le programme en vigueur comporte la création d'emplois dans le secteur privé pour 300 000 bénéficiaires et dans le secteur public pour 120 000.

● *En Grande-Bretagne* (1975 à février 1977) : subvention temporaire à l'emploi (201 000 bénéficiaires) ; création d'emplois (65 000) ; formation supplémentaire (44 000) ; subvention à l'emploi des jeunes et recrutement de jeunes quittant l'école (29 000).

LES JEUNES CHOMEURS EN EUROPE

	Nombre de chômeurs							Proportion dans l'ensemble des chômeurs						
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1975 %	1976 %
Allemagne fédér.	18 000	29 000	39 000	51 000	158 000	287 000	—	19	20	20	23	28	28	—
France	52 000	72 000	85 000	95 000	123 000	276 000	306 000	23	25	28	29	33	37	38
Italie	210 000	256 000	270 000	288 000	308 000	370 000	420 000	27	26	27	30	33	34	35
Grande-Bretagne	150 000	230 000	257 000	154 000	174 000	436 000	615 000	27	31	32	28	38	42	44

Les chiffres actuels de jeunes chômeurs et les pourcentages de ceux-ci dans l'ensemble des chômeurs apparaissent ci-dessus. Ils concernent les « moins de vingt-cinq ans », sauf pour l'Italie où il ne s'agit que des « moins de vingt et un ans », les jeunes démobilisés des forces armées et ceux qui cherchent leur premier emploi (d'autres statistiques italiennes donnent des chiffres plus élevés).

Le chômage des jeunes est hautement saisonnier, se gonflant généralement après la fin de l'année scolaire et diminuant graduellement ensuite. On a choisi ici les chiffres du milieu de l'année, parce qu'ils sont disponibles dans tous les pays, mais ceux de l'hiver sont souvent plus élevés. Le chiffre français, par exemple, était monté jusqu'à 492 000 en octobre 1976, mais cela ne représentait qu'environ 8 000 personnes de plus qu'un an auparavant. Le chiffre italien s'était, lui, élevé à 443 000 en novembre. La chute du nombre des jeunes chômeurs britanniques en 1973 est principalement due à l'allongement de la scolarité obligatoire de quinze à seize ans.

ERIC WIGHAM.

A Paris

UNE EXPOSITION SUR LES PROBLÈMES DU GROENLAND

Pour sensibiliser les pays de la Communauté économique européenne aux problèmes particuliers du Groenland, les autorités danoises ont organisé une exposition itinérante, qui fera le tour des capitales des pays du Marché commun, en commençant par Paris, où elle restera ouverte jusqu'au 3 avril (1).

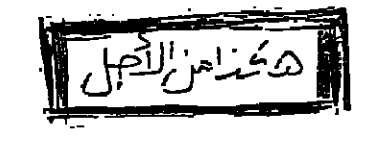
A partir de l'exemple de la ville de Jakobshavn ou Ilulissat (c'est-à-dire, en esquimau, l'endroit près des icebergs), l'exposition tente de montrer l'évolution d'une population autochtone de quarante-deux mille personnes qui vivent sur cette énorme île polaire (plus de quatre fois la France) avec huit mille Danois. Il en coûte chaque année près de 1 milliard de couronnes au Trésor danois pour, peu à peu, donner à ces habitants le nécessaire. Certes, la tuberculose a presque disparu et l'alphabétisation est générale, mais la civilisation a apporté d'autres maux, dont l'alcoolisme et les maladies vénériennes.

Le Groenland, jadis colonie interne et depuis 1953 province danoise, a demandé un statut d'autonomie qu'il espère obtenir vers la fin des années 70. Il veut gérer ses ressources minéralogiques potentielles (fer, uranium, thorium, voire pétrole). Mais actuellement les Groenlandais dépendent de la pêche. Or les réserves de morue s'amenuisent et les crevettes sont drainées par les navires-usines étrangers. M. Gundelach avait déjà expliqué (*le Monde* du 20 avril 1976), ce qu'il faudrait faire pour éviter aux Groenlandais l'effet démoralisant des subventions et surtout pour qu'ils ne soient pas tentés de se détacher de la C.E.E. quand leur île aura obtenu le statut d'autonomie.

Cette exposition est une illustration vivante et honnête du difficile problème posé à une tradition ancienne par la société de consommation.

AMB.

(1) Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées, de 12 h. à 19 h. ; le jeudi, de 12 h. à 16 h ; le dimanche, de 15 h. à 19 h. Entrée libre.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 MARS

Calme et irrégulier
Hausse de l'or

Le marché a été particulièrement calme ce lundi à la Bourse de Paris où les valeurs françaises ont généralement enregistré des écarts peu importants.

De fait, le nouvel indicateur de la chambre syndicale a terminé la séance, pratiquement inchangé.

Parmi les compartiments dont la tendance générale a pu être définie, les établissements de crédit, les automobiles et les services publics ont été assez résistants. En revanche, les baisses ont nettement dominé à la construction électrique. Dans le reste de la cote, l'alimentation, le bâtiment, les pétroles, la métallurgie et la chimie, hausses et baisses de faible ampleur se sont, à peu de chose près équilibrées.

Raffineries de Saint-Louis et O.P.F.I. Paribas ont enregistré les plus fortes hausses de la séance (+ 3,5 %), tandis que Chiers-Châtillon (— 6,5 %), D.B.A. (— 4 %), Radar et Olida (— 3 %) subissaient les plus nets reculs.

Le mouvement de hausse qui se dessinait lors des deux dernières séances de la semaine précédente a donc subi un coup d'arrêt. La hausse du loyer de l'argent au jour le jour (+ 1/4 à 9 3/4 %) n'explique sans doute pas entièrement cette stagnation des cours. En revanche, à l'approche des élections municipales, il est probable que nombre d'opérateurs ont préféré rester sur la touche, quitte, peut-être, à revenir sur le terrain la semaine prochaine.

Aux valeurs étrangères, guère plus animées, les américaines ont été résistantes tandis que les allemandes se sont effritées. Irrégularité des pétroles internationaux et fermeté des mines d'or.

Sur le marché de l'or, dont le volume de transactions est retombé à 4,14 millions de francs (contre 6 millions), cent lingots ont été échangés à 23 895 F, soit une nouvelle hausse de 300 F. Le napoléon a gagné 0,60 F à 238 F, mille cinq cents pièces ayant été traitées.

LONDRES

Reprise

Encouragé par le ralentissement de la hausse du prix de gros, le marché poursuit sa reprise. Progrès des industrielles. Effritement des mines d'or en liaison avec celui du cours du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 147 70 contre 148 30

VALEURS	CLOTURE 7/3	COURS 8/3
War Loan 3 1/2 %	28 ...	28 ...
Beecham	428 ...	432 ...
British Petroleum	898 ...	890 ...
Shell	514 ...	515 1/2
Vickers	158 ...	155 ...
Imperial Chemical	333 ...	336 1/2
Courtaulds	114 ...	117 ..
De Beers	234 ...	233 1/2
*Western Holdings	14 1/2	14 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	287 ...	287 ..
*West Driefontein	18 1/2	18 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 mars	7 mars
Valeurs françaises	95	95,2
Valeurs étrangères	101,7	102,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,5	61,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS. — En 1976, la société a réalisé un bénéfice net de 39,86 millions de francs contre 34,17 millions en 1975, soit une progression de 16,66 %. Le dividende (auquel ne s'attache aucun avoir fiscal) passe de 20,30 F en 1975 à 23,60 F pour 1976.

CARREFOUR. — Après absorption de Soracma, le bénéfice d'exploitation réalisé par la société Carrefour en 1976 a atteint 257,9 millions de francs contre 212,4 millions. Le bénéfice net comptable ressort à 131,5 millions de francs contre 118,1 millions en 1975. Le dividende global passe de 57 F à 60 F par titre, s'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite d'une action pour huit en mai 1976.

COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE. — En 1976, le groupe a réalisé un bénéfice net de 269,36 millions de couronnes contre 153,05 millions en 1975. Le dividende reste fixé à 12 %, soit 60 millions de couronnes danoises.

NEW-YORK

Résistant

A l'issue d'une séance particulièrement calme — 17,41 millions de titres ont été échangés contre 18,95 millions, — l'indice Dow Jones des industrielles s'est inscrit à 955,12, en hausse de 1,69 point.

Sur 1 897 valeurs traitées, 788 ont progressé, 614 ont baissé et 495 sont restées inchangées.

L'indice Standard and Poors (500 valeurs) s'est établi à 101,25 (+ 0,05).

Après les gains acquis précédemment, beaucoup, au New-York Stock Exchange, s'attendaient à un effritement des cours, l'économie n'offrant, en outre, guère de motifs de satisfaction.

Pourtant, et en dépit des difficultés financières de la municipalité de New-York qui reprennent la « une » des quotidiens de la métropole — 20 millions de dollars manquent dans les caisses pour faire face à l'échéance de vendredi prochain, — les cours se sont montrés assez résistants.

Seuls les titres des transports ont échappé à la tendance générale. (Boeing et McDonnell-Douglas ont pourtant reçu commande de deux appareils chacun.)

Indices Dow Jones des services publics, 107,75 (+ 0,52) ; transports, 223,36 (— 0,58).

VALEURS	COURS 4/3	COURS 7/3
Alcoa	54 7/8	55 ...
A.T.T.	63 1/8	63 ...
Boeing	43 7/8	44 1/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 1/4
Du Pont de Nemours	130 ...	130 1/4
Eastman Kodak	78 3/8	78 1/4
Exxon	52 1/8	52 1/8
Ford	59 1/4	59 1/8
General Electric	50 7/8	50 7/8
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	71 1/4	71 1/4
Goodyear	21 3/8	21 1/8
I.B.M.	278 1/2	278 3/8
I.T.T.	32 7/8	32 3/4
Kennecott	28 1/8	28 3/8
Mobil Oil	67 3/4	67 1/2
Pfizer	27 7/8	28 1/8
Schlumberger	58 5/8	58 5/8
Texaco	28 ...	28 ...
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 3/8
Union Carbide	61 3/8	61 1/2
U.S. Steel	47 1/2	47 3/4
Westinghouse	18 1/8	18 ...
Xerox	51 3/8	51 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/3	8/3
1 dollar (en yens)	281 65	281 80

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 7 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 989	4 990	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 755	4 750	4 71
Allemagne (100 DM)	208 ..	208 575	206 50
Autriche (100 sch.)	29 370	29 400	29 35
Belgique (100 F.)	13 612	13 604	13 45
Danemark (100 krd)	85 270	85 110	83 50
Espagne (100 pes.)	7 230	7 245	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 558	8 563	8 57
Italie (1 000 lires)	5 642	5 643	5 525
Norvège (100 k.)	95 140	95 190	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	200 480	208 150	198 50
Portugal (100 esc.)	12 910	12 910	12 75
Suède (100 krs)	118 650	118 360	117 50
Suisse (100 fr.)	196 150	195 590	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)	23575	23850
Or fin (kilo en lingot)	23595	23895
Pièce française (20 fr.)	237 40	238
Pièce française (10 fr.)	208 10	203 10
Pièce suisse (20 fr.)	217 90	218 80
Union latine (20 fr.)	197	201 50
Souverain	219 90	222 50
Pièce de 20 dollars	1097 60	1082 ..
Pièce de 10 dollars	575 60	581 ..
Pièce de 5 dollars	360 ..	..
Pièce de 50 Pesos	938 ..	958 ..
Pièce de 10 florins	212 20	214 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1977 a été tiré à 599 909 exemplaires.

Le potentiel économique de la Roumanie semble gravement atteint par le séisme du 4 mars

1034 morts et 6185 blessés dénombrés

Le nombre des victimes du séisme du 4 mars, en Roumanie, est encore incertain : officiellement, 1 034 morts (dont 813 à Bucarest) ont été retrouvés et 6 185 blessés dénombrés. Mais l'ampleur des destructions rend vraisemblable un chiffre beaucoup plus élevé (certains font état de 4 000 à 6 000 morts). Le tremblement de terre a, semble-t-il, gravement atteint le potentiel économique du pays. Près de deux cents entreprises ont été plus ou moins gravement endommagées et sept grands centres industriels sont situés dans la zone sinistrée. Au total, ce sont les trois cinquièmes de l'équipement industriel de la Roumanie qui ont été touchés.

De notre envoyé spécial

Bucarest. — Banalité de la tragédie. Lorsqu'on pense tremblement de terre, on imagine volontiers, dans une vision d'Apocalypse, des quartiers entiers, voire une ville, rasés. La réalité du drame est tellement moins spectaculaire. Pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf immeubles endommagés, lézardés plus ou moins gravement, mais encore debout, un millième effondré, irrémédiablement détruit. Mais ce millième trouvé au détour d'une rue, d'une place, dans un ensemble apparemment intact, n'est, lui, plus qu'un tas de ruines, un enchevêtrement de ferrailles tordues et de dalles de béton, de meubles et de poutres écrasés, dix, douze étages réduits de moitié dans un inextricable amas de débris.

Quatre jours après le séisme, Bucarest compte toujours ses morts et recense ses plaies. Ce décompte, pas plus que le recensement, n'est terminé ni près de l'être. « *Croyez que nous avons mieux à faire aujourd'hui que d'établir des statistiques* », dit le fonctionnaire du ministère des affaires étrangères chargé de chaperonner les journalistes dans cette visite d'une capitale sinistrée.

Depuis maintenant quatre nuits et trois jours, une énorme entreprise de secours et de déblaiement fonctionne ici sans trêve ni repos. Depuis plus de quatre-vingts heures, des milliers d'hommes, soldats, pompiers, ouvriers, miliciens, cadets de l'Ecole militaire, étudiants mis en vacances d'office, tous le visage épuisé et masqué par une bande de gaze, s'efforcent, à la main, à la pelle, au chalumeau ou avec l'aide précautionneuse d'engins lourds (caterpillars, grues, vérins hydrauliques), de déblayer les décombres et d'arracher à un ensevelissement provisoire les victimes, le plus souvent des corps mutilés, parfois, miracle, un survivant.

La Roumanie s'est donné tous les moyens. L'armée entière, hormis celle des frontières, est venue prêter main forte aux civils et pourtant elle n'y suffit pas. La Voix de la Roumanie socialiste, radio et télévision, inlassablement, heure après heure, reprend les mots d'ordre lancés par le comité politique exécutif. Ces mots d'ordre (« *courage, abnégation, calme, dignité, ordre, discipline, efficacité* »), cette mobilisation générale des énergies, n'y suffisent pas davantage. De toute évidence, la « *normalisation économique et sociale* », présentée comme indispensable et imminente, n'est pas acquise.

Au cœur de la capitale

Il faut comprendre que le tremblement de terre, encore une fois, a frappé non seulement les hommes et leurs abris, mais aussi un pays en son cœur — sa capitale — et en ses forces vives, ses entreprises (cent quatre-vingt-quinze d'entre elles sont endommagées plus ou moins gravement), une partie non négligeable, semble-t-il, de son appareil industriel et économique.

L'hécatombe d'une interminable secousse, qui n'a duré pourtant que quelques secondes, a balayé, comme une sorte de lame de fond, quatorze départements roumains sur trente-neuf, les plus riches, les plus peuplés aussi. Du nord-est, la Moldavie, au sud-ouest, la frontière yougoslave, c'est le tiers du pays, ce vert et industrieux croissant des Subcarpates, grande plaine du bas-Danube, qui fut ainsi parcouru et ravagé par les ondes sismiques. Paradoxalement, les effets du séisme semblent avoir été beaucoup plus violents au sud du pays, à 100 et même à 200 kilomètres, que dans la zone même de l'épicentre localisé au nord-est de Bucarest, dans la région de Vrancea.

Cela explique que la capitale — 1 500 000 habitants et 20 % des activités industrielles — ait été très durement touchée et meurtrie. Vendredi 4 mars, à 21 h. 21, à ce moment très précis où, après la surprise, ce fut la panique, un insupportable long moment de quatorze secondes, tous les bâtiments, tous sans exception, furent secoués latéralement. Beaucoup craquèrent, se fissurèrent, certains s'écroulèrent dans un bruit de fin du monde. De fait, une trentaine de bâtiments seulement — on parle d'immeubles, pas de maisons — se sont effectivement écroulés, ensevelissant leurs occupants.

Là encore, il faut se défier de cette impression de hasard, toujours ressentie dans une ville sinistrée par tremblement de terre, où l'on a du mal à comprendre pourquoi tel immeuble s'est effondré quand les constructions voisines, apparemment similaires sont, elles, encore debout. Il n'y a, en fait, ni malchance, ni même une sorte de mauvais génie sismique choisissant ses victimes au hasard. Simplement s'opère une sélection irrémédiable : les immeubles les plus faibles, les plus vétustes, ont été emportés comme des châteaux de cartes ; les autres ont plié, ils se sont lézardés, ils ont, pour certains, penché, mais ils n'ont pas rompu.

Pour des centaines, voire des milliers de constructions fortement endommagées et aujourd'hui évacuées par leurs habitants, cela s'est joué, semble-t-il, à quelques secondes près. Deux ou trois secondes, tout au plus.

Une amère fierté

Cette capacité ou cette incapacité des immeubles à résister explique pourquoi le centre de Bucarest a tellement souffert, alors que l'immense ceinture de bâtiments neufs, qui entoure la capitale, elle, a bien tenu le choc. De cette constatation, les autorités tirent aujourd'hui une espère d'amère fierté, tant il est évident que celles-ci, en imposant des normes anti-sismiques pour la construction de ces grands ensembles, ont évité le pire. Il suffit, pour le comprendre, de lire le descriptif fait par Agerpress, l'agence de presse roumaine, des immeubles détruits : « *C'étaient des bâtiments datant de l'entre-deux-guerres, élevés sans aucune préoccupation pour la solidité des édifices, de simples maisons de rapport pour assurer des gains faciles.* »

Derrière la propagande, la réalité est peut-être plus simple. C'est effectivement l'architecture des années 30, c'est-à-dire d'avant le séisme de 1940, ce sont les grands ensembles presque dynosauriens construits dans un béton de mauvaise qualité qui ont le plus souffert du séisme. Ceux-là, où maintenant on peut voir l'essentiel des secours : une noria incessante de camions militaires, de poids lourds emportant les décombres vers les banlieues ou d'ambulances emmenant les cadavres des victimes vers les hôpitaux.

En face de l'hôtel Intercontinental, un bâtiment de vingt-deux étages, construit en 1970, qui a supporté, sans graves dommages, le séisme, un autre immeuble de dix étages s'est pulvérisé, ensevelissant sous ses ruines le Dunarea, le restaurant à la mode du centre de Bucarest.

Plus loin, à droite et à gauche, sur le boulevard Magheru et sur l'avenue Victoria, les deux principales artères de la ville, des immeubles, une dizaine, se sont eux aussi effondrés. Rue Alexandra-Sania, les pelleteuses fouillent précautionneusement un tas de ruines fumantes que les pompiers arrosent depuis trois jours. Là, il y avait un bâtiment de huit étages. Rue Tudor-Argezi, il faudra, lundi, plusieurs heures de travail aux sauveteurs pour sortir deux cadavres de femmes ensevelies sous une énorme dalle de béton. L'immeuble comptait dix étages.

Plus loin encore, rue Ghica, dans l'odeur âcre de la poussière, des centaines d'hommes s'acharnent à déblayer les décombres. C'est que, là, sous ce qui reste de douze étages d'appartements, des survivants, deux femmes — une dimanche, une lundi, — ont pu encore être dégagés.

PIERRE GEORGES.

APPEL A L'AIDE INTERNATIONALE

Après le tremblement de terre du 4 mars, la Roumanie a fait appel à l'aide internationale par l'intermédiaire du Bureau du coordonnateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe (Genève). Elle a fait notamment savoir qu'elle avait besoin d'appareils pour contrôler la résistance des bâtiments, de matériel hospitalier, d'ambulances et de lait en poudre.

Les Etats-Unis ont offert des antibiotiques, des antiseptiques et des pansements d'urgence ; Israël, des vaccins contre le choléra et le typhus, des aliments pour bébés et des engins de déblaiement ; la Grèce, du matériel et des produits divers ; la Grande-Bretagne, des médicaments et du matériel médical.

A Paris, les dons peuvent être adressés aux organismes suivants (préciser « Pour les sinistrés de Roumanie ») :

— ACTION D'URGENCE INTERNATIONALE, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris ; C.C.P. Paris 11-922-42 ; tél. 874-60-15.

— SECOURS MEDICAL AEROPORTE ; C.C.P. La Source 33-883-65.

— SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, 9, rue Froissard, 75003 Paris ; C.C.P. Paris 654-37.

— CROIX-ROUGE FRANÇAISE, 17, rue Quentin-Bauchard, 75008 Paris ; C.C.P. Paris 600-00.

● *L'écrivain roumain Anatol Baconsky* a péri dans le tremblement de terre de Roumanie, annonce la société d'édition ouest-allemande Ullstein Verlag, de Hambourg.

A. Baconsky, âgé de cinquante-deux ans, était traducteur, critique littéraire et poète, et ne pouvait plus, depuis un certain temps, publier ses œuvres en Europe orientale. Il était surtout connu en Occident pour son roman, interdit en Roumanie, *l'Eglise noire*.

● *En Bulgarie*, le nombre définitif des victimes du séisme du 4 mars devrait dépasser la centaine : on a retrouvé 67 corps, dont 64 à Svistov, mais il manque encore 70 disparus. Et on a dénombré 140 blessés. En outre, les dégâts matériels sont importants : 355 immeubles auraient été détruits et 4 400 endommagés.

LE DÉBAT TÉLÉVISÉ ENTRE MM. BARRE ET MITTERRAND POURAIT AVOIR LIEU LE 12 MAI

M. François Mitterrand a donné son accord à M. Jean Cazeneuve, président de T.F. 1, pour un débat télévisé avec M. Raymond Barre. Ce débat aurait lieu le 12 mai.

Spécialiste de l'endocrinologie animale

M. JACQUES BENOIT EST ÉLU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lundi 7 mars, M. Jacques Benoit, professeur honoraire au Collège de France, comme membre de la section de biologie animale.

[Né le 26 février 1896 à Nancy, M. Jacques Benoit fait ses études de médecine à Strasbourg et devient docteur en médecine en 1925. Docteur ès sciences en 1929, il obtient en 1930 l'agrégation d'histologie et d'embryologie des facultés de médecine. Il devient alors professeur d'histologie à la faculté de médecine de Strasbourg et est nommé en 1939 professeur d'histologie et d'embryologie à la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger.

En 1946, il revient comme professeur à Strasbourg et est nommé en 1952 professeur d'histologie au Collège de France, où il enseignera jusqu'en 1966.

M. Jacques Benoit est depuis 1957 membre de l'Académie nationale de médecine et depuis 1962 membre étranger de l'Académie royale de médecine de Belgique.

M. Jacques Benoit est considéré comme un des fondateurs de la neuroendocrinologie. Ses travaux de recherches ont surtout été consacrés à l'endocrinologie sexuelle chez les oiseaux. Il démontre notamment que les caractères sexuels secondaires des oiseaux (crête, plumage) sont sous la dépendance des hormones testiculaires. Il a également mis en évidence et expliqué l'influence de la lumière solaire sur la croissance des glandes génitales.]

● *Deux dissidents juifs soviétiques*, MM. Anatoli Charansky et Vladimir Slepak, qui avaient été invités à déjeuner chez le correspondant du *Los Angeles Times* à Moscou, M. Robert Toth, ont été empêchés d'entrer dans l'immeuble par quatre policiers en civil. M. Toth, qui accompagnait ses hôtes, s'est plaint à son ambassade. Le mois dernier, le correspondant du quotidien britannique *Financial Times*, qui avait reçu les deux Soviétiques chez lui, a trouvé peu après les pneus de sa voiture crevés. — *(Reuter.)*

Pour la présidence du Parlement européen

DUEL SERRÉ ENTRE MM. COLOMBO ET SPÉNALE

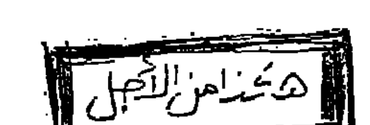
Strasbourg *(U.P.I., A.F.P.)*. — Le Parlement européen des Neuf, qui siège à Strasbourg depuis lundi après-midi 7 mars, devait procéder, ce mardi, en fin de matinée, à l'élection de son président, pour une durée d'un an. M. Emilio Colombo (démocrate-chrétien), ancien premier ministre italien, pourrait succéder à M. Georges Spénale (socialiste, France), candidat pour un troisième mandat consécutif.

M. Colombo est en effet assuré du soutien du groupe libéral et apparenté. Le président de ce groupe, M. Jean Durieux, député républicain indépendant du Nord, a déclaré lundi à Strasbourg que la décision des libéraux et apparentés « *n'était dirigée ni contre M. Spénale ni contre le groupe socialiste* ». Il a souligné que M. Spénale avait été un « *excellent président* », qui avait fait beaucoup pour le Parlement européen, mais que « *l'alternance était nécessaire* ».

L'issue du duel serré qui oppose M. Colombo à M. Spénale va donc essentiellement dépendre de la discipline de vote au sein du groupe libéral et de la position qui sera définie juste avant le scrutin par le groupe des démocrates européens de progrès (DEP), formé en particulier par des parlementaires français gaullistes.

● *Le général Barcelos Potiguara*, chef d'état-major des forces armées brésiliennes, a déclaré lundi 7 mars que le Brésil disposait d'« *autres sources* » d'approvisionnement en armes que les Etats-Unis. Le général a ajouté que la décision du gouvernement brésilien de rejeter l'aide militaire américaine ne créerait pas de problème pour la fourniture d'équipements militaires à l'armée brésilienne. Le montant de l'aide américaine (50 millions de dollars) n'aurait représenté que 2,5 % du budget total des forces armées, qui s'élève à plus de 25 milliards de cruzeiros, soit presque 2 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G



TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1479 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 3 AU MERCREDI 9 MARS

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



N° 1479

Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,75 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 3,30 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT : Six mois — Un an
France .... F 35 — F 60
Etranger .... F 48 — F 85
(Tarifs avion page 4.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Guerre froide et droits de l'homme

Après un mois et demi d'observation, les Soviétiques ont croisé le fer, au sein d'un organisme international, avec les représentants de la nouvelle administration américaine. La commission des Nations unies pour les droits de l'homme, qui siège à Genève, était le théâtre tout indiqué pour cette première confrontation. A la différence de son prédécesseur, le président Carter a proclamé, dès son élection, qu'il se battrait partout — et publiquement — pour les libertés essentielles. Il devait naturellement s'attirer l'inimitié de gouvernements bénéficiaires de l'assistance américaine mais peu enclins à appliquer les règles démocratiques. Il allait surtout susciter l'inquiétude puis le courroux de l'autre superpuissance, qui dénie à quiconque le droit de se mêler de ses affaires.

Le combat mené à Genève s'achève apparemment par un résultat nul. Les Américains ont réussi à faire débattre d'une question que les convenances diplomatiques, en période de détente, interdisaient de poser : le sort des opposants en U.R.S.S. Mais, sachant qu'ils n'auraient pas une majorité suffisante — les représentants du tiers-monde ne les auraient pas suivis, — ils ont renoncé à demander l'envoi d'un télégramme officiel aux autorités soviétiques.

Un problème de fond a été posé à cette occasion : dans quelle mesure le combat des hommes d'Etat pour le respect des droits de l'homme dans le monde entier est-il compatible avec la politique de coopération qu'ils entendent poursuivre ? M. Kissinger ne se désintéressait pas des opposants dans les pays socialistes, mais il estimait que la discrétion était la condition nécessaire de l'efficacité. Tôt ou tard, croyait-il, une détente générale allégerait la peine de tous les hommes. Sans faire de bruit, il intervenait en faveur de tel ou tel opposant.

Les dirigeants du Kremlin s'accommodaient parfaitement du réalisme de l'ancienne administration républicaine. De part et d'autre, le souci des intérêts d'Etat était primordial. En dépit de l'aggravation des bombardements au Vietnam, M. Brejnev avait reçu en 1972 M. Nixon pour fixer les principes d'un code de bonne conduite entre les deux Super-Grands. En dépit de leurs divergences idéologiques, les deux hommes d'Etat s'étaient mis d'accord pour développer la coopération économique et freiner la course aux armements.

Cette coexistence-là risque-t-elle d'être mise en question ? A la commission de Genève, M. Zorine, représentant soviétique, a usé des grands mots. Il a dit à son collègue américain : « Vous voulez la guerre froide », mais il s'est gardé de pousser trop loin la contre-offensive. « Cette guerre froide, a-t-il ajouté, vous êtes seuls à la vouloir. »

Les Soviétiques sont manifestement embarrassés. Depuis la fin de 1976, les opposants parlent haut chez eux ou dans les pays alliés, et les initiatives du président Carter les encouragent à persévérer. Le système n'est pas immédiatement menacé, mais des fissures apparaissent. Les dirigeants aimeraient remettre de l'ordre en toute tranquillité. Mais comment peuvent-ils le faire quand le président des Etats-Unis envoie un télégramme à M. Sakharov et reçoit M. Boukovski ? Ils se contentent, pour l'instant, de lancer à Washington des avertissements tantôt impératifs (« Cessez de vous mêler de nos affaires »), tantôt condescendants (« Etudiez les dossiers et après nous discuterons »)

Mais que feront-ils si le président des Etats-Unis refuse de changer d'attitude ? Le gouvernement américain croit que la tension actuelle n'aura aucune incidence sur les négociations relatives à la limitation des armements stratégiques, qu'il est possible de rester intransigeant sur les droits de l'homme et d'examiner sereinement les dossiers diplomatiques, économiques et militaires.

(Mercredi 9 mars.)

La rencontre de Madrid a consacré l'eurocommunisme

Les pressions se multiplient sur les contestataires tchécoslovaques

La rencontre à Madrid de MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais a consacré l'eurocommunisme, non comme doctrine ou centre d'organisation, mais comme état d'esprit. M. Marchais a, pour la première fois, employé le mot pendant sa conférence de presse dans la capitale espagnole. Il l'a repris dans une brève déclaration à son retour à Orly : « Vous le voyez, l' « eurocommunisme » se porte bien. »

Dans cette même déclaration, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué que la conférence « avait pour objectif d'apporter la solidarité des communistes français et des communistes italiens à leurs camarades espagnols ». *A ce propos, le journal monarchiste* A.B.C. *reproche à M. Marchais de s'être mêlé des affaires espagnoles.*

Peu avant de prendre l'avion pour rentrer à Paris, le secrétaire général du parti communiste s'est rendu à la résidence de l'ambassadeur de France pour le saluer. M. Marchais s'est entretenu pendant une dizaine de minutes avec M. Jean-François Deniau.

Le document signé à Madrid ne fait pas mention des dissidents dans les pays de l'Est. A Prague, cependant, les pressions se multiplient sur les signataires de la Charte 77. Les secrétaires chargés de l'idéologie des P.C. des pays socialistes se sont réunis à Sofia; ils ont vraisemblablement parlé de la contestation. A Léningrad, M. Vladimir Borissof, interné dans un hôpital psychiatrique depuis le 25 décembre dernier a été libéré.

A Rome, où il vient d'achever une visite, M. Luis Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, reconnaît que d'autres partis communistes « peuvent avoir une vision différente de la nôtre », *mais il se refuse à les juger.*

La demi-victoire de M. Carrillo

De notre envoyé spécial

Madrid. — L'Union soviétique a adressé des mises en garde discrètes mais énergiques aux directions des partis communistes français et italien, à la veille de la réunion de Madrid ; elle attirait leur attention sur les conséquences que pourrait avoir une prise de position publique sur les dissidents soviétiques.

Le parti communiste de l'Union soviétique n'a pas jugé utile, semble-t-il, d'adresser la même observation au parti communiste d'Espagne.

Pourtant, plusieurs de ses leaders ont publiquement et très fermement condamné ces dernières semaines « *l'absence de libertés dans les pays de l'Est* ». Moscou aurait fait appuyer ses propres messages par des notes amicales insistant sur le même « danger » et rédigées par certains dirigeants communistes est-européens à l'intention des partis français et italien. Telles sont du moins les informations que l'on recueille dans des milieux très bien informés de la capitale espagnole au lendemain de la rencontre entre MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo.

On ajoute que cette démarche de l'Union soviétique n'a pas nécessairement été déterminante dans la manière dont se sont déroulés les entretiens de Madrid. D'autres facteurs ont joué avant même que les collaborateurs des secrétaires généraux ne mettent au point un texte commun. Mais c'est un fait qu'il n'y a pas de référence expresse au mouvement des contestataires en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est dans la déclaration conjointe publiée le 3 mars dans la capitale espagnole

L'Union soviétique est sans aucun doute implicitement visée par une petite phrase de la déclaration : « *Les communistes français, italiens et espagnols attachent une importance essentielle à l'application intégrale par tous les Etats de toutes les dispositions de l'acte final de la conférence d'Helsinki* », mais elle n'est pas nommée.

On confirme néanmoins que le parti communiste d'Espagne souhaitait vivement que la question des contestataires soit abordée pendant la réunion de Madrid et qu'une prise de position sans ambiguïté figure à ce propos dans la déclaration finale. Un avant-projet en ce sens a effectivement été préparé par les communistes espagnols. Ces derniers ont néanmoins dû renoncer face aux arguments développés par leurs partenaires. Le P.C.E. n'a donc remporté qu'une demi-victoire. Mais, outre la solidarité chaleureuse manifestée à son égard par les partis français et italien, son succès est plus net qu'il n'apparaissait à la veille du « sommet » en raison des retombées imprévues du rendez-vous espagnol.

Le jeu du chat et de la souris

Le huis clos rigoureux imposé par les autorités espagnoles a en effet été brusquement rompu jeudi 3 mars, en fin de matinée, par une véritable conférence de presse finalement autorisée au dernier moment par le gouvernement, et qui a duré deux heures. La manière dont cette autorisation a été négociée par le P.C.E. en dit long, par ailleurs, sur le jeu du chat et de la souris entre le gouvernement et les partis de l'opposition. « *Pour les obsèques des avocats assassinés en janvier*, dit un dirigeant du P.C.E., *nous n'avions eu le feu vert qu'un quart d'heure avant le départ du cortège. A ce moment-là il y avait déjà cent mille personnes dans la rue. Le gouvernement a cédé devant l'évidence. Cette fois même scénario, ou presque. C'était non et non. Le 3, il est apparu à chacun qu'on ne pouvait ignorer davantage la présence de plus de deux cents journalistes venus pour le « sommet.* »

Les réponses aux questions et l'analyse de la déclaration commune faite par les trois dirigeants communistes ont, en tout cas, donné tout son sens à cette réunion madrilène. L'euro-communisme est né en fait à Madrid le jeudi 3 mars. C'était une formule journalistique lancée en Italie à l'occasion de rencontres communistes bilatérales. Depuis jeudi, l'euro communisme a perdu ses guillemets. C'est maintenant une « idée », un état d'esprit, un mouvement dont on discerne bien mieux les limites, les arrière-pensées, les possibilités, les divergences et les contradictions.

Ce que la déclaration commune ne pouvait que suggérer a été mis en lumière par les explications de textes, les silences et le ton des trois dirigeants communistes.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 7.)

Les élections municipales

Les candidatures écologistes peuvent influencer le résultat du scrutin

Le Mouvement écologique, l'une des associations qui participent à la compétition électorale, a, au cours d'une conférence de presse, lundi 7 mars, dressé le bilan des « candidatures vertes » officiellement déposées.

On dénombre à travers la France mille deux cents candidats écologistes se présentant soit sur des listes homogènes, soit individuellement. Quatre-vingts communes (dont une quinzaine de grandes villes) sont concernées dans trente-trois départements.

Le Mouvement écologique, l'une des associations participant à la campagne pour les élections municipales, a dressé, lundi 7 mars, le bilan des candidatures « vertes » officiellement déposées. Des listes complètes se présentent dans soixante communes environ et des candidats isolés dans une vingtaine d'autres. Au total, plus de douze cents personnes portant l'étiquette écologique se mêlent à la bataille. La « marée verte » atteint trente-trois départements et une quinzaine de grandes villes : Paris, Strasbourg, Mulhouse, Belfort, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montélimar, Nice, Montpellier, Toulouse, Tarbes, Rennes, Dunkerque et Lille. Parmi les agglomérations de moindre importance : Lons-le-Saunier, Saint-Chamond, Ribeauvillé, Royan. Les six départements de la région parisienne — Yvelines (8 communes), Essonne (4), Hauts-de-Seine (5), Val-de-Marne (2), Val-d'Oise (1), Seine-Saint-Denis (5) — sont touchés.

Partout où des sondages ont été lancés (Paris, Lyon, Lille, Chambéry) les listes écologiques recueillent un pourcentage non négligeable d'intentions de vote. Généralement plus de 10 % et parfois bien davantage : 18 % à Chambéry, 19 % dans les 1er et 4e arrondissements de Paris. Elles pourraient donc, si ces intentions se confirmaient, constituer au second tour et dans certaines circonscriptions une troisième force.

Les candidats et les candidates (leur proportion varie de 30 % à 40 %) issus des classes moyennes, dont l'âge oscille autour de la trentaine, appartiennent à plusieurs courants. Il y a d'abord ceux du Mouvement écologique, rémanence des comités de soutien à M. René Dumont lors de l'élection présidentielle de 1974, et ceux de la section française de l'association internationale les Amis de la Terre. Il semble que la campagne de M. Dumont ait eu plus d'effets en profondeur que ne le laissaient supposer les trois cent trente-sept mille voix recueillies alors. A l'époque, elle avait fait sourire. En réalité, elle a suscité des vocations chez les militants et des réflexions chez les électeurs.

A ce courant qui condamne la croissance sauvage, le gigantisme industriel et la centralisation se mêle aujourd'hui celui des simples défenseurs du cadre de vie : des comités de citoyens en colère qui veulent sauver ce qui reste de calme et de verdure dans leur quartier. Dans les grandes villes, les uns et les autres ont fait alliance avec des militants du P.S.U. (comme à Lille, Grenoble et Lyon) ou avec des « régionalistes » (comme à Strasbourg, Rennes et Toulouse).

La coalition est composite, mais le réflexe de départ a partout été le même : méfiance envers les partis traditionnels, dont aucun n'a fatalement pris en compte les problèmes d'environnement, volonté de participer à la gestion communale pour résoudre ceux-ci « devant chez soi »

Quel sera le comportement des listes écologiques au second tour ? La plupart, comme à Paris, ont décidé qu'elles se maintiendraient si elles obtenaient 12,5 % de voix des électeurs inscrits (minimum nécessaire pour figurer au second tour). Sinon « *les électeurs sont assez grands pour se décider eux-mêmes* ». Donc, pas de désistement. Quelques exceptions cependant. A Nice, la liste qui se présente dans la circonscription de M. Jacques Médecin se prononcera au second tour pour la gauche. A Lyon, chacun des mouvements composant les listes de Lyon-Ecologie (P.S.U., Amis de la Terre, Mouvement écologique Rhône-Alpes, etc.) reprendra sa liberté au second tour. Il est probable que pour leur part les écologistes ne donneront aucune consigne de vote. A Lille et à Grenoble, ils poseront une série de questions aux candidats restant en lice (en particulier à MM. Mauroy et Dubedout), puis ils se désisteront — ou ne se désisteront pas — en fonction des réponses.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 9.)

LA POLOGNE APRÈS L'ÉPREUVE

Les problèmes posés par l'application pratique de l'accord d'Helsinki et la préparation de la conférence de Belgrade ont été au centre des entretiens que M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a eus avec M. Wojtaszek, son collègue polonais, pendant son séjour à Varsovie du mercredi 2 au vendredi 4 mars.

Ce sont aussi, pour l'essentiel, les questions relatives à la détente qui ont été évoquées par le chef de la diplomatie française au cours de ses rencontres avec MM. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié (communiste), et Jablonski, président du Conseil d'Etat (chef de l'Etat). L'audience chez M. Jaroszewicz, chef du gouvernement, n'a finalement pas eu lieu, en raison d'une maladie de ce dernier.

Le ministre français a renouvelé à M. Gierek l'invitation du président de la République à venir en visite officielle en France. Celle-ci aura lieu probablement en septembre.

I. — Le pardon de M. Gierek

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Varsovie. — M. Gierek va-t-il une fois encore gagner la partie ? Sauver l'auréole d'homme sachant parler au peuple qu'il avait acquise lors de son arrivée au pouvoir en décembre 1970 au lendemain des émeutes de Gdansk et de Gdynia ? Les années passant l'ancien mineur silésien, avait, par un processus sans doute inévitable, perdu insensiblement le contact avec les masses. Ses collègues du bureau politique n'appréciaient guère son style direct, en contradiction trop flagrante avec les méthodes habituelles des gouvernements communistes. Et puisque M. Gierek n'avait pas pu ou pas voulu tenir ses promesses de démocratisation, notamment en matière syndicale, et n'en avait pas de nouvelles à formuler, à quoi bon continuer à faire comme si...

Cette situation, aggravée encore par l'explosion qui suivit en juin l'annonce d'augmentations de prix commençait à rappeler étrangement l'état de dégradation qui avait caractérisé les dernières années de l'ère Gomulka. Depuis le début du mois de février, cependant, le climat s'est modifié. Non pas radicalement, mais très sensiblement. Après sept mois de crise politique et sociale de plus en plus manifeste — on prononçait déjà dans les cafés de Varsovie les noms des candidats à la succession. — M. Gierek a pris le taureau par les cornes. Le 3 février dernier, devant les ouvriers de l'usine de tracteurs Ursus, aux environs de Varsovie, où s'étaient déroulés le 25 juin des incidents sérieux, le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié (POUP) a annoncé le pardon pour la plupart des fauteurs de troubles.

Ce n'est pas l'amnistie en bonne et due forme telle que le réclamaient l'épiscopat et le comité de défense des travailleurs. Mais cette grâce, même si elle est limitée à « *ceux qui montreront leur repentir et promettront de ne pas récidiver* », exprime le désir du pouvoir et avant tout de M. Gierek en personne de tirer un trait sur cet « épisode » selon la formule du premier secrétaire.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour prendre une mesure que la raison dictait dès la fin de l'année dernière, étant donnée l'ampleur du mécontentement dans le pays ? Divers signes indiquent qu'un débat a divisé la direction du parti à ce sujet pendant plusieurs mois et qu'il n'a été réglé qu'au début de décembre, lors du cinquième plénum du comité central, au cours duquel ont été décidés des changements de personnes.

Schématiquement, deux thèses étaient en présence : certains dirigeants minimisaient l'importance des manifestations ouvrières de juin et pensaient que la tâche la plus urgente était de rétablir l'autorité de l'Etat, au besoin en employant la manière forte. Le premier ministre, M. Jaroszewicz, aurait été ce ceux-là, ainsi que trois autres membres du Bureau politique : M. Babiuch, qui depuis le septième congrès du parti s'affirmait de plus en plus comme le numéro deux du régime. M. Kempa, le premier secrétaire (redouté) de Varsovie, et M. Lukaszewicz, le responsable de la propagande.

La plupart des autres dirigeants, M. Gierek en tête, considéraient au contraire comme un fait grave qu'un fossé se soit creusé entre les travailleurs et le parti. Ils estimaient indispensable, avant toute autre chose, de calmer les esprits en faisant preuve de compréhension et de modération. Dès la fin de septembre, M. Gierek, qui avait exigé d'avoir la responsabilité personnelle du dossier sur les événements du 25 juin et leur suite, avait prié par lettre le Conseil d'Etat de recommander au procureur général la magnanimité envers les travailleurs emprisonnés qui jouissaient auparavant d' « *une bonne réputation* ». Le 27 septembre, la Cour suprême réduisait fortement les peines de sept travailleurs d'Ursus. Mais, dans le même temps, à Radom, les procès continuaient. La tentative visant à distinguer entre les « *bons ouvriers* » fourvoyés dans la révolte et les « *houligans* » (la pègre), responsables de tous les débordements, ne convainquait pas grand monde.

(Lire la suite page 6.)

La jeunesse absente

Par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Voilà donc l'Italie-laboratoire réveillée par un petit « mai étudiant » tonitruant, sorti sans crier gare des universités du Mezzogiorno ; l'Espagne effervescente, tourneboulée par une liberté qui fuse à toutes les « jointures » de la société (famille, école, village) et menace à chaque instant de déranger le jeu politique madrilène ; l'Allemagne fédérale brusquement saisie par une fièvre antinucléaire que l'on pensait retombée ; l'Angleterre dérivant nonchalamment vers l'imprévisible récif du « cas » écossais... L'Europe bouge bizarrement.

Retrouver la France après quelques détours chez ses proches voisins incline en revanche à la stupéfaction. L'approche des élections municipales et la campagne marathon pour 1978 qu'elles inaugurent portent à son point maximum la production d'un type de discours convenus. Les vieux mots, comme c'est l'usage, ont de nouveau envahi la scène. Organisés en rangs serrés — et en colonnes rivales — autour de quelques thèmes majeurs dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas très nouveaux : incertitudes constitutionnelles, nationalisations, relance économique, lutte contre l'inflation, etc. Sollicité par la radio, les journaux, les murs de la ville, sommé de prendre part aux grands et petits débats du moment, on n'échappe pas à cette politisation générale. Mieux, gagné par l'excitation ambiante qui pousse à imaginer, au-delà des urnes, un vague et mystérieux basculement de l'histoire française, on finirait même par se passionner pour les malheureuses divisions de la gauche à Saint-Brieuc ou les sautes de popularité de M. Jacques Chirac.

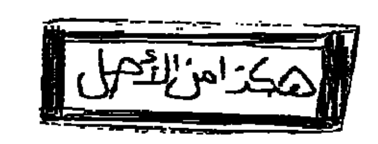
Au point d'oublier l'essentiel : la jeunesse française est totalement absente de ce grand bavardage. Pis, elle paraît témoigner, à travers de récents sondages, d'une indifférence incompréhensible, alors même que chacun voudrait la convaincre que le sort de la France est peut-être en jeu le 13 mars.

Des années-lumière

S'indigner de cet incivisme, comme le faisait récemment M. Michel Droit dans une chronique radiophonique, ne conduit pas très loin. Il est peut-être moralement « scandaleux » aux yeux d'un patriote dévot que les jeunes Français inscrivent en tête de leurs préoccupations l'abrogation du service militaire. Il n'en reste pas moins que ce signe, ajouté à quelques autres, invite à d'autres sortes d'interrogations. Quelques semaines passées au-delà des frontières, un certain nombre de conversations menées de Rome à Madrid et de Lisbonne à Amsterdam vous nettoient en quelque sorte le regard et remettent en « perspective » quelques-uns des problèmes hexagonaux. Comme la vue aérienne aide parfois l'archéologue à découvrir l'enceinte gallo-romaine invisible au ras du sol, un peu de distance autorise peut-être à jeter sur la France des municipales un œil surpris. Vu de l'Europe, l'Hexagone saisi par les élections offre un curieux spectacle.

Première surprise, huit années après le « mai parisien », le même précipice que naguère paraît s'être ouvert entre la politique et la vie, les mots et les choses. Entre la *France* des « grands » qui argumente sur les affiches et celle de chair et de rêve qui s'interroge *quotidiennement* à l'école, l'usine ou le bureau il doit bien y avoir plusieurs années-lumière.

(Lire la suite page 9.)



Brésil

RÉCUSANT UN RAPPORT AMÉRICAIN SUR LES DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement renonce à l'aide militaire de Washington

Le gouvernement brésilien a fait savoir, le lundi 7 mars, qu'il considérait comme « clos » l'incident diplomatique avec Washington provoqué par l'envoi d'un mémorandum américain sur les droits de l'homme au Brésil.

Brasilia ne tiendrait pas à envenimer les choses avec les Etats-Unis, mais il maintiendrait sa décision, annoncée samedi, de mettre un terme à l'aide militaire américaine.

L'Argentine et l'Uruguay avaient de leur côté vivement protesté contre l'« ingérence » dans leurs affaires intérieures que constituaient les prises de position de l'administration américaine en faveur des droits de l'homme.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Rien ne va plus entre le Brésil et les Etats-Unis. Après avoir repoussé, le 1er mars, les pressions américaines visant à modifier sa coopération nucléaire avec Bonn, Brasilia a annoncé qu'il récusait l'aide militaire des Etats-Unis fixée pour l'année 1977-1978 à 50 millions de dollars.

Le Brésil n'admet pas qu'une telle assistance soit liée à la façon dont il respecte les droits de l'homme sur son territoire. Le gouvernement Geisel l'a refusé avant même que le Congrès de Washington examine le rapport sur les droits de l'homme au Brésil que vient de lui adresser la Maison Blanche.

Que des raisons humanitaires et morales soient à l'origine de la tension entre les deux pays relève du paradoxe. Personne n'ignore la part prise par les Etats-Unis dans l'élaboration au Brésil d'une doctrine et de méthodes destinées à en finir avec le « communisme » et la « subversion ». En février 1976, l'identité idéologique et politique entre les deux pays était sanctionnée par M. Kissinger lors d'une visite à Brasilia. Le secrétaire d'Etat avait accordé alors un traitement privilégié au Brésil en mettant en place un mécanisme de consultations réciproques, et il lui avait décerné un satisfecit moral en affirmant qu'il n'existait pas *« deux autres peuples »* (que l'américain et le brésilien) *plus préoccupés par la dignité et les valeurs fondamentales de la personne humaine »*.

Le ton a bien changé. Et ce n'est pas seulement en raison des initiatives moralisatrices de M. Carter. Comme l'a rappelé l'ambassadeur américain à Brasilia, c'est en juin 1976, sous l'administration Ford, que le département d'Etat a décidé de fournir au Congrès des rapports sur la situation des droits de l'homme dans chacun des quatre-vingts pays qui reçoivent des Etats-Unis une aide militaire.

Le rapport concernant le Brésil doit être débattu à Washington ces jours prochains. Par courtoisie, a précisé l'ambassade, une copie en a été remise le vendredi 4 mars au ministère brésilien des affaires étrangères. Quelques heures après, le ministère retournait le texte à l'ambassade en affirmant qu'il contenait *« des commentaires et des arguments tendancieux et inacceptables »*.

Samedi, le gouvernement brésilien remettait à l'ambassadeur américain, M. John Crimmins, une note indiquant qu'il *« récusait à l'avance une assistance militaire qui dépendrait directement ou indirectement de l'examen préalable par un gouvernement étranger d'affaires qui sont de la compétence exclusive du gouvernement brésilien »*.

Le même jour, l'ambassade américaine répliquait par une autre note expliquant que l'inquiétude au sujet des droits de l'homme ne pouvait être considérée comme une ingérence dans les affaires intérieures des nations. *« Le point de vue du gouvernement américain,* disait la note, *c'est qu'une telle préoccupation transcende les frontières nationales. »*

Le rapport consacré au Brésil abordait de nombreux sujets : les tortures, les arrestations arbitraires, les violences commises contre l'Eglise, les « cassations » de parlementaires, la censure sur la presse, les activités de l'Escadron de la mort, les atteintes aux droits des Indiens. Il a été rédigé à l'aide d'informations transmises par les diplomates américains en poste à Brasilia.

Des résolutions contraires à la politique américaine

A aucun moment depuis 1964, les organisations internationales n'ont été autorisées à se rendre au Brésil pour enquêter sur le sort des « disparus » et des prisonniers politiques. Le gouvernement Geisel a toujours laissé entendre qu'il n'admettrait pas que les services de sécurité (c'est-à-dire les tortionnaires) soient mis au rang des accusés. Quand l'opposition a tenté de former une commission parlementaire d'enquête en mars 1975, elle a aussitôt essuyé une fin de non-recevoir et les « durs » de l'armée l'ont accusée d'agir à l'instigation des communistes.

Mais la décision de rompre des lances avec les Etats-Unis est due aussi à la dégradation spectaculaire des relations avec un pays longtemps considéré comme le meilleur allié.

C'est avec l'arrivée à la présidence du général Geisel, le 15 mars 1974, que la diplomatie brésilienne a pris définitivement ses distances à l'égard de l'ancien protecteur. Dès cette année-là, Brasilia établissait des relations diplomatiques avec Pékin. En 1975, il signait un accord de coopération nucléaire avec Bonn. Puis venait la reconnaissance du gouvernement formé par le M.P.L.A. plusieurs mois avant la fin de la guerre en Angola et le vote à l'ONU contre le sionisme, *« considéré comme une forme de racisme »*.

Déjà des limites étaient indiquées à la marge de manœuvre de Brasilia : Washington tolérerait mal que, dans les instances internationales, les Brésiliens fassent délibérément bloc avec d'autres pays pour adopter des résolutions contraires à la politique américaine.

La visite de M. Kissinger a caché pour un temps les divergences entre les deux pays. De l'aveu américain, le mécanisme de consultations réciproques mis en place à l'époque et dont Brasilia était la seule capitale latino-américaine à bénéficier était destiné davantage à flatter l'amour-propre national qu'à établir entre Brasilia et Washington un dialogue de puissance à puissance. D'ailleurs, aussitôt adopté, le mémorandum de février 1976, qui prévoyait des consultations deux fois par an au niveau gouvernemental, a été pratiquement sans effet.

Accentués par la crise économique mondiale, les ressentiments de Brasilia à l'égard des Américains ont vite resurgi. Le gouvernement Geisel a ressenti les inconvénients de liens exagérément étroits avec les Etats-Unis. Au cours des dernières années, le commerce bilatéral n'a cessé de se déséquilibrer au détriment du Brésil. En 1975, les Américains ont été responsables avec 1 milliard 800 millions de dollars de plus de la moitié du déficit commercial brésilien. En accumulant les taxes à l'importation, ils ont amené leur principal partenaire en Amérique du Sud à agiter la menace de représailles.

La situation s'est aggravée lorsque le gouvernement Carter a lancé son offensive contre l'accord nucléaire signé entre Bonn et Brasilia. Les Américains sont persuadés que le Brésil peut très bien produire de l'énergie atomique dans des conditions satisfaisantes sans se doter d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, l'un des deux points de l'accord visé par le nouveau président. Le 1er mars dernier, le sous-secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Warren Christopher, est venu à Brasilia proposer une formule de rechange : les Etats-Unis s'engageraient à fournir au Brésil l'uranium enrichi dont il aura besoin pour alimenter les huit réacteurs nucléaires achetés à l'Allemagne. En échange, le gouvernement de Brasilia renoncerait à construire sur son sol les usines d'enrichissement et de retraitement que Washington souhaite internationaliser.

« Pas une grande perte »

Le gouvernement Geisel ne négociera pas un seul point de l'accord. Quelques jours après, il a été amené à braver une fois de plus son « allié » américain. Plusieurs chefs militaires se sont d'ailleurs empressés d'affirmer que la cessation de l'aide américaine ne serait pas une grande perte. Il s'agit, comme on sait, d'une ouverture de crédits, et les responsables des achats de matériel assurent qu'ils y recouraient de moins en moins ces dernières années.

L'armée de l'air a en effet renouvelé complètement son équipement en achetant seize Mirage et quarante-deux chasseurs F-5 dont les derniers exemplaires ont été livrés en 1976. En outre, elle dispose d'une entreprise brésilienne, EMBRAER, qui lui fournit des petits avions d'entraînement. L'armée de terre affirme qu'elle est presque auto-suffisante grâce à l'entreprise de matériel de guerre IMBEL, montée à Sao Paulo. Seule la marine dépend encore des Etats-Unis pour certaines fournitures. L'entraînement d'officiers brésiliens aux Etats-Unis devrait continuer dans la mesure où il est directement pris en charge par le gouvernement. La presse a souligné que 50 millions de dollars représentent de toute façon une somme bien petite par rapport aux 2 milliards de dollars consacrés cette année par le pays à sa défense.

Tandis que les militaires interrogés affirment qu'ils se sont efforcés depuis longtemps de diversifier leurs sources d'approvisionnement en matériel de guerre et qu'ils continueront de le faire, les hommes politiques dénoncent cette *« nouvelle ingérence »* américaine dans les affaires de la nation. Même le secrétaire général du parti d'opposition, M. Ramalho, a déclaré apporter son appui au président « en ce moment historique » : un appui tactique qui fait peu de cas de celui que le président Carter apporte — adroitement ou non — aux démocrates brésiliens.

CHARLES VANHECKE.

(Mardi 8 mars.)

Etats-Unis

Le mouvement syndical souhaite reprendre les avantages acquis sous Roosevelt

De notre correspondant

Washington. — Les relations déjà passablement difficiles entre la Maison Blanche et le mouvement syndical américain risquent de se détériorer. Estimant, en effet, qu'elle a fortement contribué à la victoire de M. Carter et à l'élargissement de la majorité démocrate au Congrès, la centrale A.F.L.-C.I.O. a présenté la note à payer, sous la forme d'une série de propositions ambitieuses visant essentiellement à réviser la législation qui limite depuis plusieurs années l'influence des syndicats.

Les dirigeants syndicalistes veulent obtenir du Congrès l'annulation de certaines dispositions législatives et notamment certains articles de la loi Taft-Hartley de 1947, qui restreignent sensiblement la portée de la loi Wagner passée en 1935, grâce à laquelle les syndicats s'étaient considérablement développés et avaient acquis une importance nouvelle dans la vie publique.

Outre des revendications salariales (augmentation du salaire horaire minimum de 2,30 dollars à 3 dollars, et hausse massive des heures supplémentaires), le conseil exécutif de l'A.F.L.-C.I.O. propose d'annuler la section 14 B. de la loi Taft-Hartley, qui permet aux Etats d'interdire l'« Union shop », une disposition figurant dans de nombreux contrats collectifs et qui impose aux candidats à l'emploi l'adhésion au syndicat lorsqu'une majorité de travailleurs de l'entreprise en décide ainsi. Le programme de l'A.F.L.-C.I.O. prévoit d'autres mesures, pour protéger les syndiqués contre les représailles des employeurs, autoriser les employés fédéraux à négocier les contrats collectifs et pour leur permettre de participer pleinement aux campagnes électorales.

Une certaine méfiance envers M. Carter

Le mouvement syndical veut reprendre les avantages acquis sous Roosevelt, contestés puis grignotés à la fin des années 40 par Truman et les présidents républicains... L'effort de recrutement est d'autant plus important pour l'A.F.L.-C.I.O. que le pourcentage de travailleurs syndiqués (25 % de la main-d'œuvre totale) a encore diminué au cours des dernières années. Les syndicats veulent gagner du terrain là où ils ont toujours été faiblement implantés, dans le Sud et les Etats du Sud-Ouest, appelés à connaître un grand développement économique.

Les dirigeants syndicalistes, conscients des difficultés de la tâche, n'ont pas fixé de calendrier pour leurs revendications, dont ils savent qu'elles ne pourront être que partiellement satisfaites. Néanmoins, la présence d'un démocrate à la Maison Blanche leur fait espérer qu'ils trouveront un interlocuteur plus favorable.

La vieille coalition conservatrice des républicains et des démocrates du Sud, qui dans le passé bloquait les programmes législatifs des syndicats, a perdu de sa force, puisque de nombreux démocrates du Sud sont relativement « progressistes » et doivent leur élection au soutien des organisations syndicales et des Noirs. Mais les relations des syndicats avec le président Carter sont tièdes. Les syndicats gardent une certaine méfiance envers ce « patron », auquel ils reprochent d'ignorer les préoccupations du monde du travail, bien qu'il lui doive beaucoup de sa fortune politique.

Au cours des dernières semaines, les dirigeants de l'A.F.L.-C.I.O. ont rejoint les champions de la libre entreprise et les économistes les plus orthodoxes pour s'opposer farouchement à toute formule, même la plus indirecte, de contrôle des prix et des salaires. Le président a eu beau réaffirmer son opposition au principe de ce contrôle, les dirigeants des syndicats ne veulent pas même accepter l'idée d'une notification préalable par les employeurs et les travailleurs des demandes d'augmentation des prix et des salaires. Les dirigeants syndicalistes demandent en outre la suppression du conseil des salaires et des prix, un organisme pourtant dépourvu de tout pouvoir de décision.

Une telle attitude ne facilite pas évidemment les rapports avec la Maison Blanche, qui envisage cependant avec sérénité les négociations de cette année sur le renouvellement des conventions collectives. Ces conventions intéressent environ 5 millions d'ouvriers dans les industries-clés de la sidérurgie, du bâtiment, des charbonnages, des chemins de fer et du vêtement... Aux Etats-Unis comme ailleurs, le haut niveau du chômage freine le mouvement revendicatif et, d'autre part, les dirigeants syndicalistes savent que de trop grandes exigences rallieront contre eux non seulement les patrons et le gouvernement, mais aussi l'opinion publique. Un récent sondage, confirmait qu'une majorité était convaincue de l'« arrogance », de la « brutalité » et de la « malhonnêteté » des dirigeants syndicalistes. Il est vrai que les liens entretenus par certains d'entre eux avec la pègre, l'absence d'une véritable démocratie syndicale, le truquage des élections, entretiennent la méfiance, pour ne pas dire l'hostilité, de larges secteurs de l'opinion et du Congrès.

L'ambitieux programme de l'A.F.L.-C.I.O., toujours dominé par l'octogénaire M. Meany et une majorité de dirigeants conservateurs, est dû, dans une large mesure, aux pressions de la « base ». Les difficultés économiques ont en effet provoqué, dans la plupart des grands syndicats, un regain de militantisme, notamment parmi les jeunes générations, comme en témoigne l'échec honorable de M. Sadlovski à la présidence du Syndicat de l'acier. Certes, la paix sociale en cette période de chômage intense ne paraît pas menacée à court terme. Il n'empêche que « l'établissement » syndical, le patronat et le gouvernement sont préoccupés par cette poussée de combativité. La retraite prochaine d'un certain nombre de dirigeants, à commencer par M. Meany, coïncide avec l'arrivée d'hommes plus jeunes, mieux éduqués, et plus militants, à la tête de plusieurs syndicats, comme, par exemple, M. Winpisinger, le nouveau président du syndicat des mécaniciens, qui a déjà annoncé qu'*« un mouvement vers la gauche était inévitable »*.

Les pressions de la base

L'événement important, de nature à modifier l'équilibre des forces, pourrait être le retour après neuf ans de sécession, du Syndicat de l'automobile (U.A.W.) au sein de l'A.F.L.-C.I.O. Son nouveau président, M. Fraser (il succède à M. Woodcock), héritier spirituel de M. Walter Reuther, le dirigeant décédé de l'U.A.W., dont l'action s'inspirait d'un socialisme modéré, devrait s'imposer comme le leader de la gauche et faire contrepoids à M. Kirkland, actuellement trésorier de l'organisation et premier lieutenant de M. Meany, auquel il doit succéder.

Le rajeunissement des cadres doit donc favoriser l'aile gauche de l'A.F.L.-C.I.O., ce qui peut impliquer un affaiblissement de l'antisoviétisme virulent qui anime M. Meany et ses amis, préoccupés en outre par la défense des intérêts des millions de travailleurs employés dans les industries de la défense. Les leaders de la gauche syndicaliste persisteront-ils dans leur opposition déclarée à la politique officielle de l'A.F.L.-C.I.O. qui appuie toujours le Pentagone pour augmenter, ou en tout cas maintenir, les dépenses militaires ?

HENRI PIERRE.

(Vendredi 4 mars.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 1er MARS

WASHINGTON. — *M. Vladimir Boukovski a été reçu, mardi, à la Maison Blanche pendant une demi-heure. Il s'est entretenu surtout avec le vice-président Mondale. Le président Carter a participé aux dix dernières minutes de l'entretien.*

MERCREDI 2 MARS

BRUXELLES. — *La Commission européenne a décidé « de modifier les conditions d'octroi des restitutions (subventions) pour l'exportation de beurre ». Les modifications préconisées par le collège européen sont politiquement et économiquement graves. Elles signifient un changement important de la politique d'exportations agricoles de la C.E.E. L'octroi des subventions pour des contrats à venir d'exportation de beurre, qui était suspendu le 25 février pour trois jours ouvrables, sur intervention personnelle du président Jenkins, a été rétabli au niveau antérieur. Mais cette subvention ne sera plus appliquée automatiquement. La Commission entend apprécier chaque demande sur ses mérites propres, et par ailleurs précise d'ores et déjà qu'« aucune nouvelle restitution ne sera accordée dans un avenir prévisible pour les exportations de beurre vers l'Europe de l'Est ». En d'autres termes, la subvention pourra être consentie pour vendre à la Suisse et à l'Iran... ou à l'Afrique du Sud, mais pas à l'Union soviétique. La Commission, se faisant de cette manière l'écho d'une certaine opinion publique résolument anticommuniste, introduit, ce qui est tout à fait nouveau, un élément de discrimination dans sa politique d'exportations agricoles.*

PRAGUE. — *Le président de la République tchécoslovaque, M. Husak, n'a pas voulu recevoir le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Stoel, après sa rencontre avec le porte-parole des signataires de la Charte 77, le professeur Patocka. Le chef de la diplomatie néerlandaise s'est déclaré « très étonné que la rencontre avec un citoyen tchèque soucieux du respect par son pays des accords d'Helsinki » ait eu de telles conséquences. Selon M. Van der Stoel, son collègue tchèque, M. Chneupek, lui a fait savoir que sa rencontre avec M. Husak ne pouvait avoir lieu, en raison de la publicité qu'avait donnée la presse occidentale à la courte entrevue entre M. Van der Stoel et le professeur Patocka.*

SAN-SALVADOR. — *La situation est redevenue à peu près normale le mercredi 2 mars au Salvador, après les troubles qui ont fait, officiellement, six morts, cinquante-deux blessés et entraîné l'arrestation de deux cents personnes alors que l'opposition affirme que les incidents ont fait plus de deux cents morts.*

TRIPOLI. — *La République libyenne n'est plus seulement arabe, elle est devenue populaire et socialiste. Le congrès général du peuple a solennellement proclamé « l'instauration du pouvoir du peuple » devant un témoin de marque, M. Fidel Castro, qui incarne une révolution exemplaire pour la plupart des pays du tiers-monde. L'événement coïncidait avec l'anniversaire de la naissance du prophète, autre référence voulue par le dirigeant du très islamique régime libyen. La présence d'un chef de gouvernement étranger devait en outre, aux yeux du colonel Kadhafi, donner à cette proclamation un retentissement international ardemment désiré.*

JEUDI 3 MARS

PARIS. — *Le dépouillement du référendum organisé depuis lundi par le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) dans l'ensemble des entreprises de presse, au sujet des propositions contenues dans le rapport Mottin concernant le conflit du Parisien libéré, s'est conclu par le rejet de ces propositions, à une majorité de 82,48 % des suffrages exprimés.*

BELFAST. — *Lord Faulkner, ancien premier ministre d'Irlande du Nord, s'est tué à cheval au cours d'une chasse à courre, près de Belfast. Il était âgé de cinquante-six ans.*

VENDREDI 4 MARS

BUCAREST. — *Un très violent tremblement de terre a secoué la Roumanie, vendredi 4 mars, à 21 h. 21, heure locale. La région de Vrancea, à 120 kilomètres environ au nord de Bucarest, semble avoir le plus souffert du séisme. A 75 kilomètres au nord de la capitale, la ville de Ploesti paraît atteinte, ainsi que d'importantes installations pétrolières.*

Les informations, encore très fragmentaires, laissent supposer de très importants dégâts matériels : de nombreux immeubles de la capitale roumaine ont été endommagés et plusieurs bâtiments s'y seraient effondrés. Le nombre des victimes est encore incertain, mais on craint que le nombre des morts n'atteignent plusieurs milliers.

MADRID. — *Le gouvernement espagnol reconnaît le droit de grève. Il rétablit, d'autre part, les assemblées populaires des deux provinces basques de Biscaye et de Guipuzcoa : telles sont les deux principales décisions adoptées par le conseil des ministres du vendredi 4 mars.*

En revanche, les mesures de grâce généralisées attendues n'ont pas été retenues.

Enfin, une opération favorisée par des membres du gouvernement vise à la formation d'un nouveau et vaste rassemblement politique centriste, dont M. Adolfo Suarez pourrait prendre la tête.

MOSCOU. — *Le dissident soviétique Vladimir Borissov est sorti de l'hôpital psychiatrique de Leningrad, où il était détenu depuis le 25 décembre dernier.*

DIMANCHE 6 MARS

PARIS. — *De deux à trois mille catholiques traditionalistes ont assisté à une grand-messe, chantée en latin, selon le rite de saint Pie V, dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris (cinquième arrondissement), pour marquer le huitième jour de l'occupation de cette église. La foule était si nombreuse qu'elle débordait sur le parvis de l'église. Les paroissiens habituels de Saint-Nicolas ont dû se réfugier dans des locaux paroissiaux, rue des Bernardins, autour de leur curé dépossédé, l'abbé Pierre Bellego.*

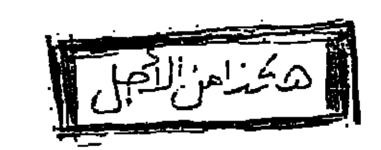
Celui-ci a accusé le service d'ordre mis en place à Saint-Nicolas d'agir d'une manière « qui rappelle fâcheusement celle des mouvements politiques de la vieille droite. Lorsqu'un service d'ordre musclé, chapelet au poing, évacue, selon les techniques éprouvées des groupes d'action, des fidèles et les moleste, nous avons le droit de faire référence à des formes de sociétés régies par la force et le mépris ».

LUNDI 7 MARS

PARIS. — *Le premier réacteur de la centrale nucléaire de Fessenheim (Fessenheim-1) devait commencer à fournir de l'énergie (« diverger ») le lundi 7 mars. Cette mise en service « technique » intervient en dépit des manifestations d'hostilité avec environ vingt-deux mois de retard sur le calendrier prévu.*

Dans quelques semaines, la centrale sera couplée au réseau, c'est-à-dire qu'elle fournira à E.D.F. ses premiers kilowatts-heure. Fessenheim-1 devrait atteindre sa pleine puissance (2 660 MW thermiques, 880 MW d'énergie électrique) dans quelques mois.

La mise en service du second réacteur, Fessenheim-2, est attendue trois mois environ après celle de Fessenheim-1.



Le Canada malade du Québec

III. — Y a-t-il un « nationalisme fédéral » ?

De notre correspondant A.-M. CARRON

Quelle serait la réaction du Canada anglais, et notamment des Canadiens anglais qui vivent au Québec, au cas où celui-ci demanderait son indépendance à la faveur d'un référendum ? Pragmatiques par tempérament et peu prompts à s'émouvoir, les anglophones ont du mal à imaginer une telle situation. Des solutions pourtant devront, de toute façon, être trouvées, et elles risquent de remettre en cause un « nationalisme » canadien qui a toujours été fragile (notre précédent numéro).

Montréal. — Lucide, mais hésitant, homme de bonne compagnie, plus ouvert que l'habitant du Royaume-Uni, moins débridé que l'Américain, le Canadien anglais n'est pas porté aux émotions fortes. Actif et industrieux comme son voisin du sud, il partage avec celui-ci le sens du confort matériel, auquel il ajoute des améliorations venant de son propre fonds britannique. Cela donne une grande lenteur dans les services publics, des week-ends interminables, et le sentiment, tout à fait inconnu du Parisien pollué (sans le savoir) ou du New-Yorkais névrosé, que la vie personnelle et familiale peut échapper à l'obsession du travail.

Le Canadien anglais s'appuie sur la grande famille anglo-saxonne. Que l'on n'aille pas croire que c'est un « mou » ; il est de constitution robuste, à cause des conditions climatiques. « *Québec*, écrit le géographe Pierre Deffontaines, *à la latitude de La Rochelle, est aussi froid que le port de Mourmansk.* »

Dans les provinces des Prairies, balayées par le vent, les températures descendent encore plus bas, l'hiver est plus long, même s'il est moins neigeux.

L'usage utile de l'intelligence

S'il n'éprouve pas une curiosité particulière pour les questions intellectuelles, le Canadien anglais sait que ses universités sont « presque » aussi riches que les universités américaines et qu'il est (une fois par siècle) capable de produire un penseur anticonformiste comme Marshall MacLuhan. Là où il se retrouve vraiment cependant, c'est dans l'usage utile de l'intelligence. Il a donné au monde Alexandre Fleming et sa pénicilline, Graham Bell et son téléphone. Il se sait à *l'abri du sectarisme, accueillant* envers les immigrants (les seules ethnies qui lui aient causé des problèmes ont été celles qui arrivèrent avant lui : les Français du Bas-Canada, les Acadiens, qu'il fallut déporter en masse, et les Indiens). Les fermiers du Saskatchewan ne sont-ils pas souvent Ukrainiens (près de 600 000 *dans la province*) ? Ils conservent parfois leur langue, presque toujours leurs traditions, et vont passer les mois d'hiver en Floride.

Comment se peut-il qu'une insomnie douloureuse rompe aujourd'hui une telle quiétude ? Le Canada n'a eu depuis ses origines que deux problèmes : les distances (5 200 kilomètres d'un océan à l'autre) et la nationalité. Nationalité au singulier, car même au niveau de l'ensemble canadien, on *se pose encore des questions.*

Le problème des liaisons territoriales a été rapidement résolu par un peuple qui a le génie pragmatique. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, deux des actuelles provinces « maritimes », se rallièrent à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, créant la Confédération en 1867, contre promesses inscrites en toutes lettres dans cette Constitution de créer un chemin de fer (cet article « ferroviaire » fut abrogé en 1893). Pour leur part, les marchands de ce qui avait été le Haut et le Bas-Canada, l'Ontario et le Québec, veillèrent à ce que l'Etat naissant (on aurait voulu créer un « royaume », mais l'on n'osa pas, craignant de mécontenter les Etats-Unis. On se contenta d'un « dominion ») eût un égal souci du commerce avec les riches prairies de l'Ouest.

La seconde question n'est pas uniquement liée, comme on pourrait le penser, au « fait français ». Après l'échec de l'assimilation pure et simple des francophones, on trouva une *formule* commode qui consistait à isoler le Québec, ce membre mal coordonné au grand corps canadien. Les choses empirèrent comme l'on sait. A force de demander « *que veut le Québec ? (What does Québec want ?)* », le Canada anglais finit par obtenir une réponse, plus ou moins claire, le 15 novembre 1976. *Depuis, il se demande* à lui-même « *Que veut le Canada ?* »

Tout serait plus simple si le sentiment national était au Canada *fort* et précis. Il ne l'est pas. Au cours d'un intéressant discours prononcé le 25 octobre 1976 à Toronto, M. John Turner, ancien ministre fédéral des finances, en qui beaucoup voient le *successeur de M. Trudeau* à la tête du parti libéral fédéral, constatait avec mélancolie : « *Il reste pratiquement impossible de définir l'identité canadienne* ». Le sentiment d'appartenance existe évidemment, mais il n'est pas serein. En *bien* des endroits, l'attirance pour le voisin américain (dont les supermarchés sont parfois à dix minutes en voiture), hante comme une mauvaise pensée. Il y a l'éloignement, qui fait que l'intérêt porté aux riverains de l'autre océan est toujours un peu artificiel. En Colombie britannique, ou en Alberta, on ne fait pas mystère de son ignorance des réalités du Québec. M. Lévesque est, semble-t-il, très estimé, *surtout pour* la *modération qu'on* lui prête. Mais on s'imagine que grouillent autour de lui des « socialistes » (le mot fait mal aux lèvres) aux mobiles douteux.

L'échec de M. Trudeau

La question de l'identité nationale est, bien sûr, compliquée par la présence d'une « nation québécoise ». Mais de ce point de vue, on découvre aujourd'hui que l'influence de M. Pierre Elliott Trudeau sur la politique canadienne a rendu la situation encore plus difficile. Doué d'une brillante intelligence conceptuelle, M. Trudeau pensait pouvoir enfermer la problématique du nationalisme dans son chapeau de prestidigitateur ; il est impuissant aujourd'hui à contrôler ce qui s'échappe de cet accessoire à double fond. L'actuel premier ministre du Canada avait fait de l'antinationalisme son credo politique. Dans *le Fédéralisme et la Société canadienne française* (1), il écrivait : « *Il se peut que le nationalisme ait encore un rôle à jouer dans les sociétés arriérées où l'on maintient* le statu quo *par des forces irrationnelles et brutales. (...) Mais dans les sociétés avancées (...) la route qui conduit au succès va dans le sens de l'intégration internationale, le nationalisme devra disparaître comme un outil rustique et grossier.* »

« *Je me hâte d'ajouter*, poursuivait l'auteur, *que je ne prétends pas prédire comment le pays tournera. Cependant, il me paraît évident que le nationalisme — et j'entends aussi bien celui du Canada que celui du Québec — nous a placé sur une voie pleine de périls graves et cela m'amène à exprimer l'idée que la froide raison pourrait encore nous sauver (...)* [par] *le fonctionnalisme, et celui-ci apparaîtra peut-être d'une manière évidente comme inséparable de toute conception viable du fédéralisme.* »

Le nationalisme québécois s'étant imposé comme une réalité, il n'est plus possible, pour le premier ministre fédéral, de songer à *le nier*. Ce n'est d'ailleurs pas la voie qu'il a suivie depuis qu'il est à la tête du pays. Il a affirmé la personnalité internationale du Canada en ouvrant pour lui la perspective de la « troisième option » : ni alignement sur les Etats-Unis ni opposition à leur égard, mais coopération avec eux tout en ouvrant davantage le Canada sur le monde, en particulier l'Europe et le Japon. De même, pendant les neuf années qu'il a passées au pouvoir, le gouvernement fédéral a été plus centralisateur que jamais.

Le « *fonctionnalisme* » n'ayant pas fonctionné, le premier ministre et le pays se trouvent devant des choix nécessaires : reconnaître que le *nationalisme* québécois n'est pas une prétention absurde, en conclure peut-être qu'il est possible de conserver cette province dans la confédération en lui accordant une large autonomie. Ou bien s'accommoder d'un départ du Québec et prouver, avec les autres provinces, que la *confédération* peut exister sans les *Québécois*.

La première proposition serait à elle seule pour M. Trudeau un *déchirement*. La grande œuvre de son régime est d'avoir tenté, par la loi sur les langues officielles de 1969, de donner au français un statut égal à l'anglais dans l'ensemble canadien. L'idée première était bien de faire du Canada un pays « *bilingue* », *où les francophones* se sentiraient partout « chez eux ». Les provinces, à part, *nolens volens*, le Nouveau-Brunswick, où les Acadiens représentent 38 % de la population, ne l'ont pas suivi. Le Canada anglais a rejeté l'idée qu'on *puisse* lui demander de devenir bilingue. Certains règlements, comme celui qui impose un étiquetage bilingue des produits alimentaires, sans tenir compte du pourcentage de francophones dans les régions où ces produits sont *distribués*, *ont* suscité des protestations véhémentes, de même que la création de chaînes de télévision francophones dans les principaux centres du pays (à Vancouver par exemple).

Mettant de l'eau dans son vin, l'équipe de M. Trudeau a insisté sur le fait que son idée première était essentiellement de faire du gouvernement fédéral le reflet fidèle du biculturalisme national. Les francophones devaient pouvoir s'adresser aux ministères et tribunaux français. Les textes officiels devaient être disponibles en français et, surtout, la connaissance du français devenait obligatoire pour poursuivre une carrière de responsabilité dans la fonction publique. Là encore, le *Canada anglais s'est rebiffé. On* s'est d'ailleurs aperçu qu'il n'était pas très humain, et sans doute sans espoir, d'essayer de faire apprendre le français à des fonctionnaires anglophones ayant dépassé la quarantaine. A cela s'ajoute un argument qui n'est pas sans poids : tous ces programmes coûtent chers.

Cet été, un conflit dans la navigation aérienne au Québec a montré à quel point le Canada anglais était mal disposé à l'égard du bilinguisme : pilotes et contrôleurs aériens anglophones sont jusqu'à présent parvenus à imposer l'idée qu'il est impossible de faire atterrir ou décoller un avion en français, avec du personnel au sol et en l'air francophones, au-dessus d'un territoire franco*phone, sans compromettre* gravement la sécurité des passagers...

L'échec de M. Trudeau n'est pas total. Le premier ministre a fait progresser l'intégration des Français du Québec dans la vie nationale. Lorsque M. Trudeau et deux de ses amis (M. Pelletier, aujourd'hui ambassadeur du Canada à Paris, et M. Marchand) partirent à la conquête d'Ottawa en 1965, ils voulaient prouver que la classe politique québécoise pouvait tenir son rôle dans la *capitale fédérale* et que les deux seuls premiers ministres francophones que le Canada ait connus, Wilfrid Laurier et Louis Saint-Laurent, n'avaient pas été que des exceptions. Ils ont réussi, et des portefeuilles économiques importants (sauf celui des finances) furent, grâce à M. Trudeau, confiés pour la première fois à des francophones. Le Canada anglais créa, un peu abusivement, l'expression de « *French Power* » (le pouvoir français), c'était à tout le moins la reconnaissance d'une situation nouvelle. La participation des francophones à la vie du pays pouvait être accrue, elle ne pouvait pas, semble-t-il, contrairement au rêve de M. Trudeau, égaler celle des anglophones.

(Dessin de PLANTU.)

Un fédéralisme régénéré ?

Aujourd'hui, le Canada anglais est encore plus las du premier ministre lui-même que de ce « *French Power* », qu'il ne cranit guère. On reproche à M. Trudeau la faillite de son « remède miracle » au problème national, ainsi que ses tendances centralisatrices. Les enquêtes, interviews ou déclarations faites depuis le 15 *novembre* à travers le pays montrent que le Canada anglais n'est pas hostile à un accroissement des droits du Québec, à la condition expresse que rien d'important ne lui soit accordé qui ne puisse être accordé aux autres provinces si *elles le désirent.*

Il y a là, *a priori*, un terrain d'entente entre M. Trudeau et les gouvernements provinciaux du Canada anglais. Le premier ministre fédéral affecte de voir *dans un fédéralisme régénéré*, plus souple, la solution à la crise actuelle. Mais cela empêchera-t-il le Québec de se séparer complètement du reste du Canada ?

Pour le moment, c'est une *hypothèse inconcevable pour* la grande majorité des Canadiens anglais. « *Je ne parviens pas à me l'imaginer* », telle fut la réponse la plus fréquemment entendue par deux journalistes du quotidien montréalais *la Presse*, qui ont parcouru le pays après le scrutin de novembre. Si cela devait se produire malgré tout, *personne ne songe à employer* la force pour ramener le mouton noir à la bergerie, mais chacun *s'inquiète du sort de sa propre* province.

Les provinces maritimes seraient dans ce cas isolées et plus éloignées encore du centre de gravité canadien qu'elles ne le sont. Depuis près d'un siècle leurs courants commerciaux *ont* été orientés, grâce à des tarifs de transports préférentiels, vers le Canada, alors que, bien souvent, le marché américain eût été plus nature. Celui-ci retrouverait sont pouvoir d'attraction.

En Alberta, riche en pétrole, on n'est pas pour la mort du malade, mais on estime que le fédéralisme coûte plus cher qu'il ne rapporte (jusqu'à ce que le pétrole soit épuisé). Même sentiment, plus vif encore, en Colombie britannique, où l'on se considère volontiers comme la « vache à lait » de la confédération. Dans ces provinces de l'Ouest, il existe déjà des mouvements indépendantistes, peu importants, mais qui aujourd'hui ne prêtent plus à rire. En outre, l'attirance exercée par les Etats-Unis y est encore plus forte que dans l'Est.

Personne encore ne veut songer vraiment à ce que pourrait être un Canada sans le Québec. Aucun choix n'est possible aussi long*temps que* les *Québécois* ne se seront pas exprimés par référendum. Et la date de cette consultation dépend du gouvernement québécois, dont de M. Lévesque.

FIN

(Samedi 26 février.)

(1) Robert Laffont, 1967.

Les massacres en Ouganda

La commission des droits de l'homme de l'ONU refuse de condamner Kampala

Tandis que les informations se précisent sur l'ampleur des massacres en Ouganda, comme le rapporte notre correspondant en Afrique orientale, la communauté internationale hésite à condamner les procédés du dictateur de Kampala. La commission des droits de l'homme de l'ONU, à laquelle l'Ouganda appartient depuis peu, a achevé ses discussions à huis clos sur le problème. Notre correspondante à Genève nous signale que le nom de l'Ouganda n'est pas même mentionné dans un bref communiqué annonçant que des « décisions » seront « suivies d'effet. ».

En revanche, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a à nouveau demandé au représentant de Kampala auprès de l'Organisation une « enquête internationale impartiale ». D'ores et déjà, après la levée de l'interdiction qui leur était signifiée par le maréchal Amin, des ressortissants américains ont pu quitter le pays.

La terreur érigée en système de gouvernement

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — « *Pendant la nuit des tueries, nous n'avons pas entendu un coup de feu. Seuls quelques bruits sourds provenaient des pièces voisines. De temps à autre, nous entendions un cri bref, et puis c'était le silence. Apparemment ils étaient étranglés, et leurs têtes étaient écrasées, car les planchers étaient jonchés d'yeux et de dents.* » Tel est le récit de M. Geoffrey Ougali, un rescapé de la prison de Makindye, quartier général de la police militaire ougandaise.

M. Mugabi affirme, de son côté, avoir été arrêté à Kampala le 17 février parce qu'il avait bien connu autrefois M. Obote, l'ancien président ougandais renversé par le maréchal Amin. « *J'ai été embarqué dans un camion, où nous nous sommes retrouvés une quarantaine* », a-t-il raconté. Interné à Makindye, il a vu le lendemain plusieurs camions militaires y amener des soldats, aussitôt enfermés dans les cellules « C » et « D », les « *chambres d'élimination* ». Les meurtres se sont produits la nuit suivante. M. Mugabi a reçu l'ordre, ainsi que d'autres prisonniers ougandais, de charger les corps sur des camions. Il a été libéré le 20 février grâce à un mensonge : il a affirmé à l'officier de garde avoir été arrêté pour avoir « *refusé de laisser quelques soldats emmener mon amie* ». Il s'est aussitôt enfui vers le Kenya, où il est arrivé deux jours plus tard.

1972, l'année la plus sanglante

Les témoignages sur les massacres en Ouganda peuvent être partiels et même exagérés. Ils sont tous horribles. Un témoin parle de quinze corps flottant sur la rivière Malaba, qui marque la frontière entre l'Ouganda et le Kenya. L'autre décrit les commandos du maréchal Amin tirant à vue sur les membres des ethnies Acholi et Lango, dans les bourgs de Gulu, Lira et Apac. Ces raids auraient fait trente-cinq morts et des dizaines de blessés. Les soldats se seraient alors déplacés des villes vers les villages...

Des réfugiés ont rapporté que « *des centaines de personnes* » ont été arrêtées et que deux cents corps, y compris ceux de femmes et d'enfants, auraient été retrouvés dans une forêt en bordure de la route Kampala-Jinja. Des universitaires, des hommes d'affaires, des religieux, des officiers et même des ministres sont portés disparus. Un témoin de la tuerie de Gulu a affirmé avoir « *décompté trente-quatre cadavres dans les rues* ».

Comment ne pas finir par les croire ? Les massacres ont commencé au lendemain de la prise du pouvoir par le futur maréchal, le 25 janvier 1971. Le nouveau président ougandais s'était alors retourné contre les ethnies Acholi et Lango, proches du président déchu, M. Milton Obote. L'année la plus sanglante a sans doute été 1972. Les partisans de M. Obote, alors exilé en Tanzanie, avaient tenté de reprendre le pouvoir par la force. La terreur a suivi leur échec.

Selon une technique à laquelle il n'a pas renoncé depuis, le maréchal s'est efforcé de détourner l'attention à l'époque, en rompant bruyamment avec Israël et en expulsant la communauté indo-pakistanaise d'Ouganda.

Depuis, disparitions et violences ont marqué l'histoire d'un régime dont les méthodes rappellent singulièrement celles des « tontons macoutes » de l'ancien président François Duvalier, à Haïti. Un président de cour, M. Kiwanuka, est arraché de son fauteuil de juge et aussitôt tué. L'une des femmes du président Amin aurait été retrouvée découpée en morceaux dans le coffre d'une voiture. Le corps de son beau-frère, M. Ondaga, un ancien ministre des affaires étrangères, aurait été jeté en pâture aux crocodiles du Nil. L'épouse et les deux enfants d'un officier supérieur interné ont été tués, leur voiture ayant été écrasée par un char alors qu'ils revenaient d'une visite à la prison. Enfin, il semble acquis que Mme Dora Bloch, la vieille dame israélienne retenue en otage à Entebbe, a été arrachée de son lit d'hôpital et étranglée.

Les « explications » du maréchal se ressemblent : accidents de voiture, tentatives d'évasion. Aucun corps n'est produit, aucune enquête sérieuse n'est tolérée.

Quelle est l'étendue des derniers massacres ? Les estimations les plus prudentes s'élèvent à quelques centaines de tués, peut-être un millier. Certains réfugiés qui ont franchi la frontière kényanne — ils se comptent par centaines — ont parlé de trois mille tués en l'espace d'un mois. Selon l'un d'entre eux, les unités loyales au maréchal Amin se sont répandues, dès le 25 janvier, dans le nord du pays, en tuant les gens.

« *C'est la quatrième fois en dix-huit mois que celui qui s'est proclamé « président à vie » agit sans merci pour sauver son titre* », a déclaré Peter Hardy, un journaliste britannique miraculeusement sauvé d'une exécution sommaire. L'officier qui le conduisait à la mort est entré en contact radio avec le maréchal Amin : il s'agissait d'un « *malentendu* ». « *Vous avez de la chance, vous auriez pu être facilement éliminé* », lui a dit l'officier. Le président Amin et son conseiller d'origine britannique Robert Astles ont « *réussi à me retrouver avant que ma disparition devienne définitive* », a raconté Peter Hardy la semaine dernière, à son retour au Kenya.

« Le châtiment de Dieu »

Les crises de rage du maréchal peuvent donner le signal d'une tuerie. Souvent, ses hommes de main devancent les ordres. La terreur a été érigée en système de gouvernement. Gardes du corps, policiers et tueurs sont le plus souvent recrutés parmi les Kwakwas, une ethnie marginale, à cheval sur la frontière avec le Soudan, en majorité de confession islamique, et à laquelle appartient le maréchal.

La dernière tuerie semble avoir plusieurs causes. Fin décembre, le clergé chrétien a protesté contre la répression. Le maréchal lui a promis une réponse. A la veille des fêtes marquant, le 25 janvier, le sixième anniversaire du régime, trente-cinq sous-officiers ont demandé au maréchal, au cours d'une audience, de tempérer la domination des Kwakwas au sein de l'armée. Début février, l'archevêque Luwum et dix-huit évêques ont signé un document dans lequel ils s'inquiétaient de l'avenir des chrétiens ougandais, qui constituent plus de la moitié de la population d'un pays de douze millions d'habitants.

Le président Amin a-t-il pris peur ? « *Un complot a été déjoué* », affirmera-t-il après coup. Le 16 février, devant trois mille de ses soldats, il dénonce les comploteurs, désignant du doigt l'archevêque Luwum, qui est présent. « *Tuez-les, tuez-les aujourd'hui !* », crient les soldats. Armes et documents sont exposés à l'appui des accusations. La suite, une tragique mascarade, est connue. Des dizaines de disparus ont-ils également été liquidés ? Que sont devenus certains professeurs de l'université de Makerere et plusieurs hauts fonctionnaires ?

Rendu furieux par les propos du président Carter sur le « dégoût » qu'inspiraient les événements d'Ouganda, le maréchal Amin s'apprêtait à jouer l'une de ses cartes favorites : le sort des résidents étrangers dans le pays. Ses amis lui ont fait comprendre qu'il valait mieux ne pas toucher aux Américains. Il a donc choisi, comme d'habitude, de faire évoluer l'affaire vers la bouffonnerie, puis de renoncer à son projet de convoquer ceux-ci. Avec l'espoir que les morts, les prisonniers et les disparus tomberont dans l'oubli, victimes, comme il a osé le dire, du seul « *châtiment de Dieu* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Jeudi 3 mars.)

Maroc

UNE HYPOTHÈQUE LEVÉE

L'événement est assez rare en Afrique, et même dans le tiers-monde, pour ne pas être marqué d'une pierre blanche. **Après une longue période d'ostracisme, ponctuée de « complots » et de phases répressives, le roi Hassan II vient de faire une place à l'opposition dans le gouvernement marocain.**

Quatre ministres d'Etat sans portefeuille ont été nommés, dont deux sont les principaux dirigeants de l'opposition : Mᵉ Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), et Mᵉ Boucetta, secrétaire général de l'Istiqlal. Les deux autres — M. Aherdane, secrétaire général du Mouvement populaire, et le Dr Khatib, secrétaire général du Mouvement populaire démocratique et constitutionnel — sont toujours restés proches du pouvoir, en tout cas d'une fidélité inconditionnelle au souverain, malgré, de temps à autre, certaines attitudes critiques.

La décision du roi lève la lourde hypothèque qui pesait sur le « processus de démocratisation » engagé en novembre dernier avec les élections municipales et poursuivi le 25 janvier avec la désignation des assemblées provinciales. Ce dernier scrutin, qui avait donné la majorité absolue aux candidats du gouvernement, avait été faussé par de graves irrégularités, au point que Mᵉ Boucetta avait parlé de « mascarade », tandis que l'U.S.F.P. menaçait de boycotter les élections législatives prévues pour ce printemps.

En intégrant les dirigeants de l'opposition dans le cabinet, Hassan II admet implicitement les fraudes passées et fait droit à leur désir de veiller à la régularité du prochain scrutin. Mais leur rôle ne se limitera pas là, puisqu'ils participeront à toutes les délibérations gouvernementales et « à la préparation des options de l'Etat ».

Pour Mᵉ Bouabid et Mᵉ Boucetta, c'est la fin d'une longue « traversée du désert ». Le premier, à l'époque vice-président du conseil et ministre de l'économie, avait été démis de ses fonctions en mai 1960 — il y a dix-sept ans. Le second avait démissionné du gouvernement, ainsi que deux autres ministres de l'Istiqlal, en janvier 1963. Depuis lors, les dirigeants de l'opposition furent sollicités à deux reprises — en 1972 et 1973 — de participer au gouvernement, mais, en l'absence de garanties et devant la poursuite de la répression, ils refusèrent de se prêter à ce qu'ils considéraient comme une nouvelle manœuvre du souverain.

S'ils acceptent aujourd'hui de prendre le risque d'une collaboration qui leur sera sans doute reprochée par une partie de leurs militants, c'est sans doute qu'ils sont convaincus de la volonté d' « ouverture » du Palais. C'est aussi parce que, depuis deux ans, ils se sont sensiblement rapprochés du régime, au point de n'être plus que des « opposants circonstanciels ». Le virage fut pris en 1975 : les partis approuvèrent sans restriction — avec même une certaine surenchère — la politique de « récupération » des provinces sahariennes. Ils continuent certes à préconiser des réformes susceptibles d'atténuer les disparités économiques et l'injustice sociale qui caractérisent la société marocaine. Mais l'union nationale à propos du Sahara et les « ouvertures » du souverain leur ont fourni cette occasion tant attendue de sortir du ghetto de l'opposition, dans lequel ils avaient fait l'amère expérience de l'inefficacité et d'une dure répression.

« Nous voyons naître un Maroc nouveau. Si cette expérience réussit dans la clarté et l'authenticité, nous serons l'un des pays du tiers-monde où il y aura une certaine démocratie. » Ce récent propos de Mᵉ Bouabid en dit long sur le chemin parcouru par l'ancien compagnon de Mehdi Ben Barka.

(Jeudi 3 mars.)

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

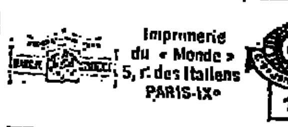
(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois (F.F.)	1 an (F.F.)
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M., (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, Etat Comorien	73	136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	92	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

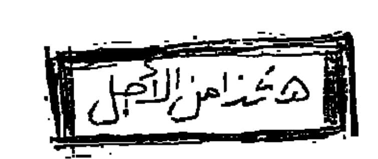
Nous leur serions reconnaissants, pour les renouvellements, de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

1975



AFRIQUE

Algérie

M. Rabah Bitat est élu président de l'Assemblée nationale

De notre correspondant

Alger. — L'Assemblée populaire nationale élue le 25 février a tenu sa séance inaugurale, le samedi 5 mars, en présence du *président Boumediène. Les correspondants étrangers n'ont pas* été autorisés à assister à la cérémonie Les deux cent soixante et un députés ont élu président par acclamation M. Rabah Bitat. *ministre d'Etat chargé des transports. l'un des « chefs historiques »* de la révolution algérienne.

On laisse entendre dans les milieux bien informés que le *remaniement ministériel attendu aux alentours du 15 mars* pourrait être ajourné.

Un homme d'appareil

Discret, secret, homme d'appareil, M. Rabah Bitat est né le 19 décembre 1925 dans une modeste famille paysanne de la région de Constantine. Il adhère au P.P.A. (Parti du peuple algérien) à l'âge de quinze ans, puis, en 1947, au M.T.L.D. (Mouvement pour le triomphe des libertés *démocratiques) que dirige Messali* Hadj. Il participe un an plus tard à la mise en place de l'O.S. (Organisation spéciale), chargée de préparer une action armée, et qui devait être démantelée par la police française. Son engagement dans ce mouvement clandestin lui vaut d'être condamné par contumace à dix ans de prison pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Il se cache dans les Aurès puis, toujours recherché, gagne la région d'Oran avant de revenir à Alger. Le M.T.L.D. est alors déchiré par le conflit qui oppose les « centralistes », conduits par M. Ben Khedda, aux partisans de Messali Hadj. Prônant l'action directe depuis 1950, M. Bitat participe, en mars 1954, à la fondation du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) avec MM. Didouche Mourad, Larbi Ben M'Hidi, Ben Boulaïd et Mohamed Boudiaf. En juin 1954, lorsque se produit l'éclatement du M.T.L.D., il participe à la conférence des « vingt-deux », qui décide de passer à l'action directe.

La conférence charge les cinq fondateurs du CRUA, auxquels s'est joint Krim Belkacem, d'organiser le soulèvement du 1er novembre. Ce sont eux qui signent l'acte de naissance du F.L.N.

Arrêté en mars 1955, M. Bitat connaît plusieurs prisons françaises. Il fait à trois reprises la grève de la faim pour obtenir le régime politique qui lui sera accordé après sa nomination, en 1958, comme *ministre d'Etat* du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne). Deux ans plus tard il rejoint au château de Turquant MM. Ben Bella, Boudiaf, Khider et Aït Ahmed, qui avait été arrêtés en octobre 1956. Libéré en 1962, il gagne Tripoli, où il soutient l'état-major, dirigé par le colonel Boumediène, contre M. Ben Khedda, président du G.P.R.A. qui veut destituer ce dernier. Rentré à Alger, il est nommé responsable du F.L.N. et membre du bureau politique.

Hostile aux méthodes de M. Ben *Bella*, il refuse d'être nommé vice-président du gouvernement, et, pour éviter d'être arrêté, se réfugie en France. On *le retrouve en 1965 aux côtés du* président Boumediène, qui lui confie le ministère des transports.

PAUL BALTA.

(Mardi 8 mars.)

ASIE

Pakistan

AU TERME D'UN SCRUTIN DONT L'OPPOSITION CONTESTE LA RÉGULARITÉ

Le parti de M. Bhutto conserve la majorité des deux tiers à l'Assemblée nationale

Le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.) de M. Bhutto a remporté les élections du lundi 7 mars à une très large majorité. Selon les résultats connus le 8, en fin de matinée, la formation gouvernementale était assurée d'occuper au moins 140 sièges sur les 200 à pourvoir à l'Assemblée nationale. Grâce à cette majorité des deux tiers, le premier ministre pourra, comme par le passé, faire voter les mesures d'exception qu'il jugera nécessaires. Dans l'ancienne Assemblée, qui comprenait seulement 150 membres, le P.P.P. détenait 108 sièges et bénéficiait du soutien de 8 députés de la Ligue musulmane.

Les dirigeants de l'Alliance nationale pakistanaise — coalition de neuf partis d'opposition — expliquent leur échec par de graves irrégularités dans le déroulement du scrutin. Leur porte-parole a déclaré le 7 mars qu'ils avaient été victimes d'un « coup monté » par le pouvoir.

En raison de nombreux incidents qui, selon les chiffres officiels, ont fait huit morts et cent trente blessés ces derniers jours, le gouvernement a décidé, le 7, de faire usage des pouvoirs spéciaux que lui donne l'article 144 de la Constitution en de telles circonstances. Tout rassemblement est désormais interdit. On se demande à Islamabad si l'opposition ne va pas refuser de participer au scrutin du 10 mars pour le renouvellement des Parlements provinciaux.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Si elle ne constitue pas une surprise, la victoire du parti gouvernemental au Pakistan est cependant plus large que ne l'espéraient ses dirigeants. Ce succès est dû à la personna*lité de M. Bhutto, désormais* appelé le *« leader du peuple »*, à l'efficacité d'hommes qui n'hésitent pas à utiliser des méthodes d'intimidation, à un appareil de propagande entièrement au service de la formation gouvernementale, à une politique, enfin, qui, sans être progressiste au sens où on l'entend en Occident, répond dans une certaine mesure aux aspirations populaires.

Certes, la consultation n'aurait pas eu lieu si le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.) n'avait pas été sûr de l'emporter. Ses adversaires ayant formé rapidement une union, le premier ministre a dû engager toutes ses forces dans la bataille. Le débat électoral ne s'est jamais élevé bien haut.

L'opposition avait placé au cœur de celui-ci le facteur religieux, la manière d'interpréter l'islam (qui *est religion d'Etat au Pakistan)* reléguant ainsi à l'arrière-plan les problèmes plus concrets. Constituée de mouvements islamiques rétrogrades, de droite ou d'extrême droite (à l'exception d'une résurgence du parti national Awami, mouvement régionaliste interdit), l'opposition ne pouvait guère présenter qu'un programme disparate, sans cohérence idéologique, à dominante franchement réactionnaire. Elle n'offrait pas une alternative réaliste à la politique gouvernementale, malgré la démagogie et l'arbitraire qui caractérisent parfois celle-ci. Elle n'alignait pas non plus de personnalités de la stature de M. Bhutto.

D'autre part, en voulant poser le problème du partage des responsabilités entre civils et militaires lors de la sécession, en 1971, *de la partie orientale du pays*, devenue le Bangladesh, et en rouvrant ainsi une plaie douloureuse, l'opposition a manié un boomerang. Le rôle de M. Bhutto, qui fut jusqu'au dernier moment le conseiller de l'ancien chef de l'Etat, le général Yahya Khan, aujourd'hui en résidence surveillée, n'est sans doute pas éclairci. Le gouvernement a refusé de publier les résultats des travaux de la commission d'enquête créée pour faire toute la lumière sur cette page capitale de l'histoire du pays. Mais il était imprudent d'aborder ce sujet délicat en public.

En dehors des milieux ultra-conservateurs, rigoristes, religieux et régionalistes, les adversaires de M. Bhutto se recrutent dans la bourgeoisie urbaine et rurale, l'une et l'autre rendues inquiètes par le réformisme du régime. A quelques semaines des élections *le gouvernement avait annoncé à* la hâte une réforme agraire visant à la distribution de terres cultivables aux paysans. M. Bhutto avait déjà placé sous contrôle de l'Etat les principaux secteurs de l'économie, brisé le pouvoir des monopoles industriels et bancaires, nationalisé jusqu'aux moulins à grain.

De telles mesures ne pouvaient que lui aliéner les possédants et soulever des espoirs parmi les paysans et les ouvriers, mais elles sont loin d'avoir porté leurs fruits.

M. Bhutto a pu dire naguère qu'il n'y avait pas plus révolutionnaire que lui au Pakistan, et il est vrai que si l'extrême droite y est active, la gauche et l'extrême gauche ne s'y manifestent guère. Les clivages ne s'établissent pas comme dans les démocraties européennes, et le premier ministre parle maintenant de société égalitaire et non plus de socialisme islamique, afin de ne pas *dérouter une population dans l'ensemble conservatrice.*

Enfin, la politique étrangère, domaine de prédilection du premier ministre, n'était pas l'enjeu des élections. Ses succès diplomatiques sont reconnus ; sa politique nucléaire n'est pas contestée. M. Bhutto va pouvoir se consacrer maintenant à l'une de ses grandes ambitions : réunir une conférence des chefs d'Etat du tiers-monde, puisqu'il n'entend *pas à être seulement le leader* du peuple pakistanais.

La majorité des Pakistanais, notamment au Pendjab, voient dans M. Bhutto le mainteneur de l'unité nationale. Aussi tout le monde ne lui tient-il pas rigueur d'avoir réduit au silence le parti national awami, la principale force politique autonomiste au Baloutchistan et dans la province dite de la frontière du nord-ouest, l'un et l'autre proches de l'Afghanistan, en s'abritant derrière un arrêt de la Cour suprême qui a confirmé l'interdiction de ce mouvement prononcée par le gouvernement d'*Islamabad* en 1974. Le parti gouvernemental n'avait pratiquement jamais eu d'influence dans ces deux ré*gions : il y a néanmoins conquis* le pouvoir ces dernières années en recourant à une politique de force. Il s'y maintient d'autant plus aisément que ses adversaires, notamment au Baloutchistan, arguant de la poursuite de la répression, ont jeté le gant.

Les élections provinciales, le 10, devraient confirmer les résultats de la consultation nationale.

GÉRARD VIRATELLE.

(Mercredi 9 mars.)

Chine

La peine de mort ne semble pas menacer la « bande des quatre »

De notre correspondant

Pékin. — L'apparition dans plusieurs villes d'affiches annonçant des condamnations à mort donne à penser qu'un sérieux problème d'ordre public se pose dans certaines régions. Ces affi*ches ont été vues par des visi*teurs étrangers à Wuhan et à Chenyang.

Huit condamnations à la peine capitale étaient annoncées dans la première de ces localités et une dans la seconde, en même temps que d'autres condamnations à *des peines de détention prolongée*. Dans tous les cas, les condamnations avaient été prononcées par des tribunaux ordinaires, pour des crimes de droit commun sur lesquels les affiches donnent des indications plus ou moins précises. L'un des condamnés de Wuhan aurait été jugé coupable de *« sadisme »*.

Certaines des condamnations annoncées à Wuhan et à Chenyang s'appliquent cependant à des auteurs de crimes qui, pour être *« de droit commun »*, n'en paraissent pas moins assimilables, par leur nature, à des *« crimes économiques »* pour lesquels des condamnations à la peine capitale sont également prononcées dans d'autres pays socialistes, l'U.R.S.S. par exemple.

Très fréquents sont les appels lancés aux autorités par les radios provinciales pour qu'elles *fassent* preuve de la plus grande fermeté dans la *« répression »* de ceux qui *« pillent, sabotent et cassent »*. Des consignes de vigilance sont données dans le cadre de la lutte contre ce qu'on appelle ici l'influence de la « bande des quatre » et de leurs agents.

La peine de mort pour des motifs proprement politiques est contraire aux usages de la République populaire.

La nouvelle direction chinoise l'a encore rappelé le 25 décembre dernier en citant le discours prononcé le 25 avril 1956 par Mao Tse-*toung, dans lequel celui-ci* traite longuement du *« problème des exécutions »*. Il admet qu'*« au cours de la répression des contre-révolutionnaires dans la société »*, c'est-à-dire des *« ennemis qui oppriment directement les gens du peuple et font l'objet de leur haine mortelle »*, il faut *« un petit nombre d'exécutions »*. Mais il exclut formellement l'exécution des *« contre-révolutionnaires dans les organismes du parti et du gouvernement, les écoles et les unités de l'armée »*.

Selon ce principe, Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan, ainsi que leurs *« agents »*, qui sont dénoncés çà et là dans les organismes provinciaux ou locaux, ne sauraient pour *leur* part être menacés de la peine capitale. Récemment, de source chinoise qualifiée, on nous *précisait que les « quatre » étaient* soumis à interrogatoire et que loisir leur était donné, par la lecture de la presse et grâce aux programmes de la télévision, de suivre la campagne de *« critique et de dénonciation »* dont ils sont l'objet à travers le pays.

ALAIN JACOB.

(Jeudi 3 mars.)

OUTRE-MER

La « table ronde » sur l'avenir de Djibouti

La négociation achoppe sur les modalités d'organisation des élections générales

La « table ronde » de Paris sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas, qui siège ce mardi 8 mars en séance plénière, est entrée dans sa phase la plus délicate en inscrivant à l'ordre du jour la question des élections générales.

Les participants dressent d'ores et déjà un bilan provisoire de leurs travaux. Le référendum se *tiendra dans le territoire* le 24 avril prochain. Cette date, mise en avant par les autorités françaises, a reçu l'aval de tous. Selon toute vraisemblance, l'indépendance sera proclamée entre le 20 et le 30 juin. Ainsi, la période intérimaire, qui s'accompagne d'une certaine vacance du pouvoir, n'excéderait pas deux mois. La République de Djibouti — ce sera sans doute le nom du futur Etat — ferait son entrée solennelle dans *la Communauté* des pays africains début juillet, à Libreville, lors du « sommet » de l'O.U.A. Cette intronisation ne peut que renforcer l'autorité des futurs dirigeants.

Le dossier du chemin de fer franco-éthiopien (C.F.E.), dont l'utilisation est réglée par un traité de 1959, pose quelques problèmes. En vertu de ce texte, Addis-Abeba jouit de certains privilèges exorbitants du droit *commun : facilités d'accès au* port de Djibouti, même en temps de guerre, avantages douaniers, etc. Pour les Djiboutiens, le traité, du fait même de l'indépendance, deviendra caduc. Sa renégociation est donc indispensable.

Mais c'est principalement sur les modalités d'organisation des élections générales qu'achoppent les discussions de Paris. Le T.F.A.I., jusqu'alors, comportait cinq circonscriptions *électorales*. Or le Front uni, qui regroupe la L.P.A.I. (Ligue populaire africaine pour l'indépendance), la majorité *parlementaire*, le F.L.C.S. (Front de libération de la Côte des Somalis), et une fraction dissidente de l'U.N.I. (Union natio*nale pour l'indépendance)* souhaite qu'il soit mis fin à ce découpage. Dans un mémorandum il demande au gouvernement *français, outre* un élargissement de la consultation à de nouveaux résidents, *« de modifier par ordonnance les textes en vigueur afin de rendre possible l'élection au scrutin majoritaire de cette future Assemblée constituante »*.

A l'appui de sa requête, le Front uni fait valoir qu'une telle formule permettrait d'atténuer les rivalités ethniques. Encore faudrait-il que la communauté afar soit équitablement représentée au sein de la liste unique. La tentation sera forte pour les partis à prédominance *somalie, profitant de leur* position majoritaire, de pousser leurs avantages au détriment de la communauté afar. Le président du conseil de gouvernement, M. Abdallah Kamil, afar et partisan résolu d'une *« détribalisation »* de Djibouti, a senti le danger et émis des réserves à l'égard de la constitution d'une liste unique. Toutefois, une telle procédure, si elle était appliquée honnêtement, aurait l'avantage de *doser à l'avance les diverses* représentations ethniques, évitant ainsi les récriminations de dernière heure.

D'autant que, si la modération de Mogadiscio rassure, la nervosité éthiopienne ne laisse pas d'inquiéter les autorités françaises. *Il apparaît que le* M.L.D. (Mouvement de libération de Djibouti) et le M.P.L. (Mouvement populaire de libération), organisations afars, en refusant de se rendre à Paris, après avoir hésité jusqu'au tout dernier moment, n'ont fait que se plier aux exigences éthiopiennes. D'autre part, les *dirigeants éthiopiens* auraient manifesté leur souci d'organiser *« l'ethnie afar »*, sans préciser plus avant ce que signifiait une *telle formule*. On n'exclut pas à Paris qu'Addis-Abeba incite ses alliés à fourbir leurs armes en vue de préparer une partition *de facto*. Paris estime toutefois que le danger éthiopien peut, à l'inverse, provoquer un sursaut salutaire, en incitant les Djiboutiens, attachés avant tout à leur indépendance, à resserrer les rangs et, dans l'immédiat, à trouver une formule de compromis apte à faire sortir la conférence de l'impasse.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Mercredi 9 mars.)

PROCHE-ORIENT

Le « sommet » du Caire

L'Arabie Saoudite fait un don de 5 milliards de francs aux pays d'Afrique noire

Le prince Saoud, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, a assuré le succès de la conférence « au sommet » afro-arabe du Caire en annonçant, lundi 7 mars, que son pays faisait un don de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) aux pays d'Afrique noire (l'affectation de cette aide n'est pas précisée). Le Koweït attribuera de son côté une aide de 240 millions de dollars, et les Emirats arabes unis de 136 millions.

De notre correspondant

Le Caire. — *« Demander c'est honorer, donner c'est aimer »*. Selon plusieurs représentants de l'Afrique, ce beau proverbe africain a été illustré le lundi 7 mars au Caire, au cours de la première journée du « sommet » afro-arabe.

La délégation saoudienne avait, au cours des travaux préparatoires, opposé un silence altier aux demandes africaines de crédits. Le jour de l'ouverture de la conférence, on s'attendait, en l'absence du roi Khaled, récemment opéré, et du prince héritier Fahd, qui n'avait pas jugé utile de se déplacer, à un discours incolore du ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud, fils de feu le roi Fayçal.

En annonçant ex abrupto que Ryad faisait don à l'Afrique noire de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), dont 600 millions via le Fonds saoudien de développement, et 400 millions par le canal des institutions financières afro-arabes et de la Banque africaine du développement d'Abidjan, le prince-ministre a suscité la surprise et l'enthousiasme chez la majorité des délégués. Depuis trois ans, Ryad a déjà versé aux Africains l'équivalent de 5 milliards de francs.

Auparavant, le président Amin Dada d'Ouganda, en grand uniforme de maréchal, arrivé le dernier, mais le premier à prendre la parole aussitôt après les allocutions inaugurales, avait mis beaucoup de monde de son côté en demandant que *« l'or arabe vienne en Afrique au lieu d'aller en Israël à travers les banques américaines »*.

Dans un discours d'ouverture aux résonances militantes, M. Sadate, président de la conférence, avait rappelé que *« les dépôts d'armes égyptiens restaient à la disposition des mouvements africains de libération »* et annoncé un versement égyptien de 5 millions de francs aux nationalistes africains. Ces derniers venaient de recevoir 10 millions de francs de Ryad (à prélever sur les 5 mil*liards de francs) et 25 millions* de francs de la Ligue arabe.

De nombreux autres chefs d'Etat, ou leurs représentants, devaient prendre la parole les 8 et 9 mars avant la fin d'un « sommet », dont le succès est d'ores et déjà assuré grâce à l'Arabie en grande partie. Les services d'information de la conférence, qui fonctionnent dans la plus grande confusion, distribuent des brochures sur la guerre d'octobre, mais sont incapables de préciser quels sont les chefs d'Etat présents. Vingt-cinq d'entre eux, surtout des Arabes et des Africains francophones, se sont manifestés jusqu'à présent.

Les autres participants ont envoyé des ministres ou des ambassadeurs. La Libye s'est contentée en définitive d'un secrétaire d'Etat, le Libéria du fils du président Tolbert, et l'Ethiopie, naguère représentée partout par un souverain rompu aux finesses diplomatiques, d'un obscur chef de département aux affaires étrangères.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Mercredi 9 mars.)

LA POLOGNE APRÈS L'ÉPREUVE

(Suite de la première page)

Pour renforcer la position de M. Gierek, le *voyage que celui-ci* fit en U.R.S.S. au début du mois de novembre fut sûrement du meilleur effet. Curieusement, M. Babiuch, prévu à l'origine pour figurer dans la délégation, n'en fit pas partie, et pas davantage M. Kempa ou M. Szydlak, secrétaire du comité central chargé des questions économiques et président de l'association d'amitié polono - soviétique. Habilement, M. Gierek s'était entouré en revanche de façon assez inhabituelle de représentants des partis paysan et démocrate et de M. Iwaszkiewicz, président de l'Union des écrivains.

Fort de l'appui de Moscou, le premier secrétaire pouvait, au début de décembre, procéder à un remaniement dont la signification ne fut pas toujours clairement perçue sur le moment mais qui, en dernière analyse, paraît avoir consolidé sa position. Les perdants ont été, on peut l'affirmer aujourd'hui, MM. Kempa et Szydlak, contraints d'abandonner le premier son fief de Varsovie, le second (en janvier seulement pour des raisons techniques) son poste au secrétariat du parti. Les deux hommes restent membres du bureau politique, mais leur influence en tant que vice-premiers ministres sera moins grande que par le passé, surtout celle de M. Kempa, qui a été chargé de superviser le secteur des transports. M. Szydlak a, quant à lui, obtenu une meilleure consolation puisqu'il fait office, avec M. Jagielski, de suppléant du chef du gouvernement en cas d'absence ou de maladie de ce dernier.

Le retour de M. Olszowski

Le gagnant est certes M. Gierek, mais plus encore peut-être M. Stefan Olszowski, qui a retrouvé au secrétariat un poste qu'il avait dû quitter en 1971. Pour de nombreux observateurs polonais de la vie politique, M. Olszowski, l'un des plus jeunes membres de la direction, doit désormais être considéré comme l'homme de l'avenir. Cela dépendra, il est vrai, pour une large part du rétablissement des équilibres *dans le secteur économique* qu'il a été chargé de suivre. Son affectation n'a pas manqué d'étonner, car si, en passant des problèmes étudiants aux affaires étrangères via la propagande, M. Olszowski a accumulé, au cours de sa carrière, de nombreuses compétences, il ne passait pas jusqu'à ce jour pour un économiste de premier plan. Mais, disent à Varsovie des esprits malicieux, ce ne sera pas forcément un mal pour l'économie d'être dirigée par un non-spécialiste, M. Olszowski, pendant ce temps, complétera sa formation. Il a, en outre, la réputation d'un homme à poigne ; dans les circonstances actuelles, c'est sûrement un atout.

Il faut pourtant voir au-delà de cette redistribution des rôles au sommet. La crise des derniers mois a révélé une fois de plus la facilité avec laquelle certains groupes recouraient en cas de difficultés aux sentiments nationalistes et à l'antisémitisme. En même temps, le pouvoir s'est trouvé aux prises, pour la première fois depuis vingt ans, avec une protestation conjointe des travailleurs et des intellectuels, avec un début d'opposition ouvertement organisée. Enfin, la crise a posé avec une grante acuité la question des réformes.

A l'Université, des tracts d'un étrange contenu, émanant de « *jeunes étudiants* » *ont circulé*. Exaltant la *patrie*, le *peuple*, la *nation*, citant presque exclusivement les noms de membres d'origine juive du comité de défense des travailleurs, l'un de ces documents déplorait que « *la Pologne soit menacée de destruction morale et physique et d'anéantissement de l'esprit national* ». Il poursuivait : « *Au lieu d'être un parent pauvre du frère russe, nous devons en devenir un partenaire et un allié solide, imposant de la même façon que lui nos conditions à nos voisins du sud et de l'ouest.* »

Les membres de l'Union des écrivains de Varsovie ont reçu quant à eux un faux prétendument envoyé par le Club de la pensée polonaise à Londres et qui s'en prenait à la « *juiverie internationale* », dont le porte-parole serait M. Kissinger. La propagande de bouche à oreille a parfois attribué aux fonds de solidarité touchés par le comité de *défense une origine israélienne ou* ouest-allemande. Ces manifestations ne doivent pas être surestimées et leur écho fut sans doute minime. Mais il est significatif que des groupes aient trouvé le moment opportun pour relancer ce type d'argument, qui avait fleuri lors de la crise de 1968.

Pour M. Gierek, le problème posé par l'existence du comité de *défense des travailleurs est*, dans l'immédiat, sans doute encore plus délicat. Proclamé illégal par le porte-parole du gouvernement, ce comité, créé au mois de septembre dernier sous l'impulsion de quelques jeunes intellectuels catholiques, n'en continue pas moins sor activité. « *Est-ce une façon de reconnaître une certaine opposition ?* » avons-nous demandé à M. Ryszard Frelek, secrétaire du comité central et proche collaborateur de M. Gierek. « *Pas du tout*, nous a-t-il dit. *Mais nous ne procurerons pas à ces gens-là le plaisir d'être emprisonnés. M. Gierek est opposé à toute répression de ce genre. Pendant plusieurs années, personne n'a été détenu en Pologne pour des raisons politiques et nous voudrions qu'il en soit toujours ainsi. Les gens de ce comité n'auront pas les martyrs qu'ils souhaitent.* »

Le discours d'Ursus du 3 février a confirmé cette ligne. Comptant sur la lassitude et sa politique d'apaisement, le pouvoir peut espérer que les mesures de grâce ôteront progressivement au comité de défense sa raison d'être. Selon le procureur général, sur les soixante dix-huit personnes détenues en novembre, quarante-cinq seulement étaient encore en prison le 17 février. D'autre part, si les membres du comité ont trouvé leur unité dans les actions de solidarité *ou pour réclamer la création* d'une commission d'enquête, la maintiendraient-ils de la même façon si la situation revenait peu à peu à la normale ? Quelle serait alors l'attitude de la masse ouvrière ?

Ces derniers mois, M. Gierek a dû faire face à deux impératifs contradictoires : d'une part, ne pas trop heurter les fonctionnaires favorables au respect « *de la loi et de l'ordre* ». Cette tendance ne doit pas être négligeable puisque l'hebdomadaire *Polityka* adressait récemment une mise en garde à ceux qui réclament « *une politique de la main forte* » et croient « *qu'on peut régler tous les problèmes sociaux avec des ordres et des interdictions* ». D'autre part, le premier secrétaire avait pour devoir, s'il voulait rester fidèle à lui-même, d'essayer de rétablir son capital de confiance dans la population.

Un vieil écrivain communiste nous disait à Varsovie, avec une sorte de désenchantement : « *Autrefois, dans les années 50, il y avait la foi et la peur. Aujourd'hui la foi a disparu et les Polonais n'ont plus peur.* » La société polonaise contemporaine ne se laisse effectivement plus gouverner par la trique ou par l'invocation d'un credo communiste universel. Elle cherche à comprendre. Comme l'a bien montré l'un des films qui ont recueilli ces dernières semaines à Varsovie un grand succès, *Est-ce que l'on bat ici ?*, de Marek Piwowski, elle s'interroge sur la notion de loi et d'ordre, sur les relations de sincérité entre l'autorité et le citoyen. Certains dirigeants le comprennent. Mais comment résoudre un tel débat si l'on refuse obstinément de réformer, d'adapter un tant soit peu *le système ?*

(Mercredi 2 mars.)

II. — Du beurre ou des réformes ?

Varsovie. — En février 1971, l'hebdomadaire *Polityka* publiait un document qui fut considéré à *l'époque comme* une *sorte de pro*gramme de la nouvelle équipe conduite par M. Gierek. Ce texte accordait une place importante à la « *démocratie socialiste* » et à la modernisation de l'économie.

Si l'industrie polonaise, au cours des six années passées, a été considérablement rénovée, l'entreprise de démocratisation de la vie sociale, économique et syndicale s'est arrêtée assez vite en chemin. Les événements de juin 1976 ont démontré à l'évidence que le syndicat n'assumait ni plus ni mieux qu'auparavant sa tâche de défense des conditions de vie des salariés. Le « *programme* » de 1971 prévoyait pourtant un changement de style et de méthode dans l'activité de cette organisation. Il affirmait que sa « *tâche essentielle* » devait être de se soucier des conditions de travail des ouvriers, des questions sociales, des rapports entre les individus dans l'entreprise.

Le rôle des conseils ouvriers, pâle reflet des organisations qui avaient vu le jour en 1956 ou en décembre 1970, ne s'est pas davantage accru. Le système polonais est sûrement moins autoritaire qu'ailleurs en Europe de l'Est. La moins grande homogénéité sociale — due à l'influence de l'Eglise catholique et à l'importance du secteur privé agri*cole — y est certainement pour* beaucoup. Il n'empêche que, en l'absence de véritables structures de participation ou de contrôle ouvrier, chaque conflit social un peu « dur » risque, comme l'histoire récente l'a montré, de dégénérer en émeute.

La crise de juin 1976 paraît avoir eu au moins un effet : celui d'imposer plus nettement qu'auparavant le principe de la « *consultation* » des salariés. Cette idée avait, elle aussi, été avancée en 1971. La consultation devait même être « *permanente* » et devenir un « *élément du mécanisme du pouvoir* ». Mais, l'an dernier, la décision de hausse des prix a révélé à quel point l'application pratique de ce principe était caricaturale : les ouvriers avaient vingt-quatre heures pour se prononcer sur des mesures que le pouvoir avait hésité à prendre pendant plus de cinq ans et que les experts avaient mises au point pendant des mois. Les dirigeants paraissent avoir compris qu'à l'avenir une telle situation ne devrait plus se renouveler. « *Si le problème des prix réapparaît*, nous a dit M. Frelek, secrétaire du comité central, *la discussion parmi les travailleurs durera plusieurs semaines* ».

M. Frelek nous a assuré aussi que « *le renforcement de l'autogestion ouvrière est un grand souci de la direction du parti* ». Ainsi, pour manifester son intérêt envers cette institution, M. Gierek a-t-il envoyé, à la fin de l'année dernière, une lettre aux organismes directeurs de l'autogestion. Cette notion, toutefois, est loin d'avoir, en Pologne, le même contenu qu'en Yougoslavie, et on peut aisément affirmer que le geste du premier secrétaire ne suffira pas à lui seul à en transformer le caractère.

Il reste que M. Gierek est sans doute parmi les membres du bureau politique l'un de ceux qui invoquent le plus fréquemment, et apparemment avec conviction, la nécessité d'instaurer un dialogue avec les travailleurs. « *Notre parti écoute toujours avec attention la voix des masses ; quant à moi, j'attache personnellement la plus grande importance à l'opinion de la classe ouvrière* », écrivait-il, le 3 février, dans la lettre adressée aux employés de l'usine Général Walter, à Radom. (C'est dans cette entreprise qu'avaient éclaté, le 25 juin dernier, les troubles qui devaient se terminer par la mise à sac de l'immeuble du parti.) Dans le même message, le premier secrétaire prenait soin de souligner que le principe de la consultation était « *constitutionnel* » ; il ajoutait : « *Rien ne nous écartera de la voie de la démocratie socialiste* ».

Comparée aux espoirs réformateurs d'il y a vingt ans, cette intention, aussi louable soit-elle, paraît tout de même de portée bien limitée. On a le sentiment qu'il s'agit d'aménager le système, de le rendre plus vivable, plutôt que d'en corriger durablement certains vices immanents. Le problème n'est pas nouveau, et il n'a jusqu'à présent été résolu nulle part en Europe de l'Est. La crainte *qu'un changement sur un point* n'entraîne à la longue la réforme du système tout entier reste partout la plus forte.

Pour faire taire les aspirations à la démocratie, les régimes d'Europe de l'Est ont pensé que le moyen le plus approprié était la promesse d'un meilleur niveau de vie. La Pologne de M. Gierek a, elle aussi, voulu connaître les plaisirs du « *socialisme du goulash* ». Mais l'on n'entre pas du jour au lendemain dans la société d'abondance. Comment préparer un goulash quand la viande fait défaut ? Faute de fourrage en quantité suffisante, le cheptel porcin a diminué l'an dernier de près d'un quart, le cheptel bovin de 6 % au total, mais de 10 % chez les paysans privés. Pour atténuer le choc, le gouvernement a dû renoncer à certaines exportations et procéder à des importations « *considérables* ». Il en ira de même cette année. D'importants achats de céréales et de fourrage (8 millions de tonnes) ont dû aussi être effectués. Le coût en a été particulièrement lourd : un milliard de de dollars, soit l'équivalent du revenu des exportations de charbon.

Le pouvoir paraît conscient du fait que son projet de rendre la vie plus agréable aux citoyens ne réussira pas sans une amélioration radicale de la situation de l'agriculture. Ces derniers mois, les questions agricoles ont été débattues au cours de deux plénums du comité central, en septembre et en janvier. Si l'étatisation des terres reste l'objectif à long terme, dans la politique à court *terme la ligne directrice du* parti n'apparaît pas toujours clairement. Compromis constant entre les contraintes idéologiques et la nécessité de ne pas heurter de front le monde paysan, elle se caractérise par un grand pragmatisme.

Rentabiliser l'agriculture

Deux moyens de cette politique se dégagent : la cession de terres par les paysans privés à l'Etat et la spécialisation des fermes. De 1971 à 1975, l'Etat a récupéré 150 000 hectares par an. L'an dernier, le rythme a doublé, puisque le domaine étatique s'est agrandi de 290 000 hectares. Cette tendance devrait se renforcer en raison du grand âge d'environ un tiers des agriculteurs et d'une récente décision du gouvernement. En janvier, le plénum du comité central a approuvé le principe du versement d'une retraite à tous les paysans en fonction des ventes de leur production aux centrales du commerce. Les paysans âgés ne seront donc plus obligés, comme auparavant, de céder leur ferme à l'Etat pour toucher une rente. Mais, en pratique, cela reviendra au même, nombre d'exploitants n'ayant plus de successeurs.

Cette mesure a été qualifiée par M. Gierek de « *progrès historique dans la réalisation des principes de la justice sociale* ». Elle n'entrera en vigueur qu'au 1er janvier 1980. D'ici là, les agriculteurs devraient être encouragés à augmenter leurs ventes à l'Etat, ce qui améliorera la situation sur le marché. Le regroupement de plusieurs fermes privées et leur spécialisation dans l'élevage de*vraient aussi avoir un effet béné*fique sur la production et, par conséquent, sur l'approvisionnement du marché.

Le retour de l'équilibre du marché est en effet devenu, sur le plan intérieur, la priorité numéro un. Les dirigeants continuent d'invoquer la ligne économique des sixième et septième congrès. Les rythmes de développement devraient être effectivement tenus sur la décennie, mais les priorités ont été sensiblement modifiées à la fin de l'année dernière au profit du « secteur B », c'est-à-dire de l'industrie légère. Il ne s'agirait pas d'un changement de politique, dit-on officiellement, mais, comme M. Gierek l'a déclaré lors du plénum de décembre, d'une « manœuvre spécifique ». La baisse du taux d'accumulation du revenu national traduit cette nouvelle orientation, plus favorable à la consommation : alors qu'il était en 1975 de 32 % — un des plus élevés d'Europe de l'Est, avec la Roumanie et l'Albanie, — il n'est plus, en 1977, que de 27,4 % et il descendra l'an prochain à 26 %. Simultanément, les investissements reviendront, pendant le quinquennat 1976-1980, à des taux plus normaux : ils augmenteront en cinq ans de 43 % contre 132 % de 1971 à 1975.

L'économie polonaise devra donc fournir sur le marché, dans les prochaines années, des quantités suffisantes de biens de consommation afin d'éponger les liquidités monétaires de la population. Mais comme le développement de la production n'arrivera pas à lui seul à rétablir l'équilibre, surtout dans l'industrie alimentaire ou celle du meuble, une pression sera exercée sur les salaires. Ceux-ci, est-il prévu, ne devraient augmenter, en termes réels, que de 16 à 18 % d'ici à 1980 contre 40 % de 1971 à 1975. Rien ne dit toutefois que cet objectif sera tenu : toutes ces dernières années le fonds de salaires a été régulièrement dépassé, en 1976 pour un montant de 13 milliards de zlotys. La combativité ouvrière est en partie à l'origine de ces dépassements.

Un autre équilibre à rétablir est celui du commerce extérieur : l'an dernier, les importations ont continué à augmenter plus vite que les exportations ; le déficit a été de 3 milliards de dollars. Le gouvernement souhaite renverser la vapeur et prédit que le déficit aura disparu dès 1978. Même si cette prévision se réalise, il restera à rembourser la dette extérieure, évaluée entre 10 et 15 milliards de dollars.

Toutes ces « *manœuvres* » réussiront-elles ? Dans le domaine économique comme dans la vie politique les résultats dépendront largement de la faculté des dirigeants à rétablir un climat de *confiance*. Après *l'effervescence* des derniers mois, la situation s'est plus ou moins stabilisée. Pour M. Gierek et ses compagnons l'alerte a été chaude. Mais si l'épreuve la plus rude est passée, les temps, à Varsovie, restent difficiles.

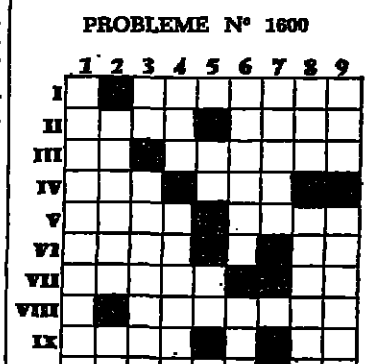
FIN

MANUEL LUCBERT.

(Jeudi 3 mars.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1600



HORIZONTALEMENT

I. Le mot... juste. — II. Reçoit *force* témoignage de confiance ; Point de repère. — III. Prit du poids sur le tard ; Fragments isolés d'une côte bleue. — IV. Pas livrés ; Préfixe. — V. Titre désuet ; Page d'histoire. — VI. Mineure, pour un certain nombre de musulmans ; Pour certains, cela vaut de l'argent. — VII. Ami sincère ; Participe. — VIII. Endroit discret. — IX. Parsèment le temps ; Marque d'indépendance juvénile. — X. Copies conformes : En soie. — XI. A déjà eu très chaud.

VERTICALEMENT

1. Règlements de comptes. — 2. Odeur inquiétante, lors d'un repassage ; Ses dents ne jaunissent pas avec le temps. — 3. Pronom ; Exploits peu reluisants. — 4. Fait d'hiver ; Menés à bien. — 5. S'opposent ; Orientation ; Attribut d'un académicien (épelé). — 6. Flagrant... délit; Fatale à d'imprudents estivants. — 7. Fait des efforts pour rendre. — 8. Entendu en Angleterre ; Orifices d'aération. — 9. Firent, il y a bien longtemps, la fortune d'un cadet ; Opérerais.

Solution du problème n° 1599

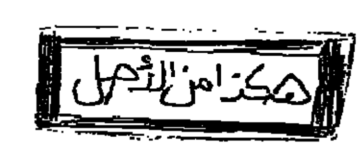
Horizontalement

I. Bibelots. — II. Asie. — III. Nua ; Manie. — IV. Jambes. Nu. — V. Ei. — VI. Mondaine. — VII. Internera. — VIII. Nd ; Tenter. — IX. Eu ; SN ; BA. — X. Lô ; Embus. — XI. Désossés.

Verticalement

1. Benjamine. — 2. Ua ; Ondule. — 3. Brament ; Os. — 4. Bidets. — 5. Lame. Arènes. — 6. Osas ; Inn ; MS — 7. Tin ; Anet ; Bé ! — 8. Sein ; Érébus. — 9. Eus ; Aras.

GUY BROUTY.



Espagne

La demi-victoire de M. Carrillo

(Suite de la première page.)

Pour la première fois, M. Marchais a accepté la formule de l'euro-communisme. « *Ce n'est pas un piège, comme le voudraient nos adversaires ; c'est une réalité...* » Mais il en a précisé les contours : « *Il y a dans nos pays des situations analogues qui appellent des solutions comparables. Il y a crise, et donc nécessité de réformes profondes de structure. Nous sommes en 1977, et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis 1917. Des conditions existent aujourd'hui pour une voie démocratique vers le socialisme. Si c'est cela l'euro-communisme, alors je suis d'accord...* » Mais M. Marchais a aussi des accents gaulliens pour défendre avec énergie l'« *autonomie* » du P.C.F. « *Il est exclu*, dit-il, *qu'une conférence quelle qu'elle soit, bilatérale ou multilatérale, élabore une stratégie valable pour tous les partis. Une telle conception mettrait en cause l'indépendance et la souveraineté des partis...* »

M. Berlinguer, subtil, raffiné, est, lui, d'autant plus à l'aise pour « expliciter » l'eurocommunisme que les communistes italiens se présentent volontiers comme les « idéologues » d'un mouvement qui risque de secouer le monde communiste avec une vigueur égale à celle du schisme titiste des années 50.

En difficulté dans son pays, où sa politique de soutien au gouvernement est sérieusement contestée à la base, le dirigeant du P.C.I. semble penser que la « démocratisation » des pays communistes de l'Est est directement liée aux progrès réalisés chez eux par les communismes occidentaux. Il a peut-être perdu la foi dans l'État-guide, mais il ne lui paraît pas convenable de le proclamer sur la place publique. « *La détente*, affirme-t-il, *est en tout cas le cadre nécessaire pour atteindre un développement des principes de la conférence d'Helsinki...* »

Il emploie des formules fleuries pour regretter « *les limitations et les contradictions qui ont empêché jusqu'à maintenant la réalisation d'une plénitude des libertés, de démocratie et de participation, qui sont la marque d'un idéal socialiste* » dans les sociétés « *où les relations capitalistes de production ont été liquidées* ». Pour M. Berlinguer, l'eurocommunisme, « *c'est la convergence entre la démocratie et le socialisme* ». Et il est significatif, selon lui, que trois grands partis communistes, le français, l'espagnol et l'italien, soient parvenus à donner la même valeur à cette « idée ». Et de citer Gramsci : « *Le centralisme démocratique doit être sans cesse en mouvement pour permettre une extension de tous ses éléments démocratiques...* »

Quant à M. Carrillo, il a réaffirmé que le « sommet » de Madrid n'était absolument pas une tentative de pression sur le gouvernement ou les tribunaux espagnols afin d'accélérer un processus de légalisation de son parti, qui bute, il est vrai, sur des difficultés nouvelles. Sensible à la solidarité manifestée par le P.C.I. et le P.C.F., M. Carrillo se dit d'abord préoccupé par les « problèmes de liberté ». Pour en avoir souffert pendant quarante ans, les communistes espagnols sont peut-être *mieux à même de comprendre la* gravité des entraves apportées à ces libertés. Aussi M. Carrillo rappelle-t-il avec force que « *les communistes espagnols n'hésitent pas à condamner avec la plus grande énergie les violations des droits de l'homme en quelque lieu qu'elles se produisent, sous quelque régime politique et social que ce soit, y compris lorsque les responsables appartiennent à des partis qui se réclament des idéaux socialistes* ».

Pour le secrétaire général du P.C.E., l'eurocommunisme, « *c'est la volonté d'aller vers une société socialiste qui respecte sans faiblesse et qui enrichisse les libertés individuelles et collectives ainsi que les droits de l'homme* ». L'eurocommunisme, « *c'est le refus de quelque centre dirigeant supranational qui prétendrait intervenir dans les affaires internes des autres partis et des autres peuples* ».

Pas question, par conséquent, que l'euro-communisme puisse déboucher sur la création d'un nouveau « centre communiste ». Sur ce point, MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo sont bien d'accord. Leurs divergences, outre quelques problèmes de fond (par exemple l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen) portent plutôt sur la meilleure manière de conjuguer « socialisme » et « liberté » dans leur pays et ailleurs, et surtout sur le degré de « crédibilité » d'une « démocratisation » de la vie publique en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est.

Des questions sont restées sans réponse. Par exemple celle qui implique un débat sur le thème d'une « rupture politique » avec Moscou et non plus seulement une « rupture idéologique ». L'U.R.S.S. est-elle socialiste ? Êtes-vous solidaires des ouvriers polonais ? Pourquoi n'y a-t-il pas référence aux contestataires soviétiques dans la déclaration de Madrid ?

A ces dernières interrogations, M. Marchais a répondu : « *1) Parce que chacun des trois partis a déjà dit ce qu'il avait à dire à ce sujet ; 2) Parce que nous considérons que trois partis réunis n'ont pas le droit de porter un jugement collectif, de condamner collectivement quelque parti que ce soit. Nous avons tiré des enseignements du passé. Nous nous sommes déjà trompés. Nous avions, par exemple, condamné la Ligue des communistes de Yougoslavie. Nous sommes contre toute excommunication, et c'est la raison pour laquelle, en dépit de nos divergences, nous nous sommes toujours opposés à une exclusion de Pékin. Cela dit, aucun homme en aucun pays ne doit être poursuivi pour avoir exercé les libertés d'opinion, de création ou d'expression. La liberté est indivisible...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(Samedi 5 mars 1977.)

Portugal

M. Soares à Paris

Comment donner à M. Soares une réponse « politiquement positive et économiquement réaliste » ? La formule de M. Jenkins, président de la Commission européenne, que le gouvernement français pourrait faire sienne, s'apparente à la quadrature du cercle. En termes moins diplomatiques, il s'agit de répondre au chef du gouvernement portugais qui frappe à la porte de l'Europe par un « oui » qui n'en soit pas un : quelque chose comme « peut-être ».

M. Soares a pourtant besoin d'une réponse claire. Après ses visites à Londres, à Dublin, à Copenhague et à Rome en février, le premier ministre portugais a commencé par Paris — où il s'est entretenu le 7 mars avec le président Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre — la dernière partie d'un pèlerinage qui le conduira à La Haye, à Luxembourg et à Bruxelles. Son intention est de déposer la candidature portugaise à la Communauté à la fin du mois. Les Neuf devront alors lui dire si elle est recevable. Dans l'affirmative, des conversations s'ouvriraient pour fixer les conditions de l'adhésion.

L'avis de la France sera déterminant, comme on l'a déjà vu avec les demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne — que Paris fit traîner dix ans — et de la Grèce — que *le gouvernement* français fit accepter malgré l'avis défavorable de la Commission.

En l'occurrence, la politique française est écartelée entre des arguments contradictoires. Elle est « a priori » favorable à l'élargissement de la Communauté vers le Sud. Alors que la France se trouve au centre de l'Europe occidentale, la Communauté est déséquilibrée en faveur de l'Europe du Nord, industrielle et en bonne partie protestante, aux dépens du monde latin, plus agricole et de condition catholique.

La France est également acquise d'avance à tout ce qui peut favoriser le renforcement de la fragile démocratie portugaise.

Les arguments contraires sont d'abord économiques. Nul ne doute, pas même M. Soares, que l'économie portugaise ne puisse supporter immédiatement la compétition communautaire. Il eût été plus raisonnable de proposer au Portugal une période probatoire si cette formule n'avait été écartée dans le cas de la Grèce au profit d'une période d'adaptation postérieure à l'adhésion.

Il est naturel que le gouvernement français s'inquiète d'une ouverture éventuelle du marché européen aux produits agricoles portugais. M. Soares a beau dire que quelques secteurs seulement sont en cause, le vin et les produits horticoles portugais seront suivis du vin et des produits horticoles espagnols, puisque, aussi bien, la candidature de Lisbonne sera suivie de celle de Madrid.

C'est là que se situe finalement la vraie question. La Communauté, qui, commencée à six, n'a jamais bien fonctionné à neuf, pourra-t-elle fonctionner à douze, avec la Grèce, le Portugal et l'Espagne, en attendant que la Turquie frappe aussi à la porte ?

(Lundi 7 mars.)

Belgique

M. Tindemans ne dispose plus de la majorité au Parlement

Seule la formation d'un cabinet minoritaire peut épargner à la Belgique une crise politique, après la décision prise par le premier ministre, M. Tindemans, le jeudi 3 mars, de se séparer de deux ministres qui avaient refusé de voter leur propre budget. Le roi Baudouin les a déchargés de leurs fonctions le 4 mars.

Les élections législatives, prévues pour le printemps 1978, pourraient être avancées en raison du processus de dislocation qui s'est amorcé au sein de la majorité.

De notre correspondant

Bruxelles. — Visiblement excédé, M. Tindemans a littéralement révoqué deux de ses vingt-neuf ministres opposés au budget des affaires économiques. M. Bertrand, ministre adjoint des affaires économiques, représentant du Rassemblement wallon au sein du cabinet, rejetait en effet les propositions de son ministre, M. Herman, social-chrétien, et il était suivi par l'autre ministre du R.W., M. Moreau, qui détient le portefeuille des pensions.

M. Bertrand a assuré que M. Tindemans outrepassait ses droits. Étant « *ministre du roi*, a-t-il dit, *seul le souverain peut me révoquer* ». C'était chose faite le lendemain. Un tel événement ne s'était produit que trois fois dans l'histoire du pays depuis son indépendance en 1830.

Le premier ministre, qui a été reçu le 3 mars par le roi, devait constituer un cabinet minoritaire. Celui-ci disposerait de 105 voix sur un total de 212 à la Chambre et pourrait organiser des élections anticipées.

Une démission du cabinet était en effet exclue alors que les budgets ne sont pas votés et que le pays traverse une période de vive agitation sociale. Le vendredi 4 mars, tous les transports en commun du pays étaient en grève et deux provinces, le Luxembourg et la Flandre orientale, étaient paralysées par la grève générale tournante déclenchée chaque vendredi pendant un mois par le front commun des syndicats chrétiens et socialistes contre la politique économique et sociale de M. Tindemans.

C'est en juin 1974, deux mois après la constitution de son cabinet minoritaire composé de sociaux-chrétiens et de libéraux, que le premier ministre avait réussi à obtenir le concours du Rassemblement wallon. Ce parti, fondé il y a dix ans par le professeur François Perin, allait cependant, d'emblée, s'installer dans l'équivoque. Il ne pouvait trop s'éloigner, en effet, de son « parti frère », le Front des francophones bruxellois (F.D.B.) de M. Lucien Outers, résolument opposé à la politique de M. Tindemans dans le domaine communautaire. Tout en étant dans la majorité, le Rassemblement wallon gardait *donc un pied dans* l'opposition. Au lendemain des élections communales du 10 octobre, où le R.W. enregistra un certain recul, les querelles internes entre ses diverses tendances devinrent publiques.

Fin novembre, trois ministres du Rassemblement wallon, MM. Gol, Knoops et Perin, quittaient le parti, après avoir accusé le président de la formation, M. Gendebien, de le transformer en « *mouvement gauchiste* ».

Depuis plusieurs semaines, le Rassemblement wallon préparait son congrès du samedi 5 mars et tout indiquait qu'à l'issue de cette réunion la formation allait rejoindre définitivement l'opposition. M. Gendebien, qui avait ces jours derniers adressé un ultimatum au chef du gouvernement à propos de la régionalisation, est allé jusqu'à inviter les deux ministres R.W. à ne pas voter le budget des affaires économiques, suscitant la colère de M. Tindemans.

La semaine prochaine, la Belgique *se trouvera donc*, comme en avril-mai 1974, dirigée par un cabinet minoritaire. Celui-ci pourra très probablement disposer de l'« *appui extérieur* » des trois députés libéraux de Bruxelles et sera donc en mesure de faire appliquer les mesures d'austérité décrétées en février 1977 et tenir tête aux mouvements sociaux qu'elles ont provoqués dans tout le pays.

PIERRE DE VOS.

(Samedi 5 mars.)

Italie

« EPPUR, SI MUOVE... »

Cocktails Molotov, véhicules incendiés, coups de feu... Pendant trois heures, le samedi 5 mars, des étudiants se sont violemment affrontés aux forces de l'ordre en plein centre de Rome. Plusieurs dizaines de personnes *ont été* blessées au cours de ces incidents, qui témoignent du malaise persistant de l'Université et de la détermination avec laquelle certains groupes cherchent à l'exploiter. A la suite de ces affrontements, la fermeture provisoire de toutes les facultés de Rome a été décidée par le recteur.

De notre envoyé spécial

Rome. — Il y a tant à regarder, *dans cette ville incomparable*, que la dernière chose à quoi l'on soit tenté de *porter* attention est sans doute les pendules publiques. Elles ont pourtant une particularité : elles *marquent presque toutes une heure* différente. *Il paraît qu'il y a longtemps* qu'il en va ainsi, mais on ne peut s'empêcher de trouver cette situation symbolique *de celle dans laquelle se* débat aujourd'hui l'Italie. Les différents courants qui se partagent l'opinion vivent de plus en plus chacun à son heure. Il en résulte une cacophonie qui fait paradoxalement le jeu de l'habile M. Andreotti, président du conseil depuis le mois de juillet dernier, dans la mesure où personne n'est prêt à fournir la base d'une solution de rechange.

Les communistes, qui sont arrivés presque à égalité avec la démocratie chrétienne, aux élections de juin *1976, ont décidé de ne pas s'opposer* à la constitution d'un gouvernement démocrate-chrétien monocolore et minoritaire, et c'est leur abstention qui permet sa survie. Aussi bien ne prend-il pratiquement aucune décision importante sans s'être assuré au préalable que le P.C.I. *n'y* fera pas objection. Est-ce à dire que le « *compromis historique* » est *déjà* pratiquement entré dans les faits ? Les gauchistes ne se privent pas d'ironiser sur le cabinet « Berlinguotti ». Mais chacun s'accorde aujourd'hui à penser qu'il n'entrera pas davantage dans la réalité : autrement dit qu'on n'est pas près de voir des communistes participer au gouvernement.

Le Vatican, qui est moins que jamais décidé à renoncer à la tutelle qu'il exerce sur la politique *italienne depuis la Libération, y est* résolument hostile. Et la majorité de la démocratie chrétienne le suit, même si M. Andreotti lui-même porte, *et pour cause*, sur le comportement des amis de M. Berlinguer, un jugement plus nuancé et moins méfiant que la cour pontificale. Le calcul qui semble avoir été celui des communistes l'an dernier, et qui visait à une extension progressive de leur contrôle sur l'État jusqu'au moment où leur concours *direct apparaîtrait* indispensable, *n'a* donc pas été confirmé par les faits. Mieux, le soutien qu'ils ont donné au pouvoir, la manière très responsable dont M. Berlinguer et ses lieutenants ont défendu la nécessité d'une politique d'austérité, sachant très bien que l'Italie vivait au-dessus de ses moyens, ont suscité à la base *certaines critiques, et accentué surtout celles que leur* porte en permanence une extrême gauche toujours aussi incapable, au demeurant, de surmonter ses propres querelles.

Un sous-prolétariat qui échappe aux communistes

Aujourd'hui, le P.C.I. prendrait un risque sérieux en provoquant une crise gouvernementale, qui aurait toutes chances de conduire à de nouvelles élections : la plupart des augures s'accordent à penser *qu'il perdrait cette fois du terrain*. Et la conduite de Grenoble que les étudiants grévistes ont infligée aux *militants syndicalistes* communistes, menés par leur secrétaire général, M. Lama, qui prétendaient manifester leur solidarité avec eux tout en cherchant à les persuader de rouvrir les portes de l'université de Rome, n'a pas fini d'alimenter les conversations.

Pour comprendre la violence de ce heurt, il faut d'abord savoir qu'il y a en Italie un million d'étudiants, soit 250 000 de plus qu'en France. Leurs chances d'obtenir des situations en rapport avec leurs diplômes étant encore plus faibles que chez *nous, ils prolongent indéfiniment* leurs études et s'installent dans un chômage chronique qui fait d'eux les cousins des centaines de milliers de *disoccupati* que compte aujourd'hui l'Italie. Devant l'incapacité de l'État, déjà chargé par une législation sociale audacieuse de trop de servitudes de tous ordres, à venir à bout *du sous-emploi, des solutions spontanées* se sont fait jour. Des millions d'Italiens travaillent aujourd'hui « au noir » à des salaires extrêmement bas, pour des patrons à moitié clandestins, qui ne payent ni impôts ni cotisations de sécurité sociale.

Grâce à quoi, l'Italie peut vendre aujourd'hui, à l'étranger notamment, divers articles d'habillement, des souliers et des collants, à des prix qui rappellent ceux que l'on pratique à Hongkong ou à Macao. Les rentrées de devises ainsi assurées ne sont pas négligeables, et le pouvoir ferme les yeux. Il n'a d'ailleurs pas les moyens de faire autrement.

Malgré des progrès spectaculaires dans le Sud et notamment à Naples, *ce sous-prolétariat* échappe largement au parti communiste, dont la clientèle de base se recrute au sein du million d'ouvriers de la grosse industrie, et d'une manière plus générale de la main-d'œuvre du secteur dit « protégé », qui bénéficie tant de l'échelle mobile des salaires que de la garantie quasi absolue de l'emploi : celle-ci est telle que l'on voit des *employés qui cessent de travailler* vendre leur poste de travail comme ailleurs on cède une charge d'officier ministériel.

Le P.C.I. a aussi une forte audience auprès d'un « establishment » intellectuel qui, dans l'ensemble, ne vit pas trop mal, et la rigueur de sa gestion municipale et régionale lui vaut les sympathies d'une partie de la classe moyenne éprise d'ordre et écœurée par la corruption de trop d'élus du centre gauche. Son drame *est qu'il est devenu un parti trop* nombreux pour n'être pas agité de courants divers. Et trop institutionnel pour pouvoir rallier ceux qui, étudiants ou *disoccupati*, n'attendent plus rien de l'État. Le vieux fond anarchiste remonte sous toutes les formes, pittoresques ou violentes, de la dérision et de l'agitation à la base. *Jusqu'à inspirer un groupe comme* celui des « Indiens métropolitains », qui se peignent le visage et s'habillent de la manière la plus extravagante.

Conscient au plus haut point de la fragilité de cet État ; redoutant que son écroulement n'amène au pouvoir, en fin de compte, qu'un émule de Pinochet ; persuadé que les États-Unis et l'Europe ne sont pas le moins du monde disposés à laisser le communisme s'établir dans la *péninsule* ; et ne sachant *plus* très bien d'ailleurs ce que signifie le communisme, à partir du moment où la référence soviétique a perdu tout attrait, le P.C.I. est plus que jamais convaincu que le seul remède est l'union nationale pour le salut public.

D'où son insistance sur la notion *de gouvernement d'« émergence »*, rassemblant tous les partis de l'« arc constitutionnel » : tout le monde sauf les fascistes et l'extrême gauche. Et ils poussent l'attention jusqu'à soigneusement éviter — à la différence des radicaux, formation non conformiste qui rend à ce mot tout son sens étymologique — toute implication du président de la République dans l'affaire Lockheed. Outre que rien ne prouve sa culpabilité, ils font valoir qu'il serait singulièrement dangereux, *pour les institutions, de mettre* en cause le chef de l'État. Il suffit d'imaginer ce que feraient les communistes français, si jamais une situation analogue se présentait chez nous, pour mesurer la distance qui, malgré tout ce qu'on raconte sur l'« eurocommunisme », les sépare de leurs camarades transalpins...

Les difficultés des socialistes

Une telle modération ne provoque pas seulement les sarcasmes de l'extrême gauche. Elle suscite des réserves à la base du parti, surtout chez les jeunes, dont on dit que beaucoup seraient en train de se radicaliser au point d'exprimer une nostalgie du stalinisme, de sa dureté idéologique, de son refus de toute *compromission* avec le pouvoir bourgeois, de son aptitude à établir l'ordre. Pour le moment la direction du P.C.I. tient bon et a réussi à décourager les mouvements de protestation contre l'austérité envisagée par certains syndicalistes. Mais elle est bien consciente, surtout depuis les incidents de l'université de Rome, du risque grandissant où elle se trouve de se laisser déborder sur sa gauche. Or c'est un danger qu'aucun parti communiste n'a jamais accepté de courir. La tentation sera forte, *dans les jours qui viennent*, pour M. Berlinguer et ses camarades, de radicaliser quelque peu leur position, au moins sur des points qui ne touchent pas directement le sauvetage économique de la nation. Ainsi de la réforme des universités proposée par le ministre de l'éducation, M. Malfatti, et qui a provoqué l'occupation *d'une série de bâtiments universitaires* dans tout le pays.

Le P.C.I. n'est pas seul à avoir des ennuis avec la gauche. Le parti socialiste, avec lequel la D.C. ne *demande qu'à reconstituer un cabinet* de centre gauche, qui disposerait, lui, d'une petite majorité à la Chambre, est profondément divisé à propos de l'affaire Lockheed. Une partie de sa base, de plus en plus attirée vers la gauche, reproche à la *direction* — et notamment au secrétaire général, M. Craxi — d'avoir voté contre la *mise en cause, approuvée par* le P.C.I., de l'ancien président du conseil Mariano Rumor, lequel a été blanchi par la commission d'enquête à une voix de majorité. Des fédéra*tions provinciales ont déploré cette* attitude, et un groupe de militants a occupé pendant quelques jours le siège central du parti. Cette grogne paraît singulièrement limiter, pour le moment, les chances de voir le P.S.I. faire sa rentrée au gouvernement, même sous la forme discrète, envisagée un moment, de quelques « *techniciens* » *socialisants*.

C'est dans ce climat finalement assez tendu qu'ont repris les négociations sur l'octroi par le Fonds monétaire international d'un crédit de 530 millions de dollars. Jusqu'à présent, l'Italie n'a pas voulu — ou pas pu — fournir au F.M.I. les contreparties qu'il réclamait : diminution des coûts du travail, réduction de la dette publique. L'ambition de M. Andreotti, c'est de restaurer progressivement la confiance de l'étranger dans les possibilités de son pays. Il se déclare résolu à ramener le taux annuel d'inflation de 20 % à 16 %, se flatte d'avoir suscité, grâce à l'amnistie, un important mouvement de *retour* des capitaux émigrés, et, patiemment, avec une prudence de serpent, fait adopter certaines mesures d'assainissement indispensables, certes, *mais loin encore d'être vraiment* cohérentes. C'est ainsi que l'État prendra provisoirement à sa charge une partie des charges sociales des entreprises, à condition que celles-ci renoncent à augmenter les salaires de leur personnel.

Un bouillonnement de passions

A chaque moment, à la vérité, le *président du conseil risque de dépasser* la limite au-delà de laquelle les communistes se trouveront dans l'impossibilité de le soutenir. La crainte qu'éprouve le P.C.I. de perdre du terrain lors d'éventuelles élections peut se trouver en effet compensée par celle d'en perdre davantage encore s'il laisse faire. Jusqu'à *présent, cependant, la tactique du* salami a bien réussi à M. Andreotti.

L'Italie, qui n'a jamais été aussi politisée, bouillonne de passions. Elle *n'est pas près de surmonter l'énorme* contradiction entre un Nord industrialisé qui ne regarde que vers l'Europe et un Sud qui se sent méprisé, exploité, traité en pays du tiers-monde. Elle est affligée d'une dette extérieure de l'ordre de 17 milliards de dollars, que ne compensent pas les 9 milliards de crédits ouverts aux *pays de l'Est et à divers autres* États de la planète. Mais elle n'a rien perdu de sa capacité d'adaptation. « *La Grande-Bretagne a des institutions mais plus d'économie*, nous disait un jour M. Guido Carli, l'ancien gouverneur de la Banque d'Italie, devenu président du patronat de la péninsule. *Nous n'avons toujours pas d'institutions, mais nous avons une économie.* » Et c'est ainsi que, tant bien que mal, les Italiens se débrouillent avec ce qu'ils ont et avec ce que les autres veulent bien leur prêter. Ils montrent un esprit d'invention qui se manifeste dans tous les domaines. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le foisonnement de la vie *culturelle. Il en est de même de la* vie religieuse avec l'entrée en force dans la jeunesse d'un mouvement très original, mais aussi passablement ambigu, de ferveur et d'action sociale comme Communion et Libération. Et la carence de l'État a pour conséquence l'apparition d'innombrables structures de substitution autogérées à l'échelon des quartiers, des entreprises, des groupes de citoyens de tous ordres.

« *Cela peut durer longtemps, si on ne fait pas d'omelette avant* », disait Robert Desnos dans *le Pélican de Jonathan*. Galilée n'a peut-être jamais prononcé les mots que lui prête la légende : « Et pourtant, elle bouge (la Terre), « *Eppur, si muove...* » Mais on pourrait appliquer ce jugement à l'Italie. Depuis le temps qu'elle est au bord du naufrage, elle s'obstine *à tourner, et les Italiens à vivre*.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lundi 7 mars.)

Croissance et contrainte

V. — « Effets pervers » et contrastés en Afrique

par MICHEL BOYER

Contraintes économiques, forte dépendance (Amérique latine), répression à caractère historique (Iran et Arabie Saoudite), on retrouve en Inde et dans l'Asie du Sud-Est aussi bien le « nouveau cours » de la discipline pour favoriser la croissance que l'ombre de Washington (nos précédents numéros).

Des rivages de la Méditerranée aux bords de l'Atlantique deux pays d'Afrique, l'Algérie et la Côte-d'Ivoire, avancent sur le chemin, semé d'embûches, de la croissance. La poursuite de l'expansion, qui doit en principe fournir la clé de la puissance et du bien-être, apparaît d'ailleurs — à première vue — comme le seul trait commun aux économies de ces deux morceaux de l'ancien empire colonial français. Le point de départ, la nature des ressources, l'importance de la population, le choix du modèle de développement diffèrent profondément d'une nation à l'autre.

D'un côté, dix-sept millions d'Algériens. Une richesse enfouie dans le sous-sol du pays, le pétrole — 50 millions de tonnes extraites en 1976, — qui alimente une industrialisation à marches forcées. Un régime qui se veut socialiste, est dirigiste et pratique une forme de capitalisme d'Etat. La nationalisation est *« un acte de développement »*, déclarait en 1974, à la tribune des Nations unies, le président Boumediène.

De l'autre côté, six millions d'Ivoiriens. Des ressources nées du sous-sol tropical les plantations de café, le cacao, le bois, qui sont vouées à l'exportation. Une croissance pour l'essentiel d'origine agricole. 80 % de la population vivant en zone rurale. Un système qui s'affiche, sans complexes, libéral et accueille avec faveur les capitaux étrangers. Parmi les douze « options de base » figurent au premier et au deuxième rang le maintien de l'option libérale et l'ouverture sur l'extérieur.

Au bout d'une dizaine d'années de cheminement, les deux pays ont franchi des étapes, obtenu des résultats. Selon la Banque mondiale, le produit national brut par habitant s'élevait en 1975 à 780 dollars en Algérie et à 500 dollars en Côte-d'Ivoire. De 1973 à 1975, cet indicateur moyen, qui recouvre évidemment bien des inégalités, avait progressé (en valeur réelle par an) de 0,6 % pour le premier pays et de 4 % pour le second, alors que le P.N.B global augmentait respectivement de 3,8 % et de 6,6 %.

Dans les deux Etats, cette croissance n'a pas été innocente. Elle a eu son revers sous forme de tensions diverses, de contraintes imposées ou simplement induites de façon automatique par les choix effectués, de souffrances. Les uns ont touché, d'autres ont payé le prix de l'accroissement du P.N.B. Chaque type, l'algérien comme l'ivoirien, a sécrété ses propres effets *« pervers »*.

Les technocrates au pouvoir

Le gouvernement algérien a adopté un modèle de développement de type socialiste, fondé sur la création d'une industrie lourde — 1 million de tonnes d'acier sont actuellement produites par an — et la multiplication des sociétés nationales les SONAS. Ce choix va de pair avec l'instauration d'un pouvoir fort et centralisateur. Vouloir créer en vingt ans ce que d'autres ont mis un siècle à réaliser implique, à défaut d'une levée en masse, que la mobilisation générale s'effectue par voie d'autorité.

Les technocrates se sont installés aux leviers de commande, le pays entendant se doter rapidement d'une technologie de pointe pour devenir le « Japon de la Méditerranée ». Ceux qui détiennent le savoir tiennent le pouvoir et, la vertu n'étant pas la chose du monde la mieux partagée, peuvent en abuser. Il s'est créé en Algérie une bureaucratie qui, si elle ne mène pas une politique de répression, crée un climat parfois oppressant et peut conduire au gaspillage des fonds publics.

Cependant le choix même du modèle impose que la génération présente soit en partie « sacrifiée » à celle qui la suivra, l'investissement ayant le pas sur la consommation. Les usines de type capitalistique et à faible absorption de main-d'œuvre ont été préférées aux unités de montage susceptibles de créer dans l'immédiat un maximum de postes de travail. Des emplois nombreux ont certes été créés (600 000 de 1965 à 1975), mais ils ne suffisent pas face à un population qui augmente de 3,5 % par an et dont les trois quarts ont moins de vingt-cinq ans.

Le poids démographique est moins lourd en Côte-d'Ivoire. Sa population, près de trois fois plus faible, ne s'accroît que de 2,2 % par an. Dès lors, la contrainte entraînée par la croissance apparaît moins pesante, d'autant qu'Abidjan a choisi un modèle fondé sur la demande extérieure des produits agricoles tropicaux et financé par les capitaux étrangers. Toutefois, ceux-ci ont besoin de sécurité et de stabilité. Le système économique, qui est loin de rejeter totalement le capitalisme d'Etat, s'appuie ainsi sur le renforcement du pouvoir présidentiel et l'affaiblissement de la fonction parlementaire.

L'ordre politique accompagne le libéralisme économique qui lui-même est suivi de son cortège habituel d'inégalités sociales, de ségrégation, de spéculation. En outre la Côte-d'Ivoire a dans une certaine mesure été « recolonisée ». Les Européens — au nombre de cinquante mille — sont omniprésents dans l'administration, les ministères, les entreprises. La nature et le rythme du modèle ont entraîné des besoins en personnel qualifié que ne parvient pas à combler l'effort national de formation. Il s'est ainsi créé une sorte de « circuit » entre technocrates ivoiriens et étrangers, plus ou moins coupés de la base.

Dans les deux pays, de façon plus générale, l'homme des villes l'emporte sur celui des campagnes. Le paysan supporte le poids de la croissance plus qu'il n'en touche les bénéfices, alors que l'exode rural gonfle les agglomérations au point de donner naissance ou renaissance à un sous-prolétariat des bidonvilles. L'habitat se dégrade et les équipements collectifs sont en retard.

En Algérie, l'agriculture, qui avait souffert de la guerre d'indépendance, a été délibérément sacrifiée, parce qu'au départ elle a été jugée incapable de nourrir les habitants du pays. Ainsi, dans les deux premiers plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1978, les crédits accordés à l'industrie ont été trois fois plus importants que ceux consentis au secteur agricole.

Parallèlement, l'urbanisation s'est accélérée. Le Grand-Alger compte deux millions d'habitants. La population de Bel-Abbès a triplé depuis l'indépendance. Quarante pour cent des Algériens vivent en zone urbaine. Cependant les fellahs ont perdu leur foi terrienne, l'érosion a fait son œuvre. Une certaine prise de conscience s'est opérée, d'autant que le gouvernement doit à la fois importer et subventionner de nombreuses denrées de nécessité. Dans les campagnes, le « pouvoir révolutionnaire » s'efforce de renverser la vapeur.

En revanche, en Côte-d'Ivoire, à en croire le ministre de l'économie, M. Konan Bedié, l'agriculture *« demeure l'âme même du pays »*. Elle est en tout cas la base d'une certaine réussite. L'extension des programmes d'investissements a été favorisée par l'existence d'une main-d'œuvre immigrée abondante et bon marché. Composée surtout de Voltaïques et de Guinéens, celle-ci comprendrait un million et demi de personnes, soit le quart de la population totale. Représentant la moitié des effectifs salariés, cette main-d'œuvre étrangère ne gagne que le tiers de la masse salariale globale. *« La place des Africains non ivoiriens doit être un peu plus à l'image de leurs mérites »*, déclarait récemment le président Houphouët-Boigny.

La nature griffée

Un fort déséquilibre régional persiste en dépit de sérieux efforts pour le réduire. La région d'Abidjan, qui regroupe 14 % de la population, continue à drainer la majeure partie de l'activité économique, totalisant les trois quarts des salariés du secteur privé et le cinquième des dépenses publiques d'investissement. En outre, toutes les opérations de mise en valeur du centre ou du nord du pays sont conçues dans la capitale, sans toujours tenir compte des traditions économiques et sociales locales. L'option libérale n'exclut pas un certain dirigisme centralisateur, alors que les cultures d'exportation sont davantage favorisées que les productions à usage interne sauf peut-être le riz, dont la culture est financée grâce aux surplus de la Caisse de stabilisation du café et du cacao.

Pesant non seulement sur les hommes dont les mentalités peuvent avoir du mal à s'adapter au rythme industriel ou urbain, la croissance, mal contrôlée, fait sentir ses griffes sur la nature. Pollution des côtes algériennes par des usines grandes buveuses d'eau ensuite rejetée dans la mer. De plus, les usines sont souvent implantées sur de bonnes terres agricoles, et l'extension du Grand-Alger de l'an 2000 est prévu sur la Mitidja. Certains experts se demandent s'il n'aurait pas beaucoup mieux valu créer un nouveau centre de développement urbain, sur les hauts plateaux et même au-delà.

De même la forêt ivoirienne disparaît : elle ne compte déjà plus actuellement que 4,4 millions d'hectares d'espèces denses contre 11,8 millions en 1956. Au rythme actuel d'exploitation, elle n'existera plus en 1985.

Au-delà du présent, le choix du modèle d'expansion fait peser des contraintes, ou du moins des hypothèques, sur l'avenir des pays. Les économies algérienne et ivoirienne, qui dépendent toutes deux de leurs recettes d'exportation (pétrole et gaz pour l'une, produits tropicaux pour l'autre), sont vulnérables. Elles le sont d'autant plus que, pour accélérer leur croissance, elles ont largement fait appel à la technique ou aux capitaux étrangers. Jusque récemment, l'expansion mondiale avait masqué, ou du moins reporté, les difficultés. L'année de récession 1975 peut faire figure d'avertissement.

L'Algérie a pratiqué et pratique une fuite en avant économique, espérant trouver le point d'équilibre et de cohérence au cours des prochaines années. La Côte-d'Ivoire est lancée dans une course-poursuite entre l'accroissement des exportations et la progression des transferts financiers vers l'Europe. Le service de la dette ivoirienne représentait, en 1974 — avec 115 millions de dollars, — 10 % des exportations, le double de 1969. Pour Alger, ce service atteignait, cette même année, 693 millions de dollars, soit 18 % des ventes à l'extérieur.

La présence étrangère est forte dans les deux pays. En Algérie, l'expansion est liée à des hommes, à une technologie, venue de l'extérieur et imbriqués étroitement dans l'économie nationale. La Côte-d'Ivoire, faute de pouvoir mobiliser largement l'épargne nationale, a de plus en plus recours aux capitaux privés étrangers qui figurent pour les deux tiers environ dans le capital global des firmes industrielles (45 % sont représentés par les intérêts français).

Pour l'instant l'Algérie s'industrialise vaille que vaille et le « miracle » ivoirien survit.

(Avec la collaboration de Daniel Junqua et de Philippe Le maître.)

(Samedi 26 février.)

VI. — « La force, agent économique »

par PIERRE DROUIN

Etonnant spectacle auquel nous venons d'assister ! Les continents défilent où la reine Pauvreté fait la loi pour le plus grand nombre des habitants. Malgré les couleurs de peau différentes, les mœurs bariolées, des histoires sans raccordements, une vérité crie : l'indépendance politique obtenue par les pays du tiers-monde n'a pas coupé les énormes liens de dépendance économique vis-à-vis des puissances industrielles. C'est la première contrainte de la croissance. S'affranchir de la misère, essayer d'alimenter la croissance, c'est non seulement pour la plupart de ces jeunes nations compter sur des recettes d'exportations fluctuantes, mais sur des techniques et des capitaux étrangers, et de proche en proche sur l'importation d'un autre modèle culturel.

Dérision du même coup que ces armes dont le poids accable presque toutes ces économies ! Absurdité que la désaffection des cultures vivrières pour construire des usines, fait marquant aussi dans ces régions de l'hémisphère sud !

Marx et Engels pensaient que lorsqu'on sort du règne de la nécessité, on entre dans celui de la liberté. Sans doute, nombre de ces pays n'ont pas encore « décollé », ce qui explique les fortes pressions socio-politiques subies. D'autres, hélas, qu'un meilleur vent pousse, n'ont pas pour autant abandonné la politique du « tour de vis ». Soit parce que les dirigeants et les classes riches sont entrés dans la spirale du « désir fou », de la surconsommation, soit parce que la « volonté de puissance » les anime.

Contracter le temps, prendre des raccourcis historiques pour arracher à la terre et aux hommes, plus vite que les ancêtres, le pouvoir économique, voilà ce qui fait courir la plupart des gouvernements des pays du tiers-monde. Ceux d'entre eux qui ont voulu recopier le plus étroitement le « modèle occidental » et filer à toute vapeur vers ses objectifs sont aussi ceux qui ont dû user du maximum de contraintes.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Relisons Marx, lorsqu'il parle (1) de *« la force concentrée et organisée de la société »* qui est nécessaire *« pour précipiter violemment le passage de l'ordre économique capitaliste et d'abréger les phases de transition. La force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail. La force est un agent économique »*.

Plus loin, parlant de *« la première jeunesse de la grande industrie »*, il voit sa naissance *« dignement célébrée par une sorte de massacre des innocents — le vol d'enfants exécuté en grand »*, pour alimenter les fabriques. La description de la vie misérable des apprentis de sept à quatorze ans dans le district du Lancashire ou les « reportages » en France de Villermé sont trop connus pour qu'on insiste sur cet aspect du « décollage » économique des pays industriels de l'Europe.

En 1835, dans l'industrie cotonnière anglaise, 42 % des effectifs employés étaient âgés de moins de dix-huit ans (dont 4 % comprenaient des enfants de huit à douze ans). Double avantage à employer de très jeunes travailleurs : on les payait moins, ils étaient capables d'utiliser des machines peu perfectionnées mais qui ne demandaient pour les conduire que peu d'efforts physiques.

Les taux élevés de profit, et donc la forte accumulation du capital indispensable au démarrage industriel, étaient évidemment favorisés par l'absence de protection sociale de l'ouvrier. Selon Paul Bairoch (2), malgré l'inévitable marge d'erreur des données, les historiens s'accordent pour noter non seulement des périodes de faible progrès des salaires réels, mais même des reculs de ces derniers. De 1770 à 1812 en Grande-Bretagne, on constate une réduction du revenu par habitant à prix constant. En France, le salaire réel baisse de 1810 à 1830.

Le cas du Japon

Si l'on franchit des milliers de kilomètres, pour regarder comment le Japon est né à l'industrie, il y a un peu plus de cent ans, on voit aussi quelles contraintes économico-politiques ont été nécessaires pour « accoucher » la vieille société. Dans son livre *le Prix de la puissance*, Christian Sautter (3) raconte comment les réformateurs de l'ère Meiji (qui s'ouvre en 1868) commencent par détruire de fond en comble l'organisation inadaptée de la société japonaise mais en préservant les deux extrêmes : à la base, la masse rurale produisant la nourriture indispensable ; au sommet l'empereur, garant de l'unité du pays. En revanche, en dix ans, les droits féodaux sont abolis au profit... de l'administration centrale. *« Aux seigneurs et guerriers récalcitrants sont proposées des obligations d'Etat à 7 % d'intérêt qui fondent à la chaleur de l'inflation galopante et sont opposées des armées modernes de conscrits paysans, équipés d'armes étrangères. Après la dernière rébellion de 1877, l'ordre règne. La « révolution » par le haut n'a pas duré dix ans. »*

En revanche, ce sont des « technologies douces » et non l'industrie lourde qui « entraînent » dès le début l'économie japonaise, textile de soie et transformation du coton. C'est seulement à partir de 1932, que l'industrie textile cède la première place à la sidérurgie et à la construction de machines.

L'absence d'intérêt pour les questions sociales marque l'ère Meiji comme elle avait marqué les débuts de l'ère industrielle en Occident : la première loi de contrôle de l'emploi des femmes et des enfants sera votée en 1911 et appliquée en 1919.

La dureté du passage rapide du sous-développement à l'industrialisation est telle qu'un nombre de plus en plus important d'économistes se demandent si la route de l'expansion qu'ont choisie des pays du tiers-monde pour « décoller » est la bonne. Malheureusement, la fascination exercée par la « vitrine » de l'Occident est telle qu'assez peu de nations pauvres — si l'on excepte la Chine, dont la masse imposante infléchit bien sûr le jugement — refusent d'emprunter le chemin de l'industrialisation à tout prix et de la forte dépendance du marché international. Même un pays socialiste comme l'Algérie n'échappe pas à ce vertige.

L'idée de sacrifier une ou deux générations pour déboucher sur la société de consommation paraît à première vue très supportable à ceux qui ont dû se priver depuis des siècles. Mais on en souffre beaucoup plus aujourd'hui : les moyens de communication de masse font rêver le peuple à ces paysages de terre promise qu'ils croient voir sur nos routes sillonnées d'automobiles et à travers nos villes clinquantes.

Même si la façon de vivre de la société industrielle était le seul « modèle » désirable, les moyens employés par certains des pays examinés dans cette enquête sont-ils appropriés ? Puisqu'ils s'intéressent tant à la formule de croissance « à l'occidentale », il ne devrait pas leur échapper que c'est le développement de l'agriculture qui a conduit peu à peu à la cadence d'expansion industrielle de plus en plus soutenue par les nouvelles technologies.

Paul Bairoch (3) a montré à l'aide d'exemples précis comment l'effet combiné des divers éléments qui ont entraîné au dix-neuvième siècle une amélioration de la productivité agricole a développé la consommation du fer et stimulé l'industrie sidérurgique. Toutes proportions gardées, et sans que l'on doive évidemment emprunter exactement le même parcours aujourd'hui, puisque les innovations se sont multipliées, le tremplin du développement du tiers-monde devrait être aussi l'agriculture pour de multiples raisons.

D'abord, c'est là que se trouve le plus grand réservoir d'hommes, et c'est cette masse de paysans qui doit être considérée d'abord, ne serait-ce que parce qu'elle est la plus pauvre. L'aider à sortir de la misère, c'est aussi constituer peu à peu un « marché intérieur » digne de ce nom où des besoins plus diversifiés s'exprimeront que seule l'industrie pourra satisfaire.

Surtout, la croissance de l'agriculture du tiers-monde entraînera par la force des choses le développement d'industries qui lui sont normalement liées aujourd'hui : engrais, matériaux de construction, engins mécaniques, etc., et de proche en proche d'autres foyers industriels.

Les pays qui ne veulent pas entendre parler de ce déroulement « naturel » de l'expansion sont précisément ceux où les contraintes socio-politiques sont les plus fortes. Voulant mettre devant la charrue les bœufs, ils créent de toutes pièces des industries qui doivent chercher ailleurs leurs marchés, aussi bien que leur main-d'œuvre qualifiée, alors que le chômage sévit chez eux.

Sans doute peuvent-ils disposer d'autres « richesses naturelles » que celles de la terre agricole, et Dieu sait si le pétrole a changé la face du... tiers-monde. Mais là aussi, lorsqu'il « monte à la tête » de ses propriétaires, comme en Iran, le risque d'une boursouflure du développement est grave. La soif de puissance conduit à privilégier des importations d'industries sophistiquées et d'armements qui réservent à une mince couche de privilégiés l'essentiel des bénéfices de la croissance.

La question de la diffusion du progrès économique est l'une de celles qui devraient retenir en priorité l'attention des gouvernants. Dans les pays occidentaux, à force de luttes syndicales, des bastions peuvent être emportés de temps en temps, au bénéfice des travailleurs. Mais si de trop fortes inégalités subsistent encore dans nombre de pays industrialisés, le phénomène bat tous les records dans ceux qui sont en voie de l'être.

Au Brésil, par exemple, entre 1969 et 1975, les bas salaires ont augmenté en termes réels de 16 % et les hauts salaires de 63 %. Les écarts de revenus (avant impôt) entre les déciles extrêmes (10 % des plus bas et 10 % des plus hauts) sont de 43 au Brésil, de 20,7 en France et de 12,4 en République fédérale d'Allemagne. Du fait de l'urbanisation « sauvage », 50 % des logements de Sao-Paulo n'ont ni électricité ni eau courante.

Eviter ces à-coups de l'expansion, empêcher que la « force » entendue au sens marxiste du terme soit le seul levier de l'expansion, permettra aux peuples de progresser à pas plus lents peut-être, mais d'un bloc, autant de projets difficilement accessibles, mais qui doivent pourtant guider les gouvernements s'ils veulent infuser plus de démocratie dans leur pays et s'acheminer vers une croissance sans contrainte.

Le plaidoyer pour *« un développement spontané des sociétés traditionnelles »* de l'anthropologue américain Merril Jackson (4) selon lequel le *« développement consiste à entrer de mieux en mieux en possession de ses propres valeurs culturelles »* rejoint dans une certaine mesure les idées de Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture du gouvernement Allende, actuellement conseiller de la F.A.O., de même que les thèmes exposés dans le rapport « Que faire ? » (Fondation Dag Hammarskjöld) à la VII[e] session extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies en 1975.

Il faut sortir de l'« économisme » pur pour assurer un développement digne de ce nom, c'est-à-dire de la grille des taux de croissance, pour embrasser l'horizon beaucoup plus vaste des problèmes politiques, sociaux, culturels, ceux de la population, de l'environnement naturel, de la consommation, du bien-être.

Autre leçon de l'expérience : il n'y a pas une seule voie de développement (celle de l'Occident), mais une diversité de chemins répondant à la spécificité des situations culturelles ou naturelles, et le meilleur développement est celui qui surgit de *« l'intérieur de chaque société* (5) *»*, l'échange international n'étant qu'un auxiliaire et non un but en soi.

Pour éviter ces tensions politiques, voire ces répressions, qui accompagnent trop souvent l'expansion rapide des pays qui « décollent », le seul moyen est de placer l'élimination de la misère au cœur même du processus de développement.

Une histoire russe

Mais si l'accent est mis sur les besoins essentiels des pays pauvres, comment l'Occident pourra-t-il longtemps encore mener la vie à grandes guides et fonder son expansion sur le gaspillage des produits ? La crise a certes remis un peu de plomb dans la cervelle des agents économiques et fait réfléchir sur le laisser-aller de la consommation, mais, une fois le danger passé, les chemins de la facilité seront aisément retrouvés. Or, ce n'est pas seulement le pétrole qu'il faudra durablement économiser mais bientôt la viande, dont la consommation beaucoup trop forte en Occident réduit les stocks de céréales indispensables pour nourrir la planète.

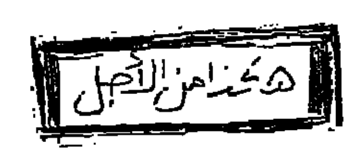
Une histoire russe met en scène un ours, un zèbre, un loup et un crocodile en train de jouer un quatuor à cordes. Quand la cacophonie est à son comble, l'un d'eux dit : *« Je pense que nous ne sommes pas à la bonne place. »* Les multiples plans de sauvetage du tiers-monde font penser à l'absurdité de tels accommodements. Il n'y a pas une « bonne place » où les Africains, les Asiatiques, les Européens, les Américains, pourraient se mettre afin de s'accorder sur un « modèle idéal de croissance » valable pour tous et qui aurait pour vertu de remplacer la « force » comme agent économique par l'idéal démocratique.

La liberté, c'est aussi celle de choisir le chemin qui pour faire émerger son peuple ne fera pas passer quelques millions d'hommes sous le « rouleau compresseur » de l'histoire.

FIN

(Lundi 28 février.)

(1) *Le Capital*, livre premier, 8[e] section, p 1213, Edit. La Pléiade.
(2) *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, collection Idées, N.R.F 1971.
(3) Edit. du Seuil, 1973.
(4) Dans le livre d'A. Briou et de P.-M. Henry, *Pour un autre développement*, dans lequel on lira également une excellent contribution de Barbara Ward P U F 1976. Prix : 83 F.
(5) Voir l'article de Jacques Chonchol dans *Faim et développement*, de mai 1976.



Les candidatures écologistes

(Suite de la première page.)

L'électorat écologique est nouveau, inconnu, incertain, très composite dans ses préférences politiques, et certainement fort peu discipliné. Les consignes n'auront que peu d'effet sur lui.

Néanmoins, les *douze cents* candidats écologiques impressionnent les formations classiques. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., a parlé de cette question lundi 7 mars à Radio-Monte-Carlo. Partout, on s'étonne de la « marée verte », partout on s'efforce de la récupérer. Douze cents candidats, voilà une bien mince cohorte parmi les cinq cent mille Français qui briguent les suffrages du corps électoral. C'est encore plus modeste si l'on songe au demi-million de citoyens groupés autour des cinq ou six mille associations de défense de l'environnement.

En revanche, c'est beaucoup pour un mouvement qui n'a aucun passé électoral. On ne soufflait mot d'écologie aux précédentes élections municipales, les candidats « environnementalistes » se comptaient sur les doigts d'une seule main aux législatives de mars 1973 ; M. René Dumont était seul avec une poignée de bénévoles en 1974, et les candidats « verts » étaient moins d'une vingtaine lors des cantonales de 1976. Cependant, un avertissement avait été donné qui était passé inaperçu : à Châtenay-Malabry (Yvelines), lors d'une élection municipale partielle, il y a un an, la liste présentée par une association recueillait plus de 23 % des voix.

Douze cents candidats, c'est encore une étonnante performance pour un mouvement qui ne possède ni corps de doctrine, ni leader, ni structure, ni moyens financiers, qui ne tient pas de congrès, qui ne lance aucun mot d'ordre. Les douze cents candidats se sont « auto-décidés » : une génération spontanée qui est la caractéristique même du courant écologique.

On remarquera toutefois que ce courant est particulièrement fort dans les grandes villes. Les concentrations urbaines où les nuisances l'emportent à présent sur les avantages sécrètent littéralement la contestation écologique. Et cela quelle que soit la couleur politique de la municipalité. Les mêmes erreurs ont été commises partout.

Autre observation : les régions les plus touchées par la « marée verte » sont, hormis Paris et l'Ile-de-France, plutôt périphériques : Alsace, Rhône-Alpes, Côte d'Azur, Languedoc, Bretagne, Nord. Le centre de l'Hexagone ne bouge pas.

On peut noter aussi que les grandes fédérations de sauvegarde de l'environnement qui couvrent la Côte d'Azur, le Sud-Ouest, la Bretagne, le Nord, ne se sont pas engagées dans la bataille électorale. Sauf à Paris, les notables du mouvement environnementaliste, les universitaires, les scientifiques, sont demeurés cois. Pour un Philippe Saint-Marc embarqué sur les listes d'Ornano ou un Henri Fabre-Luce, colistier écologique dans le dix-huitième arrondissement, que de « caciques » de l'environnement brillant par leur absence !

D'ores et déjà, en dressant le premier bilan de l'opération « candidature », le mouvement écologique se félicite de la formidable publicité dont ses idées ont bénéficié. Mais il craint que certains militants ne se laissent séduire par les délices de l'électoralisme, du vedettariat ou, pis, de la participation au pouvoir. Il redoute aussi que dans la surenchère verte à laquelle se livrent les partis le véritable projet des écologistes soit oublié. A moins que, tout le monde se piquant de résoudre les problèmes du cadre de vie, n'apparaissent enfin les vraies questions : celles qui concernent le type de croissance, le pillage du tiers-monde, les excès de la société industrielle, etc. « *Quel que soit le résultat de ces élections*, concluait un militant, *rien désormais ne sera plus comme avant.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(Mercredi 9 mars.)

LA JEUNESSE ABSENTE

(Suite de la première page.)

Des petites annonces de *Libération* aux graffiti du métro en passant par les centaines de journaux « marginaux » qui se sont récemment multipliés en province, toute une vie en marge, toute une palpitation, se devinent pourtant, que nul parti ne prend plus vraiment en compte. Dans les universités que l'on dit un peu vite silencieuses, les lycées plus imprévisibles qu'on ne le croit, quantité de « revendications » persistent que ne satisfait évidemment aucun discours électoral. La parole, au contraire, paraît de nouveau confisquée par les institutions adultes de la politique politicienne. Et la jeunesse, au sens strict du terme, de nouveau « dépolitisée ». Ce qui vient de se passer à l'université de Rome, *ce qui se passe depuis quelques* semaines au sein des comités de citoyens d'Allemagne fédérale devrait inciter à se méfier de cette pseudo-dépolitisation qui n'est jamais que le refus d'une certaine politique.

Veut-on faire croire à un *Français de vingt ans que* toutes ses angoisses devant la vie urbaine et industrielle qui l'attend ont un rapport direct avec le nombre et les modalités de quelques nationalisations de grandes entreprises ? Peut-on mobiliser les étudiants très longtemps sur des exégèses concurrentes d'un ou deux articles ambigus de la Constitution ? Veut-on convaincre cette génération que toutes les questions posées jadis par le « soulèvement de la vie » se ramènent désormais exclusivement à un pourcentage plus ou moins grand de chômeurs ou aux variations mensuelles de l'indice des prix ?

En fait, le contenu de cette campagne électorale française illustre de façon un peu caricaturale un phénomène qui n'est pas propre à la France. La crise économique et le sentiment diffus d'une prospérité menacée aboutissent à une régression indéniable de la réflexion politique. Comme si toutes les questions « qualitatives » d'avant-hier étaient redevenues incongrues, indécentes même au regard de préoccupations « quantitatives », seules *désormais sérieuses*. La qualité de la vie pèse-t-elle très lourd dès lors que n'est plus tout à fait assuré en Occident le simple maintien du niveau de vie ? Le sens du travail salarié et l'aménagement du temps ne paraissent-ils pas futiles devant un million deux cent mille chômeurs ? Quant aux remises en question de l'école, de la famille, de l'entreprise, de la ville, les voilà ramenées au rang des son*geries littéraires mieux utilisables* par les éditeurs de la rive gauche que par les états-majors de la rive droite. Tel est en tout *cas* le discours implicite que paraît tenir depuis des semaines à la jeunesse l'ensemble de la classe politique française, furieuse d'être dérangée dans ses « jeux » par la fortune électorale soudaine des écologistes.

Vu d'un lycée ou d'une faculté, pourtant, c'est la politique officielle qui semble avoir retrouvé une petite allure III[e] République, *un ton vaguement « rad-soc »* qu'après tout il n'est pas scandaleux de trouver anachronique. Le succès imprévu des listes écologistes, alors même que l'on croyait la « peur écologique » déjà passée de mode, exprime sans aucun doute une protestation devant *cette évacuation trop commode* — au nom de la crise — des problèmes dits de société. Le débat nucléaire, en France comme en Allemagne, a été précipitamment interrompu par la « peur du manque » (d'énergie) sans être conduit à son terme. Les reproches adressés sur ce point à la gauche française sont révélateurs d'un sentiment de « lâchage », voire de trahison. La revendication féministe, pour citer un autre exemple, qui menace l'ordre moral et la famille, embarrasse maintenant tous les partis, aussi peu soucieux les uns que les autres *de polémiquer vraiment en ce* domaine. Or ce n'est sûrement pas par hasard si ces deux questions sont précisément au centre de mouvements bizarres, qui, en Italie et en Allemagne, viennent de se révéler capables de précipiter des milliers de jeunes dans la rue. *Des jeunes « dépolitisés »*, que les groupuscules d'extrême gauche eux-mêmes désespéraient depuis longtemps de mobiliser.

« *Nous voulons détruire le modèle de la politique sérieuse !* », s'écriaient il y a quelques jours les « Indiens métropolitains » de *l'université de Rome. Il n'y a* peut-être pas que de la loufoquerie provocante dans cette protestation de foi. Accusés de ne pas être « sérieux » par les partis officiels, les jeunes de Brokdorf, de Rome ou de Paris sont en droit de retourner l'accusation. Entre l'avenir de la coalition socialo-libérale en Allemagne ou la composition du futur Conseil de Paris et le choix quasi clandestin du « tout nucléaire » pour l'Europe, quel est donc le problème le plus « sérieux » ?

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Mercredi 9 mars.)

AÉRONAUTIQUE

Un nouveau délai pour l'atterrissage de Concorde à New-York

A moins d'un miracle...

Alors que l'affaire de Concorde paraissait s'acheminer vers son dénouement — prévu pour le jeudi 10 mars, — le Port de New-York a décidé, le lundi 7 mars, de reporter une nouvelle fois la décision à une date non précisée.

Air France et British Airways démentent être à l'origine du renvoi et ont décidé de porter l'affaire devant la cour du Southern District of New-York qui s'en saisira le 15 mars.

De notre correspondant

New-York. — La décision d'ajournement du Port de New-York aura, à court terme, deux conséquences. En premier lieu, elle permettra au gouvernement américain de ne pas offenser M. Callaghan : la mauvaise nouvelle concernant Concorde devait lui parvenir au cours du dîner qui, le jeudi soir 10 mars, lui sera offert par M. Carter à la Maison Blanche. Ensuite elle reporte — au moins de quelques semaines — « l'exécution » de l'appareil franco-britannique dont le sort a été comparé par un commentateur à celui de Gilmore (le condamné à mort dont l'exécution avait été reportée de semaine en semaine).

Les conditions psychologiques et politiques dans lesquelles la décision du Port de New-York devait intervenir embarrassaient les trois gouvernements. Si la mesure de report répond indéniablement à un vœu franco-britannique (déguisé sous la forme d'une considération technique), elle correspond également à un souci de l'administration Carter.

Cela dit, l'avenir de Concorde se présente mal. Les experts savent pertinemment que l'appareil supersonique est capable de respecter au décollage la norme des 112 décibels imposés à Kennedy Airport. Ils savent aussi qu'elle est violée fréquemment par des avions subsoniques. Mais l'opposition des quelque cent mille riverains est purement passionnelle.

Depuis vingt ans, leur vie quotidienne a été polluée par le bruit des avions qui, toutes les trois *minutes, survolent* leurs maisons. Ils ont tenté en vain de s'opposer aux appareils de plus en plus gros et de plus en plus bruyants qui recevaient droit de cité à Kennedy Airport. Pour la première fois, ils ont la possibilité de barrer la route à un nouvel avion. La colère des riverains et des écologistes est si grande que même si Concorde n'émettait que 60 décibels ils s'opposeraient à sa venue. M. Carey, le gouverneur de l'Etat de New-York, qui espère se faire réélire l'année prochaine, ne tient pas à s'aliéner ce groupe important d'électeurs.

Si Concorde devait être rejeté — et les déclarations faites le 5 mars par M. Carter à la radio paraissaient destinées à préparer l'opinion franco-britannique à une mauvaise nouvelle : « *Ce ne sera pas*, a-t-il dit, *en raison d'une animosité envers les Français* », — la responsabilité en incombera au gouvernement fédéral et à son chef. Certes, les gouverneurs jouissent aux Etats-Unis d'une grande autonomie vis-à-vis des autorités fédérales, mais lorsqu'il s'agit des intérêts vitaux du pays, diplomatiques, économiques ou militaires, le président sait se faire entendre et dispose de leviers politiques pour influer sur les autorités locales.

Pour l'affaire de Concorde, le gouvernement fédéral n'est même pas allé *jusqu'à* défendre ses propres prérogatives devant le tribunal de New-York. Sa mollesse est si évidente qu'on pense, dans les milieux bien informés, que la cour du Southern District de New-York pourrait débouté, le mardi 15 mars, les Français et les Britanniques, prenant justement prétexte du fait que la principale partie intéressée, à savoir le gouvernement fédéral, n'avait pas jugé utile de faire respecter son autorité.

Il est vrai que les Français et les Britanniques pourront revenir à la charge et obtenir au *bout de longs mois*, l'autorisation d'atterrir pour Concorde, au moins pendant une période d'essai.

La bataille, en tout cas, continue à faire rage autour de Concorde. Si le *New York Times* vient de publier deux articles très objectifs sur la question, des écologistes interviewés à la télévision ont déclaré qu'ils manifesteraient sans désemparer contre l'appareil supersonique, s'il était autorisé à atterrir.

L'administration Carter est consciente de l'importance qu'on attache, en France et en Grande-Bretagne, à Concorde, mais elle semble sous-estimer les réactions qu'une décision négative du Port de New-York provoquerait dans ces deux pays et fait passer les impératifs de la diplomatie après ceux de la politique intérieure. En l'état actuel des choses, il faudrait un miracle pour que le délai que le Port de New-York vient d'accorder à Concorde débouche à terme sur autre chose qu'une fin de non-recevoir.

LOUIS WIZNITZER.

(Mercredi 9 mars.)

RELIGION

DANS UNE DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ AVEC L'ÉGLISE EN AMÉRIQUE LATINE

Des évêques français dénoncent l'exploitation du tiers-monde par les pays européens

Mgr Leonidas Proaño, évêque de Riobamba (Equateur), et Mgr Antonio Batista Fragoso, évêque de Crateus (Brésil), sont parmi les plus connus des évêques latino-américains qui se sont engagés — parfois au risque de leur vie — dans la défense des droits de leurs concitoyens, surtout les plus pauvres et les plus exploités, et dans la promotion de réformes sociales.

De passage à Paris, ils ont répondu ensemble aux questions des informateurs religieux le 3 mars. Ils ont signalé, tout d'abord, la généralisation, chez les gouvernements militaires du continent sud-américain, d'une forme de répression qui, sous le nom d'« idéologie de la sécurité nationale », tolère que l'on viole les droits de l'homme dans le but de maintenir un Etat fort lié aux Etats-Unis.

Face à ce fascisme « planifié », l'Eglise représente un des derniers espaces de liberté, bien que les prêtres, et maintenant les évêques, soient de plus en plus l'objet de pressions, voire de violences (« le Monde diplomatique » de mars). Interrogé sur l'arrestation puis l'expulsion de fait, l'été dernier, de dix-sept évêques de différents pays, réunis à Riobamba en conférence pastorale, Mgr Proaño a raconté comment la police avait confisqué un certain nombre de documents prétendument « subversifs ». « Le seul document vraiment subversif qu'on n'a pas emporté, ajouta-t-il, c'était *l'Evangile !* »

Pour Mgr Fragoso, « l'affrontement doit venir, car l'Eglise ne peut pas rester passive », sans pour autant se transformer en une force politique.

Sept évêques français viennent, d'autre part, de publier une déclaration de solidarité avec les Eglises catholiques d'Amérique latine (1). Leur texte, intitulé « Solidaires d'une telle Eglise » est publié intégralement dans « le Monde diplomatique » de ce mois de mars.

NN. SS. Proaño et Fragoso se sont déclarés « très contents » de ce geste de solidarité des évêques français, et décidés à tout faire pour assurer sa diffusion en Amérique latine. — A. W.

« Nous sommes de ceux qui tirent profit... »

« *Les peuples de plusieurs pays d'Amérique latine sont soumis à l'épreuve (...)*, déclarent les sept prélats français. *Les libertés d'expression et d'association sont réduites ou supprimées. Des femmes, des hommes, des jeunes et même des enfants sont gravement atteints — quand ils conservent la vie — dans leur droit à l'existence, au travail et à la vie en société. Les leaders des organisations politiques et syndicales sont menacés, emprisonnés ou définitivement éliminés. La torture est pratiquée systématiquement. Des « suspects » sont portés « disparus ». On ne peut plus ignorer que le nombre des victimes de ces exactions est considérable.*

» *Les prêtres et les évêques ne sont pas épargnés. Dans le seul mois de juillet 1976, cinq prêtres en Argentine et deux au Brésil étaient assassinés. Le mois suivant, mourait Mgr Angelelli, évêque argentin de La Rioja, dans un étrange accident d'auto. En octobre, un autre prêtre brésilien était abattu par un policier sous les yeux de son évêque. Le 12 août 1976, fait sans précédent et hautement symbolique, le gouvernement de l'Equateur faisait arrêter dix-sept évêques réunis, avec d'autres chrétiens, chez l'un d'eux, Mgr Proano, évêque de Riobamba, pour une conférence pastorale, puis les relâchait en les priant de quitter le pays. (...)*

» *C'est au nom de l'Evangile que, dans certains pays, l'Eglise retrouve sa liberté à l'égard des pouvoirs publics. Si elle reconnaît l'utilité d'une autorité pour le bien du peuple, elle conteste les pouvoirs que se sont arrogés les gouvernants (...) Elle réprouve la « doctrine de la sécurité nationale », dont s'inspirent les gouvernants de plusieurs pays et qui menace de se répandre encore plus largement. Cette doctrine, qui fait de l'intérêt de l'Etat la règle suprême, et de l'Etat le seul juge de son intérêt, sert à légitimer la politique répressive que les militaires au pouvoir conduisent avec l'appui de services étrangers. Les évêques dénoncent le danger que représentent ces régimes totalitaires. Pour eux, la défense des libertés est inséparable de leur tâche apostolique...*

» *Nous nous déclarons solidaires d'une telle Eglise, aussi bien dans son amour pour les peuples dont elle partage la souffrance, que dans le témoignage qu'elle rend à l'Evangile au prix de la vie de nombre de ses membres.*

» *Mais l'honnêteté nous oblige à aller plus loin et à déceler les mécanismes d'un système qui plonge ses racines dans nos propres pays.*

» *Nous qui, en Europe, appartenons à des nations qui se prétendent les plus avancées du monde, nous sommes de ceux qui tirent profit des pays en voie de développement en les exploitant. Nous ne voyons pas la souffrance qui en résulte pour des peuples entiers, dans leur chair et dans leur esprit. Nous contribuons à renforcer la division du monde actuel où éclate la domination des pauvres par les riches, des faibles par les puissants. Savons-nous que notre gaspillage de ressources ou de matières premières ne serait pas possible sans le contrôle des échanges commerciaux par les pays occidentaux ? Voyons-nous à qui profite le commerce des armes, dans lequel notre propre pays s'illustre si tristement ? Comprenons-nous que la militarisation des régimes des pays pauvres est une des conséquences de la domination économique et culturelle exercée par les pays industrialisés, dans lesquels la vie est réglée par le souci du profit et les puissances d'argent ?*

» *Il est urgent pour nous, Français et Européens, de regarder au-delà de nos frontières pour mieux comprendre nos propres problèmes et donc de mieux assumer les exigences de la justice et de la fraternité humaine à l'échelle mondiale. (...)* »

(Lundi 7 mars.)

(1) Il s'agit du cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes, président de Pax Christi ; de NN.SS Lucien Bardonne, évêque de Châlons, président du comité épiscopal France-Amérique latine (CEFAL) ; André Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission sociale ; Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun, président du Comité pour l'unité des chrétiens ; Jacques Ménager, archevêque de Reims, président de Justice et Paix ; Jean Rémond, évêque auxiliaire de la Mission de France, et Guy Riobé, évêque d'Orléans, ancien président du CEFAL.

La politique dans l'entreprise

M. Giscard d'Estaing a provoqué un tollé en déclarant, le 5 janvier, que « la tentative actuelle de politisation des entreprises (...) est contraire à la nature de l'entreprise, qui doit rester un lieu de travail conservant son caractère de neutralité politique ». Lors de sa conférence de presse du 17 janvier, le président de la République a ajouté que le débat politique à l'intérieur de l'entreprise rendrait impossible « le développement de la concertation et l'expression des travailleurs sur les réalités de leur travail ou sur l'information qu'ils sont en droit d'obtenir sur la vie de l'entreprise ».

Pour les syndicats, le gouvernement veut amorcer ainsi une limitation des libertés syndicales. De son côté, M. Chirac a invité les jeunes du R.P.R. à « occuper le terrain politique » et à créer des sections d'entreprise.

En dépit du barrage patronal et gouvernemental, les tribunaux, à diverses reprises, ont approuvé, sous certaines réserves, le débat politique dans l'entreprise. Les militants sont persuadés que la loi devra être modifiée en ce sens, comme ce fut le cas, en 1968, pour la reconnaissance officielle des sections d'entreprise.

Comment naissent et vivent les cellules et les sections politiques d'entreprise ? Où en est l'implantation des différents partis ? Quels rapports ceux-ci entretiennent-ils avec les organisations syndicales ? C'est l'objet de l'enquête dont nous commençons la publication.

I. — Au commencement était la cellule

Sur le coup de midi, chaque jour ouvrable, ils sont des centaines, des milliers d'hommes et de femmes, qui, négligeant le rite sacro-saint du déjeuner, changent de peau pour soixante ou quatre-vingt-dix minutes. A un vestiaire imaginaire ils laissent leur bleu d'O.S., leur blouse d'ouvrière ou de vendeuse, leur règle à calcul d'ingénieur. En quelques minutes, ils constituent tout à coup une entité nouvelle : la cellule communiste.

Celui, celle, qui, un quart d'heure plus tôt n'était qu'anonyme rouage de l'appareil de production, obscur exécutant ou « petit chef » incertain, devient tout à coup, dans le cercle bien soudé de ses compagnons, qui abolit les hiérarchies professionnelle et sociale, un militant à part entière. Pas de discrimination à l'encontre des immigrés, des femmes, des jeunes.

Peu importe que le nouveau venu cherche ses mots ou parle d'abondance, manie la théorie ou reste au ras du sol, soit timide ou combatif. Il pourra, s'il en a le désir et l'étoffe, acquérir les connaissances doctrinales et culturelles qui lui manquent. Le temps de la formation allant de quelques heures par mois à des sessions de plusieurs jours. Le chemin des responsabilités lui étant ouvert, le militant communiste doit savoir que la liberté d'action, la démocratie, auront désormais, pour lui, les caractéristiques que leur donne le P.C.F. Cette acceptation de l'effort désintéressé, de la discipline absolue, du dévouement total à la cause, ont fait la puissance de l'enracinement du P.C.F. dans la classe ouvrière.

Une naissance conflictuelle

« *Au commencement était la cellule.* » Pierre Sémard, au congrès du P.C.F. de 1925, Maurice Thorez, jeune secrétaire à l'organisation, cent autres « illustres » militants n'ont cessé de répéter qu'« *un parti communiste peut être fort et jouer son rôle historique seulement s'il a une base d'organisation dans les usines... Le communiste travaillant dans une entreprise a pour premier devoir d'être adhérent à la cellule d'entreprise, d'y militer, de contribuer à créer la cellule quand elle n'existe pas encore* », déclare catégoriquement l'article 19 des statuts du P.C.F.

Depuis les premières implantations de ceux qu'on appelait les « cellulards », il y a un demi-siècle, cette impérieuse obligation n'a cessé d'être rappelée dans les textes. Il est même surprenant qu'elle n'ait pas été mieux respectée. Après un certain nombre de relances, depuis deux ou trois ans, le parti « cravache ». Mais il avait commencé à se mettre sérieusement en lice il y a une quinzaine d'années, réussissant, dans cet intervalle, à plus que doubler le nombre de cellules d'entreprise. Celui-ci est passé de 4 250 en 1961 à 6 500 au printemps 1975 et à 9 000 à la fin de 1976, dont 14 % pour les deux dernières années. M. Jean Colpin, responsable de ce secteur, vise maintenant l'« objectif 10 000 » pour 1977. Les cellules d'entreprise comprennent celles des établissements d'enseignement : 1 434 (1). En plus des cellules d'entreprise, il y a les « cellules rurales » et les plus nombreuses, les « cellules locales » des villes. Il y a au total 24 000 cellules communistes en France. Le P.C.F. annonçant 500 000 adhérents, on peut évaluer à 180 000 le nombre de ses militants répartis dans les 6 000 entreprises recensées par les statistiques du parti.

Répartis sur 15 millions de salariés des secteurs public et privé, cela fait un pourcentage faible : 1,2 %. Mais la plupart des militants communistes exercent des responsabilités à divers niveaux dans la C.G.T. et dans de multiples organismes socio-professionnels ou culturels. De plus, ce réseau est bien tressé dans les principales branches des services public et nationalisé : S.N.C.F., E.G.F., mines, P.T.T. et dans les fortes concentrations industrielles, de la sidérurgie, de la métallurgie, de la chimie, des ports, de l'imprimerie, etc. Une liaison directe est établie entre le siège du parti et quarante-trois grosses entreprises françaises (2).



En cas de conflit social, de campagne électorale intense, ou de troubles populaires, l'efficacité du P.C.F. peut être puissamment multipliée par le quadrillage des cellules sur les lieux de production.

La renaissance du P.S. a fait perdre au P.C.F. la primauté qu'il détenait sur les partis de gauche dans le corps électoral. Mais si, aux prochaines élections, M. Mitterrand et ses amis peuvent espérer obtenir plus de voix que M. Marchais et les siens, ceux-ci pourraient trouver dans les entreprises un complément de pouvoir compensateur.

Comment naît et vit une cellule ? La tâche est plus facile quand la C.G.T. est déjà présente dans l'entreprise. Il est bien rare que, dans la section syndicale, un adhérent — si ce n'est pas le secrétaire — ne soit membre du P.C.F. Car, assez souvent, c'est un militant communiste isolé qui a été le promoteur de l'action cégétiste (3).

Avec ou sans syndicat, la création de la cellule résulte fréquemment d'un litige avec l'employeur sur les salaires ou les licenciements. Lorsque la grève éclate, la cellule ou la section locale du parti vient manifester son appui, participe aux manifestations et, au besoin, les organise, fabrique et distribue des tracts, mobilise la presse, fonde un comité de soutien, organise des collectes, apporte une aide matérielle. Si le conflit se prolonge, les communistes mobiliseront leurs élus et jusqu'aux membres les plus influents du parti.

Il n'y a guère de cas de ce genre où l'on n'enregistre pas d'adhésions, même si elles sont éphémères. Elles viennent aussi, lorsqu'on sait mobiliser l'opinion, après une manifestation syndicale de portée régionale et nationale, après un événement politique ou économique qui frappe les salariés dans leurs intérêts matériels ou moraux. Il en va de même quand le parti prend la défense de la population pour le logement, les transports, les équipements socio-culturels, quand il fait circuler une souscription ou une pétition...

Il faut être au moins trois pour constituer une cellule, la vingtaine de membres étant rarement dépassée. Si les adhésions affluent, il est plus « rentable » de créer plusieurs noyaux par affinités professionnelles ou « géographiques » dans l'entreprise. Les cellules se regroupent en une section d'entreprise.

L'école de la débrouillardise

Ensuite, c'est l'école de la débrouillardise. Les réunions se font — par principe et pour éviter les pertes de temps — dans l'entreprise même, quand la direction ferme les yeux. A la cantine, dans un coin d'atelier, de vestiaire ou de cour, les communistes ne détestent pas montrer aux autres salariés que la cellule est réunie, quitte à essuyer une plaisanterie ou un quolibet.

Si l'entreprise est hostile, on va au local de la cellule du quartier — on participera alors au paiement du loyer, — chez un particulier, ou au bistro du coin. Dans les communes où la municipalité est communiste, le problème est résolu grâce à la maison du peuple ou à d'autres dépendances de la mairie.

Pour vivre financièrement, il y a les cotisations, qui représentent environ 1 % du salaire (dont le quart reste à la cellule), les tombolas, les fêtes et les quêtes « au drapeau » à la porte de l'usine. Sur ses ressources propres, la cellule doit payer ses tracts, son « journal », qui est souvent un bulletin ronéotypé, ses affiches, c'est-à-dire l'achat du papier, l'amortissement de la « bécane », quand on ne trouve pas le moyen de tirer les publications sur une machine appartenant à une collectivité... si ce n'est à l'entreprise.

Le recrutement étant l'objectif prioritaire, l'une des principales activités de la cellule est la vente de l'hebdomadaire *l'Humanité-Dimanche.* C'est à la fois un puissant outil de propagande et l'origine de ressources non négligeables pour le parti. Les militants y consacrent beaucoup de temps à l'extérieur de l'entreprise, mais certains parviennent aussi à s'en occuper à l'intérieur. Par exemple, dans un grand magasin, où les cellules ont poussé comme des champignons parmi les vendeuses et le personnel de gestion, tel rayon est devenu un centre de diffusion. On y trouve en permanence, à peine masquée par des articles ménagers, une bonne pile de l'hebdomadaire communiste.

L'organisation des tâches, leur répartition tiennent une large place dans les délibérations d'une cellule qui, en principe, se réunit tous les quinze jours. Le bureau, dans l'intervalle, a dégrossi le programme de travail.

Faire de la nouvelle présentation de *l'Humanité* un succès a été le point de concentration des efforts durant le mois de janvier.

par JOANINE ROY

En même temps, les cellules devaient mettre en œuvre l'opération « *vérité-espoir* » (voir l'encadré ci-contre).

Parallèlement au programme d'actions lancé par la direction du parti, il y a toujours les actions relatives aux revendications de la classe ouvrière, conduites par la C.G.T. et, s'il y a lieu, par d'autres centrales : grèves dans les secteurs public et nationalisé, campagne contre les licenciements dans la sidérurgie ou l'aéronautique, contre les atteintes aux nationalisations, les orientations économiques du gouvernement, les scandales financiers, pour l'amélioration des transports, de l'habitat, pour l'écologie, etc.

Enfin, les initiatives propres à la vie de l'entreprise constituent une toile de fond permanente. Elles peuvent concerner les salaires, une prime, des licenciements, une sanction infligée à un militant ou un accident du travail... Au journal d'entreprise s'ajoutent alors des tracts, des affiches, des « prises de parole ».

Ce rapide inventaire montre l'imbrication constante des activités politiques et syndicales. Souvent, le secrétaire de la section C.G.T., ou du moins les militants les plus engagés, se retrouvent parmi les membres ou à la tête de la cellule et, plus tard, dans les cadres du parti, bien que parfois des directives invitent les communistes à ne pas trop pratiquer le cumul. Mais les hommes, les femmes capables de prendre le relais ne sont pas toujours assez nombreux.

Le statut de délégué du personnel ou de délégué au comité d'entreprise apporte des commodités appréciables à celui qui est en même temps militant du P.C.F. Les crédits d'heures accordés au premier titre ne sont pas si étroitement comptabilisés qu'on ne puisse parfois les mettre à profit pour remplir la seconde fonction. Le délégué a aussi la facilité de circuler, de récolter des informations multiples sur l'entreprise et sur chacun de ses salariés. La protection contre un licenciement arbitraire dont bénéficient les représentants élus du personnel peut s'étendre au militant politique.

De l'avis des militants d'expérience, si un communiste est timoré, la direction le brime. S'il a de l'assurance, de l'audace et l'a prouvé, il peut agir avec une certaine liberté — étant entendu qu'il renonce pratiquement à toute promotion quand il travaille dans une entreprise privée.

La « double casquette » a aussi ses inconvénients. Les comportements ambigus déplaisent aux travailleurs. Certains tournent les talons quand les argumentations communistes et cégétistes conduisent trop vite... à l'apologie du programme commun.

(Mardi 1er mars.)

(1) Jean Elleinstein : *le P.C.*, Grasset.

(2) La liste en est donnée dans le livre de Jean Elleinstein.

(3) Il arrive aussi que le syndicat reproche aux militants communistes de gêner son action, comme l'a exposé M. Max François, au dix-septième congrès du P.C.F., en 1964, à propos d'un instructeur du comité central qui avait contribué à la création d'une cellule chez Ferodo, à Amiens.

II. — L'apprentissage socialiste sur le tas

Longtemps, l'action politique dans l'entreprise a été la chasse gardée du P.C.F. Les trotskistes et autres « gauchistes » qui ont voulu s'y aventurer étaient dénoncés comme des ennemis encore plus pernicieux pour la classe ouvrière que ses adversaires « bourgeois ».

Lorsque le parti socialiste, après le congrès d'Epinay, entreprit lui aussi de s'implanter à l'intérieur des usines, la tâche ne lui a pas été facilitée par son nouvel allié. Il n'est guère de tract où le P.C.F. ne s'affirme comme « *le parti de la classe ouvrière, le seul parti de France qui compte dans sa direction nationale une majorité d'ouvriers. Les seuls ouvriers qui siègent à l'Assemblée et au Sénat,* lit-on encore, *sont tous communistes* ».

Plus d'un socialiste a fait l'expérience d'une obstruction insidieuse. Et l'éclosion des sections socialistes est difficile lorsque la controverse bat publiquement son plein entre MM. Mitterrand et Marchais.

Les socialistes proposent en vain des initiatives communes dans les entreprises où leurs sections ont vu le jour à côté des cellules : le P.C. les ignore. Derrière la façade unitaire, le militant de base communiste, poussé dans ses retranchements, fait la moue devant l'attitude des nouveaux venus. Il finit par dire que seul son parti est authentiquement prolétarien et totalement engagé dans la lutte des classes. Ce que, d'ailleurs, ont maintes fois proclamé les dirigeants communistes, ces derniers temps.

De la sorte, on retrouve entre le P.C.F. et le P.S. le même climat, fait de méfiance et de condescendance, qu'entre la C.G.T. et la C.F.D.T. quand MM. Warcholack ou Frischmann, dirigeants cégétistes, affirment que cette dernière est « *réformiste par nature* ».

Un millier d'implantations

A cela, M. Edmond Maire avait répondu que les cégétistes étaient « *imprégnés de cléricalisme marxiste, de cette sorte de foi inébranlable en une vérité qu'ils possèdent, seuls, « par nature »*.

Bon nombre de socialistes ne sont pas moins ironiques. Mais s'efforçant au pragmatisme, ils considèrent que les querelles « au sommet » ont stimulé la compétition entre les militants de base.

Le retard du P.S. était considérable. Il n'avait que cinquante et une sections d'entreprise en 1971 et trois cent quatre-vingt seize lors du congrès de Pau en janvier 1975. Il y avait 958 sections ou groupes d'entreprise en décembre 1976. Pour l'ensemble de la France et des TOM-DOM, le P.S. déclare environ 4 500 sections locales et 150 000 adhérents.

Selon M. Alain Rannou, délégué général aux entreprises, qui donne ces chiffres, les 958 implantations (il n'y a qu'une section ou groupe par entreprise) représentent environ 20 000 adhérents. Elles « *correspondent à peu près à 2 400 cellules du P.C.F* ».

D'abord importante dans la fonction publique et les entreprises nationales, l'influence du P.S. s'est peu à peu fait sentir dans le secteur privé, en particulier dans la métallurgie, la sidérurgie, l'informatique, la chimie, les P.T.T., l'information, l'imprimerie, etc.

Une liste a été dressée des secteurs-clés de l'économie où le contrôle des travailleurs est nécessaire à l'avancée de la gauche. Les socialistes entendent, grâce à cette action, ne plus être accusés de constituer seulement « un parti d'élus ».

Comme la cellule communiste, la section socialiste, lors de sa constitution — même si ses promoteurs ne sont pas des syndicalistes, — est épaulée par la présence syndicale dans l'entreprise. Mais tandis que la première est aidée par certains éléments de la C.G.T., la seconde trouve des points d'ancrage parmi les militants syndiqués dans différentes centrales. Ceux-ci appartiennent à la C.F.D.T. pour le plus grand nombre, dans une plus faible proportion à la C.G.T., à F.O et quelquefois à des organisations autonomes. Par la suite, la section socialiste doit tenir compte du poids relatif de chaque syndicat.

Cette préoccupation est inconnue dans la cellule communiste, dont tous les membres sont pratiquement syndiqués à la C.G.T. Si la C.F.D.T. compte maintenant quelques dizaines de communistes dans ses rangs, on déclare nettement, à la direction du P.C.F., que jamais un membre du parti n'a délibérément adhéré à la centrale cédétiste ; il s'agit simplement de quelques éléments qui se sont d'abord inscrits à la C.F.D.T. et que leur évolution politique a ensuite conduits à prendre leur carte au « parti ».

Au contraire, il n'est pas rare qu'à côté des cédétistes ayant adhéré au P.S. un militant socialiste entre à son tour à la C.F.D.T., avec parfois le désir d'y apporter le point de vue de son parti... ce qui ne va pas sans soulever des réactions. Le P.S. peut en tout cas se flatter d'un large pluralisme syndical. Pour prendre un exemple, M. Gérard Desaigne, secrétaire national des groupes socialistes d'entreprise dans la métallurgie, est cégétiste, tandis que M. Gérard Compain, cédétiste, est secrétaire de la section socialiste de la C.I.I.-Honeywell-Bull.

Le style d'action de la section d'entreprise socialiste s'en ressent, la synthèse des diverses orientations syndicales ne se faisant pas sans difficulté. Les militants socialistes qui se sont heurtés un jour ou l'autre aux tendances hégémoniques du P.C.F. n'en ont pas tous tiré les mêmes conséquences, les uns pratiquant une certaine tolérance, d'autres étant poussés à se montrer plus doctrinaires que quiconque. Souvent, semble-t-il, le militant de base moyen n'est pas aussi rodé au débat politique que son homologue communiste.

La manière aussi diffère : « *Quand le parti communiste décide de s'occuper d'une affaire,* déclare un ouvrier parisien, *il met les pieds dans le plat. Rien de semblable avec le parti socialiste* », dont l'attitude peut être plus nuancée. Toute une génération qui a pris goût à la politique pendant ou après mai 68 s'emploie en tout cas à combler les lacunes d'une organisation qui, dans son renouveau, ne s'est pas encore dotée d'une véritable école de formation pour ses futurs cadres. Le parti socialiste bénéficie souvent à cet égard de l'aide d'un personnel d'encadrement qui s'engage dans l'action politique à défaut de pouvoir — ou de vouloir — toujours le faire dans l'action syndicale. C'est à ces praticiens, ces techniciens de rang moyen ou supérieur que le P.S. doit l'approfondissement de ses études, de ses projets, de sa doctrine dans le domaine économique, financier ou social, notamment en ce qui concerne les nationalisations.

L'importance des sections d'entreprise

Majoritaire dans la plupart des sections d'entreprise, le CERES estime que cette forme de présence doit l'emporter sur les autres. M. Rannou pense, lui aussi, que c'est sur le lieu de travail que les salariés sont le plus sensibles aux effets du régime capitaliste ; c'est donc là qu'il est plus aisé de les mobiliser sur des objectifs communs. Près du domicile leurs intérêts ont tendance à se disperser ; la durée des transports, les exigences de la vie familiale, un minimum de loisirs réduisent d'ailleurs le temps de militantisme de ceux qui mènent leur action politique d'abord sur le plan local.

« *La section politique d'entreprise demeure la seule structure adaptée pour les travailleurs à un apprentissage du pouvoir* », concluait, en avril 1976, la Fédération de Paris dans sa « contribution » à la troisième conférence nationale des sections et groupes socialistes d'entreprise, réunie à Massy. Faisant leur autocritique, les militants parisiens constataient que l'implantation du P.S. « *est souvent fragile* », que les sections d'entreprise ont fréquemment une activité de type syndical (pas d'élargissement suffisant aux choix politiques globaux), technique (réflexion axée sur ce que pourrait être l'entreprise *sous* le programme commun de gouvernement) ou propagandiste (diffusion de matériaux fournis par le parti, sans que les militants se préoccupent assez de savoir s'ils correspondent aux problèmes des travailleurs). La section d'entreprise devrait pourtant, estimaient-ils, avoir pour rôle fondamental de « *tout mettre en œuvre pour développer et expliquer la signification du contrôle des travailleurs dans la stratégie du P.S. et au niveau de l'entreprise (...), afin d'assurer, lors de la période de transition, la liaison entre les luttes dans l'entreprise et les actions de contrôle populaire extérieures à l'entreprise. Il ne faut donc pas que l'ex-classe dominante puisse récupérer d'un côté ce qu'elle perd de l'autre* ».

Le P.S. n'est cependant pas unanime sur l'importance qu'il convient d'accorder aux sections d'entreprise dans l'expansion du parti. Leur développement soulève des appréciations mitigées parmi les dirigeants du P.S. ; M. Mitterrand a, semble-t-il, soupçonné, un temps, la C.F.D.T. de vouloir investir un peu trop massivement ces sections : « *Je ne laisserai pas faire* », avait-il dit voici plusieurs mois.

Certaines fédérations, comme celle du Nord — présente désormais dans cent soixante-quinze firmes, où elle dispose de quarante groupes ou sections d'entreprise, — préfèrent combiner le développement des sections locales avec celui des groupes socialistes d'entreprise (G.S.E.). Selon elles, dans les communes fortement industrialisées (villes minières, zones industrielles ou textiles), l'usine forme, en effet, un tout avec la ville, où les militants sont à la fois salariés et habitants. Les statuts nationaux du P.S. prévoient d'ailleurs que, lors de la désignation des candidats aux élections, les membres des sections d'entreprise (autonomes dans les autres domaines) votent avec la section de leur domicile.

Mieux coordonner l'action politique territoriale

Cette formule permet, selon ses partisans, de mieux coordonner l'action politique territoriale — dans la municipalité ou le département — et celle des parlementaires avec le travail des militants dans les entreprises de la localité et de la région. Le G.S.E. et la section locale constituent dès lors des structures complémentaires, qui permettent de ne pas couper les militants d'entreprise des responsables locaux — souvent maires, conseillers généraux, députés — dont l'influence est importante.

Ajoutons que la distinction — de plus en plus délicate — des tâches respectives des partis et des syndicats dans l'entreprise complique le débat et peut entraîner des divergences entre militants sur la façon d'agir dans les ateliers et les bureaux.

Si le P.S. évalue à vingt mille le nombre de ses adhérents rassemblés dans des sections d'entreprise, le R.P.R. cite, lui, les mêmes effectifs pour ses sections d'action ouvrière et professionnelle placées sous la responsabilité de M. Philippe Dechartre, ancien secrétaire d'Etat au travail. M. Chirac, après avoir, en 1975, condamné l'action politique dans l'entreprise, s'avisa ensuite de lancer l'U.D.R. dans la compétition, spécifiant toutefois que son activité politique s'exercerait hors des grilles des usines. Sous cette réserve, le R.P.R. est présent chez Peugeot, Berliet, Renault, Kodak, C.I.I., dans les P.T.T., à la S.N.I.A.S., etc.

A l'extrême gauche, la faiblesse des effectifs n'empêche pas l'efficacité des militants. Les « socialistes unifiés » ont souvent été l'âme de conflits spectaculaires et significatifs : Lip à Besançon, Rehaut à Fougères ou Caron-Ozane à Caen. Le P.S.U. fait état de quarante sections d'entreprise (contre quatre cent cinquante sections locales) regroupant chacune au moins cinq personnes, cependant il se déclare présent dans cent quatre-vingt-dix entreprises. Sans grand changement par rapport à 1975, il dénombre moins de dix mille adhérents, dont, précise-t-on, 40 % d'ouvriers et 33 % de cadres moyens et supérieurs. Deux sur trois des socialistes unifiés sont syndiqués ; parmi eux 70 % sont à la C.F.D.T., 12 % à la FEN, 9 % à la C.G.T.

Trotskistes et maoïstes se sont, de leur côté, fréquemment trouvés à l'origine de la révolte des immigrés ou d'autres catégories d'ouvriers particulièrement victimes de l'exploitation industrielle. A la Ligue communiste révolutionnaire, M. Krivine, avec trois mille adhérents ou sympathisants, annonce deux cents groupes « taupes » et autant de cellules, présents dans trois cents entreprises. Ses militants se partagent à peu près également entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

(Mercredi 2 mars.)

Prochain article :

VRAI OU FAUX PROBLÈME

ÉDUCATION

RYTHMES SCOLAIRES, LOISIRS ET SPORTS

Le gouvernement ouvre le dossier de la jeunesse

M. Raymond Barre présentera ses conclusions en avril

Le conseil des ministres du 2 mars s'est intéressé à la « vie de la jeunesse », selon l'expression de M. Giscard d'Estaing: réforme des collèges, aménagement du temps scolaire, loisirs des jeunes, sports.

Le dossier « loisirs des jeunes » a été confié à M. Raymond Barre, premier ministre, qui devrait faire connaître ses conclusions en avril. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a, pour sa part, présenté des propositions pour faciliter les activités culturelles des jeunes. Pour l'éducation physique, M. Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, s'est engagé à recruter cinq mille professeurs d'éducation physique de plus en cinq ans, conformément aux prévisions du VII[e] Plan.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a présenté les nouveaux programmes des collèges et le nouvel aménagement des rythmes scolaires qui seront appliqués en sixième à la rentrée 1977. Les changements déjà évoqués en conseil restreint touchent la durée des cours, le découpage de la semaine (laissé au choix des établissements), de l'année, et les dates du baccalauréat.

Le R.P.R. s'est déclaré satisfait de la réduction de la durée des cours et de « la liberté laissée aux établissements ». Le Centre des démocrates sociaux approuve des mesures allant « dans le sens d'une meilleure qualité de vie des élèves ». Mais M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, a qualifié d'« indécence » le fait de « discourir sur les loisirs de la jeunesse quand sept cent cinquante mille jeunes sont au chômage » et qu'« un jeune sur deux ne part pas en vacances ». M. Louis Mexandeau, député socialiste, estime que ces « quelques mesures n'apportent pas de solution à la fatigue et à l'ennui des jeunes ».

LES DISPOSITIONS PRÉVUES

Une large initiative est laissée aux établissements



M. René Haby a précisé, mercredi 2 mars, au cours d'une conférence de presse, les dispositions adoptées au conseil des ministres.

● *La durée des cours étant fixée à 50 minutes*, les dix minutes séparant deux cours sont placées sous la responsabilité des enseignants. Ceux-ci devront, selon le souhait du ministre, « *inventer des formes nouvelles de détente : audition d'un disque, discussion libre, confidences sur des problèmes personnels, conseils en tête à tête* », par exemple.

● *La semaine : « étalée » ou « concentrée ».* — M. Haby n'a pas tranché sur la libération du samedi, bien que cela corresponde, selon lui, au vœu d'une majorité de personnes. Les établissements de second degré choisiront, et des expériences seront tentées dans des écoles primaires. Les inspecteurs d'académie coordonneront les décisions afin que, dans une même ville, tous les enfants soient soumis au même régime.

Aux quelque vingt et une heures de cours hebdomadaires s'ajouteront onze heures consacrées au travail personnel sous toutes ses formes, y compris les activités de « soutien » et d'« approfondissement ». Le travail personnel, a précisé M. Haby, « *vaut bien l'enseignement magistral* ».

Lorsque les enseignements seront « étalés » sur six matinées, mercredi et samedi compris, et quatre après-midi, la journée pourrait commencer vers 9 heures, pour se terminer entre 16 heures *et 17 heures, avec une interruption* entre 12 heures et 14 heures. Dans ce cas, les disciplines intellectuelles alterneraient avec les disciplines culturelles, manuelles et sportives. C'est cette formule, a ajouté M. Haby, qui « *intéresse les médecins* ».

La seconde organisation (« concentrée ») « *regroupe* » les cours sur cinq matinées (dont le mercredi ou le samedi) et deux après-midi. Les disciplines intellectuelles seraient alors endiguées le matin et les autres l'après-midi. Les après-midi libres pourraient être consacrées à des loisirs éducatifs, artistiques ou sportifs. Le Comité national olympique a demandé au ministre de soutenir *cette formule*.

Il ne s'agit pas, a précisé M. Haby, de renvoyer les enfants *chez eux, mais nous ne pouvons pas « meubler ces plages vides »* partout ni pour tous, faute d'équipements et de personnel. Pendant quatre ans, a dit le ministre, on fera des essais. Il appartiendra aux établissements de trouver des *types d'organisation par concertation* entre le chef d'établissement, les élèves, les parents, les professeurs et tous ceux qui concourent aux loisirs éducatifs.

● *L'année : jusqu'au 30 juin.* — Le calendrier de l'année scolaire 1977-1978 sera soumis dans un mois au conseil supérieur de l'éducation nationale. Il comportera *notamment cinq jours de congés* (week-end compris) à la Toussaint. Les vacances de printemps en deux zones seront fixées au milieu du mois d'avril. Les quatre demi-journées mobiles de congé seront supprimées, et la rentrée *de septembre* décalée entre Paris et la province (les Parisiens rentreraient le 15 septembre, les autres le 18).

Principale nouveauté : les grandes vacances d'été ne commenceront pas avant le 30 juin. Les conseils de classes et le baccalauréat auront lieu dans les premiers jours de juillet. L'oral, qui sera subi par les élèves ayant entre 8 et 10 de moyenne à l'écrit *(qui contrôlera désormais toutes* les disciplines, y compris notamment l'histoire et la géographie) est considéré comme un rattrapage. Cette décision sera appliquée à partir de la session de 1978. Un système de baccalauréat par *contrôle continu est à l'étude*, a précisé M. Haby, mais il « *est lié à la réforme des lycées et ne pourra intervenir avant plusieurs années* ». Enfin, le B.E.P.C. sera attribué à tous les élèves admis en seconde.

ATTENTION ÉCOLE

(Dessin de CHENEZ.)

CATHERINE ARDITTI.

De nouvelles possibilités pour le sport

La modification des rythmes scolaires offrira des possibilités nouvelles au développement du sport, alors que l'on constate depuis plusieurs années un accroissement significatif de la pratique sportive. Il appartient au gouvernement d'organiser et de conduire le mouvement, ainsi que l'a rappelé, aussitôt après le conseil des ministres du 2 mars, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. L'action des pouvoirs publics s'appuie évidemment sur la loi sur le développement du sport du 29 octobre 1975. M. Raymond Barre a demandé à tous les ministres intéressés de faire en sorte que les textes réglementaires d'application soient publiés avant la fin de juin 1977.

Pour M. Soisson, la politique sportive doit être étudiée sur trois points : le sport à l'école, le sport civil (les clubs) et le sport de masse. Sur le premier point, le secrétaire d'Etat s'est, une nouvelle fois, engagé à respecter les impératifs du VII[e] Plan, qui prévoyait la création de cinq mille postes d'enseignants en cinq ans. Mille cinq cents l'ont été au cours des deux premières années, ce qui revient à dire qu'il faudra en créer trois mille cinq cents dans les trois ans à venir. M. Soisson compte sur la concertation avec les clubs et le mouvement sportif pour que soient établies les conditions d'accueil pour la pratique du sport scolaire.

S'agissant du sport civil, le secrétaire d'Etat a été invité, par le président de la République, à développer les contrats avec les fédérations (le Monde du 17 février). Il a fait remarquer que, malgré la conjoncture difficile, l'établissement de ces contrats avait entraîné, chaque fois, une aide accrue de l'Etat. Aide qui continuera par la nomination d'une centaine de conseillers techniques en 1978 (on en avait nommé quarante-six pour 1977) et par le soutien aux clubs sous la forme d'une contribution aux rémunérations des animateurs. M. Giscard d'Estaing ayant insisté pour que le sport de compétition ne soit pas négligé, notamment le ski et le tennis, M. Soisson a confirmé son intention de s'appuyer sur l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) et de mener à bien la réorganisation de la médecine sportive.

Enfin, le gouvernement maintiendra son effort en faveur du sport de masse. Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports développera les moyens d'accueil « pour que les Français trouvent ou retrouvent le chemin des stades ». M. Soisson étudie une « formule familiale » avec restaurant de clubs et garderies d'enfants. Dans le même ordre d'idées, le secrétariat d'Etat a créé un groupe de travail chargé de définir les conditions de la promotion du sport dans l'entreprise. — F. S.

LA BATAILLE DES 209 JOURS

L'organisation de l'année scolaire est une absurdité. Les vacances sont *trop longues, mal découpées et souvent mal utilisées*. Tel est le sentiment des spécialistes, dont les *rapports se sont accumulés ces dernières années* sur le bureau du ministre de l'éducation.

D'où vient le mal ? De la durée des vacances, certes, fixée à cent vingt jours — un record que ne nous dispute aucun pays. Mais aussi de l'encyclopédisme des programmes, qui n'a guère d'équivalent ailleurs. L'écolier français est ainsi censé réaliser une sorte de prouesse : assimiler davantage de connaissances que ses camarades étrangers, tout en passant moins de jours en classe. Une prouesse qui se paie le plus souvent par une fatigue excessive, un mauvais sommeil, voire de brutales manifestations de « ras-le-bol »...

Cette situation est relativement récente. Au début du siècle, les vacances n'étaient que de soixante-dix-huit jours en moyenne. D'abord considéré comme positif, le grignotage de l'année scolaire, lié au développement de *la civilisation des loisirs*, a très vite paru excessif.

Diverses solutions ont été *suggérées pour y remédier*. En 1974, par exemple, le professeur Jean Bernard proposait de ramener à deux mois — du 15 juillet au 15 septembre — les vacances d'été, d'accorder aux élèves trois semaines en hiver, autant au printemps et de réduire les autres congés aux seuls jours fériés. Ainsi aurait été allégé l'horaire hebdomadaire, tout en gagnant deux semaines de travail.

Les dispositions arrêtées le 2 mars sont beaucoup plus timides. En repoussant les examens et les conseils de classe après le 30 juin, le ministre de l'éducation allonge effectivement l'année scolaire pour les élèves : l'organisation de ces examens dans leur établissement ou les conseils aboutissaient à leur mise en congé le 15 juin. Mais il ne touche pas d'un iota à la durée officielle des vacances d'été et ne modifie guère le volume hebdomadaire des cours.

Il est vrai que, malgré son intérêt incontestable sur le plan médical et pédagogique, la réduction des vacances d'été au profit des congés d'hiver et de printemps plus longs aurait posé des problèmes délicats. C'est cette année que doivent entrer en vigueur les premières mesures — modestes — d'étalement des vacances. Des mesures qui prévoient que les salariés de l'automobile partiront en vagues successives du 8 au 30 juillet. Impossible, dans ces conditions, de ne libérer leurs enfants que le 15 juillet.

Il est probable que M. Haby a voulu aussi éviter de heurter de front les enseignants, extrêmement sourcilleux sur le chapitre des vacances. Une enquête, réalisée il y a une douzaine d'années auprès de professeurs du second degré, montrait que, pour deux tiers d'entre eux, la durée des congés avait joué un rôle important dans le choix de leur métier. Cette tendance se serait renforcée avec la féminisation croissante du corps enseignant : beaucoup de femmes ont choisi de devenir professeurs pour continuer à s'occuper de leurs enfants.

Dix-huit heures de télévision par semaine

Reste la manière dont a été accueillie la décision — pourtant dictée par l'intérêt des enfants — de reporter en juillet les examens et les conseils de classe. Ainsi a-t-on vu la Fédération de l'éducation nationale (cinq cent cinquante mille adhérents) partager le souci de M. Haby de ne pas perturber la fin de l'année avec ces examens, et préconiser, dans un même communiqué, leur organisation du... 15 au 30 juin. C'est à juste titre que *les enseignants* soulignent la tension nerveuse à laquelle ils sont soumis dans leurs classes — *dont certaines sont surchargées*. Cette tension justifie à leurs yeux les vacances dont ils bénéficient. *Mais ne s'épuiseraient-ils pas moins à la tâche si celle-ci était mieux répartie dans l'année ?*

Il est intéressant de noter que c'est une coutume et non un droit strict qui accorde aux professeurs les mêmes vacances qu'aux élèves.

L'autre aspect de la « *vie de la jeunesse* », selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, n'a été qu'effleuré au conseil des ministres. Il s'agit des loisirs. On sait que si l'on ajoute aux cent vingt jours de vacances dont bénéficient actuellement les élèves les congés hebdomadaires, c'est de deux cent neuf jours de liberté que disposent les jeunes Français chaque année.

On s'est, *jusqu'à ce jour*, assez peu interrogé sur ce qu'il advenait des élèves pendant ces deux cent neuf jours et, de manière plus générale, hors de la classe. On sait peu, par exemple, que les moins de quinze ans passent en moyenne dix-huit heures par semaine devant la télévision, presque autant que devant le tableau noir. On oublie qu'une minorité de jeunes profitent de leurs vacances pour aller apprendre une langue à l'étranger, tandis que d'autres ne quittent pas de l'été la cour de leur H.L.M.

Ce n'est qu'en avril que l'on connaîtra les détails de la politique destinée à lutter contre les inégalités en matière de loisirs.

Un document interne à l'administration laisse cependant entrevoir de quelle manière pourrait être appliqué *le programme d'action prioritaire du* VII[e] Plan consacré à « *la nouvelle politique de la famille* », et en particulier aux « *loisirs éducatifs des enfants et des adolescents* ».

Ce document préconise la transformation, d'ici à 1980, de deux cent cinquante écoles et d'autant d'établissements secondaires en « *bases de loisirs* » en dehors des heures de cours. Il suggère de développer le nombre de centres — clubs, ateliers, activités de plein air, etc. — ouverts aux jeunes toute *l'année pour atteindre*, au terme du VII[e] Plan, cinq mille centres fréquentés par deux cent *quatre-vingt mille jeunes*.

Pour venir en aide aux associations de loisirs, le nombre de leurs animateurs permanents, dont la rémunération est financée par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, pourrait passer de six cent soixante-six aujourd'hui à neuf cent quatre-vingts en 1980.

Ce ne sont que des propositions. Mais elles indiquent dans quelle direction pourrait aller le gouvernement pour favoriser les loisirs des jeunes et gagner la bataille des deux cent neuf jours. Un volet sans lequel la réforme des rythmes scolaires ne serait qu'une illusion.

BERTRAND LE GENDRE.

(Vendredi 4 mars.)

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 28 FÉVRIER AU 4 MARS 1977

Galop d'essai

EN *dépit de l'affaiblissement lent et continu de ses* forces, la Bourse de Paris s'est offert, cette semaine, un petit galop d'essai qui a permis aux différents indices de *progresser de 2 à 2,5 % en cinq séances*. En deux séances... devrait-on dire, tant les trois premières journées furent constantes dans la médiocrité.

Ainsi, le *nouvel* indice de la chambre syndicale des agents de change a-t-il commencé sa carrière, le 28 février, par un repli de 0,14 % (voir ci-dessous). Il devait heureusement se rattraper quelque peu lors de la séance suivante, au cours de laquelle les cours se montrèrent légèrement plus résistants. Cette résistance se serait sans doute confirmée le lendemain 2 mars si le marché n'avait enregistré, ce jour-là, une forte contraction de son volume d'affaires. Jamais, depuis le début de cette année, les échanges effectués à terme n'avaient été aussi maigres (34 millions de francs). *Puis*, jeudi, sans qu'aucun élément nouveau vienne apparemment influencer la cote de manière positive, les cours se redressèrent brusquement. Reprise tech*nique ? Mouvement plus profond ? Chacun s'interrogeait.* Certains avancèrent que les étrangers — un fonds de placement britannique notamment — avaient décidé de « *jouer* » *les résultats* des élections municipales. D'autres affirmaient que la spéculation française n'était pas, non plus, absente du « jeu ». Vrai ou faux, la meilleure orientation des cours ne devait pourtant pas se démentir — loin de là — à la veille du week-end. Ce petit galop d'essai se poursuivra-t-il ? Nul ne peut répondre. Les élections approchent. Les sondages ne sont pas particulièrement favorables à la majorité gouvernementale. Les résultats de l'enquête mensuelle menée par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise ne sont guère réjouissants (ces derniers prévoient une stagnation de *l'activité*).

En revanche, la baisse du taux de l'argent au jour le jour — en se poursuivant — pourrait avoir d'heureuses *répercussions sur le marché. De même*, le jugement relativement positif porté par l'O.C.D.E. sur le plan Barre pourrait — s'il s'avérait judicieux — « décrisper » quelques *opérateurs. Les prochaines séances le diront...*

En attendant, soulignons la nouvelle et forte avance des mines d'or, aux valeurs étrangères, où les allemandes et quelques titres pétroliers ont enregistré une confortable avance. Les américaines ont également progressé, mais dans de moindres proportions.

Sur le marché de l'or, la spéculation à la hausse qui s'est développée à l'extérieur de nos frontières avant l'adjudication du Fonds monétaire (voir d'autre part) a poussé le cours du kilo à 23 595 F contre 22 890 F. Les transactions sont restées relativement réduites (5 à 7 millions de francs par jour). Quant au napoléon, il n'a progressé que de 4,50 F à 237,40 F. Sa « prime » par rapport au kilo, en fonction du prix du métal contenu, est « tombée » à 73 %, ce qui est encore élevé. Il faut, néanmoins, remonter à avril 1975 pour retrouver un tel pourcentage, le record absolu ayant été enregistré en septembre dernier avec 125 %.

PATRICE CLAUDE.

Remous sur le franc suisse
Nouvelle hausse de l'or

Une certaine nervosité a continué à régner cette semaine sur les marchés des changes, où des remous ont agité le FRANC SUISSE, le DOLLAR et le *DEUTSCHEMARK. Le cours de* l'or a continué à monter en liaison avec l'adjudication du Fonds monétaire, qui s'est effectuée à un cours record.

Dès le début de la semaine, le DOLLAR s'affaiblissait sur l'an*nonce du plus fort déficit commer*cial enregistré en un mois par les Etats-Unis : à Francfort, son cours revenait mardi de 2,397 D.M. à 2,3888 D.M. En revanche, la monnaie américaine s'appréciait très vivement par rapport au *FRANC SUISSE, atteignant à Zu*rich le cours de 2,57 F.S. La monnaie helvétique continuait à fléchir sur tous les marchés, même à Paris, où elle revenait à 1,94 F, les mouvements atteignant une certaine ampleur. En fin de semaine, elle se raffermissait quelque peu.

Les détenteurs de fonds « flottants » réfugiés en Suisse ont pu se reporter sur le DEUTSCHEMARK, via le DOLLAR, et surtout s'intéresser de nouveau à l'or, dont la hausse, continue depuis quelque temps, s'est accélérée cette semaine.

Le cours de l'once d'or, qui était, la semaine dernière, au-dessus de 140 dollars pour la première fois depuis décembre 1975, s'est avancé jusqu'à 145,75 dollars. Sa hausse s'est précipitée à la veille de la septième adjudication du Fonds monétaire, qui s'est effectuée à un prix moyen de 146,51 dollars, niveau record depuis le début des adjudications en *juin 1976. Il convient de noter* que les sept adjudicataires étaient tous européens, et, parmi eux, les trois grandes banques suisses (S.B.S., U.B.S. et Crédit suisse).

Y figure également la firme *britannique Montaigu, qui estime*, dans son rapport annuel, que le cours du métal est appelé à monter cette année dans un marché stable.

Le FRANC FRANÇAIS a légèrement fléchi en fin de semaine : *les élections* municipales approchent, et à l'étranger, ou en France, certains opérateurs peuvent vouloir se couvrir. Il convient, à cette occasion, de citer l'opinion émise par *World Financial Market*, publication de la *banque Morgan, dans sa livraison* de février : comparant les différents taux d'inflation et les variations des monnaies sur les dernières années, Morgan estime que depuis mars *1973* la compétitivité de la France sur les marchés étrangers s'est accrue de 10 %.

Le FRANC est donc *sous-évalué* de 10 %, contre 3,25 % pour l'Italie et 4 % pour la Grande-Bretagne.

Le DEUTSCHEMARK, en revanche, est surévalué de 2,5 %, le FLORIN de 3,25 %, le FRANC SUISSE de *7 %* et la COURONNE SUÉDOISE de 10 %. Le problème de la France en 1977 serait le déficit *de sa* balance *des* paiements courants : 4 milliards de dollars, soit le plus important en Europe.

A signaler, enfin, une dévaluation de 6 % de la LIVRE TURQUE : 1 franc français vaut désormais 3,50 L.T. contre 3,33, et 1 dollar 17,50 L.T. contre 16,50.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...		1,7137	8,5385	4,3639	4,0914	62,7728	4,2671	1.516,62
	—	1,7080	8,5143	4,3468	4,0880	62,8544	4,2700	1.506,54
New-York .	1,7137		20,0702	39,2695	41,8848	2,7300	40,1606	0,1129
	1,7080	—	20,0601	39,2927	41,7798	2,7173	40,0008	0,1132
Paris	8,5385	4,9825		195,66	208,69	13,6022	200,10	5,6399
	8,5143	4,9850	—	195,87	208,27	13,5461	199,40	5,6455
Zurich....	4,3639	2,5465	51,1088		106,6596	6,9519	102,2890	2,8774
	4,3468	2,5450	51,0531	—	106,3296	6,9157	101,8000	2,8822
Francfort .	4,0914	2,3875	47,9177	93,7561		6,5178	95,8835	2,6977
	4,0880	2,3935	48,0140	94,0171	—	6,5040	95,7400	2,7106
Bruxelles .	62,7728	36,6300	7,3517	14,3844	15,3424		14,7108	4,1389
	62,8544	36,8000	7,3821	14,4597	15,3749	—	14,7200	4,1676
Amsterdam	4,2671	2,4900	49,9749	97,7812	104,2931	6,7977		2,8135
	4,2700	2,5000	50,1584	98,2318	104,4495	6,7934	—	2,8312
Milan....	1516,62	885,00	177,62	347,53	370,68	24,1605	355,42	
	1506,54	883,00	177,13	346,95	368,91	23,9945	353,20	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

RUGBY — FRANCE BAT ÉCOSSE 23-3 DANS LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Où Durandal écrase une motte de beurre

Le président — celui de l'Elysée, pas celui de la cité d'Antin — leur avait dit, la semaine dernière : « *Gagnez, d'accord, mais gagnez avec panache!* » Les petits gars, pas contrariants, ont gagné avec panache. C'est le président qui sera content.

Brave rugby de France : on est comme cela, nous, *les frenchies!* Trois matches. Trois victoires. Les Gallois ? A la mer. Les Anglais ? Par la fenêtre. Les Ecossais ? En liquette. Pas de détail. Braves rugbymen de France ! Plusieurs de leurs anciens, des grognards qui n'en finissent pas de remâcher leurs campagnes, avaient fait savoir publiquement à ces jeunes d'aujourd'hui qu'ils n'avaient, eux, jamais gagné aussi souvent en jouant aussi mal l'attaque. Voilà qui était fort aimable et fort aimablement dit. Vexés, les petits jeunes ont montré qu'ils avaient aussi « la manière » et, comme dira Jean-Pierre Romeu après : « *On voulait prouver qu'on savait jouer à la main. Ce n'est pas agréable d'être traités de toquards !* »

Certes non. Mais que l'ouvreur montferrandais et ses camarades se rassurent : si lui ou quelques-uns des joueurs français craignent encore, après cette victoire, de s'entendre ainsi traités, qu'ils se disent bien qu'ils ne seront jamais aussi toquards que les autres, en face, le furent jamais. Une équipe d'Ecosse, cela ?

A peine son fantôme — ils s'y connaissent, là-bas, — un spectre haletant à la dixième minute, trébuchant à la vingtième, tremblant à la trentième ; un zombie de Pâques tout juste capable d'effaroucher les vieilles anglaises égarées dans les Highlands avec son vénérable pilier Carmichael, claudiquant et presque rouillé, avec son deuxième ligne Alastair Mac Harg, le seul à ce niveau qu'on ait jamais vu assister, debout, avec autant d'intérêt et d'aussi loin aux mêlées ouvertes, avec son troisième ligne centre Donald Mc Donald, Valentin le Désossé, toujours en retard d'un métro. On exagère ? Bien sûr ! Sinon, où serait le plaisir ? Mais tout de même, si l'on a gagné, et on doit bien avoir gagné, puisque le Parc des Princes, qui a de la culture, chantait cela samedi, sur l'air des lampions, il faut savoir d'abord contre qui.

Ayant ici même présenté, la saison dernière, et sans vergogne, une défaite, celle de Cardiff, comme une victoire, on nous permettra de ne pas prendre cette victoire-là pour un triomphe. Ce n'est pas la manie, bien française paraît-il, de la critique systématique qui pousse à penser qu'en face, samedi, il n'y avait pas grand-chose. Pourquoi, alors, ne pas le dire ? Notre Durandal, samedi, a écrasé une motte de beurre, elle n'a pas tranché du rocher. L'équipe écossaise a « pris » 23 points. Elle aurait pu s'en retourner chez elle avec une veste deux fois plus grande sans que personne, pas même son bagpiper, s'en étrangle. La France, elle, a marqué quatre essais. Elle eût pu en marquer dix.

Tout cela pour signifier que ce France-Ecosse (23-3), s'il a permis de passer de bons moments, ne fut jamais enthousiasmant. Il y aurait fallu une dimension dramatique que ce match-là, entre une équipe dominant son sujet d'entrée et l'autre ballottée dès l'ouverture, ne pouvait évidemment avoir. Il reste que ce fut un joli match parce que le temps était superbe, le Parc des Princes joyeux, l'herbe verte, et parce qu'il flottait on ne sait trop quel vent de gaieté et d'euphorie.

C'est le printemps

Dès que l'arbitre gallois, au maillot lie-de-vin, M. Joseph, eut lâché les joueurs, on s'est dit : « *Tiens, c'est le printemps, les Français attaquent* ». Ce fut cela exactement. Après les rigueurs de l'hiver et celles de la critique, les Français attaquaient, moins poussés par l'envie de gagner, une habitude, que par le souci de convaincre et de séduire, un pari du genre : « *Ah ! on ne sait pas jouer ? Eh bien, vous allez voir ce que vous allez voir !* »

On a vu, en effet : vingt minutes pour terrasser définitivement la mêlée écossaise — mais où étaient les « srummagers » d'antan, ces grands avants écossais au style pur, aux mains et aux épaules larges, aux têtes constamment baissées qui faisaient de la mêlée la fin finale de l'art du rugby — et soixante minutes pour se donner du plaisir : Si l'on osait, on dirait presque : « *Pour s'envoyer en l'air* ».

On ne va pas raconter un match aussi débridé à ceux qui l'ont vu, encore moins à ceux qui ne l'ont pas vu. Cela leur apprendra. Disons simplement que dans cette débauche d'attaques nourrie par une mêlée française décidément bonne pondeuse, il y eut d'abord la période baroque et un peu cahotante où des essais tout faits étaient manqués, pour rien, une bêtise, une broutille, une passe mal ajustée, un placement défectueux, un Ecossais passant par là. Puis vint ensuite la période plus classique, notamment en seconde mi-temps, où les Français, pris par l'ivresse des grands espaces, allumèrent de belles flambées.

Bilan : quatre essais, quatre essais en partage pour un quinze fraternaliste. Deux pour les avants, deux pour les trois-quarts. Le premier fut curieux. Au départ, un contre : que dire... un carton réalisé par Rives, l'increvable et incroyable Rives, sur le grand pendard de troisième ligne écossais, Donald McDonald qui s'imaginait partant inaperçu, l'air de rien au ras de la mêlée, et se retrouvant 10 mètres en arrière les fesses dans l'herbe.

Ballon récupéré par Paco, mêlée ouverte, attaque côté fermé pour une superbe percée de Bertranne, en quête de réhabilitation : nouvelle mêlée ouverte près de la ligne, et, enfin, un homme qui en jaillit comme le noyau d'une cerise trop mûre. C'est encore Paco, un monstre celui-là aussi, couché dans l'en-but écossais, tout seul, le ballon sous le ventre, et qui appelle l'arbitre : « *Je suis là : je suis là, M. Joseph !* »

« *Good !* » dit M. Joseph. C'était le mot ; il accordait le premier essai.

Le deuxième essai, plus hasardeux celui-là, une ouverture de Fouroux — excellent, samedi, dans l'orientation du jeu — vers Jean-Pierre Romeu, qui volleye le ballon en direction de Bertranne... et Harize, l'ailier allait réussir la seule bonne chose qu'il ait réussi dans ce match : poser le ballon dans l'en-but.

Le troisième fut le plus beau, avec, au départ, une très belle percée de Romeu à l'intérieur et une double accélération d'Aguirre, grillant tout le monde pour venir, de l'arrière, servir un essai sur un plateau à son copain de club Bertranne. Enfin, le quatrième essai fut le plus drôle : un regroupement après attaque classique se produit à une dizaine de mètres de la ligne écossaise. Puis, de cette masse, un pan de mur se détache, pan blanc, trois joueurs français, Rives, Cholley et Paparemborde bras-dessus bras-dessous, et devisant, ou presque s'en vont porter le ballon en terre promise. Où étaient les Ecossais ? Sais pas. Peut-être cachés derrière les poteaux ?

Quatre essais et une multitude de perdues — on vit même, cela montre bien l'état de fraîcheur des troupes adverses, Paparemborde, le pilier, brûler la politesse, en vitesse pure, à un centre et à un ailier gauche morts de soif, — d'occasions gâchées ou contrées, devant ces cinquante mille spectateurs attablés et se murmurant sans doute : « *Allez encore un petit et on s'en va.* »

Quatre essais, et voilà une équipe de France assurant ainsi d'ores et déjà sa victoire dans le Tournoi des cinq nations, une équipe promise au grand chelem, le sans-faute, si tout se passe bien à Dublin, dans deux semaines.

La mauvaise réputation

Même si l'on peut faire confiance aux Irlandais, eux trois fois humiliés, pour que tout se passe mal, quelque chose dit que cette équipe de France-là est de taille à passer l'obstacle. On l'a un peu chahutée tout à l'heure sur son adversaire écossais, mais il faut reconnaître que ce quinze, commandé par un Jacques Fouroux de plus en plus petit caporal, est infiniment fort : il a une première et une troisième ligne d'exception et à grand rayon d'action. Une deuxième ligne de tout repos dans le genre besogne obscure, un bon capitaine, un ouvreur solide, un grand arrière.

Alors, que demande le peuple ? Peut-être ce petit quelque chose de plus, derrière, le brio, la « vista », ce petit rien qui fait la différence entre une très bonne et une grande équipe, entre cette victorieuse équipe française encore fébrile, nerveuse et la monumentale équipe du pays de Galles d'il y a seulement deux saisons.

Il y a autre chose. Force est de constater que cette équipe de France a mauvaise réputation. Force aussi est de constater qu'elle la mérite. Un excellent joueur, Gérard Cholley, s'est conduit, samedi, sur le terrain, comme un « galapiat ».

Tout le monde l'a vu, y compris l'arbitre, assommer successivement trois joueurs écossais, geste plus bête que méchant ? Peu importe. Il était répétitif et par là même inadmissible. M. Joseph aurait dû, c'est sa seule faute d'arbitrage, sortir Gérard Cholley. Le stade entier a cru, et il faut le souligner, a presque souhaité, que l'arbitre gallois sévisse. Celui-ci ne l'a pas fait. Tant pis pour le quinze de France.

Un président — celui de la Fédération, cité d'Antin, pas celui de l'Elysée — a piqué une grosse colère. Il a fait savoir à Gérard Cholley que s'il recommençait à taper il serait exclu. En somme, a dit ce président mécontent, si cela continue, il faudra que cela cesse. Ne sommes-nous pas au bord du ridicule ?

PIERRE GEORGES.

FOOTBALL — VICTOIRE DE SAINT-ÉTIENNE EN COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Tout reste à faire en vue des demi-finales

Les résultats des matches « aller » des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ne permettent guère d'annoncer le nom des clubs qui participeront aux demi-finales. Seul le Dinamo de Dresde (R.D.A.), battu 2 à 1 à Zurich, paraît en mesure de se qualifier au match « retour » le 16 mars prochain.

Pour les autres, l'incertitude demeure. Il faudra au Bayern, vainqueur par un but seulement à Munich, toute son expérience en Coupe européenne pour préserver cet avantage à Kiev. Il a fallu bien de la détermination au Moenchengladbach de Dusseldorf pour rattraper les deux buts encaissés sur son terrain. Certes, on sait l'équipe allemande habituée à gagner à l'extérieur, mais pour Bruges, qui a même un moment mené 2 à 0, l'occasion est trop belle de ne pas s'en laisser conter quand les choses se passeront en terre flamande.

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Ce mercredi 2 mars était une date importante pour l'entraîneur stéphanois. Non seulement les champions de France recevaient Liverpool en match « aller » des quarts de finale de la Coupe européenne des clubs champions, mais Robert Herbin fêtait aussi le vingtième anniversaire de son arrivée au club.

C'est, en effet, six mois avant que les Stéphanois ne jouent leur premier match de Coupe européenne contre les Glasgow Rangers, en septembre 1957, que le brillant junior du Cavigal de Nice avait opté pour le club forézien. Depuis, sur les trente-huit rencontres disputées par les Stéphanois dans cette épreuve, Robert Herbin a pris part à douze d'entre elles comme joueur et à vingt-deux comme entraîneur.

Santini ou Larqué

La carrière de Robert Herbin et celle de son club dans la compétition européenne sont donc étroitement liées et on comprend l'attachement de l'entraîneur stéphanois à cette épreuve. Surtout au moment où les résultats médiocres des Foréziens dans la compétition nationale les obligent, comme le Bayern de Munich ces deux dernières années, à gagner cette Coupe d'Europe s'ils veulent encore y participer la saison prochaine.

Dans ces conditions, Robert Herbin n'a pas eu de gros efforts à fournir pour animer ses joueurs et leur faire oublier, l'espace d'un soir, les quelques dissensions internes nées et entretenues par les résultats de l'équipe au niveau national. Son principal problème était celui du choix qu'il pouvait faire entre Jean-Michel Larqué et Jacques Santini, ce dernier ayant assuré l'intérim du premier — opéré du ménisque — notamment au tour précédent contre Eindhoven.

Promu capitaine de l'équipe dont il était devenu le meilleur buteur, appelé en équipe de France comme remplaçant face à l'Irlande, Jacques Santini acceptait difficilement de redevenir réserviste à Saint-Etienne pour céder sa place à Jean-Michel Larqué. Un mauvais comportement de ce dernier à Sochaux, à l'occasion d'un match de championnat, avait amené Robert Herbin à réintégrer Jacques Santini, ce qui avait alors provoqué l'éviction et la grogne de Jean-Michel Larqué, dont on prévoyait déjà le transfert pour la saison prochaine.

A Rennes, lors du dernier match de championnat, l'entraîneur stéphanois avait essayé de les aligner tous les deux aux côtés de Dominique Bathenay et de Christian Synaeghel. A défaut de bien jouer, les Foréziens avaient obtenu leur première victoire de la saison en déplacement. Sans doute influencé par ce résultat, Robert Herbin avait reconduit cette formule contre Liverpool.

En esquivant le problème du choix entre Larqué et Santini, l'entraîneur forézien avait pris une décision qui pouvait se révéler grave de conséquences pour l'avenir dans cette compétition. Cette tactique de 4-4-2 (quatre défenseurs, quatre milieux de terrain et deux attaquants) peut se concevoir pour une équipe prudente en déplacement. Elle s'adapte difficilement à une formation dont la meilleure arme à domicile en Coupe d'Europe a toujours été d'exercer une pression constante sur l'adversaire.

Tout au long de la première mi-temps, les Anglais, qui avaient dû se passer des services de Kevin Keegan, leur meilleur attaquant victime d'une légère élongation à la cuisse gauche, ont pu ainsi casser le rythme du match, en profitant de ce qu'il n'y avait que deux attaquants adverses (Patrick Revelli et Dominique Rocheteau) pour garder le ballon en multipliant les passes entre défenseurs.

Après le match, Robert Herbin reconnaissait volontiers que son équipe avait perdu cette première mi-temps à s'organiser. Par la suite, les Stéphanois tentèrent de corriger ce défaut dû à une mauvaise répartition des joueurs sur le terrain en multipliant les montées offensives des défenseurs. Toutefois, avant de connaître la réussite sur le but de Dominique Bathenay, obtenu à onze minutes de la fin du match, les défenseurs stéphanois firent alors preuve d'une nervosité et d'une maladresse qui auraient pu avoir des conséquences encore plus graves que l'avertissement infligé à Oswaldo Piazza si l'Irlandais Steve Highway n'avait pas tiré sur le poteau après avoir débordé Christian Lopez à la soixante-dixième minute.

A défaut d'avoir convaincu techniquement, les joueurs de Saint-Etienne ont donné l'impression de gagner un combat, par leur abnégation et leur courage. Dès lors, fallait-il s'étonner d'entendre, pour la première fois, une partie du public chanter spontanément *la Marseillaise* pour soutenir cette débauche d'énergie ?

Avec un but d'avance pour le match « retour » du 16 mars à Liverpool, les champions de France se trouvent donc placés dans les mêmes conditions que lors de leur précédente confrontation avec Eindhoven. Des huit clubs en compétition, Saint-Etienne est le seul à ne pas s'être encore fait marquer le moindre but après sept heures trente de jeu. Toutefois, pour ce match « retour », Robert Herbin devra sans doute remplacer Oswaldo Piazza, qui avait déjà reçu un premier avertissement contre Sofia.

Quand on sait que Liverpool retrouvera à domicile son jeu typiquement britannique fait de longs centres à destination de la tête du joueur gallois John Toschak, on comprend que le remplaçant d'Oswaldo Piazza aura une tâche délicate à accomplir. L'entraîneur stéphanois redonnera-t-il à Dominique Bathenay le poste de stoppeur qu'il occupa dans le passé ou fera-t-il rentrer un défenseur de grande taille comme Alain Merchadier, voire l'Antillais Guy Modeste, remarquable dans le jeu de tête et qui semble pour l'instant bénéficier de la préférence ? Encore un choix difficile pour Robert Herbin, mais un choix déterminant pour l'avenir de son équipe en Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD DE FORMULE 1

1 Lauda (Ferrari), les 320,112 km en 1 h. 42 min. 21 sec. 6/10 (moy 187,630 km-h.) ; 2 Scheckter (Wolf), 1 h 42 min. 26 sec 8 ; 3 Depailler (Tyrrell), 1 h. 42 min. 27 sec. 3 ; 4 Hunt (McLaren) 1 h 42 min. 31 sec. 1 ; 5 Mass (McLaren), 1 h 42 min 41 sec 5 ; 6 Watson (Brabham), 1 h. 42 min. 41 sec. 8 ; 7. Brambilla (Surtees), 1 h 42 min. 45 sec. 2 ; 8 Reutemann (Ferrari), 1 h 42 min. 48 sec. 3 ; 9. Regazzoni (Ensign), 1 h. 43 min. 7 sec. 8 ; 10 Fittipaldi (Copersucar), 1 h 43 min 33 sec 3.

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs. — 1 Scheckter (Afr du Sud), 15 pts ; 2. Reutemann (Argent.) et Lauda (Autr.), 13 ; 4. Hunt (G.-B.), 9 ; 5. Pace (Brésil) et Fittipaldi (Brésil), 6 ; 7. Depailler (Fr.), 4, etc.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-cinquième journée)

*C.R.O. Lyon b. Villeurbanne	90-80
*Caen bat Tours	134-104
Le Mans bat *Nice	89-88
*Berck bat Orthez	98-99
Antibes bat *Challans	91-90
*Clermont bat S.F. Evry	114-88
Tarare bat *Valenciennes	90-89

Classement. — 1. Villeurbanne et Caen, 65 pts ; 3. Le Mans, 58 ; 4. Nice, 57 ; 5. Berck, 56 ; 6. Tours, Antibes et Orthez, 53 ; 9. Bagnolet (un match de moins), 52 ; 10. Monaco (un match de moins), 48 ; 11. Clermont, 47 ; 12. Lyon et Challans, 43 ; 14. S.F. Evry, 39 ; 15. Tarare, 33 ; 16. Valenciennes, 31.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-septième journée)

*Valenciennes bat Lyon	3-2
*Metz bat Nancy	3-0
*Marseille et Sochaux	1-1
*Troyes bat Bastia	1-0
*Nice bat Nîmes	1-0
*Bordeaux bat Reims	3-1
*Lens bat Angers	2-0
*Nantes bat Lille	3-1
*Laval et Rennes	0-0
*Saint-Etienne bat Paris S.-G.	1-0

Classement. — 1. Nantes, 38 pts ; 2. Lyon, 36 ; 3. Lens, 36 ; 4. Bastia, 34 ; 5. Nice, 32 ; 6. Saint-Etienne, 31 ; 7. Paris Saint-Germain, 29 ; 8. Nancy, 9. Metz, 28 ; 10. Bordeaux, 27 ; 11. Laval, 26 ; 12. Sochaux, 25 ; 13. Marseille, 25 ; 14. Valenciennes, 24 ; 15. Reims, 24 ; 16. Nîmes, 24 ; 17. Troyes, 24 ; 18. Angers, 21 ; 19. Lille, 16 ; 20. Rennes, 13.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER A RENNES

Messieurs

100 mètres libre : René Ecuyer (Nice), 53 sec. 49.

200 mètres libre : Fabien Noël (Dunkerque), 1 min. 55 sec. 63.

400 mètres libre : Pierre Andraca (Antibes), 4 min. 3 sec. 19.

1 500 mètres libre : Pierre Andraca, 16 min. 10 sec. 60 (record de France).

100 mètres brasse : Jacques Gay (Narbonne), 1 min. 7 sec. 96.

200 mètres brasse : Olivier Borios (Antibes), 2 min. 29 sec. 61.

100 mètres papillon : Serge Buttet (Bordeaux), 58 sec. 17.

200 mètres papillon : Eric Eminente (Racing C.F.), 2 min. 11 sec. 45.

100 mètres dos : Pierre Baehr (Stade français) et Vincent Leroyer (Rouen), 1 min. 2 sec. 71.

200 mètres dos : Bruno Moneton (Roubaix), 2 min. 13 sec. 89.

200 mètres quatre nages : Gilles Blancon (Vittel), 2 min. 11 sec. 75 (record de France).

400 mètres quatre nages : Eric Eminente, 4 min. 43 sec. 55.

Dames

100 mètres libre : Guilaine Berger (C.N. Paris), 59 sec. 82.

200 mètres libre : Guilaine Berger, 2 min. 8 sec. 37.

400 mètres libre : Sophie Palendry (Nantes), 4 min. 32 sec. 12.

800 mètres libre : Véronique Fernandez (Ugine), 9 min. 16 sec. 88 (record de France).

100 mètres brasse : Marianne Zeppa (Nogent), 1 min. 17 sec. 97.

200 mètres brasse : Marianne Zeppa, 2 min. 43 sec. 93.

100 mètres dos : Sylvie Testuz (Stade français), 1 min. 7 sec. 28.

200 mètres dos : Sylvie Testuz, 2 min. 21 sec. 28 (record de France).

100 mètres papillon : Pascale Ducoiqu (Poitiers), 1 min. 5 sec. 50 (record de France).

200 mètres papillon : Patricia Clug (Racing C.F.), 2 min. 23 sec. 34.

200 mètres quatre nages : Caroline Carpentier (Lille U.C.), 2 min. 29 sec. 52.

400 mètres quatre nages : Sylvie Testuz, 5 min. 9 sec. 52 (record de France).

Patinage artistique

Le Soviétique Vladimir Kovalev est devenu champion du monde le 5 mars, à Tokyo, en devançant l'Allemand de l'Est Jan Hofmann et le Japonais Minoru Sano. Le Français Jean-Christophe Simond a pris la quinzième place.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France b. Ecosse	23-3
*Pays de Galles b. Angleterre	14-9

Classement. — 1. France, 6 pts, 3 matches ; 2. Galles, 4 pts, 3 m. ; 3. Angleterre, 4 pts, 4 m. ; 4. Ecosse, 2 pts, 3 m. ; 5. Irlande, 0 pt, 3 m.

Restent à jouer : le 19 mars, Irlande-France à Dublin et Ecosse-Galles à Murrayfield.

Ski

COUPE DU MONDE A SUN-VALLEY (Etats-Unis) MESSIEURS

Slalom spécial. — 1. P. Mahre (E.-U.), 1 min. 47 sec. 15 ; 2. Stenmark (Suède), 1 min. 47 sec. 24 ; 3. S. Mahre (E.-U.), 1 min. 47 sec. 64 ; 4. P. Frommelt (Liech.), 1 min. 47 sec. 93 ; 5. Hinterseer (Aut.), 1 min. 48 sec. 20.

Slalom géant. — 1. Stenmark (Suède), 2 min. 32 sec. 36 ; 2. C. Hemmi (Suisse), 2 min. 33 sec. 18 ; 3. H. Hemmi (Suisse), 2 min. 34 sec. 5 ; 4. Gros (It.), 2 min. 34 sec. 70 ; 5. Adgate (E.-U.), 2 min. 34 sec. 99 ; 6. Wenzel (Liech.), 2 min. 35 sec. 32 ; 7. Noeckler (It.), 2 min. 35 sec. 68 ; 8. P. Mahre (E.-U.), 2 min. 35 sec. 74 ; 9. W. Frommelt (Liech.), 2 min. 36 sec. 56 ; 10. Navillod (Fr.), 2 min. 36 sec. 59.

DAMES

Slalom géant. — 1. Moreron (Suisse), 1 min. 22 sec. 44 ; 2. Kreiner (Can.), 1 min. 22 sec. 50 ; 3. Fischer (E.-U.), 1 min. 23 sec. 18 ; 4. Haberstatter (Aut.), 1 min. 24 sec. 2 ; 5. Kaserer (Aut.), 1 min. 24 sec. 4 ; 6. Peleu (Fr.), 1 min. 24 sec. 53.

Enfin, un grand roman ! *par Bertrand Poirot-Delpech*

PLUS rien, après ce *Feu*, ne repoussera pareil dans nos forêts secrètes. Enfin une lecture dont on sort roussi ! Enfin un livre qui ravive nos brûlures essentielles, comme le vent attise la braise et l'encens ! Enfin un auteur français de carrure universelle !

Rezvani, il est vrai, n'a d'hexagonal que la langue. Ses origines russo-persanes mêlent la crème des caviars et des atavismes littéraires, le conte et la prophétie. Ajoutez-y un passé de vache enragée, jamais mauvais pour un artiste, et vous aurez le plus doué des écorchés : peintre à ses heures, du genre trou dans le tapis volant; musicien à l'occasion, la « mémoire qui flanche » de Jeanne Moreau, c'est lui ; et depuis dix ans écrivain-derviche, hanté par le temps qui presse (il va sur cinquante) et happé par le tournis des mots.

Ses débuts ont ébloui : *les Années-lumière* (1967), par leurs souvenirs d'enfance au souffle épique; *les Années-Lula* (1968) par leur amour fou à l'ombre mauve des Maures. Après quoi, le loup s'est senti forcé de partout dans sa tanière, et a sorti les crocs : contre l'impérialisme américain — *les Voies de l'Amérique ;* les trusts pétroliers — *Capitaine Schelle ; le* chah d'Iran — *le Camp du drap d'or;* les bulldozers, le béton, les Belges de l'été, les hippies de l'hiver, un peu tout... *(Mille aujourd'hui*, 1972). Même l'écriture, sa raison de vivre, lui semblait une trahison, comme le déguisement de ses ancêtres persans en Européens *(Fokouli*, 1974).

Pris au piège de sa rage, l'ermite de La Garde-Freinet allait-il retourner au duo extasié, à la chronique villageoise, à la fulmination gauchisto-écologique, ou à la dérision suicidaire ?

FEU laisse d'abord craindre que ne lui reviennent toutes ces marottes à la fois, sous prétexte d'un incendie de forêt aux portes de sa maison. Le peintre et le conteur volontiers apocalyptique menacent de se laisser emporter par le motif en or des flammes aux striures d'agate, des camions rouges sous la neige des escarbilles, des Canadairs jaunes posés sur le poing invisible du mistral, de toute cette violence nourrie d'elle-même et sans autre but que les lubies du vent.

Mais très vite cette folie même des éléments dépouille le fait divers de son pittoresque, et l'auteur de ses complaisances. Le couple des *Années-Lula* n'apparaît qu'en coin de tableau, un peu honteux de son paradis hors du temps et loin du vulgaire, de son bonheur d'aimer et de créer dans la poisse des pollens. Le feu révèle les voisins, autant qu'il les débusque, et amène le romancier à les saisir, au-delà des silhouettes attendries ou haineuses des précédents livres, dans leurs convulsions viscérales, leurs contradictions injugeables

LES victimes gardent sa préférence. Ainsi de deux bûcherons espagnols, dont l'un causera l'incendie en se faisant brûler avec sa moto, faute d'avoir été payé par la lointaine société qui l'employait. A propos de ces damnés de la terre à qui le malheur colle à la peau comme la sciure de leur tronçonneuse, Rezvani porte à la perfection son art de suggérer les fantasmes des autres à la lumière des siens propres. On pense au petit demeuré du *Bruit et la fureur* et à sa complicité indicible avec le feu. La fresque provençale à la Giono prend soudain des accents faulknériens.

S'agissant du vieux Tchaïsky, qui noie dans l'alcool ses cauchemars de guerre et ses sursauts de salacité, c'est évidemment l'ascendance russe de Rezvani qui reprend le dessus baignée d'outrance et de pitié dostoïevskiennes.

La même sympathie intime enveloppe le portrait du jeune truand toulonnais que la violence sourde de la société, mise en évidence par celle de l'incendie, oblige à se chercher une identité dans la virilité de pacotille, viol de stoppeuses et exhibition de revolver.

« Feu », de Rezvani

MEME les hippies locaux, dont la mièvrerie falote avait le don d'exaspérer l'auteur jusqu'ici, trouvent grâce à ses yeux, notamment une colonie d'Américains dont les pérégrinations vont peu à peu l'occuper tout entier

Ils sont venus de « Buffe ». Un coup de tête, comme ça, d'un des fils. Théo lui a tiré de la banque des économies de sa mère aveugle, et en route pour le Vieux Monde avec, pour tout viatique, des souvenirs d'église du dimanche et un petit sac mou de la Panam ! Telle est devenue l'Amérique depuis *les Misfits* et un certain Kerouac : outre ses veuves à cars nickelés et lunettes-papillons, le pays le plus riche du monde dépêche désormais sur tous les continents des loqueteux que l'écœurement d'une société gavée et sans but a déguisés en mendiants de Calcutta.

Echoué dans cet autre « sud » qu'est la forêt des Maures, Théo compte d'abord sur l'art pour donner à sa nouvelle vie le sens d'un complément à la création divine. Il écrit fiévreusement deux mille pages dans ce qu'il appelle « *la langue inconnue de l'âme* ».

Mais à quoi bon, si personne ne doit comprendre ! Le sermon du Christ sur la montagne n'invite-t-il pas plutôt aux joies du renoncement ? Théo jette son manuscrit au vent de la vallée, et entraîne les siens, en minibus avachi, dans une sorte de voyage initiatique vers la Grèce des oracles et des icônes.

Tel *le Christ crucifié*, de Kazantzakis, auquel la fin du roman fait beaucoup penser. Il mourra par le feu, une nuit bleue d'orage, sur le toit d'un monastère orthodoxe. En « comédien », diront ses frères, mais ils ne le diront pas sans trouble. Le regard de voyeurs détraqués qu'ils ont posé, en Thessalie, sur des agneaux égorgés pour la Pâque, la salissure et la folie dont leur pays a couvert le monde, ne fallait-il pas que l'un d'eux les expie, dût-il se prendre pour le prince Muichkine ou le Christ en personne ?

SI, après tant de pamphlets sans merci, Rezvani paraît croire au rachat des péchés américains par un illuminé, ce n'est pas que ce dernier l'a rendu croyant, mais que le feu lui a ouvert des horizons nouveaux sur la violence de la nature et des hommes.

Inutile de nier le mal au nom d'on ne sait quelle bonté dégoulinante : aucune morale ne résiste au feu de l'envie, et la cruauté est soudée à l'homme comme la flamme à l'arbre qu'elle dévore. Il existe un plaisir de la guerre, d'une certaine qualité d'ombre où ne se devinent que le cuir et l'acier. Une haine exquise soude l'amitié, comme celle du vieux Russe pour le truand toulonnais et des deux bûcherons espagnols. L'amour lui-même n'exclut pas la joie mauvaise de meurtrir, ou de shooter dans une charogne de chat. Ce n'est pas par hasard si les personnages de *Feu*, et jusqu'aux métaphores, exhibent des poings au lieu de mains : pas de place, dans ce monde de coups, pour les doigts de la caresse et de l'art.

UNE tentation surgit pourtant, sinon une issue : s'offrir à la violence pour l'interrompre, en protestation folle. Un instant, l'auteur imagine la destruction de sa maison avec un soulagement qu'il ne s'explique pas lui-même. L'Espagnol qui a déclenché l'incendie s'est immolé pour... punir son employeur, lequel s'est suicidé en apprenant sa faillite. Théo croit effacer les crimes de son pays en jeûnant et en s'inondant d'essence. Le sacrifice de la victime indignée et celui du bourreau bourrelé de remords se rejoignent, et nous brûlent d'une même flamme mystérieuse De quelle nuit monte en nous cet espoir de vaincre le péché par le Golgotha, les bombes à billes par les holocaustes de bonzes, les chars étrangers par la torche vivante de Ian Palach, la prison par la pendaison, le feu par le contre-feu ?

C'est cette interrogation majeure de l'humanité en nos temps de fausse paix qui embrase *Feu*, à partir d'un vulgaire incendie de broussailles. Dans une langue soudain délivrée de ses enfantillages par l'immensité de ce qu'elle a à dire, Rezvani trouve enfin la dimension mythique et mystique qui manque tant aux romans français, hormis ceux de Tournier, l'étincelle d'éternité que Thomas Mann *voyait* chez Kazantzakis, et Malraux chez Faulkner.

De marginal touche-à-tout et surdoué, le voilà très grand écrivain.

★ *Feu*, de Rezvani. Stock, 346 pages, 39 F.

(Vendredi 4 mars.)

MACCIOCCHI A LA RECHERCHE DE LA FRANCE

A touches rosses ou chaleureuses, la militante marxiste italienne fait le portrait de la France où elle cherche ce qui reste de mai 68.

LA France «profonde», comme dit M. Barre, M.-A Macciocchi la connaît bien pour l'avoir observée au jour le jour comme correspondante du journal communiste italien *l'Unità* à Paris, puis, depuis deux ans, comme professeur à Vincennes. Elle parle si bien notre langue qu'elle a écrit directement son livre en français. Docteur ès lettres en Sorbonne depuis quelques jours, elle l'était depuis longtemps en Italie avec une thèse sur Stendhal, auquel elle a emprunté, autant qu'à Marx et à Lénine, une ironie mordante et un sens esthétique dont jamais une faute de goût ne sépare la vivacité. Mais elle dit rarement : les Français sont comme ceci ou comme cela, voilà leurs qualités et en voilà les raisons, tentation à laquelle Alain Peyrefitte, après César et quelques autres, s'est délibérément abandonné.

C'est seulement dans la préface qu'elle a sacrifié au démon de la généralisation. A l'en croire, les Français « *seraient fondamentalement méfiants... mais infiniment plus gais et décontractés que toute la gauche réunie* » — c'est peut-être bien vrai. Tout en gardant « *une marge de liberté — avoir une maîtresse est en France une véritable institution familiale, — les maris français sont probablement les meilleurs du monde* ». Et encore : « *Les Français ne croient quasiment à rien, ils sont sans foi. Ils ne se contentent pas de mépriser le fanatisme, ils se méprisent eux-mêmes... Mais si on est attiré par leur intelligence, par leur esprit, par leur culture, par leur civilisation, on en arrive aussi à vomir leur avarice, leur mauvais goût, leur égoïsme, leur cynisme.* »

Allons, allons, chère Maria-Antonietta... toutes les Françaises ne sont pas rousses... En tout cas nous voilà prévenus Ce n'est pas un chant d'amour, comme l'était *De la Chine*, où s'étalait la conviction que la flamme du marxisme vrai, mise sous le boisseau en Union soviétique, embrasait l'aube d'un monde nouveau. Mais ce n'est pas non plus un réquisitoire. Plutôt une sorte de carnet de voyage dans lequel une femme chaleureuse, militante décidée et écrivain-né, note sans se préoccuper le moins du monde du qu'en dira-t-on, tout ce qui lui paraît intéressant : les phrases entendues, les images qui font choc, et ses propres réflexions, même si, comme c'est le cas du chapitre sur son bien-aimé Gramsci, elles s'éloignent passablement du sujet. Althusser lui reproche sa « subjectivité » : comme si elle ne faisait pas justement l'intérêt du livre. Pour le conformisme et les images d'Epinal on n'a aujourd'hui, de la droite à la gauche, que l'embarras du choix.

Les étapes du tour de France de Maria-Antonietta Macciocchi sont, on s'en doute, fortement affectées par ses options : Lip, le Larzac, une clinique psychiatrique, des étudiants, des groupes féministes. Mais aussi, sur le mode rosse, la fête de *l'Humanité* et la soutenance de thèse d'Althusser. Et encore de longues discussions avec des militants syndicalistes, cégétistes comme cédétistes, à Fos, à Marcoule, à la SNIAS de Toulouse, chez Rhône-Poulenc. Un tour dans la campagne bretonne — « *la France qui se tait* ». Au passage quelques énarques.

La taupe de Marx

Ce tour de France, en réalité, est une quête du Graal M.-A. Macciocchi est à la recherche de ce qui reste de mai 1968, époque dont elle note à juste titre qu'elle a vu « *se fissurer la croûte de la fausse tranquillité française* ». Elle en rapporte un seul « *message* » : « *Semblable à la taupe de Marx, mai 1968 creuse des galeries de plus en plus profondes pour reparaître à la lumière sous d'autres formes... nullement dompté, prêt à se transformer en une autre révolte, contre la frustration, l'aliénation, l'ennui, la solitude, et pour se réapproprier la grande ironie, l'envie de rire, l'imagination, le sens de l'humour.* » Que le ciel, auquel elle ne croit pas, l'entende... « *Révolte contre les états-majors, contre les détenteurs de vérités absolues, les maîtres de la discipline, de la hiérarchie, du savoir En somme révolte contre l'Eglise* — elle y tient — *contre toutes les Eglises . aujourd'hui ce sont des Eglises qui font la politique et qui rendent les masses subalternes... Il me vient à l'esprit qu'un spectre hante les partis communistes : le spectre du socialisme.* »

Cette femme, si féroce envers les donneurs de leçons et les pharisiens de toute espèce, a trop de cœur et de lucidité pour attendre de ses amis qu'ils la suivent dans toutes ses querelles. Aussi bien ce livre-ci nous paraît-il faire une grande part, malgré la foi intacte que l'auteur conserve dans la prédication marxienne — et plus encore gramscienne — à une approche beaucoup moins philosophique, beaucoup plus spontanée de l'homme, d'un homme constamment tiraillé, comme le décrit l'Evangile, entre le bien et le mal, et avant tout responsable de lui-même.

Une contradiction salutaire

Faut-il voir là comme le reflet d'une contradiction ? Maria-Antonietta Macciocchi admire trop Mao pour ne pas croire que les contradictions sont créatrices à partir du moment où l'on s'attache à les dénouer et non à les ignorer. Mais la contradiction principale de ce livre, ce n'est pas celle qu'il porte en lui, c'est celle qu'il porte à la société française, dans son ensemble, majorité et opposition mêlées. Macciocchi nous interpelle tous, peu ou prou. C'est dire que *De la France* est à lire, et surtout par ceux qui, d'instinct, en récuseraient la leçon.

ANDRÉ FONTAINE.

(Vendredi 4 mars.)

★ DE LA FRANCE, par Maria-Antonietta Macciocchi. Ed. du Seuil. 470 pages, 55 F.

« Des femmes » ou la difficulté d'être « ailleurs »

Une entreprise qui connaît le succès redoute de devenir institution.

A la manière de Michel Jobert, « Des Femmes » se situent « ailleurs » dans ce courant, pourtant bouillonnant, de la nouvelle édition. Sylvie Messinger disait : « *Je me sens près d'elles. Elles sont un point de repère, un exemple. Et dans leur ligne éditorialiste, elles sont seules, elles occupent tout le terrain.* »

Elles l'occupent, en effet. Elles en ont bel et bien bouché un coin à la profession, unanime à reconnaître le succès, mieux, à juger leurs livres jolis et bien faits. D'où viennent-elles ? Elles aussi de mai 68. En cherchant mieux, d'une de ces « réflexions », comme il en fut alors tant faites, mêlant le discours politique, la psychanalyse et Marx. Ce fut le temps où le M.L.F. manqua de devenir institution. On se débattait dans les contradictions. Chacune n'arrivait pas du même rivage. Déjà les féministes affrontaient les sexistes. Freud, Marx, pour référence ? Des hommes, non ? Alors, au large ! « Des Femmes » sont sorties de là. Pour écrire, certaines avaient affronté l'édition telle qu'on la connaît. Elles avaient eu à demander en femmes, à des hommes, à des pères. Et si les femmes avaient leurs éditions ? Elles les ouvraient « à toutes celles qui luttaient depuis des années et dont les lectrices seraient des femmes et des femmes en lutte ». De là une façon de voir, et de recevoir, les choses qui pouvait difficilement se comparer à celle des autres.

Les textes sont venus tout à la fois de femmes qui, jusque-là, « *n'avaient pas voulu être éditées ailleurs* » et de femmes aussi qui, éditées ailleurs, n'attendaient que « Des Femmes » pour « plaquer » leur éditeur. Ainsi d'Hélène Cixous et d'Emma Santos.

Le paradis des auteurs femmes alors ? Las ! Il y a aussi des conflits, car il y a des tendances. Féminisme et M.L.F. ne se rejoignent pas, se heurtent même et violemment. « Des Femmes » ne cachent pas ces différences : « *Nos textes ne sont pas forcément militants. Il y a des romans, des essais. Pour être édité il suffit d'être femme et d'être en lutte.* » A quelques conditions près tout de même : *force est bien de choisir* « *ce qui paraît le plus significatif* », d'écarter ce qui risquerait de faire double emploi ou mauvaise redite.

L'argent dans tout cela ? Car il en faut et il y en a. « *C'est que certaines de nous pouvaient en apporter.* » Mais ces fortunées ne doivent pas se prendre pour des mécènes, c'est-à-dire se contenter de financer. On peut être riche et militer. Dès lors les consciences sont nettes vis-à-vis de cet argent qui a permis de voir grand, de devenir grand. Une caisse a été constituée. La maison d'édition est un investissement. Juridiquement c'est une S.A.R.L., constituée en octobre 1973, avec vingt et une associées, chacune détenant le même nombre de parts, ayant le même pouvoir. C'est une S.A.R.L. qui entend aussi ne pas réaliser de bénéfices. Et l'on travaille. Pour six ou sept à plein temps ; pour les autres autant que possible. Et sans « compter ses heures ».

Ici personne ne venait de l'édition. Et pourtant *Souffles*, d'Hélène Cixous, qui n'avait pas fait plus de mille cinq cents ailleurs, a été déjà vendu à cinq mille dans sa réédition « Des Femmes ». C'est peut-être une affaire de confiance politique, puisque les femmes qui ont découvert « Des Femmes » assurent en acheter toute la production. C'est vrai, dans la boutique, librairie de la rue des Saints-Pères ; « *ça passe et ça s'excite* ».

Les voilà pourtant dans le circuit traditionnel de la diffusion. Elles essayèrent au début d'assurer aussi cette charge : « *C'était militant et ça marchait.* » En prenant de l'étoffe on a « pris la SODIS ». « *Mais ils voulaient nous mettre dans une catégorie. Il a fallu se battre pour faire comprendre qu'on s'adressait à toutes les femmes, gauchistes ou non, P.S. ou non, d'autant que les gauchistes étaient la petit minorité.* »

Un jour elles auront peut-être leurs représentants qui seront des femmes. Elles les ont déjà, qui « doublent » ceux de la SODIS depuis l'automne 1975. Et l'on fait des débats en province. Mais il faut se battre, car « *on essaie de monter les gens contre nous* ». Quel « on » ? N'entrons pas plus avant dans ces querelles ou ces cabales. Il suffit de savoir leur existence. « Des Femmes » sont dans leur quatrième année. Elles y sont entrées avec des questions. Toujours la crainte de devenir « institution ». « *Car sommes-nous éditeurs ? Oui, puisque nous sortons des livres. Mais ce n'est qu'une part de notre activité politique. Et pas forcément l'essentielle. On nous appelle éditeurs, et nous ne le sommes pas. Si on était seulement reçu comme tel, il faudrait arrêter.* » Mais arrêter constituerait une défaite, et ce serait « terrible ». Il est vrai que ça fait partie « de la lutte, de ses bagarres, de sa réalité ». Comme elles disent : « *C'est assez subtil.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Vendredi 4 mars.)

vient de paraître

Romans

MANUELE PEYROL : *Journal d'une mère indigne.* — L'histoire d'une femme qui abandonne enfants et mari. Par la correspondante du *Monde* en Tunisie. (Julliard, 190 p., 35 F.)

Poésie

L'ANNEE POETIQUE 1976. — Un choix des poèmes parus l'an passé en volumes ou en revues. Plus de cent auteurs ont trouvé place dans cette anthologie, de Jacques Prévert et Jean Lassau à Olivier Lécrivain, né en 1958. (Seghers, 276 p., 38 F.)

Littérature étrangère

JOHN FOWLES : *le Mage.* — La rencontre dans une île grecque d'un mystérieux mage et d'un jeune professeur d'anglais. Par l'auteur, né en 1926, de *Sarah et le lieutenant français*. Traduit de l'anglais par Annie Saumont. (Albin Michel, 648 p., 59 F.)

JACINTO-LUIS GUERENA : *la Poésie espagnole contemporaine.* — Une autobiographie bilingue de l'Espagne de l'après-guerre à nos jours. Introduction, choix de textes et traduction de J. L. Guereña. (Seghers, coll. « P.S. », 336 p., 32 F.)

MARINETTI, *par Giovanni Lista.* — Dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », un volume consacré au père du futurisme : une étude sur l'œuvre, une biographie et un choix de textes. (Seghers, 204 p., 19,50 F.)

Essais

PIERRE FOUGEYROLLAS : *Contre Lévi-Strauss, Lacan, Althusser.* — Ce livre polémique se présente comme un essai sur « l'obscurantisme contemporain » (Savelli, 95, rue de La Jonquière, 75017 Paris, 216 p., 35 F.

Documents

CABU-BOEGLIN : *Ouvrez le massacre.* — Un pamphlet dénonçant la « rénovation » de Châlons-sur-Marne. *Main basse sur la ville*, en version française.. (Le Sagittaire, 288 p., 49 F.)

Histoire

FERNAND RUDE : *C'est nous les canuts.* — Revue par un de ses spécialistes, la première entrée en scène du socialisme armé. C'était à Lyon en 1831, quarante ans avant la Commune. (Maspero, collection « Actes du peuple », 261 p., 40 F.)

(Vendredi 4 mars.)

Au Festival d'Avignon

LE THÉATRE DE DIX NATIONS

LE trente et unième Festival d'Avignon devait accueillir le Théâtre des Nations. Les aléas du budget culturel de la France ont effacé ce projet, mais l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne, la Roumanie, l'Algérie, le Maroc, le Québec, le Portugal, les U.S.A., seront présents.

Les ballets d'Alvin Ailey reviennent dans la cour d'honneur, où auparavant le TEP aura présenté l'Otage, *dans la mise en scène de Guy Rétoré et un* Hamlet *monté par Benno Besson. Gabriel Garran, qui assure la programmation du cloître des Carmes et y crée* Coriolan, *accueille Richard Demarcy, qui poursuit la saga de la révolution portugaise avec* Barracas 1975 *et* les Vaches de Cujancas. *D'autre part, Gabriel Garran reprend son succès* Quatre à quatre, *de l'auteur québécois Michel Garneau, et invite le Théâtre populaire du Québec avec* le Temps d'une vie, *de Roland Lepage.*

Le Schauspiel de Bochum envoie sous le chapiteau de Champfleury sa troupe avec le spectacle de Jérôme Savary, d'après le roman dont Brecht a tiré sa Mère Courage, *et qui s'appelle tout simplement* Courage. *Le cloître des Célestins reçoit le Théâtre national des marionnettes de Budapest et l'Action théâtrale arabe avec le* Collier des ruses, *d'Ahmed Essyad, d'après un texte du dixième siècle. En ce lieu consacré au théâtre musical, Georges Aperghis présente deux spectacles avec son atelier. Daniel Benoin met en scène* Héloïse et Abélard, *d'Akira Tamba, d'après Roger Vailland, et Antoine Vitez, enfin « in-festival » mais pas encore à la cour d'honneur, trouve dans Charles Perrault une* Griseldis *que Georges Couroupos met en musique.*

Dans la salle Benoît XII, il y a des mimes — l'espéranto du geste. — venus du Québec (Marc Favreau), d'Angleterre (Nola Rel et Cary Reek), de Tchécoslovaquie (Milan Sladek), d'Inde (Kiran Segal), des mimes d'après Marcel Marceau, qui tentent d'élargir, de renouveler les signes du corps dans l'espace.

Jacques Lecoq, spécialiste et maître en la matière, dirige à Villeneuve-lès-Avignon l'école d'été sur ce thème, à la chartreuse, où Carolyn Carlson organise trois semaines de stages publics destinés aux enfants et aux professionnels. A la chartreuse encore, Bernard Tournoy accueille un cycle de poésie, et la poésie se retrouve au verger où le TEP et le Théâtre de la Commune organisent des lectures de textes.

Lectures de textes quotidiennes, mais de textes dramatiques inédits, au Gueuloir du Théâtre ouvert, qui renouvelle chaque année sa recherche d'auteurs dans les « mises en espace » de la chapelle des Pénitents blancs, et sa recherche d'une mise en pratique de l'écriture avec la cellule de création. —

Le Chêne noir, enfin, la troupe avignonnaise de Gérard Gelas, fait vivre de nouvelles aventures à Miss Madona sous les lampions d'un petit cirque et les projecteurs d'un studio de télévision.

En coproduction avec France-Culture, le Festival comme chaque année, explore la musique de notre temps et celle de tous les temps, jazz, cycle d'orgue, musique sacrée.

Au Rio, Jacques Robert a demandé à Claude-Michel Cluny de composer un panorama, « Vingt ans de l'histoire du cinéma du tiers-monde », et pense confronter les critiques avec leurs propres jugements et les films qui en ont fait l'objet ; cela s'appelle « Les critiques français d'aujourd'hui et le cinéma ». On espère des débats polémiques.

Le programme du Festival est sans doute moins chargé que ces dernières années, mais le off propose de quoi occuper toutes les heures du jour et de la nuit « Il s'agit, déclare Paul Puaux, directeur du Festival, de répondre aux préoccupations du public en suivant sur plusieurs années l'évolution du travail de quelques metteurs en scène, en maintenant une présence étrangère, en renouvelant le style d'échange entre les spectateurs et les artistes. Les vœux qui nous parviennent sont souvent contradictoires. La presse nous adresse également sa part de propositions et de critiques. Mais notre vocation n'est-elle pas d'accepter cette gageure d'être à l'écoute de tous les besoins, de tenter d'y répondre sans perdre de vue nos objectifs essentiels ? »

COLETTE GODARD.

(Jeudi 3 mars.)

LE CUARTETO CEDRON AU THÉATRE DE LA VILLE

Les nouveaux coups de feu du tango argentin

Tandis que le dictateur ou bureaucrate de service parlait/pour défendre le désordre établi du régime/le poète a pris un hendécasyllabe ou vers né de la rencontre/d'une pierre et d'un éclat d'automne (...)

AINSI commence le long poème de Juan Gelman, cette Cantate à six chants qu'il faudrait dire en espagnol (en français ensuite) pour *entendre* la pesanteur et la dureté des mots. Des pierres ouvertes par le poète comme des fruits au milieu du hurlement des sirènes de police, puis chargées des deux *côtés de « plus de beauté »*, refermées soigneusement et lancées :

Le coup d'hendécasyllabe partit/le discours continua/la lutte de classes continua/le capitalisme brutal/le dur travail (...)

La Cantate de Juan Gelman est la dernière création du Cuarteto Cedron, elle fait partie du récital, avec d'autres *musiques*, donné par l'un des meilleurs groupes de tango argentin jusqu'au 5 mars au Théâtre de la Ville. Six chants *(Sur la poésie et le combat ; Sur un certain type de mort ; Sur un certain type de vie ; Sur la flamme qui nage l'eau froide ; Moelles qui brûlent glorieusement ; Chances)* qui traversent les noces, la pluie et la mort qui *« n'était pas à cheval »* comme les *« coups de feu de la beauté incessante »*. Chargées de doute aussi. Ces balles sont-elles inutiles ?

En Argentine, c'est la guerre, les deux enfants de Juan Gelman ont disparu, le Cuarteto Cedron est en France, le poète — l'artiste — continue de travailler un peu comme les combattants se disent « chance ! » là-bas en vérifiant leurs armes, une façon de croire à l'*« éléphant bleu »*, d'espérer pour l'autre : *« segui viviendo vos »* — *« continue de vivre, toi »*.

* * *

Il ne reste plus que quelques groupes de tango en Argentine. Cette musique, née au début du siècle avec l'arrivée de deux millions et demi d'immigrants et qui portait avec elle la nostalgie, l'agressivité, la méfiance de ces déclassés prolétaires — Italiens, Espagnols, Allemands, Russes — mais aussi de paysans, a pris une ampleur telle qu'on comptait cinq cents orchestres (soit six mille musiciens) à Buenos-Aires entre les années 45 et 55. Elle s'est réduite à une dizaine de groupes aujourd'hui. Le Cuarteto Cedron, qui s'est constitué en 1963 — il s'appelait à l'époque, ils étaient trois, le trio Cedron-Praino-Strocio, — est peut-être le groupe qui a le plus profondément renouvelé ce mode d'expression populaire tout en restant fidèle aux sources.

Le tango argentin, qui s'est modifié au fur et à mesure des tranformations sociales et politiques, était d'abord une « chronique », il racontait la vie, la faim au ventre, le vol, l'alcool ; l'amour était dans les caniveaux. On n'avait pas peur de parler argot. Le Cuarteto Cedron a été le premier à utiliser des textes de poètes : *« C'était très nouveau à l'époque,* dit Juan Cedron, *nous on mélangeait tout, les tangos sur les poèmes de Juan Gelman, les tangos traditionnels et les tangos de Raoul Gonzales Tuñon, qui se situait entre les deux. Tuñon nous a raconté un jour qu'il avait donné un poème à Troilo pour qu'il le mette en musique, mais celui-ci avait répondu :* « ce n'est pas possible, c'est de la poésie ! » *Tuñon ne comprenait pas que le plus grand bandéoniste argentin — un poète donc — refuse. On ne croyait pas alors que les paroles des tangos puissent être de la poésie, et on nous critiquait, nous, de ne pas avoir de style ».*

Le Cuarteto Cedron a mis en musique Raul Gonzales Tuñon, Juan Gelman, mais aussi Quevedo, poète espagnol, Bertolt Brecht et les anonymes précolombiens, Mayas et Aztèques : dix années de recherche *sur* le chemin étroit d'un tango qu'on ne danse plus à Buenos-Aires, et que la versification de cette « matière » nouvelle a fait changer. Pour le Cuarteto Cedron, il s'agit d'interpréter et de recréer la poésie et la musique qu'a produite ce peuple, sans retourner pour autant à ce qui se faisait auparavant.

« Nous voulons reprendre le chemin du tango qui parlait de la réalité, disent-ils, *nous le reprenons pour être fidèles à notre passé, fidèles aux origines, mais il n'est pas possible de composer comme dans les années 40 car le fondement même de cette musique est de coller au temps, et les temps ont changé. Nous ne sommes pas absolument engagés dans la chanson politique, on chante aussi l'amour, le feu, la nature, mais le langage exprime la réalité et la réalité est très dure. L'argot argentin était le langage des voleurs. Aujourd'hui, ce n'est pas pour une poule qu'on se bat avec la police. Les mots sont moins lyriques, on ne s'amuse plus. Les policiers prennent des enfants et les torturent, ils leur arrachent les yeux avec des cuillères, ce ne sont plus des « flics », des « poulets », ce sont des assassins. Aujourd'hui, les militaires arrêtent les intellectuels, les artistes, les écrivains, les poètes, les étudiants, les ouvriers : toutes les couches sociales sont touchées. On compte trente disparus par jour depuis deux ans — disparus, torturés ou assassinés ? Il y a près de vingt mille détenus politiques, les droits de l'homme sont constamment bafoués.*

* * *

» Nous, musiciens, nous demandons que la solidarité avec le peuple argentin s'exprime maintenant et pas après, trop tard, quand il y aura des dizaines de milliers de morts comme au Chili. Nous ne croyons pas que l'art, la musique, puissent faire la révolution, mais nous croyons qu'il est nécessaire de lutter sur tous les terrains, en premier lieu en racontant ce qui se passe aujourd'hui en Argentine ».

Une lutte qui est aussi une volonté de maintenir une identité culturelle menacée. Le recul du tango a coïncidé, pour le Cuarteto Cedron, avec la chute de Peron : *« Quand l'impérialisme pénètre dans un pays, cela ne se traduit pas seulement économiquement, mais culturellement, selon un processus commun à tous les pays dépendants. L'impérialisme essaye de stopper l'expression populaire par le moyen de la radio, des disques et de la télévision. La jeunesse a découvert le rock, et il était aussi moins coûteux, pour un organisateur de bal, de passer des disques d'Elvis Presley ou d'Eddy Mitchell, que d'inviter un orchestre de tango. Sans parler des pressions exercées à la radio pour empêcher la diffusion de certains chanteurs comme Mercedes Sosa, Atahualpa Yupanki et même, récemment, Carlos Gardel, mort il y a plus de quarante ans, et qui était le plus grand des chanteurs de tango argentin. »*



Dans la salle sombre du Théâtre de la Ville, le Cuarteto a répété une dernière fois. Juan Cedron et sa guitare; Cesar Strocio et son bandonéon ; Miguel Praino, au violon, et Carlos Carlsen au violoncelle, instrument que le groupe utilise spécialement pour la Cantate. Ils travaillent depuis un an, près et loin de l'Argentine, sur ces poèmes forts et difficiles, qui n'ont pas été écrits pour être chantés. Pour composer la musique, Juan Cedron s'est appuyé sur le *« même sentiment aigu »* qu'il éprouve à écouter ou à interpréter les premiers tangos, ceux que l'on dansait au coin des rues, entre hommes, ou dans les bordels de Buenos-Aires.

Le coup d'hendécasyllabe partit — le discours continua (...).

La tristesse, la passion, l'amertume et le goût de la vie sont chargés d'une tension continue et qui jamais n'explose. Des pierres violettes, des fruits qui brûlent. Le tango n'est plus seulement *« une pensée triste qui se danse »*.

CATHERINE HUMBLOT.

(Jeudi 3 mars.)